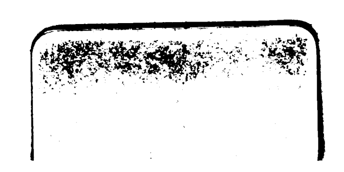

DOMI-
NUS
ILLU-
MINA-
TIO
MEA
Taylor Institution.



SOUVENIRS

HISTORIQUES ET PARLEMENTAIRES

DU COMTE

DE PONTÉCOULANT

Paris. — Typographie de RENOU et MAULDE, rue de Rivoli, n° 144.

SOUVENIRS

HISTORIQUES ET PARLEMENTAIRES

DU COMTE

DE PONTÉCOULANT

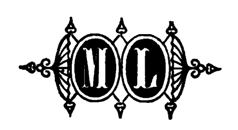
ANCIEN PAIR DE FRANCE

EXTRAITS DE SES PAPIERS ET DE SA CORRESPONDANCE

1764-1848

> Suave, mari magno, turbantibus æquora ventis,
> E terra magnum alterius spectare laborem.
>
> LUCRÈCE

TOME TROISIÈME



PARIS

MICHEL LÉVY FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS

RUE VIVIENNE, 2 BIS

1863

SOUVENIRS

HISTORIQUES ET PARLEMENTAIRES

DU

COMTE DE PONTÉCOULANT.

LIVRE QUATRIÈME.

CONSULAT ET EMPIRE.

(1800 — 1814.)

CHAPITRE PREMIER.

Suites de la révolution du 18 Brumaire. — M. de Pontécoulant revient à Paris. — Audience du Premier Consul. — Il refuse un portefeuille ministériel et un siége au Conseil d'Etat. — Ses raisons. — Il est appelé à la préfecture du département de la Dyle. — Etat déplorable des départements nouvellement réunis à la France par suite du traité de Campo-Formio. — Exactions exercées par les agents du Directoire dans ces provinces. — Soins apportés par le nouveau préfet pour ramener l'ordre dans toutes les branches de l'administration. — Protection donnée au rétablissement du culte catholique. — Réparation des voies de communication, sécurité rétablie sur leur parcours par la destruction des bandes de brigands qui les infestaient. — Mesures philanthropiques prises par le préfet de la Dyle, pour arriver à l'extinction de la mendicité, et fondation de la maison centrale de Vilvorde, qui a servi de modèle à tous les établissements du même genre. — Adoucissements apportés à la législation des émigrés, facilités offertes aux émigrés de toutes les parties de la France pour rentrer dans leur patrie. — Instructions données à ce sujet par le Premier Consul à l'insu de ses ministres. — Visite du Premier Consul dans les départements réunis (juillet 1803). — Enthousiasme avec lequel il est accueilli par toutes les populations des anciennes provinces belges. — Arrivée du Premier Consul à Bruxelles, le 2 thermidor an XI (21 juillet 1803). — Discours adressé par le préfet de la Dyle au Premier Consul, à son entrée dans la capitale de l'ancienne Belgique; réponse du Premier Consul. — En témoignage de satisfaction pour la réception enthousiaste qui lui est faite, il consent à prolonger

d'une semaine son séjour dans le chef-lieu du département de la Dyle. — Réception des corps constitués. — Il annonce aux ministres du culte catholique un concordat basé sur la plus large interprétation des libertés de l'Église gallicane. — Promesse aux représentants de la magistrature d'un code civil et aux membres de l'instruction publique du rétablissement, sur de nouvelles bases, de l'ancienne université. — Visites aux ateliers et manufactures. — Sagacité admirable du génie de Bonaparte, son aptitude à saisir le but d'utilité dans toutes les branches des connaissances humaines. — Encouragements intelligents qu'il distribue aux industries spéciales à la Belgique. — Protection particulière qu'il accorde aux manufactures de dentelles; ses raisons pour propager ce genre d'industrie; détails curieux dans lesquels il entre à ce sujet. — Le préfet de la Dyle présente au Premier Consul un arrêté relatif à la radiation de la liste des émigrés, de quatre-vingt-douze citoyens appartenant aux premières familles du Brabant. — Résistance du Premier Consul; ses motifs; intervention de Mme Bonaparte qui le détermine à signer l'arrêté. — Travail relatif aux embellissements de la ville de Bruxelles, et destinés à la rendre la seconde ville de la République. — Le Premier Consul quitte Bruxelles au milieu des témoignages enthousiastes de la reconnaissance publique. — Détails sur les fêtes qui lui ont été offertes pendant son séjour avec le concours des premiers artistes de la capitale, Talma, Mlle Contat, Mlle Raucourt, etc. — Salons de la Préfecture. — Administration préfectorale : M. Le Gras de Bercagny, secrétaire-général; M. de Jouy, auteur de la *Vestale*, chef de la 1re division. — M. de Pontécoulant est appelé à la dignité de sénateur par décret impérial du 1er février 1805. — Il quitte Bruxelles pour retourner à Paris. — Témoignages de gratitude qu'il reçoit en partant de toutes les classes de la population.

M. de Pontécoulant était éloigné de Paris pendant que s'accomplissait la révolution du 18 brumaire. Retiré, comme nous l'avons dit, au fond de sa province, et cherchant dans la solitude et le travail l'oubli des maux qui pesaient sur son pays, il avait appris, avec une joie partagée par la France entière, le retour de Bonaparte. Il voyait sa patrie sur le bord de l'abîme et pensait que ce génie seul était assez puissant pour l'empêcher d'y tomber. Victime lui-même de la violation de la constitution au 18 fructidor, il n'aurait pu, s'il eût été consulté, ni approuver, ni encore moins conseiller le nouveau coup d'État qui venait de l'anéantir, et d'entraîner avec elle le pouvoir directorial qui lui avait porté les premiers coups. Il craignait avec raison que cet attentat commis par un homme d'un mérite si supérieur ne fût d'un funeste exemple, qu'il n'empêchât à jamais l'établissement

en France de la vraie liberté, et que ce malheureux pays ne fût ainsi successivement entraîné, par des secousses violentes, de l'anarchie au despotisme et du despotisme à l'anarchie. Cependant personne ne sentait mieux que lui les vices de cette constitution de l'an III, à la confection de laquelle il avait lui-même si puissament contribué, mais qu'il avait toujours regardée plutôt comme un essai que comme une œuvre parfaite et durable. Les concessions que les auteurs avaient été obligés de faire aux idées démagogiques, toutes-puissantes encore à cette époque, avaient divisé le pouvoir en trop de mains, et créé entre ses dépositaires une jalousie et une opposition continuelles qui devaient avoir pour résultat inévitable de les séparer en deux camps, une majorité tyrannique et une minorité opprimée. Ses idées, mûries par la méditation et par l'expérience, étaient donc arrêtées sur ce point, et il pensait que pour empêcher l'État de tomber dans une complète dissolution, vers laquelle il semblait courir, le seul moyen serait de concentrer le pouvoir en quelques mains habiles pour lui donner la force et l'énergie qui avaient manqué au Directoire; de rétablir ensuite l'ordre à l'intérieur en comprimant d'une main ferme et impartiale toutes les factions, et d'attendre des temps plus favorables pour achever l'œuvre de la liberté si glorieusement commencée en 1789, mais qui menaçait de périr sous l'épuisement même de la patrie.

Le gouvernement consulaire, que la révolution du 18 brumaire venait d'inaugurer, semblait devoir satisfaire à tous ces vœux, qu'avait inspirés à M. de Pontécoulant son patriotisme aussi éclairé que désintéressé;

il ne crut donc pas devoir, par des scrupules exagérés, contester plus que la France entière la légitimité de son origine; il l'accepta comme un fait accompli, sur lequel il serait désormais plus dangereux qu'utile de discuter et de revenir, et il pensa, avec raison, que c'était bien plus aux événements qui allaient en résulter qu'à de vains raisonnements qu'il appartiendrait de fixer le caractère que lui assignerait l'histoire. Jeune encore et plein de cette ardeur pour le bonheur et la gloire de son pays, que tant de déceptions n'avaient pu ni éteindre, ni affaiblir, il s'empressa donc de répondre à l'appel que le Premier Consul avait fait aux hommes éclairés de tous les partis, pour les convier à concourir avec lui au salut de la patrie. Il accourut à Paris et revit, encore une fois, dans la familiarité du tête-à-tête et dans les épanchements d'une confiance intime, le jeune héros dont il allait être séparé désormais par les entraves de l'étiquette, et bientôt par les barrières que sa fortune, toujours croissante, allait élever entre le sujet et le souverain. Bonaparte témoigna en cette occasion à M. de Pontécoulant, comme il avait toujours fait depuis les premiers rapports qui avaient existé entre eux, une considération inspirée par l'estime qu'il avait conçue de son caractère loyal et désintéressé; personne d'ailleurs ne posséda jamais mieux que lui cet art si essentiel aux hommes que la Providence destine à gouverner leurs semblables, de savoir distinguer les qualités spéciales de ceux qu'ils appellent aux hautes fonctions administratives, et les placer dans les positions les plus convenables pour faire tourner ces qualités personnelles au profit de la chose publique. Il exprima à M. de Pontécoulant ses re-

grets que son âge[1] ne lui permît pas de lui offrir un siége au Sénat conservateur, où sa place, disait-il, était marquée, et dont il cherchait à relever le rôle secondaire, que semblait lui avoir attribué la nouvelle constitution, par la valeur des hommes qu'il appelait à en faire partie. Le Premier Consul lui donna ensuite le choix entre un portefeuille ministériel, un siége au conseil d'État, ou, si le séjour de Paris n'avait rien pour lui d'obligatoire, l'administration supérieure de l'un des quatre principaux départements de la République, lui laissant la liberté de le désigner lui-même. M. de Pontécoulant n'aimait point la responsabilité que le pouvoir ministériel entraîne; d'ailleurs, tout en professant pour le général Bonaparte la plus sincère admiration, il savait que, sous un tel homme, un ministre devait être moins un conseiller éclairé qu'un instrument dévoué; qu'il fallait faire abstraction de toute initiative pour suivre aveuglément les impulsions reçues, et qu'enfin Bonaparte, comme l'a dit l'un de nos plus spirituels écrivains[2], était un de ces génies supérieurs que, pour son honneur comme pour la dignité de son caractère, il valait mieux servir de loin que de près. Son choix fut donc à l'instant fixé, et, en rentrant chez lui, il trouva, avec une lettre très-flatteuse du Premier Consul qui lui annonçait toutes les espérances qu'il fondait sur le concours de ses talents dans les fonctions difficiles qui allaient lui être confiées, sa nomination à l'importante préfecture du département de la Dyle.

[1] M. de Pontécoulant n'était âgé que de *trente-cinq ans* à cette époque, et le *minimum* d'âge pour entrer au Sénat était fixé à *quarante ans.*

[2] Voyez *Souvenirs contemporains*, par Villemain, t. II.

Cette mission exigeait non-seulement des connaissances administratives très-étendues dans un pays nouvellement réuni à la France, et où tout était à organiser, mais il fallait encore un tact éclairé, une prudence consommée, une surveillance infatigable, pour faire accepter la domination française dans ces contrées où les classes inférieures avaient rêvé un moment une complète indépendance, et où les classes aristocratiques regrettaient hautement la domination autrichienne. Toutes ces qualités, M. de Pontécoulant les réunissait à un point très-remarquable, et les heureux résultats obtenus par l'habile administrateur du département de la Dyle, furent bientôt cités comme exemple aux préfets des autres départements réunis. On avait affecté à l'hôtel de la préfecture les bâtiments qui avaient servi de résidence aux archiducs gouverneurs de l'ancien Brabant, et qui, augmentés de quelques constructions modernes, forment encore aujourd'hui le palais du roi des Belges. Dans ce splendide espace, le nouveau préfet put déployer tout le luxe qui était dans ses goûts et qu'il croyait d'ailleurs indispensable pour établir un nouveau gouvernement dans un pays qui conserve encore sous ce rapport quelque souvenir de l'ostentation espagnole. Mme de Pontécoulant, cette même dame dont on a pu apprécier le courage et la présence d'esprit au milieu des terribles scènes de la Terreur, et que le premier soin de M. de Pontécoulant avait été de s'attacher par des liens indissolubles au retour de sa première proscription, faisait les honneurs des salons de la préfecture avec un tact parfait et une urbanité pleine de grâces. Je n'ai connu personne qui ait jamais apporté dans les relations sociales plus de

bienveillance et d'agrément; son principal mérite dans le monde consistait à savoir faire valoir et mettre en relief l'esprit des autres, talent rare qu'elle recommandait souvent à la jeunesse, car, disait-elle avec beaucoup de sens, il n'est personnage si médiocre ou insignifiant qu'on le suppose, dont, avec quelque adresse, on ne puisse tirer pour soi-même instruction ou profit. Sa maison était ouverte à tout ce que le département offrait de supérieur par les talents, par les services, par la naissance ou par les lumières; c'était comme un terrain neutre où tous les partis abdiquaient en entrant leurs inimitiés, et où les rangs n'étaient marqués que par les agréments qu'on y apportait par son esprit ou par son mérite. On y voyait chaque soir le célèbre prince de Ligne, connu dans toute l'Europe par les charmes de sa conversation, la finesse de ses bons mots, l'à-propos de ses réparties, et qu'on aurait pu croire Français de naissance, sans une légère teinte de rudesse dans son accent et de raideur dans sa démarche qui trahissaient son origine germanique. Le duc d'Arenberg[1], issu d'une des plus illustres et des plus

[1] Il ne faut pas confondre le duc Louis-Engelbert d'Arenberg, dont il est ici question, avec son frère cadet le prince Auguste d'Arenberg, ci-devant comte de La Marck, si connu par ses liaisons avec Mirabeau. Les deux frères, représentant tous deux l'une des plus grandes familles du Brabant, avaient suivi dans la Révolution deux lignes absolument différentes. Le duc Louis Engelbert, l'aîné, après la réunion de la Belgique à la France, continua à habiter Bruxelles, où il était né, et devint sous l'Empire membre du Sénat conservateur.—Le prince Auguste, connu pendant la première partie de sa vie passée à la cour de Versailles, sous le nom de comte de La Marck, quitta la France après les événements d'octobre 1791, et se retira à Vienne, où il prit du service dans l'armée autrichienne. Il se refusa continuellement, dans la suite, à toutes les propositions qui lui furent faites de la part de Napoléon, dont la politique était de rattacher à son service toutes les grandes familles des pays conquis, ainsi que celles de France. Le prince Auguste ne revint en Belgique

anciennes maisons princières de l'Europe, presque aveugle, quoique à peine à la fleur de l'âge, assis à une table de whist, à l'aide d'une machine ingénieuse qui passait alors pour un chef d'œuvre de mécanique, y faisait sa partie avec les joueurs les plus habiles. Plus loin, M. de Mérodes, qui fut depuis membre du Sénat impérial, M. de Vilain XIV, tous les noms les plus aristocratiques de l'ancienne Belgique, se mêlaient confusément aux hommes qui s'en étaient fait un par leur mérite personnel ou des services signalés. Parmi ces derniers, on remarquait M. Beytz, commissaire du gouvernement près le tribunal civil, homme recommandable par la science du jurisconsulte et par des connaissances littéraires très-variées; le commandeur de Nieuport, qui avait fait une étude approfondie des sciences abstraites, mais qui savait, comme Fontenelle, allier le savoir du géomètre au savoir-vivre de l'homme de bonne compagnie; il y parlait de la *pluralité des mondes, ou du calcul des probabilités* [1], avec Mme la préfète, de bals ou de spectacles avec les dames moins érudites. Enfin, presque chaque soir, dans un coin de ce salon si bien peuplé, on remarquait un petit vieillard, qu'on distinguait d'abord à l'étrangeté de ses manières et de son costume presque oriental. C'était le célèbre voyageur M. d'Arconaty, membre du conseil général du département, homme d'esprit, mais visant à l'effet, et possédé de la manie

qu'après les événements de 1814; il mourut à Bruxelles le 26 septembre 1833. Son frère était mort dans la même ville quelques années auparavant, le 7 mars 1820.

[1] L commandeur de Nieuport avait écrit un traité élémentaire sur cette matière.

de se singulariser [1]. Il avait parcouru presque toutes les contrées du globe, et il intéressait en ce moment ses auditeurs par le récit de toutes les aventures dont il avait été le héros dans une course récente qu'il avait faite en Turquie. Des exilés de toutes les provinces, auxquels la tolérance du régime consulaire avait rouvert les portes de leur patrie, des étrangers de marque, que leurs affaires ou la curiosité attiraient en France, des militaires de tout grade, qui traversaient chaque jour la

[1] C'était, à vrai dire, un original plein de bizarreries et possédé de la passion de faire parler de lui par toutes sortes d'excentricités. Sa maison, dans Bruxelles même, ressemblait plutôt à un château des romans d'Anne Radcliffe qu'à l'habitation d'un paisible citadin; on n'y voyait que cloisons mouvantes, trappes et fausses portes; les allées et les grottes des jardins étaient remplies de jets d'eau cachés qui, à un signal donné par le maître du logis, inondaient les malheureux promeneurs, qui n'étaient pas sur leurs gardes. On citait de ce mauvais plaisant des aventures où l'envie de se singulariser avait tourné contre lui-même et mis quelquefois même sa vie en danger. Nous n'en rapporterons qu'un seul, parce qu'il eut beaucoup de retentissement à l'époque dont nous parlons, et qu'un peu de ridicule fut, cette fois du moins, la seule punition de sa détestable manie. Par une prévoyance qui, chez un autre, eût passé pour philosophique, mais qui, chez lui, n'était qu'un nouvel appel à l'attention publique, M. d'Ar... s'était fait construire un cercueil en bois précieux d'un très-beau travail; comme un trappiste, il le gardait soigneusement près de son lit dans sa chambre à coucher. Un jour donc qu'il le montrait avec ostentation aux nombreux visiteurs qu'attirait chez lui sa réputation d'originalité, et que l'un d'eux avait paru douter que cette espèce de coffre étroit fût assez vaste pour sa destination, il voulut, pour convaincre les incrédules, s'y coucher tout de son long; mais à peine y était-il installé qu'un ressort caché ayant fait abaisser le couvercle, il se trouva renfermé hermétiquement sans avoir pu prévoir cet incident. On cherche aussitôt les moyens de le délivrer; mais le cercueil fermait par une serrure dont le propriétaire seul connaissait le secret, et la seule clef qui l'ouvrait avait été oubliée dans un voyage qu'il avait fait quelques jours auparavant à sa campagne, située près de Mons, à dix lieues de Bruxelles. Il fallut envoyer un exprès pour la chercher, et le malheureux M. d'Ar... resta renfermé dans son cercueil pendant sept ou huit heures, jusqu'au retour du messager. On peut penser si cette aventure, qui s'était passée au moment d'une visite officielle et presque sous les yeux du préfet, divertit pendant quelques jours les salons de la ville.

Belgique pour se rendre aux armées du Rhin et de la Hollande, complétaient cette réunion brillante, qui communiquait à la ville de Bruxelles une animation et un entrain qu'elle avait à peine connus quand elle était le siége d'une cour souveraine.

Le préfet, par sa noble hospitalité, par la variété de ses connaissances, par l'intérêt que donnaient à sa conversation les événements dont il avait été le témoin, et ceux auxquels il avait pris part, ses voyages, les relations qu'il avait eues avec les personnages les plus remarquables de son temps, formait entre tous les éléments de cette société nouvelle une espèce de ciment moral qui en réunissait les parties diverses et les forçait à se rapprocher et à se confondre. L'urbanité de ses manières, sa politesse exquise, mettaient chacun à son aise auprès de lui, sans faire jamais oublier la considération due à son rang et à son caractère. C'était le type le plus parfait du véritable homme d'Etat appelé à remplir une mission telle que celle qui lui était dévolue. Les décrets de la Convention avaient prononcé la réunion des provinces belges au territoire de la République, mais un problème plus difficile, et qui n'avait point encore été tenté, restait à résoudre, c'était d'opérer la fusion complète des deux nationalités et d'amalgamer dans une même famille, animée désormais de la même vie, unie par les mêmes intérêts, les vainqueurs et les vaincus. Personne ne convenait mieux que M. de Pontécoulant, par la modération de son caractère, par les hautes facultés de son esprit bienveillant, à ce rôle de conciliateur, qui devait être le premier devoir de tout habile administrateur dans ces provinces que le

droit de conquête venait de livrer à notre domination, et l'on peut dire que sa présence à Bruxelles, à cette époque de transition, contribua, autant et plus peut-être encore que le prestige et la gloire de nos armes, à faire aimer le nom français dans ces contrées où il avait été si long-temps un objet de terreur et à préparer l'union intime de deux peuples que la nature avait rapprochés autant que la similitude du langage, des mœurs et d'une commune origine. Ces liens, resserrés par ses mains habiles, étaient devenus si solides au bout de quelques années, qu'il n'a fallu rien moins que les catastrophes de 1814 et de 1815 pour en briser l'étreinte et pour séparer encore une fois deux peuples que la Providence a destinés, sans doute, dans un avenir plus ou moins éloigné, à une fusion complète.

Cependant bien des maux restaient encore à réparer dans ces contrées que le sort de la guerre venait de donner à la France. Après avoir supporté pendant sept années toutes les calamités de l'invasion et de l'occupation étrangère, dévastée et rançonnée tour à tour par les partis contraires, la malheureuse Belgique avait été traitée par ses nouveaux maîtres plutôt en pays conquis qu'en province française. Elle avait eu à souffrir ensuite les vexations et les dilapidations du Directoire, qui avait étendu à tous les nouveaux États soumis à son influence, les lois de confiscation et d'expropriation, qui étaient la base de son système financier. Le désordre régnait dans toutes les parties du service. M. de Pontécoulant, par une administration vigilante, par une probité sévère dans les transactions, s'appliqua à rassurer tous les intérêts, à ranimer partout le tra-

vail et la confiance. Les édifices publics furent relevés, le culte rétabli, les églises rendues à leur sainte destination; le service des hôpitaux fut assuré, les sœurs de Charité rappelées au chevet du lit des malades, purent reprendre sans crainte leurs pieuses fonctions. Les routes, depuis longtemps négligées, furent reconstruites dans toute l'étendue du département, les voleurs qui les infestaient disparurent comme par enchantement; et bientôt même, comme nous le lisons dans une statistique du département pour l'année 1803, les sombres sentiers de la forêt de Soignes, qui avaient longtemps offert un refuge impénétrable à des bandes de chauffeurs et de brigands, dont le nom seul répandait l'épouvante jusqu'aux portes de Bruxelles, furent rendus à une sécurité complète, et n'abritèrent plus sous leurs chênes séculaires que les *innocents rendez-vous des poëtes, des amants ou des promeneurs oisifs attirés par la fraicheurs de leurs épais ombrages.*

Mais un objet d'une nature plus délicate, et qui demandait une main à la fois ferme, énergique et persévérante, réclama bientôt toute l'attention de l'habile administrateur du département de la Dyle. Il avait été frappé, dès son entrée sur son territoire, du développement déplorable qu'avait pris dans ces contrées, soumises si longtemps à la domination autrichienne, l'une des plaies les plus honteuses qui rongent encore le corps social, la mendicité. Cette lèpre paraissait d'autant plus difficile à extirper qu'elle s'était perpétuée dans les provinces de l'ancien Brabant, par l'habitude, par le temps et par la longue tolérance de l'autorité, et qu'elle avait pris même sous la domina-

tion espagnole tous les caractères d'un préjugé religieux. Mais les difficultés d'une entreprise, que les citoyens les plus recommandables lui représentaient comme hérissée d'obstacles insurmontables, n'avaient fait qu'exciter le zèle de M. de Pontécoulant; il savait que rien n'est impossible à l'homme de bien avec une volonté ferme et une courageuse persévérance, et il avait résolu d'éteindre la mendicité dans ces contrées même où elle avait pris tous les caractères d'une maladie endémique et où l'on avait pu dire, sans exagération, qu'une moitié de la population demandait l'aumône à l'autre. C'était donc un problème aussi vaste que difficile que s'était proposé le préfet de la Dyle, mais dont la solution intéressait l'avenir de toutes les sociétés civilisées. Cependant avant de songer à interdire à ce peuple de mendiants qui couvraient les grandes routes ou qui encombraient les rues et les places de toutes les villes de la Belgique, le droit d'étaler leur misère ou leurs plaies saignantes sur la voie publique, M. de Pontécoulant avait senti que l'humanité exigeait, auparavant, de l'administration la création de maisons de refuge où toutes les misères fussent recueillies et où tous les besoins de la nature souffrante fussent soulagés. Il avait donc affecté dans chacun des hôpitaux de la ville de Bruxelles des ateliers de travail aux pauvres valides et des asiles spéciaux aux vieillards et aux infirmes. La charité privée, cependant, n'était pas déshéritée du droit qui lui appartient de secourir l'infortune, et les aumônes volontaires, recueillies par des mains bienfaisantes, servaient à adoucir le sort des malheureux retenus temporairement ou pour un temps

indéfini dans ces salles d'asile. Ces institutions philanthropiques eurent pour résultat de faire disparaître, en quelques années, la mendicité dans toute l'étendue du département soumis à son administration, sans que l'humanité eût à gémir de la rigueur de la loi, et elles ont été imitées depuis dans toutes les contrées où le législateur s'est proposé de moraliser l'homme par le travail et de le rendre au sentiment de sa dignité morale en lui apprenant à se suffire à lui-même. La maison centrale de Vilvorde, qui servait de prison et de maison de correction pour les malfaiteurs, reçut une organisation spéciale appropriée à la même destination, et ce bel établissement, qui subsiste encore aujourd'hui, et dont M. de Pontécoulant fut le fondateur, a servi depuis de modèle à tous les établissements semblables institués pour le même but dans différentes contrées du continent et jusque dans les provinces les plus reculées de l'Amérique du Nord[1], mais nulle part il n'a été surpassé.

Cependant, après avoir satisfait avec autant d'habileté que de prévoyance à tout ce qu'exigeaient les besoins généraux du beau département confié à ses soins, il restait à l'administrateur éclairé qui venait d'en prendre la direction, bien des blessures particulières à fermer, bien des injustices à réparer dans ces malheureuses provinces exposées si longtemps à toutes les dévastations de la conquête et aux spoliations du régime directorial. Nulle part les lois cruelles, qui pesaient sur les émigrés

[1] Il a été fondé, en 1820, un établissement semblable, sur le plan de celui de Vilvorde et sur les renseignements donnés par M. de Pontécoulant, dans la province du *Connecticut*.

et qui frappaient leurs biens de confiscation et leurs parents d'ostracisme, n'avaient été appliquées avec plus de rigueur et moins de discernement. Un grand nombre des familles les plus considérables du pays, avaient été obligées de quitter la Belgique pour se soustraire aux persécutions dont elles étaient l'objet, ou à l'accusation banale d'attachement à l'ancien gouvernement. Les commissaires du Directoire étaient aussitôt accourus, comme des loups affamés, pour se saisir de la riche proie que la défiance et la peur allaient livrer à leur avidité. Les hôtels des absents avaient été pillés, leurs biens dévastés; c'était toujours la pratique des hommes de 93, on forçait, par la terreur et les mauvais traitements, les plus riches citoyens à abandonner leur patrie, et l'on venait ensuite, au nom du code féroce qui pesait sur l'émigration, s'emparer de leurs dépouilles. M. de Pontécoulant commença par renvoyer à Paris tous ces agents subalternes, qui s'étaient habitués à regarder la malheureuse Belgique comme une province conquise qu'on pouvait tailler et pressurer à merci. Secondant les nobles intentions du Premier Consul, il proclama une amnistie générale pour toutes les fautes et les erreurs commises pendant les troubles révolutionnaires, la suppression de tous les tribunaux d'exception, la remise de toutes les peines prononcées sans jugement contradictoire; il annonça enfin que nul ne serait poursuivi désormais pour ses opinions politiques et religieuses, et que les actes seuls seraient passibles de la vindicte de la loi. Encouragé par le caractère éminemment religieux des peuples de l'ancien Brabant, en même temps qu'il relevait dans toute l'étendue du département les autels du

culte catholique, dont la profanation les avait profondément blessés, il fit cesser les persécutions dirigées contre ses ministres, rappela les prêtres déportés, leur rendit les édifices consacrés à l'exercice de leur sainte mission, et rétablit les fondations pieuses et charitables que la révolution n'avait point encore dissipées ou dénaturées. Les émigrés eux-mêmes, que la loi avait toujours soin d'excepter lorsqu'elle se montrait moins rigoureuse pour toutes les autres infortunes, trouvèrent dans cet esprit de justice et de modération que M. de Pontécoulant avait porté jusque dans le sein de la Convention nationale, les mêmes dispositions à la réconciliation et à l'oubli du passé; et Bruxelles devint bientôt, pour cette classe nombreuse de proscrits, le grand chemin du retour dans la patrie, comme Coblentz avait été celui de l'exil quelques années auparavant. Ceux de ces enfants égarés qui appartenaient spécialement au département de la Dyle, en retrouvant le sol de la patrie, n'eurent point à gémir comme tant d'autres d'avoir été dépouillés par elle, et à lui payer le prix de leur rançon; l'administration paternelle qui leur en avait rouvert les portes, s'empressa de lever le séquestre dont le régime révolutionnaire avait frappé leurs biens, et d'effacer jusqu'aux souvenirs des longues persécutions dont ils avaient été l'objet.

Cependant cette œuvre, conseillée à la fois par l'humanité et par la politique, n'avait pas toujours été accomplie sans résistance et sans péril. Plus d'une fois cette noble mission de réparation et d'oubli, que remplissait avec autant de zèle que d'intelligence le préfet de la Dyle, avait éveillé la susceptibilité du ministre de

la police Fouché, et la conduite de M. de Pontécoulant avait été dénoncée au chef du gouvernement comme entachée de réaction et de royalisme. Mais rien n'avait pu le faire dévier de la route qu'il s'était tracée; il avait bravé, à la tête de la police du gouvernement consulaire, l'ancien membre du Comité de salut public, avec la même fermeté qu'il l'avait bravé jadis à la tribune de la Convention; et il faut le dire, il avait trouvé dans les dispositions généreuses du chef du gouvernement lui-même un appui assuré contre les dénonciations de son ministre. Dans les communications particulières qu'il entretenait avec lui, il lui rendait compte des motifs de sa conduite et des règles qui la dirigeaient, et ces motifs étaient toujours complétement approuvés. Tous les préfets de cette époque entretenaient avec le Premier Consul des correspondances semblables et ce n'était pas, sans doute, un des spectacles les moins étranges et les moins curieux de ces temps extraordinaires, que celui du chef d'un grand État conspirant secrètement avec les principaux agents de son gouvernement pour répandre sur les populations tous les bienfaits de la justice et de la clémence, à l'insu même de ses ministres, et en dépit de leurs vieux instincts révolutionnaires. Le calme et la prospérité que quelques années d'une administration si loyale et si bienfaisante avaient rendus à ce département devenu l'un des plus riches de la France, auraient partout sans doute mérité à celui qui la dirigeait le juste tribut de la reconnaissance populaire, mais ces bienfaits étaient mieux sentis encore dans une province qui avait eu tant à souffrir des calamités de la guerre ou des exactions du droit de conquête. Aussi ne doit-on pas s'éton-

ner que le nom de l'administrateur habile qui fut appelé le premier à rétablir dans ces malheureuses contrées l'empire de la religion et des lois, y soit resté justement vénéré, et que son souvenir, comme on le verra dans la suite, ait survécu même aux événements funestes qui ont enlevé à la France ces riches provinces achetées par tant de victoires et arrosées du sang de tant de ses enfants.

L'année 1803 fut marquée par un événement qui vint consolider encore les liens d'affection et de reconnaissance qui rattachaient chaque jour plus étroitement le peuple belge à sa nouvelle patrie, et qui rendit la tâche de M. de Pontécoulant plus facile en portant jusqu'à l'enthousiasme l'amour et l'admiration de ces populations, ordinairement si calmes et si peu expansives, mais qui sentent profondément le bien qu'on leur fait, envers le chef glorieux du gouvernement français. Bonaparte, habitué à tout voir par lui-même, et persuadé, d'ailleurs, qu'un des plus sûrs moyens de conquérir l'assentiment des populations pour les grands changements qu'il méditait dans la constitution politique du pays, changement qu'il accomplit, l'année suivante, en abolissant la République et en substituant le régime impérial au gouvernement consulaire, était de se montrer, à leurs yeux, entouré de cette brillante auréole que la victoire récente de Marengo venait d'ajouter sur sa tête aux lauriers de l'Italie et de l'Égypte, avait depuis longtemps formé le projet de visiter les nouveaux départements réunis à la France par les stipulations du traité de Campo-Formio. Ce projet, que des circonstances politiques avaient fait plusieurs fois ajourner, reçut enfin son exécution, et le

2 thermidor an XI (21 juillet 1803), après avoir traversé les départements de la Lys, de l'Escaut et une partie de celui des Deux-Nèthes, le Premier Consul, accompagné de Mme Bonaparte et d'une suite nombreuse, fit son entrée dans l'ancienne capitale des Pays-Bas autrichiens.

Ce voyage de Bonaparte dans ces provinces dont son épée victorieuse venait d'assurer la possession définitive à cette glorieuse nation à laquelle elles se rattachaient par leurs habitudes, par leur langage et par leur antique origine, fut une suite d'ovations et de triomphes continuels, et jamais le roi absolu du plus puissant empire ne reçut, de ses peuples asservis, un accueil plus enthousiaste que celui que trouva le chef électif de la République française dans ces contrées nouvellement conquises, mais que la vue de son premier magistrat semblait enflammer de l'orgueil de lui appartenir. C'est que jamais non plus tant de gloire et de splendeur n'avait entouré un front de trente-quatre ans; en s'emparant de la direction des affaires publiques, cet homme extraordinaire, qu'après ses exploits d'Égypte et d'Italie l'Europe étonnée avait salué comme le génie de la guerre, s'était montré à la fois politique habile, et administrateur consommé. Par lui la paix était rendue au continent, le commerce renaissait, les sciences, les lettres et les arts avaient repris des racines nouvelles sur ce sol fécond qu'ils avaient si longtemps illustré; la religion relevait ses autels; trois années d'un gouvernement ferme et vigilant avaient suffi pour effacer les traces des saturnales de la Révolution, des dilapidations du Directoire et le souvenir même de tant d'illusions enfantées par le désir d'une liberté mal

comprise. La société française, enfin, réorganisée sur des bases nouvelles, semblait sortir des ruines sous lesquelles on avait craint un moment de la voir s'engloutir, pour étonner le monde par la justice de ses lois, et l'éclat de ses lumières comme elle venait de l'éblouir par la supériorité de ses armes. Si cet enthousiasme si exalté, si cette joie délirante, si ces manifestations populaires, si ces discours officiels, où l'on épuisait tout le vocabulaire de la louange et de l'adulation, cortége obligé qui accompagnait à cette époque tous les pas du jeune héros, auquel la France avait remis ses destinées, paraissent aujourd'hui des actes de servilisme, et peut-être de démence aux générations nouvelles qui en entendent le récit, il faut se rappeler que l'on était alors aux premières années du Consulat, que rien encore n'avait terni cette gloire si jeune, si brillante et si pure, et que l'astre de Bonaparte se leva sur la France après la tempête, comme l'aurore d'un beau jour qui ne laisse prévoir à personne les orages qu'il enferme dans son sein. *Ah! si jamais la flatterie fut permise, ou du moins excusable,* a dit un écrivain connu par l'impartialité de ses jugements, *ce fut envers Bonaparte, vainqueur à Marengo, signataire du Concordat, et fondateur du Code civil des Français!!!*

Le Premier Consul venait de visiter Anvers, il arrivait à Bruxelles par la route de Malines et par la magnifique *Allée-Verte,* que les habitants regardent avec raison comme l'un des plus beaux ornements de leur ville, et qui donne à son entrée un air de grandeur et de majesté que n'offre au même degré aucune autre capitale de l'Europe. La maison de détention de Vil-

vorde, auquel le Préfet avait donné récemment, comme nous l'avons dit, une si philanthropique destination, fut le premier établissement que Bonaparte rencontra sur sa route, en franchissant les limites du département de la Dyle ; on lisait cette inscription au-dessus la porte principale :

Dans ces lieux le travail adoucit le malheur,
Et force le méchant à devenir meilleur.

Le Premier Consul s'en fit expliquer le sens, et après avoir félicité le Préfet sur cette institution, à la fois si utile et si morale, il annonça qu'il voulait la voir adoptée dans tous les départements de la France. Des ordres furent en effet donnés pour cet objet aussitôt son retour à Paris; d'autres affaires et les guerres incessantes, surtout, qui signalèrent les années suivantes, en firent ajourner l'exécution; mais on voit que cette idée avait tellement frappé l'esprit de Napoléon, que longtemps après, lorsque la ville de Rome fut devenue le chef-lieu d'un département français, il y prescrivit la création d'établissements semblables à celui de Vilvorde, et que les mêmes moyens, dont M. de Pontécoulant avait le premier donné l'exemple, furent employés par ses ordres pour éteindre la mendicité dans les États Romains, où elle avait pris, sous la même influence d'idées religieuses mal dirigées, un développement aussi affligeant et plus effrayant encore que celui qu'elle avait acquis dans les anciennes provinces de la Belgique.

Le Premier Consul s'avança ensuite vers Bruxelles, au milieu d'un cortége brillant, escorté d'une garde d'honneur dont les plus grands noms du pays avaien

revendiqué la faveur de faire partie et entouré des flots d'une population de plus de 80,000 âmes, qui était venue de la ville et des campagnes voisines pour contempler ce merveilleux spectacle. Il avait, comme à son ordinaire, devancé l'heure pour laquelle son arrivée avait été annoncée; cependant il trouva toutes les autorités civiles et militaires prêtes à le recevoir sous un magnifique arc de triomphe, dressé à l'extrémité du pont de Laeken, qui précède l'Allée-Verte. Cet arc avait été construit sur le modèle de celui de Titus à Rome; les bas-reliefs des quatre façades représentaient les principaux traits de la vie militaire du Premier Consul; sur le frontispice on lisait :

A BONAPARTE VICTORIEUX

LA VILLE DE BRUXELLES RECONNAISSANTE A ÉRIGÉ CET ARC TRIOMPHAL
LE 15 MESSIDOR AN XI.

QU'IL SOIT SURNOMMÉ LE GRAND!

Aux deux côtés de l'arc de triomphe, de vastes amphithéâtres étaient destinés aux dames, et les plus jolies personnes de Bruxelles et des environs s'étaient empressées de prendre possession des places qui leur étaient réservées. On voyait là resplendir comme dans un tableau de Rubens tous ces calmes visages flamands parés de leurs belles couleurs qu'animait encore le triple stimulant du plaisir, de la jeunesse et de la curiosité. Le grand canal, qui borde l'Allée-Verte, était couvert de bâtiments pavoisés dont les mâts et les cordages pliaient sous le poids des spectateurs dont ils étaient chargés. La figure du Premier Consul était calme, grave et réfléchie; ses traits, à cette époque,

avaient la régularité de ces médailles antiques qu'on retrouve sous la poudre des siècles ou dans les cendres de Pompeïa et d'Herculanum. Son costume militaire était de la plus grande simplicité ; ses réponses, aux nombreux discours qu'on lui adressait, étaient toujours justes, pleines d'à-propos, et admirables de précision. Le visage noble et sévère du préfet de la Dyle, s'harmoniait parfaitement avec l'attitude sérieuse de Bonaparte; on eût dit un sénateur romain venant recevoir Trajan, à son entrée dans Rome, après avoir vaincu les Daces, sous l'arc de triomphe, érigé au meilleur de ses prédécesseurs, par l'amour des Romains. Le langage fut digne de la grandeur de la scène, et quoique ces sortes de harangues tirent d'ordinaire leur principal mérite des circonstances, et qu'elles aient entre elles en général un air de famille qui les fait se ressembler à toutes les époques et chez tous les peuples, le discours que le préfet de la Dyle adressa au Premier Consul, dans cette occasion, nous semble se distinguer de cette foule de lieux communs par des traits particuliers qui nous engagent à le reproduire ici. On y remarque une sage ordonnance, un heureux choix d'expressions, un certain parfum d'antiquité qu'on est peu accoutumé à rencontrer dans ce genre de productions; la louange y est ménagée avec art, au lieu d'être pour ainsi dire jetée à la tête du triomphateur, et l'histoire du peuple belge, retracée avec autant de vérité que de concision, offre un tableau qui par ses rapprochements devait flatter à la fois l'orgueil des populations au nom desquelles parlait l'orateur, et le héros auquel il s'adressait :

« Citoyen Premier Consul,

« Après dix siècles de séparation, vous avez réuni la grande famille gauloise. Les Belges y tenaient un rang honorable, vous le leur avez rendu; je ne crains pas d'assurer que vous les en trouverez dignes.

« C'est encore aujourd'hui cette même nation dont l'illustre auteur des *Commentaires* a vanté le courage, le patriotisme et les mœurs, et dont il se plaît à opposer les vertus domestiques aux progrès de la licence romaine.

« La Belgique compte dans ses annales plusieurs époques mémorables, et l'on a remarqué que le nom d'un grand homme s'y trouvait toujours attaché au souvenir d'un grand événement.

« Ce fut en défendant leur pays contre *César* que les Belges immortalisèrent jadis leur défaite.

« C'est sous *Charlemagne* qu'ils furent cités par lui-même comme le peuple le plus belliqueux et le plus policé de l'Europe.

« Le nom de *Charles-Quint* rappelle ici le beau siècle du commerce et des arts.

« Enfin celui de Bonaparte, où se trouvent réunies toutes les idées de gloire et de bonheur, devient pour la Belgique l'irréfragable garant de ses prospérités nouvelles.

« Organe des habitants du département de la Dyle, après vous avoir offert à ce titre, citoyen Premier Consul, un tribut public de respect, de reconnaissance et d'amour, qu'il me soit permis de séparer un instant mon hommage, et daignez accueillir les respectueuses félicitations d'un de vos plus anciens admirateurs. »

Le Premier Consul, dont l'accueil plein de bienveillance et d'affabilité, avait assez montré à M. de Pontécoulant qu'il n'avait point oublié, en montant au faîte du pouvoir, ces temps qu'il venait de lui rappeler avec autant de réserve que de délicatesse, où ils s'étaient trouvés mutuellement dans une position si différente, répondit à ce discours par des paroles pleines de justesse et d'à-propos, avec cette rapidité d'élocution saccadée qui montrait la spontanéité de ses idées et faisait le caractère distinctif de son éloquence. Après avoir montré qu'il avait su apprécier l'heureuse révolution qu'une administration aussi vigilante qu'éclairée avait opérée dans la situation du département confié à ses soins : « Oui, Monsieur le Préfet, dit-il en terminant, c'est avec plaisir que je viens d'entendre, par votre organe, l'expression des sentiments affectueux des Corps administratifs de ce Département au nom desquels vous parlez, et soyez convaincu que c'est avec un plaisir plus grand encore que je reçois l'assurance de *vos sentiments personnels,* dont votre conduite administrative me donne depuis longtemps les preuves. »

Le cortége ensuite entra dans la ville. Le clergé était sorti en pompe, et bannières déployées, sous le parvis de l'église de Sainte-Gudule, cette antique métropole du Brabant, si longtemps déserte ou abandonnée aux plus vils usages[1], pour saluer à son passage le restaurateur du culte catholique. Il avait promis aux magistrats des tribunaux civils et criminels un Code de lois qui faisait en ce moment l'objet de ses méditations, et

[1] L'église de Sainte-Gudule avait servi pendant la Révolution de magasin à fourrages.

devait remplacer ce dédale inextricable de coutumes et d'usages dans lequel s'égaraient les plus savants jurisconsultes. Aux sociétés savantes il avait annoncé une complète réorganisation de l'instruction publique, uniforme pour toutes les parties du territoire de la République, et le rétablissement, sur des bases nouvelles, de l'ancienne université de Paris. C'était l'œuvre entière de Charlemagne, reprise par une main non moins puissante, mais étayée de toutes les lumières du XIX[e] siècle.

Après avoir pris quelques heures de repos, le Premier Consul et M[me] Bonaparte parurent au théâtre de la Monnaie, leur présence excita un enthousiasme général. Talma jouait *Cinna*, et une petite pièce de circonstance, destinée à célébrer l'arrivée dans Bruxelles de ses illustres hôtes[1], complétait le spectacle. Un bal au Wauxhall, précédé d'un splendide feu d'artifice, termina la soirée.

Les jours qui suivirent l'entrée du Premier Consul dans le chef-lieu du département de la Dyle, furent consacrés à visiter tous les établissements d'utilité publique. L'hôtel de ville, l'hôtel des monnaies, les musées, les hôpitaux, les manufactures, les fabriques, les plus simples ateliers, recommandés par quelques innovations heureuses, furent successivement honorés de sa présence, et partout il laissait ceux qui l'approchaient, émerveillés de ses connaissances variées, de son aptitude à tirer d'immenses effets des causes les plus simples, des inépuisables ressources, enfin, de son génie

[1] La pièce se nommait *la Joyeuse entrée;* elle avait été composée par M. de Jouy, depuis membre de l'Académie française, attaché alors à la préfecture de Bruxelles, comme on le verra plus loin.

organisateur. On voyait avec étonnement cet homme extraordinaire, dont tant de peuples attendaient l'arrêt de leur destinée, s'informer avec curiosité des détails les plus vulgaires, entrer avec intérêt dans les explications les plus étrangères en apparence à ses occupations habituelles et prodiguer d'utiles conseils ou des encouragements éclairés à toutes les industries qui pouvaient contribuer à la gloire ou à la prospérité du pays. Dans les riches manufactures de draps, dont les progrès successifs étaient l'un des plus beaux titres de l'orgueil national, il s'était montré au courant de tous les procédés de la fabrication, et à ceux qui en témoignaient quelque surprise, il avait rappelé que les filles de Charlemagne employaient, dit-on, plusieurs heures par jour à travailler la laine sur des métiers venus de Flandre, alors que ce genre d'industrie était à peine connu du reste de l'Europe. Il avait visité ensuite les ateliers de carrosserie des frères Simon, renommés à cette époque, sur tout le continent, par l'élégance des formes, la légèreté et la solidité de leurs produits, et qui seuls pouvaient soutenir la concurrence avec tout ce que la mode avait eu jusque-là l'habitude d'emprunter à l'Angleterre; il avait fait chez eux d'importantes commandes pour sa maison et pour celle de Mme Bonaparte. Mais une industrie pour laquelle il avait montré un intérêt tout particulier, et qu'il s'était plu à encourager par des rémunérations d'une munificence aussi large qu'éclairée, était celle de la fabrication de dentelles, spécialité qui appartenait depuis longtems à la Flandre, et dont les produits, pour la richesse et l'élégance du dessin, pour le goût et la perfection du travail, n'avaient

à craindre de rivalité ni sur le continent ni de l'autre côté du détroit. Dans les ateleliers de Mme V..., il s'était fait montrer les ouvrières qui avaient exécuté un riche voile de dentelles, du travail le plus merveilleux, que des jeunes filles, appartenant aux premières familles de la ville, avaient présenté à Mme Bonaparte à son entrée dans Bruxelles, et leur avait laissé, par ses encouragements et ses libéralités, des témoignages non équivoques de sa satisfaction. Cette action très-simple, et qui du reste était dans ses habitudes, amena entre le Premier Consul et Mme Bonaparte une petite scène qu'il ne sera pas hors de propos de rapporter ici, pour mieux démontrer ce que nous avons dit plus haut de la variété des connaissances de cet homme prodigieux, et des grandes vues qui dirigeaient toutes ses actions, même les plus indifférentes en apparence. Comme, de retour à l'hôtel de la préfecture où le Premier Consul avait fixé sa résidence, Mme Bonaparte s'entretenait avec les personnes qui l'avaient accompagnée dans cette visite, de la rare perfection des objets qui venaient d'être étalés sous leurs yeux, et de la munificence vraiment princière avec laquelle le Premier Consul avait encouragé des travaux qui semblaient ne s'adresser qu'aux classes supérieures de la société : « Ce n'est pas sous ce point de vue seulement, dit Bonaparte, qu'il faut considérer cette fabrication, mais sous le rapport de l'occupation qu'elle procure à une partie notable de la population, dont les moyens d'existence sont bornés aux travaux sédentaires. Ce que j'estime surtout dans ce genre d'industrie et ce qui le rend précieux à mes yeux, c'est qu'il est uniquement exercé par des femmes ;

il en occupe plus de neuf ou dix mille dans la seule ville de Bruxelles, qui trouvent dans ce travail les moyens de se nourrir, de se vêtir et d'élever leur famille. Une seconde considération qui doit lui mériter les encouragements de tout administrateur éclairé, c'est que la matière première se recueille sur les lieux mêmes et dans les départements réunis, et que ses produits empruntent leur valeur presque tout entière de la main-d'œuvre. En effet, de toutes les industries inventées par le génie de l'homme, il n'y en a peut-être pas une qui produise de plus importants résultats avec de plus faibles moyens. En voulez-vous la preuve, continua le Premier Consul, en se tournant vers Mme Bonaparte qui le regardait avec étonnement, voyez plutôt ce voile qui vous a été offert hier par les jeunes filles de la ville, et que vous avez cru payer généreusement par un de vos plus gracieux sourires, savez-vous sa valeur? Il ne vaut pas moins *de cent cinquante à deux cent mille francs!*... Eh bien! il a coûté au fabricant en déboursé de matière première *douze* à *quinze* francs tout au plus; » et comme chacun se récriait sur l'exactitude d'une telle appréciation, « Mon Dieu! dit le Premier Consul, le calcul est bien simple et chacun de vous peut le vérifier :

« Une livre de lin qui n'occupait pas sur pied plus de deux mètres carrés de surface, et qui s'est vendue en herbe *dix* ou *douze* francs au plus, peut, après avoir été filée, s'élever au prix de 2,400 fr. Il entre une once environ de ce fil dans un tissu de dentelles qui se vend, prix courant, 3,000 fr. Ainsi la main-d'œuvre dans ce genre de fabrication, avec une quantité de matière pre-

mière de la valeur de 12 fr. au plus, obtient des produits qui représentent un capital de 48,000 fr. »

C'est ainsi que ce puissant génie, si merveilleusement organisé, tandis qu'on le croyait exclusivement occupé des profondes méditations de la guerre ou de la politique, montrait à chaque occasion qu'aucune des questions de l'économie sociale, les plus futiles en apparence, ne lui paraissait indigne de son attention, du moment qu'elle pouvait contribuer à la gloire de l'État ou au soulagement des misères des classes inférieures de la société. Aussi le séjour du général Bonaparte dans le chef-lieu du département de la Dyle, séjour que, sur la demande du préfet et comme un témoignage de sa satisfaction, il avait consenti à prolonger de plusieurs jours, au delà du terme qu'il lui avait d'abord fixé dans son itinéraire, loin de diminuer l'enthousiasme qui l'avait accueilli à son arrivée, n'avait fait que porter jusqu'à l'exaltation les sentiments de bonheur et de reconnaissance de ces populations qui le voyaient pour la première fois et qui ne pouvaient se lasser d'admirer toutes les merveilles de cette prodigieuse nature, lorsque, au bout d'une semaine, dont les matinées de chaque journée étaient consacrées aux visites et aux affaires, et les soirées à une suite non interrompue de fêtes brillantes où les grâces de Mme Bonaparte tempéraient ce qu'avait d'un peu sévère en ces occasions la figure toujours mâle et imposante de son auguste époux; le Premier Consul annonça, enfin, que les devoirs du gouvernement le rappelaient dans la capitale de l'Empire. Il ne voulut point, cependant, quitter une ville où il avait reçu un accueil auquel il avait été d'au-

tant plus sensible, que les populations flegmatiques de ces froides contrées, qui touchent à la Germanie, ne sont pas d'ordinaire, comme celles des régions méridionales, prodigues de démonstrations extérieures, sans lui laisser une marque de sa haute satisfaction et lui payer, selon l'usage de ses anciens souverains, son tribut de *joyeuse entrée*. Il fit appeler le préfet dans son cabinet, et après l'avoir de nouveau félicité sur la direction intelligente qu'il avait donnée à toutes les parties de l'administration, il lui demanda de lui indiquer parmi les grâces dont il pouvait disposer, celle qui aurait le plus de prix à ses yeux et qu'il croirait devoir laisser une impression plus durable de son passage dans le cœur des habitants du département de la Dyle. M. de Pontécoulant, pour toute réponse, lui présenta à signer une liste de quatre-vingt-douze habitants du département, éloignés de leur patrie par les événements révolutionnaires, et dont il venait demander, au nom de la province et en son propre nom, comme la plus douce récompense dont le chef de l'Etat pût payer ses services, la radiation définitive de la liste des émigrés. Le moment était mal choisi, le Premier Consul venait de recevoir l'avis d'une nouvelle conspiration tramée contre ses jours, et que la police attribuait, comme d'usage, aux agents des princes et aux machinations de l'Angleterre. « Encore des nobles, encore des aristocrates que vous voulez rappeler, dit Bonaparte irrité, mais prenez-y garde, ce sont autant d'ennemis du régime nouveau que vous introduisez parmi nous, ce sont des difficultés inextricables que vous nous créez. » — « Les mesures semblables que j'ai jusqu'ici

proposées au Premier Consul, répondit M. de Pontécoulant, m'ont toujours réussi : la clémence et l'oubli du passé n'ont-ils pas été la première assise sur laquelle Bonaparte, au 18 brumaire, a fondé son glorieux gouvernement? — Oui, sans doute, répliqua le Premier Consul, mais il faut distinguer; pour les anciennes provinces c'est autre chose, j'ai rouvert les portes de la France à toutes les proscriptions volontaires ou forcées, j'ai voulu qu'il n'existât plus au dehors ou à l'intérieur de la République un *seul condamné sans jugement;* j'ai rayé d'un seul trait de plume cinquante-deux mille quatre-vingt-dix-neuf individus de la liste des émigrés[1], on ne m'accusera donc ni de cruauté ni d'intolérance; mais de quel danger ces hommes pouvaient-ils être pour leur pays? que pouvaient-ils entreprendre? tout au plus quelque complot contre ma personne; je n'exposais que moi, j'ai bravé le danger; mais dans ces provinces où notre domination est encore récente, où notre autorité est à peine reconnue, la politique exige plus de précautions; il ne faut pas donner aux anciens maîtres du pays, le moyen d'y entretenir des intelligences et l'espoir d'y rentrer un jour. Il faut, même pour faire le bien, n'oubliez pas cela, de la modération, de la sagesse et de la prévoyance. » — Bonaparte fit alors plusieurs tours dans son cabinet, et rendu bientôt à son penchant naturel vers la bonté et la clémence lorsque quelque circonstance particulière n'altérait pas son noble caractère : — « Cependant, ajouta-t-il, pour vous prouver, mon cher préfet, toute la confiance que j'ai en vous,

[1] Arrêté du 28 vendémiaire an IX.

je ne veux pas vous désobliger par un refus trop positif, mais sachez bien à quoi je m'expose, Fouché se fâchera tout rouge, vous êtes déjà très-mal dans ses papiers, je vous en avertis. — Oh! répondit M. de Pontécoulant, je puis braver sa colère, car j'aurai auprès du Premier Consul un défenseur plus puissant que son ministre de la police. » Mme Bonaparte entrait en ce moment dans l'appartement. — « Qu'est-ce donc? dit avec son sourire bienveillant l'excellente Joséphine. — Oh! presque rien, répondit le Premier Consul, moitié riant moitié sérieux, encore de vos protégés ordinaires, quatre-vingt-douze émigrés dont on me demande la radiation! — Et vous l'avez accordée? — Pas encore, j'ai besoin d'y réfléchir. — Oh! vous l'accorderez; je vous avais bien dit que la ville de Bruxelles vous porterait bonheur. — Bon! voilà encore de vos idées ordinaires; vous aviez lu cela dans les cartes, n'est-ce pas? ou bien c'est Mlle Lenormant qui vous l'avait prédit! Vous croirez donc toujours à ces charlataneries? j'ai bien envie, pour faire mentir la nécromancie, de refuser ma signature... — Ah! pour cela il est trop tard, dit en intervenant M. de Pontécoulant, j'avais tellement compté sur la clémence du Premier Consul, que la plupart des individus portés sur cette liste sont en route pour rentrer dans leur patrie et s'apprêtent peut-être en ce moment à franchir la frontière. — Eh bien! donc, dit le Premier Consul en reprenant la plume, signons puisqu'il n'y a pas moyen de faire autrement, mais j'en mets, je vous en préviens, toute la responsabilité sur votre tête. » Le travail fut enfin approuvé, c'était un acte de pardon et d'oubli beaucoup plus étendu que M. de Pontécoulant ne l'avait d'abord annoncé; outre les *quatre-*

vingt-douze exilés qui recevaient l'autorisation de rentrer dans leur patrie, le séquestre des biens des anciens employés de la cour de Vienne, qui déclareraient vouloir devenir citoyens français, devait être levé, et ceux qui auraient eu à sacrifier de trop importants intérêts par une telle déclaration, pouvaient déléguer leurs propriétés et leurs droits successifs à un membre de leur famille qui, jouissant du titre de citoyen français, serait constitué leur héritier spécial[1]. On voit que M. de Pontécoulant suivait en cette occasion, dans leur application la plus étendue et à l'égard même d'individus qu'on pouvait regarder comme des étrangers, les principes sacrés du respect de la propriété et de l'abolition de la confiscation, qu'il avait le premier soutenus avec tant d'éclat et fait triompher à la tribune même de la Convention nationale.

Enfin des plans préparés par sa vigilante administration pour l'embellissement de la ville de Bruxelles, plans qui en devaient faire par leur riche ordonnance la seconde ville de l'Empire, comme elle l'est devenue en effet dans la suite après leur entier achèvement, reçurent l'approbation du premier magistrat de la République, et le préfet fut autorisé à lui proposer les moyens les plus prompts pour en assurer l'exécution.

C'est ainsi qu'au début de sa miraculeuse carrière, Napoléon obéissant aux instincts de sa belle nature, aux inspirations d'une épouse dont les grâces seules éga-

[1] On trouve un récit détaillé des faits précédents, si honorables à la fois pour le Premier Consul et pour le préfet de la Dyle, dans une relation authentique du voyage du Premier Consul dans les provinces réunies, imprimé à Bruxelles en 1804.

laient la bonté, et aux sages conseils de quelques hommes éclairés qui exerçaient encore alors sur son esprit un heureux ascendant, marquait partout son passage par sa clémence et par ses bienfaits, tandis que plus tard, lorsque la fortune et la flatterie eurent corrompu les hautes facultés de son génie, il n'apparut plus aux populations effrayées que comme un fléau destructeur qui ne laisse après lui que la ruine et la dévastation.

Ces heureux commencements du Consulat (on ne peut trop le répéter) furent pour la France une époque de grandeur et de prospérité que n'effacèrent jamais dans la suite ni les splendeurs, ni les conquêtes de l'Empire. Enfermée dans ces belles limites du Rhin, des Alpes et des Pyrénées, qu'aucune puissance du continent n'osait plus songer à lui disputer, entourée d'Etats libres qui lui devaient leur existence et qui formaient autour d'elle comme une enceinte infranchissable, elle avait atteint à un degré de gloire et de puissance qu'elle n'avait connu à aucune autre époque de son histoire. Qui donc aurait pu prévoir alors que non loin des murs de cette même cité où le premier magistrat de cette France libre et heureuse venait de recevoir une ovation si chaleureuse et méritée par tant de glorieux travaux, Napoléon livrerait un jour sa dernière bataille et perdrait, en une heure, son armée, sa couronne et ce magnifique héritage que lui avait légué la République? Pour amener un si fatal résultat, il a fallu que la fortune, trop prodigue de ses faveurs, confondît la raison de l'homme prodigieux auquel la nation française avait avec confiance remis ses destinées et lui eût appris à ne plus reconnaître d'autre droit que celui de la force, d'autre loi que son indomptable

volonté. Quelques mois étaient à peine écoulés, depuis ce voyage dans les provinces belges où Bonaparte avait montré tant de clémence et de pitié pour le malheur, lorsque l'Europe apprit avec consternation la catastrophe du duc d'Enghien; ce fut le premier pas qu'il fit sur cette pente funeste d'illégalité et d'injustice qui devait l'entraîner vers l'abîme; l'ambition, l'orgueil, le mépris de l'opinion publique se chargèrent de l'y précipiter.

Cependant cette commotion électrique que la présence de Bonaparte imprimait à tout ce qui se trouvait sur son passage, avait donné à la ville de Bruxelles une splendeur et, pour ainsi dire, une vie nouvelle. On y avait vu accourir à la suite du Premier Consul les premiers artistes que renfermait la capitale. Le célèbre Garat[1], arrivé alors à l'apogée de son talent et qui était en même temps homme de bonne compagnie, conteur agréable, plein de finesse et d'esprit, malgré quelques excentricités par lesquelles il aimait à se singulariser,

[1] Garat, qu'on appelait Garat *le chanteur*, pour le distinguer de son oncle, l'ancien ministre de la justice sous la Convention, devenu sous le régime consulaire membre de l'Institut et sénateur, était le fils aîné de l'un des premiers avocats du barreau de Bordeaux. Un talent naturel et un goût passionné pour la musique l'avaient seuls entraîné dans une carrière artistique, pour laquelle il n'était pas né. C'était d'ailleurs un homme bien élevé, d'une tournure élégante et connu par de nombreux succès auprès des femmes. Guindé et visant à l'effet dans le grand monde, il ne devenait vraiment aimable que dans l'intimité, lorsqu'il se sentait à son aise avec des amis ou des personnes dont la bienveillance lui était connue. Il était inimitable alors, quand, avec un accent gascon, dont son origine méridionale lui donnait l'habitude, il racontait quelqu'anecdote ou quelque piquante repartie de quelqu'un de ses compatriotes des bords de la Garonne; il avait surtout sur la bête du Gévaudan (qui n'était, comme on sait, qu'une invention de Monsieur, frère du Roi, depuis Louis XVIII, de facétieuse imagination dans sa première jeunesse), une histoire qui faisait pâmer de rire ses auditeurs, et qu'on lui redemandait aussi souvent au moins que ses délicieuses romances du *Cid d'Andalousie* ou du *Jeune troubadour!*

était venu prêter son concours aux fêtes splendides données par la ville pour célébrer la présence en ses murs du chef de l'Etat, et le bonheur de retrouver dans le préfet de la Dyle, l'un des témoins de ses premiers succès dans les petits appartements de la Reine Marie-Antoinette, le plaisir de s'entretenir avec lui de ces temps si éloignés déjà par la succession des événements qu'ils semblaient des temps fabuleux, l'avait longtemps retenu dans la capitale des provinces belges et l'y ramena plusieurs fois dans la suite. Mozin qui l'accompagnait sur le piano, Dalvimare avec sa harpe, Dupont avec son cor, se groupaient autour de l'artiste inimitable qu'on appelait le *Dieu du chant* et formaient la réunion la plus complète de supériorités harmoniques qui fût alors dans toute l'Europe. Talma, Mlle Contat, Mme Talma, Mlle Raucourt et tous les premiers sujets du Théâtre-Français avaient été appelés également à donner plusieurs représentations sur le grand théâtre de Bruxelles pendant le séjour du Premier Consul, et l'accueil plein de bienveillance qu'ils avaient reçu du public et dans les salons mêmes de la préfecture[1] les avaient décidés à prendre l'engagement de revenir souvent dans cette ville qui, par son goût et son amour des

[1] Talma, qui était homme de bonne compagnie, et que son talent mettait hors ligne, avait été plusieurs fois invité, pendant son séjour, à la table du préfet, et des contemporains m'ont dit l'avoir souvent entendu, après le dîner, réciter des parties de ses rôles à la grande admiration de tous les assistants. Ce grand tragédien n'avait nul besoin du prestige de la scène; son visage s'imprégnait à sa volonté du caractère propre au personnage qu'il représentait; son geste était irrésistible, et quand en levant le bras il s'écriait :

> Le fils tout dégoûtant du meurtre de son père,
> Et sa tête à la main demandant son salaire!

Chacun était saisi d'un frémissement involontaire; et dans sa main, convulsivement agitée, on croyait voir une tête sanglante. (*Note du Réd.*)

arts, se montrait si digne de l'honneur qu'elle ambitionnait d'être appelée la seconde ville de l'Empire. Son habile administrateur se faisait du concours de tous ces talents, qu'attirait son hospitalité fastueuse, un moyen nouveau d'influence et un lien puissant pour rattacher entre eux tous les membres dispersés de cette société élégante qu'avaient si profondément séparés les commotions révolutionnaires. Plusieurs hommes de mérite, que le respect et l'attachement qu'inspiraient son caractère et ses éminentes vertus avaient décidés à le suivre en Belgique, lui furent aussi d'un merveilleux secours pour cette œuvre de régénération sociale qu'il avait entreprise et qui lui semblait non moins utile que l'ordre et la probité qu'il avait rétablis dans toutes les parties de l'administration, pour faire aimer et respecter le nom de la France dans ces contrées nouvellement soumises à sa domination. Parmi ces utiles collaborateurs, nous citerons d'abord M. Le Gras de Bercagny, secrétaire général de la préfecture. Il avait été recommandé à M. de Pontécoulant par Regnaud de Saint-Jean-d'Angely, dont il était parent par alliance; c'était un homme aimable, bienveillant, de manières distinguées, d'un esprit cultivé par de fortes études, aimant la bonne compagnie et parfaitement convenable pour le rôle de conciliation qui lui était destiné; il a été depuis ministre de la police du royaume de Westphalie et a su mériter l'estime et la confiance générale dans des fonctions où il est difficile d'ordinaire de faire accorder la sévérité des devoirs avec les inspirations d'un cœur honnête et la stricte observation des règles de la justice. Nous citerons encore M. de Jouy, qui est devenu depuis sous l'Empire et

sous la Restauration l'une de nos célébrités littéraires, c'était un homme infatigable à l'ouvrage et fertile en ressources, propre à tous les travaux du cabinet, et dont l'esprit plein d'originalité animait d'une gaieté communicative les salons de la préfecture. Ceux qui n'ont connu M. de Jouy que dans son âge mûr ou par ses œuvres, généralement d'un genre sérieux, auront de la peine à se figurer tout ce que dans sa première jeunesse il apportait d'agrément, de charme, d'entrain vraiment français dans les relations du monde. C'était le trait de Rivarol avec la verve intarissable de Beaumarchais. Tout étonnés, les bons Flamands, habitués depuis si longtemps à la gravité germanique, se pressaient pour l'entendre, qu'il les captivât soit par le récit de quelque épisode dramatique de ses voyages, soit par la discussion de quelque proposition paradoxale qu'il soutenait avec d'autant plus de chaleur et d'esprit qu'elle semblait dans son principe plus contraire aux règles du bon sens et de la raison. Très jeune encore à cette époque, quoiqu'il eût déjà fait plusieurs campagnes dans l'Inde où il avait servi dans le régiment de Luxembourg, et qu'il eût subi sous le régime de la Terreur une violente persécution qui l'avait obligé de se réfugier en Suisse, il venait de quitter l'épée pour la plume et s'était fait connaître par sa participation à quelques productions applaudies sur des scènes inférieures [1].

[1] Nous citerons entre autres *le Tableau des Sabines, la Prisonnière, le Vaudeville au Caire, Comment faire?* parodie de *Misanthropie et Repentir*, de Kotzebue, etc.; toutes ces pièces, de la première jeunesse de E. Jouy, ont été faites avec la collaboration de M. Charles Longchamp, son ami, homme d'ailleurs de beaucoup d'esprit, auquel nous avons dû dans la suite *le Séducteur amoureux* et *Ma tante Aurore*.

Mais M. de Pontécoulant qui avait eu l'occasion de le rencontrer pendant son séjour à Zurich, avait aisément distingué en lui des talents qui devaient un jour lui ouvrir une carrière plus brillante, et, pour l'empêcher de s'égarer dans les obscurs sentiers d'une littérature secondaire, il lui avait proposé de l'accompagner à Bruxelles, où il lui avait confié la direction de l'une des principales divisions des bureaux de la préfecture ; il n'eut qu'à s'applaudir dans la suite d'une collaboration aussi intelligente qu'agréable et facile. Ce fut à Bruxelles, et pendant les loisirs que lui laissaient ses travaux administratifs, que M. de Jouy composa son beau poëme de *la Vestale,* qui lui ouvrit quelques années plus tard les portes de l'Académie française, et c'est peut-être aussi à la société élégante qu'il avait été dès sa jeunesse appelé à fréquenter, que le même écrivain a dû les traits piquants, les fines observations dont il a semé les meilleures pages de son *Ermite de la Chaussée-d'Antin,* ouvrage qui lui a valu, à juste titre, le surnom de l'*Addison français* et qui restera comme le tableau le plus fidèle qui nous ait été transmis de la société française pendant les dernières années du régime impérial.

Ce fut ainsi que s'écoulèrent, entre le travail et de doux loisirs qui servaient encore la politique du gouvernement, cinq des plus belles années de la vie si agitée jusque-là du comte de Pontécoulant. Le sentiment du bien qu'il avait fait dans ces contrées, qu'il avait trouvées en proie à tous les désordres causés par la guerre et les troubles civils, et qui pouvaient lutter désormais de richesse et de prospérité avec les plus belles provinces de l'Empire, lui avait fait supporter

avec résignation les longueurs de ce brillant exil qui l'avait éloigné de Paris et séparé des objets de ses plus chères affections. Il avait perdu son père vers la fin de la Terreur, la hache révolutionnaire l'avait épargné, mais les émotions et les craintes que les dangers de son fils lui avaient causées à cette terrible époque, l'avaient conduit au tombeau dans un âge encore peu avancé. Sa mère vivait encore, et la profonde vénération qu'il avait toujours eue pour elle lui faisait redouter d'abandonner à l'isolement le peu d'années peut-être qui lui étaient comptées et de ne pouvoir se trouver auprès d'elle pour recevoir ses dernières bénédictions. Le soin de sa fortune exigeait impérieusement aussi son retour dans la province où était situé son patrimoine, depuis si longtemps privé de toute surveillance. Tous les frais de représentation, que la politique autant qu'un juste sentiment de sa position exigeaient dans une ville habituée au luxe et qui avait toujours été le séjour d'un prince de la famille impériale sous la domination autrichienne, avaient été supportés sur la fortune personnelle du Préfet de la Dyle; jamais il n'avait voulu demander ni au chef de l'État, ni à aucun de ses ministres, de subvention extraordinaire, même à l'époque du voyage du Premier Consul dans les départements réunis, et l'on sait combien les minces traitements que recevaient alors les préfets et les autres fonctionnaires publics, étaient loin de suffire aux charges qui leur étaient imposées. Aussi, après cinq ans de résidence en Belgique, M. de Pontécoulant se trouvait de plusieurs *centaines de mille* francs moins riche que lorsqu'il y était entré, et si son séjour s'y fût prolongé de quelques an-

nées encore, il n'aurait pas eu même, comme Cincinnatus, la ressource de venir labourer de ses mains le champ paternel, en quittant les fonctions publiques, car une partie de son modeste patrimoine était déjà entamée et l'autre, sans doute, n'aurait pas tardé à subir le même sort. Mais Napoléon, qui venait de placer sur sa tête la couronne impériale, et que sa haute fortune n'avait rendu que plus bienveillant envers tous ceux qui, par leur dévouement ou le hasard des circonstances, avaient contribué à son élévation, n'avait pas oublié l'engagement qu'il avait pris envers M. de Pontécoulant, en lui confiant l'administration du département de la Dyle, de l'appeler au sénat aussitôt qu'il aurait atteint la limite d'âge exigée pour y être admis. Aussi, depuis deux mois à peine le préfet de la Dyle venait d'atteindre sa *quarantième* année, lorsque le *Moniteur officiel* lui annonça qu'il faisait partie d'une promotion de sénateurs datée du 12 pluviôse an XIII (1er février 1805); distinction d'autant plus flatteuse qu'il ne l'avait pas sollicitée et qu'elle l'appelait à entrer dans le premier corps de l'État, en compagnie d'hommes très-recommandables et d'un incontestable mérite. Aucune part, en effet, dans cette promotion, n'avait été donnée à la faveur, chaque nom rappelait d'anciens et d'honorables services, On y comptait deux cardinaux, le cardinal Cambacérès, archevêque de Rouen, et le cardinal Fesch, archevêque de Lyon, oncle de l'Empereur, trois ambassadeurs, M. de Semonville, ambassadeur à La Haye, le général Beurnonville, à Madrid, M. Daguesseau, ministre plénipotentiaire près S. M. le roi de Danemark, six généraux de division ou inspecteurs généraux d'armes spéciales, les gé-

néraux *Valence*, *Hédouville*, *Caulaincourt*, *Gouvion*, *Ferino*, *Dambarère*. M. de Pontécoulant était le seul préfet dont le nom figurât sur cette honorable liste, et l'Empereur avait voulu, par cette exception toute personnelle, lui montrer le cas qu'il faisait de son mérite et de son caractère. On ne prodiguait pas alors, comme on l'a fait depuis, cette haute dignité de sénateur, qui ne devrait être jamais que la récompense de services éminents rendus au pays, et personne n'a mieux connu que Napoléon l'art de relever l'éclat des institutions nouvelles qu'il avait fondées et de donner du prix aux récompenses qu'il accordait en s'en montrant économe et en apportant dans leur distribution le plus équitable discernement.

Après avoir remis les rênes de l'administration, dont il avait lui-même créé la tous les ressorts et qu'il avait dirigée pendant cinq années avec autant d'habileté que de succès, aux mains de son successeur, M. Chaban, homme intègre, laborieux et très-capable de mener à bonne fin l'œuvre de fusion politique si heureusement commencée, M. de Pontécoulant quitta, le 15 février 1805, ces belles provinces, précieuses conquêtes de notre révolution, rattachées désormais à leurs nouveaux maîtres par des liens solides et qu'on pouvait croire indissolubles, tant les mœurs, la langue et l'esprit français avaient profondément pénétré dans toutes les classes de la population belge.

M. de Pontécoulant emportait avec lui d'unanimes regrets. Dans chacune des communes qu'il traversait, les autorités et les simples citoyens s'empressaient de lui apporter les témoignages d'une reconnaissance cha-

leureusement exprimée, et ce n'étaient pas là les vaines démonstrations que l'usage commande envers un pouvoir qui s'éloigne, et dont bientôt de nouveaux intérêts emportent jusqu'au souvenir; M. de Pontécoulant, pour le malheur de la France, put, quelques années plus tard, faire l'épreuve de leur sincérité. En effet, lorsqu'en 1814, aux jours de nos revers, il fut envoyé par Napoléon, vaincu, mais non découragé, pour demander de nouveaux sacrifices à ce peuple si loyal et si brave, et solliciter son concours dans la lutte suprême qu'il allait soutenir contre l'Europe entière soulevée contre lui, il le retrouva fidèle jusqu'à la dernière heure, fermant l'oreille aux promesses corruptrices de la coalition, et prêt à s'interposer comme un dernier rempart entre la France et ses ennemis qui étaient devenus les siens, tant la cause de la nation belge semblait désormais mêlée et identifiée à celle de la nation française.

Mais n'anticipons pas sur ces cruels souvenirs et arrêtons-nous encore un moment sur ces beaux commencements du règne de Napoléon, que les étonnantes prospérités de l'année 1805 allaient porter à l'apogée de la grandeur et de la gloire.

CHAPITRE II.

M. de Pontécoulant prend place au Sénat. — Rôle attribué à ce premier Corps de l'État dans les constitutions impériales ; mutisme auquel il est condamné. — Le comte de Pontécoulant dégoûté du vide de ses fonctions, se décide à accompagner en Turquie le général Sébastiani, nommé ambassadeur de France près la Sublime-Porte. — Mission spéciale qui lui est confiée par l'Empereur. — Il prend sa route par Venise, Vienne et Bucharest. — Il s'embarque à Kilia, petit port, situé sur la mer Noire, à l'embouchure du Danube. — Aspect de Constantinople en sortant du Bosphore de Thrace. — Portrait de Sélim III, qui occupait à cette époque le trône du Grand-Seigneur. — Ses efforts pour introduire des réformes dans ses États. — Son penchant pour la France et son admiration pour Napoléon combattus par l'ascendant de ses ministres. — Conduite prudente du général Sébastiani. — Changement subit survenu dans la politique européenne; à l'instigation de l'Angleterre, la Prusse et la Russie déclarent la guerre à la France. — Le général Sébastiani décide le sultan Sélim à se déclarer en sa faveur et à contracter avec l'Empereur Napoléon un traité d'alliance offensive et défensive. — La Turquie déclare la guerre à la Russie avec toute la solennité d'usage, l'étendard de Mahomet est déployé dans la mosquée et promené avec pompe dans les rues de Constantinople. L'Angleterre, inquiète de la prépondérance de l'influence française à Constantinople, fait appuyer, par l'envoi d'une flotte à l'embouchure du Bosphore, les remontrances que son ambassadeur a ordre de faire au sultan Sélim. — Le général Sébastiani décide le Divan à répondre avec énergie aux exigences de l'ambassadeur britannique. — Préparatifs de résistance ; ravitaillement des deux châteaux qui défendent l'entrée du détroit des Dardanelles. — L'amiral Duckworth profite d'un vent favorable, franchit de vive force le détroit et entre dans la mer de Marmara. — Epouvante que la vue d'une flotte anglaise, sous les murs de Constantinople, répand dans toutes les classes de la population musulmane. — L'amiral fait présenter au Grand-Seigneur l'*ultimatum* de son gouvernement. — Le général Sébastiani, accompagné de M. de Pontécoulant et de ses secrétaires d'ambassade, se rend auprès du divan, et le décide par son attitude énergique à une défense vigoureuse. — Armement des murs de Constantinople sous la direction des jeunes de langue et des diplomates attachés à l'ambassade. — M. de Pontécoulant est chargé de la construction d'une batterie destinée à fermer l'entrée du Bosphore de Thrace. — Le sultan Sélim visite les ouvrages et fait remettre à M. de Pontécoulant une bourse de séquins en témoignage de sa satisfaction. — L'amiral Duckworth perd un temps précieux en pourparlers et négociations inutiles. — Sorti enfin de sa longue inaction, il s'approche des murs de Constantinople qu'il menace d'un bombardement si satisfaction n'est pas immédiatement donnée à son *ultimatum*. — Quelques boulets répondent à cette sommation, et la crainte d'exposer son escadre au feu de huit cents pièces de canon qui hérissent les murs de Constantinople, change tout à coup les résolutions de l'amiral anglais; il se décide à une prudente retraite. — Pertes qu'il éprouve en repassant le détroit des Dardanelles remis en état de défense par les ingénieurs français. — Le sultan Sélim reçoit en audience solennelle tous les Français qui ont pris part à

la défense de la capitale de son empire; M. de Pontécoulant, en récompense de ses services, reçoit de ses mains la décoration de commandeur de l'ordre du Croissant. — Satisfaction témoignée par Napoléon à la nouvelle de la retraite de l'escadre anglaise et de la délivrance de Constantinople. — Mesures qu'il ordonne pour mettre désormais cette capitale de l'empire ottoman à l'abri de toute insulte. — Arrivée à Constantinople de plusieurs officiers d'artillerie et de génie, détachés de l'armée de Dalmatie et parmi lesquels on remarque un jeune colonel qui fut depuis le général Foy. — M. de Pontécoulant forme le projet de quitter Constantinople pour rentrer en France. — Il est retenu par la perte que fait l'ambassadeur de son épouse, morte en couches à la suite des émotions du siége dont elle avait voulu partager les dangers avec son mari et ses compatriotes. — M. de Pontécoulant accompagne le général Sébastiani dans une tournée qu'il fait sur les bord de la mer Noire où les médecins l'ont envoyé pour refaire sa santé. — M. de Pontécoulant quitte Constantinople; touchants adieux du général Sébastiani; il demande à son amitié de bénir sa fille, orpheline dès le berceau, et qui fut depuis la duchesse de Praslin. — Attaque de l'escorte de M. de Pontécoulant par une troupe de brigands dans les montagnes de la Romélie. — Arrivée au camp du Grand-Visir qui commande l'armée du Danube. — Portrait de ce visir et de Mustapha Baïractar, pacha de Routschouk. — Révolution survenue à Constantinople; le sultan Sélim III est détrôné par son neveu Mustapha IV et jeté dans un profond cachot. — Mustapha Baïractar embrasse en secret le parti de Sélim, et jure de le venger; profonde dissimulation dont il couvre ses desseins. — Joie que répand dans l'armée du Grand-Visir la nouvelle de la victoire de Friedland et de la marche de Napoléon sur Tilsitt. — M. de Pontécoulant poursuit son voyage et rentre dans Paris le 19 juin 1807.

M. de Pontécoulant avait retrouvé au palais du Luxembourg, où siégeait le Sénat, ses anciens collègues de la Convention, Boissy-d'Anglas et Lanjuinais, avec lesquels il avait livré à l'anarchie et à l'esprit révolutionnaire de si furieux combats, au nom de la justice et de la vraie liberté. Hélas! ces deux divinités tutélaires n'étaient guère plus respectées sous le nouvel empire qu'elles ne l'avaient été aux plus mauvais jours du règne de la terreur, mais les temps étaient changés. Les Français, toujours épris de l'éclat et de la gloire, semblaient accepter avec enthousiasme le joug qui leur avait été imposé par une main victorieuse, et ils se résignaient à servir sous un maître qui avait forcé l'Europe entière à reconnaître la suprématie de la France. Ce n'étaient pas là, sans doute, les institutions sages et modérées que M. de Pontécoulant et ses amis avaient rêvées à l'aurore de la

révolution, mais quelques-uns des principes de 89 avaient survécu du moins au naufrage des libertés publiques : l'abolition des priviléges, l'égalité devant la loi, l'exacte division des pouvoirs, le respect de la propriété, la liberté de conscience, enfin l'égale admissibilité des citoyens, sans distinction de rang ou de naissance, à tous les emplois, de même qu'ils étaient appelés à contribuer également aux charges de l'État et à participer à sa défense, paraissaient des conquêtes désormais acquises sans retour à la nation française, et si bien consacrées que tout gouvernement, quelle que fût sa forme et son origine, qui voudrait désormais s'établir chez elle d'une manière durable, serait obligé de les reconnaître et de les respecter.

Le prestige de la fortune de Napoléon, qui alors atteignait à son plus grand éclat, avait d'ailleurs tellement fasciné tous les yeux, que celui qui aurait tenté d'en signaler le danger et d'en prévoir le triste retour, eût passé pour l'un de ces rêveurs incorrigibles que les désordres de la Révolution et les crimes de l'anarchie n'avaient pu ni instruire ni éclairer. M. de Pontécoulant s'en remettant aux événements du soin de faire naître le temps des sages conseils et des avertissements opportuns, que de sinistres pronostics pouvaient déjà faire présager, se résigna donc à venir prendre sa place dans ce Sénat taciturne, institution bizarre composée avec un soin scrupuleux par le chef de l'État, des hommes les plus éminents et les plus éclairés du pays, pour ne leur demander, au lieu de discussions lumineuses et de conseils salutaires, qu'une approbation aveugle de tous ses actes et une obéissance servile et silencieuse.

Cependant le nouveau sénateur se sentait encore trop d'activité dans l'esprit, pour que la nullité et le mutisme auxquels le condamnaient ses nouvelles fonctions, tout honorables qu'elles fussent, pussent être acceptées par lui avec une complète résignation, et sans un retour involontaire vers les agitations de sa vie antérieure, souvent laborieuse il est vrai, mais toujours si utilement employée pour la chose publique. Depuis longtemps il avait formé le projet d'un voyage en Turquie; outre l'intérêt qui le portait à étudier moins superficiellement que dans les livres une nation qui, singulièrement placée sur les limites de l'Europe et de l'Asie, conservait encore, à cette époque, l'empreinte de ses mœurs originales au milieu de la transformation générale qu'avaient subie celles de toutes les autres puissances du continent, c'était aussi un vœu de sa jeunesse, une sorte de pèlerinage consacré dans sa famille qu'il se proposait d'accomplir. L'un de ses oncles, le baron de Pontécoulant, frère du marquis, et, comme lui, officier supérieur aux gardes du corps, avait suivi, sous le règne de Louis XV, M. le comte de Saint-Priest dans son ambassade à Constantinople, et les récits du voyageur à son retour dans ses foyers, les aventures dont il avait été l'un des principaux acteurs[1], avait vivement excité l'intérêt de son jeune neveu. Aussi M. de Pontécoulant s'était-il promis de compléter par cette course en Orient l'exploration qu'il avait entreprise au début de sa carrière, des principales capitales de l'Europe, aussitôt que les événements politiques et le soin des affaires publiques lui laisseraient

[1] *Mémoires du baron de Tott*, t. II, p. 66.

quelques moments de loisir. Une circonstance particulière vint tout à coup hâter et favoriser en même temps l'exécution de ce projet; le général Sébastiani, son ami, au commencement du mois de mai 1806, fut nommé à l'ambassade de Constantinople. Cette mission était plus militaire encore que politique; l'Empereur Napoléon, que les brillants succès de la campagne d'Austerlitz et la paix glorieuse qui en avait été la suite, n'avaient point aveuglé sur les mauvaises intentions de la Russie et sur les obstacles que cette puissance pourrait mettre un jour à ses projets de suprématie européenne, avait senti qu'il serait d'une sage prévoyance de préparer de loin une puissante diversion et de lui créer des embarras qui l'occupassent assez chez elle pour l'empêcher d'entrer dans une nouvelle coalition, si l'Angleterre, par ses intrigues, réussissait à troubler de nouveau la paix qui venait d'être rendue au continent. Napoléon, qui ne négligeait jamais aucun des plus minces détails qui pouvaient contribuer au succès de ses vastes desseins, et qui excellait surtout dans le choix des hommes qui devaient concourir à leur acomplissement, voulait, en envoyant un militaire d'un rang élevé, et qui venait de se distinguer dans la dernière campagne, auprès de la Sublime-Porte, donner non-seulement au Grand-Seigneur une marque du haut prix qu'il attachait à maintenir avec lui des rapports d'estime et de bonne amitié, mais encore lui fournir, en cas de besoin, un guide capable de le diriger dans l'organisation de ses armées et de les mettre en état de lutter, sans trop de désavantage, contre les troupes européennes. L'Empereur Napoléon avait donc résolu de donner à cette mission du général

Sébastiani tout l'éclat qu'exigeait son importance, et de lui concilier, par la nombreuse suite qui devait l'accompagner, la bienveillance que les peuples d'Orient sont toujours disposés à accorder aux démonstrations extérieures. Aussi, lorsque M. de Pontécoulant vint lui demander l'autorisation de s'adjoindre à l'ambassade du général Sébastiani, cette demande fut-elle accueillie avec une grande faveur. L'Empereur, dans un entretien confidentiel, lui fit connaître les vues secrètes de sa prévoyante politique, et, tout en lui recommandant d'appuyer de toute son influence les efforts de son ambassadeur, il le chargea d'un travail spécial qui changeait en quelque sorte en mission diplomatique cette course en Orient, qu'il n'avait entreprise que comme un voyage d'agrément et d'instruction personnelle. M. de Pontécoulant, sous prétexte d'un simple intérêt de curiosité, devait visiter, pendant que nous étions encore en paix avec cette puissance, les divers comptoirs de la Russie sur le littoral de la mer Noire, étudier spécialement l'importance de ses établissements en Crimée, pénétrer s'il était possible jusqu'à Sébastopol, qu'on représentait déjà, à peine à sa naissance, comme un nouveau Gibraltar plein de menaces pour l'existence future de l'empire ottoman. Napoléon, avec son coup d'œil d'aigle, avait donc soupçonné, il y a plus de cinquante ans, les périls que cette province, que la grande Catherine avait ajoutée à son immense empire, et qu'elle appelait, avec raison, la grande route de Constantinople, pouvait avoir pour la tranquillité de l'Occident, périls qui sans cesse accrus depuis cette époque par la persévérance obstinée du caractère russe, sont devenus à a fin si pressants que toutes les nations

intéressées s'en sont émues, et qu'il n'a rien moins fallu qu'une guerre gigantesque et les efforts réunis des deux premières puissances maritimes de l'Europe pour les conjurer.

Les flottes anglaises, interceptant toutes les communications par la Méditerranée, c'est par la voie de terre que M. de Pontécoulant avait résolu de se rendre en Turquie. Il se dirigea par Venise, qu'il n'avait point encore visitée, et de là par Vienne et Bucharest. Parvenu sur les bords de la mer Noire, et après avoir consacré quelques jours à la mission d'exploration dont il était spécialement chargé, il s'embarqua à Kilia-Nova, petit port situé à l'embouchure du Danube, décidé à continuer son voyage par mer pour éviter le passage des Balkans, qu'on disait infestés de bandes de brigands qui en rendaient la traversée dangereuse, et il arriva à Constantinople vers la fin de juillet 1806. L'ambassadeur y était installé depuis quelques jours, et bientôt se forma entre ces deux hommes, dont les caractères et les mérites opposés pouvaient se compléter, pour ainsi dire, l'un par l'autre, une liaison intime qui ne s'est jamais relâchée dans la suite, et qui contribua sans doute puissamment aux glorieux résultats qu'obtint l'ambassade du général Sébastiani et à l'influence qu'ils furent appelés à exercer sur les événements de l'Europe. Si M. de Pontécoulant apportait dans cette association toute l'expérience et la sagesse d'un esprit mûri dans les grandes questions de la politique européenne, le général Sébastiani, par l'énergie de ses déterminations et la dignité de son attitude, sut, dans les circonstances difficiles qui se présentèrent bientôt, mettre un terme aux hésitations du Divan, et faire prévaloir

l'ascendant irrésistible du maître impérieux qu'il représentait dans les conseils du Sultan. Il ne fallait pas moins que la réunion de ces précieuses qualités pour triompher des obstacles de toute nature qu'allait rencontrer sur sa route le jeune général, plus habitué à lutter avec les soldats de l'Autriche et de la Russie qu'avec les subtils détours d'une diplomatie qui passe pour la plus déliée et la plus astucieuse de l'Europe. Le sultan Sélim III, fils de Mustapha III, qui occupait alors le trône des Osmanlis, était jeune[1], d'un esprit éclairé et porté, par une louable émulation, vers toutes les innovations qui pouvaient arracher ses sujets à leurs préjugés et à leur ignorance, mais trop faible pour soutenir le rôle de réformateur d'un grand empire qu'il ambitionnait. Il professait d'ailleurs pour l'empereur Napoléon l'admiration la plus enthousiaste et un goût personnel le faisait pencher vers l'alliance de la France, dont il voulait introduire dans ses États les institutions, les sciences et les arts, mais l'influence que ses ministres exerçaient sur ses déterminations, l'irrésolution de son caractère, paralysaient ces bonnes dispositions, et pouvaient même le précipiter, au premier événement défavorable, dans les bras de nos plus implacables ennemis.

Le Reys-Effendi, qui dirigeait en ce moment le ministère des affaires étrangères, homme d'un esprit remuant et rusé, était partisan décidé de l'alliance russe et anglaise. Il eût été imprudent d'essayer avec un adversaire

[1] Sélim III, né le 24 décembre 1761, avait succédé, le 7 avril 1789, à son oncle, le sultan Achmet IV. frère de Mustapha III, qui s'était emparé du trône à la mort de ce dernier, en faisant jeter son neveu dans une étroite prison.

aussi consommé dans toutes les astuces de la diplomatie musulmane, une lutte inégale; déjà sa perfide adresse avait réussi à faire échouer l'ambassade du général Brune, qui avait précédé celle du général Sébastiani à Constantinople, et il se promettait un succès aussi facile de la campagne nouvelle qu'il allait entamer contre un jeune apprenti diplomate, qui n'était précédé que d'une brillante renommée militaire et dont les lauriers récents, cueillis dans les champs d'Austerlitz, devaient sans doute encore enfler la présomption. Mais cette attente fut trompée; instruit par l'échec qu'avait éprouvé son prédécesseur, le général Sébastiani se garda bien d'engager le combat sur le même terrain, et, dès son arrivée, il forma la résolution de s'adresser directement au Sultan dans toutes les circonstances qui demanderaient une prompte et énergique détermination, et d'inaugurer par cette singulière innovation la série des réformes qu'il se proposait d'introduire dans le système politique et militaire de cette monarchie surannée. L'occasion de mettre en pratique ce sage plan de conduite ne tarda pas à se présenter.

Lorsque le général Sébastiani avait quitté Paris, la joie qu'avait répandue la nouvelle de la signature du traité de paix avec la Russie par le général Oubril, chargé des pleins pouvoirs de l'empereur Alexandre, y régnait encore, et tout semblait assurer que la tranquillité, si souvent troublée depuis quinze ans, allait être enfin rendue au continent. Aussi les instructions qu'il avait reçues de l'Empereur étaient toutes pacifiques. Napoléon, toujours prévoyant, mais trop satisfait du triomphe éclatant qu'il venait de remporter sur les deux

souverains les plus puissants de l'Europe, pour chercher une occasion de guerre nouvelle, n'avait voulu, par l'éclat qu'il avait donné à l'ambassade de Constantinople, que raviver l'alliance traditionnelle de la France et de la Turquie. Il avait adjoint à la suite du général Sébastiani plusieurs officiers distingués, et spécialement de l'arme du génie, afin d'introduire dans les troupes musulmanes la discipline européenne, de relever les fortifications des places fortes de l'empire, et de pouvoir plus tard s'en faire un appui utile, si l'occasion d'invoquer les droits de l'alliance venait à se présenter; toutefois, on ne pouvait voir dans ces mesures qu'une preuve de la prévoyance ordinaire de l'Empereur, et non aucun dessein arrêté de troubler la bonne harmonie heureusement rétablie entre le Sultan Sélim III et ses puissants voisins les empereurs d'Autriche et de Russie. Mais bientôt tout changea de face, on apprit à Constantinople que le traité signé par le général Oubril n'avait pas été ratifié par l'empereur Alexandre, que la mort prématurée de M. Fox, le grand orateur de l'opposition, avait fait retomber à Londres le pouvoir ministériel aux mains des partisans de la guerre, que les espérances de paix s'étaient évanouies par ce double événement, et qu'une nouvelle campagne, où la France aurait cette fois pour adversaires la Prusse et la Russie, allait de nouveau ensanglanter le continent. Dès lors les dispositions pacifiques de notre ambassadeur en Turquie ne pouvaient plus être maintenues, elles devaient se changer en une hostilité déclarée contre la Russie, et son devoir autant que son patriotisme exigeaient qu'il cherchât, par tous les moyens, à inquiéter cette puissance sur les bonnes

dispositions de la Turquie, et à la forcer, par une redoutable diversion, à affaiblir ses armées qui déjà étaient en marche pour se porter sur la Vistule et sur l'Elbe. Telles étaient d'ailleurs les instructions secrètes qu'avait données à son ambassadeur Napoléon, qui, avec sa sagacité accoutumée, avait fait entrer dans ses prévisions l'éventualité d'une rupture avec la Russie, et le général Sébastiani poursuivit avec habileté le double but qu'elles lui indiquaient. Les hospodars de la Moldavie et de la Valachie, partisans déclarés de la Russie et choisis par elle, furent renversés par l'influence française et remplacés par les princes Ypsilanti et Morasi, qu'on savait animés de sentiments de bienveillance pour la France et dévoués aux intérêts de la Porte. La Russie réclama contre cet acte d'administration intérieure et déclara qu'elle le regardait comme une violation du traité de Bucharest, elle exigea impérieusement le rétablissement immédiat des deux hospodars destitués, et appuya cette réclamation par la violation du territoire ottoman et la marche sur le Danube d'un corps d'armée commandé par le général Yermolof. Le Sultan, effrayé d'une agression si soudaine et si menaçante, était au moment de céder, et ses ministres, gagnés par l'or que l'Angleterre prodiguait pour entraîner la Turquie dans son alliance et sa dépendance, lui en donnaient le lâche conseil, lorsque le général Sébastiani, étant parvenu à forcer les portes du palais et à pénétrer jusqu'au Grand-Seigneur, vint lui montrer toute la honte dont cet acte de faiblesse allait couvrir son règne. Profitant ensuite d'un mouvement de colère où l'avait jeté la nouvelle de l'entrée d'une armée russe sur le territoire turc, sans qu'aucun

manifeste préalable eût annoncé cet acte d'hostilité, il le décida par son énergie à une déclaration de guerre contre la Russie et à un traité d'alliance offensive et défensive avec la France. Cette résolution, dont l'idée seule aurait fait frémir quelques jours auparavant les plus intrépides conseillers de Sélim, et que les intrigues de l'ambassadeur anglais et de ses adhérents n'avaient pu prévenir, reçut à l'instant même une éclatante manifestation.

La guerre fut déclarée avec toute la solennité d'usage, l'étendard de Mahomet qui, en temps de paix, est gardé avec un soin religieux dans les murs du sérail, fut déployé dans la principale mosquée, et promené ensuite dans toutes les rues de la capitale. Cette annonce d'une lutte nouvelle avec la Russie, toujours si populaire à Constantinople, fut accueillie avec enthousiasme dans tous les quartiers de la ville et servit à établir d'une manière solide l'influence de la diplomatie française par les conseils de laquelle on savait que cette énergique décision avait été arrachée aux faiblesses ordinaires du sultan Sélim III. M. de Sébastiani en profita pour obtenir que le droit des gens européen serait observé à l'égard de son collègue l'ambassadeur de Russie, M. Ypsila, qu'il ne serait point conduit au château des Sept-Tours, selon l'usage barbare constamment suivi jusque-là, à Constantinople, envers les ministres des puissances auxquelles la Turquie déclarait la guerre, et qu'il lui serait permis de regagner librement les États de son souverain. Cette conduite était d'autant plus généreuse qu'on se souvenait d'avoir vu naguère encore le respectable M. Ruffin, ministre de France, traîné dans les cachots

de cette prison d'État et condamné au supplice d'une longue captivité, lorsque l'Angleterre et la Russie dominaient dans les conseils du Divan[1].

Cependant l'Angleterre ne pouvait voir sans inquiétude et sans ressentiment la prépondérance que la diplomatie française exerçait à Constantinople; toujours occupée à nous susciter de nouveaux adversaires, elle s'apercevait, avec chagrin, qu'elle avait été cette fois prévenue par la fermeté de notre ambassadeur, et elle craignait, avec raison, que l'énergique résolution qu'il venait d'inspirer au Sultan n'obligeât l'empereur Alexandre à diviser ses armées, et ne le livrât, avec des forces trop inégales, aux coups que Napoléon s'apprêtait à lui porter. En effet, déjà la Prusse, écrasée du premier choc, avait disparu de la lutte, et Napoléon, vainqueur à Iéna, maître de Berlin et de toutes les ressources de la monarchie prussienne, s'avançait rapidement vers la Vistule pour y chercher le seul ennemi sur le continent qui restait encore debout de cette formidable coalition.

L'Angleterre songea donc à appuyer, par une démonstration imposante, les efforts de son ambassadeur à Constantinople pour contraindre le Sultan Sélim à rompre avec la France, et l'amener à une réconciliation volontaire ou forcée avec la Russie. Les flottes qu'elle avait dans la Méditerranée reçurent l'ordre de se réunir dans les eaux de Tenedos, sous le commandement en chef de l'amiral Duckworth, et de franchir ensuite le détroit des Dardanelles pour venir, jusque sous les murs

[1] Détenu dans la prison des Sept-Tours pendant toute la durée de la guerre d'Égypte, M. Ruffin n'obtint sa liberté qu'après l'entière évacuation de cette contrée par l'armée française.

de Constantinople, dicter d'insolentes lois au Grand-Seigneur, et lui imposer un traité qui replaçât la Turquie dans l'alliance ou plutôt sous la domination du cabinet britannique. Ces nouvelles commençaient à peine à se répandre dans les cercles diplomatiques de la capitale, lorsqu'on apprit avec étonnement que l'ambassadeur anglais, averti par un secret message de l'approche de l'escadre, s'était embarqué furtivement sur une frégate anglaise avec les principaux négociants de sa nation, et qu'il avait quitté Constantinople en recommandant au général Sébastiani les propriétés et les personnes de ceux de ses nationaux qui n'avaient pu l'accompagner dans sa fuite. La terreur qu'une conduite si déloyale et si contraire à tous les usages des nations civilisées, répandit dans toutes les classes de la population fut extrême; on se voyait menacé d'une invasion maritime sans aucune déclaration de guerre et sans avoir eu le temps de prendre la moindre précaution pour la défense des Dardanelles, du Bosphore et des abords de la capitale. La situation de l'ambassadeur français dans ce moment critique était pleine d'embarras; déjà plusieurs de ses collègues le pressaient de s'éloigner de Constantinople et d'éviter, par une retraite prudente, de tomber dans les mains de nos plus irréconciliables ennemis; M. de Pontécoulant, presque seul, fut d'un avis contraire; il lui conseilla de faire tête à l'orage, comme le seul parti qui fût digne du titre qu'il portait et du souverain qu'il représentait. Il lui démontra que les ressources de la Porte, quoique faibles, pouvaient être utilement employées par des mains habiles pour écarter les vaisseaux anglais, tandis que le départ des Français

livrerait Constantinople à une épouvantable catastrophe ou amènerait, ce qui était plus probable, une honteuse capitulation. L'honneur donc, le devoir et la sécurité même imposaient au général Sébastiani l'obligation de soutenir jusqu'au bout une querelle qui n'était engagée que pour lui, tout lui faisait un devoir de la résistance; c'était d'ailleurs le parti qui convenait le mieux à son courage et à son caractère; mais il était heureux d'être appuyé dans sa résolution par un homme d'une justesse de vue et d'une fermeté d'âme aussi éprouvés que l'ami que le hasard avait envoyé près de lui en cette terrible crise. Sa contenance fut à la hauteur des circonstances; il imposa par son énergie aux ministres du Sultan, dont une attaque si formidable et si peu prévue avait presque troublé les facultés intellectuelles, et, pour les empêcher de faire un pas rétrograde, il les força à déclarer la guerre à cette puissance, qui venait de méconnaître à leur égard les lois imposées à toutes les nations civilisées.

M. de Lamartine, dans son *Histoire de la Turquie*, a étrangement dénaturé ces faits, qui sont aujourd'hui de notoriété publique. Il a prétendu enlever au général Sébastiani, à M. de Pontécoulant et à tous les Français qui se trouvaient alors dans la capitale de l'empire ottoman, la spontanéité de l'héroïque résolution qu'ils prirent de demeurer à Constantinople jusqu'au dernier moment et de s'ensevelir sous ses débris plutôt que de livrer sans combats cette grande cité à la discrétion d'une flotte anglaise, pour en faire honneur à un obscur drogman dont le nom même était jusqu'ici resté inconnu à l'histoire. C'est par ses conseils que l'ambassadeur de

France aurait renoncé au dessein qu'il avait formé d'abord d'abandonner la capitale de la Turquie à son malheureux sort, et pour preuve de son assertion M. de Lamartine assure qu'une frégate était préparée dans le port de Constantinople pour emporter de l'autre côté du Bosphore de Thrace, au premier signal de l'approche des Anglais, l'ambassadeur et sa famille; en sorte que ce ne fut que sur les pressantes instances de son drogman inconnu que le départ, ou plutôt la fuite honteuse, fut décommandé. Il y a un fait exact dans ce récit, mais il n'y en a qu'un seul : une frégate, en effet, était sous voile dans le port de Constantinople, mais c'était à Mme de Sébastiani, qui se trouvait en ce moment dans un état de grossesse très-avancé, et que son mari voulait soustraire aux angoisses et aux périls d'une ville assiégée, que cette frégate était destinée ; toutefois, la précaution fut inutile ; car, quand l'heure du danger fut arrivée, cette dame déclara avec énergie que rien au monde ne pourrait la décider à se séparer de son époux et de ses compatriotes dans ces terribles circonstances, et elle avait obtenu, non sans efforts, de partager leurs périls et leurs travaux; le bâtiment préparé pour la recevoir était donc resté sans emploi dans le port, comme le reconnaît du reste M. de Lamartine; mais, avec un peu plus de justice et d'attention, loin de chercher dans cette circonstance un motif pour atténuer le mérite d'un des plus braves généraux de l'Empire, il aurait proclamé sans doute, avec son éloquence ordinaire, qu'à cette grande et brillante époque où l'amour de la gloire avait absorbé toutes les autres passions chez la nation française, les femmes elles-mêmes montraient

souvent l'exemple de l'énergie, du courage et du dévouement à la patrie, qui sont d'ordinaire l'apanage exclusif d'un autre sexe.

Le parti de la résistance une fois irrévocablement résolu, il fallut songer à prendre toutes les précautions dictées par la prudence pour mettre en état de défense le château et le détroit des Dardanelles, afin d'arrêter, ou du moins de retarder la marche agressive de l'escadre anglaise. Le général Sébastiani rencontra dans cette opération de nouvelles difficultés à surmonter. L'apathie ordinaire au caractère musulman, la foi stupide des Turcs dans la fatalité, opposaient une invincible inertie à toutes les mesures de défense qu'il ordonnait. C'est avec peine s'il avait pu obtenir que quelques secours en hommes et en matériel fussent mis à la disposition de M. de Lascours, son aide de camp, qu'il avait chargé de pourvoir à l'armement et au ravitaillement des deux forts Sextos et Abydos qui défendent l'entrée du détroit à son embouchure dans l'Archipel et qui étaient dans un état complet de délabrement et d'abandon. M. de Lascours devait en même temps établir sur les deux rives du canal quelques batteries de campagne dont les feux croisés l'auraient rendu inexpugnable. Pour donner à cet officier plus d'autorité, le général l'avait fait accompagner par un ministre turc; mais celui-ci, au lieu de seconder les efforts de braves alliés qui se sacrifiaient pour le salut de son pays, trouva plus commode d'entrer en négociation avec les agents anglais, et l'on fut bientôt obligé de renvoyer à Constantinople un auxiliaire plus dangereux qu'utile. Les travaux de défense, quoique poussés avec activité, n'étaient point encore

terminés, lorsque l'amiral Duckworth, profitant d'un vent favorable et craignant sans doute qu'un plus long retard n'apportât des obstacles insurmontables à son entreprise, força le passage malgré le courage et les efforts de M. de Lascours, brûla, à l'entrée de la mer de Marmara, deux frégates et un aviso turcs qu'il rencontra sur son chemin, et parut enfin, le 20 février 1807, dans une attitude menaçante et à la tête d'une nombreuse escadre, sous les murs de Constantinople.

Il serait difficile de décrire le trouble, l'épouvante et la consternation que cette apparition soudaine répandit dans toutes les classes de la population de cette grande capitale ; pour s'en faire une idée, a dit un témoin oculaire, que l'on se représente tous ces eunuques, tous ces esclaves, cette multitude immense de femmes entassées dans les harems du prince et des particuliers, communiquant à tous la contagion de leur terreur. Le Gouvernement lui-même s'était laissé aller au sentiment de découragement qui entraînait la population entière, et si l'amiral anglais avait su profiter de ce premier moment d'abattement et de stupéfaction générale, pour commencer immédiatement son attaque avec les immenses ressources dont il disposait contre une ville encore dépourvue de tout moyen de défense, il aurait été ce jour-là le maître de Constantinople. Mais il perdit plusieurs jours en négociations, donna à ses adversaires le temps de se remettre d'un premier moment de surprise et laissa passer l'occasion favorable qu'il ne sut plus retrouver dans la suite.

Le cabinet britannique demandait au sultan Sélim de renoncer à l'alliance de la France, de congédier son am-

bassadeur le général Sébastiani, et de mettre *la flotte turque en dépôt entre les mains de l'Angleterre* jusqu'à ce qu'un traité définitif eût réglé les conditions d'une quadruple alliance entre l'Angleterre, la Russie, la Prusse et la Turquie. Telles étaient les propositions qu'apportait l'amiral Duckworth. Quelque dures que fussent ces exigences, il paraissait impossible de ne pas les accueillir, dans l'impuissance où l'on se trouvait d'opposer aucun moyen de résistance aux canons des vaisseaux anglais; cependant, avant d'y souscrire, les ministres du Sultan voulurent montrer jusqu'au bout à l'ambassadeur français que, fidèles à leurs engagements, ils n'avaient cédé qu'à l'impérieuse nécessité des circonstances. Le même jour, dans la soirée, le grand écuyer du Sultan se présenta donc au Palais de France pour faire connaître au général Sébastiani les conditions imposées par l'amiral anglais et l'obligation où se trouvait Sa Hautesse de les accepter, puisque rien n'était prêt encore pour la défense de la capitale. Il était chargé en même temps d'informer l'ambassadeur des dangers qu'il pouvait courir lui-même, ainsi que tous les Français attachés à sa mission, dans une ville populeuse où les basses classes accusaient vivement la France d'être la seule cause d'une guerre injuste et du bombardement dont elle était menacée. M. de Sébastiani, informé d'avance du but de cette communication, avait réuni autour de lui toutes les personnes qui appartenaient à son ambassade et toutes celles qui s'y étaient jointes dans cette crise décisive, et ce fut au milieu d'elles qu'il reçut l'envoyé du Sultan. Après lui avoir déclaré que ses dangers personnels ne pourraient jamais l'arrêter un mo-

ment dans l'accomplissement d'un devoir, et que le premier pour lui en ce moment était non-seulement de conserver les relations de bonne amitié qui existaient entre la France et la Porte, mais encore de sauver l'indépendance et l'honneur de la nation musulmane ; qu'il était donc déterminé à ne quitter la ville de Constantinople que lorsqu'il la verrait à l'abri de tout péril, ou qu'on aurait employé pour la défendre tous les moyens que l'art et le courage pouvaient fournir à une population généreuse et qu'il attendrait avec confiance dans son palais une nouvelle décision de Sa Hautesse, plus digne de son grand cœur et de la grande nation à laquelle elle commandait. « Dites, ajouta-t-il, à votre puissant monarque, qu'il ne voudra pas descendre du haut rang où l'ont placé ses ancêtres en livrant une ville de *neuf cent mille* âmes qui a des armes, des vivres et des munitions, à la première sommation de quelques vaisseaux anglais. »

Ces paroles, prononcées avec énergie et rapportées aussitôt au sultan Sélim par son envoyé, qui avait partagé l'émotion qu'elles avaient produite dans l'assemblée, réveillèrent des sentiments généreux qui n'étaient qu'assoupis dans l'âme du jeune prince et de ses ministres ; il prit avec une noble fermeté la résolution de se défendre, et en fit instruire aussitôt l'ambassadeur français en l'engageant à se rendre au Divan qu'il avait convoqué pendant la nuit pour en entendre l'assurance de sa propre bouche. Le général Sébastiani pria M. de Pontécoulant de l'accompagner dans cette démarche solennelle, espérant que la dignité dont il était revêtu, et la haute confiance dont on savait que l'honorait l'empereur

Napoléon, donneraient plus de poids à ses paroles. Il représenta au gouvernement du Sultan que rien n'était désespéré et qu'il s'était laissé aller à un mouvement de découragement peu digne des ministres d'une puissante et magnanime nation; qu'alors même que les Anglais s'approcheraient assez près des murs de la capitale pour y jeter quelques boulets, ils n'avaient sur leurs vaisseaux aucune troupe de débarquement et ne se hasarderaient pas en si petit nombre dans une ville aussi populeuse que Constantinople, et qu'enfin la honte dont ils se couvriraient aux yeux de l'Europe entière s'ils livraient aux horreurs d'un bombardement véritable une cité florissante, était une garantie suffisante qu'ils ne s'exposeraient pas à la braver[1]. Il montra ensuite que quelques jours suffiraient pour achever les travaux de défense poursuivis de toutes parts avec une énergique activité sous la direction des officiers français attachés à l'ambassade, que les ressources d'une grande ville comme Constantinople étaient immenses, que les arsenaux de la marine regorgeaient d'armes de toutes sortes et de pièces de gros calibre; que les munitions et les vivres ne manquaient pas et que la nation musulmane enfin était brave autant que dévouée. Il ne fallait donc que gagner du temps pour disposer convenablement tous ces moyens et pour mettre la ville dans un état de défense assez respectable pour faire repentir l'amiral anglais de son injuste agression.

[1] Ce ne fut qu'au mois de septembre de la même année que les Anglais prouvèrent, par le bombardement et l'incendie de Copenhague, que l'ambassadeur français avait trop présumé *de l'humanité* de la politique britannique.

M. de Pontécoulant ajouta quelques mots pour faire sentir quels seraient la suprise et le juste mécontentement de l'empereur Napoléon s'il apprenait la défection d'un allié sur la foi duquel il avait compté, au moment même où la victoire couronnait ses armes et où tout présageait qu'il allait bientôt dicter à leur ennemi commun un traité aussi avantageux pour ses peuples que pour ceux qui l'auraient fidèlement secondé dans ses glorieux desseins.

Cette puissante considération produisit son effet accoutumé, car on trouvait moins dangereux à cette époque de braver les foudres de toute une flotte anglaise que la colère de Napoléon. Le Sultan fit répondre qu'on pouvait compter sur sa résolution inébranlable de repousser la force par la force; le Divan lui-même parut se laisser entraîner par l'enthousiasme du général français; toutes les mesures qu'il avait proposées furent aussitôt adoptées; l'immense matériel, accumulé dans les arsenaux de la guerre et de la marine, fut mis à sa disposition, et dès ce moment le gouvernement turc ne se montra pas moins empressé que les Français eux-mêmes à poursuivre les apprêts d'une juste vengeance. L'enceinte de la ville, depuis la pointe du sérail jusqu'à l'entrée du Bosphore de Thrace, présentait un développement de plus de deux lieues d'étendue, exposé aux coups de l'artillerie anglaise, et sur cet espace il ne s'élevait encore qu'une seule batterie, celle de Tophana, qui fût achevée, encore n'était-elle pas complétement armée. Il fallait, par un système d'ouvrages savamment combinés, couvrir les autres parties du littoral et quelques jours à peine étaient donnés pour une

opération qui aurait exigé plusieurs mois d'étude et de travaux. L'activité française suffit à tout; les talents et l'énergie du général Sébastiani furent merveilleusement secondés en cette occasion par le zèle et par le dévouement de tous les fonctionnaires civils et militaires appartenant à son ambassade, et même de plusieurs Français qui se trouvaient en ce moment dans la capitale de la Turquie pour leurs affaires ou pour leur plaisir. On eût dit que l'honneur national était attaché à ne point laisser tomber Constantinople aux mains de la flotte britannique. Chargé à la fois de la défense d'une place immense et de la conduite des négociations par lesquelles il fallait tromper l'impatience de l'amiral Duckworth, M. de Sébastiani n'aurait peut-être pu suffire à cette double tâche, le concours de M. de Pontécoulant lui en allégea le fardeau. Quelques ingénieurs français, qu'une heureuse prévision de Napoléon avait fait détacher, quelques mois auparavant, de l'armée de Dalmatie pour les diriger sur Constantinople, et parmi lesquels on remarquait un jeune capitaine du génie, homme d'esprit et de talent, qui fut depuis le célèbre général Haxo, avaient jeté à la hâte sur le papier l'emplacement et le tracé des principales batteries. Mais il fallait des hommes instruits et courageux pour présider à la construction et à la défense de ces ouvrages, qu'on ne pouvait confier à l'ignorance des ingénieurs turcs. M. de Pontécoulant, qui n'avait point oublié que les études de sa première jeunesse avaient été dirigées vers l'état militaire, réclama la direction du plus important d'entre eux, celui qui devait défendre l'entrée du Bosphore, et couper aux assiégeants toute communication avec la

mer Noire. Son secrétaire particulier, M. Gérard, Belge de naissance, qu'il avait attaché à sa personne pendant son séjour à Bruxelles, et qui l'avait accompagné en Turquie, lui servait d'aide de camp et faisait exécuter ses ordres[1].

Le chef de bataillon du génie Boutin, le colonel d'artillerie Leclerc, qui se trouvaient en ce moment à Constantinople, les aides de camp du général, MM. de Tracy et de Coigny, ses secrétaires d'ambassade, et entre autres M. de Latour-Maubourg, qui fut dans la suite son successeur, se partagèrent les autres batteries; il n'y eut pas jusqu'à l'ambassadeur d'Espagne, M. Alméara, qui ne voulût obtenir une part dans cette distribution, et qui ne s'empressât d'apporter à son collègue le concours de ses talents, de son courage et de son dévouement. Bientôt sous ces ingénieurs improvisés, mais dont le zèle suppléait à la science, des ouvrages grandioses sortent de terre, le rivage se hérisse d'une imposante ligne de fronts bastionnés; on voit sortir de l'arsenal de longues files de Turcs attelés à des pièces d'un immense calibre, qu'avec leur force musculaire proverbiale, ils font voler vers les embrasures destinées à les recevoir. Ce travail tout matériel est le seul auquel on ait pu les employer, mais ils l'exécutent avec ardeur, et leur enthousiasme pour les Français, l'expression de leur haine contre les Anglais, ont atteint toute l'exalta-

[1] A son retour de Constantinople, M. Gérard, en raison de sa belle conduite pendant le siége, obtint un brevet de capitaine de cavalerie, et fit avec distinction les campagnes d'Espagne dans le 27e chasseurs commandé par le prince d'Arenberg et presque tout entier composé de Belges. Après 1814, il retourna dans la Belgique, sa patrie, où il prit du service et où il est mort en 1827.

tion du fanatisme musulman. Dans une seule semaine *cinq cents* pièces de gros calibre, *quarante* mortiers, *seize grilles* à rougir les boulets, furent distribués dans les différentes batteries, et les remparts de Constantinople, hérissés d'une artillerie formidable, menacèrent désormais d'une rude réception les vaisseaux anglais qui oseraient s'en approcher. Le Grand-Seigneur lui-même encourageait souvent par sa présence le zèle et l'activité des travailleurs; il avait fait dresser dans les jardins du sérail deux vastes tentes pour l'ambassadeur français et pour sa suite; Sa Hautesse s'y rendait chaque jour pendant les heures qu'elle savait que le général Sébastiani consacrait à la partie militaire de ses occupations; Sélim III visitait avec lui les différentes batteries, se faisait rendre compte de leur distribution, et la nouveauté de ce spectacle, la vue du Sultan, qui est d'ordinaire le privilége exclusif des hauts dignitaires de l'État, le sentiment enfin de l'honneur national, enflammaient le courage et exaltaient jusqu'au délire les esprits de tous les habitants de Constantinople. C'est pendant l'une de ces promenades du Grand-Seigneur que se produisit un petit incident qui égaya beaucoup, pendant quelques jours, toute la population chrétienne de Pera, au milieu de cette grave situation, et que nous devons rappeler ici, ne fût-ce que pour montrer combien était encore arriérée, à cette époque, l'assimilation des mœurs turques aux usages Européens. Le sultan Sélim, dans son inspection quotidienne, ayant aperçu M. de Pontécoulant occupé à diriger des constructions importantes dans la batterie qui lui était confiée, voulut savoir qui il était. Le drogman lui répondit que c'était le sénateur

français, ami de l'ambassadeur Sébastiani, qui s'était présenté avec lui dans la dernière séance du Divan, et enfin l'un des *quatre-vingts* membres du grand-conseil qui avaient choisi Napoléon pour Empereur. Le Sultan fit alors à M. de Pontécoulant un salut très-gracieux, et selon l'usage des princes de l'Orient, de témoigner par des présents leur satisfaction, il lui fit remettre, par un des officiers de sa suite, *une bourse garnie de sequins*. M. de Pontécoulant, élevé dans la croyance qu'on ne peut refuser, sans manquer au respect de la dignité royale, les dons d'un souverain, quelle que soit leur nature, reçut, avec une respectueuse soumission, cette marque de la bienveillance de Sa Hautesse; mais l'on pense bien que les sequins furent à l'instant distribués aux travailleurs de la batterie[1].

Que faisaient cependant, pendant ce temps, l'amiral Duckworth et l'ambassadeur anglais qui s'était, par une étrange désertion de tous ses devoirs, si furtivement réfugié à son bord? On aurait peine à le croire; ces maîtres en l'art de feindre se laissaient amuser par les

[1] Il est assez singulier qu'une aventure tout à fait semblable fût déjà arrivée au baron de Pontécoulant, oncle du comte de Pontécoulant, dans le précédent voyage qu'il avait fait en Turquie sous le règne de Mustapha III, père du sultan régnant, ce qui prouve que la civilisation turque n'avait pas fait de grands progrès dans l'intervalle. Voici comment le baron de Tott la raconte dans ses mémoires : « Ce visir crut aussi devoir marquer à M. l'inspecteur les plus grands égards, et lorsque le baron de Pontécoulant prit congé de lui, il me chargea de lui faire accepter un petit présent en argent, ce qui, chez les Turcs, est toujours le comble de l'honnêteté. Nous ne pouvions être de cet avis. Mais comme un refus aurait persuadé au pacha qu'on avait intention de nuire à la Porte, et que cette opinion lui eût donné beaucoup d'humeur, j'engageai M. de Pontécoulant à vaincre la répugnance qu'il avait pour les politesses orientales, et les bateliers qui l'avaient amené, en profitant du présent, se trouvèrent fort bien de la délicatesse française. » (*Mémoires du baron de Tott*, tome II.)

ruses les plus grossières, et la diplomatie britannique, si renommée par sa finesse et sa perspicacité, fut vaincue cette fois par l'astuce de la diplomatie musulmane. La victoire, toutefois, ne fut pas bien glorieuse; car l'amiral Duckworth semblait avoir fait la gageure de pousser la crédulité jusqu'à l'aveuglement. Arrivé dans la mer de Marmara, le 20 février, au lieu de s'avancer jusque sous les remparts de la capitale, qui en ce moment aurait été forcée dès la première sommation énergique de se jeter entre ses bras, il avait établi son mouillage à l'île des Princes, situé à l'entrée du Bosphore, et à plus de *vingt* kilomètres des murs de Constantinople, c'est-à-dire hors de la portée des pièces du plus gros calibre. De là il avait envoyé, dès le 21 février, un parlementaire pour faire connaître au gouvernement turc à quelles conditions il pouvait racheter la capitale d'une complète destruction; il ne lui avait donné qu'une heure pour se soumettre aux ordres du cabinet britannique et pour congédier l'ambassadeur de France, qui était la première obligation imposée à son obéissance. Les ministres du Sultan, sous l'inspiration du général Sébastiani, avaient répondu qu'une détermination si soudaine, qui livrerait la capitale de l'empire ottoman et sa flotte à des étrangers, pourrait amener des désordres incalculables au milieu d'une population fanatisée, et que le pillage et le massacre de tous les chrétiens, sans distinction de nationalité, en serait certainement la conséquence inévitable. La note, dictée par l'ambassadeur de France lui-même, en demandant donc quelques délais pour calmer l'effervescence d'une population irritée, se terminait par des assurances banales du

désir qu'éprouvait la Porte du rétablissement de l'alliance de Sa Majesté Britannique, assurances qui laissaient espérer à l'ennemi une solution pacifique, sans prendre cependant aucun engagement positif. Pour mieux tromper les diplomates anglais on nomma même un ministre plénipotentiaire pour travailler avec eux à la grande œuvre du rétablissement de la paix, et l'une des îles des Princes fut désignée pour le lieu des conférences. Cependant, dès le 22, l'amiral Duckworth revenait à la charge, et assurait que c'était vainement qu'on cherchait à *endormir sa vigilance*, qu'il voyait de son bord qu'on s'occupait de fortifier Constantinople, et qu'il ne le souffrirait pas. Le 23, il renouvelait la même déclaration; le 24, il demandait si l'on négociait de bonne foi, et prévenait la Sublime-Porte que si on cherchait à lui en imposer on n'y réussirait pas; enfin, le 26, poussant la naïveté jusqu'aux limites du croyable, il déclarait que le général Sébastiani lui-même avait été vu sur le rivage dressant des batteries et assistant les officiers du Sultan dans toutes les mesures de défense qu'ils avaient jugé à propos de prendre, et il faisait pressentir, avec une admirable bonhomie peu habituelle au caractère britannique, combien son gouvernement serait à la fois *surpris et indigné* d'apprendre *que l'ambassadeur de France avait été choisi pour directeur en chef des opérations militaires des Turcs*. La dissimulation musulmane réussissait merveilleusement dans cette guerre journalière de ruses et de finesse, et certes elle aurait mérité pour son honneur de rencontrer un adversaire moins novice et plus digne d'elle; par des concessions rassurantes, habilement ménagées, et des

retards de forme indispensables, elle était parvenue à atteindre le septième jour écoulé depuis l'arrivée de la flotte anglaise devant Constantinople, lorsque l'amiral songea enfin à l'opération par laquelle il aurait dû commencer. Il vint s'embosser, à portée de canon, sous les murs de la ville, et la menaça du même sort que la marine anglaise, à la honte de la civilisation européenne, devait faire subir, à la fin de la même année, à la population de Copenhague. Mais il *était trop tard*, le temps de l'intimidation était passé, le péril n'existait plus que pour les agresseurs. Huit cents pièces de canon étaient prêtes à répondre au feu de l'artillerie anglaise; quelques boulets tombés dans les agrès de leurs vaisseaux suffirent pour les dégoûter de la lutte, et l'amiral Duckworth, qui avait espéré une victoire facile et sans danger, ne voulant point s'exposer à des pertes certaines pour un résultat douteux, prit le parti d'ordonner la retraite. Mais déjà elle n'était plus sans péril, quelques jours encore elle fût devenue impossible. Le général Sébastiani, disposant maintenant à son gré de toutes les ressources de la Porte, avait profité de la station de la flotte devant Constantinople, pour faire construire plusieurs batteries formidables sur les deux rives du détroit des Dardanelles, et compléter l'armement des deux châteaux qui auraient dû opposer à la flotte britannique une barrière infranchissable, s'ils avaient été mis dans un bon état de défense lorsqu'elle s'y était présentée. Plusieurs vaisseaux anglais, à leur retour, passèrent sous le feu de toute cette artillerie, et reçurent dans leurs carènes et dans leur mâture quelques-uns de ces boulets de marbre d'une énorme dimension, avec

lesquels les Turcs chargent leurs pièces de position; les avaries qu'ils éprouvèrent furent considérables, un assez grand nombre d'hommes fut tué, deux corvettes furent coulées, un aviso s'échoua sur la côte d'Europe. Ainsi aucun trophée ne manqua à ce brillant fait d'armes; donc cette *fuite* honteuse d'une flotte anglaise devant quelques jeunes de langues et quelques attachés d'ambassade français, est sans doute l'un des faits les plus remarquables de cette époque si féconde en événements extraordinaires, et nul n'est plus propre à montrer quelle énergie indomptable le grand nom de Napoléon communiquait alors à tous les hommes employés à son service.

La retraite de l'escadre avait ramené le calme et la sécurité dans Constantinople, cependant les préparatifs de défense n'en furent pas moins suivis avec la même persévérance que si le danger existait encore, car on pouvait craindre à chaque instant un retour offensif de la part de l'amiral Dukworth, dont l'orgueil devait être justement blessé du double échec que venaient d'essuyer ses talents politiques et militaires. On apprit bientôt, en effet, qu'il avait été vivement pressé d'essayer une tentative nouvelle sur Constantinople, par l'amiral russe qui l'avait rejoint, avec une escadre considérable, dans les eaux de Ténédos, et que la crainte seule d'éprouver cette fois un désastre complet au passage des Dardanelles, l'avait empêché de céder aux instances de son collègue. De son côté l'empereur Napoléon, qui avait prévu, avec sa sagacité habituelle, les périls qui pourraient menacer un allié dont il lui importait plus que jamais de s'assurer le concours, au moment où il allait

pénétrer dans la Pologne, pour porter à la Russie des coups décisifs, n'avait rien oublié pour mettre la capitale de l'empire ottoman à l'abri de toute insulte. Le duc de Raguse, commandant en chef de l'armée de Dalmatie, avait reçu, dès le mois de janvier 1807, l'ordre de diriger sur cette ville plusieurs officiers supérieurs d'artillerie et de génie, ainsi qu'un détachement considérable de sous-officiers et de soldats de ces deux armes. Le détachement se mit en route, en effet, pour se rendre en Turquie aussitôt qu'il put être réuni; mais dans l'intervalle une révolution de sérail avait eu lieu à Constantinople, les circonstances étaient changées, le détachement reçut l'ordre de rétrograder et rentra sur le territoire français. Quant aux officiers qui devaient l'accompagner, plusieurs d'entre eux, parmi lesquels on remarquait le jeune colonel Foy, officier très-distingué dans l'arme de l'artillerie, mais qui depuis a effacé toute sa gloire militaire par celle que lui ont valu les triomphes de la tribune, avaient pris les devants, ils continuèrent leur route et parvinrent à leur destination. Ils arrivèrent à Constantinople lorsque tout danger était passé; mais la prudence exigeait de prendre toutes les précautions indiquées par la science pour en garantir l'avenir. Ils visitèrent les deux détroits par lesquels cette capitale communique avec la Méditerranée et avec la mer Noire; ils en levèrent les plans et indiquèrent, dans de savants mémoires, l'emplacement et la nature des ouvrages nécessaires pour en assurer la défense et pour les rendre désormais inexpugnables. Une partie de ces ouvrages a été construite depuis, et ils serviront à l'avenir à mettre la capitale de l'empire ottoman à

l'abri de toute insulte semblable à celle du mois de février 1807, autant du moins que des ouvrages matériels pourront suppléer à l'inertie de son gouvernement.

Cependant le sultan Sélim avait vivement senti toute l'importance du service qui venait de lui être rendu par l'ambassadeur de France et par les hommes dévoués qui l'avaient si énergiquement secondé ; il voulut leur en témoigner sa reconnaissance par une démarche solennelle et sans précédents dans les mœurs musulmanes. Le 4 mars il se rendit, vers midi, à la batterie du *Kiosque-Vert*, située à la pointe du sérail, et envoya chercher le général Sébastiani, qui se trouvait tout près de là, à la batterie de Tophana. Il lui dit qu'il avait choisi cette heure parce qu'il savait que c'était celle à laquelle l'ambassadeur avait l'habitude de visiter les travaux, et qu'il voulait le remercier, en présence de tous ceux qui avaient concouru à la défense de sa capitale, du zèle et du courage qu'il avait montrés pour une cause à laquelle étaient attachées à la fois la gloire et l'existence de l'empire ottoman; il fit les plus grands éloges du courage et des talents des officiers et des autres fonctionnaires français, et se félicita d'avoir eu à sa cour de pareils auxiliaires dans les circonstances difficiles qu'on venait de traverser. Il se fit ensuite présenter les principaux personnages attachés à l'ambassade, et leur adressa à chacun quelque parole gracieuse ou quelque marque de sa munificence. On pense bien que M. de Pontécoulant, dont le concours avait été si utile au général Sébastiani, dans sa double mission de militaire et de diplomate, ne fut pas oublié dans ces témoignages de la reconnaissance de Sa Hautesse ; après

quelques mots flatteurs, dont l'attitude calme et imposante, et la figure pleine de dignité du Sultan, relevaient encore l'expression, il lui annonça qu'en considération de la part glorieuse qu'il avait prise à la défense de Constantinople, service dont le souvenir ne s'effacerait jamais de la mémoire des Musulmans, il l'avait nommé commandeur de son ordre du Croissant, et voulut lui en remettre lui-même les insignes enrichies de diamants avec tout le cérémonial usité en pareil cas. M. de Pontécoulant reçut avec reconnaissance cette nouvelle marque de la bienveillance du sultan Sélim, pour le caractère et les heureuses qualités duquel il professait une grande estime, et malgré le peu de prix qu'il attachait ordinairement à ces signes honorifiques, qui annoncent plus souvent la vanité que le mérite de ceux qui les portent, il n'a jamais manqué, par la suite, dans les grandes cérémonies, de placer sur sa poitrine, à côté des insignes des hauts dignitaires de la Légion d'honneur, dont il était revêtu, cette modeste décoration qui lui rappelait un événement aussi glorieux pour la France qu'honorable pour tous ceux qui avaient été appelés à y prendre part.

On conçoit qu'après le triomphe qu'elle venait de remporter, la prépondérance de la diplomatie française, dans les conseils de la Sublime-Porte, dut s'exercer désormais sans partage; mais si le service qu'elle avait rendu à l'empire ottoman, en contribuant à la délivrance de sa capitale, était grand, il le devenait bien plus encore par les circonstances où l'on se trouvait et par les conséquences, peut-être irréparables, qu'aurait pu avoir pour la tranquillité de l'Europe entière un moment de

faiblesse ou d'hésitation de la part du général Sébastiani. En effet l'Angleterre, qui a souvent reproché depuis, à Napoléon, de sacrifier à ses passions et à sa soif de domination, l'indépendance et les nationalités des peuples, ne lui donnait-elle pas elle-même en ce moment l'exemple de l'oubli des droits les plus sacrés, et des plus simples prévisions de l'avenir, en sacrifiant à ses rancunes personnelles les intérêts les plus chers des nations occidentales? Pour enlever à la France un de ses alliés, elle essayait d'ouvrir à la Russie les portes du Bosphore; elle voulait lui livrer sans défense et sans flotte ce même empire ottoman, pour le maintien duquel elle entraînait naguère la France dans une guerre acharnée[1]; mais dans la lutte terrible qu'elle soutenait alors contre le bras puissant qui dominait le monde, on eût dit que toutes les notions du juste et de l'injuste avaient été confondues, et que la honte et les dangers des moyens qu'elle employait étaient suffisamment couverts à ses yeux par la grandeur du but qu'elle voulait atteindre.

La nouvelle des événements qui s'étaient passés à Constantinople arriva à l'Empereur dans son quartier général d'Osterode, lorsque, après la victoire si disputée d'Eylau, il avait plus que jamais besoin de l'appui de tous ses alliés, et surtout de maintenir le prestige de l'infaillibilité de ses armes. Il s'empressa d'adresser au sultan Sélim une lettre de félicitation sur le courage et le patriotisme dont ses sujets avaient fait preuve en cette occasion, et le général Sébastiani reçut comme

[1] La guerre de Crimée en 1854.

un témoignage de sa satisfaction le grand-cordon de la Légion d'honneur. Napoléon l'informa, en même temps, des ordres qu'il donnait pour presser l'envoi des secours en hommes et en officiers instruits qu'il avait prescrit, depuis longtemps, au maréchal Marmont, qui commandait en Dalmatie, de diriger sur Constantinople, et dont l'arrivée ne pourrait que fortifier l'influence de son ambassadeur auprès du Divan. Nous avons dit, en effet, que le colonel Foy avait quitté Raguse dès les premiers jours de mars, précédant un détachement de 1,200 canonniers qui devaient le suivre en Turquie; ce détachement était déjà arrivé en Thessalie, lorsque sur les représentations du général Sébastiani, que ce secours était désormais superflu, il reçut l'ordre de rentrer en Dalmatie, et le colonel Foy continua seul, avec quelques officiers d'élite, sa route vers l'Orient.

Cependant M. de Pontécoulant, que le hasard avait servi au delà de ses espérances, et qui n'aurait osé imaginer un concours de circonstances aussi extraordinaires que celles qui venaient de se présenter, pour rehausser l'intérêt d'un voyage entrepris d'abord dans un simple but de curiosité, songeait sérieusement à regagner la France, où d'impérieux devoirs le rappelaient, et s'occupait activement des préparatifs de son prochain départ. Un événement imprévu et les devoirs de l'amitié changèrent subitement ses projets et l'obligèrent à prolonger de quelques mois encore le séjour qu'il s'était proposé de faire en Turquie. Peu de jours à peine s'étaient écoulés depuis la retraite de la flotte anglaise, et l'ambassadeur goûtait encore toutes les joies d'un triomphe presque inespéré, lorsqu'un malheur domestique vint porter

le deuil dans sa famille et contrister le cœur de ses amis. Madame de Sébastiani, qui avait voulu suivre son mari à Constantinople, et qui, malgré ses pressantes sollicitations, avait refusé, comme nous l'avons dit plus haut, de se séparer de lui au milieu de la grande crise qui venait de s'accomplir, mourut victime de son courage et de son dévouement, en donnant le jour à une fille, par suite sans doute des terribles émotions qui avaient accompagné les derniers moments de sa grossesse. Le général, qui avait prévu ce danger, se reprochait de n'avoir peut-être pas assez insisté pour l'y soustraire, et cette pensée ajoutait encore, s'il était possible, à l'amertume de ses regrets. M. de Pontécoulant ne pouvait l'abandonner à lui-même dans un pareil moment; il avait d'ailleurs pour Mme de Sébastiani même une profonde estime et une sincère affection, qui remontait presque aux premiers jours de son enfance; elle était fille du marquis de Coigny, frère du duc de Coigny, grand écuyer de la Reine [1], et M. de Pontécoulant avait été en rapports journaliers de service et d'intimité avec toute cette famille pendant le long séjour qu'il avait fait, au temps de sa première jeunesse, au château de Versailles. Accablé par un coup si imprévu et par les fatigues que tant de journées laborieuses lui avaient occasionnées, le général Sébastiani fut atteint d'une

[1] Mme la marquise de Coigny, mère de Mme de Sébastiani, et qui lui a survécu pendant de longues années, avait une réputation d'esprit proverbiale, elle était cousine germaine de Mme Aimée de Coigny, duchesse de Fleury, fille du comte de Coigny, avec laquelle on l'a souvent confondue; c'est pour cette dernière qu'André Chénier avait composé, dans les prisons de la Conciergerie, une élégie si touchante sous le nom de *la Jeune captive.*

grave nostalgie ; les médecins lui ordonnèrent de changer d'air et d'aller chercher quelques distractions sur les rives du Bosphore et de la mer Noire ; il pria M. de Pontécoulant de l'accompagner dans ce voyage, et ce ne fut qu'au retour de cette excursion que celui-ci le trouvant plus calme et tout occupé des soins paternels qu'exigeait l'enfant que Mme de Sébastiani lui avait laissé, put se décider à songer enfin à ses propres intérêts, et à prendre congé d'un homme aussi recommandable par ses qualités privées que par ses vertus publiques, et qu'une communauté journalière d'idées, de travaux et de dangers prolongée pendant près d'une année, lui avait appris à apprécier à sa juste valeur. Le général Sébastiani, outre ses talents militaires et diplomatiques, possédait toutes les qualités d'un homme aimable et de beaucoup d'esprit, conteur agréable, s'exprimant avec élégance, mais avec une extrême lenteur, comme font d'ordinaire les hommes habitués aux succès de salon, et qui, sûrs de l'effet qu'ils produisent sur leurs auditeurs, aiment à s'écouter parler[1]. La séparation ne se fit pas sans une vive émotion de part et d'autre; le général vint reconduire son hôte jusque sur le seuil de son palais ; il tenait dans ses bras sa fille à peine âgée de quelques mois, il le pria de ré-

[1] C'est à tort que M. Guizot, dans ses mémoires, a représenté cette lenteur dans la parole comme la marque d'un esprit paresseux et embarrassé dans la suite des idées. Celui qui avait vécu dans l'intimité de Mme de Coigny, de Mme de Fleury sa nièce, de Mme de Staël, de Benjamin-Constant, etc., ne pouvait être un homme ordinaire. Le général Sébastiani a d'ailleurs obtenu depuis, dans les Chambres législatives, de remarquables succès de tribune et d'improvisation en soutenant, soit comme orateur de l'opposition, soit comme ministre, les vrais principes de la liberté constitutionnelle.

pandre, en partant, la bénédiction du voyageur et de l'homme de bien sur cette enfant, qui déjà n'avait plus de mère et que la carrière aventureuse de son père exposait chaque jour à devenir orpheline. M. de Pontécoulant fit pour elle des vœux qui, malheureusement, ne furent pas exaucés; car, par un jeu bizarre de la destinée, ce fut cette même enfant qu'il avait vue naître, et qu'il avait promis de protéger, qu'il retrouva, à quarante années de distance, pâle, échevelée, entourée de lambeaux sanglants, lorsqu'il fut appelé, comme membre de la commission d'instruction de la chambre des Pairs, à constater toutes les horribles circonstances de la mort violente de la duchesse de Praslin[1].

Il était temps pour M. de Pontécoulant de quitter Constantinople; quelques jours plus tard, sans doute, les graves événements dont cette malheureuse capitale allait de nouveau être le théâtre, l'auraient contraint d'y prolonger encore son séjour et lui auraient fermé, pour quelque temps peut-être, le retour dans sa patrie. Une de ces révolutions de sérail, si fréquentes dans l'histoire des peuples de l'Orient, précipita du trône le généreux sultan Sélim III, que son récent triomphe aurait dû rendre plus cher à l'amour de ses sujets, et fit périr avec lui tous ses ministres. Les janissaires, ces séditieux prétoriens habitués à commander à leurs maîtres, ne pouvaient pardonner à ce prince les efforts qu'il avait faits pour établir dans ses États des armées régulières et pour y introduire la discipline européenne; ils voyaient dans

[1] Mlle de Sébastiani, fille du général de ce nom et de Mme de Sébastiani, née de Coigny, avait épousé le marquis de Choiseul-Praslin en 1825; elle en avait eu quatre enfants, lorsqu'elle fut assassinée par son mari en 1847.

ces tentatives de civilisation une atteinte à leurs vieilles prérogatives et à leurs habitudes de licence et d'insubordination ; ils avaient juré de s'en venger. L'occasion s'en présenta bientôt; ils donnèrent le signal de la révolte en égorgeant leur grand-visir, et, se portant de là sous les murs du sérail, ils prononcèrent la déchéance du sultan Sélim. sous prétexte que, depuis dix-neuf ans de règne, il n'avait point eu d'enfants. Le général Sébastiani, instruit de la conspiration, avait fait prévenir le Sultan; il lui avait conseillé de chercher un refuge près de son armée du Danube, et de prendre toutes les précautions nécessaires pour déjouer cette dangereuse coalition; mais le malheureux Sélim, persuadé qu'il imposerait par sa contenance à ses ennemis, n'avait point voulu suivre ces prudents avis. Il fut victime de sa confiance et du fanatisme stupide d'une soldatesque effrénée; les séditieux forcèrent l'entrée du sérail; pénétrèrent jusqu'au Sultan, égorgèrent ses plus fidèles serviteurs, le reléguèrent dans un étroit cachot, pratiqué sous les murs mêmes de son palais, et placèrent sur le trône l'un des chefs des conjurés, son propre neveu, qui fut proclamé empereur sous le nom de Mustapha IV. Cette révolution s'accomplit le 29 mai 1807.

Pendant que ces événements se passaient à Constantinople, M. de Pontécoulant, qui avait quitté cette ville peu de jours auparavant, et qui, trop éprouvé par les fatigues de la mer lors de son arrivée, avait résolu cette fois de gagner par terre les rives du Danube, s'avançait sous l'escorte de quelques janissaires qui se renforçaient de détachements de cavaliers et de fantassins, pris et laissés tour à tour dans chacun des postes militaires

qu'on avait à traverser, vers le but de son pénible et périlleux voyage. Ces précautions, que le peu de sécurité des routes et la réputation connue des brigands de la Romélie, auraient rendues nécessaires à toutes les époques, étaient devenues indispensables depuis que la guerre était déclarée entre la Porte et la Russie.

Des bandes de voleurs et d'incendiaires, incessamment recrutées par la désertion, profitant du départ des troupes que le gouvernement avait été obligé de porter sur la frontière, infestaient la campagne, dévalisaient les voyageurs isolés ou bien occupaient les défilés des montagnes pour arrêter et piller les caravanes qui étaient obligées de les traverser. Le nombre ne les arrêtait pas; embusqués dans les cavités de rochers inaccessibles, ils engageaient la fusillade avec la troupe, la harcelaient quelquefois pendant plusieurs lieues, et ce n'était qu'après avoir subi des pertes cruelles qu'on parvenait à s'ouvrir un passage. Les cités les plus populeuses n'étaient pas à l'abri des déprédations de ces hardis brigands, et l'on voyait encore à cette époque dans la ville d'Andrinople les traces des dommages qu'elle avait subis par l'invasion d'une troupe de ces partisans descendus des montagnes pour la mettre à contribution, et par les exactions non moins redoutables du Bacha-Bey, chargé de les réprimer. On avait quitté depuis trois jours Constantinople, et l'escorte de M. de Pontécoulant s'avançait paisiblement dans une gorge étroite des Balkans, sur l'assurance qui lui avait été donnée par le chef militaire qui commandait dans le dernier bourg que l'on avait traversé, que la contrée jouissait d'une parfaite tranquillité, lorsqu'elle tomba tout à coup dans une embuscade de ces

audacieux déprédateurs. L'attaque fut si vive et si inattendue que le trouble se mit à l'instant dans la longue file de cavaliers et de chevaux de somme qui déjà remplissait le défilé; M. de Pontécoulant fut lui-même obligé de charger à la tête de son escorte; son cheval fut atteint par une balle, et il ne dut la vie qu'au sang-froid d'un de ses janissaires, qui le couvrit de son corps pendant qu'on lui amenait une autre monture. Enfin, après une heure de combat, et malgré la bonne contenance de la troupe, il fallut renoncer à forcer le passage et revenir sur ses pas pour choisir une route moins périlleuse, mais non sans avoir perdu plusieurs hommes de l'escorte, et sans avoir fait le sacrifice de quelques chevaux chargés de bagages qu'on fut forcé de laisser aux mains des brigands.

Les jours suivants ne furent pas moins féconds en émotions, mais le succès en fut plus heureux, et, après un voyage aussi pénible que périlleux, on atteignit enfin les bords du Danube; M. de Pontécoulant était convenu avec le général Sébastiani qu'il se rendrait au camp du grand-visir, qui occupait la rive droite du fleuve, pour se rendre compte de l'état de son armée, s'assurer de l'effectif de ses troupes, que la jactance musulmane tend toujours à exagérer, et savoir enfin, d'une manière certaine, quel concours l'empereur des Français pouvait espérer de l'alliance du Grand-Seigneur, dans la lutte formidable où il était engagé.

M. de Pontécoulant trouva, en arrivant au camp du grand-visir, des lettres du général Sébastiani qui l'informaient de la révolution qui venait d'avoir lieu à Constantinople, révolution qu'il avait prévue et qu'il

n'avait pu empêcher. Elles l'instruisaient aussi des événements qui avaient suivi la déposition du sultan Sélim; celui-ci n'avait point été étranglé, selon l'usage consacré en pareille circonstance et comme le bruit en avait couru. Le nouveau Sultan, redoutant la colère de Napoléon, qui avait toujours témoigné pour Sélim III une grande estime et une véritable affection, avait ordonné qu'on respectât ses jours, et s'était hâté d'assurer l'ambassadeur de France que le changement qui venait de s'opérer dans le gouvernement ottoman n'en apporterait aucun dans les relations d'alliance et de bonne amitié que son prédécesseur avait formées avec le chef de la grande nation française, et qu'il poursuivrait la guerre contre les Russes et les Anglais avec la même vigueur que par le passé. En effet, on l'avait vu repousser avec énergie les tentatives que l'amiral russe, dont l'escadre, comme nous l'avons dit, était venue rejoindre la flotte de l'amiral Duckworth dans les eaux de Ténédos, avait faites auprès du Divan pour renouer les négociations entamées par ce dernier et que le mauvais succès de son expédition avait si honteusement fait échouer. Le général Sébastiani, partagé entre les regrets que lui inspirait le malheur du sultan Sélim, auquel il avait voué un sincère attachement, et le sentiment de ses devoirs, qui lui commandait de ménager le nouveau souverain que la moindre défiance sur ses intentions aurait pu jeter entre les bras de ses ennemis, s'était conduit avec la prudence et la réserve qu'exigeait une position si délicate. Il était resté totalement étranger aux troubles qui venaient d'agiter Constantinople, et avait su inspirer, par une sage abstention de toute intrigue, une entière confiance au gouver-

nement nouvellement établi; cependant M. de Pontécoulant connaissait trop bien la loyauté du général et son dévouement au gouvernement déchu pour ne pas distinguer sous la réserve que lui commandait la crainte que sa lettre ne tombât en des mains étrangères, l'empreinte de ses véritables sentiments. En effet, cette première missive fut bientôt suivie d'une seconde dépêche écrite tout entière en chiffres, et qui, portée par un Tartare attaché au service spécial de l'ambassadeur de France, devait être remise à M. de Pontécoulant avec toutes les précautions commandées par la défiance des procédés peu scrupuleux de la police turque. M. de Sébastiani l'instruisait par cette dépêche que l'empereur Napoléon avait appris avec un profond chagrin la déposition du sultan Sélim, et que tout en approuvant la conduite prudente et réservée que son ambassadeur avait tenue à l'égard du gouvernement intronisé par la sédition, il lui avait enjoint d'essayer de se mettre en communication avec le monarque déchu, de lui donner toutes les marques d'intérêt qui seraient à sa disposition, et de lui fournir même tous les secours d'argent dont il pourrait avoir besoin, sans compromettre toutefois le maintien de l'alliance et la dignité de sa mission.

Enhardi par ces instructions, si conformes à ses impressions personnelles, le général laissait voir plus clairement cette fois le fond de sa pensée et ses plus secrètes espérances. Il connaissait le dévouement du grand-visir, qui commandait l'armée du Danube, pour le Sultan déchu; il pensait avec raison que la nouvelle de la révolution exécutée par une soldatesque turbulente dont les priviléges étaient pour les autres troupes un objet d'en-

vie et de récriminations continuelles, avait dû être mal reçue du reste de l'armée, et il espérait que la fidélité du grand-visir, secondée par l'énergie du pacha de Routschouk, le célèbre Mustapha-Baïractar, pourrait amener un jour, comme au temps du Bas-Empire, un nouveau mouvement militaire qui rétablirait ce que le premier avait détruit. Il pensait donc que ce serait seconder les intentions de l'Empereur que d'engager M. de Pontécoulant à prolonger son séjour au camp du grand-visir pour essayer de découvrir, sous le masque épais de la dissimulation musulmane, les vues cachées de ces deux importants personnages d'où allaient dépendre désormais les destinées de l'empire ottoman.

Personne n'était plus propre que M. de Pontécoulant à remplir une mission aussi délicate. Son caractère sérieux, sa rare réserve, sa figure noble et imposante, inspiraient la confiance, et il avait déjà assez de notions de la langue turque pour pouvoir se passer d'interprète. Le grand-visir lui parut un homme dévoué, mais manquant de la prudence nécessaire à la réussite des grands desseins, et, en effet, sa fin malheureuse survenue bientôt après, ne tarda pas à confirmer cette prévision. Mais M. de Pontécoulant n'eut pas de peine à reconnaître dans le pacha de Routschouk, qui, de simple soldat, était arrivé au poste éminent qu'il occupait en ce moment, un homme joignant à une grande force de résolution une profonde dissimulation, et qui devait parvenir à la plus haute fortune si quelque trahison ne l'arrêtait pas en chemin. Obligé de cacher ses sentiments pour ne pas devenir lui-même la victime de la fureur des janissaires, il avait affecté la plus grande soumission aux

ordres du gouvernement nouveau, mais il avait dès ce moment conçu des projets de vengeance qu'il sut couvrir, pendant plus d'une année, d'un mystère impénétrable et qu'il exécuta ensuite avec la plus rare énergie.

En effet, dès que les événements militaires l'eurent permis, ayant conclu une trève avec les Russes, sous prétexte de combattre les Serviens, qui s'étaient révoltés contre la Porte, il se porta, avec le corps de troupes qu'il commandait, sur Andrinople, où il parvint à séduire les principaux chefs de l'armée du nouveau grand-visir, appelé au commandement de l'armée du Danube, et qui était peu aimé des soldats. Il marcha ensuite avec eux sur Constantinople en affectant toujours le plus grand dévouement pour le sultan Mustapha ; arrivé enfin sous les murs de la capitale, il détacha plusieurs officiers de confiance pour se saisir de toutes les places du Bosphore et des Dardanelles, avec l'ordre de faire étrangler sur-le-champ les commandants nommés depuis la déposition du sultan Sélim, et lui-même s'étant rendu maître de la ville sans éprouver de résistance, fit égorger l'aga des janissaires et les principaux ulémas connus pour être favorables au nouveau Sultan, et se porta sur le sérail dont il n'eut pas de peine à forcer l'entrée. Là, il déclare enfin hautement son intention de replacer Sélim III sur le trône, et demande qu'il lui soit remis pour lui rendre à la fois la couronne et la liberté. Tout obéit à ses ordres et tout semblait annoncer l'issue heureuse de cette révolution, aussi étrange qu'imprévue, lorsque le sultan Mustapha IV, poussé par la fureur et la vengeance, pénétra dans le cachot où était retenu le malheureux prince, l'étrangla de ses propres mains, et fit jeter son cadavre

aux pieds de ses partisans, qui déjà de tous côtés envahissaient le sérail. Un si odieux attentat ne pouvait que hâter la chute de l'usurpateur en montrant aux conjurés qu'ils n'avaient à attendre de lui ni pardon ni merci. Ils prononcèrent donc sa déposition, tous ceux qui avaient pris part au meurtre du sultan Sélim III furent sur-le-champ décapités, et Mustapha fut précipité dans la même prison où il avait si longtemps retenu et fini par assassiner son souverain et son oncle, et où il ne tarda pas à éprouver le même sort. Son frère fut choisi pour lui succéder et fut déclaré empereur sous le nom de sultan Mahmoud (29 juillet 1808). Plus heureux que Sélim et que beaucoup de ses prédécesseurs, Mahmoud eut l'avantage peu commun parmi les despotes de l'Orient de mourir sur le trône où la sédition de Mustapha-Baïractar l'avait placé, tandis que celui-ci paya de sa tête la haine implacable que la faction des janissaires lui avait vouée. La fin de cet homme extraordinaire fut digne de sa vie. Nommé grand-visir par le sultan Mahmoud, quelques mois à peine s'étaient écoulés depuis la dernière révolution, lorque les réformes qu'il avait introduites dans l'armée firent éclater parmi les troupes de Constantinople une terrible sédition qu'il ne put ni réprimer ni calmer. Retranché dans l'enceinte du sérail où, après des prodiges de valeur, il avait été obligé de se retirer, accablé par le nombre de ses ennemis et sommé par les janissaires révoltés de leur rendre Mustapha IV, qu'ils voulaient remettre sur le trône, il leur fit la même réponse que, quelques mois auparavant, il en avait reçue dans une occasion semblable, il fit jeter à leurs pieds le cadavre de Mustapha étranglé dans son

cachot ; puis, se dirigeant vers un endroit écarté du palais où étaient placés les magasins à poudre, il y mit le feu de sa propre main et se fit sauter en entraînant avec lui ceux de ses adversaires qui s'étaient le plus acharnés à sa poursuite.

Le règne du sultan Mahmoud fut encore plus d'une fois troublé par les violences criminelles de cette faction indisciplinée, qui venait d'immoler son grand-visir dans son palais même et presque sous ses yeux ; mais à force d'adresse et de persévérance, après avoir triomphé de plusieurs complots qui menaçaient à la fois sa couronne et sa vie, le rusé Mahmoud parvint enfin à détruire le fatal pouvoir de ces orgueilleux et turbulents prétoriens qui avaient causé la perte de tant de sultans, et si souvent jeté le trouble et le désordre dans l'empire ottoman. Mahmoud poursuivit ensuite son règne avec plus de tranquillité, et put commencer dans l'administration et dans l'armée cette série de réformes qu'avait rêvées le sultan Sélim, et qui auraient rendu à l'antique empire des Osmanlis la place et l'importance que devrait occuper parmi les peuples de l'Europe une nation brave et intelligente, si les mœurs, les préjugés et la religion n'opposaient chez elle un obstacle insurmontable à tout perfectionnement social.

Mais retournons à l'année 1807, et reprenons la marche des événements sur lesquels nous avons un peu anticipé pour n'avoir plus à revenir dans la suite de ce récit sur les importantes révolutions survenues successivement à Constantinople pendant les années suivantes. Les succès des armes de Napoléon, qui terminait par des succès aussi inouïs que décisifs, l'une de ses plus glorieuses

campagnes, donnaient chaque jour moins d'importance à nos relations amicales avec la Turquie; déjà la nouvelle de la victoire de Friedland était arrivée jusque sur les bords du Danube, et laissait espérer qu'une paix glorieuse allait terminer enfin cette guerre contre la Prusse et la Russie qui durait depuis près d'une année. M. de Pontécoulant, jugeant désormais sa présence à l'armée du grand-visir inutile et sans objet, profita de cette heureuse réunion de circonstances pour reprendre le cours de son voyage que son amitié pour le général Sébastiani et sa soumission aux ordres de l'Empereur l'avaient seuls forcé d'interrompre, et, n'écoutant plus que les puissants intérêts qui le rappelaient dans sa patrie, après plus de onze mois d'absence, le 11 juin 1807, il rentrait dans Paris.

CHAPITRE III.

Exaltation du peuple français en apprenant les étonnants succès de la campagne de 1807. — Paix de Tilsitt; réflexions sur quelques articles authentiques ou secrets du traité de paix signé le 7 juillet 1807. — Napoléon, arrivé au faîte de la fortune, ne peut plus que déchoir. — L'Empereur rentre dans Paris. — Joi enthousiaste que la population parisienne lui témoigne à son retour. — Fêtes pour célébrer la victoire et la paix. — Nouvelle étiquette introduite au palais des Tuileries. — M. de Pontécoulant est appelé en audience particulière pour rendre compte de sa mission en Turquie. — Son étonnement en remarquant le prodigieux changement qui s'est opéré dans la constitution de Napoléon pendant la dernière campagne. — Changement non moins remarquable dans son langage, dans son attitude et dans ses idées politiques. — Sinistres pressentiments pour l'avenir. — Confidence du duc de Bassano. — Projet de démembrement de la Turquie. — Le comte de Pontécoulant est appelé à faire partie de la commission chargée d'élaborer le projet. — Le général Sébastiani est rappelé de Turquie pour donner son avis. — M. de Pontécoulant et le général Sébastiani se prononcent énergiquement en faveur de l'intégrité de l'empire ottoman. — Napoléon renonce à ses premières idées sur l'Orient; toute son attention se concentre sur la péninsule Ibérique. — Conférence de Bayonne; abdication forcée de Charles IV, roi d'Espagne, au profit d'un prince de la maison impériale. — Consternation que ce grand attentat répand dans l'Europe entière. — Sénatus-consulte qui prononce la réunion à l'Empire français de Flessingue, Cassel, Kehl et Wesel. — Décret qui prononce le démembrement des États de l'Église et leur réunion au royaume d'Italie. — Décret qui prononce l'annexion à l'Empire de la Toscane, des duchés de Parme et de Plaisance. — Rome devient le chef-lieu du département du Tibre. — Entrée en Espagne des armées françaises. — Soulèvement général de la population contre l'invasion étrangère. — Capitulation de Baylen par le général Dupont. — Colère de Napoléon. — Entrevue d'Erfurt entre Napoléon et l'empereur de Russie. — Napoléon l'abrége pour se rendre en Espagne. — Sa présence rétablit ses affaires; il entre triomphant dans Madrid, où il rétablit sur son trône son frère Joseph. — Nouvelle coalition suscitée par l'Angleterre; l'Autriche déclare la guerre à la France. — Une partie de l'armée d'Espagne repasse les Pyrénées et franchit le Rhin. — Bataille incertaine d'Essling; mort du maréchal Lannes, duc de Montebello. — Bataille sanglante de Wagram. — La victoire coûte à Napoléon ses meilleurs soldats. — L'Autriche se livre à la discrétion du vainqueur. — Dures conditions imposées par Napoléon. — Les villes de Goritz, Monte-Falcone, Trieste, Willack, cessent d'appartenir à la maison d'Autriche; tout le pays au delà de la Save est réuni à la Dalmatie. — L'Autriche s'engage à rompre désormais toute relation avec l'Angleterre et à reconnaître les changements opérés par Napoléon dans les deux péninsules espagnole et italienne. — Retour de Napoléon dans sa capitale. — Joie de la population; fêtes et réjouissances publiques à l'occasion de la paix. — Sénatus-consulte qui prononce la dissolution du mariage de Joséphine et de Napoléon. — Deux puissances, l'Autriche et la Russie, se disputent l'honneur de donner une nouvelle épouse à Napoléon; raisons qui le déterminent en faveur de

l'Autriche. — Première entrevue de Napoléon et de Marie-Louise à Compiègne. — Cérémonie du mariage de Napoléon avec l'archiduchesse Marie-Louise. — Fêtes pompeuses qui ont lieu dans Paris à l'occasion de cette solennité. — Voyage de Napoléon dans les principales provinces de l'Empire. — Louis Bonaparte, roi de Hollande, abdique la couronne. — Un décret impérial réunit à l'Empire la Hollande, les Villes anséatiques et le Valais. — Le maréchal Bernadotte est appelé au trône de Suède. — L'insurrection fait de nouveaux progrès en Espagne. — Naissance du Roi de Rome. — Allégresse que cette nouvelle répand dans toutes les classes de la population parisienne. — Nouvelles rigueurs apportées par Napoléon au blocus continental. — Prise de possession par les troupes françaises du grand-duché d'Oldenbourg. — Le prince souverain, beau-frère de l'empereur Alexandre, est chassé de ses États. — Réclamations inutiles faites à cet égard par l'empereur de Russie. — Indices précurseurs d'une prochaine rupture avec cette puissance. — Immenses préparatifs faits par Napoléon dans cette prévision. — Le comte de Pontécoulant est envoyé en mission dans la Franche-Comté pour organiser dans cette province des bataillons de réserve sous le nom de *premier* et *d'arrière-ban*. — L'Empereur quitte Paris le 9 mai 1812. — Son arrivée à Dresde, où se sont empressés d'accourir, pour lui rendre *foi et hommage* à son passage, l'empereur d'Autriche, les rois de Prusse, de Saxe et tous les princes souverains d'Allemagne. — Départ de Dresde; arrivée à Thorn; Napoléon apprend dans cette ville qu'un traité d'alliance offensive et défensive a été signé entre la Porte et la Russie; violente contrariété que lui cause cette nouvelle inattendue. — Le 22 juin Napoléon établit son quartier général à Wilkowiski, sur les confins du grand-duché de Varsovie; proclamation qu'il adresse à ses troupes, prêtes à entrer sur le territoire russe. — Le 24 juin 1812 l'armée française franchit le Niemen sur trois ponts établis près de Kowno. — Napoléon, suivi de ses innombrables bataillons, s'enfonce, avec la fortune de la France, dans les plaines sablonneuses de la Lithuanie; réflexions à ce sujet.

L'arrivée de M. de Pontécoulant à Paris n'avait précédé que de quelques jours la nouvelle de la paix de Tilsitt et des circonstances extraordinaires qui avaient accompagné ce grand événement. C'était un spectacle étrange, en effet, et jusque-là sans exemple dans les fastes de l'histoire, que celui de deux souverains, l'un vainqueur l'autre vaincu, traitant par eux-mêmes et sans l'intervention d'aucun agent diplomatique, les intérêts de leurs peuples et le partage du continent. On eût dit que Napoléon, non content d'étonner le monde par les prodiges de la guerre, voulait le frapper encore par l'appareil inaccoutumé dont il entourait les négociations de la paix. Le bivouac d'Austerlitz avait laissé dans les esprits une impression que rien dans la suite ne semblait

devoir effacer, le radeau du Niémen, où l'autocrate du Nord, habitué à imposer ses volontés despotiques à deux cent millions d'hommes, venait demander *paix et merci* au vainqueur de Friedland, avait quelque chose de plus prestigieux encore. Jamais, il faut le dire, la gloire de Napoléon ne s'était élevée à une telle hauteur, et les trophées de la campagne de 1807 avaient dépassé tous ceux de ses campagnes précédentes ; aussi quand, dans la proclamation adressée à l'armée de son bivouac de Tilsitt, le 20 juin 1807, il avait dit à ses soldats victorieux :

..... « Des bords de la Vistule nous sommes arrivés sur ceux du Niémen avec la rapidité de l'aigle. Vous célébrâtes à Austerlitz l'anniversaire du couronnement, vous avez cette année dignement célébré celui de la bataille de Marengo, qui mit fin à la guerre de la seconde coalition.

« Soldats, vous avez été dignes de vous et *de moi!* Vous retournerez en France couverts de tous vos lauriers, et après avoir obtenu une paix qui portera avec elle le gage de sa durée. Il est temps que notre patrie *vive en repos* à l'abri de la maligne influence de l'Angleterre. Mes bienfaits vous prouveront ma reconnaissance et toute l'étendue de l'amour que je vous porte. »

La France entière avait tressailli d'une juste fierté en entendant ces belles paroles, et si quelqu'un avait osé y blâmer une expression trop marquée de personnalité ambitieuse, on lui aurait répondu sans doute, comme l'a fait un historien moderne des moins enthousiastes : « Eh ! à qui donc un mouvement d'orgueil aurait-il été permis, si ce n'est à Napoléon à Tilsitt? »

Mais il est un degré de prospérité qui dépasse sans doute les facultés bornées de la nature humaine, et bien peu de mortels, arrivés au comble de la fortune, ont soutenu sans se troubler une situation à laquelle la Providence ne semble pas nous avoir destinés. On dirait qu'une sorte de vertige, semblable à celui qu'on éprouve lorsqu'en s'élevant sur le sommet d'une haute montagne, on n'aperçoit plus que comme des points au fond d'un abîme les objets qui sont à vos pieds, s'empare des plus grands hommes en ce moment critique et jette le désordre dans toutes leurs facultés. On a vu les plus faibles natures supporter avec résignation le poids de l'adversité, il en est peu, même parmi les plus richement dotées, que la prospérité n'ait point altérées et quelquefois corrompues. Napoléon ne fut pas à l'abri de cette terrible épreuve où avaient succombé tant de héros qu'il venait de surpasser, et si l'on peut fixer à Tilsitt le point culminant de sa merveilleuse carrière, c'est aussi au même lieu qu'on peut rattacher le premier anneau de cette longue chaîne d'erreurs et de fatalités qui le précipitèrent dans un abîme d'autant plus profond qu'il était tombé d'une plus incommensurable hauteur. En effet, l'attitude de Napoléon à Tilsitt ne répondit pas à ce qu'on devait attendre de son génie et de son caractère; sa conduite ne fut celle ni d'un vainqueur généreux ni d'un politique habile. Sa première démarche avait été grande et théâtrale; il était beau de voir ces deux souverains des plus puissants empires du monde, qui, la veille, lançaient sans pitié les uns sur les autres leurs nombreux bataillons, s'embrasser à la vue de leurs armées rangées sur les deux rives du fleuve, et qui

saluaient par un hourra universel cet augure de la paix; la suite ne justifia pas cet heureux prélude. « Je hais les Anglais autant que vous les haïssez, avait dit Alexandre en abordant Napoléon; je serai votre second dans tout ce que vous ferez contre eux. » — « En ce cas, avait répondu l'Empereur des Français, tout peut s'arranger et la paix est faite. » Ces premières paroles, si habilement ménagées par le czar vaincu, pour toucher, par son endroit le plus sensible et sa passion la plus vive, l'âme de son vainqueur, obtinrent tout le succès qu'il en pouvait attendre; elles décidèrent de la direction que prirent les négociations qui suivirent. Tout fut sacrifié par Napoléon à l'idée de se ménager le concours de la Russie dans sa haine contre l'Angleterre et la poursuite de ses ressentiments. Séduit, sans doute, par les manières flatteuses de l'empereur Alexandre, par l'admiration vraie ou simulée que lui témoignait ce despote habile et rusé, qui savait descendre, dans l'occasion, aux formes les plus obséquieuses, touché enfin de l'orgueil d'être appelé *mon frère* par le descendant de Pierre le Grand, par le chef du plus vaste empire de l'univers après le sien, Napoléon le traita dès lors plutôt comme un allié prêt à concourir à ses grands desseins, que comme un ennemi humilié et non détruit qu'il fallait affaiblir ou du moins isoler, en l'obligeant à rester étranger désormais aux querelles du continent. Cette politique était celle de la prudence et de l'avenir, celle de la colère et des circonstances commandait d'humilier le cabinet britannique; ce fut la seule qui fut écoutée. Trop magnanime envers la Russie, Napoléon fut trop dur, trop inexorable envers la Prusse; coupables des mêmes torts, elles devaient

avoir une part égale dans le châtiment. Les résultats infaillibles d'une pareille injustice étaient visibles à tous les yeux ; en laissant à la Russie l'intégrité de ses vastes possessions, en admettant par un étrange renversement de toutes les idées reçues, le vaincu à partager le prix de la victoire, en ne stipulant rien pour la reconstruction du royaume de Pologne, seule barrière qui pût désormais défendre l'Allemagne contre la perspective toujours menaçante d'une nouvelle invasion, il laissait son plus redoutable adversaire aussi puissant, aussi dangereux qu'avant la guerre, et tout le sang versé sur les champs de bataille d'Eylau et de Friedland avait coulé inutilement. En faisant peser sur la Prusse tout le poids de sa colère, en lui faisant payer les frais de la guerre, en lui enlevant la moitié de ses États, en oubliant enfin envers sa jeune reine les égards dus à la faiblesse et au malheur, Napoléon s'aliénait pour jamais un peuple brave et fier, et ne lui laissait désormais d'autre alternative que la vengeance ou l'anéantissement. C'est encore à Tilsitt que Napoléon, en disposant à son gré des États que le sort des armes avait fait tomber dans ses mains, sans consulter ni la volonté des peuples, ni le respect des nationalités consacrées par le temps, renouvelait la faute qu'il avait déjà commise jadis à Campo-Formio, et donnait au monde un second exemple de son mépris pour l'indépendance des peuples, pour la justice et pour les droits acquis. Le hasard d'une bataille pouvait-il donc suffire pour changer en un jour les mœurs et les habitudes d'une grande nation? La raison ne se soulevait-elle pas contre un pareil abus de la force, et celui qui, sur le radeau du Niémen, avait ravi, d'un trait

de plume, à Frédéric-Guillaume III, la moitié de son royaume, avait-il le droit de se plaindre plus tard lorsque celui-ci et ses alliés, maîtres de Paris par un triste retour des chances de la guerre, lui déclarèrent à leur tour que la dynastie napoléonienne avait cessé de régner. Si ce nouveau droit des gens était exorbitant, qui donc pouvait en contester l'équité? Non pas sans doute celui qui, le premier, l'avait promulgué. *Quis tulerit Gracchos de seditione querentes?* a dit le grand orateur romain.

Au reste, toutes les stipulations *ostensibles* et *secrètes* de ce traité de Tilsitt, qui aurait pu assurer la paix du monde, la gloire du nom français et la durée du gouvernement impérial, portent l'empreinte d'une colère stérile, aussi aveugle sur les vrais intérêts de la France que sur les chances de l'avenir. Nous avons vu, dans le chapitre précédent, le cabinet britannique, oubliant tous les principes de sa politique traditionnelle, prêt à livrer l'empire ottoman à l'éternelle convoitise de la Russie, pour susciter à l'Empereur des Français quelques embarras de plus dans la lutte où il était engagé; on va voir Napoléon à Tilsitt, sorti vainqueur de cette terrible lutte, obéir aux mêmes entraînements, tomber dans les mêmes erreurs, qu'il avait si sévèrement blâmées dans ses adversaires et sacrifier comme eux les lois d'une politique large et prévoyante à la vaine satisfaction de son orgueil et de ses ressentiments. Comme si les mêmes passions devaient, chez les hommes, quelle que soit leur nature, ramener invariablement les mêmes fautes et le même aveuglement. Une autre préoccupation, non moins fatale que celle de la colère, semble encore dominer Napoléon sur le Niémen et va dicter les

plus funestes stipulations du traité de Tilsitt : c'est celle qu'il appelle *l'intérêt de famille*, et qui procède moins d'une faiblesse de caractère que des inspirations d'une ambition désormais insatiable. Placé par la victoire sur le premier trône du monde, Napoléon ne veut plus pour parents que des souverains couronnés ; on l'avait entendu dire jusque-là : *La politique ne connaît point de famille*, il a oublié le premier cette sage maxime, et en élevant ses frères sur des trônes où ne les appelaient ni la défense des intérêts nationaux, ni l'amour des populations, il s'oblige à les y maintenir par des sacrifices journaliers imposés à la France et par des guerres incessantes. Alexandre, qui a défendu avec si peu d'énergie les droits imprescriptibles de son allié et qui a laissé avilir en lui le respect du malheur et de la royauté, trop heureux d'échapper à des concessions de territoire, par celle de titres honorifiques, qui ne changent rien à l'état de choses établi, reconnaît les trois couronnes de Louis en Hollande, de Joseph à Naples, et celle du plus jeune des frères de Napoléon, pour lequel un nouveau royaume va être crée au milieu de l'Allemagne ; il sera formé des États de Hesse-Cassel, d'une partie de ceux enlevés à la Prusse, de ceux de Brunswick, de Paderborn, de Fulde et d'une partie de l'électorat de Hanovre. Ce royaume improvisé et composé de tant de pièces diverses, portera le nom de royaume de Westphalie. En même temps qu'il admet les trois frères de Napoléon à prendre rang parmi les têtes couronnées, Alexandre reconnaît le roi de Saxe comme grand-duc de Varsovie, et Napoléon comme protecteur de la Confédération du Rhin. Mais ces titres, auxquels le czar

donne avec joie une inutile sanction, ne changent rien, encore une fois, à l'état de choses existant ; la Pologne ne sera pas rétablie ; elle renaîtra faible, morcelée, vassale de trois couronnes, n'ayant d'autre espérance dans l'avenir que celle d'une indemnité promise pour un traité futur, et les portes de l'Occident restent encore une fois ouvertes aux barbares du Nord. La Prusse, partagée, démembrée, sillonnée de routes militaires et gardée à vue par des troupes étrangères qui stationneront sur les lambeaux de territoire qu'on dédaigne de lui enlever, restera prisonnière jusqu'à ce qu'elle ait acquitté le prix fixé pour sa rançon ; et, pour que rien ne manque à son humiliation, les formes mêmes du langage ajoutent encore à la rigueur du traitement qu'elle subit. En effet, la stipulation qui la concerne dans le traité de Tilsitt, porte que c'est à *l'intervention seule* de l'empereur Alexandre et au désir de maintenir la bonne harmonie des parties contractantes que Frédéric-Guillaume va devoir le fantôme de royauté qu'on veut bien lui maintenir. Qui pourrait s'étonner ensuite si on le voit bientôt préférer les chances de la guerre à une paix si avilissante et déverser sur l'Allemagne entière la contagion de sa haine et de ses justes ressentiments ? Enfin, par le dernier article du traité, qui en contient la clause la plus essentielle et qui indique à lui seul l'esprit qui l'a dicté, l'empereur Alexandre déclare adhérer au blocus continental et s'engage à apporter tous ses efforts à le faire observer dans ses États ; stipulation illusoire, vaine promesse que le czar lui-même, malgré tout son pouvoir, en supposant qu'il fût sincère quand il l'a souscrite, ne sera pas libre d'exécuter, et dont il faudra bien-

tôt aller punir les infractions par l'incendie de Moscou.

C'est ainsi que ce puissant génie, vainqueur pour la troisième fois de l'Europe coalisée et maître de lui dicter des lois souveraines, fit céder sa politique et son caractère à des passions mesquines et sacrifia, comme l'ambitieux le plus vulgaire, à l'agrandissement de sa famille, les plus chers intérêts de la société européenne dont la victoire l'avait rendu l'arbitre, par une réunion de circonstances merveilleuses qu'il ne rencontra qu'une seule fois dans le cours de son éblouissante carrière et qui, probablement, ne se reproduira plus dans la suite des siècles. Napoléon pouvait, à Tilsitt, assurer sur des bases désormais inébranlables l'intégrité des nations occidentales et mériter l'éternelle reconnaissance des générations futures ; il étonna le monde par sa gloire, il l'éblouit par son génie, mais il méconnut le véritable but de sa mission providentielle. Pour rassurer à la fois l'humanité et la civilisation contre les retours de la barbarie, pour être, en un mot, le Charlemagne du XIXe siècle, deux conditions essentielles étaient à remplir, les autres n'étaient qu'accessoires. Il fallait que le premier article du traité de Tilsitt stipulât en termes formels l'intégrité de l'empire ottoman, et s'il n'était pas possible de restituer à la Turquie la Crimée, la Géorgie, la Valachie et toutes ces provinces que la Russie lui avait successivement enlevées, soit par les armes dans la guerre, soit par la ruse pendant la paix, il fallait du moins la mettre à l'abri des empiétements futurs de la convoitise moscovite, en la plaçant sous la protection des deux puissances, la France et l'Autriche, les plus intéressées à sa conservation. Il fallait ensuite, avec ce qui

restait des débris de l'ancienne Pologne, avec la Lithuanie reprise à la Russie, avec les provinces arrachées à la Prusse, avec celles qu'on aurait aisément obtenues de l'Autriche, toute palpitante encore sous le souvenir d'Austerlitz, constituer un état solide, indépendant, animé de cette flamme de nationalité et de haine contre la Russie qui ne s'éteindront jamais dans l'âme des Polonais. Il fallait effacer enfin le crime de son partage, cette honte du XVIII[e] siècle, tolérée avec une trop lâche complaisance par la France, et faire sortir toute armée des champs de Friedland, comme Minerve du cerveau de Jupiter, une Pologne nouvelle. Napoléon seul, dans sa toute-puissance, pouvait vaincre les obstacles que la crainte, l'avidité, la jolousie apporteront éternellement à cette grande réparation, et même dans le cours de son terrible passage, il ne l'a pu qu'une *seule fois*, ce fut à Tilsitt; il laissa échapper l'occasion, elle ne se présentera plus. Ces deux barrières une fois relevées, l'ambition moscovite reléguée au delà du Caucase et tout point de contact entre elle et l'Europe occidentale étant désormais supprimé, Napoléon pouvait à l'avenir exercer sur la moitié du monde une influence sans partage et se montrer juste et équitable, sans craindre que la puissante coalition qu'il venait de vaincre pour la troisième fois pût réunir encore ses tronçons dispersés. Si les articles ostensibles du traité de Tilsitt, comme on a pu le juger par ce que nous venons d'en dire, remplissaient mal ce programme, on verra bientôt que les articles secrets, qui ne furent connus que plus tard, lui étaient encore bien autrement contraires. Si les premiers stipulaient l'abaissement et le démembrement de la Prusse,

les derniers ouvraient à la Russie la route de Constantinople et contenaient en germe toutes les fatalités qui amenèrent la ruine de la France et la chute de Napoléon. La colère est, dit-on, une mauvaise conseillère.... ce traité, qui avait été fait pour l'humilier et la confondre, ne profita en définitive qu'à l'Angleterre et la laissa plus confiante que jamais dans les chances de l'avenir.

Le traité de paix entre la France et la Russie avait été signé le 7 juillet 1807, le traité avec la Prusse ne le fut que deux jours plus tard ; on avait voulu, par cette différence de dates, montrer que les deux traités formaient deux affaires bien distinctes et que la Russie avait abandonné son allié à la discrétion du vainqueur. Le même jour, après trois semaines d'une intimité journalière entre les chefs, après trois semaines consacrées par les deux armées rivales à des fêtes et à des banquets où l'on avait vu les grenadiers du czar échanger leurs uniformes contre ceux des grenadiers de la garde impériale et se livrer à toutes les démonstrations de la plus franche cordialité, les deux souverains qui, selon l'expression de Napoléon, venaient de se *partager le monde en deux*, se séparèrent à Tilsitt en se prodiguant les promesses d'une éternelle amitié. Un rendez-vous avait été fixé à Erfurt au mois de septembre de l'année suivante, pour y résoudre quelques-uns des points laissés en litige dans le traité de Tilsitt. Napoléon ne s'arrêta quelques jours à Dresde que pour y préparer la formation du nouveau royaume de Westphalie, dont il venait de doter son frère Jérôme, et le 29 juillet il était de retour à Paris.

Ce retour est une époque mémorable dans l'histoire du gouvernement impérial, c'est celle qui sépare toutes les

grandes mesures qui ont préparé sa gloire et sa prospérité de celles qui vont amener sa décadence et sa chute.

La ville de Paris, en revoyant Napoléon encore couvert des lauriers de la dernière campagne, et toute émue de la grandeur du spectacle qu'à Tilsitt il venait de donner au monde, se livra à toutes les démonstrations d'une admiration exaltée et d'une joie délirante. La foule, toujours disposée à ne juger les événements que par leurs résultats immédiats et à se laisser aisément éblouir par tout ce qui flatte son orgueil, contemplait avec étonnement cet homme sorti de ses rangs, qui disposait à son gré des couronnes, brisait les vieilles royautés et sur leurs débris élevait à sa famille des trônes nouveaux. Le peuple français était fier de son souverain, sa grandeur flattait sa vanité, et c'était sa propre prépondérance sur toutes les nations européennes qu'il constatait en célébrant ses triomphes. Certes, si les hommages enthousiastes de la nation la plus éclairée de l'Europe avaient pu satisfaire sa passion de la gloire, Napoléon aurait été content de la réception qui lui fut faite à sa rentrée dans ses États; mais c'était trop peu pour son orgueil exalté par tant de faveurs de la Fortune. Celui qui ne voulait plus pour frères que des rois ne pouvait plus vouloir que des esclaves pour sujets, et en demandant à la France le sacrifice de ce qui lui restait de ces libertés conquises par la plus sanglante des révolutions, il croyait n'exiger que le prix mérité de ses dernières victoires.

Tous les hommes de sens et de réflexion qui avaient approché Napoléon depuis son retour de Tilsitt, avaient été frappés du prodigieux changement qui s'était fait

dans sa personne comme dans ses manières, pendant les neuf mois qu'avait duré son absence de Paris. Sa figure avait pris plus d'embonpoint, ses yeux avaient toujours la même profondeur dans le regard, mais ils avaient perdu de leur vivacité ; des pensées graves semblaient siéger sur son front soucieux ; son corps n'était plus grêle et débile comme au temps du consulat, un commencement d'obésité hâtive en appesantissait les mouvements ; il régnait dans toute sa démarche une espèce de contrainte, une sorte de raideur, qui imposaient la crainte plus encore que le respect et tenaient à distance ses plus intimes familiers. Sa parole s'était alourdie comme sa personne ; ceux qui avaient tant admiré ses vives improvisations au Conseil d'État, ses épanchements rapides, où l'éloquence la plus sublime s'alliait à la plus saine raison, ne reconnaissaient plus cette voix impérieuse qui laissait avec difficulté échapper les mots qu'elle prononçait, ne s'animait plus qu'aux boutades de la colère et semblait bien plus occupée d'imposer que de convaincre. La transformation était générale et elle s'était étendue de la personne du maître jusqu'à ses entours ; le palais des Tuileries, sous l'Empire comme sous le Consulat, avait présenté jusque-là l'aspect d'un séjour militaire où l'on voyait reluire tous ces brillants uniformes qui empruntaient leur premier lustre à la poudre des champs de bataille ; il se remplissait maintenant de fonctionnaires civils revêtus d'habits chamarrés d'or ou de soie, d'une coupe surannée ; de chambellans, d'écuyers, de pages, de courtisans de toute espèce et de toute dénomination ; ce n'était plus, enfin, la tente du héros couronné par la victoire, c'était la parodie ridi-

cule d'une cour des anciennes monarchies avec tous les abus d'autrefois, mais avec la politesse, l'urbanité de formes et les bonnes manières de moins. Le règne du soldat plébéien, *foulant à ses pieds le bandeau de tant de rois*, était terminé sans retour : le règne du despote enivré par la fortune et par l'orgueil allait commencer[1].

Le signal de ce changement dans les principes qui allaient présider désormais au gouvernement impérial fut donné à la France par le sénatus-consulte du 19 août 1807, qui portait la suppression du tribunat. C'était le seul des corps constitués où une opposition, peu nombreuse du reste et fort inoffensive, eût essayé de maintenir quelque liberté de discussion ; mais Napoléon, désormais, ne voulait souffrir d'opposition d'aucune espèce ; il venait d'anéantir par les armes celle qu'avait tentée la coalition des plus puissants souverains de l'Europe, il n'était pas en disposition de souffrir celle qu'on pouvait lui susciter dans ses propres États par la parole ou par la plume. Des censeurs furent attachés à chacun des organes de la presse périodique, toutes les productions de l'esprit furent soumises aux investigations de la police, toutes les forces matérielles et intellectuelles de la France se trouvèrent concentrées désormais dans la main de l'Empereur ; le sénat délibéra

[1] Les titres de noblesse, abolis par l'Assemblée constituante, avaient été rétablis par un décret impérial daté du 30 mars 1806 et tous ces guerriers, *Soult*, *Lannes*, *Lefèvre*, *Junot*, *Mortier*, *Suchet*, etc., dont les noms vulgaires rappelaient au peuple qu'ils étaient sortis de ses rangs, avaient été obligés de changer ces noms glorieux contre des titres glorieux aussi, puisqu'ils rappelaient leurs exploits, mais qui avaient l'inconvénient d'être d'origine étrangère et peu harmonieux, en général, pour des oreilles françaises.

à huis-clos, toute discussion fut interdite au Corps législatif, et les autorités, instituées pour éclairer le pouvoir, ne furent plus jusqu'à la fin de son règne que les instruments dociles de sa volonté absolue et les complices involontaires de ses erreurs.

M. de Pontécoulant, que son éloignement de la France depuis près de dix-huit mois avait dû rendre plus sensible aux changements qui venaient de s'opérer dans la personne et dans les manières de Napoléon, en avait été vivement frappé lorsqu'il était venu, avec la grande députation du sénat, le complimenter sur ses merveilleux triomphes de la dernière campagne et sur son glorieux retour dans la capitale de l'Empire. Mais sa surprise fut plus grande et plus douloureuse encore lorsque, dans l'audience particulière qu'il avait cru devoir demander, et qui lui fut accordée quelques jours après, il s'aperçut que la politique, les idées et le caractère de l'Empereur avaient subi une transformation non moins remarquable que celle qui s'était opérée dans toute sa personne. L'accueil de Napoléon fut, comme par le passé, bienveillant et affable envers un homme dont il avait su apprécier depuis longtemps le mérite et la loyauté, mais on ne trouvait plus dans son langage ces expressions de confiance et de sympathie qui faisaient jadis le charme de ses entretiens et qui sont la plus douce récompense qu'un souverain puisse accorder à un sujet dont il estime les talents et veut reconnaître les services Son maintien était raide et gourmé, sa parole lourde et saccadée, son front soucieux, son visage sévère ; le sourire gracieux qui autrefois en tempérait l'austérité et captivait d'une manière irrésistible ceux qu'il voulait soumettre à ses

convictions, errait rarement sur ses lèvres[1]. L'entretien roula longtemps sur ce qui s'était passé à Constantinople pendant le séjour que M. de Pontécoulant venait de faire en Turquie ; mais déjà Napoléon semblait attacher moins d'importance qu'on n'aurait dû s'y attendre à l'héroïque résistance qu'une poignée de Français avait opposée aux entreprises d'une flotte formidable dirigée contre les murs de cette capitale ; il se taisait sur les secours en hommes et en matériel qu'il avait promis pour mettre désormais les deux bosphores à l'abri d'une violation semblable, et lorsqu'on était venu à parler de la dernière révolution qui venait de renverser du trône le sultan Sélim III, pour lequel Napoléon avait toujours témoigné le plus sincère attachement, l'Empereur avait terminé l'entretien en s'écriant, comme cédant à un entraînement involontaire : « Ces révolutions de sérail, ces souverains *enturbanés* qu'on dépose, qu'on emprisonne et qu'on étrangle au gré de quelques soldats séditieux, ne sont plus de notre temps ni de notre civilisation ; il faut que ces mœurs asiatiques disparaissent de la carte de l'Europe. » La surprise causée par ces

[1] M. le comte d'Houdetot, alors auditeur au conseil d'État et depuis pair de France, chargé de l'administration d'une partie des provinces prussiennes tombées entre nos mains, et qui avait eu l'occasion de voir plusieurs fois l'Empereur à son passage à Berlin, lors de son retour de Tilsitt, m'a souvent parlé de ce changement opéré dans les manières, l'attitude et la constitution physique même de Napoléon pendant la longue campagne de 1807. Il en avait été tellement frappé, disait-il, qu'il en avait conçu les plus sinistres pressentiments pour l'avenir. C'est aussi à cette époque que le comte d'Houdetot, dont le nom reparaîtra souvent dans la suite de ces Mémoires, avait placé le point culminant de la grandeur impériale et de l'étoile napoléonienne ; l'astre qui avait tant ébloui le monde avait atteint son apogée : il ne pouvait plus que décroître.

(*Note du Rédacteur.*)

étranges paroles avait été grande chez un homme qui, depuis deux ans occupé de faire prévaloir l'influence française dans les affaires de la Turquie, s'était habitué à regarder l'intégrité de l'empire ottoman comme l'une des conditions essentielles et indispensables de l'équilibre européen. Mais bientôt l'explication lui en fut donnée par Maret, devenu plus tard duc de Bassano, le confident intime de tous les secrets politiques de Napoléon, et l'un des principaux rédacteurs des derniers traités de paix avec la Russie et la Prusse. Maret, que M. de Pontécoulant avait connu de vieille date, lorsqu'au commencement modeste de sa brillante carrière il redigeait dans le *Moniteur* le compte-rendu des séances de l'Assemblée constituante, et avec lequel il avait toujours conservé les relations les plus amicales, le voyant fort étonné de ce qu'il venait d'entendre et très-embarrassé de trouver le sens qu'il fallait attacher aux paroles de l'Empereur, qui n'en disait jamais de légères ni d'inutiles, lui confia sous le sceau d'une inviolable discrétion que l'un des articles secrets du traité de Tilsitt avait arrêté le partage de la Turquie d'Europe, et que bientôt une commission spéciale, composée de diplomates et de militaires, et à laquelle, sans doute, il serait lui-même appelé à prendre part, attendu les conaissances spéciales qu'il avait acquises sur la matière pendant son long séjour en Orient, allait se réunir pour s'occuper de cette grave affaire. Ainsi se manifestait chaque jour davantage, par quelque révélation nouvelle, cette grande pensée qui avait dirigé toute la politique de Napoléon dans les dernières négociations du Niémen, et qu'il a lui-même si énergiquement résumées par ces mots devenus célèbres : « *Je*

pouvais à Tilsitt, partager le monde en deux[1] *!* » La première condition de ce vaste dessein devait être le démembrement de la Turquie, dont les débris formeraient les enclaves du premier empire ou de l'empire d'Orient, la seconde l'asservissement de l'Espagne, qui en abaissant la barrière des Pyrénées, porterait les limites du second empire ou de l'empire d'Occident, dont Napoléon s'était réservé la possession, jusqu'aux colonnes d'Hercule. Mais l'une et l'autre de ces mesures étaient non-seulement contraires aux règles d'une sage politique, elles choquaient encore tous les sentiments d'honneur et d'équité. Heureusement pour la gloire de Napoléon, cette funeste résolution, qui livrait à la Russie les dépouilles d'un ancien et fidèle allié de la France, que le puissant concours qu'il venait de lui prêter dans la dernière guerre recommandait encore davantage à sa reconnaissance, resta à l'état de projet ; mais des circonstances fortuites empêchèrent seules son exécution, et pendant plus d'une année Napoléon, avec sa persévérance ordinaire, s'occupa d'en préparer l'accomplissement. Le général Sébastiani fut mandé à Paris, pour donner son avis sur ce partage de la Turquie d'Europe, dont le principe avait été arrêté entre les deux souverains dans les conférences de Tilsitt ; mais le général, malgré son dévouement à l'Empereur, se montra absolument contraire à ce projet, qu'il regardait avec raison comme ne pouvant être profitable qu'à la Russie, et comme l'occasion d'une guerre éternelle et désastreuse pour la France. Il s'unit à M. de Pontécoulant pour faire

[1] *Mémorial de Sainte-Hélène.*

entendre au sein de la commission une vive et énergique protestation, et sans se l'avouer, sans doute, Napoléon, dont l'esprit était si juste quand il n'était pas aveuglé par la passion, en fut frappé lui-même et changea le cours de ses idées. Cependant ce ne fut qu'à Erfurt, où les deux empereurs se rencontrèrent l'année suivante (septembre 1808), que Napoléon annonça à l'empereur Alexandre qu'il renonçait définitivement à ce projet funeste, dont les suites eussent été irréparables et qui eût flétri sa mémoire de la même réprobation qui s'est attachée à celle des souverains qui, un siècle auparavant, avaient concouru ou consenti au partage de la Pologne[1].

Malheureusement la prudence et la raison ne l'emportèrent pas de même sur les entraînements de l'orgueil dans les autres questions soulevées par l'interprétation des articles secrets du traité mémorable qui avait signalé une ère nouvelle dans la politique de Napoléon. Déjà la plus funeste d'entre elles, celle qui concernait l'Espagne, avait reçu un commencement d'exécution qui ne permettait plus de revenir en arrière et que le succès seul pouvait désormais justifier. L'attentat de Bayonne et la confiscation de la couronne de Ferdinand VII au profit d'un frère de Napoléon, avaient rempli l'Europe d'une

[1] « L'empereur Alexandre obtint à Erfurt, pour fiche de consolation, la suzeraineté de la Moldavie et de la Valachie, et le droit d'y nommer des hospodars de son choix, droit que la Russie a conservé jusqu'au glorieux traité de 1856. C'était déjà trop, mille fois trop, puisque, pour la faire renoncer à cette prérogative si menaçante pour l'Europe occidentale et si attentatoire à l'indépendance de la Turquie, il n'a fallu rien moins qu'une guerre de géants et le sang de 100,000 Français ou Anglais ensevelis sous les murs de Sébastopol. Qu'aurait donc amené le partage même de l'empire ottoman, et quels éloges, quelle reconnaissance ne devons-nous pas à ceux qui s'y sont si énergiquement opposés ? »

indicible stupeur. On sentait que rien n'arrêterait plus désormais celui qui soumettait à sa volonté despotique les droits les plus sacrés des souverains, l'indépendance des peuples et les intérêts de sa propre gloire. Ses partisans les plus dévoués, ses admirateurs les plus enthousiastes restaient confondus de cette suite de décrets qui se succédaient sans interruption et qui, semblables aux bulletins d'un fléau dévastateur, annoncaient, chaque matin, au monde étonné, quelque bouleversement étrange dans la carte de l'Europe, la destruction d'un ancien état ou la création d'un royaume nouveau. Jamais tant d'événements extraordinaires ne s'étaient si rapidement produits dans un si court intervalle; on eût dit que Napoléon ne voulait pas laisser à la surprise le temps de se rasseoir et de se reposer. La fin de l'année 1807 avait été signalée par l'élévation de Jérôme sur le trône de Wesphalie et par l'occupation de Lisbonne par une armée française; l'année 1808, en s'ouvrant, semblait présager de nouveaux développements à la politique de convoitise et d'envahissement qui avait été inaugurée à Tilsitt. Un sénatus-consulte, du 21 janvier, annonçait la réunion à l'Empire français de Flessing, Cassel, Kehl et Wesel; un décret, du 2 avril, prononçait le démembrement des États du Pape et de plusieurs autres États de la péninsule italique et leur annexion au royaume d'Italie; un autre décret, daté du 24 mai, réunissait à l'Empire la Toscane, Parme et Plaisance. Ces agrandissements de territoire flattaient peu la vanité nationale et effrayaient, avec raison, les hommes réfléchis qui craignaient qu'une ambition si peu soigneuse de se dissimuler n'excitât enfin un soulèvement général

et que la réaction inévitable qui en serait la conséquence, ne nous enlevât à la fois et ces acquisitions nouvelles, qu'aucun lien solide ne rattachait au territoire de la France, et nos frontières naturelles du Rhin et des Alpes, glorieuses conquêtes de notre révolution, payées de tant de sang, de travaux et de sacrifices.

Mais déjà les affaires d'Espagne qui prenaient chaque jour une physionomie plus sombre et plus menaçante, concentraient sur elles toutes les préoccupations des hommes sérieux et ne leur permettaient d'apporter aux autres questions qu'une attention distraite. Les armées françaises, à la suite des conférences de Bayonne, où avait été arrachée l'abdication forcée du roi Charles IV, avaient franchi les Pyrénées et entrepris la conquête de la Péninsule au profit de Joseph Bonaparte, l'aîné des frères de Napoléon, enlevé presque malgré lui à ses habitudes bourgeoises et à ses inclinations pacifiques, et appelé à passer du trône paisible de Naples sur le trône agité des Espagnes; mais à peine entrées sur le territoire espagnol, elles avaient éprouvé cette résistance héroïque qui honore, aux yeux mêmes de ses agresseurs, un peuple qui combat pour son indépendance. Des succès brillants avaient d'abord consacré la suprématie de ces vieilles phalanges qui avaient vaincu tour à tour les soldats les plus aguerris de l'Europe; mais un triste retour de la fortune avait fait chèrement payer à Napoléon ces faciles avantages, et le malheur de Baylen avait frappé son cœur d'un coup d'autant plus sensible, que c'était le premier de ce genre qu'il eut éprouvé depuis le commencement de sa glorieuse carrière. Il y voyait, avec raison, une première atteinte au prestige

de l'invincibilité de ses armes, et il sentait que sa présence dans la Péninsule pouvait seule, aux yeux du monde étonné, effacer cette tache sous les trophées de ses nouveaux triomphes. Cette pensée le dominait tellement qu'elle lui fit, dit-on, abréger les conférences d'Erfurt, et qu'elle fut l'une des causes principales qui le décidèrent à renoncer au projet de démembrement de la Turquie, dont la réalisation aurait entraîné de trop longs délais. Si le fait est vrai, la honteuse capitulation de Dupont, il faut en convenir, aurait été plus utile à la gloire de Napoléon que la plus éclatante victoire. Quoi qu'il en soit, l'arrivée de l'Empereur sur le territoire espagnol fut signalée, comme d'ordinaire, par de brillants succès; un mois lui avait suffi pour ramener son frère Joseph triomphant dans la capitale et pour effacer les fatales impressions causées par l'inhabileté ou la faiblesse de ses lieutenants; ce n'était donc qu'un premier avertissement que la fortune avait voulu lui donner, le monde rendu à la soumission et à la crainte, lui appartenait encore s'il avait su en profiter.

Mais tandis qu'il était occupé en deçà des Pyrénées, déjà de nouveaux orages se formaient dans le nord; l'Angleterre, dont les armées avaient osé tenir tête, en Espagne, à celles de Napoléon, pour obliger son ennemi à diviser ses forces, venait de réunir en Allemagne les éléments d'une quatrième coalition. Elle avait trouvé l'Autriche très-mécontente de n'avoir pas été appelée aux conférences d'Erfurt et d'avoir été traitée par Napoléon comme une puissance secondaire; elle profita avec adresse de ces dispositions rancuneuses qu'aigrissait encore le souvenir de ses malheurs dans les deux

dernières campagnes, pour l'attirer encore une fois, par son or et ses subsides, sur le terrain toujours si funeste pour elle des champs de batailles.

Tel était donc l'effet de cette fatalité, qui semblait entraîner Napoléon à sa perte; la guerre d'Espagne, un moment comprimée par sa présence, s'était rallumée avec une nouvelle ardeur; déjà, les succès qu'il avait remportés avaient été effacés par de nouveaux revers, et la persévérance de ce peuple fanatique qui pouvait être vaincu, mais non pas soumis, paraissait en présager de plus rudes encore, et voilà qu'une quatrième coalition, qu'avec un peu plus de prévoyance et de modération, il lui eût été facile de prévenir ou d'étouffer à sa naissance, allait le forcer de rappeler ses soldats des rives du Tage et du Guadalquivir où leur présence suffisait à peine à comprimer l'esprit de révolte et de haine qui faisait chaque jour de nouveaux progrès, pour les transporter, comme par une baguette magique, sur les bords de l'Elbe et du Danube. Napoléon seul semble norer les périls qui le menacent; on le croirait saisi de *cet esprit d'erreur et de vertige, de la chute des rois funeste avant-coureur,* selon la belle expression d'un de nos poëtes. Plein d'une aveugle confiance il se jette, sans hésiter, comme au temps où, ainsi qu'il l'a dit lui-même, *il avait sa fortune à faire,* dans cette carrière d'aventures où toutes les chances sont contre lui et au bout de laquelle il ne peut que déchoir ou périr. Il accepte tous ces dangers nouveaux qui l'enivrent et le corrompent, comme s'ils étaient des faveurs du destin. Son langage est devenu plus présomptueux envers l'étranger, plus hautain envers la nation

même; ses partisans les plus dévoués n'osent plus lui faire entendre la voix de la vérité; il se retire en lui-même, il ne prend plus conseil que de ses passions. Seul, sans alliés, en butte aux rancunes des peuples qu'il a opprimés, sur la foi précaire des engagements d'Erfurt, il se précipite, avec son audace ordinaire, dans la double guerre qu'il vient d'allumer au nord et au midi de l'Empire, et dont une seule étincelle peut embraser l'Europe.

Cependant la fortune n'abandonne pas encore celui qu'elle a si longtemps comblé de ses plus énivrantes faveurs; mais elle lui fera désormais acheter chèrement les dons qu'elle lui prodiguait jadis d'une main si libérale. La journée d'Essling, née d'une faute qui pouvait avoir des suites désastreuses, est célébrée comme une victoire par les deux armées; elle coûte à Napoléon l'un de ses plus dévoués compagnons d'armes, le maréchal Lannes, duc de Montebello, qui l'avait suivi sur tous les champs de bataille depuis la première campagne d'Italie et qui, à ce titre, avait conservé le privilége de lui faire entendre des avis courageux dignes d'un esprit éclairé et d'un bon citoyen. Lannes fut l'un de ces hommes précieux qui manquèrent à Napoléon aux jours de ses revers. Ses adieux à l'Empereur furent touchants et semblèrent une triste lueur jetée sur l'avenir; sa mort excita des regrets universels dans l'armée et dans la France entière. Mais bientôt la bataille de Wagram, l'une des plus sanglantes et des plus opiniâtrément disputées qu'ait livrées Napoléon, amena, pour la troisième fois, la maison d'Autriche à implorer la générosité du vainqueur et à se livrer à sa merci et à sa

discrétion. Napoléon, que les circonstances pressent, accorde la paix, mais les conditions qu'il impose doivent profondement humilier la cour de Vienne. Outre la perte des villes de Soritz, Monte-Falcone, Trieste, Villath, de tous les pays situés à la droite de la Save, dont un décret, daté de Schœnbrunn, prononçait la réunion à la Dalmatie, l'Autriche s'engageait encore à rompre désormais toute intelligence avec l'Angleterre et à une reconnaissance passive de tous les changements que Napoléon avait opérés ou se résoudrait à opérer encore dans les deux Péninsules espagnole et italique C'est en souscrivant à ce honteux traité que l'Autriche obtient de ne pas être définitivement effacée du nombre des nations européennes, comme elle en a été un moment menacée; bientôt elle acceptera encore, comme un bienfait, une dernière humiliation en retrempant à la source de l'antique maison d'Hapsbourg la royauté intruse parmi les anciennes monarchies de la dynastie napoléonienne. En effet, cette alliance, promulguée l'année suivante, semble comme l'un des articles secrets du traité de Wagram, et l'Europe l'accueille comme le gage le plus certain du pardon généreux accordé par le vainqueur.

Cependant, les fêtes de la paix ont ramené encore une fois Napoléon dans sa capitale. Il y rentre triomphant de tous ses ennemis; les Anglais, arrivés trop tard au secours de leurs alliés, ont échoué dans une tentative sur Flessing et Anvers, préparée avec un grand déploiement de forces, et que quelques bataillons de garde nationale, aidés de l'intempérie du climat, ont suffi pour faire avorter. Nos armes ont encore repris en Es-

pagne leur avantage accoutumé. Le décret, daté de Schœnbrunn, qui a prononcé la sécularisation des États ecclésiastiques en Italie et leur réunion à la France, a passé presque inaperçu au milieu des grands événements qui viennent de s'accomplir, et il a été exécuté sans autre opposition qu'une bulle d'excommunication lancée par le Saint-Père contre son spoliateur, armes émoussées et empruntées à un autre siècle, mais que peuvent cependant raviver, entre les mains de Pie VII, la pitié, le malheur et la persécution. Le soleil de Wagram semble donc encore une fois avoir dissipé les nuages qui étaient venus un moment obscurcir l'étoile de Napoléon, et le succès, qui a couronné toutes ses entreprises, appesantit pour quelque temps encore le voile qui en couvre aux yeux du vulgaire l'injustice et le danger.

Paris est dans l'ivresse et célèbre par des démonstrations bruyantes et des fêtes splendides la victoire et la paix. Tous ces rois de nouvelle création, qu'on peut appeler les grands vassaux de la couronne impériale, et dont les États, en Allemagne et en Italie, ont été formés ou agrandis des dépouilles arrachées aux puissances vaincues, sont venus dans la capitale de l'empire saluer le triomphateur de Wagram dont la domination sur l'Europe va s'étendre désormais sans opposition depuis la Vistule jusqu'aux extrémités de la péninsule ibérienne. Mais ce n'est pas seulement dans une pensée d'orgueil et pour les rendre témoins de son triomphe que Napoléon a appelé autour de lui tous les membres de la famille Bonaparte, gênés encore dans les manteaux royaux dont il vient de les revêtir ; il veut qu'ils sanctionnent, par leur présence, un grand acte politique qui, depuis

quelque temps, est devenu l'objet de toutes ses méditations et qu'il regarde comme une dernière assise nécessaire à la consolidation de sa puissance désormais incontestée. Le Sénat vient de prononcer la dissolution des liens qui l'attachaient à Joséphine de la Pagerie, qu'il avait épousée en 1796, lorsqu'il n'était encore qu'un simple général au service de la République ; la raison d'État a fait taire tous les sentiments d'une longue et mutuelle affection ; il faut au maître du monde un héritier auquel il puisse transmettre un si vaste patrimoine. Deux des maisons les plus aristocratiques de l'Europe, celle d'Autriche et celle de Russie, se sont disputé l'honneur de donner une épouse à celui qui les a si souvent humiliées sur les champs de bataille. Napoléon hésite un moment, la raison politique le décide enfin en faveur de l'Autriche, mais ce choix n'a pas été complétement ratifié par l'assentiment national. Le souvenir des malheurs qui ont toujours suivi les alliances autrichiennes, aggrave encore les sinistres pressentiments qu'avaient fait naître la dissolution de son union avec Joséphine, à laquelle la superstition populaire avait attaché la fortune et la gloire de Napoléon. Cependant ces sombres idées, si elles germent encore dans la tête de quelques penseurs, se dissipent bientôt dans les classes inférieures de la population parisienne, à l'éclat extraordinaire des pompes royales déployées à la cérémonie du mariage de l'Empereur avec l'archiduchesse Marie-Louise. Paris avait vu avec fierté accourir dans ses murs, pour former l'escorte des nouveaux époux, six monarques entourés des plus grands seigneurs de leurs États : c'étaient les souverains de la Saxe, de la Bavière, du Wurtemberg,

de la Wesphalie, de la Hollande, de Naples et d'Espagne; on distinguait à peine dans cette foule de courtisans couronnés, une troupe de petits princes souverains venus des bords de l'Elbe et du Rhin pour attester le vasselage désormais absolu de la confédération germanique. Toutes les puissances continentales s'étaient fait représenter par de brillantes ambassades à ces saturnales de la paix, de la victoire et de l'hyménée. L'Europe entière, l'Angleterre exceptée, ont reconnu l'empire de la fortune et de Napoléon. Le peuple français, enivré de tant de gloire, a oublié les pressentiments qui s'étaient un moment emparé de son esprit; l'union de son Empereur avec une princesse de l'altière maison d'Autriche, ne lui paraît plus qu'un nouveau témoignage du génie de Napoléon et une garantie de la durée de sa puissance; il semble que le sentiment d'orgueil national, que les triomphes militaires ont exalté jusqu'au délire, ait étouffé chez lui tout autre besoin moral, et effacé jusqu'au souvenir de ses libertés perdues, comme le peuple romain, au temps de ses empereurs, se consolait de la servitude, en foulant sous ses pieds la pourpre des rois qu'il avait vaincus.

Napoléon avait ordonné lui-même toutes les dispositions de cette imposante cérémonie, à laquelle il voulait donner une splendeur digne de sa puissance; il en avait réglé tous les détails avec cette attention scrupuleuse qu'il apportait aux plus grandes affaires de l'Empire. Mais peut-être, pour mieux peindre le spectacle extraordinaire que présenta, en cette grande occasion, la cour impériale, et pour donner une juste idée des singularités du caractère de Napoléon, qui savait descendre

des idées les plus sublimes aux détails les plus vulgaires de la vie humaine, on me permettra de transcrire ici le récit d'un témoin oculaire que ce contraste paraît avoir vivement frappé, et qui semble l'avoir dépeint avec des couleurs empreintes d'une grande vérité. Ce moment de répit donné, d'ailleurs, à la rapidité de notre récit, préparera mieux la transition des années si brillantes et si glorieuses de la vie de Napoléon, au tableau sombre et sinistre des années de l'infortune que nous aurons bientôt à retracer. Et qui aurait pu supposer, en effet, que ces joies populaires, que ces milliers de flambeaux qui resplendissaient à la cérémonie de son mariage, seraient suivis, à *dix-huit mois* de distance seulement, du deuil de la nation et des torches funèbres qui éclaireraient l'incendie de Moscou?

« ..... Ce fut donc avec une véritable joie que je remontai dans la voiture *royale* pour aller rejoindre l'Empereur, parti pour Compiègne, où il voulait tout disposer lui-même pour la réception de Marie-Louise. Napoléon y avait appelé, avec tout l'éclat de la circonstance, les rois et les princes de sa famille, sa maison impériale, ses ministres, les maréchaux colonels-généraux de la garde, son grand maréchal le duc de Frioul, les principaux officiers de son service d'honneur, etc. Il n'y avait de place au château que pour la nouvelle Impératrice, les ménages royaux et leurs intérieurs. Depuis Son Altesse le prince de Neufchâtel et de Wagram jusqu'à moi, tous les entours de tant de Majestés logèrent dans la ville. Napoléon lui-même en donnait l'exemple. Il s'était chastement réservé l'hôtel de la chancellerie, afin de ne pas habiter sous le même toit que sa jeune

fiancée avant la célébration nuptiale. Mais il savait par cœur l'histoire de Henri IV.....

« Ce fut à peine si, pendant les quatre ou cinq jours que nous passâmes à Compiègne, nous pûmes entrevoir l'Empereur, à moins qu'il ne traversât nos salons de service, où il ne s'arrêtait pas. Entièrement absorbé par la passion de son mariage, sa journée se passait à ordonner, à préparer toutes choses. Chaque jour il expédiait un courrier à Marie-Louise avec une lettre, chaque jour il en recevait une d'elle. Tantôt il lui envoyait un bouquet de fleurs rares de son jardin d'hiver, tantôt des faisans de ses réserves. L'homme des grandes actions se faisait l'homme des petits soins. Il était complet et toujours supérieur et original dans tout ce qu'il faisait lui-même. Aussi c'était un spectacle bien curieux de lui voir faire l'amour de loin. Il allait et venait dans les appartements de l'Impératrice, où les tapissiers étaient encore; il y avait surtout un boudoir tout tendu en cachemires des Indes, dessiné par Isabey avec un goût exquis, et remarquable autant par sa richesse que par son élégance et sa simplicité, qui attirait toute son attention; il pressait les ouvriers, il improvisait des détails qu'il faisait exécuter sous ses yeux. Il était dans une agitation de futur jeune marié, dans une impatience fiévreuse d'amoureux de premier amour qui transformait à tous les regards le profond législateur, le grand politique, le géant de la guerre!... Après l'avoir vu si glorieux de la victoire de Marengo, de celle d'Austerlitz, de celle de Friedland, de celle de Wagram, il était précieux de le saisir, de le surprendre dans ce négligé,

dans cet abandon, dans cette abdication momentanée de sa puissante nature.

« Au milieu de toutes ces occupations domestiques, Napoléon n'oubliait pas qu'il était un amant couronné de cette grosse couronne qui aurait pu être celle de l'empire d'Occident. Alors il devenait le législateur de l'étiquette impériale, et il dictait gravement le programme du cérémonial pour la réception de l'Impératrice. Il avait ordonné que trois tentes fussent dressées à deux lieues en avant de Soissons, et le programme portait cette disposition sacramentelle : « *Lorsque Leurs Majestés se rendront dans la tente du milieu, l'Impératrice s'inclinera pour se mettre à genoux, l'Empereur la relèvera, l'embrassera, et Leurs Majestés s'asseiront.* » Mais l'Empereur s'était réservé les impromptus. On était sur le *qui-vive*, empereur, rois, reines et chambellans ; car le cérémonial exigeait que toute la cour accompagnât Napoléon à l'entrevue. La garde à cheval attendait l'ordre pour les escorter, les voitures étaient avancées, et chacun aussi se tenait tout prêt à y monter, lorsqu'on vint nous annoncer que Napoléon avait disparu. Descendu par un escalier dérobé, l'Empereur s'était jeté dans une calèche avec Murat, et s'était fait conduire à deux lieues de Soissons. Embusqué sous le porche d'une église de village, pour attendre la voiture de l'Impératrice, il s'était jeté dedans, avait pris la place de la reine Caroline, assise au fond de la voiture à côté de l'Impératrice, qu'il avait embrassée, affaire d'avant-poste conçue et exécutée militairement ; *l'Impératrice fut surprise et conquise.*

« Pendant ce temps, réunis dans le salon de service,

nous causions entre nous du grand événement du jour. Nous étions un peu frondeurs, et d'ailleurs, ainsi que bien d'autres, qui tout haut faisaient une déesse de notre future souveraine, nous pensions que Joséphine et Eugène, étant la femme et l'enfant de la gloire du général Bonaparte, étaient par cela seul l'épouse et le fils légitimes de l'Empereur; qu'il y avait mésalliance à prendre une épouse où la prenaient les autres souverains; *que sa grandeur était comme son génie, sans tradition;* et que ce mariage autrichien lui enlevait à la fois ce qu'elle avait d'original et de national..... Que de fois, depuis la chute de l'empire, je me suis rappelé le mot de la vénérable Mme Lætitia, qui n'avait pas voulu du titre de l'*Impératrice mère :* « *J'économise pour tous ces rois,* » disait-elle; et celui de Napoléon à son frère Joseph : « *Ne semblerait-il pas qu'il s'agisse de l'héritage du feu roi notre père!!!..* » Il y a longtemps que j'ai dit que, dès le principe, une seule chose avait manqué à la fortune et à la gloire de Napoléon, celle d'être l'*unique* de la famille Bonaparte, comme il l'était dans la famille humaine. Mais, puisqu'il avait quatre frères à pourvoir, les grandes dignités de l'Empire étaient là pour les attacher exclusivement à son règne, sous ses yeux, et les élever, après lui, au-dessus de tous. Quant aux États conquis, des maréchaux-gouverneurs y auraient suffi; les gages restaient à la paix. L'Europe n'aurait pas été alarmée, et quel plus bel empire existait-il au monde que la Gaule des Gaulois et des Mérovingiens, que la France de la République, entre l'Océan et la Méditerranée, entre le Rhin, les Alpes et les Pyrénées? *Il faudra bien y revenir un jour!!...*

« ..... Un courrier vint tout à coup nous avertir que le cortége approchait. Il pleuvait à verse; tout Compiègne était illuminé, mais des rafales de vent éteignaient à chaque instant les lampions, que les habitants s'empressaient de rallumer. Enfin, à dix heures, le canon annonce l'arrivée de l'auguste couple, la voiture s'arrête au pied du perron, l'Empereur en sort le premier et offre la main à l'Impératrice; il traverse au pas de course la foule qui encombre le péristyle et les antichambres; il craignait les harangues officielles... Il préférait les *vivat* en plein air, qui, depuis l'arrivée au faubourg, n'avaient cessé de saluer son bonheur et sa jeune épouse de toutes les fenêtres et sous les voûtes mobiles des parapluies. Napoléon avait abrégé son cérémonial; mais, tout en abrégeant le programme des tentes, après avoir manqué le dîner de Soissons, il avait pensé au souper, qui fut servi dans l'appartement de Marie-Louise; il n'y eut en tiers que la reine de Naples, qui, en femme bien élevée et mourant de sommeil, se congédia en sortant de table.......

« ..... Nous sortîmes de chez le grand-maréchal duc de Frioul pour assister au concert; c'était la première fois que l'Impératrice paraissait en public; elle était éblouissante de jeunesse, de parure et aussi de bonheur. Encore naïve comme un enfant de dix-sept ans qui sortirait de son couvent, fascinée d'ailleurs par les adorations de toute la cour, charmée par les empressements des belles princesses de sa nouvelle famille, elle eût été tentée de s'admirer elle-même, si l'auteur de ce culte, dont elle était l'objet, n'eût pas été là. De fait, elle ne connaissait que lui, et l'on voyait qu'elle éprouvait

le besoin de l'avoir toujours auprès d'elle; par un instinct bien naturel, elle se sentait embarrassée au milieu de tant de femmes inconnues dont elle ne pouvait éviter ni tromper les regards... Et, en effet, depuis vingt-quatre heures, quel changement!... Mais Napoléon veillait sur elle, la prévenait, la devinait, la guidait en toutes choses, la protégeait comme un souverain, la soignait comme un amant, en voilant sa tendresse d'une sorte de paternité. Il n'était pas homme à oublier les devoirs *qu'il avait créés lui-même*, mais il entendait aussi qu'ils fussent respectés, et, bien que le mystère qui les lui rendait plus chers, n'en fût un pour personne, ils furent sacrés pour tous. Ce fut peut-être la seule assemblée réunissant autant de femmes jeunes et belles, intéressées à juger celle qui devenait leur souveraine, où il n'y eut pas la moindre chuchoterie. Le respect et l'amour pour l'Empereur opérèrent ce prodige, qui ne fut pas assez remarqué, mais qui était cependant une preuve presque miraculeuse de l'empire qu'il exerçait à sa volonté sur les esprits. Toutefois, depuis la veille, Marie-Louise avait été jugée à la première vue et en dernier ressort par la seule présence de ses belles-sœurs, et il nous avait été facile, à nous autres anciens amis et habitués de la famille impériale, de savoir ce qu'elles pensaient elles-mêmes de l'Impératrice. Je ne crains pas d'assurer qu'elle dut en grande partie leur bonne disposition à son égard à l'infériorité palpable de sa beauté, qui se traduisait par *la beauté du diable*, en style de salon de service, et celle-là, elle l'avait bien complète. Mais la fraîcheur et l'éclat de son teint, la douceur de ses yeux, le blond cendré de sa

riche chevelure n'empêchaient pas qu'on l'aurait prise de loin pour une mère de famille de trente ans, à cause de l'ampleur de sa poitrine et de ses hanches fortement accusées. L'épaisseur de ses lèvres, qui attestait sa noble origine, était loin d'embellir son visage; en un mot, on eût voulu lui voir moins d'appas et lui trouver plus d'attraits. « Ce n'est pas là la souveraine qui convenait aux Français, disions-nous, S... et moi, et encore moins aux Parisiens; ils aiment par-dessus tout l'élégance et la grâce, et ce n'est qu'à ces deux conditions qu'ils acceptent la dignité. » Au reste, le bonheur, la jeunesse, un reflet peut-être de la gloire de son royal époux lui tenaient lieu en ce jour de ce qui lui manquait du côté de la grâce et de la beauté; son visage resplendissait, elle paraissait frappée de l'éclat et de la nouveauté de ces merveilles qui l'entouraient comme dans une féerie; bien d'autres magnificences l'attendaient ailleurs; hélas! de Compiègne à Moscou, trente mois!... Encore deux ans et demi à être les *maîtres du monde !*

« Le 29 avril, la cour partit de Compiègne pour Saint-Cloud, où devait se célébrer le mariage civil; le mariage religieux était fixé au 2 mai, à Paris. Il était temps de consacrer le *passé,* le *présent* et l'*avenir*, car il en fut à Saint-Cloud du pavillon d'Italie, réservé à l'habitation privée de Napoléon, comme de la chancellerie à Compiègne. Le mariage civil, auquel assistèrent vingt-cinq cardinaux, fut célébré avec la pompe convenable et suivi d'une fête magique dans les jardins et le parc de Saint-Cloud. Les cascades furent illuminées avec tant d'art et de profusion, qu'elles paraissaient retom-

ber en nappes de feu. Les grilles restèrent ouvertes toute la nuit à l'immense population, qui, malgré la pluie, affluait de toutes parts, et la joie populaire eut son cours. Mais au palais, une scène d'intérieur, dont à Compiègne j'avais vu, ou plutôt entendu se préparer l'orage, réunissait dans son cabinet l'Empereur et ses sœurs. Le sujet était très-grave : il s'agissait de les décider, ainsi que les reines de Hollande et de Westphalie, à porter à elles cinq la queue du manteau de l'Impératrice à la solennité du mariage religieux. Je dois dire que la résistance la plus opiniâtre venait des deux sœurs, qui n'étaient pas reines, les princesses Élisa et Pauline, simples duchesses souveraines, et qui, par conséquent, avaient à faire un sacrifice de dignité bien inférieur à celui de leur sœur la reine de Naples. La princesse Borghèse semblait vouloir défendre encore une autre royauté, celle de la beauté, qu'aucune de ses sœurs ni des reines ne pouvait lui disputer. « *Jamais, jamais,* m'avait-elle dit à Compiègne, *je n'y consentirai; j'aimerais mieux mourir.* » L'Empereur, qui connaissait bien le caractère de ses sœurs, s'y était pris de loin pour les amener à remplir cette condition du programme invariable arrêté par lui; il était toutefois parti de Compiègne sans l'avoir obtenu, et finalement elles ne cédèrent à Saint-Cloud qu'à un ordre souverain, tel que Napoléon savait au besoin le donner pour que sa volonté fût faite sur la terre. — Jupiter avait dû tonner.

Le 2 mai, le plus beau soleil, celui qui était toujours au service de Napoléon quand il en avait besoin, avait éclairé la magnifique et solennelle entrée de l'Empereur

et de l'Impératrice par les Champs-Élysées, entre deux arcs de triomphe, dont l'un improvisa la représentation fidèle de celui de l'Étoile, tel qu'il est aujourd'hui, et l'autre s'élevait au Pont-Tournant. Le cortége traversa le jardin des Tuileries. Certainement on peut évaluer à deux ou trois millions de spectateurs ceux que la pompe et le mouvement des fêtes parisiennes attirèrent de toutes les provinces et firent sortir de leurs maisons, dans cette journée vraiment monumentale, qui, un an après, devait être complétée et surpassée même par celle de la naissance du roi de Rome. Le cortége arriva par l'intérieur du palais à la grande galerie, qui offrit à la jeune Impératrice un coup d'œil tout à fait nouveau. Elle était littéralement tapissée des deux côtés, sur trois rangs de gradins, des dames les plus distinguées de la cour et de la ville, et dont les brillantes toilettes avaient fait gagner quelques millions au commerce parisien. Elles étaient étincelantes de broderies, de perles, de diamants. Mais elles eurent affaire à forte partie, et il leur fallut baisser pavillon devant l'éclat des parures impériales, royales et ducales dont le joaillier de la couronne pourrait seul rendre compte, sauf de cet éclat inconnu qu'elles recevaient des rayons du soleil, dont chaque diamant semblait être une étincelle. Nous suivions, avec nos grands costumes, chacun nos souveraines, et j'éprouvai un plaisir infini à voir avec quelle mauvaise grâce affectée la princesse Pauline portait ou laissait vaguer la portion qui lui revenait de la queue du manteau de sa belle-sœur. Elle était rouge de dépit, et elle riait d'humeur, en laissant voir toutefois que, si la plus grande marchait devant elle, elle

était suivie par la plus belle. La princesse Borghèse était asservie et non domptée, et jamais elle n'oublia cette humiliation, jamais elle ne la pardonna à l'Impératrice, qui n'en était que l'occasion, et depuis il fallut toute l'autorité de l'Empereur pour la décider à paraître, de temps en temps, au cercle de l'Impératrice.

Le grand salon d'Apollon, où se termine la galerie, avait été converti en chapelle d'une grande magnificence. On y avait élevé tout autour des tribunes pour les rois et princes étrangers; le corps diplomatique, les ministres, les cardinaux et tout ce que Paris renfermait de plus considérable en personnages des deux sexes. Au fond de cette chapelle était dressé l'autel. Le cardinal Fesch, grand-aumônier de France, donna la bénédiction nuptiale aux deux époux, et tout fut consommé. Mais, en se levant de son prie-Dieu, Napoléon remarqua que deux cardinaux seulement avaient assisté à son mariage religieux, tandis qu'ils étaient tous, l'avant-veille, au mariage civil. Rentré dans ses appartements, il fit appeler le ministre des cultes et le chargea de s'informer auprès de tous ces cardinaux des motifs de leur conduite. Mandés chez le ministre des cultes, ils lui dirent que le souverain pontife n'étant pas intervenu pour la dissolution du premier mariage, par cela seul ils n'étaient pas libres d'assister au second. L'Empereur, qui était à cheval sur les libertés de l'Église gallicane, et qui, soit pour le divorce, soit pour la dissolution du mariage religieux, avait rempli toutes les conditions de la loi civile et ecclésiastique de France, exila ces cardinaux, et leur fit défendre de porter le costume rouge. Ils furent appelés cardinaux noirs.

« Au château de Valencey, les princes détrônés d'Espagne, moins susceptibles que les cardinaux, y chantaient le même jour un *Te Deum* et donnèrent un banquet solennel, où le prince des Asturies, depuis Ferdinand IV, porta ce toast : « *A la santé de nos augustes souverains, le grand Napoléon et Marie-Louise, son auguste épouse!* » Il était difficile d'être un meilleur chrétien et un prince plus méprisable[1]. »

— L'année 1810, commencée sous les heureux auspices de l'hymen et de la paix, est marquée par des réceptions triomphales et des visites de Napoléon, accompagné de sa nouvelle épouse, dans toutes les parties de son vaste empire. Deux événements considérables cependant en signalent le cours; l'un est l'abdication du roi de Hollande, Louis Bonaparte, qui, fatigué des sacrifices qu'impose à son peuple le blocus continental, a mieux aimé renoncer à la couronne que de se faire l'instrument de sa ruine et le témoin de ses misères, abnégation peu commune et digne d'être signalée surtout dans une famille de conquérants. Napoléon, qui pense avec raison que seul il est assez fort pour maintenir d'une main ferme cette répulsion universelle dont il a frappé le commerce anglais et dont l'effet serait manqué si un seul anneau était détaché de cette longue chaîne de douanes dont il a couvert les côtes du continent depuis la Baltique jusqu'à la Méditerranée, réunit, par un décret de sa volonté, à l'empire français la Hollande, les villes anséatiques et le Valais; cette adjonction porte désormais à *cent trente-trois* le

[1] Mémoires inédits du baron de N....., chambellan du roi de Westphalie.

nombre des départements de l'Empire. Le second événement hors ligne que voit éclore l'année 1810 est l'élévation sur le trône de Suède du maréchal Bernadotte; les couronnes dont Napoléon n'a pas disposé sont offertes à ses lieutenants par l'admiration des peuples; et il n'est pas une nation du nord de l'Europe qui ne tienne à honneur de devenir un fief du grand Empire. Un seul point obscur, au milieu de ces prospérités inouïes, se montre sur l'horizon politique, la guerre d'Espagne a été pendant l'année qui vient de s'écouler, pour les lieutenants de Napoléon, une suite de glorieux succès, mais l'insurrection, comme une hydre aux cent têtes, renaît plus exaltée à chaque défaite qu'elle éprouve. La France voit avec effroi cette lutte terrible dont rien ne peut encore faire présager la fin; l'Empereur lui-même s'étonne d'une résistance qu'il n'avait pas prévue, et n'ose sonder cet abîme dévorant qui engloutit chaque jour quelque phalange de ses meilleurs soldats.

C'est au milieu de ces sinistres préoccupations, qui ne sont encore que les premiers avertissements du destin, que se termine l'année 1810; mais l'année qui doit mettre le comble à la fortune de Napoléon et marquer en même temps la limite de ses prospérités, a déjà commencé. Le 20 mars, jour désormais mémorable dans les fastes de l'Empire, le canon des Invalides, par cent coups successifs, annonce à la France la naissance du Prince Impérial, qui doit prendre le nom de *Roi de Rome*. Les contemporains se souviennent encore de l'impatience avec laquelle le peuple de Paris, sorti de ses maisons, entassé dans les rues et les places publiques de la capitale, comptait les retentissements de l'artil-

lerie, et attendait le 21e coup qui devait mettre un terme à ses perplexités et lui apprendre si l'Impératrice était accouchée d'une fille ou si Napoléon avait un héritier à qui léguer un aussi vaste empire et tant de grandeurs. La joie fut immense, le délire universel, lorsque, après une seconde d'intervalle, qui parut un siècle à l'anxiété générale, ce 21e coup tant attendu fit connaître au monde que la fortune, toujours docile, avait encore une fois couronné les vœux de l'Empereur et de la nation française, identifiée désormais à tous ses sentiments. Hélas! qui eût osé pénétrer alors les secrets si cachés de la Providence et prévoir que cet enfant salué à sa naissance par les acclamations et les vœux de tout un peuple en délire, s'éteindrait, à vingt ans, dans l'exil et dans la douleur.

Mais, cependant, l'excès même de la prospérité a ses dangers quand elle n'est plus éclairée par la prudence et la modération. Napoléon, depuis les dernières annexions qu'il a faites à ses vastes États, compte dans la France, proprement dite, *quarante-deux millions* de sujets, et sa domination, par sa famille et par son influence sur des princes vassaux, s'étend sur plus de *cent millions* d'âmes. Aucune réclamation ne s'est élevée contre cette effrayante extension de pouvoir ; le chef de la chrétienté a été transféré à Fontainebleau, et nulle voix indépendante ne s'est élevée pour réclamer en sa faveur les droits de la souveraineté et de la religion violés en sa personne. Il semble que le monde entier, fatigué de lutter en vain contre le colosse qui l'écrase, se soit résigné à souffrir en silence et à attendre, le front courbé dans la poussière, le terme de son terrible

passage. Mais l'impunité a enivré Napoléon, il ne se croit plus obligé de montrer ni générosité envers les vaincus, ni ménagements envers ses alliés. Le *blocus continental*, cette gigantesque conception, qui serait la plus belle création de son génie si son immensité même n'en avait pas rendu, dès l'origine, la réalisation impossible, est devenu l'unique objet de ses préoccupations, et, du sein de son palais, il a l'œil attentif et le bras toujours levé pour punir le téméraire qui oserait y apporter la moindre infraction. Fidèle aux engagements qu'il a pris à Tilsitt et à Erfurt, l'Empereur Alexandre, quelque dommageable qu'il fût aux intérêts de son peuple, l'a fait observer jusqu'ici avec une rigoureuse exactitude dans tous les ports de la Russie ; mais des réclamations énergiques se sont élevées de toutes parts dans la nation entière ; l'aristocratie russe, qui se voit ruinée si ce système de prohibition absolu est maintenu, apporte ses doléances jusqu'au pied du trône, et il est à craindre qu'une plus longue résistance à des vœux si unanimement exprimés, n'amène bientôt un soulèvement général qui pourrait mettre en danger jusqu'à la vie même du souverain. Napoléon reste sourd à ces avertissements, il ne veut tolérer aucun relâchement dans les mesures qu'il a commandées ; il fait plus, le 18 février 1811, voulant fermer complétement l'entrée de la Baltique aux vaisseaux anglais, il a pris possession du duché d'Oldenbourg et a chassé de ses États, sans aucun avertissement préalable, un prince qui est le beau-frère de l'empereur de Russie, son allié le plus puissant et le plus dévoué. Une violation si flagrante du droit des nations, une injure si grossière qui blessait à la fois

l'orgueil de l'empereur Alexandre et ses sentiments fraternels, ne pouvait passer inaperçue comme tant d'autres infractions que Napoléon s'étaient permises aux stipulations du traité de Tilsitt. Ce nouveau grief, si impolitiquement ajouté au mécontentement que la ruine de son commerce avait répandu dans toutes les classes de la nation russe, amena bientôt un refroidissement sensible dans la confiance et l'amitié que les deux empereurs s'étaient jurées sur le radeau du Niémen, dont ils avaient depuis renouvelé l'engagement dans les conférences d'Erfurt, et auxquelles, il faut en convenir, l'empereur Alexandre était resté inviolablement fidèle. Bientôt l'aigreur et les reproches se mêlèrent aux explications, et l'on put prévoir, que les intérêts engagés étaient trop sérieux, les exigences de part et d'autre trop absolues, les récriminations enfin trop irritantes pour que des négociations diplomatiques pussent suffire à résoudre d'aussi graves difficultés.

Déjà cette nécessité de recourir à des moyens plus efficaces s'est présentée à la pensée de Napoléon, et loin de chercher à la détourner par quelque concession politique, il semble qu'il embrasse avec joie l'idée de cette nouvelle guerre, qui doit enfin assurer la domination universelle qu'il a rêvée, et que la Russie seule, par sa résistance à ses volontés, semble vouloir lui disputer encore. Dès ce moment, toutes les facultés de sa tête puissante se sont concentrées sur l'audacieuse entreprise qu'il a conçue; plus elle est vaste et hasardeuse, plus il met de soin à en poursuivre les préparatifs. Depuis les plus minces détails qui doivent assurer la marche et l'approvisionnement de ses armées dans les con-

trées lointaines où il va les conduire, jusqu'aux vastes combinaisons de la politique qui doivent lui apporter le concours de toutes les puissances de l'Europe situées en deçà de la Vistule et régler le contingent que chacune aura à amener sous ses drapeaux, rien n'échappe à ses profondes méditations. Il a prévu, cette fois, jusqu'à l'insuccès, et, en envoyant tous les premiers fonctionnaires de l'Etat dans les divers départements de l'Empire pour y organiser, sous le nom de *premier* et *d'arrière-ban*, des bataillons de garde nationale mobile et sédentaire, il a pourvu, autant que les prévisions humaines pouvaient le comporter, au cas où la guerre terrible où il est engagé le retiendrait au delà de ses frontières plus longtemps qu'il ne l'avait pensé d'abord et l'obligerait à appeler à lui toutes les forces actives du pays[1]. Napoléon travaille *douze heures* par jour avec ses ministres ; jamais il n'a fait preuve d'une pareille énergie; jamais il n'est descendu, avec un soin plus minutieux, dans les moindres détails, et l'on serait obligé, encore une fois, d'admirer toutes les ressources de ce génie extraordinaire, si l'activité et la prudence qu'il déploie dans l'exécution de son audacieux projet, pouvaient un instant en faire oublier l'injustice et la témérité.

[1] M. de Pontécoulant avait été, en cette circonstance, envoyé dans la 6e division militaire, avec la qualité de commissaire extraordinaire, pour présider à l'organisation des cohortes des départements de la Haute-Saône, du Doubs, de l'Ain et du Jura. Il s'acquitta de cette mission délicate, où il s'agissait d'enlever aux familles leur dernier espoir et leurs derniers soutiens, avec les talents d'un administrateur éprouvé, et en ménageant autant que possible, dans des conjonctures si pénibles, les intérêts des populations. Les belles légions du Doubs et du Jura, organisées par ses soins, rendirent d'éminents services pendant la campagne de 1813, et méritèrent d'être remarquées particulièrement par Napoléon lui-même sur le champ de bataille de Lutzen.

La Prusse, par un nouveau traité, signé à Paris, le 12 février 1812, a renouvelé l'engagement qui la lie au blocus continental, et, en cas d'une guerre avec la Russie, elle s'est obligée à fournir un corps auxiliaire de *quarante mille* hommes avec *soixante* pièces de canon; elle a obtenu, en échange, la remise de 62 millions de contributions, qu'elle doit encore à la France, pour prix de sa rançon fixée à Tilsitt. L'Autriche, que des liens de famille unissent désormais étroitement à l'Empire, s'engage, de son côté, par un traité, signé à Paris, le 4 mars 1812, à fournir, en cas de guerre, un contingent de *trente mille* hommes et de *soixante* pièces de canon; elle est prête à marcher contre un ancien allié, sous ces mêmes drapeaux qu'elle a constamment combattus depuis 1792. Napoléon a pour lui toute l'Allemagne, toute l'Italie, la Pologne et la Hollande; la Porte est encore incertaine, mais son intérêt, bien entendu, doit faire espérer son concours dans une guerre qui a pour but l'humiliation et la ruine de son éternelle ennemie. La Russie n'a pour auxiliaire que la haine de l'Angleterre, l'insurrection espagnole et un traité d'alliance récemment conclu avec la Suède. La partie n'est pas égale, et tout semble assurer à Napoléon un triomphe certain sur un adversaire dont il a brisé toutes les anciennes alliances et qu'il a réduit à se défendre seul contre toute l'Europe méridionale soulevée contre lui. Mais Napoléon, en allant l'attaquer jusqu'au centre de son vaste empire, rend à son ennemi tous les avantages de la position et lui fournit, contre l'invasion, des auxiliaires invincibles dans l'énergie de son peuple, dans la stérilité de ses campagnes, dans les distances qui séparent les popula-

tions, dans les flammes qui dévasteront les cités, et enfin dans les frimas glacés qui anéantiront ses agresseurs.

Le 9 mai 1812, Napoléon quitte Paris ; il s'arrête quelques jours à Mayence, pour s'assurer par lui-même que tous les ordres qu'il a donnés pour la marche de l'armée, la réunion de son matériel et de ses approvisionnements, ont été exactement suivis ; enfin il franchit le Rhin et, le 26 mai, il arrive à Dresde. L'impératrice Marie-Louise l'accompagne; c'est une cour de rois qui l'attend dans la capitale de la Saxe. Tous les souverains de l'Allemagne sont venus lui rendre foi et hommage et implorer un regard du maître du monde au moment où la victoire va peut-être remettre dans ses mains de nouvelles provinces à partager ou de nouvelles couronnes à distribuer. Car, dans cette lutte gigantesque, qui présente cependant tant de périls, qui ouvre tant de chances aux hasards, personne n'ose un seul instant mettre en doute de quel côté va pencher la balance, tant est grand le prestige du nom de *Napoléon*, tant est profonde encore la terreur qu'il inspire! Dans cette foule de princes on distingue, en première ligne, le roi de Prusse et l'empereur d'Autriche. L'un, par l'humilité de son attitude, espère désarmer son vainqueur et obtenir une garantie moins précaire que celle des traités pour le reste de puissance qu'on a bien voulu lui laisser; l'autre, pour prix du concours qu'il va prêter aux armes de Napoléon, se flatte d'obtenir enfin de son gendre quelques relâchements aux dures conditions de Wagram et la restitution des provinces Illyriennes, objet de sa constante convoitise. Napoléon reçoit les hommages de toutes ces têtes couronnées, comme Louis XIV, aux

jours de sa puissance, devait accueillir ceux de ses courtisans habituels dans le palais de Versailles; jamais son attitude n'a été ni plus fière ni plus imposante; il ne prend aucun engagement; sa pensée plane sur la foule qui l'entoure, elle a déjà franchi le Niémen; il ne s'agit plus, comme à Tilsitt, comme à Erfurt, de *séparer le monde en deux parts égales, à peu près, en ressources et en puissance;* il est temps, a dit Napoléon, de mettre un terme à la funeste influence que la Russie a exercée depuis cinquante ans sur les affaires du continent; divisée entre de grands vassaux, l'Europe ne doit plus désormais reconnaître qu'un maître, c'est le seul moyen de rendre efficace le blocus continental qui est devenu l'idée fixe de Napoléon; l'Angleterre, le seul adversaire qui ose encore lui résister, doit succomber sous ce terrible agent de sa destruction, si cette machine colossale, trop au-dessus des proportions de l'humanité, n'éclate pas, comme la vaste chaudière d'une locomotive trop fortement chauffée, dans les mains mêmes de l'imprudent qui la fait mouvoir.

Enivré de cette approbation servile que tous les souverains de la Germanie, depuis le Rhin jusqu'à la Baltique, sont venus donner à l'arrêt qu'il a prononcé, par leur présence ou par les contingents qu'ils lui ont promis, Napoléon ne doute plus du succès de son entreprise. Son imagination mesure avec impatience l'intervalle qui le sépare encore de son imprudent adversaire; toutes ses mesures sont si bien prises, toutes ses opérations sont si bien combinées, toute la trame de ce vaste réseau dont il a couvert l'Europe, est si bien réglée, qu'il sait, chaque jour et pour ainsi dire à chaque mi-

nute, les places qu'occupent chacun de ces innombrables bataillons qui se portent, dans des directions diverses, vers la frontière de Pologne ; il connaît tous leurs lieux d'étapes, leurs progrès, leurs séjours. Il suit d'un œil inquiet, sur une carte étendue devant lui, ces longues files de canons, de caissons, de voitures, dont toutes les routes de l'Allemagne sont encombrées. Enfin, l'instant qu'il a fixé est arrivé ; le 25 mai il a quitté Dresde ; le 2 juin il est à Thorn, c'est là qu'il apprend que pendant qu'il s'est arrêté, trop longtemps peut-être, dans la capitale de la Saxe, à recevoir de vains hommages qui s'adressaient moins à sa personne qu'à sa fortune, son ennemi, mieux inspiré, a su mettre le temps à profit pour lui enlever un allié sur lequel il croyait pouvoir compter et qui sans doute lui serait resté fidèle s'il l'avait mieux ménagé. Un courrier arrivé en toute hâte apporte la nouvelle qu'un traité d'alliance, qui sera bientôt suivi d'une paix définitive, a été signé à Bucharest entre la Russie et la Porte-Ottomane ! Ainsi, cette puissante diversion que Napoléon attendait de l'éternel antagonisme de ces deux fières rivales, et qui lui avait été si utile dans la campagne de 1807, lui échappe cette fois. C'en est fait, son étoile a pâli, ce contre-temps, qui précède même l'ouverture de la campagne, est d'un mauvais augure ; mais Napoléon est trop avancé pour reculer, il se contente de s'écrier en réprimant sa colère : « Ces Turcs imbéciles ne sauront donc jamais faire à propos ni la paix, ni la guerre ! » Cependant son coup d'œil infaillible ne l'a pas trompé, et au vif déplaisir que lui a causé la nouvelle de ce fatal traité, que le Sultan lui-même a longtemps hésité à ratifier, tant est grand en-

core le prestige du nom de Napoléon, on dirait qu'un secret pressentiment est venu l'avertir que l'armée de Moldavie, laissée libre de ses mouvements par la défection de la Turquie, sera précisément celle qui viendra, au jour des revers, brûler les ponts de la Bérésina et lui fermer le chemin du retour dans la patrie.

Mais la Providence seule connaissait alors les destinées de cette brillante armée qui, pleine d'enthousiasme pour son chef et de confiance en elle-même, s'avançait fièrement vers les bords de la Vistule. Plus d'un demi-million d'hommes, plus de mille bouches à feu, sont déjà réunis sur les confins de la Prusse Orientale ou sur le territoire du grand-duché de Varsovie ; le 22 juin, Napoléon a porté son quartier impérial à Wilkowiski, c'est de là qu'il adresse à ses soldats le manifeste de ses volontés, qui autrefois étaient infaillibles comme les décrets du destin.

« Soldats, dit-il, la seconde guerre de Pologne est commencée. La première s'est terminée à Friedland et à Tilsitt. La Russie a juré éternelle alliance à la France et guerre à l'Angleterre, *elle viole aujourd'hui ses serments!*... La Russie est entraînée par la fatalité ; ses destinées doivent s'accomplir !! Nous croit-elle donc dégénérés, ne serions-nous plus les soldats d'Austerlitz? Elle nous place entre le déshonneur et la guerre ; le choix ne saurait être douteux. Marchons donc en avant; passons le Niémen, portons la guerre sur son territoire: la seconde guerre de Pologne sera glorieuse aux armées françaises comme la première ; mais la paix que nous conclurons, portera avec elle sa garantie et mettra un

terme à la funeste influence que la Russie exerce depuis cinquante ans sur les affaires de l'Europe. »

Ce langage était fier, il produit sur les troupes son effet accoutumé, il enflamme jusqu'au délire le courage des soldats et des officiers. Le 24 juin l'armée se retrouve sur les bords du Niémen encore empreints des glorieux souvenirs de la campagne de 1807 ; Napoléon, à cette époque, s'était arrêté devant cette limite qui sépare les hordes du Nord de la civilisation de l'Occident, et l'empire du monde avait été le prix de sa modération : mais les temps sont changés, la prudence n'entre plus dans les conseils de celui dont l'orgueil et l'ambition, grandis par le succès, ne reconnaissent plus, dans l'ordre physique comme dans l'ordre moral, d'obstacle possible à l'accomplissement de sa volonté. Les vaines barrières du fleuve s'abaissent aux acclamations enthousiastes de ces immenses colonnes entassées sur les trois ponts qui réunissent la rive moscovite à la rive polonaise. Un autre Rubicon est encore une fois franchi par le nouveau César ! Napoléon s'élance à la tête de ses légions tant de fois victorieuses, et bientôt il s'enfonce avec elles dans les steppes déserts de la froide Russie, qui vont engloutir sous leurs frimas glacés les instruments de ses grandeurs, les rêves de son ambition et la fortune de la France.

Il n'entre pas dans le cadre de ces mémoires, consacrés à retracer la vie d'un simple citoyen et les événements auxquels il a pris une part personnelle, de suivre dans tous leurs développements ces grandes péripéties qui changèrent les destinées du monde et amenèrent la catastrophe la plus étonnante, la plus terrible dont l'his-

toire fasse mention, la chute de Napoléon. C'est aux annales militaires de l'Empire qu'il appartient de retracer les exploits, les malheurs et tous les épisodes de cette guerre gigantesque, qui n'a point d'objet de comparaison dans l'antiquité, car Alexandre, envahissant à la tête de quelques phalanges macédoniennes les immenses États de Darius, n'avait à lutter que contre des peuples efféminés, contre des armées ignorantes et fuyant au premier choc de ses soldats disciplinés. Napoléon eut à combattre à la fois contre les meilleures troupes de l'Europe, exaltées encore par l'amour de la patrie et le fanatisme religieux, et contre les obstacles réunis d'une terre inculte, de distances immenses à parcourir et d'un climat de glace. Son génie, cependant, ne lui fit pas défaut dans cette lutte suprême; jamais, au contraire, il n'avait jeté de plus vives clartés, et s'il succomba, c'est que l'entreprise était au-dessus des forces de l'humanité. Mais cette entreprise, c'était lui seul qui l'avait conçue; les hommes sages qui l'entouraient en avaient prévu le danger et avaient cherché à faire parvenir jusqu'à lui de prudents avis; leurs voix ne furent pas entendues; les constitutions de l'Empire avaient supprimé tout intermédiaire entre le souverain et la nation, et les fumées de l'orgueil avaient créé autour de Napoléon un nuage trop épais pour que les conseils d'une sagesse vulgaire pussent arriver jusqu'à lui; il lui fallait la leçon de l'infortune pour le rendre au sentiment de l'humanité méconnue; malheureusement c'était la France qui devait payer le prix de ce grand enseignement.

CHAPITRE IV.

Effet produit par le 29e bulletin, annonçant la retraite de Moscou. — Arrivée de Napoléon à Paris. — Son premier soin est de se faire rendre compte de tous les détails de la conspiration de Malet. — Inquiétude qu'il témoigne à ce sujet. — Sa réponse à la grande députation du Sénat. — Organisation d'une nouvelle armée. — Activité prodigieuse que Napoléon apporte à cette opération. — La jeune armée, presque toute composée de conscrits, passe le Rhin et rejoint, dans les environs d'Erfurt, les vieux débris de l'armée de Russie, ramenés par le prince Eugène Beauharnais. — Arrivée de Napoléon à Erfurt. — Dernières dispositions pour organiser et distribuer en différents corps les forces dont il dispose. — Bataille de Lutzen (2 mai 1813) gagnée par Napoléon. — Bataille de Bautzen et combat de Wurschen livrés les 19 et 21 mai. — Présages sinistres. — Morts du maréchal Bessières et de Duroc, grand-maréchal du palais. — Armistice et suspension d'armes pour arriver à une paix définitive. — Un congrès se réunit à Prague sous la médiation de l'Autriche. — Conditions proposées par les souverains alliés. — Elles n'ont rien d'excessif ni d'offensant pour l'honneur de la France. — Hésitation de Napoléon; quand il se détermine enfin à les accepter, l'heure fixée pour l'expiration de l'armistice a sonné. — Reprise des hostilités; soulèvement général en Allemagne contre les Français. — Tournure menaçante que prennent les affaires d'Espagne; obligation qui en résulte pour Napoléon de diviser ses forces. — Désastres éprouvés par les lieutenants de Napoléon sur l'Oder et sur l'Elbe. — Victoire remportée sous les murs de Dresde par Napoléon en personne, avec le seul secours de sa garde. — Vandamme, avec un corps de 25,000 hommes, enveloppé de toutes parts, est obligé de mettre bas les armes. — Bataille de Leipsick, gagnée par les alliés; désastreuse retraite de l'armée française sous les murs de Hanau. — Recherche des causes qui ont amené la funeste issue de la campagne de 1813; réflexions sur ce sujet. — Napoléon repasse le Rhin pour la dernière fois le 3 novembre 1813. — Typhus qui se déclare dans les hôpitaux de Mayence et décime l'armée et la population.

La consternation que le 29e bulletin de la Grande Armée, daté de Wilna, et où étaient retracés, sous les plus sinistres couleurs, tous les désastres de la retraite de Moscou, avait répandue dans la France entière, n'était point encore affaiblie, lorsque, le 20 décembre 1812, on apprit tout à coup le retour de Napoléon aux Tuileries. Il revenait encore une fois comme à son retour d'Egypte, seul, sans armée, sans aucun de ses

compagnons d'armes qu'il avait entraînés si loin de leur patrie; mais les revers n'avaient point encore dompté ce caractère de bronze, et, loin de renoncer à aucune de ses prétentions à la suprématie européenne, il n'était revenu, disait-on, que pour réunir toutes les ressources de l'Empire, ressaisir la victoire et réparer les désastres de la dernière campagne. Cependant une autre pensée, importune et toujours présente, semblait partager son esprit et le préoccupait au point d'avoir un instant écarté jusqu'au souvenir de toutes les calamités dont il venait d'être le témoin. Il avait appris à Wilna la tentative séditieuse du général Malet et le succès éphémère qu'elle avait obtenu; cette nouvelle avait fait sur sa vive imagination une profonde impression, assuraient ses plus intimes confidents, et l'on devait même la regarder comme la principale cause de son retour précipité. En arrivant, son premier soin avait été de mander le duc de Rovigo, ministre de la police, pour se faire rendre compte de tous les détails de cet étrange attentat qui, conçu par des prisonniers obscurs retenus sous les verrous et privés, pour ainsi dire, de tout moyen d'action, avait été cependant si près de réussir, et avait jeté un moment le désordre dans toute cette monarchie gouvernementale si admirablement constituée par son génie organisateur. Il s'indignait, qu'au bruit de la mort de l'Empereur, répandu par Malet et par ses complices, aucun de ses ministres, aucun des grands corps de l'État n'eût songé à opposer le cri de *Vive Napoléon* II! « *La révolution n'est pas morte,* s'écriait-il, *ma dynastie n'a pas pris racine.* » Celui qui avait tant de fois répété, après Louis XIV : « *L'État,*

c'est moi, » pouvait-il donc s'étonner qu'on l'eût si promptement pris au mot? On voit, cependant, par sa réponse au Sénat, prononcée le jour même de son arrivée, le 20 décembre 1812, combien cette vérité terrible, qui venait de lui être révélée pour la première fois, au milieu des préoccupations de la fatale retraite de Moscou, avait vivement impressionné toutes les facultés de sa tête pensante.

A peine, dans quelques phrases concises et prononcées avec une grande volubilité d'élocution, a-t-il rappelé les causes qui ont amené les désastres de la dernière campagne, couronnée d'abord de succès brillants, que, revenant à la question personnelle qui le préoccupe avant toutes les autres, l'affermissement de sa dynastie, il s'écrie :

« J'ai à cœur la gloire et la puissance de la France ; mais mes premières pensées sont pour tout ce qui peut perpétuer la tranquillité intérieure et mettre à jamais MES peuples à l'abri des déchirements des factions et des horreurs de l'anarchie. C'est sur ces ennemies du bonheur des peuples que j'ai fondé, avec la volonté et l'amour des Français, le trône auquel sont attachées désormais les destinées de la patrie... Nos pères avaient pour cri de ralliement : « *Le Roi est mort, vive le Roi!* » Ce peu de mots contiennent les principaux avantages de la monarchie. Je crois avoir bien étudié l'esprit que MES *peuples ont montré dans les différents siècles;* j'ai réfléchi à ce qui a été fait aux diverses époques de notre histoire; j'y penserai encore. »

Un pareil langage n'avait pas besoin de commentaires; il montrait assez, aux hommes qui l'entendaient,

que le temps n'était pas encore venu où les conseils de la prudence et de la modération pourraient se faire écouter, et qu'il faudrait subir des malheurs nouveaux, plus grands encore que ceux qui venaient d'accabler la France, pour ramener Napoléon au véritable sentiment de sa situation. Ce n'était pas, en effet, dans l'histoire de l'ancienne monarchie qu'il fallait, lui souverain nouveau, lui le fils de ses œuvres, chercher des garanties pour le maintien de sa puissance ébranlée, la victoire seule pouvait lui conserver ce que la victoire lui avait donné; c'était dans les inspirations de son génie et dans le dévouement du peuple français qu'il fallait désormais placer sa confiance. Heureusement, cette noble nation, que la Providence n'avait pas encore habituée aux revers, tout entière aux sentiments de sa douleur, oublie que c'est l'orgueil intraitable de Napoléon qui a causé tous ses malheurs, et ne voit en lui que le *soldat heureux* si souvent couronné par la victoire et qui peut seul, encore aujourd'hui, venger l'affront que ses armes viennent de subir. Elle ne songe pas à lui reprocher ses imprudences; plus généreuse qu'Auguste, elle ne lui crie pas : « *Varus, où sont mes légions?* » Elle ne lui demande pas ce que sont devenus tous ces vieux soldats, vétérans de la République, débris glorieux de ces phalanges invincibles qui ont triomphé à Jemmapes, à Valmy, à Fleurus, à Marengo; elle sait trop qu'ils ont péri, inutiles à la France, dans les plaines brûlantes de l'Espagne et du Portugal, ou dans les flots glacés de la Bérésina; mais elle le conjure de ranimer toutes les puissances de son génie, non pour tenter encore une fois la conquête du monde, rêve si vain et qui lui a été

si fatal, non pour promener de nouveau ses aigles victorieuses de Madrid à Vienne, de Berlin à Moscou, mais pour défendre ces glorieuses frontières que la République lui avait transmises et que déjà les hordes du Nord menacent de toutes parts; puis, avec un admirable patriotisme, elle lui livre ses dernières ressources et ses derniers enfants.

Jamais, a dit un écrivain contemporain, Napoléon ne connut mieux l'empire qu'il exerçait sur la nation française, et jamais, non plus, son génie ne s'exerça avec plus de puissance. L'histoire, en effet, lui doit cette justice, qu'aussitôt que par l'établissement d'un conseil de régence pendant la minorité de l'Empereur, institution empruntée, comme il l'avait annoncé, aux usages de l'ancienne monarchie, il crut avoir pourvu à des dangers imaginaires qui l'avaient plus préoccupé, d'ailleurs, qu'aucun de tous ceux qu'il venait de braver en Russie ou qui le menaçaient encore, son esprit, rendu tout entier aux soins que commandait la terrible situation où se trouvait la patrie, se réveilla avec une énergie et une activité admirables. Il sembla que le malheur avait rendu à son génie toute la verdeur de la jeunesse. C'était surtout dans ces occasions, où il s'agissait de créer des ressources imprévues, et de faire, pour ainsi dire, sortir de terre, par la seule force de sa volonté, des armées équipées, montées, pourvues d'un immense matériel et de tout l'attirail de campagne, que se révélait son talent inimitable d'organisation et de prévoyance. Il renouvela, en 1813, sur une plus grande échelle, le miracle qu'il avait opéré en 1800, à l'avénement du Consulat, lorsque les Autrichiens, maîtres de l'Italie depuis

l'Adige jusqu'aux portes de Gênes, avaient vu tout à coup paraître sur leurs derrières une armée dont ils ne soupçonnaient pas même l'existence. Comme l'Antée de la fable, on eût dit qu'il retrouvait des forces inépuisables toutes les fois qu'il touchait le sol de la France. Deux mois à peine s'étaient écoulés depuis le retour de l'Empereur dans la capitale, qu'une armée nouvelle, ignorée de tous et sortie, pour ainsi dire, tout armée de la tête puissante de Napoléon, était en marche sur le Rhin. Elle est aussi nombreuse, aussi ardente, aussi dévouée que celle qui, l'année précédente, avait franchi le Niémen avec toutes les illusions de la victoire; seulement elle est plus jeune et moins aguerrie. Au lieu de ces vieux soldats de la République et de l'Empire, derniers débris vivants échappés aux chances de tant de batailles et de climats plus meurtriers encore, ce sont de jeunes conscrits fraîchement arrachés à leurs travaux champêtres; ils ne connaissent pas les premiers éléments de leur nouveau métier et s'exercent, en marchant, au maniement des armes qui leur sont confiées. Mais leur élan est admirable; ils se portent à grandes journées à la rencontre des dernières phalanges échappées aux désastres de Moscou, que le prince Eugène, toujours dévoué dans le malheur comme dans la fortune, est parvenu à recueillir et qu'il a ramenées à travers mille dangers jusqu'aux frontières méridionales de la Prusse, déjà envahie par les armées de la Russie. Les deux colonnes se rencontrent dans les environs d'Erfurt, non loin de cette ville célèbre où les deux empereurs, Alexandre et Napoléon se juraient, deux ans auparavant, une amitié qui devait être éternelle. L'Empereur, qui a

quitté Paris le 15 avril, arrive le 30 à Erfurt au milieu de sa nouvelle armée; il lui distribue les armes et les munitions qui lui manquaient encore, car, dans la hâte où l'on s'est trouvé de faire face à tant de besoins, c'est à peine si la moitié de l'armée est équipée et même complétement habillée. Il lui donne ensuite des chefs vieillis dans cent combats pour guider son inexpérience; il l'enflamme par ces paroles magiques dont lui seul a le secret, et se mettant à sa tête, aux cris mille fois répétés de *Vive l'Empereur !!!* il marche à l'ennemi, pour venger ses aigles humiliées par une retraite de 300 lieues.

A peu de distance d'Erfurt, dans les champs de Lutzen déjà illustrés par la victoire et la mort de Gustave-Adolphe, on rencontre l'armée russe et l'armée prussienne, rangées sur une même ligne et prêtes à recevoir la bataille. C'est sur cette dernière surtout que se dirige la colère de Napoléon; la défection du général Yorck, qui n'a pas même attendu celle de la fortune, a livré à l'ennemi les cantonnements de l'aile gauche de l'armée française qu'il était chargé de couvrir et l'a forcée à précipiter sa retraite. Combien, en apprenant cette lâche désertion, Napoléon s'est reproché d'avoir été trop généreux à Tilsitt et de n'avoir pas rayé de la liste des souverains un roi sans courage et sans loyauté! Ces récriminations, toutefois, sont injustes, du moins celles qu'il ne s'adresse pas à lui-même, car Napoléon a trop humilié la nation prussienne pour que l'ardeur de la vengeance n'ait point éteint chez elle tout autre sentiment; il fallait, quand la victoire l'avait fait l'arbitre du destin, ou rendre à la monarchie de Frédéric le Grand son prémier éclat, ou l'écraser sans pitié. Les

positions mixtes, en politique, sont les plus dangereuses, et, comme nous l'avons déjà fait voir, cette suite de malheurs qui vont accabler Napoléon et qui finiront par le précipiter du trône, ne furent qu'une conséquence *logique* et *inévitable* de toutes les fautes que l'orgueil lui avait fait commettre dans le traité de paix dont la bataille de Friedland l'avait laissé l'arbitre.

Le 2 mai 1813, une nouvelle victoire, non moins éclatante que celle que les Suédois remportèrent sur les Impériaux, illustre encore une fois les champs de Lutzen. Le choc a été terrible; tous ces jeunes et généreux enfants qui sont partis conscrits, quelques mois auparavant, sont arrivés vieux soldats sur le champ de bataille. Le triomphe des armées françaises a été complet, mais le manque de cavalerie a empêché d'en tirer tout le fruit qu'il aurait dû produire. Cependant, ce premier succès a ébranlé la confiance de l'ennemi; l'empereur Alexandre et le roi de Prusse ont quitté Dresde en toute hâte; Napoléon y rentre triomphant et ramène avec lui, dans sa capitale, son allié fidèle le roi de Saxe. Le 19 et le 25, deux victoires brillantes ajoutent de nouveaux trophées aux drapeaux de Napoléon; à Bautzen et à Wurschen les troupes prussiennes ont cédé, comme à Lutzen, devant la valeur de nos jeunes soldats. Les souverains coalisés se sont retirés, honteux de leur défaite, jusque sur les frontières de la Bohême. Mais, des pertes cruelles, au milieu de ces glorieux triomphes, ont attristé l'âme du vainqueur; il a vu tomber, à quelques jours d'intervalle, le maréchal Bessières, le chef de la cavalerie de sa garde, le compagnon de toutes ses campagnes, depuis la première campagne d'Italie, et Duroc,

le grand maréchal du palais, l'ami dévoué, le conseiller prudent, le gardien fidèle et souvent courageux de la gloire de son maître. Bessières a péri avant Lutzen; le dernier coup de canon de Wurschen a emporté Duroc. Tous les auspices ont été funestes depuis la reprise des hostilités : ne serait-ce pas un dernier avertissement que la fortune veut donner à Napoléon; n'était-ce pas lui dire qu'il aurait désormais à compter avec elle et qu'elle ne lui accorderait plus, comme autrefois, des soleils sans nuages et des faveurs sans mélange.

Cependant, les glorieux succès qui, depuis l'entrée en campagne, n'ont cessé de couronner les armes de Napoléon et l'ont amené, des rives du Rhin jusqu'aux portes de Berlin, ont un moment étonné les deux souverains, qui s'étaient promis d'écraser sans peine les débris de la grande armée si miraculeusement échappés au désastre de Moscou. Le 4 juin, ils font proposer une armistice qui doit amener, si l'on parvient à s'entendre, une pacification générale, et, quoique ses opérations militaires doivent en souffrir, si ses adversaires ne sont pas de bonne foi, Napoléon s'est empressé de l'accorder. Il a fait plus, il a accepté la médiation de l'Autriche qui, déjà depuis le 15 juin, rattachée par un lien secret (la convention de Reichenback en Silésie), à ses deux irréconciliables adversaires, et engagée personnellement dans la coalition par le partage des subsides de l'Angleterre pour la levée et l'entretien de son armée, ne saurait plus être un médiateur impartial. Toutefois, un congrès s'est ouvert à Prague, et les plénipotentiaires des quatre grandes puissances, intéressées dans ces terribles débats, s'y sont réunis. Les con-

ditions que propose l'Autriche, si souvent humiliée par nos armes, étaient dures, surtout pour un vainqueur encore tout exalté des souvenirs d'Austerlitz et de Wagram; mais elles n'avaient rien d'excessif, rien d'attentatoire à l'honneur, rien de ce qui oblige enfin une grande nation à périr plutôt que de subir la loi d'un vainqueur arrogant. La coalition demandait la dissolution du duché de Varsovie, l'évacuation de Hambourg et de Lubeck, la renonciation au protectorat de la Confédération du Rhin, le rétablissement de la Prusse avec une frontière sur l'Elbe; enfin, pour l'Autriche, le *statu quo* de 1803, c'est-à-dire la restitution de Venise et la cession de l'Illyrie, qui lui avaient été enlevées par le traité de Wagram; à ces conditions, la paix du monde pouvait être rétablie, l'Empire français restait intact avec toutes les conquêtes de la République, et Napoléon, en renonçant seulement à ses rêves de suprématie universelle, qui avaient déjà causé tant de malheurs à la France et l'effusion de tant de sang généreux si inutilement répandu, demeurait encore à la tête de la première nation du monde, le plus puissant souverain de l'Europe continentale. Cependant, les sacrifices qui lui sont demandés, l'humiliation surtout de se les voir imposer par l'Autriche qui a si souvent imploré à ses pieds *grâce et merci*, ont fait à son orgueil une trop profonde blessure pour qu'il puisse se résoudre à les accepter sans protester et sans combattre. Aux exigences de la coalition, il oppose un contre-projet; le temps se perd en pourparlers inutiles, et lorsque, cédant aux pressantes sollicitations de ses conseillers les plus dévoués, il se décide enfin à accepter, sans res-

trictions, l'*ultimatum* proposé par l'Autriche, le 10 août, jour fatal où expire l'armistice, est déjà commencé, M. de Metternich, au nom de son souverain, a déclaré la guerre à la France, les courriers de Napoléon n'arrivent que quelques heures après, et on leur répond par ce mot terrible, qui a décidé si souvent depuis du destin de notre malheureuse patrie : « *Il est trop tard!!!* »

Ce contre-temps, regrettable sans doute, a-t-il eu cependant toute l'importance qu'on lui a prêtée dans la suite, et les conférences de Prague ont-elles jamais été sincères de la part des souverains alliés et de la part de Napoléon lui-même? Ont-elles été inspirées enfin par un désir mutuel d'arriver, sans répandre de nouveaux flots de sang, à une solution pacifique des grandes questions en litige? Il est permis de croire le contraire; Napoléon ne s'est jamais résigné à renoncer franchement à aucune parcelle de territoire ni à aucun des droits qu'il tient de la victoire; avant Lutzen, avant Bautzen, peut-être aurait-il été possible de l'amener à des idées plus conformes à sa nouvelle fortune, mais le succès de ces deux journées a ravivé toutes ses illusions; les lenteurs calculées qu'il a apportées dans les négociations de Plesswitz ont trop montré sa détermination arrêtée de tenter encore une fois le sort des batailles avant de reconnaître la loi de l'inexorable nécessité, et ces mots, qu'il avait écrits, dès le principe, à son négociateur, en sont la preuve irréfragable : « *Je préfère cent fois la guerre de l'Autriche à sa neutralité.* » Quelques jours avant, il avait répondu à M. de Metternich lui-même, qui le menaçait de l'intervention armée de l'Autriche s'il refusait sa médiation amicale,

ces paroles insensées : « *Tant mieux! plus j'aurai d'ennemis, plus j'aurai de chance de les battre!* »

Quant aux souverains coalisés, il est douteux encore qu'ils aient été de meilleure foi dans les propositions qu'ils ont faites à Napoléon, que celui-ci dans les lenteurs calculées qu'il a mises à les accepter. Tout porte à croire le contraire; probablement, comme à Moscou, comme à Manheim, comme, plus tard, à Châtillon, il ne s'est agi, pour les coalisés, que de gagner du temps et d'enchaîner l'activité de Napoléon jusqu'à ce qu'on soit parvenu à réunir contre lui une assez grande masse de forces pour l'écraser d'un seul choc. A Moscou, l'imprudence de Napoléon a permis aux éléments de venir au secours de ses ennemis; l'armistice de Plesswitz leur a donné le temps d'attirer à eux toutes les troupes qui couvraient les routes de la Prusse, depuis le Niemen jusqu'à l'Oder. L'Autriche est prête, elle a *deux cent mille* hommes sous les armes, et, depuis les premiers jours de la retraite de Moscou, leur destination n'a pas été un instant douteuse; mais la duplicité, dont elle a couvert ses desseins, lui a permis d'en mieux préparer l'exécution. Bernadotte, oubliant qu'il est Français et ne se souvenant que de ses anciennes rancunes contre Napoléon, a amené à la coalition un renfort de 60,000 Suédois; c'est donc contre toute l'Europe septentrionale, c'est contre 800,000 hommes armés que la France aura désormais à lutter avec les derniers restes de ses vieilles phalanges, des bataillons de jeunes soldats, braves mais sans expérience, des alliés sur la fidélité desquels elle ne saurait compter, et enfin sur cette terre allemande qu'elle a si longtemps foulée en conqué-

rante, et dont la population se soulève maintenant tout entière aux cris de l'indépendance de la patrie et de la liberté qu'on lui a promise.

Tandis que la puissance de Napoléon était ainsi refoulée vers le Nord jusqu'aux limites de l'Empire, nos meilleurs soldats étaient occupés à soutenir au Midi les efforts des Espagnols et des Anglais que nos désastres avaient animés d'une ardeur nouvelle. Il avait fallu concentrer toutes nos forces dans les provinces du Nord, et nous étions menacés d'être bientôt forcés de repasser l'Ebre. 250,000 hommes avaient péri dans cette guerre désastreuse, et elle avait coûté à la France plus d'un milliard que l'Empereur avait fait rentrer dans ses coffres à son retour de Tilsitt. 800,000 hommes avaient péri dans la campagne de Russie; plus de 200,0000 laissés dans les places de Dantzick, Thorn, Torgau, Marienbourg, etc., étaient inutiles à la patrie; tels étaient les résultats de la fatale politique de Napoléon au moment où, pressée à la fois au Nord et au Midi par les armées de toute l'Europe, la France aurait eu besoin de réunir toutes ses forces pour se défendre et sortir victorieuse de la lutte terrible où elle était engagée.

Pour opérer un tel miracle, s'il eût été possible à réaliser, il n'aurait pas moins fallu, sans doute, que le génie de Napoléon tel qu'il avait brillé à son aurore, ou quelqu'une de ces admirables conceptions par lesquelles il anéantissait jadis, comme à Austerlitz, comme à Iéna, comme à Friedland, des armées entières en une seule journée. Mais, il faut le reconnaître, soit que les désastres de la retraite de Russie dont il venait d'être le té-

moin, soit que les malheurs qu'il prévoyait encore dans l'avenir eussent un moment affaibli les facultés de son âme si énergiquement trempée, on ne reconnut plus, dans la seconde partie de la campagne de 1813, commencée sous les brillants auspices des victoires de Lutzen et de Bautzen, le génie guerrier qui avait si souvent étonné le monde par la hardiesse de ses desseins et l'imprévu de ses entreprises.

On n'y aperçoit ni unité dans le plan, ni but déterminé, ni cette activité dévorante dans l'exécution, qui signalait toujours la présence de Napoléon sur le théâtre de la guerre. En divisant son armée en corps séparés, contrairement au grand principe de centralisation sur lequel il avait fondé jadis le secret de ses étonnants succès, il s'est exposé à perdre, dans des combats partiels, le résultat des avantages qu'il a obtenus sur les points où il commandait en personne. C'est ce que l'événement confirme en effet; partout où Napoléon dirige ses soldats, la victoire couronne ses drapeaux; il obtient, sous les murs de Dresde, presque sans autre secours que sa garde, l'un des plus beaux triomphes qui aient honoré les armées françaises; mais ses maréchaux, détachés trop loin sur ses flancs et trop affaiblis, sont battus partout où ils se présentent; Ney par Bernadotte aux portes de Berlin; Macdonald sur la Katsbach en Silésie; Vandamme à Kulm en Bohême, où il éprouve un désastre plus complet encore et tombe, avec son corps d'armée, composé de *vingt-cinq à trente mille* hommes, au pouvoir des coalisés. Enfin, la perte de la bataille de Leipsick, où aucune précaution n'a été prise contre les chances d'une défaite trop facile à

prévoir, puisque 120,000 Français, au plus, s'y sont trouvés engagés contre plus de 400,000 alliés, change en déroute la retraite de l'armée et termine, par l'une de ces journées marquées en caractères lugubres dans les fastes de la France, cette campagne dite de 1813, où Napoléon, dont les talents guerriers, malgré ses fautes politiques, se réveillaient toujours avec tant d'éclat sur le champ de bataille, semble être resté, pour la première fois, au-dessous de lui-même et au-dessous des circonstances.

Comme ces défaillances du génie, qui semblent cependant une des conditions nécessaires de la nature humaine, confondent et humilient ceux qui veulent tout admirer dans l'homme dont ils ont fait l'objet d'une sorte de culte divin, on a cherché à expliquer, par une grave altération qui s'était opérée dans la constitution physique de Napoléon et qui datait déjà de la campagne de Russie, le singulier changement qu'il avait été impossible, même à ses plus zélés partisans, de ne pas reconnaître dans son attitude et dans la conduite de ses opérations militaires pendant la campagne de 1813. L'obésité précoce dont on avait remarqué, dès la campagne de Wagram, les premières atteintes, avait fait de nouveaux progrès; son corps apesanti, ne se prêtait plus, comme autrefois, à l'exercice du cheval; il avait pris des habitudes de luxe et de confortable inconnues jadis à ses équipages de campagne et qui avaient l'inconvénient d'absorber pour sa personne de précieuses ressources qui auraient pu être plus utilement employées pour le service de l'armée. Il voyageait moins à cheval qu'en voiture, se montrait plus rarement aux troupes;

enfin, le malheur peut-être avait rendu défiant et circonspect ce génie autrefois si actif, si audacieux et si prime-sautier. Le hasard lui-même, jadis son auxiliaire si dévoué, plus encore que l'habileté de ses adversaires, semblait avoir pris plaisir à déjouer ses plus brillantes combinaisons dans le cours de cette funeste campagne. Une fausse manœuvre de Vendamme sauva la Bohême dont une armée française allait envahir les frontières; une crue extraordinaire du Bober fit perdre à Macdonald et à Lauriston le fruit des avantages qu'ils avaient obtenus en Silésie, et enfin une indisposition subite que l'empereur éprouva le lendemain des journées de Dresde, et qui le força de rentrer dans la ville en abandonnant à ses lieutenants la poursuite des armées coalisées qui se retiraient en désordre, l'empêcha de recueillir tous les avantages qu'il devait espérer d'une victoire qui avait coûté plus de 10,000 hommes à la coalition, et dont le succès bien exploité aurait pu rétablir ses affaires pour le reste de la campagne. Ce dernier fait, quoique contredit par M. Thiers, dans son *Histoire du Consulat et de l'Empire*, a été trop souvent attesté par des personnages contemporains pour qu'il ne soit pas admis comme une vérité historique, et on peut le regarder comme une preuve nouvelle de l'influence qu'exercent les dispositions physiques sur l'esprit des plus grands hommes, et de la part qu'ont si souvent les causes les plus légères sur la production des plus graves événements[1].

[1] M. le duc de Bassano, qui, comme d'ordinaire, était resté près de Napoléon pendant tout le cours de la campagne de 1813, a souvent conté en ma présence cette anecdote dans les salons de M. le comte de Ponté-

Le 3 novembre 1813, Napoléon repasse le Rhin *pour la dernière fois*. Il arrive à Mayence; de cette intrépide armée qui s'était levée comme par enchantement pour venger les revers de la campagne de 1812, il ne ramène que des débris, et encore, ces jeunes soldats dont l'âge n'a point encore affermi la constitution, éprouvés par les fatigues de marches continuelles, par les privations d'une campagne de six mois, sans magasins, sans distributions régulières, sont hors d'état, pour la plupart, de faire un service actif; ils vont encombrer les hôpitaux où bientôt la fièvre et le typhus, nouveaux fléaux qui combattent pour la coalition, déciment ces faibles enfants que la mitraille avait épargnés et sévissent jusque sur les populations qui ont recueilli leur misère.

Ainsi, se termina la campagne de 1813, plus fatale peut-être à la France, et plus humiliante pour les armes de Napoléon que n'avait été la campagne précédente. En Russie, il n'avait été vaincu que par les éléments; sur l'Elbe et la Saale, il avait montré à la coalition que la persistance et l'union pouvaient triompher à la fin de son audace et des plus savantes combinaisons de son génie. Il avait laissé dans les neiges de Malojareslawetz et sous les glaces de la Bérézina ce qui restait à la France des vieux soldats de la République ou des pre-

coulant, dont il était l'un des habitués. Pour donner encore plus d'authenticité à son récit, il ajoutait que c'était une tranche de pâté de *foie gras* qu'avait mangée Napoléon; les douleurs avaient été si vives, qu'un moment il s'était cru empoisonné. Voilà donc la véritable cause de son retour précipité dans les murs de Dresde, retour qui amena la catastrophe de Vandamme, et décida probablement du sort de la campagne. A quoi tiennent cependant les destinées des empires!!! (*Note du Réd.*)

mières guerres de l'Empire, mais, sous les murs de Dresde et dans les champs de Leipsick, il avait dissipé toutes les ressources de l'avenir, toute cette brillante jeunesse sur laquelle la France avait fondé l'espoir de sa grandeur future et qui devait un jour remplacer, sous ses glorieux drapeaux, ces énergiques volontaires de 1792, qui les avaient tant illustrés, lorsque l'heure de la retraite serait sonnée pour eux. Comme ces enfants prodigues, qui dissipent en un jour les biens péniblement accumulés par un père économe et prévoyant, Napoléon avait dissipé dans cette fatale campagne toutes les forces vitales de la France, tous ces jeunes gens arrachés aux bras maternels, à leurs travaux champêtres, et quelquefois même aux bancs du collége [1], étaient tombés sous la mitraille et le typhus comme les épis fauchés par un moissonneur imprudent, avant d'avoir acquis toute leur maturité, et maintenant la France, au moment d'être envahie par ces phalanges du Nord que Napoléon avait été chercher presque sous le pôle arctique, n'avait plus à opposer à l'invasion de ces hordes barbares, qui la pressaient de toutes parts, que des enfants imberbes, des femmes et des vieillards.

[1] *Les gardes d'honneur.*

CHAPITRE V.

Napoléon quitte Mayence et arrive à Saint-Cloud le 9 novembre 1813. — Position terrible où la France se trouve réduite. — Mesures politiques prises par l'Empereur. — Le pape est rendu à la liberté; il quitte Fontainebleau le 23 janvier pour retourner à Rome. — Un traité signé le 11 décembre avec Ferdinand VII, roi d'Espagne, lui rend le trône et la liberté. — Par les suggestions de M. de Talleyrand, Ferdinand refuse de profiter des bienfaits de Napoléon. — Celui-ci, à bout de ressources, se résout à faire un appel à l'opinion publique et à demander au Sénat et au Corps législatif des mesures énergiques et la levée en masse du peuple français. — Difficultés que l'état des partis, qui divisent la France, oppose à une telle entreprise. — Le prince de Talleyrand est le chef occulte de la trame ourdie par la faction royaliste pour amener la chute de Napoléon. — Portrait de cet homme d'État, sa profonde corruption, sa versatilité. — Napoléon, instruit de toutes ses trahisons, dédaigne de s'en occuper; suite funeste de cette générosité. — Un second parti, plus nombreux que le premier, conspire contre le régime impérial; il a pour chef le duc d'Otrante. — Noble attitude, au milieu de ces lâches défections, des membres des anciennes assemblées appartenant au parti constitutionnel. — Discours de l'Empereur à l'ouverture de la session législative. — Remise des pièces relatives aux négociations entamées avec les puissances alliées. — Adresse du Sénat en réponse au discours du trône. — La commission de l'adresse du Corps législatif, sous l'influence de MM. Lainé et Reynouard, réclame des garanties pour *la liberté individuelle* et pour *la liberté de la presse*, et des institutions politiques contre tout retour au despotisme. — Inopportunité d'une pareille demande dans les circonstances où l'on se trouve. — Napoléon fait saisir au *Moniteur* l'épreuve du projet d'adresse présenté par la commission du Corps législatif; il ordonne que la planche en soit détruite. — Ajournement de la session législative; les députés reçoivent l'ordre de retourner dans leurs provinces. — Violente sortie de Napoléon contre la grande députation du Corps législatif venue pour le complimenter à l'occasion du renouvellement de l'année. — Effet produit dans Paris par cette imprudente manifestation. — M. de Pontécoulant est appelé aux Tuileries. — Napoléon lui annonce qu'il l'a nommé *commissaire extraordinaire* dans quatre des départements réunis, avec les pouvoirs les plus étendus pour organiser dans les provinces belges les moyens de résistance contre l'invasion étrangère. — Conversation de Napoléon, où se révèlent ses plus secrètes pensées et ses dernières illusions; il ne consentira jamais à accepter aucune condition de paix contraire au serment qu'il a prêté en montant sur le trône. — M. de Pontécoulant arrive à Bruxelles et se rend immédiatement à Anvers, où il trouve le général Maison, nommé commandant en chef du corps d'armée qui doit le seconder. — Faiblesse réelle de ce corps, dont Napoléon a exagéré démesurément l'importance, et avec lequel le général Maison est chargé de couvrir la frontière belge depuis Anvers jusqu'à Liége. — Bonnes dispositions que prend ce général pour défendre la ligne de l'Escaut. — M. de Pontécoulant revient à Bruxelles, où sa présence rétablit la confiance un moment ébranlée par les progrès de la coalition. — Fidélité du peuple belge jusqu'au dernier moment de l'occupation française — L'armée anglo-prussienne force la ligne de l'Escaut; les Russes, sous la conduite

de Wintzingerode, passent la Meuse; le général Maison, débordé sur ses deux flancs et menacé d'être tourné, se retire par Louvain sur Bruxelles. — Les autorités françaises évacuent cette ville au milieu des témoignages les plus sympathiques de regret et d'attachement de toutes les classes de la population belge. — Le corps du général Maison se retire dans le meilleur ordre sous les murs de Tournay. — Exploits de cette petite armée pendant le reste de la campagne. — M. de Pontécoulant, après la rentrée du corps du général Maison dans les anciennes limites de la France et la complète évacuation de la Belgique, jugeant désormais sa mission terminée, retourne à Paris et va reprendre son siége au Sénat.

Cependant Napoléon, dont les regards se tournent toujours vers Paris, toutes les fois qu'il s'agit de demander à la patrie quelque nouveau sacrifice pour conjurer les malheurs qu'ont amenés son imprudence ou la fatalité qui le poursuit, s'est empressé de quitter Mayence et de s'arracher aux sinistres tableaux que cette triste cité lui présente; le 9 novembre, on apprend qu'il est de retour à Saint-Cloud. Les circonstances sont pressantes; jamais la France, à aucune époque de son histoire, ne s'est trouvée dans une position si critique, dans un péril si éminent. Quand les armées coalisées envahirent son territoire en 1792, la Prusse et l'Autriche avaient seules fourni leurs faibles contingents, et ces troupes, mal instruites, mal disciplinées, sous des chefs hésitants et timides, n'avaient pu résister à l'élan d'un peuple qui s'était levé avec enthousiasme aux premiers cris de la liberté. Le canon de Valmy avait suffi pour dissiper l'armée prussienne, et les efforts des Autrichiens s'étaient épuisés devant les remparts de Lille. Mais aujourd'hui, c'est l'Europe tout entière qu'il faut vaincre; ce sont des troupes aguerries, ce sont des chefs habiles auxquels Napoléon lui-même a enseigné le grand art de la tactique qui subjugue les empires, qu'il faut arrêter dans leur marche victorieuse;

et après tant de désastres, il n'a plus à leur opposer que quelques bataillons de nouvelles levées ou de gardes nationales mobilisées, et cette poignée de braves, derniers débris de la grande armée, qui ont repassé le Rhin à sa suite et que le typhus a épargnés dans les hôpitaux de Mayence. C'est au plus *cinquante mille hommes*, que celui qui commandait naguère à l'Europe soumise, est réduit à opposer à plus de *huit cent mille hommes* qui, du nord au midi, accourent pour l'assaillir. La disproportion est immense, mais le génie de Napoléon s'exalte par la difficulté. Jamais la trempe énergique de son caractère ne s'est révélée avec plus d'éclat. Il ne désespère pas de sa cause si la France consent encore une fois à le seconder; mais comment exiger d'elle de nouveaux sacrifices après les malheurs des deux dernières campagnes? Comment réveiller, tout à coup, dans une nation épuisée par vingt années de guerres incessantes et façonnée aux habitudes d'un rude despotisme, ces sentiments patriotiques dont il a lui-même si longtemps comprimé les généreuses flammes sous sa puissante étreinte. Cependant les circonstances sont impérieuses, et Napoléon a résolu de plier son orgueil sous le joug de la nécessité. Il sent que le moment est venu d'appeler la politique au secours de ses armes émoussées. Deux mesures, conseillées depuis longtemps par la prudence, mais qui ont le malheur d'être trop tardives pour paraître spontanées et le fruit d'un retour sincère aux principes de l'équité, signalent les derniers jours de l'année 1813, et, par les incidents qu'elles amènent, partagent, avec les événements militaires, tout l'intérêt de l'Europe attentive. Napoléon, en sacrifiant les pré-

tentions qui, depuis quatre ans, ont soulevé contre lui les inimitiés des peuples du midi de l'Europe, pense qu'il lui sera permis ensuite de diminuer sans danger les armées d'Espagne et d'Italie, et d'en tirer de puissants renforts pour venir au secours de la patrie envahie. Dès le 25 janvier, un nouveau concordat, signé à Fontainebleau, ou plutôt arraché par la force au malheureux Pie VII, avait aplani les principales difficultés qui servaient de prétexte aux violences exercées depuis quatre ans contre le vénérable Pontife. Mais le Pape, revenu d'un premier moment de surprise, avait rétracté, dès le 25 mars, son assentiment à ce nouveau concordat qui lui enlevait désormais tout pouvoir temporel et, réduisant la royauté pontificale à la suprématie religieuse, lui assignait pour résidence la ville d'Avignon, comme elle avait été celle de ses prédécesseurs dans le XIV[e] siècle. Le Saint-Père avait donc continué à être gardé à vue dans le palais de Fontainebleau, qui lui avait été donné pour prison. Vaincu par les derniers événements, Napoléon se décide enfin à une réparation plus complète. Le Pape, après quatre ans de captivité, a pu recouvrer son indépendance et sa liberté, et bientôt il se mettra en route pour remonter sur son siége épiscopal de Rome[1]. Napoléon, par une concession non moins humiliante pour son orgueil, espère amener une solution semblable de la question d'Espagne, mais il est trompé dans son attente. Le 11 décembre, un traité conclu avec Ferdinand VII, a remis ce dernier en pos-

[1] Quoique les négociations avec le pape, conduites par M. de Bassano, fussent terminées dans le mois de décembre, ce n'est que le 23 janvier de l'année suivante qu'il quitta Fontainebleau pour retourner en Italie.

session de ses États, et les portes du château de Valençey, où il était retenu depuis 1810, vont s'ouvrir devant le roi d'Espagne, dont les droits, si longtemps méconnus, reçoivent enfin cette éclatante consécration. Si cette détermination eût été prise au retour de la campagne de Russie, en enlevant à l'Angleterre l'un des prétextes les plus spécieux qu'elle a toujours opposés à la conclusion de la paix, elle aurait pu sauver la France, mais aujourd'hui, elle arrive trop tard : Ferdinand est au courant de tous les événements qui ont amené enfin Napoléon à lui offrir le trône et la liberté ; il sait que les armées françaises ont été contraintes d'évacuer la Péninsule, il a traité en secret avec la coalition, et obéissant à des suggestions perfides auxquelles son hôte, ou plutôt son geôlier de Valencey, n'est pas, dit-on, resté étranger ; il refuse d'exécuter la convention que lui-même vient de signer; et, par une noble fierté, que ses précédents et son caractère ne laissaient pas prévoir, il refuse d'accepter de son persécuteur des bienfaits qu'il doit moins, sans doute, à son repentir qu'à la crainte.

Une démarche d'une plus haute importance, et que le sentiment de sa position a pu seul inspirer à Napoléon, n'obtient pas un résultat plus satisfaisant, et elle a éveillé son attention sur un danger plus pressant et plus imprévu que tous ceux qui déjà l'environnent. Ce qu'il n'avait pas fait à son retour de Russie, il a résolu de le tenter au moment où l'ennemi victorieux va dépasser nos frontières et fouler sous ses pieds le territoire national. C'est au patriotisme de tous les Français qu'il veut s'adresser ; il espère qu'à sa voix, le peuple

éclairé sur ses dangers, se lèvera en masse et viendra, comme en 1792, opposer au flot envahisseur une digue infranchissable. Mais l'amour de la liberté peut seul produire de pareils dévouements, et ce sont de ces miracles qui ne se renouvellent pas deux fois dans l'espace d'un siècle. Napoléon, d'ailleurs, semble s'être aveuglé sur la situation intérieure de la France; les désastres des deux dernières campagnes ont développé des levains de mécontentement qui, depuis longtemps, fermentaient dans les esprits. Les privations imposées à toutes les classes de citoyens par les rigueurs du blocus continental, les conscriptions anticipées, les impôts indirects, les mesures arbitraires, la lassitude d'un régime non moins oppressif pour les Français que pour les étrangers, ont soulevé des mécontentements et des récriminations qui se font jour de toute part et se portent des bas-fonds de la société à la surface, comme le limon d'une rivière dont les eaux ont été agitées par l'orage. Le parti royaliste, longtemps comprimé par la stricte surveillance de la police impériale, mais qui n'avait jamais cessé de conspirer, s'est enhardi par la faiblesse de la répression, et relève audacieusement la tête depuis les désastres de Moscou. La conspiration Malet, quoique étouffée à sa naissance, avait servi à ranimer ses espérances en montrant que l'édifice élevé avec tant de peine par Napoléon ne reposait que sur sa tête, et qu'un souffle suffirait pour le renverser dès que sa main puissante ne serait plus là pour le soutenir. Cette faction, composée en majeure partie d'anciens émigrés qui n'avaient dû, pour la plupart, qu'à la tolérance de Napoléon leur rentrée en France, ou de quel-

ques chefs vendéens qui n'avaient pas encore rompu leurs anciennes relations avec les départements de l'Ouest, appelait de tous ses vœux les succès de la coalition, et ne croyait pas acheter trop cher le retour des Bourbons au prix de tous les malheurs que l'invasion étrangère allait attirer sur son pays. Heureusement, elle était peu nombreuse et n'avait aucun appui dans les classes inférieures de la population. Mais elle était active et audacieuse; elle ne reculait devant aucune perfidie; la légitimité du but purifiait à ses yeux la honte des moyens. Elle entretenait des relations avec les chefs des armées étrangères; elle avait ses représentants dans ces armées; enfin, elle ne craignait pas même d'exercer les moyens ordinaires de corruption sur quelques-uns des chefs de ces généreux soldats qui allaient verser les restes de leur sang pour défendre le sol sacré de la patrie. M. de Talleyrand, qu'on avait vu, dans tous les temps, au 18 fructidor comme au 18 brumaire, si prompt à déserter le parti vaincu ou prêt à l'être, pour se ranger sous les drapeaux du vainqueur, comme ces animaux malfaisants doués, dit-on, de l'admirable instinct d'abandonner les maisons chancelantes quelques heures avant qu'elles ne s'écroulent, était le chef de cette trame perfide; c'est chez lui qu'avaient lieu les plus honteux conciliabules; c'est de son hôtel de la rue Saint-Florentin que partaient ces nombreux émissaires, dont M. de Vitrolles était l'agent le plus actif, qui portaient la trahison dans nos armées et la discorde dans nos provinces; enfin, c'est par sa funeste influence que Ferdinand VII venait de prendre l'étrange résolution de refuser le trône et la liberté qui lui étaient offerts

et de forcer Napoléon à maintenir aux pied des Pyrénées les corps d'armée de Soult et de Suchet, dont la coopération lui aurait été si utile pour la défense des provinces centrales au moment d'être envahies par l'étranger. Le prince de Talleyrand, descendant d'une ancienne famille du Périgord, était doué d'une finesse d'esprit peu commune, qui l'avait rendu célèbre dans toute l'Europe par ses réparties et ses bons mots, où se cachaient d'ordinaire, sous le voile de la raillerie, le plus cynique égoïsme ou l'immoralité la plus révoltante. Son maintien était imposant, sa physionomie grave et sérieuse et conservant une imperturbable assurance dans les situations les plus critiques. Sa parole était calme, mesurée, ne s'animant jamais, même au feu de la plus vive discussion ou de la colère de ses interlocuteurs; cachant ses impressions, ses secrets desseins, ses rancunes mêmes, sous la plus complète impassibilité, et ne disant jamais que ce qu'il voulait que chacun sût et qui fût répété. Par ses relations avec toutes les têtes couronnées du continent (relations formées depuis longtemps dans les diverses stations qu'il avait faites au ministère des affaires étrangères ou dans les nombreuses ambassades qu'il avait remplies); par l'irrésistible ascendant que ses manières aristocratiques, son costume même, emprunté en quelque façon à l'ancien régime, lui avaient assuré sur les chefs de leurs cabinets, par son mépris, enfin, vrai ou affecté, de tous ces instincts généreux, le patriotisme, le désintéressement, l'amour de la gloire, qui élèvent l'homme au-dessus de sa propre individualité; c'était, en cas de mauvaise fortune, l'artisan de ruine le plus actif et le plus dangereux que

le chef de l'État, en quittant Paris, pût laisser derrière lui[1]. Napoléon, qui depuis longtemps se l'était aliéné par ses brusqueries ou des soupçons mal déguisés, connaissait toutes ses menées, toutes ses perfidies; mais son cœur généreux, accessible à tous les emportements de la colère, se refusait à la vengeance et à la persécution. Il savait que s'il triomphait dans les plaines de la Champagne, toutes ces viles intrigues qui s'agitaient autour de lui, se disperseraient d'elles-mêmes comme les vapeurs de la nuit aux premiers rayons du soleil; il jugeait donc qu'il valait mieux mépriser d'obscurs complots, que de leur donner de l'importance en paraissant s'en préoccuper ou les craindre.

Cette conduite toutefois fut peut-être plus magnanime que politique, car les souverains alliés, s'ils n'avaient aucun secours effectif à attendre de ces enfants dénaturés qui trahissaient leur pays pour quelques intérêts de caste ou d'opinion, s'en étaient fait un moyen pour semer la discorde parmi les citoyens restés fidèles à la voix du devoir et de l'honneur. Ils avaient proclamé, dans la déclaration publiée à Francfort, avant de passer le Rhin et de franchir les limites de la France, que ce n'était point aux Français qu'ils faisaient la guerre, mais à Napoléon seul, dont l'ambition avait fait autant de mal à son pays qu'aux peuples qu'il avait si longtemps opprimés sous son despotisme. Ces

[1] Un mot qui courut dans le temps, mais que nous n'oserions répéter ici dans toute sa cynique énergie, peindra mieux cet homme d'État, qui exerça une si fatale influence sur les destinées de la France pendant les dernières années du premier empire, que tous les portraits qu'on en pourrait tracer; on avait dit de lui : « C'est *de la corruption* dans un bas de soie. »

manifestes, répandus avec profusion, avaient produit une certaine impression parmi ces hommes incertains et timides, toujours prêts à saisir la première planche de salut qui s'offre à eux dans le naufrage, et qui se montrent peu sensibles à l'honneur de s'engloutir glorieusement avec le vaisseau qui va sombrer. Plus faible que coupable, cette classe d'individus formait un second parti plus nombreux que le premier, mais qui le rendait redoutable en se mêlant dans ses rangs. Il se composait de tous ces hauts fonctionnaires, dans l'ordre civil ou militaire, qui, fatigués des guerres incessantes de Napoléon, dont le continuel retour les empêchait de jouir en paix de la fortune et des honneurs qu'ils devaient à sa munificence, auraient volontiers sacrifié leur bienfaiteur à ce qu'ils appelaient *mélancoliquement* le bonheur de leur pays, pourvu que pour première condition d'un changement de gouvernement on eût stipulé le maintien intégral de leurs traitements, de leurs emplois ou de leurs dignités. Le duc d'Otrante, l'ancien proconsul de Robespierre, et si longtemps le chef dévoué de la police impériale, était le véritable représentant de ce parti; il avait été son émissaire à Dresde, lorsqu'on avait espéré que les premières conférences amèneraient la conclusion de la paix; leurs vœux étaient pour une régence où ils auraient continué, au nom de Napoléon II, l'exercice du pouvoir de Napoléon Ier et le régime impérial; mais si la régence, pour laquelle ce parti inclinait, n'était pas acceptée, il était tout prêt, comme on le vit dans la suite, à se résigner à la royauté des Bourbons et à faire cause commune avec l'ancien parti monarchique, qui n'avait épargné ni

avances ni promesses pour se ménager ce puissant auxiliaire.

« Jamais à aucune époque, a dit un écrivain contemporain, l'histoire d'un peuple n'avait présenté le tableau de plus honteuses passions, bravant, avec impudence, les lois les plus saintes et les plus sacrées parmi les hommes. » Il semblait que l'esprit de caste et de parti avait brisé tous les liens qui attachent le citoyen à la patrie et effacé le souvenir des premiers devoirs qu'ils imposent. Cependant, hâtons-nous d'ajouter, pour l'honneur de la France et de l'humanité, qu'au milieu de ces factions égoïstes, qui spéculaient honteusement sur les ruines de leur pays, il existait dans la nation un troisième parti, peu nombreux, il est vrai, dans le Corps législatif et dans les hautes sommités du gouvernement impérial, mais auquel se rattachait la grande majorité de la population, dans la bourgeoisie et les classes inférieures, et qu'animaient les plus nobles sentiments. Ce parti reconnaissait pour chefs ces hommes qui, après avoir défendu avec courage les principes d'une sage liberté, dans les assemblées de la révolution, avaient ensuite accepté Bonaparte et le 18 brumaire, comme une transition nécessaire entre le gouvernement représentatif, dont ils voulaient doter la France, et l'anarchie qui menaçait de tout envahir. Ils avaient vu, avec plus de douleur que d'étonnement, l'abîme où les entraînements du pouvoir absolu devaient conduire Napoléon; ils avaient tenté alors de faire entendre à ses oreilles des conseils trop peu écoutés; mais depuis que des malheurs, plus grands et plus rapides encore que sa fortune, étaient venus l'accabler, ils avaient senti que la seule

voie de salut pour la France était de se rallier autour de lui et que l'abandonner dans un tel moment serait non-seulement un acte de faiblesse, mais encore une véritable trahison envers le pays auquel nos divisions intestines enlèveraient ses plus sûrs moyens de défense, dans la crise terrible qui le menaçait. A ce parti se rattachait tout ce que la France renfermait encore d'anciens républicains, incorrigibles dans leurs convictions, dangereux, sans doute, lorsque les circonstances leur permettent de tenter l'application de leurs funestes principes, mais toujours animés, on leur doit cette justice, de cette première des vertus civiques dans les temps d'orage, une haine implacable contre l'étranger.

C'était au milieu de cette société, composée de tant d'éléments divers, que Napoléon, forcé enfin de reconnaître la puissance de l'opinion publique qu'il avait si longtemps méprisée, avait pris la résolution de faire un appel à l'honneur national, et d'opposer aux hordes du Nord, qu'il venait d'attirer sur le sol de la patrie, la levée en masse, qui avait sauvé la France en 1792. Le Sénat et le Corps législatif avaient été convoqués pour le 19 décembre; l'Empereur, qui leur faisait rarement cet honneur, voulut ouvrir lui-même la session législative, et prononça un discours où, après avoir déclaré, avec une noble franchise, les malheurs de la campagne précédente, il faisait un appel à l'union et à l'énergie de tous les Français, seul moyen, disait-il, de sauver la patrie dans la lutte terrible où elle se trouvait engagée. Il annonçait ensuite que des négociations étaient entamées avec les puissances coalisées, qu'il avait adhéré aux bases préliminaires qu'elles avaient présentées, et

qu'il allait faire remettre sous les yeux du Corps législatif toutes les pièces officielles, pour *s'éclairer et s'étayer de son opinion* dans cette circonstance si décisive, bien convaincu qu'il n'était point de Français qui pût désirer la paix au prix de l'honneur du pays. « Sénateurs, conseillers d'État, députés des départements, s'écriait-il en terminant, vous êtes les *organes naturels de ce trône;* c'est à vous de donner l'exemple d'une énergie qui recommande cette génération aux générations futures. Qu'elles ne disent pas de nous : ils ont sacrifié les premiers intérêts du pays! ils ont reconnu les lois que l'Angleterre a cherché en vain, *pendant quatre siècles,* à imposer à la France. *Mes peuples* ne peuvent pas craindre que la politique de leur Empereur trahisse jamais la gloire nationale; de mon côté, j'ai la confiance que les Français seront constamment dignes d'eux et de moi! »

Ce discours, où Napoléon semblait plutôt demander des conseils qu'imposer sa volonté, ce langage si nouveau dans sa bouche, et qui montrait assez combien l'infortune avait déjà réduit ce caractère altier, produisirent une grande sensation. Il y avait loin de là en effet à ces paroles hautaines, par lesquelles il avait cherché à donner le change à l'opinion publique sur l'étendue de ses désastres à son retour de Moscou; il semblait même cette fois avoir assombri le tableau des dangers qui menaçaient le pays, afin d'obtenir plus aisément le concours unanime dont il avait besoin pour le conjurer. Cet espoir fut trompé; mais hâtons-nous d'ajouter que ce fut, peut-être, plutôt par la suite d'un malentendu que par l'absence des sentiments généreux

auxquels il avait fait appel. La situation de la France était telle, à cette époque, qu'on ne saurait, sans formuler la plus grave des accusations, supposer à aucun des membres des deux premiers corps de la nation, le dessein prémédité d'augmenter ses embarras et d'aggraver ses malheurs.

La réponse du Sénat, rédigée par M. de Fontanes, fut ce qu'on devait attendre de son talent éprouvé en ces sortes d'occasions. Nul ne possédait mieux l'art de varier les formes des louanges adulatrices prodiguées à Napoléon au temps de ses grandeurs; on put reconnaître cependant cette fois, dans le discours même de M. de Fontanes, que le sentiment de la terrible position, où l'ambition de Napoléon avait conduit la France, avait frappé de stupeur ses plus zélés partisans. L'orateur évitait avec habileté toute récrimination sur les désastres de la guerre de Russie, et sur ceux de la campagne précédente, pour ne s'occuper que des malheurs présents et des périls dont on était menacé. Le Sénat approuvait tous les sacrifices demandés au pays, dans l'espérance que ces sacrifices amèneraient enfin la paix; il suppliait l'Empereur de faire un dernier effort pour l'obtenir. « C'est le vœu de la France, disait en terminant le grand maître de l'université impériale, dans ce style un peu emphatique, où l'homme politique ne laissait jamais oublier le rhéteur, c'est le besoin de l'humanité, et si l'ennemi persiste dans ses refus, eh bien! *nous combattrons pour la patrie entre les tombeaux de nos pères et les berceaux de nos enfants.* »

La phrase était sonore et les sentiments, qu'elle exprimait, dignes d'un sénateur de l'ancienne Rome; ils

auraient mérité, sans doute, au Sénat impérial un éternel honneur, s'il ne s'était chargé lui-même, quelques mois après, de donner par sa conduite un flagrant démenti aux paroles de son éloquent interprète. La réponse de Napoléon montra qu'il aurait voulu, au lieu de phrases brillantes, des actes plus significatifs et une invitation au soulèvement général des populations, pour courir au secours des départements envahis; mais le Sénat jugea, avec raison, sans doute, que ce n'était pas à une assemblée, qui avait été si souvent l'organe et l'instrument des volontés despotiques du maître, qu'il appartenait de réveiller dans la nation ces sentiments d'abnégation, de dévouement et de patriotisme qui n'appartiennent qu'aux peuples libres, et dont Napoléon lui-même, depuis quinze ans, s'était efforcé d'éteindre jusqu'à la dernière étincelle.

Le Corps législatif n'imita pas la sage modération dont la députation du Sénat venait de lui donner l'exemple et qui, dans les circonstances où l'on se trouvait, était commandée non-seulement par la prudence et le respect d'une grande infortune, mais, nous le dirons aussi, par les vrais sentiments de l'honneur et du salut du pays. La commission chargée de préparer le projet d'adresse en réponse au discours par lequel l'Empereur avait ouvert la session, et à l'espèce d'enquête qu'il avait provoquée sur l'opinion de la France, avait été composée de députés connus par leur hostilité au système impérial[1]. Ils appartenaient pour la plupart à l'opposition

[1] La commission était formée de cinq membres : MM. Lainé, Raynouard, Flaugergues, Gallais et Maine de Biran. Le duc de Massa avait le droit d'y assister comme président du Corps législatif.

muette, mais permanente, qui s'était formée au sein de la législature. MM. Reynouard, l'auteur des *Templiers*, et Lainé, avocat distingué du barreau de Bordeaux, qui fut depuis ministre sous la Restauration, en étaient les membres les plus influents; c'étaient certainement des hommes intègres, des citoyens recommandables, et leurs intentions étaient pures, mais ils s'imaginèrent que le moment était venu d'élever, en faveur des libertés publiques, des voix trop longtemps silencieuses, et de profiter des défaillances du pouvoir, pour obtenir enfin des adoucissements à ce système d'arbitraire et de compression, qui faisait la base des constitutions de l'Empire. Certes, si les voix de MM. Reynouard et Lainé se fussent élevées aux jours des grandeurs de Napoléon, ou bien lorsque, vainqueur de la coalition, il serait rentré triomphant dans la capitale, la France entière eût applaudi à leur courage et à leur patriotisme, car il y avait bien peu de citoyens, même à l'époque de la toute-puissance de Napoléon, qui ne fussent effrayés de la pente irrésistible, où l'exercice d'un pouvoir sans contrôle et sans frein entraînait son génie; mais, lorsqu'une partie de la France courait aux armes, pour défendre son territoire envahi, lorsqu'un même sentiment de patriotisme réunissait autour de son chef tous les bons citoyens, ceux même qui s'en étaient éloignés au moment de ses succès, il y avait maladresse, pour ne pas dire *félonie*, à réclamer des *garanties politiques* qui ne pouvaient servir, dans la crise où l'on se trouvait, ni au bonheur ni à la délivrance du pays. C'étaient des armes, c'étaient des fusils, c'étaient des canons qu'il fallait demander à l'Empereur, et ne pas donner à l'en-

nemi, qui hésitait encore à violer le sol de la France, qui lui avait toujours été si fatal, la confiance dont il manquait par le tableau de nos divisions intestines. Enfin, l'inopportunité de cette imprudente manifestation était d'autant plus évidente, qu'elle semblait comme une réponse émanée de l'un des premiers corps de l'État, à la déclaration de Francfort, par laquelle les souverains alliés avaient proclamé, quelques jours auparavant[1], qu'ils ne faisaient point la guerre à la France, mais au despote qui l'opprimait.

Napoléon, qui ne connaissait pas l'art de maîtriser les premiers mouvements de sa colère, en apprenant que le projet d'adresse présenté par la commission du Corps législatif, et rendu plus agressif encore par les amendements que la discussion y avaient introduits, venait d'être voté par une majorité de 223 suffrages contre 31, se livra à l'un de ces violents emportements, qui faisaient taire chez lui tous les conseils de la prudence et aggravaient le mal, en lui donnant un effrayant retentissement. Le 30 décembre, il fit saisir chez l'imprimeur l'épreuve de cette adresse inconstitutionnelle, qui allait être livrée à la publicité, et ordonna que la planche fût brisée; le 31, la session du Corps législatif fut indéfiniment ajournée, et les députés reçurent l'ordre de retourner dans leurs provinces. Malheureusement, l'Empereur ne se borna pas à ces mesures commandées peut-être par la nécessité des circonstances; le lendemain, 1er janvier 1814, profitant de la solennité du renouvellement de l'année, qui ramenait tous les grands

[1] 1er décembre 1813.

corps de l'État aux pieds du trône impérial, il adressa à la députation du Corps législatif, lorsqu'elle passa devant lui, l'une de ces foudroyantes allocutions, dont il avait déjà donné l'exemple en d'autres occasions, et qui, formées de phrases hachées, sans ordre et sans liaison entre elles, pressées comme les flots d'un torrent qui déborde, laissaient voir mieux que les actes de sa politique ou des discours médités à loisir, le secret de ses pensées les plus cachées.

Au milieu de ces phrases sans suite, débitées d'une voix brève, saccadée, toute vibrante d'irritation, selon l'habitude de Napoléon, lorsqu'il était dominé par quelque forte émotion, on avait saisi les suivantes :

« Votre adresse était incendiaire, j'en ai supprimé l'impression. — *Les onze douzièmes* du Corps législatif sont composés de bons citoyens; je les connais et j'aurai des égards pour eux. Mais un *autre douzième* renferme des traîtres, et votre commission est de ce nombre. — Vous vous êtes laissé conduire par cinq factieux. M. Lainé, votre rapporteur, est un méchant homme, qui correspond avec le prince régent, par l'intermédiaire de l'avocat Decèze. Je le sais. J'en ai la preuve. — Le rapport de votre commission m'a fait bien du mal; j'aimerais mieux avoir perdu deux batailles! — A quoi tendra-t-il? A augmenter les prétentions de l'ennemi. — *Est-ce en présence de l'étranger que l'on doit faire des remontrances?* Est-ce le moment de demander *des garanties pour la liberté de la presse* ou *la sûreté individuelle*, lorsque *la liberté politique* et *l'indépendance nationale* sont menacées? — Le but était de m'humilier; on peut me tuer, mais on ne me déshonorera pas!!!.....

Je ne suis pas né parmi les rois, je ne tiens pas au trône; Qu'est-ce qu'un trône? *Quatre morceaux de bois dorés, couverts de velours;* mais, dans la langue monarchique, le trône, c'est moi! Que prétendiez-vous faire? Nous reporter à la constitution de 1791.... Qui êtes-vous pour réformer l'État? *Vous n'êtes pas les représentants de la nation :* — Vous êtes les députés des départements. — *Moi seul je suis le représentant du peuple.* Qui de vous pourrait se charger d'un pareil fardeau? — Je ne suis à la tête de cette nation que parce que la *Constitution me convient;* si la France en voulait une autre et qu'elle ne me convînt pas, *je lui dirais de chercher un autre souverain*[1]. C'est contre moi que les ennemis s'acharnent plus encore que contre la France. Mais pour cela seul faut-il qu'il me soit permis de démembrer l'État? Est-ce que je ne sacrifie pas ma fierté, mon orgueil, pour obtenir la paix? Oui, je suis fier, parce que je suis courageux. Je suis fier parce que j'ai fait de grandes choses pour la France. — Si j'éprouve encore des revers, j'attendrai les ennemis dans les plaines de la Champagne. *Dans trois mois nous aurons la paix ou je serai mort.* — On verra quand je n'y serai plus dans quel abominable chaos retombera ce pays que j'avais sorti de ses ruines. — *La France a plus besoin de moi que je n'ai besoin de la France.* — Retournez dans vos foyers, en supposant même que j'eusse des torts, vous ne deviez pas me faire des reproches publics! *C'est en famille qu'il faut laver son linge sale.* »

Cette violente sortie, où l'on croyait remarquer plus

[1] Napoléon avait, sans doute, oublié ces paroles au 20 mars de l'année suivante.

de découragement encore que d'irritation, produisît une forte impression sur ceux qui l'entendirent et eut au dehors un prompt et fâcheux retentissement. Le jour même, chacun, en s'abordant dans les rues de Paris, répétait ces mots : « *Moi seul je suis le représentant du peuple. — Qu'est-ce qu'un trône? Quatre morceaux de bois dorés couverts de velours*, etc.; et chacun les accompagnait de commentaires les plus opposés entre eux selon les passions du parti auquel il appartenait. Les bons citoyens regrettaient cette espèce de testament politique qui allait montrer à l'Europe combien l'Empereur doutait lui-même du triomphe de sa cause et communiquer à la coalition, en lui montrant son côté le plus vulnérable, plus d'audace pour lui porter ses derniers coups. Les constitutionnels, dans ces mots adressés au Corps législatif : « *Vous n'êtes point les représentants de la nation; vous êtes les députés des départements. Moi seul je suis le représentant du peuple!* » reconnaissaient le véritable esprit des constitutions de l'Empire, et cette pensée que Napoléon avait déjà développée plusieurs fois dans d'autres occasions[1], leur

[1] Dans une note qui avait paru au *Moniteur* le 16 décembre 1808, pendant l'absence de l'empereur, alors en Espagne, et qu'on disait entièrement écrite de sa main, cette étrange doctrine avait été longuement exposée. On y voyait que l'Empereur était le *seul représentant* de la nation, et que le *Corps législatif*, improprement appelé de ce nom, et qui aurait dû se nommer simplement *Conseil législatif*, d'après les attributions qui lui étaient laissées par les constitutions de l'Empire, n'occupait que le quatrième rang dans la hiérarchie des grands corps de l'État. « *Un corps représentant la nation serait souverain*, ajoutait cette note, *les autres corps ne seraient rien et ses volontés seraient tout.* Sous la Convention, le corps législatif était *représentant;* mais tout rentrerait dans le désordre, si de pareilles idées venaient à pervertir l'esprit de nos constitutions monarchiques. » Si Napoléon mettait une si grande différence

donnait peu de zèle pour soutenir un système qui, de l'aveu même de son auteur, n'était que le vain simulacre du gouvernement représentatif, que la France croyait avoir définitivement conquis par une sanglante révolution et payé avec usure par les plus douloureux sacrifices. Enfin la faction royaliste, assurée désormais de l'impunité, en voyant que la colère impériale s'exhalait en vaines paroles, qu'aucune proscription n'avait suivi l'explosion de son mécontentement, que MM. Lainé et Raynouard, après leur imprudente manifestation, avaient été libres de rentrer dans leurs foyers sans être ni inquiétés ni même surveillés[1], elle marcha la tête haute à l'exécution de ses criminels projets; ne craignit plus d'avouer ouvertement ses intelligences avec l'étranger, et par des émissaires qui ne prenaient même plus la peine de se cacher, elle entretint une correspondance active et journalière avec les princes français de la branche aînée des Bourbons, qui déjà peuplaient les états-majors des armées de la coalition.

Mais tandis que la trahison s'unissait aux ennemis de la patrie pour ébranler ce puissant colosse qui avait si

entre les assemblées représentatives de 1792 et de 1814, comment pouvait-il exiger qu'elles accomplissent les mêmes miracles?

[1] M. Lainé, lié avec le comte de Lynch, maire de Bordeaux, qui servait ostensiblement la cause royaliste, avait reçu ses confidences et partageait ses projets. (Voy. *Histoire de 1814*, par Beauchamp, t. II, p. 86 et 87.) De retour à Bordeaux, il profita de la mansuétude de Bonaparte pour entrer plus profondément dans les intrigues de la faction, et fut l'un des premiers à se réunir aux citoyens qui allèrent au-devant du duc d'Angoulême et de l'état-major de Wellington, lors de l'entrée de l'armée anglo-espagnole dans la capitale de la Guienne. Si la conduite de M. Lainé dans la commission de l'adresse avait été seulement *imprudente*, comme nous l'avons supposé, celle qu'il eut en cette circonstance méritera, sans doute, de l'histoire, une qualification plus sévère, et justifie pleinement le jugement rigoureux qu'en avait porté Napoléon.

longtemps dominé le monde, tous les vrais Français, tous les hommes de cœur et de loyauté, tous ceux qui savent que le premier devoir du citoyen est de défendre l'intégrité du sol qui l'a vu naître contre l'invasion étrangère, oubliant d'anciens griefs, faisant taire des récriminations intempestives, étaient venus, comme nous l'avons dit, se ranger autour de Napoléon pour prendre part à la terrible lutte qui allait s'engager, et, si la France devait succomber, tout annonçait du moins qu'elle ne tomberait pas sans gloire. Tous les vieux généraux de la République, que l'âge et les infirmités avaient depuis longtemps condamnés à la retraite, revendiquaient l'honneur de marcher aux premiers rangs de nos jeunes soldats et de repousser l'ennemi, comme au temps de la première invasion [1]. Les mêmes périls ramenaient les mêmes dévouements, et l'on voyait reparaître tous ces noms qui avaient pris une part si glorieuse à l'affranchissement du territoire dans les immortelles campagnes de 1792 et 1793. M. de Pontécoulant, par tous ses antécédents, appartenait à cette glorieuse élite. Sans essayer au sein du Sénat, où il jouissait d'une grande considération, une opposition systématique qu'interdisaient les constitutions de l'Empire, il avait souvent montré, par son abstention et son attitude réservée, sa désapprobation à la politique funeste qui

[1] Carnot avait reçu la mission de défendre Anvers, l'objet de l'ardente convoitise du ministère anglais; Moncey devait commander la garde nationale de Paris et protéger la capitale, pendant que Napoléon tiendrait la campagne; Grouchy, que les fatigues de la retraite de Russie avaient empêché de prendre part à la campagne de Saxe, avait sollicité un emploi actif dans l'armée qui allait courir à la défense des frontières; Pajol, à peine remis d'une blessure reçue dans les derniers combats, chargeait, à la tête de ses escadrons de lanciers, avec un bras en écharpe; etc.

entraînait Napoléon; il s'était, depuis son retour de Constantinople, tenu à l'écart, retiré dans sa terre de Normandie et ne paraissant à la cour que rarement, lorsque sa présence officielle, comme membre de l'un des grands corps de l'État, y était impérieusement réclamée. Cependant Napoléon savait qu'il était de ces hommes sur lesquels il pouvait compter dans les jours d'adversité; déjà, en 1809, pendant la campagne de Wagram, lorsqu'on craignait à chaque instant une diversion de la part des Anglais, il lui avait donné une marque de sa confiance en le chargeant de surveiller l'armement des côtes de la Manche et du Calvados, et de prendre des mesures énergiques pour réprimer toute tentative de débarquement; et plus tard, en 1812, lorsqu'au moment d'entreprendre la campagne de Russie, Napoléon avait songé, avec sa prévoyance habituelle, à se créer des ressources extraordinaires pour le cas où la guerre dépasserait les limites qu'il lui avait assignées, nous avons dit que M. de Pontécoulant avait été envoyé, comme commissaire extraordinaire dans la 6e division militaire, pour y présider à l'organisation des cohortes des départements de la Haute-Saône, du Doubs, du Jura et de l'Ain. Le 25 décembre 1813, il fut de nouveau appelé aux Tuileries, l'empereur venait d'apprendre l'envahissement des Provinces rhénanes et de presque toute la Hollande par l'armée prussienne; déjà elle avait franchi le Rhin et la Meuse et occupait Aix-la-Chapelle, Bréda et Wilhelmstadt; rien ne couvrait plus la Belgique. L'Empereur, à cette nouvelle, avait fait partir en poste de Paris et de Châlons plusieurs bataillons de conscrits pour renforcer le général Roguet, qui commandait à

Anvers, et former sur l'Escaut le noyau d'un corps d'armée destiné à protéger les frontières du nord. Dès qu'on annonça M. de Pontécoulant, Napoléon vint à lui; son visage était calme, sérieux, mais ne trahissait pas d'inquiétude; on voyait qu'il avait pris son parti et que rien désormais ne pouvait ni l'étonner ni abattre son courage[1].

« Comte de Pontécoulant, dit-il, j'ai besoin de vos services: je vous ai mandé près de moi parce que je sais que je puis compter sur vous. — Sire... — Point de protestations; les gens de cœur se connaissent; à des hommes comme vous, je n'ai qu'une chose à dire; le sol français est envahi, la patrie est en danger, l'union des bons citoyens peut seule nous sauver!... J'ai été content de l'adresse du Sénat. Vous m'avez compris vous autres; vous êtes de bons Français, des hommes d'énergie et d'action; vous êtes encore ces mêmes représentants du peuple qui, en 93, décrétaient la levée en masse de toute la France, et envoyaient *huit cent mille* hommes à la frontière, au premier bruit de l'invasion étrangère!... Mais le Corps législatif à quoi pense-t-il? Il vient me faire des remontrances comme l'ancien Parlement en eût fait à Louis XV; il s'est trompé d'homme et de date, et je le lui ferai voir; je les renverrai tous dans leurs provinces; je ne veux pas laisser derrière moi de mauvais citoyens pour tout bouleverser quand je serai dehors... Mais qu'attendre, dans les circonstances où nous nous trouvons, d'un *poëte* et

[1] Tout ce qui suit est textuellement extrait d'une note écrite par M. de Pontécoulant au moment même où il sortait de l'audience de Napoléon.

d'un *avocat*... C'est Raynouard et Lainé qui ont mené tout cela; le reste a suivi comme les moutons de Panurge... Il en sera toujours de même dans les grandes assemblées; quelques phrases sonores et passionnées font plus d'effet que le bon sens et la raison; c'est pour cela que j'ai toujours détesté les péroreurs de tribune; des hommes de cœur et d'action comme vous, voilà ce qu'il nous faut dans les moments de crise; avec une assemblée délibérant à *ciel ouvert* comme sous le Directoire, nous n'aurions jamais eu ni Marengo, ni Austerlitz, ni Friedland.... » Napoléon aurait pu ajouter que, sans doute, nous n'aurions pas eu non plus ni Moscou, ni Leipsick; cette réflexion peut-être traversa son esprit, car il s'arrêta subitement et, après une courte pause, passant sans transition au sujet qui le préoccupait en ce moment, il expliqua brièvement et avec sa lucidité ordinaire, à M. de Pontécoulant, la situation des armées étrangères et celle de ses propres forces, dont malheureusement, selon son habitude, il exagera beaucoup l'importance, soit qu'il aimât à se faire illusion à lui-même, soit qu'il crût nécessaire de taire aux autres toute la triste vérité, alors même qu'il y avait plus de danger que d'avantages à les tromper. — « Rien n'est désespéré, dit-il enfin en s'animant; dans quelques jours, je pars pour l'armée, et, avant trois mois, il n'y aura plus un étranger en France, ou j'aurai rencontré un boulet sur quelque champ de bataille. Mais, tandis que je vais combattre les Russes et les Prussiens en Champagne, j'ai besoin que mes ailes soient couvertes, et que l'ennemi n'essaye pas de me tourner. La Hollande vient d'être évacuée par mes troupes, c'est assez

reculer; il est temps de s'arrêter; j'ai envoyé un corps d'armée de quarante mille hommes, pour couvrir la Belgique et défendre l'Escaut; mais je crains que la coalition n'essaye d'ébranler la fidélité de mes peuples dans ces provinces nouvellement réunies à la France; j'ai besoin d'un homme énergique, qui impose par son exemple, dirige les autorités civiles et militaires, et maintienne chacun dans le devoir. Je sais combien d'honorables souvenirs vous avez laissés dans le département de la Dyle, et c'est sur vous que j'ai jeté les yeux pour cette mission de confiance. Vous aurez des pouvoirs illimités pour prendre toutes les dispositions nécessaires à la défense de nos frontières du Nord, et en particulier des départements de la Dyle, des Deux-Nèthes, de Jemmapes et de l'Escaut. Il faut animer les populations : elles doiveut craindre de retomber sous le joug de l'Autriche; il faut qu'elles se soulèvent comme les paysans de l'Alsace, de la Franche-Comté et des Vosges, qui s'adressent à moi pour avoir des armes.... Je vais donner au général Maison le commandement de l'armée, c'est *un brave et digne homme,* un peu rude de manières, mais sûr et ferme. Vous vous entendrez avec lui, le connaissez-vous? » — M. de Pontécoulant, ayant répondu que, sans être lié particulièrement avec le général que l'Empereur venait de nommer, il était certain d'être en parfait accord avec tous ceux qui se joindraient à lui pour défendre l'honneur du pays et l'intégrité de l'Empire : — « Très-bien, répliqua Napoléon, j'étais sûr de votre réponse; l'amour de la patrie est le premier devoir de l'homme civilisé; vous avez compris cela, vous, et je vous en estime davantage. La paix,

mais une paix honorable, digne de moi et du peuple français; tel doit être désormais notre cri de ralliement. — J'avais fait un beau rêve; je voulais rendre la France grande entre toutes les nations; je voulais que l'on fût fier d'être Français comme on l'était jadis d'être citoyen romain. Quelques jours de moins à Moscou, quelques degrés de plus au thermomètre, et mon rêve se réalisait.... A quoi tiennent, cependant, les destinées humaines?... Mais, ne revenons pas inutilement sur le passé, il s'agit aujourd'hui de défendre nos frontières du Rhin et des Alpes, et non de recouvrer les conquêtes que nous avions faites.... Mais prétendre réduire la France à ses anciennes limites, c'est vouloir me déshonorer; j'aimerais mieux cent fois me couper la main que d'y souscrire... Que serais-je pour les Français quand j'aurais signé leur humiliation? Que répondrais-je à tous vos vieux républicains du Sénat, Valence, Pastoret, Lanjuinais, Boissy d'Anglas, quand ils me redemanderaient leurs conquêtes de la révolution. Rendre la France moins grande que je ne l'ai reçue, ce serait trahir le serment que j'ai fait en montant sur le trône[1]; un nouveau congrès va se réunir à Manheim; si l'on veut traiter sur les bases de Francfort, je suis prêt à y consentir[2], sinon la guerre la plus acharnée; si nous

[1] Le serment prononcé par Napoléon à son couronnement était ainsi conçu : « Je jure de maintenir l'intégrité du territoire de la république et de gouverner dans la seule vue de l'intérêt, du bonheur et de la gloire du peuple français. » (Art. 53 du sénatus-consulte du 28 floréal an XII.)

[2] Ces bases avaient été apportées à Napoléon vers le 12 novembre précédent, par M. de Saint-Aignan, écuyer de l'Empereur et ministre de France à Weimar; les alliés offraient la paix, à condition que la France abandonnerait l'Allemagne, l'Espagne, la Hollande et l'Italie, et se retirerait derrière ses frontières naturelles des Alpes, du Rhin et des Pyré-

devons périr, du moins nous périrons avec honneur. Mais j'ai meilleur espoir; que la nation me seconde, et l'ennemi marche à sa perte; si la fortune me trahit, mon parti est pris, je ne tiens pas au trône. J'y suis monté pour le bonheur des Français, j'en descendrai de même. Je n'avilirai ni la nation, ni moi, en consentant à des conditions honteuses. La France, réduite à ses anciennes limites peut convenir à des Bourbons; pour eux c'est encore la monarchie de Louis XIV; mais elle ne saurait *convenir ni à moi, ni à ma dynastie*. Une paix honorable est la seule que je puisse accepter. Voilà ce que j'ai dit à Caulaincourt, en envoyant aux souverains alliés mon *ultimatum*[1]; je vous le répète, parce qu'il faut que tous ceux qui sont appelés à me seconder, connaissent bien mes intentions; je ne m'en départirai pas. — Tâchez, par votre exemple, de ranimer dans les provinces belges le feu sacré du patriotisme; dites à ces *braves Flamands* qu'il n'a pas tenu à moi que tous les Français de Paris, de la Bretagne, de la Normandie et des autres départements à l'abri de l'invasion, ne courussent au secours de leurs frères de l'Alsace, de la Lorraine, de la Belgique et de la Franche-Comté; leur malheur me saigne le cœur; je ne tiens à la vie que pour l'attachement du peuple français; mais je ne saurais tout faire; je ne pouvais pas lever la *France en masse* à moi

nées. Ces conditions étaient modérées, après les désastres des deux campagnes précédentes, et pourtant ce ne fut qu'après avoir perdu plus d'un mois en inutiles pourparlers que Napoléon consentit à les accepter; mais, à cette époque, la frontière du Rhin était franchie, la Hollande était envahie, on lui répondit comme à Prague : *Il est trop tard!!!*

[1] Voir le texte des instructions données au duc de Vicence dans le *Mémorial de Sainte-Hélène* (2 novembre 1815).

tout seul; il n'y avait que les députés des départements qui pussent faire cela, et ils m'ont refusé leur concours. Je les avais réunis pour qu'ils m'apportassent un appui et des consolations; ce n'est pas que je manque de courage; mais j'espérais que le Corps législatif seconderait mes efforts; au lieu de cela, il m'a trompé; au lieu du bien que j'attendais, il a fait du mal; il a cherché à séparer le souverain de la nation, et l'union seule de tous pouvait assurer la délivrance de la patrie. Dans les circonstances actuelles, la conduite de l'avocat Lainé et du poëte Raynouard n'est pas seulement une faute, c'est un crime de lèse-nation; comme des enfants parricides, ils ont montré à l'ennemi l'endroit où il fallait frapper la France pour triompher de sa résistance. » — Napoléon s'arrêta un moment comme oppressé par la douleur qui avait remplacé le mouvement de colère qu'avait excité en lui ce fâcheux souvenir; après quelques minutes de silence, il reprit avec une certaine émotion qui ne lui était pas ordinaire : — « Adieu donc, votre présence m'a fait du bien, on aime à causer avec des gens qui parlent la même langue que vous. Embrassez-moi, mon cher Sénateur, nous nous connaissons de vieille date; j'espère que nous nous reverrons dans des temps meilleurs. » — Puis, en le reconduisant jusqu'à la porte de son cabinet, il ajouta : — « Passez chez Montalivet, il vous remettra vos pouvoirs et vos instructions; je les ai signés ce matin. Vous ferez tout ce que vous jugerez utile pour mon service et le bien du pays; je m'en remets à votre sagesse et à votre patriotisme; mais partez sur-le-champ, l'ennemi s'avance, il n'y a pas un instant à perdre. »

M. de Pontécoulant était sorti de cette audience avec une impression de tristesse qu'il ne pouvait surmonter; un secret pressentiment l'avertissait qu'il ne retrouverait pas Napoléon sur le trône; et, en effet, il ne devait plus le revoir qu'en 1815, après la première abdication. Il admirait ce caractère énergique que l'adversité ne pouvait abattre, et qui se redressait au moment suprême, comme le gladiateur du Cirque, pour tomber de toute sa hauteur et étonner le monde par la grandeur de sa chute, comme il l'avait ébloui par l'éclat de sa gloire. Les malheurs de Napoléon, comme tout ce qui émanait de lui, lui semblaient dépasser les proportions ordinaires de l'humanité. Il se demandait comment, avec tant de génie, il avait pu commettre tant de fautes? Comment, avec un sentiment si profond de ce que réclamaient l'honneur et le bonheur de la France, il avait pu l'amener, d'erreur en erreur, sur le penchant de sa ruine; et il s'affermissait, encore une fois, dans l'amour de ces institutions protectrices, qui préservent le souverain lui-même des entraînements de ses passions ou de ses caprices.

Cependant, bien résolu à apporter tout son zèle et tout son dévouement à la difficile mission qui lui était confiée, dès le soir même du même jour, il avait quitté Paris, et il avançait rapidement sur la route de Valenciennes. Le 27 décembre, il était à Bruxelles; il ne s'y arrêta que le temps nécessaire pour se faire reconnaître des autorités, et se porta de suite sur Anvers, voulant s'assurer par lui-même de la situation des choses et de l'état des troupes qui défendaient la frontière. Ces forces, auxquelles Napoléon avait donné le nom pompeux de

corps d'armée, se composaient de quelques bataillons de conscrits, qui avaient été transportés en toute hâte de Metz et de Paris, à la nouvelle de l'approche des Prussiens, avec deux batteries d'artillerie et quelques détachements de cavalerie appartenant à divers régiments. L'effectif réel de tous ces corps réunis était au plus de 8,000 hommes. C'est avec ces faibles moyens qu'il fallait couvrir les *neuf* départements formés des anciennes provinces du Brabant, depuis Anvers jusqu'à Liége, et arrêter la marche victorieuse d'une armée anglo-prussienne, commandée par les généraux Bulow et Graham, et soutenue par les Suédois de Bernadotte. M. de Pontécoulant trouva à Anvers le général Maison, qui venait prendre le commandement de son corps d'armée, ou plutôt des misérables débris qui devaient le composer; l'ennemi avait déjà passé la Meuse; il occupait Bréda et Wilhelmstadt, et, de ce côté, la frontière belge était envahie. La première disposition à prendre était d'assurer la défense de l'Escaut, d'Anvers et de Berg-op-Zoom, sur lesquels allaient se diriger tous les efforts des coalisés. Le général Maison fit occuper ces points par de forts détachements et, en même temps, il envoya quelques troupes légères pour s'opposer aux entreprises de la cavalerie ennemie qui battait la campagne et cherchait à insurger la population. L'un de ces partis, courant en éclaireurs, s'était emparé de Louvain, et son approche avait répandu l'épouvante jusque dans Bruxelles. Le général Maison leur fit éprouver des pertes dans plusieurs rencontres et les intimida assez pour les forcer à se replier sur le corps d'armée principal, et à ne plus agir qu'en masse. Rassuré par les

bonnes dispositions du chef habile et expérimenté que Napoléon lui avait donné pour le seconder, M. de Pontécoulant se hâta de regagner Bruxelles, où il rétablit bientôt et maintint jusqu'au dernier moment de l'occupation française, par sa présence, par des mesures sages et énergiques et la fermeté de son attitude, la confiance et la fidélité, un moment ébranlées par les progrès rapides des troupes alliées, et par la prévision qu'il était impossible de ne pas avoir d'un prochain changement de gouvernement.

Le respect et l'affection que l'ancien préfet de la Dyle avait su inspirer à toutes les classes de la population belge pendant sa longue administration, et dont la reconnaissance avait perpétué le souvenir, étaient restés si bien gravés dans tous les cœurs, que dans chaque ville les principaux citoyens venaient spontanément en députation lui promettre qu'ils se chargeraient de réprimer eux-mêmes tout mouvement contraire au maintien de l'autorité de Napoléon, et que les troupes coalisées ne pénétreraient dans leurs murs que lorsque les autorités françaises les auraient complétement évacués. M. de Pontécoulant, de son côté, prit l'engagement d'épargner au pays toute contribution extraordinaire, ainsi que toutes les mesures vexatoires qu'il est d'usage d'imposer à une province qu'on se dispose à abandonner à l'ennemi, et de ne lui demander que les sacrifices indispensables, en temps de guerre, pour le logement, la subsistance et l'entretien des troupes. Cet engagement fut rempli de part et d'autre avec une si religieuse fidélité que, lorsque l'armée du général Maison, débordée sur ses flancs, et menacée d'être tournée, fut obligée de

se replier sur nos anciennes frontières, cette retraite put s'effectuer dans le plus grand ordre, sans qu'aucune trahison ne livrât à l'ennemi le secret de nos manœuvres ou quelque partie de notre matériel, et même sans qu'aucune démonstration de joie vint se mêler à l'affligeant spectacle de nos désastres.

Le jour de cette épreuve, au reste, ne pouvait être longtemps retardé, malgré la bonne contenance que faisait la petite armée du général Maison devant les forces toujours croissantes que lui opposait l'ennemi. Le 11 janvier, le général Roguet, qui tenait la campagne devant Breda et formait comme l'avant-garde de l'armée principale, avait été attaqué dans sa position de Hogstratten par les Prussiens et les Anglais, aux ordres des généraux Bulow et Graham, et, après s'être vaillamment défendu, i avait été obligé de se retirer en bon ordre sur Anvers. Le général Maison, pour favoriser son mouvement de retraite, était sorti de cette place avec quatre bataillons, et, ayant rencontré sur la route de Rosendael la tête des colonnes anglaises, il avait arrêté leur marche, et, secondant par une énergique diversion les efforts du général Roguet, ils avaient, après un glorieux combat livré le 13 janvier, forcé le général Bulow à se retirer sur Breda, et le général Graham à rentrer dans ses premières positions, en abandonnant aux vainqueurs un grand nombre de pièces de canon et de prisonniers. Cet avantage, remporté sur des troupes si supérieures en nombre, laissait espérer qu'on pourrait encore quelque temps maintenir la ligne de l'Escaut, malgré la disproportion des moyens qu'on avait à sa disposition ; mais, quelques jours après, Napoléon ayant rappelé à

lui le maréchal Macdonald, qui occupait Liége avec son corps d'armée, pour faire partie de la grande armée, ce mouvement découvrit l'aile droite du général Maison, et livra à l'ennemi l'entrée de la Belgique par Tirlemont et Louvain. M. de Pontécoulant qui, de sa position centrale de Bruxelles, avait l'œil attentif à tout ce qui se passait autour de lui, se hâta d'instruire le général Maison du danger qu'il courait d'être tourné, et de voir couper ses communications avec les divers points de la frontière qu'il était chargé de défendre. En effet, l'armée russe, commandée par Wintzingerode, n'avait point tardé à suivre le mouvement de Macdonald, et s'était emparée de Liége aussitôt que les Français l'avaient évacué. Le général Maison, averti trop tard, s'était empressé d'envoyer un détachement pour occuper cette position importante, mais le général qui le commandait avait été prévenu; il éprouva un échec et ne put remplir sa mission. Maîtres du passage de la Meuse, les Russes ne tardèrent pas à se mettre en communication avec les Anglais et les Prussiens; Bulow détacha de son armée un corps de 2,000 hommes, qui s'empara de Tirlemont, où M. de Pontécoulant s'était rendu pour soutenir le moral des habitants. Voyant alors la petite armée du général Maison débordée sur son flanc droit et menacée d'être tournée, ne pouvant d'ailleurs opposer à l'ennemi aucune résistance dans une ville populeuse et ouverte comme l'était Bruxelles, sans attirer sur elle d'affreux désastres, il pensa que le moment était arrivé de faire retirer les autorités civiles, et de renvoyer sur les derrières tout ce qui aurait pu entraver les opérations militaires et le mouvement de retraite

de l'armée qu'il n'était plus possible de différer. Cette évacuation, préparée avec calme, s'effectua sans désordre, et ne rencontra aucun obstacle de la part des populations; au contraire, l'attitude silencieuse des habitants montrait qu'ils ne voyaient pas sans regret disparaître la domination française, à laquelle la similitude du langage, des mœurs et du caractère, mieux encore que les droits de la conquête, les avait tout à fait identifiés. Le général Maison, pour protéger cette opération, avait quitté Anvers, où il avait laissé le général Roguet, et porté son armée entre Malines et Louvain, occupant fortement ces deux points, d'où il couvrait Bruxelles et pouvait observer les mouvements des Russes sur la Sambre, et ceux des Prussiens, qui s'étaient emparés de Tirlemont. M. de Pontécoulant, après avoir pris toutes ses dispositions pour l'évacuation de Bruxelles, avait rejoint le général Maison à son quartier général, et était résolu à demeurer désormais auprès de lui pendant le reste de la campagne, pour ne quitter qu'à la dernière extrémité le sol belge, dont la défense lui avait été confiée. Déjà les troupes légères de l'ennemi menaçaient de couper la route de France, et le général russe Elvig avait tenté de surprendre Mons; il avait, il est vrai, été repoussé avec une perte notable; mais l'armée russe et l'armée prussienne s'étant mises en communication et agissant désormais de concert, il n'était pas possible d'opposer une plus longue résistance à leurs efforts réunis, et le général Maison, qui n'avait plus auprès de lui que 4,000 hommes, qui formaient son arrière-garde, dut songer définitivement à se rapprocher des anciennes frontières de la France, en aban-

donnant la Belgique à ses destinées. La retraite se fit lentement et dans le meilleur ordre, d'abord sur Bruxelles et ensuite sur Tubise, ayant ses avant-postes à Halle. Le général Maison demeura six jours dans cette position, culbutant tous les détachements ennemis qui tentaient de l'en débusquer, et les forçant, à plusieurs reprises, à se replier sur Bruxelles. Enfin, reprenant sa marche rétrograde et ne voulant pas s'éloigner du général Roguet, qui était enfermé dans Anvers, et avec lequel il espérait renouer ses communications par Gand et la Tête de Flandre, il se retira par Tournay, sous le canon de Lille, pour y attendre les événements.

Rentré ainsi dans les limites de nos anciennes frontières, et n'ayant plus aucune autorité à exercer dans les quatre départements réunis que l'ennemi avait complétement envahis, M. de Pontécoulant pensa que sa mission était désormais terminée; il prit congé du brave général Maison et de son armée[1], qu'il avait constam-

[1] Les exploits de cette petite armée ont mérité de tenir une place honorable dans l'histoire de la mémorable campagne de 1814. Après avoir donné quelques jours de repos à ses troupes exténuées par les fatigues d'une longue marche et d'engagements journaliers, le maréchal Maison, voyant que l'ennemi, quoiqu'il eût réuni plus de 60,000 hommes, se contentait d'observer Anvers et les places du Nord, sans tenter rien de sérieux, conçut le projet d'une entreprise des plus hardies. A la tête de 5,000 hommes, il quitte les environs de Lille, fait une marche forcée de 18 lieues en vingt-quatre heures, se porte sur Gand en tournant l'aile droite de l'armée anglo-prussienne, culbute à Menin le général Elvig, et lui fait 200 prisonniers; puis, sans s'arrêter, il rétablit, pendant la nuit, ses communications avec Anvers par la Tête de Flandre, ce qui lui donne le moyen d'appeler à lui la division Roguet, qui s'y trouvait renfermée. Cette adjonction porte ses forces à 10,000 combattants, à peu près, avec lesquels il se retire sur Courtrai, après avoir écrasé à Peteghem un détachement qui voulait lui en fermer la route. Mais, pendant ce temps, les généraux Thielman et Walmoden, qui suivaient tous ses mouvements, s'étaient décidés à joindre leurs efforts pour lui livrer bataille, puisqu'il n'était plus temps de l'arrêter dans sa marche sur Anvers, ni de lui cou-

ment accompagnée pendant toute la retraite, et il vint reprendre son siége au palais du Luxembourg.

per la retraite sur Lille. Le général Maison résolut de les prévenir, et, tandis qu'ils débouchaient dans la plaine qui s'étend entre Courtrai et Swereghem, avant que leurs troupes n'eussent entièrement passé le défilé qu'elles avaient à franchir pour se mettre en ligne, il les aborde brusquement de front avec la division Roguet, sur la chaussée de Courtrai, tandis que le général Solignac déborde leur aile gauche, en marchant sur la route de Tournai, et que le général Barrois menace, par un mouvement symétrique, leur aile droite. Cette habile manœuvre obtient un succès complet; dans l'instant, la ligne ennemie se trouva coupée en deux, les gardes saxonnes et un régiment de cuirassiers accourus pour la rétablir, furent repoussés et très-maltraités; trois carrés d'infanterie furent enfoncés, sabrés et dispersés; enfin, l'ennemi débordé sur ses deux flancs et menacé de voir sa retraite coupée, ne chercha plus son salut que dans une fuite précipitée, en abandonnant au vainqueur 1,200 prisonniers, dont 60 officiers, plusieurs milliers de fusils, dix canons et un champ de bataille couvert de morts et de blessés. Ce brillant fait d'armes, qui fit le plus grand honneur au général Maison et aux troupes sous ses ordres, avait lieu le 30 mars, le jour même de l'entrée des alliés dans Paris Ainsi, tandis que nos armes étaient humiliées sur les bords de la Seine, elles étaient encore une fois couronnées par la victoire sur les bords de l'Escaut. Napoléon, à son retour de l'île d'Elbe, a rendu une complète justice à la belle conduite du général Maison, et il a dit à Sainte-Hélène qu'il était l'un de ses généraux qu'il aurait nommé *maréchal de France*, si les circonstances l'avaient permis *.

* Voir *Mémorial de Sainte-Hélène* (octobre 1816).

CHAPITRE VI.

Joie produite dans Paris par la nouvelle des victoires de Champaubert, de Montmirail et de Vauchamps. — Plan adopté par Napoléon pour la campagne de 1814, le même qu'il a suivi dans l'immortelle campagne de 1797. — Réunion du congrès de Châtillon. — Napoléon, après les échecs qu'il a éprouvés à Saint-Dizier. donne au duc de Vicence *carte blanche* pour traiter des conditions de la paix. — En pleine retraite sur la Seine, il apprend à Nogent l'évacuation de la Belgique et le refus fait par les souverains alliés de traiter désormais sur les bases de Francfort. — Il faut rentrer dans les anciennes limites de la France ; refus de Napoléon d'adhérer à ces humiliantes conditions. — Admirable conception de Napoléon pour couper et détruire l'armée prussienne, qui marche sur Paris par la route de Châlons à Château-Thierry. — Après le succès des affaires de Montmirail et de Champaubert, Napoléon retire au duc de Vicence les pleins pouvoirs qu'il lui avait donnés pour conclure la paix à *tout prix*. — Napoléon abandonne la poursuite des Prussiens au maréchal Marmont, et revient sur la Seine pour s'opposer aux progrès de Schwartzenberg. — Combat de Nangis, favorable aux armes de Napoléon ; il établit son quartier général au château de Nangis. — Audience donnée au comte de Parr, envoyé par Schwartzenberg pour demander une suspension d'armes. — Napoléon profite de cette circonstance pour écrire à son beau-père. — Paroles de l'empereur d'Autriche en recevant la lettre de son gendre. — Lettres que Napoléon écrit le même jour au prince Eugène, vice-roi d'Italie, et au duc de Vicence, son plénipotentiaire à Châtillon. — Pronostics funestes qu'on peut tirer de ces deux missives. — Journée de Montereau ; une faute du maréchal Victor empêche Napoléon de recueillir les fruits qu'il devait espérer de cette brillante victoire. — Marche de l'armée française à la poursuite de Schwartzenberg. — Napoléon établit son quartier général au petit hameau de Châtres, dans la maison d'un forgeron. — Sa réponse à M. de Saint-Aignan, venu de Paris pour le presser, au nom du Conseil privé, de conclure la paix, seul moyen de salut pour la France. — Consternation que cette réponse, qui circule dans l'armée, répand dans tous les rangs. — Napoléon rentre à Troyes ; les manifestations royalistes qui se sont produites dans cette ville, pendant dix-sept jours qu'elle est restée au pouvoir des alliés, excitent sa colère ; l'un des principaux coupables est traduit au conseil de guerre et fusillé. — Armistice de Lusigny ; la prétention que manifeste Napoléon de conserver la Belgique fait rompre les conférences. — La nouvelle de la marche de Blücher sur Paris rappelle précipitamment Napoléon sur la Marne. — La faiblesse du commandant de Soissons, qui ouvre ses portes sans essayer aucune tentative de résistance, sauve l'armée prussienne d'une complète déroute. — Le maréchal Oudinot, repoussé de Bar-sur-Aube, est obligé d'évacuer Troyes et de battre en retraite devant des forces supérieures. — L'Angleterre profite des hésitations de Napoléon et de son manque de franchise pour serrer plus étroitement les nœuds de la coalition. — Bataille de Craonne. — L'ennemi, après une journée sanglante, se retire sur Laon, dans une position inexpugnable. — Le duc de Raguse se laisse surprendre dans ses cantonnements. — Napoléon revient sur Reims ; séjour dans cette ville pour donner quelque repos à l'armée. — Entrée du duc d'Angoulême dans Bordeaux. — Dernière tentative du duc de Vicence pour obtenir

de Napoléon son consentement à l'*ultimatum* des souverains alliés. — Réponse négative de Napoléon envoyée à Châtillon par M. de Rumigny. — Retour de Napoléon sur l'Aube; Schwartzenberg, averti de sa présence, lui échappe par une retraite précipitée. — Combat d'Arcis-sur-Aube, où Napoléon lutte avec une *trentaine de mille* hommes contre toute l'armée autrichienne. — Napoléon, ne pouvant entamer de front les armées alliées, à cause de leur supériorité numérique, prend la résolution de les tourner et de se porter sur leurs derrières, pour couper leur ligne de retraite. — Dangers de cette manœuvre, qui laisse à découvert toutes les avenues de la capitale. — *Napoléon seul pouvait détruire Napoléon.*

On était arrivé alors vers le milieu de février, et la nouvelle des brillantes victoires de Champaubert, de Montmirail et de Vauchamps avait ranimé dans Paris les esprits abattus par les premiers revers de la campagne et rétabli le prestige des armes de Napoléon. Fatigué des embarras que lui avaient causés le mauvais vouloir du Corps législatif et les intrigues des partis qui s'agitaient autour de lui, il s'était empressé de rejoindre l'armée, comme le seul refuge où il pouvait encore compter sur une obéissance aveugle et sur une fidélité inébranlable. Le 25 janvier il avait quitté Paris; il n'avait plus, comme autrefois, à traverser la moitié de l'Europe pour rejoindre ses aigles, et, dès le 26, il avait établi son quartier général à Châlons-sur-Marne. Les forces dont il pouvait disposer s'élevaient à peine à *cinquante* mille hommes, dont dix, au plus, de cavalerie, avec la garde impériale, troupe d'élite, dont il ne restait plus que des débris et cent soixante pièces de canon attelées. Il les avait distribuées en différents groupes, auxquels il avait donné, comme autrefois, soit pour se faire illusion à lui-même, soit pour tromper l'ennemi, la dénomination sonore de *corps d'armée*, bien que la force effective de la plupart d'entre eux ne fût pas celle d'une simple division; il en avait donné le commandement à tous ces vieux maréchaux, ses anciens

compagnons d'armes, Mortier, Marmont, Victor, Macdonald, Ney, Oudinot, etc., qui, après avoir tant contribué à la gloire de l'Empire, avaient revendiqué l'honneur de le défendre dans les revers ou de s'ensevelir sous ses débris. Les maréchaux Soult et Suchet disputaient pied à pied les départements du Midi contre les Anglais et les Espagnols conduits par Wellington, et le maréchal Augereau occupait Lyon et les débouchés des Alpes et du Jura que la défection de la Suisse livrait sans défense aux entreprises des armées autrichiennes. Napoléon avait d'abord espéré attirer à lui ces trois derniers maréchaux, dont l'utile concours aurait pu lui permettre de rétablir un plus juste équilibre entre ses forces et celles de la coalition dans la lutte qu'il allait soutenir; mais la politique avait été aussi peu favorable que le sort des armes à toutes ses combinaisons; l'étrange refus de Ferdinand VII d'accepter le trône et la liberté qui lui étaient offerts spontanément, avait forcé l'armée d'Espagne de maintenir ses positions au pied des Pyrénées, et la faiblesse de la Confédération helvétique en laissant violer sa neutralité, avait obligé l'Empereur à détacher de son armée principale un corps de 20,000 hommes sur son flanc droit pour couvrir notre frontière du Sud-Est. C'est donc avec *cinquante* mille combattants, tout au plus, que Napoléon s'apprête à engager la lutte avec les armées de toute l'Europe qui, de tous côtés, assiégent nos frontières, et cependant, telle est la trempe de ce génie vigoureux, qu'il ne désespère pas encore de la victoire si la fortune le seconde; il semble même que le nombre de ses ennemis lui donne la confiance qu'ils commettront bientôt quelque grave imprudence dont il saura

profiter. La guerre, pour Napoléon, n'est que l'exercice des hautes facultés de son intelligence, et il s'exalte par les obstacles même qu'il rencontre, comme un savant, dans son cabinet, par les difficultés du problème qui lui est soumis. Il a laissé à dessein l'ennemi s'avancer jusque dans les plaines de la Champagne pour rétrécir le cercle de ses opérations; ses maréchaux vont surveiller les mouvements de leurs trois armées principales, et lui-même, avec les restes de sa garde et quelques corps d'élite qui s'y sont joints, se propose de se porter au secours de ses lieutenants à mesure qu'ils seront engagés, et de faire tête ainsi successivement aux Russes, aux Prussiens et aux Autrichiens obligés de se diviser pour subsister et pour maintenir leur ligne de communication avec la frontière. C'est le même plan qu'il a suivi dans l'immortelle campagne de 1797; mais il était jeune alors, il commandait à des hommes actifs, entreprenants, ayant comme lui *leur fortune à faire*, animés, enfin, de ce que Napoléon avait si bien appelé *le feu sacré*, sans lequel ni à la guerre, ni dans les sciences, ni dans les arts on ne fait rien qui puisse mériter les regards de la postérité; aujourd'hui tout est changé, l'âge a énervé les bras, amolli les courages; l'ambition assouvie n'a laissé à tous que le désir de jouir en paix des récompenses achetées par tant de travaux; ce n'est plus, d'ailleurs, de quatre armées autrichiennes qu'il s'agit de triompher, c'est un million d'hommes qu'il faut anéantir, et la fortune qui, seule, pourrait rétablir la balance, semble se complaire à faire échouer les plus sages combinaisons de celui dont elle se plaisait à couronner jadis les entreprises les plus téméraires.

Nous ne nous proposons pas ici de retracer dans tous ses détails l'histoire de cette mémorable campagne, trop vantée peut-être sous certains rapports, mais qui méritera toujours d'être rangée parmi celles qui ont fait le plus d'honneur à l'armée française par la disproportion de la lutte et par l'admirable résistance que de faibles débris de nos grandes armées opposèrent, pendant trois mois, à tous les efforts des troupes les plus aguerries de l'Europe. Napoléon y déploya une activité et une énergie qui rappelèrent les plus beaux jours de sa jeunesse, il y eut des inspirations dignes de sa haute renommée du plus grand capitaine des temps modernes, et peut-être serait-il sorti victorieux de cette lutte de géants, si, plus maître de lui-même, il avait pu plier son caractère indomptable à suivre invariablement le plan si sage que sa prudence avait tracé au début de la campagne. Mais en se laissant emporter, encore une fois, par son audace et par les folles déceptions de sa vanité, il y commit de graves fautes qui compromirent les plus beaux résultats de ses victoires et précipitèrent la terrible catastrophe qui les termina. Mais ce fut surtout l'imprévoyance de sa politique et la funeste direction donnée à ses négociations diplomatiques, qui amenèrent cette triste fin dont la France supporta si longtemps les fatales conséquences; et, c'est pour que tous les lecteurs impartiaux puissent juger, avec une parfaite connaissance de cause, la conduite des hommes qui assistèrent à ces grands événements qui changèrent encore une fois la forme du gouvernement de la France, que nous sommes obligé d'entrer dans une digression sans doute un peu étrangère à notre sujet, mais sans

laquelle le récit deviendrait peut-être obscur ou même inintelligible.

Le 26 janvier, comme nous l'avons vu, Napoléon était arrivé à Châlons-sur-Marne, et, dès le même jour, l'avant-garde française s'était avancée jusqu'à Vitry; Blücher, avec l'armée de Silésie, occupait Saint-Dizier. Le 27, Napoléon a tenté de se porter en avant, mais il s'est trouvé tout à coup en présence de l'armée prussienne commandée par Blücher, et de l'armée autrichienne aux ordres de Schwartzenberg qui, ayant pénétré par Dijon, venait de faire sa jonction avec l'armée de Silésie dans les environs de Bar-sur-Aube. Emporté par son impétuosité ordinaire, au lieu de reculer, comme le commandait la prudence, devant une supériorité numérique hors de toute proportion, Napoléon n'a pas craint d'engager, avec 30,000 hommes, une lutte sanglante sous les murs de Brienne, avec les deux principales armées de la coalition. Puis, après avoir couru des dangers personnels qui avaient failli le faire tomber lui-même aux mains d'une bande de Cosaques, il avait pris enfin le parti sage, mais trop tardif, de se retirer par Troyes sur Nogent-sur-Seine, position centrale d'où il pouvait surveiller à la fois les mouvements de Blücher et de Schwartzenberg, et attendre qu'une occasion plus favorable les livrât, séparés par quelque démarche imprudente, à toutes ses forces réunies. Cette marche rétrograde offrait d'ailleurs à Napoléon l'avantage de se rapprocher des renforts qu'il attendait de la capitale et de ceux qui lui arrivaient de ses armées d'Espagne. Ce fut à Nogent, le 7 février, que l'Empereur reçut la nouvelle de l'évacuation de la

Belgique, de l'investissement d'Anvers et de la retraite de la petite armée du général Maison sur la frontière du Brabant. Il avait appris en même temps la marche rapide de Blücher qui s'avançait sur Meaux par la grande route de Châlons à Montmirail, tandis que Schwartzenberg, séparé de lui par plusieurs lieues d'intervalle, marchait par la route directe de Bar-sur-Aube et Troyes, et cherchait à surprendre les passages de la Seine. Le maréchal Macdonald, laissé par Napoléon à la garde de Châlons, avait été contraint à évacuer cette ville et à se replier précipitamment par la route d'Epernay sur la Ferté-sous-Jouarre et sur Meaux, où déjà quelques fuyards étaient arrivés.

C'est au milieu de ces fâcheuses nouvelles que Napoléon reçoit du duc de Vicence un courrier, expédié de Châtillon-sur-Seine, ville où les souverains alliés, sur la demande de Napoléon, avaient enfin consenti à réunir un congrès, pour traiter des conditions d'une pacification générale, sans que toutefois les opérations des armées fussent ni suspendues ni interrompues. Le duc de Vicence, cet ami si fidèle de Napoléon, confident de ses plus secrètes pensées, conseiller sage et courageux, dévoué au prince, mais, avant tout, à son pays, avait été choisi pour y représenter la France. A l'ouverture des conférences, il avait déclaré, au nom de son gouvernement, qu'il était prêt à accepter les bases de Francfort. Mais les événements avaient marché depuis que le manifeste, daté de cette ville, avait fait connaître à l'Europe les intentions des souverains alliés. A cette époque, les frontières de la France n'avaient point encore été dépassées et l'on avait voulu, avant de poser le

pied sur ce sol volcanique, se concilier l'opinion publique, désarmer les populations et les séparer de leur chef, en affichant les principes de la justice et de la modération. Aujourd'hui qu'une partie de nos provinces de l'Est était envahie, que les combats de Brienne et de la Rothière avaient montré qu'*au sein même de la France Napoléon n'était pas invincible,* la feinte devenait désormais inutile, et les vainqueurs, assurés de l'emporter, quelles que fussent les vicissitudes de la fortune, par leur immense supériorité numérique, pouvaient déclarer hautement leurs véritables intentions. C'était là ce que venait annoncer le courrier du duc de Vicence : « Les bases de Francfort sont refusées, écrivait le fidèle conseiller; il faut rentrer dans les anciennes limites de la France. » Tel est l'*ultimatum* des souverains alliés, telle est la sentence qu'ils viennent de prononcer contre celui qui les a si longtemps humiliés. Ainsi, ce n'est point assez de renverser tous ces trônes que Napoléon a élevés au prix de tant de sang français, de lui ravir tous ces agrandissements de territoire que ses victoires ont procurés à son pays : on veut lui enlever encore les limites du Rhin et des Alpes, précieuses conquêtes de la Révolution, reconnues de l'Europe entière avant qu'il ne s'emparât du pouvoir, et dont il a juré, en montant sur le trône, de maintenir, à tout prix, l'intégrité. Atterré par une si honteuse proposition, Napoléon fait appeler le prince de Neufchatel et le duc de Bassano. « Lisez, leur dit-il, ce que m'écrit Caulaincourt. » Ceux-ci, après avoir pris connaissance de la dépêche, n'hésitent point à répondre qu'il faut céder. « Céder, s'écrie Napoléon, signer un pareil traité ! violer mon serment ! pour

prix de tant de sang, d'efforts, de victoires, laisser la France moins grande que je ne l'ai reçue, jamais!!! Il y aurait forfaiture, lâcheté! Vous craignez la guerre, moi je vois d'autres dangers; *si nous abandonnons le Rhin, ce n'est pas la France qui recule, c'est l'Autriche, c'est la Prusse qui s'avancent!...* La France a besoin de la paix; mais celle-ci est pire que la guerre la plus acharnée. Les Français sont fiers, ils ne me pardonneraient pas d'avoir signé leur honte. Les anciennes limites peuvent convenir à des princes de la maison de Bourbon, *elles ne peuvent être acceptées ni par moi, ni par ma dynastie*[1]. Ce serait un *non-sens* donné à la révolution. Répondez à Caulaincourt, puisque vous le voulez, mais dites-lui que je rejette ce traité honteux; j'aime mieux courir les chances les plus rigoureuses de la guerre. »

Cependant, Napoléon n'ose pas prendre sur lui seul la responsabilité d'un refus formel, qui va fermer désormais la porte à toute espèce de conciliation; tant cet esprit si orgueilleux, ce caractère si despotique et si décidé sont déjà humiliés. Il ordonne à M. de Bassano d'envoyer à Paris les conditions qu'il vient de recevoir, pour qu'il en soit délibéré dans son conseil privé. Celui qui n'a pas craint de repousser avec dédain les propositions de Prague, demande aujourd'hui un appui pour rejeter le *væ victis* prononcé par les diplomates de Chatillon; rien ne montre mieux, sans doute, combien Napoléon commence lui-même à douter de sa fortune. Toutefois ce génie, si fortement trempé, ne saurait se laisser long-

[1] Napoléon répète ici la phrase qu'il avait déjà prononcée dans sa conversation avec M. de Pontécoulant, rapportée dans le chapitre précédent, et l'on voit combien cette idée avait frappé son esprit.

temps abattre par le découragement. Une idée a traversé son esprit; le traité qu'on vient de lui offrir, est celui que lui imposent les vainqueurs de Brienne; qu'une éclatante victoire efface ce revers, qu'il prenne une sanglante revanche de cette journée malheureuse, ce sera son tour de dicter au congrès ses conditions, et, au lieu d'un traité honteux, il obtiendra alors une paix honorable, la seule qu'il puisse jamais consentir à signer[1]. Telles sont les réflexions qui occupent Napoléon pendant toute une nuit passée sans sommeil. Le lendemain, de grand matin, lorsque le duc de Bassano, ayant préparé les dépêches en réponse au duc de Vicence, rentre dans sa chambre pour les lui soumettre, il trouve l'Empereur étendu sur ses cartes, et l'œil étincelant d'une combinaison qu'il vient d'imaginer. L'armée prussienne, qui s'avance isolément dans la Brie-Champenoise, en laissant son flanc gauche à découvert, semble être venue lui offrir d'elle-même l'occasion qu'il cherchait. « Il s'agit d'autre chose, dit Napoléon à son dévoué serviteur; je suis dans ce moment occupé à suivre Blücher de l'œil; il marche par Montmirail, je pars; je le battrai demain, je le battrai après demain; si je réussis l'état des affaires va changer, et nous verrons[2]!!...

[1] Sans rejeter formellement l'*ultimatum* des souverains alliés, les instructions envoyées au duc de Vicence lui prescrivaient la ligne de conduite qu'il devait suivre pour tenter d'y obtenir quelque adoucissement. On devait offrir d'abord l'abandon de la Belgique, dont la perte était désormais un fait accompli, ensuite celui de la rive gauche du Rhin, s'il était reconnu indispensable. La Hollande, l'Italie, le Piémont, Gênes, le renoncement à tout protectorat et possession en Allemagne, étaient des sacrifices faits d'avance.

(*Manuscrit de 1814*, par le baron Fain.)

[2] Le duc de Raguse, dans ses *Mémoires*, revendique l'honneur d'avoir le premier conçu l'idée de ce mouvement sur Champaubert, qui devait

Mais, tandis que Napoléon place encore une fois son épée dans la balance où se pèsent les destinées du monde, d'autres événements fâcheux se passaient au congrès de Chatillon, et semblaient justifier les prévisions de ceux qui, moins faciles à se laisser entraîner aux illusions de l'espérance, avaient toujours supposé que ces prétendues négociations n'étaient qu'un leurre jeté à tous les partis, pour diviser les Français et amortir les résistances. Après la perte de la bataille de Brienne, Napoléon, en pleine retraite sur Paris, avait écrit, le 5 février, du village de Piney, en avant de Troyes, au duc de Vicence, pour modifier les premières instructions qu'il lui avait données en l'envoyant à Chatillon, et qui lui prescrivaient de s'en tenir à l'acceptation pure et simple des bases de Francfort ; cette fois il lui donnait *carte blanche* pour traiter avec un ennemi dont, toutefois, il était loin de soupçonner toutes les exigences, afin, disait-il, *de sauver la capitale et d'éviter une bataille où sont les dernières espérances de la nation*[1]. Il était donc probable que le duc de Vicence, homme d'un esprit éclairé, sans illusions, et plus à portée que Napoléon lui-même de juger les difficultés de la

avoir de si glorieux résultats ; sans doute, rien ne s'oppose à ce qu'on puisse admettre que, placé à l'avant-garde pour observer Blücher, le maréchal Marmont se soit aperçu de l'imprudence de sa marche de flanc ; mais cela n'ôte rien à la gloire de Napoléon ; c'est au chef qui reconnaît la possibilité d'une action décisive, qui en organise les moyens d'exécution, et qui l'accomplit ensuite avec l'énergie et l'activité qui en assurent le succès, que doit en revenir, en définitive, le principal mérite, de même qu'il en a assumé toute la responsabilité.

[1] Ces pleins pouvoirs avaient été confirmés d'une manière plus positive encore par une lettre de Napoléon au duc de Vicence, datée de Troyes, 5 février.

position, à la réception du courrier de l'Empereur, qui s'était croisé avec le sien, n'aurait point hésité à accepter les conditions imposées par les alliés, quelque dures qu'elles pussent lui paraître; mais il ne fut pas même mis à cette épreuve; le plénipotentiaire russe avait, dès le 9 février, déclaré les conférences suspendues, et, malgré tous les efforts du duc de Vicence, elles ne furent reprises que le 17. On doit présumer que le succès de Blücher à Brienne et sa marche sur Paris, par la route de Meaux, qui semblait ouverte devant lui, avaient exalté la confiance de l'empereur Alexandre, et qu'il était résolu à ne plus entendre à aucune proposition de paix que dans les murs de la capitale, et ce ne fut, en effet, qu'après les revers successifs, éprouvés par l'armée de Silésie, à Vauchamps, à Montmirail et à Champaubert, que les négociations de Chatillon purent être renouées. Mais alors les dispositions pacifiques de Napoléon avaient encore une fois changé, la victoire avait ranimé ses espérances, et il avait retiré à son plénipotentiaire l'autorisation qu'il lui avait donnée, dans un premier mouvement de découragement, d'accepter à tout prix une paix nécessaire. Ainsi, par le défaut de sincérité, d'une part, et le désir de profiter de toutes les chances de la fortune, de l'autre, s'éloignait de plus en plus l'espoir d'arriver à une conciliation dont les succès mêmes de Napoléon, en affaiblissant ses ressources, faisaient de plus en plus sentir le besoin et l'urgence.

En effet, parti de Nogent le 9 février, quelques instants après la conversation que nous avons rapportée avec le duc de Bassano, Napoléon avait glorieusement exécuté le plan qu'il avait conçu pendant son insomnie

de la nuit précédente. Après avoir laissé à Nogent, pour garder le passage de la Seine, le général Bourmont, avec un faible détachement, il s'était porté, avec rapidité, par un chemin de traverse, à Sézanne, où il était arrivé dans la soirée avec son armée, après une marche de *douze* lieues. Là il apprend que le maréchal Macdonald continue à battre en retraite sur Meaux, par la route de Château-Thierry, et que Blücher s'avance en toute sécurité par les deux routes qui conduisent de Châlons à Paris; à peine quatre lieues le séparent de l'ennemi et les coureurs prussiens ont déjà échangé quelques coups de carabine avec les vedettes de nos avant-postes, qu'ils ont pris pour des maraudeurs égarés, tant on est loin de s'attendre à la brusque apparition de Napoléon. Cette illusion sert ses projets; dès le lendemain, avant le jour, on est en marche; le maréchal Marmont forme l'avant-garde; il force, sous les yeux de l'Empereur, les défilés de Saint-Gond; sur les trois heures, Napoléon débouche à Champaubert, sur la grande route de Châlons, bouleverse les colonnes russes qui défendaient le village, et coupe en deux l'armée de Blücher, dont une partie se retire sur Montmirail, ayant à sa suite la cavalerie du général Nansouty, et l'autre sur Châlons, vivement poursuivie par le maréchal Marmont. La victoire de Napoléon a été complète, elle a couronné l'une de ses plus belles conceptions depuis Arcole et Rivoli, mais il s'en exagère trop les conséquences, et elle a produit sur son esprit mobile un effet plus funeste peut-être que n'aurait été la défaite même. Il ignore encore ce qui s'est passé au congrès depuis le 5 février, et déjà il s'inquiète, non de l'*ultimatum* des puissances alliées qui lui a été signifié

à Nogent, et qu'il est plus que jamais décidé à rejeter, mais des pleins pouvoirs que le 5 février, après Brienne, il a envoyés du village de Piney, au duc de Vicence, par M. de la Besnardière, premier commis des affaires étrangères, et qui peuvent causer de graves embarras si son représentant en a fait usage. Son premier soin, en descendant de cheval, est donc de faire écrire au duc de Vicence qu'il est victorieux, qu'il va l'être encore, et qu'il ait à prendre une attitude plus fière au congrès. Ainsi, à chaque revirement de la fortune, si commun à la guerre, Napoléon reprenait son aveugle confiance dans l'avenir, et retombait dans les mêmes fautes qui lui avaient fait perdre l'occasion de conclure une paix honorable à Prague et à Dresde[1].

Cependant, ce mâle génie, plus libre à l'armée, où rien ne gênait ses inspirations, et où la confiance et l'amour de ses soldats étaient restés inébranlables, même dans les revers, semblait, en ce moment, avoir repris toute l'activité et toute la vigueur de la jeunesse, comme on voit un astre jeter encore quelques lueurs brillantes au moment de disparaître sous l'horizon. Le 11, dès l'aurore, de Champaubert il s'était porté avec rapidité sur Montmirail, pour combattre et tailler en pièces cette moitié de l'armée prussienne qui avait pris cette direction. En avant de ce village il rencontre

[1] On peut se demander, dit avec raison le duc de Raguse dans ses *Mémoires*, si les succès obtenus à Champaubert, à Montmirail et à Vauchamps, et qui ont suspendu la catastrophe, n'ont pas été plus funestes qu'utiles aux intérêts de Napoléon, en le plongeant dans les plus étranges illusions. Il espérait toujours un *miracle*, comme il lui en était arrivé tant de fois en sa vie; mais le *miracle* aurait été sans résultat définitif; la partie était trop fortement nouée!!! (*Mémoires du duc de Raguse*, liv. XX.)

l'avant-garde des généraux Yorck et Sacken, qui, à la nouvelle de la défaite des Russes à Champaubert, s'étaient vivement retournés, et revenaient précipitamment sur leurs pas (leurs avant-postes touchaient déjà aux portes de Meaux) pour tendre la main aux divisions d'arrière-garde, dont ils venaient de se trouver si brusquement séparés. Napoléon prend aussitôt ses dispositions; l'action s'engage; la garde impériale arrive avec le maréchal Mortier et décide la victoire. Les Russes et les Prussiens, en pleine déroute, fuient à travers champs vers Château-Thierry, pour rejoindre Blücher derrière la Marne. Ils sont vivement poursuivis et entrent dans Château-Thierry pêle-mêle avec la cavalerie française. Six mille prisonniers, vingt-cinq pièces de canon, sont les trophées de cette victoire.

Napoléon, que d'autres soins réclament, laisse à quelques troupes légères la tâche facile de pousser sur la route de Soissons les restes de ces deux divisions qu'il vient de désorganiser, et, suivi de sa garde, il revient précipitamment sur ses pas, pour faire tête à Blücher, qui, renforcé par une division russe et une division prussienne, arrivées de Mayence, avait déjà réparé ses pertes, et, ne voyant plus devant lui qu'une faible arrière-garde française, avait repris l'offensive. Le 13, Napoléon repasse sur le champ de bataille de Montmirail, qu'il vient d'immortaliser; il retrouve, dans les environs, le corps du maréchal Marmont, qui, chargé de contenir Blücher, avait été obligé d'évacuer Champaubert, et reculait devant des forces supérieures. Napoléon fait faire volte-face aux troupes qu'il commande, et les dirige dans la plaine de Vauchamps, où,

le lendemain 14 février, toute l'armée vient se ranger en bataille derrière elles. A cette vue, et surtout aux cris de *vive l'Empereur!* qui s'élèvent de tous les rangs, Blücher a reconnu la présence de Napoléon, et craignant une nouvelle défaite, il veut refuser le combat; mais il n'est plus temps, Napoléon a ordonné une attaque générale, et la cavalerie s'est précipitée avec une fureur inouïe sur les carrés prussiens, qu'elle enfonce; Blücher, découragé, ordonne la retraite; mais bientôt cette retraite n'est plus qu'une fuite précipitée, et lui-même, entouré plusieurs fois par les hussards français, ne leur échappe, comme à Brienne, qu'à la faveur de la nuit, ou en se faisant jour le sabre à la main. Cette campagne de cinq jours, qu'on a comparée, avec raison, aux cinq glorieuses journées qui ouvrirent à Bonaparte les portes de l'Italie, honoreront à jamais ses derniers moments, comme celles-ci avaient illustré ses premiers pas dans la carrière de la gloire. Les trophées de Champaubert, de Montmirail, de Château-Thierry et de Vauchamps, sont dignes de figurer parmi les plus beaux monuments de son génie guerrier; nulle part, même à Iéna, où il avait battu ce même Blücher qu'il venait de retrouver dans les plaines de la Champagne, il n'avait déployé plus de justesse dans les combinaisons, plus de vigueur dans l'exécution; jamais, avec de si faibles moyens, il n'avait obtenu de plus importants résultats. Ces cinq glorieuses journées montrent ce qu'aurait pu être la campagne de 1814, si Napoléon avait pu s'astreindre à suivre invariablement le plan qu'il s'était tracé au début des hostilités, et ce que serait, en général, une guerre d'invasion, avec des soldats

tels que les nôtres, si la *furia francese* pouvait se soumettre, à la guerre, aux règles imprescriptibles de la prudence et du bon sens. Les armées russes et prussiennes, dans ce court intervalle, avaient perdu plus de vingt-cinq mille hommes, tués ou prisonniers, et une immense quantité d'armes et de matériel; mais, malheureusement, elles pouvaient à chaque instant réparer leurs pertes, tandis que nous nous affaiblissions par nos victoires presque autant que par nos revers.

Cependant, les cinq journées qui avaient suffi à Napoléon pour balayer les deux routes de Châlons et refouler derrière la Marne l'armée de Silésie, avaient été mises à profit par Schwartzenberg pour avancer sur la route de Troyes, qui se trouvait découverte par le mouvement excentrique de la grande armée. Le 11 et le 12 février, il s'était emparé de Sens, de Pont-sur-Yonne et du pont de Nogent, qui le rendait maître du passage de la Seine. Excité par l'espoir d'arriver sous Paris avant l'armée prussienne, il hâtait sa marche, en poussant devant lui les faibles corps d'Oudinot et de Victor, qui avaient tenté vainement de lui disputer les barrières du fleuve, que l'Empereur, en marchant sur la Marne, avait confiées à leur garde. Mais Napoléon, tandis qu'on le croyait exclusivement occupé à la poursuite de Blücher et des débris dispersés de l'armée de Silésie, suivait de l'œil tous les mouvements de l'armée autrichienne, qui allait se trouver dans la même position où il avait surpris, à Champaubert, l'armée prussienne, prêtant son flanc découvert à ses entreprises. Le 15, il se met en marche sur Meaux, précédé de sa garde, qui semble se multiplier pour faire face à tous les ennemis

du pays ; car, malgré ses revers, l'amour et la confiance du soldat dans sa fortune ne l'ont pas un instant abandonné. Il laisse aux maréchaux Mortier et Marmont le soin de suivre sur Châlons les débris de l'armée de Blücher, et, en arrivant à Meaux, il fait prévenir les maréchaux Oudinot et Victor qu'il débouchera sur eux, le lendemain 16, par Guignes, dans les plaines de la Brie. En effet, il les rejoint devant ce bourg, où leur canon arrêtait l'ennemi ; la présence inattendue de Napoléon étonne Schwartzenberg, et l'oblige à reculer ; il rappelle à lui ses avant-gardes et concentre sur Nangis toutes les forces dont il peut disposer. Le lendemain, Napoléon lui présente la bataille devant Nangis ; la belle conduite de la division Gérard, composée de conscrits à demi-habillés, plusieurs charges brillantes exécutées par les dragons récemment arrivés d'Espagne, et l'artillerie de la garde, dirigée par le brave général Drouot, contribuent puissamment au succès de cette journée, qui ajoute une nouvelle palme aux trophées de Napoléon. La victoire est brillante : Schwartzenberg a été battu à Nangis comme Blücher à Vauchamps, et tous deux cependant avaient à opposer à nos jeunes recrues des soldats aguerris, et à nos troupes décimées des forces trois fois supérieures en nombre. Les bulletins de ces mémorables journées resteront à jamais illustrés dans les fastes militaires de la France ; ils montreront ce que peut une poignée de braves qui combat pour ses foyers et pour l'indépendance de son pays. L'armée austro-russe s'est retirée en désordre ; Napoléon a pris toutes ses mesures pour rendre sa défaite plus complète ; il ordonne au maréchal Oudinot et au général

Kellermann de poursuivre les Russes jusqu'à Nógent ; au maréchal Macdonald de pousser les Autrichiens du côté de Bray, et au général Gérard de marcher sur les traces des Bavarois, qui se retirent sur Donnemarie ; enfin, le duc de Bellune (Victor), qui marche directement sur Villeneuve et Salins, a ordre de se saisir, le soir même, du pont de Montereau. Persuadé que cette position importante est occupée par ses troupes, Napoléon établit son quartier général au château de Nangis, et se livre à l'espoir des brillants résultats que lui promet la journée du lendemain. En effet, l'armée de Schwartzenberg, ainsi divisée en deux parties, se trouvera séparée de ses communications ; si le maréchal Victor est arrivé à temps, la retraite va lui être coupée, et si elle accepte le combat dans ces conditions, une destruction totale peut être le fruit de la présomption téméraire qui l'a entraînée si loin sur la route de la capitale. Mais Napoleon a trop compté sur son étoile ; il a peut-être mal calculé les distances, ou trop présumé du zèle et de l'activité du duc de Bellune, et tandis qu'il se livre aux illusions d'une victoire décisive, le pont de Montereau n'est pas occupé.

La fortune, cependant, vient encore dans cette même journée lui présenter une autre planche de salut : heureux s'il avait pu la saisir, car c'est peut-être la dernière qu'elle daignera lui offrir. À peine entré au château de Nangis, on lui annonce l'arrivée du comte de Parr, premier aide de camp du prince de Schwartzenberg, envoyé par le général en chef de l'armée autrichienne pour demander une suspension d'armes. Napoléon profite de cette circonstance pour écrire direc-

tement à l'empereur d'Autriche ; il espère pouvoir traiter personnellement avec lui, comme il a pu le faire à Prague, et se passer de l'intermédiaire du congrès de Châtillon. Il veut, dit-il, un prompt accommodement, mais à des conditions moins humiliantes que celles qui lui ont été proposées ; il demande à traiter sur les bases de Francfort ; ses succès récents lui donnent, dit-il, le droit d'y prétendre. Il oublie, hélas ! que ses ennemis sont encore à dix lieues des portes de la capitale. Plein de cette idée, il fait écrire par Berthier une lettre dans le même sens au prince de Schwartzenberg ; il y revenait sur ses anciens griefs contre l'Angleterre, et se montrait exigeant, impérieux, comme un homme dont la victoire a relevé tout l'orgueil. Cette démarche imprudente coupa court à toute négociation ; elle ne parut à l'empereur d'Autriche qu'un désir de déplacer la question et de gagner du temps ; la preuve, enfin, que le malheur n'avait pas rendu Napoléon plus modéré. « Il est toujours le même, » s'écria l'empereur François, en lisant la lettre de son gendre ; et, dès ce moment, son parti fut irrévocablement arrêté : il renonça à cette demande d'armistice, à laquelle il avait eu tant de peine à faire consentir ses alliés, et il s'abandonna aveuglément à la fatalité des événements.

Les mêmes idées qui viennent de lui dicter sa lettre à son beau-père, inspirent encore à Napoléon, dans la même soirée, une détermination plus fatale. Il venait de recevoir, à Nangis, la réponse de son conseil privé à la communication qu'il avait ordonné de lui faire des dernières propositions du congrès de Châtillon ; elles exigeaient, comme première condition de la paix, condition

sine quâ non, la rentrée de la France dans ses anciennes limites. Tous les membres, à l'exception du vieux comte de Cessac, avaient été d'avis de les accepter. Mais le temps n'était plus où Napoléon aurait pu se soumettre à ces humiliantes injonctions, en en rejetant sur ses timides conseillers toute la responsabilité. Plein de la confiance que lui ont donnée ses victoires récentes sur Blücher et sur Schwartzenberg, et la mission du comte de Parr, qu'il regarde comme un indice des craintes que les souverains alliés en ont éprouvées, il écrit de nouveau au duc de Vicence, dans la crainte que sa première lettre ne se soit égarée ou qu'il n'en ait pas suffisammen tenu compte : « Je vous avais donné *carte blanche* pour sauver Paris et éviter une bataille, qui était la dernière espérance de la nation : la bataille a eu lieu ; la Providence a béni nos armes ; j'ai fait *trente à quarante mille* prisonniers, j'ai pris *deux cents* pièces de canon (tous ces nombres étaient visiblement exagérés), un grand nombre de généraux et *détruit plusieurs armées presque sans coup férir* ; j'ai entamé hier l'armée de Schwartzenberg, et j'espère la détruire avant qu'elle n'ait repassé la frontière. »

Il lui recommandait ensuite de conserver toujours la même attitude et le même langage pacifique au congrès, mais de ne rien conclure sans son ordre, parce que, disait-il, *seul il connaissait sa position*, et que les bases proposées à Francfort pouvaient seules lui assurer une paix solide et honorable, telle que celle qu'il désirait obtenir. Ainsi se trouvaient définitivement annulés les pleins pouvoirs donnés au duc de Vicence après la bataille de Brienne, et qui seuls auraient pu amener la

conclusion de la paix; on verra bientôt quel fut le résultat de cette funeste démarche.

Une lettre écrite le lendemain matin au prince Eugène, en Italie, en lui renvoyant son aide de camp, M. Tascher de la Pagerie, fait mieux connaître encore quelles étaient en ce moment toutes les illusions de Napoléon.

« Tascher vous fera connaître la situation des choses. J'ai *détruit* l'armée de Silésie, composée de Russes et de Prussiens. J'ai commencé hier à battre Schwartzenberg; il est donc possible, si la fortune continue à nous sourire, que l'ennemi soit rejeté en grand désordre hors de nos frontières, et que *nous puissions alors conserver l'Italie.* » Napoléon révoquait ensuite l'ordre qu'il avait donné au prince Eugène de passer les Alpes, avec une partie de ses troupes, pour venir au secours de la France.

Ainsi, par ces deux dépêches, Napoléon s'aliénait à la fois les chances de la paix et les chances de la guerre. Revenir continuellement sur ses décisions; montrer qu'il rêvait non-seulement le maintien des frontières du Rhin, mais encore la conservation de l'Italie; c'était rendre évidemment la paix impossible, faire suspecter à bon droit la sincérité et rendre insoutenable le rôle du duc de Vicence devant le congrès. D'un autre côté, révoquer les ordres qu'il avait donnés au prince Eugène, pour détacher sur Lyon 20,000 hommes de son armée, c'était s'ôter toute chance d'être secouru, c'était montrer qu'il ne voulait désormais s'en rapporter qu'à lui seul du soin de sauver la France. Or quelle que fût l'étendue du génie de Napoléon, il était insuffisant pour une pareille tâche; il ne pouvait suppléer, par les plus sublimes combinai-

sons, à l'immense infériorité de ses forces; et quand bien même il fût parvenu à traiter, dans les plaines de la Brie, l'armée de Schwartzenberg comme il avait traité naguère, dans les plaines de la Champagne, celle de Blücher, les ressources de la coalition étaient trop supérieures pour que les revers d'un jour néfaste ne fussent pas réparés dès le lendemain, et que quelques-uns des débris de ces nombreuses armées, toujours battues, mais jamais anéanties, ne parvinssent à lui échapper et à atteindre enfin Paris, qui était le but commun et le cri de ralliement des soldats, des chefs et des souverains.

Cependant, le 18 au matin, en quittant Nangis, Napoléon apprend, enfin, que ses ordres de la veille n'ont point été exécutés, que le maréchal Victor s'est arrêté quelques heures à Salins, pour faire reposer ses troupes, et qu'il ne s'est pas emparé de Montereau dans la soirée du 17, comme il l'avait prescrit. Cette faute permet à Schwartzenberg de lui échapper derrière la Seine, et il est obligé de livrer une nouvelle bataille pour reconquérir cet important débouché qui est occupé par l'armée wurtembourgeoise. Cette journée toutefois ajoute une victoire nouvelle à la gloire de ses armes; il triomphe à Montereau comme à Montmirail, comme à Vauchamps, comme à Champaubert, et du sommet des hauteurs de Surville, qui dominent la ville et le cours de la Seine, comme un amphithéâtre, et d'où il dirige lui-même les feux plongeants de son artillerie, il voit fuir en désordre les derniers bataillons de cette armée qui s'était si fièrement avancée jusqu'à dix lieues de la capitale. Son juste ressentiment cependant contre la faute commise par le duc de Bellune, n'est pas encore calmé, il lui retire son

commandement et donne son corps d'armée au brave général Gérard, qui, à la tête des réserves de Paris, s'est fait remarquer par son héroïque conduite dans les combats de Nangis, de Villeneuve-le-Comte, de Donnemarie et de Montereau.

Napoléon passe la nuit du 18 au château de Surville, sur le champ de bataille de Montereau; il y séjourne pendant la journée du 19, tandis que l'armée suit l'ennemi dans toutes les directions; le 20, il couche à Nogent, dans la même maison, et peut-être dans le même lit, que l'empereur Alexandre s'est empressé de quitter à son approche. Le 22, il rencontre et fait reculer devant lui, à Mery-sur-Seine, une division russe, qui occupait le village et qui l'incendie en se retirant. On apprend, non sans surprise, que ce corps, commandé par Sacken, appartient encore à l'armée de Blücher, qu'on a cru si souvent anéantie, et qui semble toujours renaître de ses ruines. Napoléon reçoit le soir, au hameau de Châtres, près de Méry-sur-Seine, dans la maison d'un forgeron, où il a établi son bivouac, la réponse de l'empereur d'Autriche à la lettre qu'il lui a adressée de Nangis; elle lui est apportée par le prince de Lichtenstein, aide de camp du prince de Schwartzenberg. Napoléon reste quelques instants enfermé avec lui; tout ce qui transpire de cet entretien, c'est que les intentions de l'empereur François II sont bienveillantes et pacifiques; mais ces vaines protestations n'apportent aucun changement dans la situation, et peut-être n'est-ce qu'une de ces ruses diplomatiques, habituelles au cabinet autrichien, pour endormir cette effrayante activité qui, depuis quelques jours, semble s'être emparée de Napoléon. L'Empereur

reçoit, dans la même soirée, des nouvelles de Paris, qui lui sont apportées par le baron de Saint-Aignan[1]; elles sont de nature à ébranler une âme moins indomptable que la sienne. Les bruits les plus sinistres circulent dans la capitale; des proclamations de Louis XVIII s'y répandent et font chanceler la fidélité des hommes les plus dévoués à l'Empereur. L'opinion générale demande la paix; seule elle peut sauver la capitale d'une catastrophe éminente; deux ministres, dont le dévouement ne peut être suspecté, la conseillent, et ils ont fait jurer à M. de Saint-Aignan de faire entendre à Napoléon la terrible vérité, sans aucun ménagement. Il s'est acquitté de ce devoir en bon citoyen; mais Napoléon est resté sourd à la prière comme à la crainte. Les glorieux succès du mois de février lui ont été plus funestes que ses revers de Brienne et de Saint-Dizier; ils l'ont complétement aveuglé sur les dangers qui l'environnent; il était décidé alors à obtenir la paix à *tout prix;* il se refuse maintenant à tout accommodement raisonnable. La présence de trois princes de la maison de Bourbon à l'état-major des armées alliées ne lui inspire aucune appréhension salutaire; il compte sur la parole que vient de lui donner le prince de Lichtenstein, que l'Autriche ne se prêterait à aucune combinaison qui menacerait sa personne ou sa dynastie; il repousse avec violence les représentations de M. de Saint-Aignan; mais la loyauté du courageux représentant de l'opinion publique n'en est pas ébranlée, et l'histoire recueille ces paroles prophétiques qui

[1] Ecuyer de l'Empereur; en dernier lieu ministre plénipotentiaire à Weimar, et chargé en cette qualité de porter à Napoléon les propositions des souverains appelées *les bases de Francfort.* (Voir p. 189 de ce volume.)

terminent ce mémorable entretien. « Sire, dit M. de Saint-Aignan, la paix sera assez bonne si elle est prompte. » — « Elle arrivera assez tôt, réplique Napoléon, si elle est honteuse ! ! ! »

Cette réponse, qui serait sublime dans d'autres circonstances, mais qui n'est qu'insensée dans celles où l'on se trouve, circule bientôt dans l'armée; elle y répand une morne tristesse; car, par une étrange fatalité, chaque chef, chaque soldat comprend la terrible situation que Napoléon seul semble ignorer; toute conciliation est désormais impossible avec Napoléon; ce n'est plus pour sauver la France qu'il faut combattre, c'est pour illustrer ses funérailles et s'engloutir sous ses débris.

Cependant on se remet en marche; les deux rives de la Seine sont complétement balayées; le corps du général Gérard et la cavalerie du général Pajol ont suivi, sur la route de Pont-sur-Yonne et de Sens, le corps de Bianci qui s'était avancé sur Paris par la route de Fontainebleau, et les débris des corps de Schwartzenberg, battus à Montereau, qui l'entraînent dans leur retraite; le 23, toute l'armée réunie se retrouve devant Troyes. L'ennemi l'occupe encore en force; les maisons des faubourgs sont crénelées et les portes barricadées; l'action s'engage, quelques coups de canon sont échangés, mais Schwartzenberg demande la nuit pour évacuer la ville; on la lui accorde pour éviter les désastres d'une prise de possession de vive force, et, le 24 février, Napoléon rentre, au milieu des cris de joie d'une population émerveillée de le revoir victorieux, dans la capitale de l'Aube qu'il avait traversée, vingt jours auparavant,

en fugitif et en proie aux plus noirs présages à son retour de Brienne.

Troyes est resté dix-sept jours au pouvoir des alliés ; pendant cette longue occupation, des manifestations royalistes se sont fait jour; plusieurs habitants, appartenant à l'ancienne noblesse du pays, ont arboré la cocarde blanche, crié *Vive le Roi!* et repris la croix de Saint-Louis. L'un d'eux est saisi, il est traduit devant une commission militaire et fusillé. C'est la seule exécution politique qui ait signalé ces temps malheureux ; on sait combien ce genre de vengeance répugnait à la grande âme de Napoléon; mais il a jugé un exemple nécessaire, tant cette résurrection inattendue d'un parti qu'il croyait éteint pour jamais, a frappé son imagination et éveillé en lui, pour la première fois, des sentiments d'inquiétude que les dispositions haineuses du congrès de Châtillon n'étaient pas parvenues à lui inspirer.

Mais des soins plus importants réclament bientôt ailleurs toute son attention. Dès son arrivée à Troyes, il a lancé son avant-garde à la poursuite de Schwartzenberg qui continue son mouvement de retraite sur l'Aube par la route de Bar-sur-Aube ; les troupes françaises avaient déjà atteint dans cette direction le village de Lusigny, lorsqu'on apprend que le prince généralissime de l'armée autrichienne a fait proposer à l'Empereur de neutraliser ce hameau et d'accorder une suspension d'armes pour traiter de l'armistice. Cette proposition, de la part des alliés, n'est évidemment qu'une ruse pour gagner du temps, attirer à eux les renforts qu'ils attendent et réparer les pertes qu'ils viennent d'essuyer ; mais

Napoléon croit y voir, comme à Nangis, un moyen de mettre lui-même la main dans les négociations de la paix et de se passer de l'intermédiaire des plénipotentiaires de Châtillon, dont le mauvais vouloir et les continuelles lenteurs l'exaspèrent. Il consent donc à ce que les hostilités soient suspendues, mais bientôt des difficultés s'élèvent sur la fixation de la ligne d'armistice; Napoléon demande qu'elle s'étende *depuis Anvers jusqu'à Lyon;* les commissaires alliés croient voir dans cette exigence la prétention affichée par Napoléon de profiter de ses dernières victoires pour réclamer la Belgique et la place d'Anvers, et de changer les bases arrêtées au congrès pour un traité définitif; ils se refusent à y consentir, et l'on sent, dès ce moment, que les conférences qui viennent de s'ouvrir n'aboutiront à aucun résultat utile au salut de la France et à la cause de l'humanité.

Tandis que Napoléon, livré tout entier aux trompeuses espérances qu'ont fait naître dans son esprit mobile et si facile à se laisser surprendre, les conférences de Lusigny, et que, sourd à la fois aux sages conseils de M. de Saint-Aignan et aux avertissements si courageusement patriotiques du duc de Vicence, il semble avoir oublié qu'il s'est endormi sur le bord d'un volcan : des nouvelles sinistres, mais qui ne devaient pas être imprévues, viennent l'arracher à ces dangereuses illusions. Dans la nuit du 26 au 27, il apprend à la fois que le maréchal Marmont, qu'il avait laissé sur la Marne pour contenir les restes de l'armée de Silésie qu'il croyait hors d'état de tenir la campagne, a été obligé d'évacuer Sézanne le 24, devant des forces supérieures, et que, le

même jour, le maréchal Mortier a dû quitter Soissons, qu'il occupait avec son corps d'armée, et qu'enfin ces deux maréchaux ont été forcés de reculer jusqu'à la Ferté-sous-Jouarre. Cette double attaque lui révèle, enfin, le mot d'une énigme dont il cherchait vainement l'explication depuis quelques jours. Le corps russe de Sacken qu'il avait rencontré et dispersé à Mery-sur-Seine, n'était que l'avant-garde d'une nouvelle armée russo-prussienne formée des débris de Blücher réunis avec les troupes qui avaient envahi la Belgique et qui, traversant la province de Liège qu'elles avaient trouvée dégarnie par la retraite de Macdonald, accouraient, sous la conduite de Bulow, au secours de l'armée de Silésie refoulée sur la Marne. Napoléon, cependant, ne se laisse point abattre; il semble, au contraire, qu'il prend plaisir à voir se multiplier ses ennemis pour les étonner davantage par les coups qu'il va leur porter. Son parti est pris à l'instant; il laisse au maréchal Oudinot et au général Gérard le soin de surveiller Schwartzenberg; il ordonne qu'un grand déploiement de leurs troupes serve à cacher son mouvement retrograde; que les feux des bivouacs soient doublés; et que, pour mieux tromper l'ennemi, de grands cris soient poussés sur toute la ligne pour faire croire à la présence de l'Empereur; ces précautions prises il part, dans la nuit du 27 février, avec sa garde et le corps du maréchal Macdonald; le même jour, à midi, il arrive à Arcis-sur-Aube, et continue sa route sur Sézanne. Là, il apprend que les maréchaux Mortier et Marmont ont dû quitter la Ferté-sous-Jouarre et qu'ils se replient sur Meaux; encore une journée, ils seront sous les murs de Paris; il n'y a plus

un instant à perdre. Napoléon fait avertir le duc de Trévise et le duc de Raguse de reprendre une attitude offensive, et, dans la journée du 1er mars, il se porte, de sa personne, à la Ferté-Gaucher. Le lendemain, 2 mars, il arrive, de bonne heure, sous la Ferté-sous-Jouarre; mais c'est en vain qu'il espère y rencontrer Blücher; à la première nouvelle de son retour, cet adversaire prudent autant qu'infatigable, a passé la Marne en coupant les ponts derrière lui et s'est retiré en toute hâte sur Soissons par la route directe de la Ferté-Milon; Napoléon ne perd pas encore l'espoir de l'atteindre; il ordonne de rétablir le passage, et, sans leur donner un jour de repos, il fait reprendre à ses troupes la route de Soissons par Château-Thierry; les maréchaux Mortier et Marmont reçoivent l'ordre de marcher sur le même point par une route directe; Soissons devient le centre commun où doivent aboutir tous les corps dont Napoléon peut disposer; si cette place peut tenir *un jour* seulement, Blücher verra sa retraite coupée, et, assailli de tous les côtés en même temps, il éprouvera cette fois un désastre complet. Déjà Napoléon l'a tourné et manœuvre sur ses flancs; mais le mois de mars, qui doit lui être si fatal, commence sous de tristes auspices; le général qui commandait à Soissons, trompé par de faux rapports, a ouvert ses portes, le 2, à la première sommation d'un corps détaché de l'armée de Bulow qui, après s'être emparé, le 27 février, de la Fère, s'était ensuite dirigé sur Soissons pour donner la main à Blücher et marcher, avec leurs forces réunies, sur Paris par les deux rives de la Marne. Cette circonstance fatale sauve Blücher d'une défaite certaine; maître du passage

de l'Aisne, il n'a plus rien à craindre de l'ennemi qui marche sur sa piste. Napoléon apprend cette nouvelle au village de Fismes où il arrivait en toute hâte; le général dont la faiblesse avait livré Soissons se nommait Moreau. « Ah! dit-il, ce nom-là m'a toujours été fatal! » Puis il rentre dans l'humble chaumière qui doit l'abriter cette nuit, en reconnaissant qu'à la guerre, comme dans toutes les choses qui ressortent de la faiblesse humaine, les plus savantes combinaisons ont encore besoin, pour réussir, d'être secondées par la fortune et souvent même par le hasard.

Mais, tandis que Napoléon est ainsi tout entier occupé à poursuivre sur la Marne l'armée russo-prussienne, si menaçante dès qu'il cesse de la contenir par sa présence, si prompte à disparaître dès qu'il s'approche, un nouveau danger le menace sur les rives de la Seine. Le 27 février, jour même où Napoléon quittait Troyes, les conférences de Lusigny ont été rompues, et l'armée française, continuant sa marche agressive, s'est portée sur Bar-sur-Aube. Elle est arrivée le 28 au soir devant cette ville; l'ennemi l'occupait encore, et le maréchal Oudinot a dû tenter une attaque de vive force pour s'en emparer. On s'est battu dans les rues avec un grand acharnement; mais Schwartzenberg a été averti du départ de Napoléon; il sait qu'il n'a plus devant lui que les corps affaiblis d'Oudinot et de Gérard; il a résolu d'arrêter sa marche rétrograde et de regagner promptement le temps qu'il a perdu depuis les journées de Nangis et de Montereau. Tous nos efforts pour occuper Bar ont été repoussés par des forces supérieures, et l'armée passe la nuit du 28, au bivouac, sur les hauteurs

qui couronnent la ville. Le lendemain, elle reprend tristement la route de Troyes qu'elle avait parcourue, la veille, pleine de joie et d'espérance. Ainsi, partout où n'est pas Napoléon, la victoire cesse de couronner nos armes, et l'immense supériorité numérique des troupes qu'on nous oppose, nous défend même d'essayer une lutte inégale. Napoléon, cependant, ne saurait seul soutenir longtemps les fatigues d'une campagne où il faut à la fois faire tête à des ennemis toujours renaissants et franchir, pour les saisir, les immenses distances qui les séparent. Cette vérité frappe de plus en plus tous les esprits; la consternation gagne l'armée; elle se montre partout dans les campagnes qu'on traverse et qui, dévastées, tour à tour, par les troupes françaises et par celles de l'ennemi, ont vu leurs malheureux habitants fuir au fond des bois pour y cacher leurs femmes, leurs filles et le peu de provisions qu'ils ont pu soustraire à l'avidité du soldat. *La paix!* la paix la plus prompte est le seul remède à des maux qui ne peuvent plus s'accroître, car ils ont atteint leur dernière limite, et malheureusement chaque jour semble en éloigner l'espoir. La victoire a enivré Napoléon de vaines illusions; elles lui ont fait repousser les avis de ses serviteurs les plus dévoués. Sa lettre du 17 février, adressée de Nangis à l'empereur d'Autriche, a été communiquée à tous les souverains alliés; ils y ont vu le dessein arrêté de diviser la coalition en traitant séparément avec l'un de ses membres, et le refus implicite d'accepter l'*ultimatum* imposé par le congrès de Châtillon. Les conférences de Lusigny, où Napoléon a si imprudemment découvert ses prétentions à conserver des provinces tombées aux

mains de ses adversaires, et que la force des armes pourrait seule restituer à la France, ont porté à son comble l'exaspération des souverains alliés ; l'Angleterre a profité de ces dispositions pour serrer plus étroitement les nœuds de la coalition, qu'avec un peu plus d'adresse Napoléon aurait peut-être réussi à relâcher, et, *le 2 mars,* jour doublement fatal, puisque c'est celui où il a vu disparaître devant lui l'armée de Blücher qu'il était prêt à saisir, a été signé à Chaumont le traité de la *quadruple alliance*, par lequel chaque puissance signataire s'engage à tenir constamment sur pied un contingent de cent cinquante mille hommes jusqu'à la fin de la guerre, et l'Angleterre à fournir un subside de cent-vingt mille livres sterling par an, pour subvenir aux dépenses d'un déploiement de force aussi considérable.

Le but de la quadruple alliance n'est donc plus caché, c'est une croisade contre Napoléon qui a été jurée par l'Europe réunie, et sa chute a été irrévocablement décidée dans le conseil des potentats, comme un éternel obstacle à la pacification du monde. Mais la France est-elle donc destinée à périr dans ce grand cataclysme? N'a-t-elle pas assez souffert pour défendre cette gloire, si pure à son aurore, cette gloire qu'elle avait si généreusement adoptée et qui lui a été si funeste? Déjà deux fois l'ennemi est arrivé jusqu'aux portes de la capitale, il a été forcé à une retraite précipitée, et Paris, jusqu'ici, du moins, n'a pas été souillé par la présence de l'étranger; mais cette honte, dont nous avions été affranchis aux plus mauvais jours de notre révolution, sera-t-elle longtemps encore épargnée au pays? Voilà ce que chacun se demande avec une affreuse inquiétude,

car chacun sent que l'on touche enfin au dernier acte de ce terrible drame, si fécond en péripéties et dont nul ne peut encore prévoir le dénouement.

Napoléon, au milieu de cette anxiété qui agite tous les esprits, même parmi ses généraux les plus résolus, reste calme et impassible. « *Impavidum ferient ruinæ*, » comme le *juste* d'Horace. On admirerait l'énergie d'un tel caractère, si cette fermeté stoïque ne ressemblait trop à l'aveuglement d'un homme en délire pour exciter un autre sentiment que celui de la pitié. Il a reçu à Fismes, sur la route de Soissons, l'annonce du traité signé à Chaumont; il sent que c'est son arrêt qui a été prononcé par les quatre grandes puissances, et que la victoire seule peut le faire révoquer. Cette idée n'a rien qui l'étonne ; il se réjouit même de n'avoir plus à s'occuper des interminables discussions de la diplomatie et de pouvoir se livrer tout entier au soin de ses combinaisons militaires, les seules dont il puisse désormais attendre son salut. Sans s'inquiéter de Schwartzenberg, dont il connaît la marche lente et méthodique, il cherche à attirer Blücher dans une position où il puisse le frapper d'un grand coup, et se débarrasser enfin, pour quelque temps, de son éternelle obsession. N'ayant pu lui interdire le passage de l'Aisne, il conçoit l'idée de le refouler sur cette rivière et de lui couper sa ligne de retraite par Laon et la Fère. Le 6 mars, au matin, il quitte Fismes, il franchit l'Aisne à Bery-au-Bac, et s'avance sur la grande route de Reims à Laon. Mais à peine a-t-on fait deux lieues dans cette direction, qu'on trouve la route barrée par une armée russe dont le corps principal oc-

cupe les hauteurs que couronne le village de Craonne. L'attaque est remise au lendemain.

Le 7 mars, dès le point du jour, l'action s'engage sur toute la ligne ; elle est vive et meurtrière ; Grouchy et Nansouty font plusieurs charges brillantes, à la tête de toute la cavalerie, sans pouvoir déloger l'ennemi de la position qu'il occupe ; enfin, lorsque la nuit est arrivée, il abandonne le champ de bataille à l'armée française ; mais cette victoire sanglante ne lui procure aucun avantage ; les pertes sont à peu près égales de part et d'autre, et l'on n'a fait aucun prisonnier. Le 9, on arrive sous les murs de Laon ; l'ennemi occupe en force la position presque inexpugnable que présente cette ville, placée au sommet d'une montagne isolée et dominant de tous côtés la plaine qui l'environne. La victoire ne peut être que le prix d'un combat rudement disputé et sanglant comme à Craonne. Cependant, Napoléon a fait toutes ses dispositions pour l'attaque ; mais le 10, au moment d'ouvrir le feu, on apprend que, pendant la nuit, le corps du maréchal Marmont s'est laissé surprendre dans ses cantonnements établis dans une plaine marécageuse, en arrière du village d'Athies, et a été mis dans le plus grand désordre ; un nombre considérable de voitures et de pièces d'artillerie sont tombées aux mains de l'ennemi. Cet événement change les résolutions de Napoléon ; il renonce à son projet sur Laon, qu'il n'ose plus tenter d'emporter de vive force, et il ordonne la retraite sur Soissons. Ainsi se trouve perdu, par cette faute de Marmont, comme à Montereau par celle de Victor, le fruit des plus habiles combinaisons ; il faut d'ailleurs renoncer à l'espoir de surprendre l'armée prussienne dans

une retraite difficile; Blücher désormais est trop sur ses gardes, et cette marche pénible, qui a ramené l'armée des bords de l'Aube jusqu'aux rives de la Marne et de l'Aisne, l'auront épuisée en fatigues inutiles[1].

Cependant, les circonstances ne permettaient pas de se livrer à de vains regrets, ni à d'intempestives récriminations; les événements marchaient, et les péripéties se succédaient avec rapidité comme au dernier acte d'un drame qui touche à son dénoûment. A peine Napoléon est-il rentré à Soissons, le 12, qu'il apprend que le général Corbineau a été obligé d'évacuer Reims devant une armée russe commandée par le général de Saint-Priest, et que l'invasion a été si prompte que le général n'a pu sortir de la ville et s'y est caché sous un déguisement, pour ne pas tomber aux mains de l'ennemi. Le 13, Napoléon quitte Soissons, et se porte sur

[1] Il est permis de se demander, toutefois, si cette faute de Marmont ne fut pas plutôt un dernier avertissement donné par la fortune à Napoléon, qu'un malheur dont il dut véritablement s'affliger; il est évident que sans elle il n'eût point hésité à attaquer l'armée russo-prussienne sous les murs de Laon, dans une position aussi inexpugnable que celle où il avait trouvé l'armée russe à Craonne, et le résultat, sans doute, aurait été le même; beaucoup de sang versé de part et d'autre, sans aucun avantage considérable pour le salut de la France. C'est ainsi que Napoléon, emporté par le dépit de voir ses plus belles combinaisons avorter par l'un de ces mille accidents qui doivent toujours entrer à la guerre dans les prévisions d'un général expérimenté, s'écartait à chaque instant du plan si sage et si prudent qu'il avait médité, à tête reposée, dans son cabinet des Tuileries, et auquel il avait dû autrefois la conquête de l'Italie; il affaiblissait de plus en plus ses ressources dans une lutte inutile, où il ne pouvait compenser la disproportion du nombre par les avantages de la position. N'avions-nous donc pas raison, lorsque nous avons dit, au commencement de ce chapitre, que cette campagne de 1814 avait été beaucoup trop vantée par des écrivains superficiels; sous le rapport des talents, de l'activité et de l'énergie, Napoléon y rappela ce qu'il avait été dans l'immortelle campagne de 1797, mais il oublia trop souvent que la *prudence* et *un empire absolu sur soi-même* devaient être les premières qualités d'un général en chef dans les circonstances critiques où il se trouvait réduit.

Reims, qu'après une lutte opiniâtre, il force les Russes à lui abandonner. Là il donne enfin à son armée, qui tombe de lassitude et de besoin, quelques jours pour se refaire et réunir les hommes restés en arrière. Pendant cet intervalle, deux événements importants, dont l'un est de nature à exercer une grande influence sur les destinées de la France, se sont accomplis sur deux autres points de l'empire; le 12, la ville de Bordeaux a ouvert ses portes à l'armée anglo-espagnole, et le duc d'Angoulême, entré à sa suite, a été accueilli avec de grandes démonstrations de joie et d'enthousiasme; le 13, Ferdinand VII a consenti enfin, après de trop longs retards, à rompre ses fers; il a quitté Valencey pour retourner en Espagne. Quelques mois plus tôt, peut-être, cette détermination aurait pu exercer une influence salutaire sur les dispositions des souverains alliés; aujourd'hui elle vient trop tard, et cette concession, qui a tant coûté à l'orgueil de Napoléon, semble commandée par une nécessité trop impérieuse pour produire en sa faveur aucun adoucissement dans la sentence prononcée par ses implacables ennemis.

Cependant la maligne influence qui, depuis quelques jours, semble présider aux destins de Napoléon et se plaire à faire échouer ses plus heureuses conceptions, ne paraît pas encore épuisée; les nouvelles sinistres se succèdent avec une effrayante rapidité. Le duc de Vicence vient de l'avertir que les dispositions qu'il a montrées aux conférences de Lusigny, ont justement alarmé les souverains alliés, et que les plénipotentiaires du congrès les ont qualifiées d'*infractions aux bases convenues de la négociation*. On exige que le duc de Vicence

souscrive *à la condition des anciennes limites*, ou remette un contre-projet, sans cela on menace de se séparer. Le duc de Vicence, avec une insistance et une loyauté qui ne se sont jamais démenties dans tout le cours de sa pénible mission, a tenté encore une fois d'ébranler les résolutions de Napoléon. « Sire, dit-il, je vois tous les dangers qui menacent la France et le trône de Votre Majesté, et je la conjure de les prévenir. *Il faut des sacrifices, il faut les faire à temps*... J'ose le dire, comme je le pense, Sire, ni la puissance de la France, ni la gloire de Votre Majesté ne tiennent à posséder Anvers ou telle autre partie des nouvelles frontières. Les négociations une fois rompues que Votre Majesté ne croie plus les renouer... *On ne veut qu'un prétexte*... Je supplie Votre Majesté de réfléchir à l'effet que produira en France la rupture des négociations, et d'en peser toutes les conséquences. Elle me rendra assez de justice pour penser que, pour lui écrire comme je le fais, il faut porter au plus haut degré la conviction que *ce moment va décider des plus chers intérêts de Votre Majesté et de ceux de mon pays.* »

Au lieu du contre-projet si chaleureusement demandé, l'envoyé du duc de Vicence, M. de Rumigny, après plusieurs heures d'attente, lorsque tout délai pouvait décider du sort de la France, ne reçut de Napoléon que cette réponse verbale : « S'il faut souscrire à mon déshonneur, ce n'est pas à moi à m'y prêter, et *si l'on veut me donner les étrivières, c'est bien le moins qu'on me fasse violence.* » On ne pouvait énoncer plus formellement la volonté de rompre, d'une manière définitive, toutes les conférences diplomatiques, et de n'attendre

désormais son salut que du sort des armes. C'est en effet le parti que Napoléon était irrévocablement décidé à suivre ; mais, mécontent des résultats incertains des derniers combats qu'il venait de livrer à l'armée de Silésie, fatigué de ces marches continuelles qu'il fallait renouveler chaque jour, pour faire tête à tant d'ennemis à la fois ; pressé de terminer cette guerre, où, pour la première fois, son génie lui devenait inutile, il avait résolu de tenter enfin une de ces entreprises qui, par leur audace, enchaînent la fortune et réussissent, quelquefois, par leur imprudence même qui empêche un ennemi vulgaire de les prévenir, parce qu'il les a crues impossibles à tenter.

On était arrivé au 16 mars : après trois jours de repos donnés à son armée épuisée de marches et de combats, Napoléon quitte Reims le 17 à la pointe du jour. Il a laissé sur l'Aisne Marmont et Mortier, pour observer Blücher et Bulow ; c'est cette fois contre Schwartzenberg qu'il dirige ses premiers coups. Celui-ci poussant devant lui les corps d'Oudinot et de Macdonald, obligés de reculer en face d'une armée de 150,000 hommes, avait, le 4 mars, de nouveau occupé Troyes. Les jours suivants, il s'était avancé jusqu'à Nogent-sur-Seine, marchant cette fois avec assurance, n'ayant plus devant lui Napoléon et sa garde, qu'il croyait suffisamment occupés sur l'Aisne, à la poursuite de l'armée de Silésie. La barrière de la Seine allait être encore une fois franchie, et déjà l'alarme s'était répandue jusqu'à Paris ; en deux jours de marche, l'ennemi pouvait être sous les murs de la capitale ; Napoléon en est instruit ; c'est ce qui l'a décidé à abandonner Blücher, pour voler du côté où le

danger lui a paru le plus pressant. Mais, en apprenant son arrivée à Reims et sa marche sur Épernay, le prudent Schwartzenberg a compris le danger qui le menaçait, et, pour ne pas être tourné, il s'est empressé de rétrograder. Le 18, Napoléon est à Fère-Champenoise; là il apprend que le terme fixé par les plénipotentiaires de Châtillon, pour attendre son *ultimatum*, expire dans la nuit, et que probablement le congrès est rompu ; il reçoit cette nouvelle comme un homme qui a pris son parti, et qui ne veut plus de négociations que celles du champ de bataille, les seules où la gloire du moins console de la défaite. Le 19, il établit son quartier général à Plancy, sur les rives de l'Aube ; l'avant-garde s'avance au delà de Méry-sur-Seine, jusqu'au hameau de Châtres, où, un mois auparavant, Napoléon a si mal accueilli les sages avertissements que lui apportait le baron de Saint-Aignan, au nom de ses serviteurs les plus dévoués. Peut-être alors il était temps encore de sauver la France et l'Empire ; aujourd'hui l'heure de l'expiation de tant d'opiniatreté, de tant d'imprévoyance, de tant de sang inutilement versé, de tant de génie si follement dépensé, a enfin irrévocablement sonné!!!

A Châtres, que traverse la grande route de Troyes à Nogent, on recueille des renseignements plus précis sur la marche de Schwartzenberg ; on apprend que la nouvelle de l'approche de Napoléon a changé en une retraite précipitée la marche agressive de l'armée autrichienne, et que les souverains alliés, qui croyaient à sa suite pénétrer sans obstacle dans Paris, ont été forcés de rentrer à Troyes. Les corps des maréchaux Oudinot et Macdonald, qui avaient reculé jusqu'à Provins devant l'avant-

garde de l'armée de Schwartzenberg, viennent se rallier à Plancy au gros des forces de Napoléon ; c'est le seul avantage qu'on recueille de cette marche pénible, qui a ramené l'armée des rives de l'Aisne jusqu'aux rives de la Seine. Cependant Napoléon n'a pas abandonné le projet de couper Schwartzenberg de sa ligne de retraite, en se plaçant sur ses derrières ; s'il n'a pu le dévancer devant Troyes, il espère le saisir à la sortie de cette ville et lui fermer le passage de l'Aube. Le 20, il se porte sur Arcis, qu'il veut traverser pour gagner directement Bar-sur-Aube, mais des reconnaissances, envoyées sur la route de Troyes à Arcis, rencontrent bientôt des vedettes ennemies, quelques coups de carabine sont échangés. Napoléon, averti, se rend de sa personne à l'avant-garde, et bientôt, au lieu d'un corps isolé qu'il croyait tourner et surprendre, il trouve devant lui, dans la plaine qui entoure Arcis-sur-Aube, toute l'armée autrichienne rangée en bataille.

Les souverains alliés se sont lassés de la tactique qu'ils avaient adoptée depuis les affaires de Saint-Dizier et de Brienne, de diviser leurs forces pour embrasser plus de terrain ; ils ont donné ainsi à Napoléon le moyen de les battre en détail, et de désorganiser, tour à tour, chacun des corps de leur armée. Ils ont résolu de marcher désormais en masse compacte, de prendre Paris pour le but de leurs efforts communs, et d'écraser, par un choc irrésistible, tout ce qui se présenterait sur leur route, pour entraver leur marche. Ce plan, sans doute, était le plus sage qu'ils pussent adopter, et Napoléon n'avait qu'un seul moyen d'en empêcher le succès, c'était de faire précisément le contraire de ce que ses adver-

saires désiraient qu'il fit : d'éviter tout engagement général, de manœuvrer sur leurs flancs, de manière à se trouver toujours à portée de profiter de toute fausse démarche, de tout mouvement hasardé, et si l'ennemi osait enfin approcher de Paris, avant de l'avoir anéanti, d'arriver assez à temps sur ses derrières pour le mettre entre deux feux et le forcer ou à abandonner son entreprise ou à courir le risque d'une complète destruction.

Mais Napoléon n'avait jamais su résister aux séductions d'une bataille offerte, quel que fût le nombre de ses adversaires; c'était comme un joueur, qui oublie ses plus sages résolutions et tous les conseils de la prudence à la vue d'un tapis vert chargé de cartes et d'enjeux. L'audace était son génie; une prudente temporisation n'entrait point dans ses calculs. Après avoir reconnu le terrain, il ordonne l'attaque, et avec les *trente* à *quarante* mille hommes au plus qu'il a sous la main, il s'avance fièrement contre les 150,000 que déploie Schwartzenberg. C'est le combat des Thermopyles, quatre contre un; mais, il faut le dire, le succès même ne justifierait pas cette fois une tentative si désespérée, car il ne sauverait pas la France, et l'ennemi, ayant derrière la Seine une retraite assurée par Troyes, dont il est maître, sa défaite serait nécessairement sans conséquence pour lui et sans résultat important pour le vainqueur. Mais, malgré d'héroïques efforts, Napoléon sent que l'art et le dévouement de ses soldats sont impuissants dans une lutte si inégale, et, après deux jours des combats les plus meurtriers, il renonce à percer cette masse épaisse qui semble se renouveler de moment en moment, et dont un seul mouvement offensif suffirait pour l'envelopper. Il abandonne

à Schwartzenberg les rives de la Seine et de l'Aube, où il possède une si grande supériorité numérique, et se reporte sur la Marne qu'il vient passer à Vitry-le-Français.

C'est ici que le plan que Napoléon a conçu à Reims, dans les trois jours de repos donnés à son armée, et qui doit sauver la France, ou précipiter la catastrophe que, depuis trois mois, son génie seul tient en suspens sur ses destinées, va recevoir un commencement d'exécution; c'est ici que ce grand dessein, que la marche transversale sur Arcis avait pu laisser entrevoir, va se manifester enfin aux yeux des moins clairvoyants. Tourner par une manœuvre hardie l'aile droite des armées alliées qu'il ne saurait entamer par une attaque de front avec le peu de forces dont il dispose, intercepter leurs communications avec la frontière, détruire leurs approvisionnements, les séparer de leurs magasins, de leurs parcs de réserve, de leurs convois et de tous leurs équipages, recueillir les garnisons des places de la Moselle, appeler en même temps à une insurrection générale les paysans de la Lorraine, de la Champagne, de l'Alsace et de la Franche-Comté, et faire de ces contrées, qu'elle avait si impitoyablement ravagées, le tombeau de la coalition; tel était le vaste projet que Napoléon avait conçu et qu'il avait enfin résolu d'exécuter en se portant par Vitry, Saint-Dizier, Doulevent et Chaumont sur les derrières de la grande armée austro-russe, qu'il venait si inutilement d'affronter en face dans les deux journées meurtrières d'Arcis-sur-Aube. Ce plan sans doute ne manquait ni d'audace ni de grandeur, mais pour qu'il pût avoir la moindre chance de succès, il fal-

lait supposer qu'on avait affaire à un ennemi hésitant et timide, comme au temps de la première coalition de 1792; il fallait surtout oublier que l'on n'était qu'à quatre journées de Paris, et que les destins de la France allaient dépendre d'une seule marche dérobée par l'ennemi à ses infatigables défenseurs. Cette étrange illusion, cependant, fut celle de Napoléon; on eût dit que le même aveuglement qu'il avait apporté dans la conduite des négociations politiques au congrès de Châtillon, s'était tout à coup emparé de lui dans la conception des opérations militaires, qui allaient terminer, d'une manière si brusque, cette campagne illustrée par tant de brillants faits d'armes. *Quos vult perdere Jupiter, dementat,* a dit avec raison un historien de l'antiquité. C'est en vain que des panégyristes enthousiastes, portés d'avance à tout approuver sans examen; c'est en vain que Napoléon lui-même, dans les *Mémoires de Sainte-Hélène*, ont essayé de justifier cette démarche excentrique devant un adversaire supérieur et vigilant et de la faire regarder comme une des grandes conceptions de son génie. Il n'y a de véritablement grand que ce qui est avoué par les règles imprescriptible de la prudence et de la raison; cette démarche d'ailleurs ne pouvait, dans les suppositions les plus favorables, produire un résultat de quelque importance que dans un avenir éloigné, et le sort de la France *dépendait d'un jour, d'une heure, d'un moment !!!* Aussi l'événement confirma bientôt les prédictions des hommes les moins expérimentés. La marche de Napoléon sur Saint-Dizier, en laissant ouvertes à l'ennemi toutes les routes de la capitale, amena sa perte et par suite la chute de l'Empire et

l'exclusion du trône de la dynastie impériale. Sans cette faute capitale, la lutte, sans doute, se serait prolongée longtemps encore, avec les alternatives de succès et de revers qui l'avait signalée depuis le commencement de a campagne; les alliés durent leur triomphe à cette fatale imprudence, qui justifia le dicton populaire : « Que *Napoléon seul pouvait détruire Napoléon.* »

CHAPITRE VII.

Concentration des deux grandes armées de Bohême et de Silésie sous les murs de Vitry-le-Français. — Résolution arrêtée par les alliés de marcher en masse sur Paris. — Les maréchaux Marmont et Mortier, venus pour rejoindre Napoléon, sont obligés de se replier devant un déploiement de forces aussi considérable. — Affaire malheureuse de Fère-Champenoise. — Le général Pacthod, qui amenait de Paris une division de six mille gardes nationaux, avec un parc d'artillerie et des munitions, donne tête baissée dans le gros de l'armée autrichienne, et, après la plus glorieuse résistance, il est réduit à capituler. — Les ducs de Raguse et de Trévise continuent leur mouvement de retraite sur Paris, où ils arrivent, par deux routes différentes, dans la soirée du 29 mars. — Terreur répandue dans la capitale par la nouvelle de la marche excentrique de Napoléon et de l'approche des deux grandes armées de la coalition. — Le prince Joseph, président du conseil de régence, ordonne le départ pour Blois de l'Impératrice et du roi de Rome. — Faiblesse que montrent en ce pressant danger les dépositaires du pouvoir. — Intrigues du parti royaliste dirigées par M. de Talleyrand, prince de Bénévent. — Assemblée spontanée d'honorables citoyens réunis chez le ministre de la guerre pour aviser aux mesures à prendre pour la défense de la capitale. — Journée du 30 mars 1814. — Le comte de Pontécoulant et le général Valence, tous deux membres du Sénat, se rendent sur les hauteurs de Belleville et prennent une part active à la bataille qui se livre sous les murs de Paris. — Après une héroïque résistance, la barrière de Belleville est forcée, ainsi que la barrière de Clichy, défendue par des bataillons de gardes nationaux volontaires, commandés par le maréchal Moncey. — Le maréchal Marmont, pour éviter de plus grands malheurs et épargner à la capitale les désastres d'une ville prise d'assaut, se résout à demander à capituler. — A trois heures du soir, les commissaires français se réunissent aux délégués de la coalition, dans un petit cabaret de la Villette, pour arrêter les conditions de la capitulation. — Détails succincts sur la marche de Napoléon sur Saint-Dizier et Doulevent. — Retour du duc de Vicence auprès de Napoléon, après la clôture du congrès de Châtillon; sages avis de ce diplomate. — Napoléon apprend, par des prisonniers, qu'il n'a devant lui que le corps russe de Wintzingerode, détaché de la grande armée pour l'observer, et que toutes les forces de la coalition sont en pleine marche sur Paris. — Napoléon prend à l'instant la résolution de se porter en toute hâte, avec son armée, sur les traces des coalisés. — Après une marche forcée, il arrive à Troyes, avec sa garde, dans la soirée du 29. — Le 30, il continue son mouvement; à Villeneuve-sur-Vannes, Napoléon, accompagné du duc de Vicence, se jette dans un cabriolet de poste et ordonne de prendre à toute bride la route de Paris. — A dix heures du soir, l'Empereur arrive à Fromenteau, relai qui n'est plus distant que de cinq lieues de Paris. — Il apprend par le général Belliard, chef d'état-major du duc de Trévise, que, depuis quatre heures, Paris a capitulé. — Effet que produit sur lui cette nouvelle accablante. Dans un premier moment de colère, il veut continuer sa route, et déchirer un traité honteux qu'il refuse de reconnaître. — Devenu plus calme et touché des représentations du général Belliard, du duc de Vi-

cence et du maréchal Berthier, il passe deux heures seul, enfermé dans une chambre de l'hôtel de la poste, abandonné à ses réflexions. — Napoléon est rendu à lui-même, son visage est triste, mais serein, le sacrifice est consommé, il remonte dans le modeste équipage qui l'a amené du fond de la Champagne, et reprend en silence la route de Fontainebleau. — Entrée des souverains alliés dans Paris. — Froideur et consternation de la population, manifestations bruyantes du parti royaliste. — Nouvelles intrigues de M. de Talleyrand; influence qu'elles exercent sur l'esprit de l'empereur Alexandre. — Proclamation annonçant la détermination des souverains alliés de ne plus traiter avec Napoléon. — Intrigues de M. de Talleyrand pour corrompre les membres du Sénat. — Ce corps est convoqué pour nommer un gouvernement provisoire. — M. de Pontécoulant refuse de prendre part à aucune délibération contraire au serment de fidélité qu'il a fait à l'Empereur. — Sénatus-consulte, qui prononce la déchéance de Napoléon et de sa dynastie. — Hésitation de l'empereur Alexandre sur le choix du gouvernement qui doit succéder à celui de Napoléon. — Il réunit en assemblée les principales notabilités de Paris, pour s'éclairer sur cette question. — Le général Dessoles fait pencher la balance en faveur de la restauration des Bourbons. — Le duc de Vicence est chargé d'aller à Fontainebleau annoncer cette décision à Napoléon. — Napoléon consent à signer une abdication conditionnelle en faveur de son fils Napoléon II. — Le duc de Vicence, accompagné des maréchaux Ney et Macdonald, sont chargés de reporter cet acte à Paris. — En passant à Essonne, ils engagent, d'après l'ordre de l'Empereur, le maréchal Marmont, qui occupait cette position, à se joindre à eux. — Pendant son absence, le corps d'armée qu'il commande, sous les ordres des généraux Souham et Bordesoulle, quitte ses cantonnements et passe à l'ennemi. — Indignation des troupes lorsqu'elles apprennent l'horrible guet-apens dans lequel elles sont tombées. — Les dispositions de l'empereur Alexandre, qui d'abord n'avaient point semblé contraires à la proposition de l'abdication de Napoléon en faveur de son fils, changent tout à coup lorsqu'il apprend la défection du 6e corps; il exige l'abdication de Napoléon *absolue et sans restriction*. — Aspect des salons de Fontainebleau lorsqu'on y apprend la décision des souverains alliés. — Napoléon appelle auprès de lui les maréchaux et les principaux généraux de l'armée, pour s'éclairer de leurs avis, — Le maréchal Ney, oubliant le respect dû à tant de gloire et à une si grande infortune, demande à Napoléon, *en termes impératifs, son abdication entière et absolue*. — Napoléon, plus profondément blessé de l'ingratitude de ces hommes qu'il a tirés du néant, que de tous les coups qui l'ont frappé, prend le parti de ne plus résister au sort qui le poursuit. — Il signe d'une main ferme la renonciation absolue aux trônes de France et d'Italie, pour lui et sa dynastie. — Les trois plénipotentiaires, Ney, Macdonald et le duc de Vicence retournent à Paris et remettent l'acte d'abdication aux mains de l'empereur Alexandre. — Armistice général conclu le 8 avril, qui fait cesser partout les hostilités. — Convention signée le 11 avril 1814 entre les plénipotentiaires de Napoléon et les commissaires des puissances alliées, et qui porte le titre de *traité de Paris*. — Retour du duc de Vicence à Fontainebleau; indifférence apparente de Napoléon sur le sort futur qui lui est réservé. — Tentative de suicide dans la nuit du 11 au 12 avril. — Elle échoue; Napoléon reprend toute la fermeté de son caractère. — Il signe, dans la matinée du 13 avril, la ratification du Traité de Paris. — Adieux de Napoléon à la garde impériale réunie dans les cours du palais de Fontainebleau. — Napoléon, accompagné du général Bertrand et d'une faible escorte, part pour l'île d'Elbe, sous la protection des commissaires alliés. — Dangers de ce voyage causés par l'effervescence des populations du Midi. — Ils sont heureusement surmontés. — Ce qui a manqué à Napoléon pour emporter dans son exil l'éternel amour des Français. — Le jour même où Napoléon quittait en fugitif le palais de Fontainebleau, Louis XVIII faisait, comme roi de France, son entreé solennelle dans la ville de Londres.

En effet, aussitôt que l'armée française, en évacuant Arcis-sur-Aube, eut laissé libres les communications entre Châlons et Troyes, l'armée prussienne et la grande armée russo-autrichienne, depuis si longtemps séparées, se réunirent de nouveau dans les plaines de la Champagne, et, conformément à la volonté expresse de l'empereur Alexandre et au plan invariablement arrêté entre les souverains alliés, résolurent de marcher sur Paris, en une seule masse compacte, par toutes les routes, comprises entre la Marne et la Seine qui s'ouvraient devant elles. C'était comme une avalanche qui allait fondre sur la capitale, en renversant, par sa seule force d'impulsion, tous les obstacles qui tenteraient de s'opposer à son passage. Cette détermination, une fois prise[1], Blücher détacha de son armée le corps de Wintzingerode pour couvrir le mouvement général et surveiller Napoléon vers Saint-Dizier et Doulevent. N'ayant plus rien à redouter de ce côté, on se mit en marche, bien résolu cette fois à ne plus s'arrêter qu'aux barrières de Paris.

Toutes les circonstances particulières semblaient se réunir pour aggraver encore les suites de la faute que venait de commettre Napoléon. Après l'affaire de Reims, décidé à frapper un coup décisif sur Schwartzenberg, qu'il espérait surprendre en pleine marche sur Paris, il avait rappelé de Fismes, où leur présence était si nécessaire pour contenir sur l'Aisne le corps de Bulow et l'aile

[1] On montre encore dans une vaste plaine, non loin de Méry-sur-Seine, un petit monticule où fut prise, dit-on, entre les souverains alliés qui s'y trouvaient réunis, la résolution définitive de marcher sur Paris, en écartant tous les obstacles qui pourraient s'y opposer.

droite de l'armée prussienne, qui venait de se renforcer encore par l'adjonction des Suédois de Bernadotte, les corps des maréchaux Marmont et Mortier, et il leur avait donné l'ordre de suivre son mouvement sur la Seine et sur l'Aube[1]. Ils avaient obéi à leurs instructions et, s'avançant à marches forcées, ils étaient arrivés, dans la journée du 23 mars, au village des Vertus, distant de Châlons de trois lieues au plus[1]. Là, apprenant que cette ville était occupée par une grande partie de l'armée prussienne, qu'un autre corps débouchait sur Epernay, ils s'étaient arrêtés. Informés presque en même temps que Napoléon, après les affaires d'Arcis-sur-Aube, s'était retiré sur Vitry-le-Français, et que le 23, son arrière-garde occupait encore Sommepuis, ils s'étaient dirigés sur Soudé, qui n'en est distant que d'une demi-lieue au plus, pour se mettre en communication avec la grande armée, comme le leur prescrivaient leurs dernières instructions. Mais, pendant ce temps, Napo-

[1] Il y a ici un point d'histoire militaire fort intéressant à éclaircir. Dans une conversation, dont la date remontait aux premiers jours de mars, Napoléon avait dit au maréchal Marmont que s'il exécutait le plan qu'il avait formé de se porter sur les derrières de l'ennemi, c'était lui qui resterait chargé, avec son corps d'armée, d'observer son front et de couvrir Paris. Il n'avait donc pu avoir l'idée, en se portant sur Vitry et Saint-Dizier, d'appeler à lui les corps du duc de Trévise et du duc de Raguse (comme l'ont supposé quelques historiens de cette campagne, et dernièrement encore M. Thiers, dans son *Histoire du Consulat et de l'Empire*), ce qui aurait laissé libres toutes les routes de la capitale et l'aurait livrée sans défense aux premiers Cosaques qui en auraient voulu franchir la barrière. On voit, en effet, que les instructions données par le major général au duc de Raguse, et datées de Plancy des 20 et 21 mars, lui prescrivent simplement de se diriger sur Châlons et Épernay, pour empêcher la jonction des deux grandes armées de Blücher et de Schwartzenberg. Cette fausse manœuvre de Napoléon a déjà produit d'assez fatales conséquences pour qu'il soit permis de n'attribuer qu'à une circonstance fortuite qu'elle n'en ait pas eu de plus graves encore. (Voir les *Mémoires du duc de Raguse*, t. VI, p. 330.)

léon, poursuivant la résolution qu'il avait formée de se porter sur les derrières de l'ennemi, avait passé la Marne, et, le 25 au matin, les ducs de Raguse et de Trévise avaient à peine acquis la certitude de ce mouvement, qui devait, à plus d'un titre, les surprendre, qu'ils virent déboucher sur eux toute la masse des armées alliées qui venaient d'opérer leur jonction sous les murs de Vitry, situé à moitié chemin à peu près entre Troyes et Châlons[1]. Il faut le dire, la conduite de ces deux maréchaux, dans cette circonstance difficile, où ils n'avaient reçu de l'Empereur ni ordres, ni direction, ni avertissement quelconque, fut digne de leur vieille réputation militaire. Après avoir échangé quelques coups de canon avec l'avant-garde ennemie, ils se retirèrent, en bon ordre; mais non sans éprouver quelques pertes au passage des défilés qui couvrent Fère-Champenoise, et terminèrent la journée, en prenant position sur les hauteurs du village d'Allement, près de Sézanne. Le même jour, 25 mars, et presque dans le même lieu où venaient de combattre si vaillamment les maréchaux Mortier et Marmont, une division de six mille hommes, composée presque en entier de gardes nationales, que le général Pacthod commandait, et qui amenait de Paris un parc d'artillerie et des munitions, débouchant par Fère-Champenoise sur la droite de Schwartzenberg, vint donner tête baissée dans le gros de l'armée autrichienne et, enveloppée de toutes parts, après une résistance hé-

[1] Cette jonction s'était opérée dans les journées du 23 et du 24. Ce jour-là, les deux grandes armées de Blücher et de Schwartzenberg, c'est-à-dire la totalité des forces alliées, se trouvèrent réunies. Elles se montaient au moins à cent quatre-vingt mille hommes.

roïque, fut obligée de capituler et de mettre bas les armes[1]. Les alliés ne manquèrent pas de décorer du nom pompeux d'éclatantes victoires ces deux affaires malheureuses de Fère-Champenoise, qui n'étaient en résumé que l'effet d'une surprise, et où le nombre seul avait triomphé de la valeur. Tels avaient été les premiers et inévitables résultats de la fausse manœuvre de Napoléon, qui, croyant entraîner à sa suite toutes les armées de la coalition, n'avait fait que leur ouvrir les avenues de la capitale, en exposant à tomber dans leurs mains tous les renforts et tous les approvisionnements disséminés sur les routes pour le rejoindre.

Le lendemain 26, les deux maréchaux, continuant leur mouvement de retraite devant des forces colossales, dont le nombre semblait augmenter à chaque instant, arrivèrent vers la fin du jour, aux environs de la Ferté-Gaucher, qu'ils trouvèrent occupée par un corps prussien, accouru de Château-Thierry, pour leur barrer le passage. Heureusement la nuit leur permit d'éviter cette rencontre, et, après un brillant engagement d'arrière-garde, qui couvrit leur mouvement, renonçant à suivre la route de Coulommiers et Lagny, interceptée par l'armée prussienne, ils se jetèrent sur leur gauche, pour gagner Paris par la grande route de Provins. A Nangis, ils se séparèrent, pour éviter l'encombrement des routes; le maréchal Marmont se dirigea sur Melun et le maréchal Mortier sur Guignes; ils se rejoignirent à Brie-Comte-Robert et arrivèrent ensemble, le 29 mars, à

[1] Ce combat, si inégal et si honorable pour nos braves soldats citoyens, eut lieu, dit-on, en présence de l'empereur Alexandre et du roi de Prusse, qui ne purent se défendre d'en témoigner leur profonde admiration.

Charenton, où ils s'occupèrent aussitôt de prendre toutes les dispositions nécessaires, pour mettre la capitale en état de défense contre les innombrables assaillants qui les suivaient depuis Châlons, comme des loups affamés suivent leur proie.

Déjà depuis plusieurs jours, l'effroi s'était répandu dans Paris, à la nouvelle de la marche de l'Empereur sur Saint-Dizier et Doulevent, car personne n'avait partagé l'étrange illusion que s'était faite Napoléon, en s'éloignant de sa base d'opérations, pour se porter, par une marche excentrique, sur les derrières de l'ennemi. On savait que le but unique des souverains alliés, depuis le commencement de la campagne, avait été de gagner Paris, pour porter à la puissance impériale une atteinte décisive, et terminer la guerre d'un seul coup ; car, dans tous les partis, on était persuadé que la France entière suivrait l'impulsion donnée par la capitale. La terreur avait été plus grande encore lorsqu'on avait vu les maréchaux Mortier et Marmont, avec les faibles corps qu'ils commandaient, et dont l'ensemble ne dépassait pas dix mille hommes, chargés seuls de couvrir Paris et ses approches contre le choc irrésistible de toutes les armées coalisées. Cet effroi s'était augmenté encore pendant les cinq longues journées de cette pénible retraite; on voyait, à chaque instant, le danger se rapprocher, et l'on regardait, comme un miracle, que les deux maréchaux, abandonnés à eux-mêmes, sans ordres, sans instructions, obligés de reculer devant des forces incommensurablement supérieures, pussent arriver sous les murs de la capitale, sans avoir éprouvé un complet désastre, et avoir été totalement anéantis. Toutes les nouvelles qu'on

recevait des autres points de l'Empire étaient sinistres; on venait d'apprendre que Lyon était tombé, le 21 mars, au pouvoir des Autrichiens; Bordeaux était, depuis le 12, occupée par l'armée anglo-espagnole; les principales villes de l'Empire étaient envahies; il ne restait que Paris, et l'on voyait s'avancer contre cette malheureuse cité toutes les forces réunies de la coalition. On n'avait d'ailleurs aucun renseignement certain sur la marche de l'Empereur; on ne savait pas même au juste ce qu'il était devenu, car on ne pouvait former à cet égard que des conjectures plus ou moins vraisemblables; toutes les communications étaient interceptées par la position que l'ennemi avait prise; on ignorait même si Napoléon était informé du danger que courait la capitale, et si, dans le cas où l'un des courriers qu'on lui envoyait à chaque instant par quelqu'une des voies qu'on pouvait croire encore ouvertes, lui parvenait, il pourrait arriver assez à temps pour porter secours à cette malheureuse cité.

Depuis le 2 mars, où elle avait été ménacée une première fois par la marche de l'armée de Blücher, qui avait poussé des partis jusqu'à Compiègne, le prince Joseph, chef du Conseil de régence, avait reçu l'ordre d'éloigner de la capitale le roi de Rome et l'Impératrice, au moindre danger, et de les envoyer sur la Loire avec les ministres et tous les membres du Conseil de régence. Instruit de l'approche du maréchal Marmont et du duc de Trévise, il s'était empressé d'exécuter cet ordre dans toute sa rigueur, et, dès le 29 mars, Marie-Louise, qui se rappelait sans doute la conduite de son aïeule, Marie-Thérèse, dans une circonstance semblable, avait été for-

cée, malgré sa volonté énergiquement exprimée, dit-on, de quitter Paris, pour se rendre à Blois, devenu le siége du gouvernement. L'Empereur, en prescrivant cette mesure, avait craint, probablement, si la capitale était envahie, de laisser au vainqueur, dans sa femme et son fils, des otages d'une paix humiliante; mais il aurait dû penser aussi que le départ de l'Impératrice et de tous les membres du gouvernement devait produire un profond découragement dans la population et désorganiser tous les moyens de résistance. Comment les Parisiens, abandonnés ainsi à eux-mêmes, auraient-ils pu montrer une confiance que les dépositaires du pouvoir n'éprouvaient pas, et de quel droit pouvait-on leur demander une fermeté et un dévouement dont on ne leur donnait pas l'exemple? Mais la vérité veut qu'on dise que parmi ceux auxquels Napoléon avait confié, en son absence, le dépôt de son autorité, il ne se trouva personne qui fit preuve, en cette terrible crise, de courage et de présence d'esprit. Ses ministres furent les premiers à donner le signal d'une lâche désertion, et la faiblesse de son frère Joseph, que Napoléon a lui-même caractérisée depuis par une expression plus dure et plus énergique, contribua peut-être, autant que la vengeance de ses implacables ennemis, à la chute du trône impérial[1].

[1] Cambacérès, l'un des principaux membres du Conseil de régence, homme intègre, mais sans courage et sans énergie, vota le premier pour la translation du gouvernement sur la Loire. M. de Talleyrand, dit-on, vota dans le sens contraire, et cita même à l'Impératrice l'exemple de Marie-Thérèse. On a beaucoup cherché à expliquer les motifs de cette opinion, qui paraît en opposition avec les intérêts de la faction monarchique, auxquels M. de Talleyrand était depuis longtemps gagné; mais, très-probablement, trop certain que les alliés triompheraient de toutes les résistances, quelles qu'elle fussent, par leur nombre et par les intel-

Cependant, dans ce péril imminent, tandis que la capitale se voyait abandonnée par ceux même qu'elle avait chargés du soin de sa défense, que d'autres, plus vils encore, entretenaient de honteuses correspondances avec l'ennemi et s'apprêtaient à lui en ouvrir les portes, un petit nombre de citoyens, animés des véritables sentiments de l'honneur, et pour lesquels l'indépendance et le salut du pays passaient avant toute question de souveraineté et de dynastie, s'étaient réunis chez le ministre de la guerre pour rassembler toutes les ressources dont on pouvait disposer pour la défense de la capitale et s'il n'existait aucun moyen de la sauver, pour faire payer cher, du moins, à l'assaillant le prix d'une si riche capture. Délivrer la France de l'invasion, soustraire la capitale à la honte de recevoir dans ses murs les armées de la coalition, tel aurait dû être, en ce moment, le seul sentiment de tous les bons Français; tout le reste devait être oublié ou du moins ajourné à des temps plus propices. Si quelques hommes méconnurent ces devoirs sacrés, si l'on en vit, au bruit même des canons russes et prussiens rêver la restauration de l'antique monarchie des Bourbons et conspirer, avec l'étranger, la ruine et la honte de leur pays, si l'impartiale histoire a couvert leurs noms d'une juste réprobation, il est de son devoir de rendre une éclatante justice à ces généreux citoyens qui, regardant la défense du sol

ligences qu'ils avaient dans Paris, cette discussion n'était pour lui qu'un jeu d'esprit sans nulle importance; et d'après le portrait que nous avons tracé de cet homme d'État, aussi égoïste qu'éhonté, on peut être certain qu'aucun des nobles motifs qui animent un cœur généreux et dévoué à son pays, en de pareilles circonstances, n'avait exercé la moindre influence ni sur son opinion, ni sur ses conseils.

natal comme la première obligation imposée à l'homme civilisé, selon la belle expression de Napoléon, étaient venus, dans ce moment suprême, offrir aux dépositaires du pouvoir le sacrifice de leur vie et le concours de leur dévouement. Parmi ces hommes, qu'une même pensée avait attirés chez le ministre de la guerre, on distinguait, aux premiers rangs, M. de Pontécoulant, qui avait montré autant d'énergie que de patriotisme dans la périlleuse mission qu'il venait de remplir en Belgique, et qui, à la vue des baïonnettes étrangères, sous les murs de la capitale, avait senti se ranimer dans son cœur toutes les flammes patriotiques de son ardente jeunesse. Il était venu, avec le général Valence, l'ancien lieutenant de Dumouriez, son intime ami et son collégue au Sénat, se mettre à la disposition du ministre, soit pour diriger les mouvements de la garde nationale, soit pour concourir, en parcourant les quartiers les plus populeux, au soulèvement général des habitants de Paris. Mais, dès les premiers moments, ils eurent lieu de s'apercevoir qu'il n'y avait aucune énergie dans les chefs du gouvernement, et que les moyens dont on disposait ne permettaient pas d'espérer de prolonger la défense pendant plus de *vingt-quatre* heures, en présence des forces innombrables qui assiégeaient toutes les avenues de la cité. Rien n'avait été prévu pour cette terrible éventualité; aucune fortification, aucun ouvrage de campagne ne couvrait ses abords et ne protégeait ses défenseurs. On manquait de fusils pour armer les fédérés nombreux qui se présentaient; quelques bataillons de la garde nationale, composés d'hommes pleins de courage et de dévouement, mais

sans liaison entre eux et à peine instruits aux premières notions des exercices militaires; quelques compagnies de vétérans, quelques dépôts d'infanterie et de cavalerie dont tous les soldats valides avaient rejoint l'armée, la gendarmerie, et, enfin, les Écoles militaires, polytechnique et de Saint-Cyr, dont la brave jeunesse se signala dans ces journées néfastes, voilà tout ce dont on pouvait disposer pour défendre cette immense cité et protéger, contre la convoitise d'une soldatesque composée d'hommes à demi barbares, tous ces précieux monuments, toutes ces richesses artistiques qu'elle renfermait dans son sein. Certes, ceux qui connaissaient toute l'activité de Napoléon et les ressources inépuisables de ce profond génie, auraient eu peine à s'expliquer une telle incurie, un tel manque de précautions contre un événement que les moins alarmistes avaient depuis longtemps prévu comme l'un des résultats inévitables de la guerre d'invasion que subissait la France, si l'on n'avait su, par maint exemple, que l'un des traits distinctifs du caractère de Napoléon était de croire toujours à des succès assurés et de se prémunir rarement contre les chances de la fortune contraire. Jamais, dans son orgueil, il n'avait pu admettre la pensée qu'il serait un jour réduit à livrer sa dernière bataille sous les murs de sa capitale pour en défendre l'entrée à des armées qu'il avait si souvent battues, et que Paris pourrait subir le sort que lui-même il avait infligé aux principales capitales de l'Europe. Aussi, loin de prendre aucune disposition pour conjurer un tel événement, ou pour préparer au moins à l'ennemi une sévère leçon, il avait mieux aimé laisser cette immense ville sans

défense que d'alarmer les habitants par des préparatifs qui auraient montré sa défiance dans les résultats de la campagne et plus humilié peut-être sa vanité que tous les désastres des deux dernières années. Cependant, en présence de cette situation désespérée, le courage ne faillit pas à ces hommes d'élite, qu'une même pensée avait spontanément réunis chez le duc de Feltre; le résultat de la lutte sanglante qu'on allait soutenir n'était pas douteux, mais il y aurait eu honte à ne pas la tenter, et l'on résolut, d'un avis unanime, de résister jusqu'à la dernière extrémité. D'ailleurs, l'espoir de voir, tout à coup, Napoléon apparaître au milieu des combattants, par un de ces miracles qui, autrefois, lui étaient familiers, n'était pas tout à fait perdu, et c'était une chance qu'il fallait au moins courir. On distribua donc, sur les différents points de l'enceinte menacée, les faibles ressources dont on pouvait disposer, et, vers le milieu de la nuit, on se sépara en se donnant rendez-vous le lendemain matin pour assister à la bataille qui allait décider du sort de Paris.

Ce lendemain, journée à jamais funèbre dans les fastes de la France, était le 30 mars 1814. Le jour, en se levant, trouva les troupes, auxquelles était confié le salut de la capitale, ainsi disposées. Le duc de Trévise était chargé de défendre l'espace compris depuis le canal de l'Ourcq jusqu'à la Seine, et le duc de Raguse tout le terrain qui s'étend entre le canal et les rives de la Marne. Comme on avait senti que c'était sur ce point qu'aurait lieu la principale attaque, et que le corps du maréchal Marmont était considérablement affaibli par tous les combats qu'il avait eu à soutenir de-

puis le commencement de la campagne, et surtout par les suites de la funeste surprise de la nuit du 10 mars, (ce corps comptait à peine 2,400 hommes d'infanterie et 800 chevaux); on lui avait adjoint, pour le soutenir, les troupes commandées par le général Compans; elles étaient formées des détachements des divers dépôts de vétérans et de soldats, appartenant à différentes armes, que l'on avait réunies à la hâte, plutôt pour faire nombre que pour combattre, car ces glorieux débris, échappés à tant de sanglantes batailles, qui auraient pu rendre d'utiles services derrière une enceinte fortifiée, étaient hors d'état, malgré leur dévouement, de soutenir un combat en rase campagne contre des troupes régulières et bien aguerries.

Les forces totales du maréchal Marmont consistaient donc en 7,400 hommes d'infanterie et environ 1,000 chevaux; quelques batteries d'artillerie, bien servies, complétaient ses moyens défensifs. C'est avec ces faibles ressources qu'il allait affronter toutes les forces de la coalition, car, par la position qu'il occupait, le rôle du maréchal Mortier, pendant toute la journée, devait presque se borner à rester simple spectateur du combat. Dès le point du jour, le duc de Raguse se porta sur les hauteurs de Belleville, qui furent aussitôt couronnées par quelques pièces de douze; de là il se hâta de gagner Romainville, qui formait comme un ouvrage avancé qui couvrait la position, et que le général Compans, en se retirant la veille de Bondy, devant les troupes alliées, avait négligé d'occuper; mais déjà l'ennemi s'en était emparé, et ce fut dans ces bois de Romainville, si longtemps consacrés aux paisibles promenades de la popu-

lation parisienne, que s'engagea la fusillade. L'engagement devint bientôt général, et l'ennemi, dont les forces s'augmentaient à chaque instant, s'étendant par sa droite et par sa gauche, parvint à gagner du terrain et à s'approcher de la barrière de Belleville, où eut lieu une sanglante mêlée entre les soldats du duc de Raguse qui défendaient l'entrée du faubourg, et le corps de Witgenstein qui faisait d'inutiles efforts pour y pénétrer. Plusieurs courageux citoyens s'étaient mêlés dans les rangs des combattants; au milieu d'eux se faisait remarquer, par sa haute taille, sa noble figure et la fermeté de son attitude, un cavalier qui, sans être militaire, portait un frac d'uniforme sans aucune marque distinctive de grade ni décoration; il montait un cheval arabe leste et vigoureux, qu'il maniait avec une grande aisance. Ce cavalier était le sénateur, comte de Pontécoulant, qui, aux premiers coups de canon, était venu prendre sa place à l'endroit qu'il avait jugé le plus périlleux, comme il en avait pris la veille l'engagement. Ce fut un beau spectacle et digne des temps antiques, que celui de cet homme de bien, déjà sur le déclin de l'âge, animant par son exemple, par la vue de ses cheveux blancs et par de chaleureuses paroles, toute cette bouillante jeunesse qui l'entourait et à laquelle il faisait jurer de s'ensevelir sous les débris de la cité plutôt que de livrer passage à l'ennemi. Le contraste de ces deux âges si distancés par la nature et réunis par les plus généreux sentiments, le courage et le patriotisme, avait quelque chose de touchant et qui enflammait d'une ardeur nouvelle tous les témoins de cette scène imposante. L'engagement qui venait d'avoir lieu à l'entrée de Belleville,

avait été si vif, que les chefs eux-mêmes avaient dû y prendre une part active; le maréchal Marmont avait eu un officier d'ordonnance tué à ses côtés, et le comte de Pontécoulant, entraîné dans la mêlée à la tête d'un escadron de cavalerie, était revenu avec ses habits percés de trois balles; celui qui met en ordre ces mémoires, et qui se trouvait en ce moment à ses côtés, le voyant en cet état, fut obligé de réclamer l'intervention du duc de Raguse pour l'empêcher de se mêler désormais à des charges aussi périlleuses[1]. Cependant, les assaillants avaient été si énergiquement repoussés, et l'artillerie, qui tonnait des hauteurs de Belleville, occasionnait dans leurs rangs des vides si considérables, qu'il y avait lieu d'espérer que la journée s'écoulerait sans que l'ennemi parvînt à enlever une position que, à défaut de l'art, la nature protégeait et que de si braves soldats s'étaient chargés de défendre. Certainement, si le gouvernement avait montré, en cette occasion, la fermeté et l'énergie dont firent preuve quelques citoyens dévoués qui étaient venus, comme M. de Pontécoulant, le général Valence, et beaucoup d'autres, se mêler aux rangs de la troupe de ligne ou de la garde nationale, Paris était sauvé, ou du moins sa défense eût été pro-

[1] Le brave général Compans, auquel avait été confié le commandement des troupes qui défendaient les hauteurs de Belleville, et qui avait été témoin de la charge brillante dont il est ici question, aimait souvent à rappeler, dans ses conversations familières, ce bel exemple de courage civique qu'avait donné, en cette occasion, M. de Pontécoulant. C'était, disait-il, l'une des circonstances qui l'avaient le plus frappé dans cette fatale journée, et il se plaisait à opposer cette noble conduite à la peinture de tant de honteuses faiblesses dont la même époque avait eu à déplorer l'explosion. Je tiens ce fait de plusieurs habitants de la ville de V..., où le général Compans a passé sa vieillesse et terminé son honorable carrière.

longée d'un jour, ce qui aurait donné à Napoléon, comme l'événement le prouva, le temps d'arriver à son secours, soit pour délivrer la capitale, soit pour périr avec ses derniers défenseurs. Mais le sort, qui lui réservait une fin moins glorieuse, en avait autrement décidé[1]. Il était dix heures du matin; le maréchal Marmont se félicitait de l'avantage qu'il venait de remporter, lorsqu'il reçut, du roi Joseph, chef, comme nous l'avons dit, du Conseil de régence, et investi, en cette qualité, du commandement supérieur de toutes les forces de l'État en l'absence de l'Empereur, une lettre, par laquelle il était autorisé à entrer en arrangement avec l'ennemi et à signer la capitulation de Paris, quand aucune de ses barrières n'était encore au pouvoir de l'ennemi!!! Une heure après avoir écrit cette lettre fatale, le prince Joseph qui, la veille, 29 mars, dans une brillante proclamation, affichée sur tous les murs de la capitale, avait pris l'engagement de s'ensevelir sous ses débris, était déjà loin de ses murs. Tous les ministres et les membres du Conseil de régence, qui n'étaient point partis la veille avec l'impératrice régente, avaient pris avec lui la route de Blois et se pressaient de chercher un refuge derrière la Loire. Ainsi, sans s'être informé de la situation des choses, sans s'être assuré que toutes les ressources étaient épuisées, sans avoir paru sur le champ de bataille, sans avoir cherché à ranimer, par sa présence, tous ces hommes dévoués qui étaient

[1] Quelqu'eût été l'événement, il est certain que la présence de Napoléon aurait eu sur lui une grande influence, et s'il avait fallu céder au nombre, les conditions imposées par le vainqueur auraient été du moin très-adoucies.

venus faire de leur corps un rempart à la ville assiégée, le frère de Napoléon ordonnaït de livrer la capitale de l'Empire à la discrétion de l'étranger. C'était là une véritable *forfaiture*, et lorsque l'Empereur, quelques heures après, dans un premier mouvement d'indignation, accusait l'inhabileté de ses lieutenants et la *lâcheté* de la population d'avoir livré Paris, c'est à lui-même qu'il aurait dû s'en prendre. *Paris fut perdu par sa faute;* sa marche imprudente sur Saint-Dizier découvrit la capitale, et les mauvais choix qu'il avait faits des dépositaires de son pouvoir la livra sans défense à l'ennemi. On ne saurait trop le répéter, pour l'honneur de la France, *tout le monde, dans cette journée funeste, fit son devoir;* nous ne parlons pas des traîtres que l'histoire a justement flétris et dont l'on n'a su que plus tard les honteuses machinations; les chefs du gouvernement impérial se montrèrent seuls au-dessous de la tâche qu'ils avaient à remplir; non-seulement ils n'avaient pris aucune précaution pour prolonger la lutte, mais à peine le combat était engagé, qu'ils donnèrent les premiers l'exemple d'une lâche désertion.

La conduite du duc de Raguse cependant, fut, en cette occasion, digne de tout éloge, et Napoléon, dans la suite, lorsque le temps eut calmé les impressions du moment, lui a rendu lui-même, sur ce point, une justice complète[1]. Sans communiquer à personne la lettre du roi Joseph, il fit continuer le combat qui se maintint jusqu'à *trois* heures de l'après-midi avec des chances diverses. Mais à ce moment l'ennemi, qui avait reçu des

[1] « Jusqu'au 30 mars, a dit M. de Vaulabelle, dans son *Histoire de la Restauration*, le maréchal Marmont fut sans reproche. »

renforts considérables, ayant forcé au centre le général Compans d'abandonner les hauteurs de Pantin et se montrant déjà dans les rues de Belleville presque sous le mur d'enceinte de Paris, à la droite, les batteries servies par les braves élèves de l'École polytechnique, qui défendaient la barrière du Trône, ayant été chargées par la cavalerie wurtembourgeoise et mises dans le plus grand désordre, et enfin, à la gauche, des masses imposantes se déployant dans la plaine pour attaquer les hauteurs de Montmartre et pénétrer par la barrière Clichy qui n'était défendue que par quelques bataillons de la garde nationale aux ordres du vieux maréchal Moncey, le duc de Raguse jugea que la résistance ne pouvait plus être prolongée davantage sans exposer Paris à tous les désastres d'une ville prise d'assaut; il résolut donc d'user enfin de l'autorisation qui lui avait été transmise depuis le matin, et il envoya un officier au prince de Schwartzenberg pour lui annoncer qu'il était prêt à entrer en arrangement. Les hostilités furent à l'instant suspendues; les troupes, qui venaient de combattre avec tant de dévouement contre des forces si disproportionnées, reçurent l'ordre de rentrer dans l'intérieur des barrières, et les commissaires alliés se réunirent aux délégués des autorités françaises, dans un cabaret de la Villette, pour régler les conditions de la capitulation.

Que devenait cependant Napoléon tandis que s'accomplissaient ces grands événements qui allaient décider de ses destinées? Après le combat sans résultat d'Arcis-sur-Aube, résolu à se porter sur les derrières de Schwartzenberg, il avait dirigé sa marche sur Saint-Dizier, en

passant par Sommepuis et en évitant Vitry-le-Français qui était tombé au pouvoir des coalisés[1]. Le 23, il avait établi son quartier-général à Saint-Dizier; c'est dans les environs de cette ville qu'il avait été rejoint par le duc de Vicence, revenu du congrès de Châtillon, qui avait été rompu le 20, après le refus formel de Napoléon, rapporté par M. de Rumigny, de souscrire aux conditions imposées par les alliés ou de fournir un contre-projet. On conçoit quelle avait été la douloureuse sur-

[1] On raconte, à ce sujet, un fait singulier, qui, s'il est exact, montrerait une fois de plus à quel hasard et à quel fil délié est attaché quelquefois le destin des empires. Dans la ville de Vitry-le-Français, où se fit, comme nous l'avons dit plus haut, la jonction des deux grandes armées de Blücher et de Schwartzenberg, se trouvaient en ce moment le roi de Prusse, l'empereur Alexandre et les principaux généraux qui commandaient leurs armées, sous la protection d'une faible escorte. En sorte que si Napoléon eût investi Vitry, ville ouverte, dont il se fût rendu maître sans beaucoup d'efforts, il eût fait prisonniers ses deux plus irréconciliables adversaires, tranché d'un seul coup le nœud gordien de la coalition, et, sans doute, terminé la guerre aux conditions qu'il lui aurait plu d'imposer. Napoléon, guidé par un secret pressentiment, eut un moment l'idée de cette attaque; déjà les ordres étaient donnés, les canons pointés; un général de son état-major, qui était né à Vitry et qui y avait encore sa mère et sa famille, se jeta à ses pieds pour lui demander d'épargner sa patrie. Comme rien, au reste, ne faisait présumer la riche proie qu'elle renfermait dans son sein, et que la prise de possession de la ville pouvait d'ailleurs arrêter quelques heures la marche de l'armée et nuire à l'exécution des projets de Napoléon, qui réclamaient une grande célérité, l'Empereur céda; il ordonna de poursuivre le mouvement sur Saint-Dizier, et manqua la plus belle occasion, sans doute, que la fortune lui eût offerte, pendant cette campagne si accidentée, de ressaisir d'un seul coup la victoire et la fortune.

(Cette anecdote, si remarquable dans la vie de Napoléon, m'a été contée par M. Lucien Arnault, ancien préfet de la Meurthe, qui disait la tenir du général Drouot, ce compagnon fidèle de la mauvaise fortune de Napoléon, militaire aussi distingué par sa valeur et ses talents que citoyen recommandable par ses vertus civiques, et sur la véracité duquel il était impossible d'élever le plus léger doute. Le général Drouot était, comme on sait, originaire de Nancy, et c'est là qu'il est venu passer les derniers jours de son honorable carrière. La ville de Nancy lui a depuis élevé un monument sur l'une de ses places publiques.)

(*Note du Rédacteur.*)

prise du fidèle conseiller de Napoléon, lui qui connaissait parfaitement toutes les dispositions de la coalition, et qui venait de voir s'avancer, dans la direction de Paris, les dernières arrière-gardes de ses deux principales armées, de trouver l'Empereur manœuvrant en arrière de la ligne d'opération des armées ennemies, séparé par plusieurs journées de marche de leurs têtes de colonne, et hors d'état d'opposer désormais aucun obstacle à leurs tentatives sur la capitale. Cependant, rien ne peut changer les résolutions de Napoléon : la rupture du congrès ne l'afflige ni ne l'étonne, il l'avait prévue, et quant aux sages avertissements du duc de Vicence, trompé par les faux rapports de quelques-uns des généraux de son arrière-garde, il persiste à croire qu'il est suivi par toutes les forces de la coalition. Le 24, il porte son quartier général à Doulevent, en arrière de Saint-Dizier, et prêt, au premier signal, à se jeter sur la route de Troyes à Langres par Bar-sur-Aube où sont entassés tous les parcs de réserve et les équipages de l'armée de Schwartzenberg. Il y passe en observation la journée du 25 ; le 26, une forte canonnade le rappelle à Saint-Dizier, que son arrière-garde, attaquée par des forces supérieures, a été obligée d'évacuer. Napoléon accourt en toute hâte avec la cavalerie des généraux Milhaut et Sébastiani ; il croit que c'est enfin l'avant-garde de Schwartzenberg qui marche dans ses traces, et se réjouit du succès de ses combinaisons, qu'il lui a fallu depuis trois jours soutenir seul, avec son inébranlable fermeté, contre l'opinion de tous les officiers de son entourage et les sages avis du duc de Vicence. L'ennemi, repoussé, abandonne Saint-Dizier et se dis-

perse dans le plus grand désordre sur les deux routes opposées de Vitry et de Bar-le-Duc. Mais les prisonniers qu'on ramène, dissipent enfin les fatales illusions de Napoléon ; ce n'est pas à l'avant-garde de Schwartzenberg qu'on vient d'avoir affaire, c'est à un corps russe commandé par Wintzingerode, et qui a été détaché sur la piste de Napoléon pour surveiller ses démarches et masquer le mouvement offensif sur Paris de toutes les forces de la coalition. Cependant Napoléon veut douter encore que la fortune ait à ce point trompé tous ses calculs : il s'avance jusqu'aux approches de Vitry-le-Français, pour recueillir des renseignements plus certains ; c'est là que *le voile tombe enfin ;* il apprend à la fois l'échec éprouvé par les maréchaux Marmont et Mortier à Fère-Champenoise, la glorieuse défaite du général Pacthod, la réunion des deux grandes armées de Blücher et de Schwartzenberg sous les murs de Vitry, et le mouvement général qui s'en est suivi de toutes les forces des coalisés sur Paris, où ils doivent toucher en ce moment, s'ils n'y sont point encore arrivés, comme tout doit le faire présumer. Napoléon, à ces nouvelles, revient en toute hâte sur Saint-Dizier, où il a laissé le gros de son armée ; il passe la nuit courbé sur ses cartes, tous ses projets sont renversés ; il sent que Paris réclame un secours immédiat et que là vont se décider les destins de l'Empire ; il ne désespère pas encore, avec sa promptitude habituelle, d'y arriver avant les alliés, qui marchent sans doute avec précaution, et que la résistance des Parisiens doit d'ailleurs arrêter quelques jours sous leurs murs. Mais il n'y a pas un instant à perdre ; il ordonne à son arrière-garde, qui s'était arré-

tée entre Doulevent et Saint-Dizier, de faire volte-face et de marcher sur Troyes, en regagnant, à la hauteur de Vandœuvres, la route de Bar-sur-Aube. Lui-même, avec sa garde, revient sur ses pas en prenant cette direction ; le 28, il couche à Doulevent ; le 29, il rentre à Troyes. Il en sort le lendemain, 30 mars, jour même de la bataille de Paris, à dix heures du matin, à la tête de ses vieux grenadiers ; il leur avait fait faire quinze lieues dans la journée de la veille ; mais, trouvant cette marche encore trop lente au gré de son impatience, et apprenant par ses coureurs que la rive gauche de la Seine est entièrement libre de troupes étrangères, à quelques lieues de Troyes, à Villeneuve-sur-Vannes, il se jette, avec le duc de Vicence, dans un cabriolet de poste et ordonne au postillon de prendre à toute bride la route de Paris.

A chaque relais, et à mesure qu'on approchait de la capitale, les nouvelles devenaient plus alarmantes ; on apprenait successivement que l'Impératrice était partie pour Blois ; que l'ennemi faisait le siége de Paris ; enfin que la bataille était depuis le matin engagée aux portes de la capitale. On passe sans s'arrêter à Sens, à Moret, à Fontainebleau, à Essonne, enfin on arrive à Fromenteau, on n'est plus qu'à cinq lieues de Paris ; encore un relais, encore *une heure*, la barrière sera franchie, et la présence de Napoléon, ranimant l'ardeur de tous les braves défenseurs de la grande cité, va tenir, encore une fois, la victoire indécise. Mais vain espoir ; il est *dix heures du soir*, un morne silence a succédé au bruit du canon, qui déjà depuis plusieurs heures a cessé de se faire entendre ; il annonce que Paris vient de capituler.

Le général Belliard, chef d'état-major du duc de Trévise, qui arrive en ce moment, confirme cette triste nouvelle. Après avoir assisté à toutes les péripéties du grand drame qui venait de se dénouer, il était sorti de la capitale avec les premières troupes, qui, aux termes de la capitulation, devaient l'évacuer pendant la nuit et se retirer avec leurs armes et leur matériel sur Fontainebleau. Napoléon, descendu de voiture, harassé de fatigue et livré aux plus noirs pressentiments, se promenait seul sur la route, devant l'hôtel de la poste, dans un état d'agitation fébrile qui se trahissait au dehors par des mouvements convulsifs et des phrases sans suite ; son esprit semblait flotter encore entre les résolutions les plus contraires. Il veut savoir du général Belliard tous les détails de ce fatal événement, dont il a d'un seul coup d'œil mesuré les terribles conséquences. A chaque mot il interrompt le narrateur, il s'emporte en invectives contre son frère Joseph, contre le duc de Feltre, ministre de la guerre, qui l'a suivi à Blois dans sa retraite précipitée; il les accuse à la fois *de lâcheté, de trahison ou d'imbécillité.*—Enfin son parti est pris : « Il faut aller à Paris, dit-il, j'y trouverai la garde nationale, l'armée m'y rejoindra demain ou après-demain, et je rétablirai les affaires. Faites avancer les voitures ; partons ! » Cependant les représentations du général Belliard, les instances du duc de Vicence et du maréchal Berthier parviennent à lui faire sentir l'imprudence d'une telle entreprise, qui paraîtrait une violation manifeste d'une convention signée par deux de ses maréchaux, et qui exposerait la ville de Paris à une dévastation générale et lui même à être mis au ban des nations s'il tombait

vivant aux mains de ses ennemis..... L'Empereur, hésitant encore, rentre à l'hôtel de la poste ; là, il passe deux heures, seul, assis sur une chaise de paille, le front caché dans ses deux mains..... Jamais, sans doute, aucune plume n'essaiera de retracer les réflexions qui pendant cet intervalle se succédèrent dans cette tête puissante !!!.. Il se relève enfin, aucune altération ne se remarquait sur son visage, ses yeux étaient secs, mais une inébranlable fermeté, une noble résignation se peignaient dans tous ses traits ; le sacrifice était consommé ; il avait mesuré la hauteur de sa chute, les illusions de la grandeur s'étaient pour jamais évanouies, l'heure de l'infortune avait sonné !!! Il fit approcher les voitures et ordonna de reprendre la route de Fontainebleau.

Le lendemain matin, 31 mars 1814, aux termes de la capitulation qui avait été signée dans la nuit, les troupes françaises, avant neuf heures, évacuèrent Paris, et les souverains alliés firent à midi leur entrée solennelle au milieu d'un vaste concours de la population, attirée plutôt par un sentiment de curiosité que par aucune sorte de sympathie pour les vainqueurs. On a dit, depuis, que les armées coalisées avaient été reçues *avec enthousiasme*, et que les habitants de la capitale les avaient *saluées comme des libérateurs envoyés par la Providence ;* mais ces bruits, propagés par de mauvais citoyens, intéressés à les accréditer pour excuser leur lâche conduite, sont trop en désaccord avec les sentiments patriotiques qui ont toujours, et à toutes les époques de notre histoire animé le peuple de Paris, pour avoir obtenu aucune croyance. L'attitude des masses fut calme et résignée ; quelques enfants perdus

du parti royaliste osèrent seuls faire entendre de rares cris de joie au milieu de la consternation générale et proclamer le retour des Bourbons[1] comme un bienfait dû aux baïonnettes étrangères; mais ces honteuses manifestations restèrent sans écho dans les classes populaires, et la juste réprobation qu'elles avaient suscitée, fut par la suite l'une des principales causes qui s'opposèrent à l'établissement solide de la Restauration et qui la firent deux fois repousser du sol où ses premiers pas avaient eu le tort de se confondre avec ceux de l'étranger.

Cependant, les intrigues royalistes qui s'agitaient depuis les malheurs de la campagne de Russie, et dont M. de Talleyrand était l'âme et le chef, au su même de Napoléon, qui avait dédaigné de sévir contre ces lâches machinations, avaient augmenté d'audace et de cynisme à mesure que les troupes alliées, sur le succès desquelles elles fondaient leurs espérances, s'étaient rapprochées de la capitale. Tandis que l'on se battait sous Paris, et que les plus généreux citoyens, sortis de tous les rangs de la population, couraient aux barrières pour offrir à la défense de la patrie le sacrifice de leur vie, les membres, sans pudeur, de ces honteux conciliabules, qui entretenaient depuis longtemps de coupables correspondances avec les ennemis de leur pays, n'avaient pas craint de se rassembler à l'hôtel de la rue Saint-Flo-

[1] On lit dans les *Mémoires du duc de Raguse* (t. VII, p. 59) que *des cris unanimes* et *des transports frénétiques* accueillirent les souverains alliés à leur entrée dans Paris; mais quand ce fait n'aurait pas été énergiquement démenti par tous les récits contemporains, l'intérêt même qu'avait l'auteur à accréditer une pareille assertion, suffirait pour démontrer qu'elle ne mérite aucune croyance.

rentin, au bruit des canons russes et prussiens, pour se concerter, avec leur chef, sur la conduite à suivre dans ces terribles circonstances qui allaient consommer la ruine de la France. On assure que l'empereur Alexandre n'avait jusque-là aucun parti définitivement arrêté, et que, frappé d'une sorte d'étonnement par le silence universel de la population, lorsqu'il avait traversé Paris à la tête de ses armées, il voulait laisser à la nation le soin de décider seule du choix de son gouvernement. Mais bientôt circonvenu par la faction anti-nationale dont le prince de Bénévent s'était fait l'organe, trompé sur l'état de l'opinion publique, et croyant ou feignant de croire que la France était royaliste, alors que la grande majorité du peuple français ignorait même l'existence de ces princes de la maison de Bourbon sortis de France depuis 1792, et restés étrangers à tous les grands événements qui s'étaient passés depuis lors, il s'écria : — « Eh bien! je déclare que je ne traiterai plus avec l'Empereur Napoléon! » — Ces paroles, à l'instant colportées de bouche en bouche, devinrent le signal de la chute du trône impérial. Elles confirmèrent la déclaration qu'on disait avoir été faite par les souverains alliés après la clôture du congrès de Châtillon. On était d'ailleurs habitué à regarder la volonté de l'empereur de Russie comme celle qui faisait mouvoir tous les ressorts de la coalition : on s'empressa donc de donner à cette déclaration toute la publicité qui pouvait la rendre irrévocable. Une proclamation, signée Alexandre, et contresignée Neselrode, répandue avec profusion par tous les ennemis du gouvernement impérial, portait en substance : « Que les souverains alliés ne traiteraient plus

avec *Napoléon Bonaparte* ni avec aucun des membres de sa famille; qu'ils respecteraient l'intégralité de l'ancienne France telle qu'elle avait existé sous les rois légitimes; qu'ils reconnaîtraient et garantiraient la *constitution que la nation française se donnerait*; enfin, que le Sénat serait invité à désigner un gouvernement provisoire pour pourvoir aux besoins de l'administration et proposer la constitution qui conviendrait au peuple français. »

En vertu de cette volonté si formellement exprimée par un vainqueur tout-puissant et contre lequel il paraissait désormais impossible de lutter, le Sénat fut assemblé; c'était le seul corps constitué dont les membres présents, dans la capitale, permît la réunion immédiate. Ces hommes, que depuis si longtemps Napoléon avait habitués à obéir servilement à sa volonté despotique, n'avaient point contracté, sous l'empire de ces prétendues constitutions toutes combinées dans l'intérêt du pouvoir, l'énergie et l'indépendance qu'on ne trouve que dans les assemblées émanées de l'élection populaire et animées par le souffle de la liberté; ils ne résistèrent pas aux commandements d'un vainqueur qu'on craignait d'irriter. Sans doute les circonstances étaient impérieuses, mais on pouvait, du moins, en se soumettant au joug de la nécessité, honorer encore son courage par une complète abnégation personnelle et en faisant des réserves contre cet abus de la force sur l'indépendance et les droits inviolables d'un grand peuple. Il n'en fut point ainsi; *le Sénat*, ou *du moins une faible minorité*, qui osa usurper ses attributions, après avoir déclaré *inaliénable* le traitement de chacun de ses membres,

prononça la déchéance de l'empereur Napoléon, et nomma, à la pluralité des voix, les membres qui devaient composer le gouvernement provisoire. Cette liste, qu'on avait arrêtée d'avance entre les meneurs du parti royaliste, se composait d'hommes dévoués entièrement au prince de Bénévent et liés par une coupable complicité à toutes ses intrigues. C'étaient MM. de Talleyrand, de Jaucourt, de Beurnonville, le duc d'Alberg et l'abbé de Montesquiou. Cette étrange association de noms, dont aucun ne se recommandait par des services antérieurs rendus au pays, montrait assez que *l'opinion publique*, qu'ils étaient chargés de représenter, n'avait pris aucune participation à leur élection, et qu'une influence étrangère allait seule présider désormais aux destinées de la France. M. de Talleyrand avait eu soin d'envoyer à tous les membres du Sénat qui jouissaient de quelque influence dans l'assemblée, des émissaires chargés de les avertir de ce qui allait se passer et de leur demander leur concours. M. de J...., sénateur lui-même et connu par ses relations journalières avec l'hôtel de la rue Saint-Florentin, s'était présenté chez son collègue, M. de Pontécoulant, sous prétexte de se concerter avec lui dans les graves circonstances où l'on se trouvait; mais aux premiers mots il lui avait fermé la bouche. Il professait pour M. de Talleyrand, l'ancien ministre du Directoire, et pour son entourage corrompu le plus profond mépris, et détestait la trahison, de quelque masque qu'elle osât se couvrir. Il refusa de sanctionner par sa présence les délibérations de cette assemblée réunie sous la protection des baïonnettes étrangères et à laquelle on venait demander d'abolir la constitution en

vertu de laquelle elle existait, et il ne voulut prendre aucune part à un acte qui lui semblait une forfaiture et une lâcheté, puisqu'il s'agissait d'ôter à Napoléon les moyens qui lui restaient encore pour défendre l'indépendance du pays et obtenir au moins une honorable capitulation. Beaucoup de membres du Sénat suivirent son exemple, et l'histoire leur doit la justice de déclarer que l'acte de déchéance qui, sous l'influence des baïonnettes étrangères, changeait la forme du gouvernement que la France s'était donné, fut l'ouvrage d'une minorité corrompue et avilie, puisque, sur cent quarante membres qui composaient le Sénat, *trente* au plus, dit-on, prêtèrent leur concours à cette œuvre de l'intrigue et de l'iniquité [1].

Mais, dans les circonstances où l'on se trouvait, on n'avait voulu que donner aux mesures arrêtées d'avance par le comité royaliste, pour amener le retour des Bourbons, l'apparence d'une sorte de légalité en leur imprimant la sanction d'un des grands corps de l'État. Le but était rempli, et, le 3 avril, on s'empressa de donner la plus grande publicité à l'acte du Sénat qui déclarait : « Napoléon déchu du trône; le droit d'hérédité aboli dans sa famille; le peuple français et l'armée déliés envers lui du serment de fidélité. » On aurait pu demander, sans doute, de quel droit le Sénat, dont la première mission était de conserver intact le dépôt des constitutions de l'Empire, renversait ainsi, de sa seule autorité

[1] Cette œuvre, d'une faible minorité, acquit bientôt cependant, comme on le verra plus loin, par l'adjonction d'un grand nombre d'adhésions volontaires, données par des hommes timides, qui ne voulaient pas se faire remarquer par une opposition désormais inutile, l'autorité d'une imposante majorité.

et sans avoir consulté la nation, ce trône devant lequel il s'était si longtemps servilement incliné, et appelait le peuple et l'armée à imiter la trahison dont il lui donnait l'exemple; mais chacun sentait trop bien qu'il ne s'agissait que de couvrir d'un voile de légalité l'abus de la force, et que le Sénat n'avait été qu'un instrument dont le vainqueur s'était servi pour imposer sa volonté. Depuis longtemps, d'ailleurs, un grand nombre des plus hauts fonctionnaires du gouvernement impérial, peu tentés d'afficher un dévouement qui pouvait compromettre les intérêts de leur fortune et de leur ambition, observant que l'astre de Napoléon marchait vers son déclin, s'étaient préparés à le voir bientôt s'éclipser tout à fait, et ne cherchaient qu'un prétexte pour colorer leur désertion vers le pouvoir nouveau des apparences du devoir et de l'obéissance à la loi. La déclaration de déchéance, prononcée par le Sénat, ouvrait une large porte à toutes ces honteuses *capitulations de consciences*. Un grand nombre de sénateurs, qui s'étaient abstenus d'assister à la séance où avait été adopté l'acte de déchéance, obsédés par les émissaires de M. de Talleyrand, et par la crainte de s'être fait remarquer par leur absence, s'empressèrent d'y adhérer le soir même et les jours suivants. Le lendemain, soixante dix-sept membres du Corps législatif et cinquante de la Cour de cassation suivirent cet exemple. Dans les temps d'orage, a dit, avec raison, un écrivain contemporain, pour une foule de gens, *le patriotisme c'est la prudence; le devoir c'est la soumission*. Des millions d'exemplaires de l'acte de déchéance furent répandus dans les provinces, adressés aux corps constitués ou colportés sous les

yeux même de Napoléon, dans les rangs de l'armée active, et bientôt on vit arriver, de tous les points de la France, de longues listes d'adhésion sur lesquelles les hommes les plus connus par leur dévouement au gouvernement déchu ne furent pas les derniers à se faire inscrire, tant on craignait d'être accusé d'avoir manqué de zèle et d'arriver des derniers à la curée des places dont allait disposer le gouvernement nouveau. Les membres du gouvernement provisoire, qui avaient sans doute compté sur l'explosion de toutes ces viles passions qu'ils avaient allumées, eurent lieu, sur ce point, d'être satisfaits, et montrèrent que s'ils avaient mal connu les sentiments généreux du peuple français en masse, ils connaissaient bien, du moins, le cœur des courtisans de tous les temps.

Cependant, l'empereur Alexandre, qui avait reçu, avec une grande démonstration de joie, la déclaration du Sénat, car son orgueil lui faisait croire qu'en détrônant Napoléon, il s'élevait dans la postérité au-dessus du grand homme dont la gloire l'avait si souvent humilié, commencait à comprendre qu'il n'était point aussi facile de lui donner un successeur qui eût quelque chance de durée, sans l'assentiment de la nation. Malgré toutes les assurances de M. de Talleyrand et de ses complices, la vérité, qui s'était déjà manifestée par la contenance du peuple à son entrée dans Paris, s'était fait jour jusqu'à lui et lui avait montré que les Bourbons n'excitaient aucune sympathie dans la nation; que leur retour alarmait tous les intérêts nouveaux créés par la révolution, et que leur nom même ne rappelait que des souvenirs douloureux ou depuis longtemps re-

légués dans le domaine de l'histoire. La présence de Napoléon à la tête de 40,000 hommes, pleins de dévouement et d'énergie, la crainte de susciter des divisions intérieures qu'il serait difficile d'apaiser, l'incertitude et l'agitation des esprits, l'éloignement qu'on supposait à la majorité du peuple français pour un nouvel ordre de choses, l'intérêt enfin qu'avaient les souverains coalisés à terminer promptement une lutte déjà si longue, sans courir la chance d'une dernière bataille, où ils se trouveraient placés entre l'armée de Napoléon et la capitale, étaient autant de motifs, qui, habilement présentés à l'empereur Alexandre par le duc de Vicence, envoyé par Napoléon, pour défendre auprès de lui les droits de sa dynastie, avaient fini par porter l'incertitude dans son esprit, et par balancer les influences des factions antinationales qui l'avaient circonvenu depuis son entrée dans Paris.

Pour sortir de ses perplexités, l'empereur de Russie réunit, dans une sorte de congrès national, les premières notabilités de Paris, pour y poser la question du gouvernement qui convenait le mieux à la France, dans le double but d'assurer son bonheur, et de garantir en même temps la tranquillité de l'Europe. Les avis furent longtemps partagés, et la balance, dit-on, semblait pencher en faveur de la régence de l'impératrice Marie-Louise et de la continuation du régime impérial dans la personne du fils de Napoléon; mais le général Dessoles, que l'on savait gagné au parti de la Restauration, et auquel le gouvernement provisoire avait confié le commandement de la garde nationale de Paris, eut l'adresse de déplacer le terrain de la discussion, et de faire d'une

question d'intérêt général une question personnelle à l'empereur Alexandre. Il parla avec chaleur des persécutions qui attendaient ceux qui, sur la foi des souverains alliés, avaient osé se prononcer contre le despotisme du système impérial, et désirer un ordre de choses fondé sur des lois protectrices des libertés nationales. Il représenta Napoléon redevenu tout puissant, faisant périr dans les cachots ceux qui avaient profité d'un moment de répit, pour faire entendre leur opinion si longtemps comprimée. Il rappela la déclaration solennelle du 31 mars; il fit un appel à la loyauté chevaleresque de l'empereur de Russie, qui regretterait sans doute amèrement d'avoir compromis tant d'honorables citoyens; enfin, il termina son discours en demandant, dans le cas où la cause de la dynastie napoléonienne viendrait à prévaloir dans le conseil des souverains alliés, pour lui, pour ses amis, pour une foule de bons Français, qui avaient embrassé la cause de la restauration des Bourbons, la délivrance d'un sauf-conduit, pour aller *dans l'exil* et *loin de leur pays* expier la faute d'avoir eu trop de confiance en leurs trompeuses promesses!

Cette péroraison chaleureuse et pathétique, mais bien plus inspirée par une haine personnelle contre Napoléon que par l'intérêt de la France, produisit sur l'empereur Alexandre l'effet qu'on en avait attendu; cédant plutôt aux stimulants donnés à son amour-propre, que, convaincu par les raisonnements qu'on avait fait valoir en faveur des Bourbons, il congédia l'assemblée et prit définitivement son parti. Remonté dans ses appartements, il renvoya le duc de Vicence à Fontainebleau,

avec la mission d'annoncer à Napoléon que les souverains alliés étaient irrévocablement décidés à faire de son abdication la première condition du retour de la paix, et que le bonheur de la France, autant que la tranquillité de l'Europe, exigeaient qu'il renonçât à poursuivre désormais une lutte qui n'aurait plus pour but que son intérêt personnel.

C'était là une terrible nouvelle que celle que le duc de Vicence était chargé de porter à celui qui, deux ans auparavant, commandait en maître à tous ces souverains qui venaient aujourd'hui, dans sa propre capitale, lui enjoindre de descendre du trône; mais le dévouement admirable dont M. de Caulaincourt avait fait preuve au congrès de Châtillon, la sagesse de ses conseils trop mal écoutés, et enfin l'amitié véritable dont Napoléon l'honorait, lui permettaient de tenter une entreprise devant laquelle aurait reculé un citoyen moins éprouvé. Après une longue conférence, la magnanimité l'emporta enfin sur les inspirations de la colère et de la vengeance, et Napoléon consentit à signer une abdication *conditionnelle* en faveur de son fils Napoléon II et de la régence de l'impératrice Marie-Louise. Pour donner plus de poids aux paroles du duc de Vicence et montrer qu'elles représentaient bien les vœux de l'armée, dont les dispositions hostiles inspiraient encore des craintes aux souverains de la coalition, deux maréchaux lui furent adjoints; l'Empereur avait choisi pour cette mission de confiance les maréchaux Ney et Macdonald. Les trois plénipotentiaires partirent le 4 avril de Fontainebleau, pour se rendre à Paris; en passant par Essonne, ils rencontrèrent le maréchal Marmont, dont le

corps, depuis l'évacuation de la capitale, occupait cette position, qui formait, comme un poste avancé destiné à couvrir les restes de la grande armée rassemblés autour de Napoléon. D'après l'autorisation qu'ils en avaient reçue, ils engagèrent le maréchal à se réunir à eux pour donner, par sa présence, une plus grande autorité à la mission dont ils étaient chargés.

On sait que cette fatale démarche fut, peut-être, l'une des causes qui contribua le plus à la chute de la dynastie impériale, ou du moins, si cet événement était inévitable, au point où les choses étaient arrivées, ce fut elle qui rendit plus dures et plus douloureuses les conditions imposées à l'abdication forcée de Napoléon. Le maréchal Marmont, homme de beaucoup d'esprit, mais vain, orgueilleux, infatué de son propre mérite, et de mœurs trop relâchées, pour reconnaître clairement la ligne du devoir dans les circonstances difficiles où l'on se trouvait alors; entouré d'ailleurs, dès son arrivée à Paris, par tous les agents de la faction de M. de Talleyrand, ce grand maître en fait de corruption et de trahison[1], avait profité des rapports que la discussion des articles de la capitulation de la capitale avait établis entre lui et les principaux chefs des armées alliées, pour entretenir

[1] On vit, dans les *Mémoires du duc de Raguse*, que le prince de Bénévent s'était empressé de venir le voir dès son arrivée à Paris, le 29 mars, et s'il ne lui avait pas parlé ouvertement de ses projets, il en avait dit assez, du moins, pour les faire deviner, et ébranler une fidélité qui ne demandait qu'un prétexte pour se laisser corrompre. A une époque antérieure, et lorsqu'il était dans son camp d'Etoges, tout couvert encore des lauriers de Champaubert et de Montmirail, le maréchal Marmont avait déjà prêté l'oreille aux intrigues royalistes, et notamment aux insinuations du banquier Pergault, son beau-frère, qu'on savait dévoué à ce parti, et qui était venu l'y joindre sous les inspirations, sans doute, du prince de Bénévent.

avec le prince de Schwartzenberg, à l'insu de Napoléon, des relations journalières, dont la nature et le but ne furent révélés que par l'événement qui en fut la conséquence[1]. Dans la nuit même où le duc de Raguse avait quitté Essonne, pour suivre à Paris les maréchaux Ney et Macdonald, les généraux Souham et Bordesoulle, *la sévère histoire doit transmettre ces noms à la plus lointaine postérité*, profitant de l'absence du maréchal, qui leur avait transmis son autorité, firent faire, pendant l'obscurité, aux troupes sous leurs ordres, un mouvement dont elles ignoraient l'objet, et dont elles ne reconnurent la coupable intention que lorsqu'elles se trouvèrent au milieu de l'armée alliée et dans l'impossibilité absolue de revenir sur leurs pas[2]; par cette défection, tous les autres corps de l'armée française, groupés autour de Fontainebleau, se trouvaient découverts et livrés, pour ainsi dire, à la discrétion de l'ennemi. Les généraux Souham et Bordesoulle ont dit depuis, pour se disculper, que ce mouvement avait été ordonné par le maréchal Marmont lui-même, concerté d'avance entre lui et le prince de Schwartzenberg, généralissime des armées alliées, et qu'ils n'avaient fait, en l'exécutant, que suivre les lois de l'obéissance passive auxquelles sont tenus les officiers de tout grade dans l'état militaire; mais en faisant remonter, jusqu'à leur chef, la responsabilité de la

[1] Ces pourparlers avaient lieu au château de Chevilly, occupé par les alliés, et situé à une lieue d'Essonne.

[2] Je tiens tous les détails de cette scène nocturne, que je suis obligé d'abréger ici, du brave général Fabvier, aide-de-camp du maréchal Marmont, qui en avait été le spectateur involontaire, et qui, étranger au complot et persuadé de la parfaite loyauté de son général, s'était empressé de courir à Paris pour porter au duc de Raguse la première nouvelle de cette odieuse trahison.

trahison, ces deux généraux ne se sont pas lavés de la honte d'en avoir été les instruments, et dans tous les cas, il paraît que le maréchal Marmont, en partant pour Paris, touché de la confiance que lui témoignait Napoléon, ou ramené, par un remords tardif, aux vrais sentiments de l'honneur et du devoir, avait révoqué ses ordres primitifs, et enjoint à ses deux lieutenants qu'aucun mouvement ou déplacement de troupes ne fût opéré en son absence. Quoi qu'il en soit, la voix populaire, qui se trompe rarement dans ses jugements (*vox populi, vox Dei*), a enveloppé ces *trois noms* dans une même réprobation, et a rangé, avec raison, l'épisode d'Essonne parmi les plus honteux événements de ces temps malheureux. Le duc de Raguse a voulu en vain essayer, dans ses mémoires posthumes, de se justifier, en disant qu'il était absent lorsque les généraux Souham et Bordesoulle exécutèrent leur mouvement, et qu'il l'avait même contre-mandé, d'une manière positive, en quittant son armée pour se rendre à Paris[1]; l'opinion publique a jugé, avec raison, que le plus coupable de ces trois

[1] Dans un autre endroit de ses mémoires, le duc de Raguse, plus sincère, avait dit qu'en obéissant à l'appel adressé à l'armée française par le gouvernement provisoire, et en ôtant à Napoléon le moyen de continuer la guerre civile, il avait cru *rendre encore un service à sa patrie*, et contribuer à la pacification européenne, dont le besoin était si généralement senti par tous les partis. Mais si le simple chef d'un corps d'armée isolé pouvait ainsi disposer à son gré des destinées de son pays, il faudrait revenir aux temps du Bas-Empire, où quelques soldats mutinés décidaient du sort de l'État et lui imposaient, selon leur caprice, le souverain qu'ils avaient choisi. Le duc de Raguse, d'ailleurs, sous quelque aspect qu'on envisage son acte déloyal, placé à l'égard de Napoléon dans une position exceptionnelle, n'a pu se laver du reproche de la plus noire et de la plus flétrissante ingratitude envers le bienfaiteur auquel il devait ses grades, sa fortune, envers le grand homme enfin qui aimait à l'appeler son fils, et « *l'avait élevé*, disait-il, *sous sa tente.* » (Paroles de Napoléon.)

hommes, justement flétris du nom de traitres, était celui qui avait le premier médité la trahison, et qui n'avait pas rougi ensuite, jusqu'à la fin de sa longue carrière, d'en toucher le prix de la main même de l'étranger[1].

Quelle que soit, au reste, la part que l'équitable postérité attribuera à chacun des auteurs de cette lâche défection, heureusement sans exemple dans les annales militaires de la France, où l'on avait vu, aux temps les plus malheureux de notre révolution, l'honneur et la loyauté se réfugier dans les rangs de l'armée, lorsqu'ils étaient exilés de tous les autres ordres de l'État; elle devra reconnaître que la troupe elle-même n'y eut aucune participation; et, en effet, une véritable révolte se manifesta parmi les officiers et les soldats du 6e corps, lorsque le 6, au matin, ils s'aperçurent du piége où ils étaient tombés, et reconnurent qu'ils se trouvaient au milieu de l'armée alliée; ce ne fut que sur la promesse de les ramener à Fontainebleau à la première alarme, et de n'avoir aucun rapport avec l'ennemi, qu'on put parvenir à les appaiser. Malheureusement, le mal causé par la légèreté ou la faiblesse du duc de Raguse, n'était plus réparable, et la défection de son corps, quoique condamnée par l'opinion et désavouée par ses auteurs même, qui s'en rejetaient l'un à l'autre la responsabilité, eut la plus funeste influence sur la marche des événements.

[1] Le duc de Raguse touchait une pension de 20,000 francs sur le trésor autrichien, pension qui lui a été régulièrement payée, même après les événements de 1830, qui l'avaient forcé à quitter la France. C'était là, sans doute, l'une des conditions secrètes de son traité avec Schwartzemberg. Au reste, sa trahison a reçu le juste salaire qu'elle avait mérité; le duc de Raguse a été abandonné du parti même qu'il avait servi, et le remords de l'action honteuse qu'il avait commise, l'a poursuivi pendant toute sa vie et a empoisonné ses derniers jours.

L'Empereur Alexandre, qui avait accueilli avec faveur les émissaires de Napoléon, et qui s'était même montré disposé à écouter des propositions qui semblaient permettre de sortir, sans une lutte nouvelle, d'une situation qui était pour les vainqueurs eux-mêmes hérissée d'embarras et de difficultés, changea tout à coup d'attitude et de langage, en apprenant la défection du 6e corps, et la lâche trahison qui livrait, pour ainsi dire, Napoléon à sa discrétion. Le 6 avril, à midi, les plénipotentiaires furent de nouveau mandés chez l'empereur de Russie, pour recevoir sa réponse définitive aux propositions qu'ils avaient apportées; la nouvelle qu'ils venaient d'apprendre de la défection du corps de Marmont, avait changé les espérances qu'ils avaient conçues du bon accueil qui leur avait été fait la veille, en une vague inquiétude; cependant, les dispositions de l'empereur Alexandre ne paraissaient point changées; il était toujours affectueux et bienveillant, quand tout à coup un officier russe entra dans l'appartement et parla bas à l'Empereur. Sans doute il lui avait annoncé l'événement qui venait de se passer à Essonne; alors on put voir un éclair d'orgueilleuse joie passer sur le front de l'autocrate du Nord[1]; son ennemi était pour cette fois humilié, vaincu, livré à sa merci par ses propres soldats, et, sans se piquer d'une générosité qui était pour lui plutôt un moyen de popularité qu'une vertu natu-

[1] On dit que le duc de Vicence, qui connaissait de longue date le véritable caractère d'Alexandre, sous le vernis des sentiments généreux dont il faisait parade, en voyant ce mouvement mal réprimé de satisfaction qui avait tout à coup illuminé le visage du czar, s'était écrié en se penchant vers le maréchal Ney, qui était près de lui : « Tout est perdu, il vient d'apprendre la défection du duc de Raguse! »

relle, il déclara aux quatre délégués de Napoléon que le vœu de la France repoussait également, et l'empereur Napoléon et la régence de l'Impératrice, et qu'en conséquence l'*ultimatum* des souverains alliés était l'*abdication absolue* et *sans réserve* de Napoléon. « A cette condition seule, ajouta-t-il, vous pouvez regarder la paix comme faite. Nous nous engageons, d'ailleurs, à faire assurer à l'empereur Napoléon une existence indépendante et convenable sous tous les rapports. » Le même jour aussi, le gouvernement provisoire et le Sénat publièrent une déclaration qui appelait au trône le roi Louis XVIII, chef de la maison de Bourbon, et décrétèrent une constitution nouvelle, dont l'acceptation devait être la condition préalable et obligatoire de son avénement au trône. La cause de la Restauration triompha donc, appuyée à la fois sur les baïonnettes étrangères et sur la trahison; mais elle devait, pendant toute sa durée, se ressentir de cette double origine également odieuse aux sentiments généreux du peuple français.

Il ne manquait plus à la révolution pour être consommée que l'assentiment de Napoléon. Pour obtenir de son grand cœur ce dernier sacrifice au repos de la France, il eut suffi sans doute de lui peindre les dangers qu'une plus longue résistance pouvait attirer sur le pays; la guerre civile prête à joindre ses calamités à toutes celles dont la guerre étrangère avait depuis six mois accablé les provinces de l'Est et du Midi; l'impossibilité, avec une armée fatiguée et réduite à moins de 40,000 combattants, de tenter encore le sort d'une bataille, dont la ruine et le pillage de la capitale devaient

être le résultat inévitable. Il suffisait, enfin, de lui rappeler cette sentence si juste qu'il avait souvent prononcée lui-même pendant les conférences de Châtillon, et dont l'application, volontairement acceptée, pouvait seule trancher toutes les difficultés du moment, et conserver à son nom le prestige de gloire dont il l'avait entouré. » *La France réduite à ses anciennes limites peut convenir à la monarchie des Bourbons, mais elle ne saurait convenir à Napoléon, qui doit conserver la France telle qu'il l'a reçue de la République.* » — Enfin, l'empereur Alexandre avait dit aux plénipotentiaires de Napoléon ces paroles remarquables, qui témoignaient assez de la terreur que son nom inspirait encore, même après sa chute : « Nous ne voulons que le bonheur de la France; peu nous importe son gouvernement s'il la rend heureuse. Mais avec Napoléon, l'intérêt des peuples prescrirait aux souverains alliés d'exiger de la France des sacrifices considérables; des places fortes, et, en un mot, de telles garanties que l'Europe put être pleinement rassurée sur sa tranquillité future; tandis que, avec la dynastie des Bourbons, uniquement occupés d'asseoir leur gouvernement, et n'ayant aucune injure à venger, les conditions de la paix pourraient être beaucoup plus avantageuses à la France. »

Tous ces motifs, sans doute, présentés avec vérité par des hommes sincèrement dévoués à la gloire de Napoléon et prêts à affronter avec lui de nouveaux périls, si les vrais intérêts du pays le demandaient, auraient aisément triomphé des résistances d'un dernier mouvement d'orgueil et de révolte contre la destinée. Mais malheureusement, ces généraux, si intrépides sur le

champ de bataille, n'étaient pas doués de cette fermeté stoïque qui sait tout immoler au sentiment du devoir. Ces hommes, que Napoléon avait tirés des derniers rangs de l'armée pour les élever au faîte des grandeurs et de la fortune, s'étaient lassés des hasards de la guerre ; ils aspiraient au repos et à jouir en paix des honneurs et des richesses acquises par de longs travaux. Le gouvernement des Bourbons leur semblait ce port assuré, après lequel ils soupiraient en vain au milieu des orages des éternelles guerres de l'Empire. Le maréchal Ney, le plus impétueux d'entre eux, arriva donc à Fontainebleau avec la résolution arrêtée d'obtenir par la violence, s'il était nécessaire, un consentement qu'il ne fallait demander qu'à la persuasion. L'attitude de ses compagnons d'armes ne l'encouragea que trop dans ce dessein peu généreux. L'exemple que le Sénat venait de donner, en faisant de la conservation de ses dignités et de ses traitements une des conditions de la constitution imposée au nouveau gouvernement de la France, avait été contagieux dans les rangs supérieurs de l'armée, et chacun n'aspirait qu'à imiter cette politique d'égoïsme, en mettant à l'enchère ses services et son dévouement. L'esprit de défection s'était rapidement propagé parmi les chefs à la nouvelle de l'abdication conditionnelle, et, après ce premier pas dans la route des concessions, il était difficile à Napoléon de revenir en arrière sans s'exposer à un complet abandon. Aussi lorsque, dans la soirée du 6 avril, les plénipotentiaires revinrent de Paris et lui annoncèrent la fatale décision dont ils étaient porteurs, devinant, avec la rapidité et la sûreté accoutumées de son jugement, toutes les honteuses faiblesses qu'une

apparence d'hésitation de sa part pouvait entraîner, il ne répondit rien, ne permit d'entamer aucune discussion, et les congédia sur le champ. Son parti était pris, et il le déclara au moment même au duc de Vicence, qu'il avait seul retenu auprès de lui et dont l'honorable caractère, au milieu des turpitudes de l'époque, méritait bien cette distinction. Il ne voulait point, lui dit-il, exposer la France aux horreurs de la guerre civile, calamité qui lui avait, dans tous les temps, inspiré la plus juste horreur ; il était donc résigné à une abdication absolue, puisque l'abdication conditionnelle ne suffisait pas à la haine de ses ennemis : mais avant de prendre une détermination si grave et si décisive, il avait besoin, avait-il ajouté, de réunir encore une fois autour de lui tous les chefs de l'armée et de bien s'assurer de leurs dispositions.

Le 7 avril, après une revue qu'il venait de passer sur l'esplanade du château, l'Empereur appela donc dans ses appartements les maréchaux Berthier, Ney, Lefebvre, Oudinot et Macdonald ; les ducs de Vicence, de Bassano et le grand maréchal du palais, général Bertrand, assistaient aussi à cette conférence. Napoléon, plutôt sans doute pour s'éclairer sur les sentiments de ses compagnons d'armes, que pour s'affermir dans une résolution sur laquelle il était fixé, exposa succinctement la situation dans laquelle se trouvait l'armée, les ressources qui lui restaient encore, soit pour combattre les alliés qui occupaient la capitale, soit pour se retirer derrière la Loire et s'y réunir aux troupes du maréchal Soult et du maréchal Suchet, soit enfin pour rejoindre en Italie l'armée du prince Eugène. Un profond silence accueillit

ces paroles, qui, vingt ans auparavant, auraient trouvé un écho unanime dans ces mêmes cœurs aujourd'hui refroidis par l'âge et par toutes les jouissances de l'ambition satisfaite. — « Ah! s'écria Napoléon, en voyant la morne attitude de tous ces hommes naguère si dévoués, vous voulez du repos, ayez-en donc! Hélas! quelques années de cette paix que vous allez payer si cher, en moissonneront un plus grand nombre d'entre vous que n'aurait fait la guerre la plus désespérée. » — C'est alors, dit-on, que le maréchal Ney, qui avait contenu avec peine jusque-là la fougue de son caractère violent, et mal dissimulé les impressions contagieuses qu'avait fait naître en lui le spectacle des tristes palinodies dont il venait d'être le témoin dans Paris, ne craignit pas de prendre la parole au nom, osa-t-il dire, de tous ses camarades; et après avoir peint l'état de l'armée, enfermée dans un cercle de fer, toutes les troupes de la coalition en marche pour la cerner et l'inutilité d'exposer le dernier soldat à une mort certaine; après avoir peint ensuite d'une manière encore plus exagérée l'état déplorable où se trouvait la France, et avoir presque sommé l'Empereur de déclarer les moyens qu'il avait pour la sauver, celui-ci ayant gardé le silence devant une si insolente interpellation, il osa ajouter: « Il ne reste plus qu'un moyen, Sire, c'est votre abdication *entière, absolue*, et nous venons vous la demander[1]. » C'est ainsi que cet

[1] Ce fait a été démenti ou du moins beaucoup atténué par M. Thiers dans son *Histoire du Consulat et de l'Empire;* mais il est attesté par trop de témoignages contemporains pour ne pas faire l'objet d'un doute. La conduite du maréchal Ney dans les Cent-Jours et les entretiens de Napoléon à Sainte-Hélène lui ont donné, d'ailleurs, une irréfutable consécration.

acte, qui ne devait être imploré de Napoléon que comme un sacrifice volontaire à la nécessité et à son amour pour le peuple français, lui fut arraché pour ainsi dire par une sorte de violence indigne de sa gloire et du respect que commandait son malheur.

Cependant, plus accablé peut-être par l'ingratitude de ces hommes qu'il avait si longtemps comblés de ses bienfaits, qu'il ne l'avait été par les coups terribles que la fortune venait de lui porter, Napoléon se résolut à ne plus combattre contre la destinée et reprit, pour supporter l'adversité, toute la grandeur de son caractère énergique. Les derniers moments de son règne égalèrent l'éclat de ses plus beaux jours. Il sembla avoir complétement oublié la scène regrettable qui venait de se passer, et dans son attitude comme dans ses discours, pendant les conférences qui eurent lieu les jours suivants, soit avec le maréchal Ney, soit avec les autres maréchaux, nul ne put s'apercevoir qu'il eût conservé le moindre ressentiment d'une injure qui l'avait si profondément blessé. Convaincu par le refus de concours de ses vieux compagnons d'armes, si rudement formulé, qu'il était désormais étranger au sort de la France, il se montra totalement indifférent au soin de ses intérêts personnels ; et comme la forme même de l'acte d'abdication qu'on exigeait de lui, donnait lieu à de vives contestations entre les plénipotentiaires, qui voulaient qu'on y insérât des conditions qui garantissent à l'Empereur une position digne de son rang et de l'étendue de son sacrifice, Napoléon, repoussant énergiquement toutes ces propositions, coupa court à la discussion en prenant

lui-même la plume et en signant d'une main ferme l'acte ainsi rédigé par lui-même :

« Les puissances alliées ayant proclamé que l'empereur Napoléon était le seul obstacle au rétablissement de la paix en Europe, l'empereur Napoléon, fidèle à son serment, déclare qu'il renonce *pour lui et ses descendants* aux couronnes de France et d'Italie, et qu'il n'est aucun sacrifice personnel, même celui de la vie, qu'il ne soit prêt à faire à l'intérêt de la France. »

Aussitôt les trois négociateurs, les maréchaux Ney, Macdonald et le duc de Vicence se remirent en route pour Paris. Leur premier soin, après avoir déposé l'acte dont ils étaient porteurs entre les mains de l'empereur de Russie, avait été d'obtenir une armistice qui mît un terme aux agitations de l'armée et aux inquiétudes de la France entière. Napoléon avait lui-même demandé cette mesure pour faire cesser des hostilités inutiles et une effusion de sang désormais sans objet. L'armistice fut signé le 8 avril, et les plénipotentiaires purent suivre avec plus de calme les intérêts divers de la grande négociation dont ils étaient chargés. Il s'agissait, conformément à la promesse de l'empereur Alexandre, non-seulement de faire le choix d'un lieu à ériger en principauté pour Napoléon, mais encore de fixer la situation de tous les membres de sa famille. Enfin, après de nombreuses conférences et bien des résistances surmontées, le 11 avril, fut signé, entre les plénipotentiaires de Napoléon et les ministres des puissances alliées, la convention qui porta le nom de traité de Paris, et qui fut la conclusion de cette terrible guerre qu'avait allumée la fatale expédition de Russie.

L'acte d'abdication fut remis ensuite au gouvernement provisoire par les plénipotentiaires, en échange de son adhésion au traité.

Le 12 avril, dans la journée, le duc de Vicence et le maréchal Macdonald (le maréchal Ney avait jugé, sans doute, sa présence désormais aussi désagréable qu'inutile), se rendirent seuls à Fontainebleau pour présenter le traité à l'Empereur ; un plénipotentiaire russe arriva quelques intants après pour en échanger les ratifications, afin que Napoléon ne pût concevoir aucune inquiétude sur sa loyale exécution. Mais Napoléon ne paraissait nullement pressé de se décider; il semblait attendre avec une complète indifférence l'acceptation ou le refus d'une conclusion définitive. On eût dit, à ses regards distraits, qu'une idée nouvelle s'était totalement emparée de ses esprits; en effet, c'est dans le cours de la nuit suivante que l'on a placé la tentative du suicide, auquel, à l'exemple de tant de grands hommes de l'antiquité, Napoléon eut un instant, dit-on, la pensée de recourir, pour ne pas survivre à sa fortune. Mais le mauvais succès qu'avait eu l'exécution de ce projet l'ayant rappelé au sentiment de sa supériorité morale, il résolut de se soumettre sans résistance à sa destinée, puisque, abandonné de tous, la mort même ne voulait pas de lui. Il consentit donc enfin à donner les ratifications qu'on lui demandait, et, le 13 au matin, il signa à Fontainebleau le traité qui avait été conclu le 11 à Paris. Il congédia ensuite, avec les marques les plus honorables de son estime, le maréchal Macdonald, qui s'était conduit avec la plus invariable loyauté dans tout le cours de la négociation, et rentra dans l'intérieur

de ses appartements pour se préparer, dans le silence et le recueillement, à dire un adieu, qu'il devait croire éternel, à ces grandeurs qui l'avaient un moment enivré, à cette France qu'il avait tant aimée et qu'il avait élevée à un si haut rang parmi les nations, à cette armée, enfin, dont il avait sans doute trop éprouvé le dévouement, mais qu'il avait couverte, par son génie, d'une gloire immortelle.

Déjà ce palais de Fontainebleau, témoin de tant de fêtes splendides et d'adulations obséquieuses, dans les beaux jours de l'Empire, n'était plus qu'une vaste solitude. Chaque jour amenait une défection nouvelle parmi les chefs de l'armée; chacun se hâtait d'envoyer son adhésion aux actes du gouvernement provisoire; chacun semblait craindre d'avoir été devancé dans ce témoignage de soumission au pouvoir nouveau, par quelque compagnon d'armes plus diligent ou plus servile. *Dans les temps de révolution*, dit un écrivain, dont on peut blâmer la trop rude franchise, mais dont on ne saurait contester malheureusement les assertions vérifiées par notre propre expérience, *la bassesse humaine semble descendre encore de quelques degrés au-dessous de son niveau ordinaire*. Les salons de Fontainebleau, en 1815, en offrirent un triste exemple, que nous avons vu se renouveler dans des circonstances non moins funestes, lors des événements de 1848 [1]. Cependant, hâtons-nous

[1] La justice, toutefois, veut que l'on fasse une honorable exception en faveur de deux hommes éminents et des plus recommandables du régime impérial, le duc de Vicence et le duc de Bassano. L'un, qui n'avait point épargné à Napoléon, au temps même de sa toute-puissance, d'utiles conseils, trop peu écoutés, lui prodigua encore dans ses revers l'appui de son zèle et de son dévouement. L'autre, qu'on avait souvent accusé d'a-

d'ajouter, qu'au milieu de cette désertion honteuse qui avait si rapidement éclairci les rangs des officiers généraux et des courtisans de toute nature qui se pressaient naguère autour de Napoléon, l'honneur et la fidélité n'avaient point déserté ce qu'on pouvait appeler la véritable armée. Ces nobles vertus s'étaient réfugiées dans les rangs inférieurs de ces glorieux bataillons qui étaient accourus sur les pas de Napoléon au secours de la capitale menacée, et dont le seul regret était de n'avoir pu verser, pour sa délivrance et pour le salut du pays, les dernières gouttes du sang qui leur restait. Tous ces vieux soldats, qui ont vu leurs fronts brunis sous le soleil de l'Égypte, ou leurs membres glacés par les frimats du Nord, n'ont point abandonné dans ses revers le chef qui les conduisit si souvent à la victoire, et lorsque la fortune a cessé de le combler de ses faveurs, le malheur est devenu pour lui un nouveau titre à leur respect et à leur amour! C'est à ces hommes d'élite, c'est à ces cœurs vraiment français que Napoléon veut adresser un dernier adieu; ce sont leurs aigles qu'il veut encore une fois presser sur sa poitrine avant de quitter le sol de la France et de prendre la route de l'île d'Elbe qui lui est assignée pour exil. Le 20 avril est le jour fixé pour le départ; la garde impériale est rangée sous les armes dans la cour du palais; Napoléon passe au milieu de ses rangs silencieux, puis il

voir trop flatté les passions guerrières de Napoléon, montra, par son inaltérable fidélité jusqu'au dernier moment, que si le prestige de la gloire avait pu quelquefois égarer son jugement, ses motifs du moins avaient été purs et désintéressés, et qu'il avait été le courtisan du génie, et non celui de la fortune.

adresse à ces vieux serviteurs une de ces vives allocutions dont seul il connaît le secret, et dont la magie a gagné peut-être autant de batailles que les conceptions de son génie. Aujourd'hui, ses paroles n'expriment plus que des sentiments douloureux; pour la première fois, une émotion, dont Napoléon n'est pas maître, a mouillé son mâle visage en présence de ses soldats, et, de sa poitrine oppressée, s'exhalent avec peine de pénibles sanglots. « Venez, général Petit, dit-il enfin, que je vous presse sur mon cœur! Qu'on m'apporte ces aigles, que je les embrasse aussi!!! Ah! chères aigles, puisse le baiser que je vous donne retentir dans la postérité!!! Adieu, mes enfants, mes vœux vous accompagneront toujours..... Gardez mon souvenir! »

Cette scène fut déchirante; l'antiquité n'en offre pas une semblable; elle honora, par la communauté d'une douleur sublime, le chef et les soldats, l'orateur et son auditoire. Jamais Napoléon n'avait permis aux émotions de son cœur de se montrer ainsi en public : jamais il n'avait donné un plus complet démenti à ceux qui lui avaient refusé la sensibilité, cet apanage de toutes les belles âmes, ce complément nécessaire de toutes les vertus civiques, trop souvent comprimé chez les grands hommes par l'orgueil, la politique, ou le vain prétexte de la raison d'État. Napoléon monta en voiture avec le général Bertrand; une faible escorte le suivit, et des commissaires des puissances alliées furent chargés de protéger son passage au milieu des troupes étrangères et de le garantir contre les passions, surexcitées à dessein, des provinces du midi. Le voyage ne fut pas sans danger, mais la Providence permit, pour l'honneur

de la France, qu'aucune sérieuse violence n'en attristât le cours.

Ainsi tomba cet homme extraordinaire qui venait de fournir une si éblouissante carrière, et qui aurait emporté, peut-être, l'éternel amour des Français, s'il avait su joindre à toutes les grandeurs du génie la modération dans la fortune, et à l'amour de la gloire, si cher à cette nation généreuse, le respect des libertés publiques qu'elle avait si douloureusement achetées par la plus sanglante des révolutions.

Le jour même où Napoléon quittait, en prisonnier, le palais de Fontainebleau pour prendre la route de l'exil, les journaux anglais annonçaient pompeusement que le chef de la maison de Bourbon, Louis XVIII, ferait, comme roi de France, son entrée solennelle dans la ville de Londres. Ce simple rapprochement, que l'on ne manqua pas de faire à cette époque, peut suffire, peut-être, pour expliquer les événements qui, avant qu'une année fût écoulée, allaient renverser tout cet édifice de la restauration des Bourbons si fragilement assis sur la pointe des baïonnettes étrangères.

CHAPITRE VIII.

Suites de l'abdication de Napoléon et de la chute du gouvernement impérial. — Résolution générale de profiter des circonstances pour obtenir du nouveau gouvernement des garanties protectrices des libertés publiques. — Le Sénat décrète une Constitution qui doit être présentée à l'acceptation du Roi comme la condition obligatoire de son avénement à la couronne. — Louis XVIII débarque à Calais, le 26 avril 1814. — *Déclaration de Saint-Ouen* datée du 2 mai, qui contient les principales dispositions de la Charte constitutionnelle. — Entrée de Louis XVIII dans la capitale. — Réception bienveillante, mais sans enthousiasme, qu'il reçoit de la population parisienne. — Ouverture de la première session législative. — Promulgation de la Charte faite devant la Chambre des députés dans la séance royale. — Impression favorable que produit la lecture de ce document; il est regardé par tous les partis comme un pacte d'union et de réconciliation entre le peuple français et la légitimité des Bourbons. — La Chambre des pairs, fondée par l'article 9 de la Charte constitutionnelle, se réunit au palais du Luxembourg. — Le comte de Pontécoulant, compris sur la liste des pairs de France, nommés à vie par le Roi, prend place dans cette assemblée et prête serment à la royauté. — Des propositions intempestives, présentées par le ministère, troublent bientôt l'accord qui régnait dans les deux Chambres, et forcent les partis à se diviser. — Projet de loi sur l'observation des jours fériés et du dimanche. — Projet de loi sur la *presse* soutenu par l'abbé de Montesquiou, ministre de l'intérieur. — Discussion fameuse et renouvelée du Conseil des Cinq-Cents sur les mots *prévenir* et *réprimer*. — Proposition du comte Ferrand, tendante à la restitution à leurs propriétaires des biens d'émigrés restés non vendus dans les mains de l'État. — Mauvais effet produit par cette proposition directement contraire à l'un des articles de la Charte, et qui doit alarmer les intérêts de tous les acquéreurs de biens nationaux. — Proposition, faite à la Chambre des pairs par le maréchal Macdonald, d'une indemnité à accorder aux émigrés dont les biens ont été vendus pendant la révolution. — Opinion du comte de Pontécoulant sur cette question; il obtient qu'une discussion, qui soulève tant de passions irritantes, soit renvoyée à des temps plus opportuns. — Clôture de la session législative. — Impressions fâcheuses répandues dans la nation par les imprudences du ministère pendant la session et par les prétentions des *ultrà-royalistes* dans les provinces. — Napoléon, rétiré à l'île d'Elbe, est exactement informé de ces symptômes de mécontentement, il se prépare à en tirer parti. — Sur le bruit d'une proposition faite au Congrès de Vienne d'éloigner définitivement Napoléon du continent en le transportant à Sainte-Hélène, il se décide à prévenir ses ennemis, et à tenter une invasion en France. — Le 1er mars 1815, il entre dans le golfe Juan et débarque sur les côtes de Provence, à la tête de 1,100 hommes de la vieille garde. — Antibes lui ferme ses portes, mais il s'ouvre une route à travers les montagnes; le 7 mars, il entre dans Grenoble. — Marche triomphale de Napoléon de Lyon à Paris; Louis XVIII quitte la France et se retire à Gand. — Interrègne des Cent-Jours. — Le 20 mars, Napoléon entre dans la capitale à neuf heures du soir, et va descendre aux Tuileries. — Suites de la révolution du 20 mars; premières causes de refroidissement dans l'enthousiasme qu'elle

avait excité. — Changement survenu dans le caractère de Napoléon ; formation de son ministère. — Napoléon cherche à s'entourer de tous les hommes qui se sont distingués par leur mérite, par leurs talents ou par leurs services, soit dans l'administration, soit dans les lettres, soit dans la presse. — M. de Pontécoulant est mandé aux Tuileries. — Sa conversation avec l'Empereur ; il est nommé commissaire extraordinaire dans les départements composant la 10e division militaire. — Raisons qui l'engagent à accepter cette mission difficile. — État de fermentation dans lequel se trouvent les provinces du Midi. — Il parvient, par sa fermeté et sa modération, à apaiser l'irritation des passions, et à rétablir l'ordre et le calme dans les esprits. — Prodigieuse activité de Napoléon ; ses efforts pour reconstituer l'armée. — Organisation des fédérés. — Promulgation de l'acte additionnel aux constitutions de l'Empire (21 avril 1815). — Fâcheux effet produit sur l'opinion publique par la publication de ce document ; elle éteint dans la nation l'enthousiasme excité par le retour miraculeux du 20 mars. — Sinistres pressentiments. — Assemblée du Champ-de-Mai. — Attitude de Napoléon dans cette solennité. — Ouverture de la session des deux Chambres. — Discours de l'Empereur ; il prend de nouveau l'engagement de refondre, dès que les circonstances le permettront, tous les décrets épars qui forment les constitutions de l'Empire en un seul corps de lois. — Adresses des deux Chambres, en réponse au discours du trône ; celle de la Chambre des députés annonce déjà les germes d'une vive opposition, qui n'attend que l'occasion d'éclater. — Paroles sages que Napoléon adresse à la députation de la Chambre des députés, pour lui recommander l'union et le sacrifice de toutes les passions au salut du pays. — Ses noirs pressentiments en la congédiant. — Napoléon quitte Paris le 7 juin pour se rendre à l'armée. — Belle conception de son plan de campagne, la fatalité seule empêche son succès. — Bataille de Ligny ; la lenteur du maréchal Ney à exécuter les ordres qu'il a reçus, fait perdre à Napoléon les importants avantages qu'il attendait de cette victoire. — Journée de Waterloo. — Savantes dispositions de Napoléon ; les fautes des maréchaux Ney et Grouchy sont les vraies causes de la perte de cette bataille. — Parallèle entre Blücher, Wellington et Napoléon d'après leur conduite dans cette journée.

L'abdication de Napoléon et son départ pour l'île d'Elbe avaient dégagé tous les Français de leur serment de fidélité à sa personne et à sa dynastie, et ceux même qui avaient défendu avec le plus d'énergie, jusqu'au dernier moment, contre l'invasion étrangère, le gouvernement que la France s'était choisi, sentaient qu'une plus longue persévérance serait désormais inutile, et que de nouveaux devoirs leur étaient imposés pour la gloire et le bonheur de leur pays. M. de Pontécoulant était de ce nombre ; après avoir donné l'exemple du courage et du dévouement, en se mêlant dans les rangs des derniers défenseurs de la patrie expirante sous les murs de Paris, il était rentré dans sa retraite,

attendant avec calme les événements qui allaient décider du sort de Napoléon. Il n'avait voulu prendre part à aucune des réunions du Sénat, délibérant sous l'influence des baïonnettes étrangères, et il avait refusé d'apposer son nom à l'acte de déchéance qu'il considérait comme illégal et honteusement arraché par la force à une minorité factieuse. Invariablement attaché à ses serments, il avait rempli jusqu'à sa chute, envers Napoléon, les devoirs d'un sujet fidèle et d'un homme d'État loyal; mais, rendu à lui-même par ce grand événement, il sentit que tous les bons Français devaient désormais se réunir autour du nouveau gouvernement pour lui donner la force de résister aux exigences de l'étranger, et pour en obtenir en retour des concessions favorables aux libertés publiques. Le régime *bâtard*, inauguré par la révolution du 18 brumaire, n'avait jamais paru à M. de Pontécoulant qu'une transaction, commandée par les circonstances, entre les excès de l'anarchie et le retour aux principes de la vraie liberté, fondés par l'Assemblée constituante, et pour le triomphe desquels il avait lui-même si vainement combattu sous la Convention et sous le Directoire.

Bonaparte avait violemment détourné la révolution de son cours ; la gloire avait pu un moment consoler la France de tant d'efforts perdus pour revenir à un despotisme plus pesant que celui dont elle avait voulu pour jamais s'affranchir par la plus sanglante des révolutions ; mais les abus que Napoléon lui-même avait faits, dans les dernières années de son règne, d'un pouvoir sans contrôle et sans frein, avaient fait sentir à tous les bons esprits que le moment était venu de fonder enfin

les libertés publiques sur des assises durables, et de profiter du grand cataclysme qui s'accomplissait sous les yeux de l'Europe entière, pour imposer au nouveau pouvoir qui allait s'introniser en France, de salutaires limites et une consécration solennelle des droits de la nation, garanties les plus certaines que puisse avoir un peuple contre les excès du despotisme et les retours de l'anarchie qui en est d'ordinaire la conséquence.

Le Sénat, par sa déclaration du 6 avril 1814, avait reconnu et proclamé Louis XVIII roi de France; il avait décrété en même temps une Constitution qui devait être immédiatement proposée à l'acceptation du roi, et former l'une des conditions obligatoires de son avénement à la couronne. Louis XVIII débarqua à Calais le 26 avril, et en partit sur-le-champ pour se rendre à Compiègne, où les maréchaux et les principaux chefs de l'armée s'étaient réunis pour le recevoir. Le 2 mai, il arriva au château de Saint-Ouen, où il reçut les félicitations des premiers corps de l'État et des principaux magistrats de la ville de Paris; c'est de cette résidence qu'il data le manifeste politique devenu fameux, qui a servi dans la suite de base à la *Charte constitutionnelle*, et qui en contenait déjà les principales dispositions. Cette déclaration n'était pas moins libérale que la Constitution que le Sénat avait présentée à son acceptation; mais en prenant lui-même l'initiative de cette grande concession, le roi évitait de paraître se soumettre à la condition qui avait été apportée à la rentrée des Bourbons sur la terre de France; il donnait la loi au lieu de la recevoir, et semblait, en remontant sur le trône de ses ancêtres, décidé à revendiquer tous

ses droits héréditaires, à l'exception de ceux dont il voulait bien faire lui-même l'abandon aux progrès des lumières et à l'esprit du siècle.

Peut-être eût-il été plus sage au roi Louis XVIII d'accepter simplement la couronne aux conditions que la nation, par l'organe du Sénat, lui avait imposées, et de se rappeler qu'en une circonstance pareille son aïeul Henri IV avait dit : « *Paris vaut bien une messe.* » Il aurait évité ainsi un des grands malheurs de la Restauration, qui fut toujours le peu de confiance qu'eut la nation dans une Charte *octroyée* par la munificence royale, et qui pouvait être retirée par un acte de la même volonté qui l'avait spontanément accordée. Quoi qu'il en soit, la déclaration de Saint-Ouen garantissait au peuple français : « un gouvernement représentatif; — un libre consentement de l'impôt par la nation; — la liberté civile et politique ; — la liberté de la presse, dont on avait été si longtemps privé sous le despotisme impérial; — le libre exercice des cultes; — la responsabilité du ministère ; — les jugements par jurés; — l'inamovibilité des juges ; — l'indépendance du pouvoir judiciaire ; — l'irrévocabilité et l'inviolabilité de la vente des biens nationaux ; — l'oubli et le pardon pour tous les votes et toutes les opinions émis pendant le cours de la Révolution, etc. » — C'étaient là des concessions suffisantes aux besoins de l'époque et à une nation qui n'avait encore connu que de nom les bienfaits de la liberté modérée par le frein des lois, depuis la grande Révolution de 1789, entreprise pour la conquérir. Aussi cette déclaration fut-elle reçue avec reconnaissance par les hommes honnêtes de tous les par-

tis, et accueillie comme une honorable transaction qui pouvait consoler le pays de l'humiliation où il venait de se trouver réduit, et des malheurs qu'il avait soufferts pendant les dernières années du règne de Napoléon.

Ce fut sous cette impression que le roi fit son entrée dans la capitale le 3 mai 1814; il fut reçu avec de vives acclamations de joie et d'espérance; les grenadiers de la garde impériale, qui venaient de combattre si vaillamment pour la patrie, formaient l'escorte; leur présence excitait un enthousiasme général qui se déversait sur le souverain et sur son entourage : on lui savait gré de n'avoir voulu être gardé que par ces baïonnettes si françaises; le souvenir des malheurs de la duchesse d'Angoulême, placée à sa droite, dans sa voiture, avait attendri tous les cœurs; et dans ce jour de réconciliation et d'oubli, nul n'aurait pu prévoir que les mêmes fautes ramèneraient bientôt les mêmes infortunes.

Le 4 juin, le roi fit en personne l'ouverture des Chambres. M. le chancelier Dambray annonça la Charte constitutionnelle comme *une ordonnance de réformation*, et M. le comte Ferrand, ministre d'État, en donna lecture à l'Assemblée. Fondée sur les principes libéraux promulgués dans la déclaration de Saint-Ouen, elle aurait, sans doute, assuré longtemps le bonheur et le repos de la France, si un parti réactionnaire, qui trouvait ses antiques prérogatives et ses habitudes monarchiques froissées par cette sage concession aux idées nouvelles et aux exigences nées de la Révolution, n'était venu dès ce moment, en se plaçant entre le monarque et le peuple, exciter leur mutuelle défiance, alarmer tous les intérêts et répandre le trouble et l'inquiétude dans la nation par

ses tendances rétrogrades et ses prétentions surannées. Mais la France, d'autant plus attachée au bienfait que la main du roi venait de lui accorder, qu'on cherchait davantage à en limiter l'étendue ou à en détourner les conséquences, se rallia tout entière autour de cette arche de salut, et comme l'avait prévu la Chambre des députés dans son adresse de remerciement au discours du trône, « l'assentiment de tous les bons Français donna bientôt à cette Charte tutélaire un caractère véritablement national. »

Le même jour, à cinq heures et demie du soir, la Chambre des pairs, constituée par la Charte qui venait d'être promulguée, se réunissait, à l'issue de la séance royale, au palais du Luxembourg, affecté à son établissement. Le chancelier Dambray, président, fit donner lecture de la liste des pairs nommés à vie par le roi, pour composer la première des deux Chambres législatives. Le nom du comte de Pontécoulant, qui avait si souvent défendu, au péril de sa vie, dans les Assemblées précédentes, les principes du gouvernement constitutionnel et représentatif, ne pouvait manquer d'être compris sur cette honorable liste, où l'on voyait figurer tous les membres de l'ancien Sénat qui s'étaient distingués soit par l'étendue de leurs lumières, soit par la variété de leurs connaissances, soit par leurs vertus éprouvées, soit par de brillants services militaires. On y remarquait seulement quelques noms aristocratiques, peu connus de la génération présente, mais destinés, sans doute, par la sagesse royale à rattacher en quelque sorte le nouveau régime à l'ancien et à donner plus d'éclat à l'institution en rapprochant, selon l'heureuse ex-

pression du chancelier, les grands noms et les grands talents, les grands services et les grandes vertus, pour former de cette heureuse réunion le premier corps de l'État.

La session des Chambres s'ouvrit donc sous de favorables auspices; mais malheureusement beaucoup de ces hommes en arrière de la marche des idées et dont la prétention était de se dire *plus Royalistes que le Roi*, étaient parvenus, en influençant les élections, à s'introduire dans la Chambre des députés, composée en majeure partie de citoyens connus par leur dévouement aux principes d'une sage liberté. L'accord, qu'une prudence surhumaine aurait à peine suffi pour maintenir entre des éléments si divers, fut bientôt troublé par des propositions intempestives présentées par le Ministère lui-même, propositions qui donnèrent aux partis l'occasion de se diviser, et produisirent au dehors une facheuse impression plus encore par les tendances qu'elles annoncaient, que par leur importance réelle. La première question soulevée par une résolution dont l'initiative appartenait à la Chambre des représentants, fut celle de l'observation du dimanche; on crut y voir un pas rétrograde vers l'intolérance religieuse et une première atteinte à la liberté des cultes garantie par la Charte. La seconde qui produisit encore un plus mauvais effet sur l'opinion publique, fut une loi sur la presse présentée par le Ministère, et où, sous prétexte de réglementer l'exercice de cette précieuse liberté que la Charte avait rendue aux Français, on proposait une loi de censure préalable plus restrictive et plus arbitraire que les lois draconales de Napoléon. C'est pendant le cours de

la discussion qui suivit la présentation de ce projet de loi, qu'eut lieu, à la Chambre des députés, la controverse devenue fameuse sur les mots *prévenir* et *reprimer* que l'abbé de Montesquiou, ministre de l'intérieur, chargé de soutenir le projet, s'obstinait à vouloir faire regarder comme synonymes; nous avons vu la même confusion soutenue par les partisans du Directoire dans une discussion sur la liberté de la presse élevée au sein du Conseil des cinq-cents, mais cette fois la prétention du Ministre de l'intérieur était d'autant moins excusable, qu'elle était directement contraire à la lettre de la Chartre, qui avait assuré à tous les Français la libre publicité de leurs opinions. Enfin une troisième proposition, plus opposée peut-être encore que les deux précédentes à l'esprit du pacte constitutionnel, vint tout à coup jeter l'alarme parmi les intérêts nés de la révolution qu'elle avait le plus formellement garantis; le comte Ferrand, l'un des hommes qui fut le plus funeste à la Restauration par les ardeurs d'un zèle inconsidéré, présenta à la Chambre des députés, au nom d'une commission chargée d'examiner une demande en restitution des biens des émigrés non vendus, un rapport où, après avoir épuisé tous les efforts d'une éloquence emphatique à faire valoir les services et les malheurs des émigrés, il concluait à ce qu'une juste indemnité fût accordée à cette classe de citoyens, aussitôt que les circonstances le permettraient; attendu, disait-il, que le roi, en déclarant la vente des biens nationaux irrévocable, avait statué ce qu'il devait statuer, mais que tout en respectant sa parole sacrée, pour le maintien de la paix intérieure, *nulle puissance humaine ne saurait*

légitimer ce qui est en soi illégitime. Il n'y avait pas un article de la Charte qui ne pût être remis en question par un semblable raisonnement, et tout en reconnaissant que le principe d'une indemnité pourrait être un jour reconnu utile pour la sécurité même des acquéreurs des biens nationaux, chacun sentait cependant que le moment n'était pas venu d'imposer à la France, accablée par toutes les calamités qui pesaient sur elle, des charges nouvelles dont on ignorait même l'importance, et qu'enfin c'était ébranler bien imprudemment la confiance dont on eût du essayer d'entourer la charte constitutionnelle, ce pacte d'alliance entre les anciens privilégiés et les intérêts crées par la Révolution, que de remettre chaque jour en question les principes protecteurs qui lui servaient de base.

C'est sous ce rapport que fut envisagée la question lorsqu'elle se produisit, quelques jours après, à la Chambre des Pairs, sous la forme d'une proposition personnelle faite par le maréchal Macdonald. La discussion fut vive et animée et mit pour la première fois en présence, dans cette enceinte, les hommes de l'ancienne monarchie et ceux qui avaient embrassé lés idées de la Révolution, situation beaucoup plus grave dans une Chambre permanente, où les haines et l'antagonisme, une fois créés, devaient se reproduire sur chaque question et se perpétuer pendant les sessions suivantes, que dans la chambre élective, dont les éléments pouvaient se renouveler sans cesse dans l'urne électorale. M. de Pontécoulant, qui par son honorable caractère avait déja acquis une grande influence sur les diverses opinions qui formaient la nouvelle Chambre des Pairs,

sentit le danger et tenta de le conjurer en jetant le calme de sa parole modérée au milieu des ardeurs d'un débat qui menaçait d'enflammer toutes les passions endormies. L'opinion qu'il avait émise au sein de la Convention même sur la restitution des biens des condamnés, et l'abolition qu'il avait le premier osé demander à cette terrible assemblée, de l'odieux système de la confiscation dont elle avait fait un si cruel abus, n'étaient pas oubliées et elles ne pouvaient laisser de doutes sur ses véritables sentiments relativement au principe de l'indemnité en lui-même; il avait proclamé dès cette époque que le droit de propriété est un droit sacré, un droit inviolable et la plus ferme assise sur laquelle s'appuie tout l'édifice des sociétés modernes; il savait d'ailleurs par expérience que la justice humaine est impuissante elle-même contre ce principe éternel, et que le *droit* enfin, lorsque la loi ose essayer de lui porter atteinte, trouve un dernier refuge dans la conscience de l'homme de bien, et finit tôt ou tard par en sortir triomphant. *Il n'y a pas de droit contre le droit*, a dit Bossuet, et M. de Pontécoulant avait toujours pris cette belle parole pour règle de sa conduite politique. Il rendait donc, dans son discours, pleine justice aux intentions pures du loyal maréchal auteur de la proposition, mais il se croyait obligé d'ajouter d'abord qu'il était loin d'être convaincu que la demande de *douze* millions de rentes que le maréchal proposait de créer au profit des anciens émigrés, et qui devait être repartie entre eux en proportion de l'importance de leurs biens vendus et de leurs besoins, pût suffire à beaucoup près pour satisfaire à toutes les exigences,

et l'on a vu en effet dans la suite ces doutes pleinement justifiés, lorsque plus tard sous le ministère Villèle, l'indemnité évaluée d'abord à la faible somme de *douze millions* de rentes, s'est tout à coup montée au capital d'un *milliard.* M. de Pontécoulant fit sentir ensuite, avec une force de conviction irrésistible, les conséquences politiques que pouvait avoir pour l'affermissement même du nouveau gouvernement, une discussion dont l'annonce seule avait déja excité de vives inquiétudes, soulevé les passions et alarmé les intérêts d'une classe nombreuse de citoyens. Enfin, à force de sagesse et de modération, il parvint à rapprocher les partis qu'une lutte irritante commençait à aigrir et il obtint que, d'un commun accord la question, sans être préjugée fût ajournée à des temps plus opportuns.

Le 31 Décembre le Roi prononça la cloture de la session législative qui, dans l'espace de quelques mois, avait déja soulevé tant de discussions intempestives, et renvoya la prochaine réunion des deux Chambres au 3 mai de l'année suivante. Mais, dans l'intervalle, la Providence réservait à la France de nouveaux malheurs qui devaient forcer le Roi à hâter cette convocation. En effet, toutes ces mesures qui semblaient un retour vers un passé à jamais proscrit, toutes ces lois contraires à l'esprit libéral de la Charte, présentées par d'imprudents ministres, toutes ces paroles prononcées à la tribune par des amis trop ardents, toutes ces tentatives enfin pour ramener la France au gouvernement et aux usages de l'ancien régime, avaient produit dans la nation une vive irritation et changé en dispositions hostiles, qui ne demandaient qu'une occasion pour se

manifester, les tendances générales vers la conciliation et l'oubli du passé qui avaient accueilli le retour des Bourbons.

Napoléon qui, par tous les partisans qu'il avait laissés en France, était tenu parfaitement au courant de tout ce qui s'y passait, connaissait ces dispositions nouvelles; il savait que l'esprit du peuple lui avait toujours été favorable, et que les désastres des dernières années de son règne n'avaient été regardés que comme les retours ordinaires de la fortune, et n'avaient point réfroidi l'enthousiasme qu'avait produit l'éclat de ses premiers triomphes.

Du haut des rochers de l'île d'Elbe où il était relégué, il observait d'un œil attentif et curieux tout ce qui se passait sur le continent. Il n'ignorait point les défiances et les inquiétudes que les discours provoquants prononcés, à la tribune des deux Chambres, avaient répandues parmi tous les intérêts nés de la Révolution; les germes de mécontentement, semés dans les provinces par les prétentions surannées de la noblesse et du clergé; les craintes enfin propagées et exagérées par les ennemis du nouveau gouvernement, qui avaient gagné toutes les classes de citoyens. Les paysans redoutaient le retour des dîmes et accueillaient tous les bruits sinistres que la malveillance se plaisait à répandre; les acquéreurs de biens nationaux étaient alarmés sur la légitime possession de leurs propriétés et en voyait la valeur se déprécier chaque jour dans leurs mains; enfin, l'armée et surtout la classe nombreuse des sous-officiers, voyait tout espoir d'avancement fermé à son ambition par les réformes nombreuses qu'il avait fallu faire dans les

états-majors des immenses armées de Napoléon, et, ce qui lui était plus pénible encore, par la création de tous ces corps privilégiés, dont les noms même étaient empruntés à l'ancienne monarchie, et qui ne semblaient qu'un moyen facile, offert à la jeunesse aristocratique, pour éviter les prescriptions de la loi de recrutement et arriver à tous les grades sans passer par les écoles ou par le rude apprentissage de la hiérarchie militaire.

Napoléon voyait ainsi se propager chaque jour davantage, dans les villes et dans les campagnes, cette sorte d'inquiétude vague, ce désir de changement qui sont les symptômes précurseurs des révolutions. Il se préparait dans le silence à profiter de ces dispositions. Son ambition n'était point éteinte, mais il la couvrait avec soin du voile d'une complète indifférence aux événements du continent pour mieux cacher ses desseins secrets. En abdiquant à Fontainebleau, il avait cédé plutôt à la pression des circonstances qu'à la conviction; il avait fait ce sacrifice à l'assurance qui lui avait été donnée que c'était le seul moyen de rendre la paix et le bonheur à la France; mais il ne se faisait aucun scrupule de revenir sur cet acte solennel, du moment que le but qu'il s'était proposé d'atteindre n'avait pas été rempli. Cependant, malgré l'habitude qu'il avait de mettre peu d'intervalle entre les conceptions de sa pensée et l'exécution d'un plan arrêté, l'audace de l'entreprise, la faiblesse des moyens dont il pouvait disposer, la honte peut-être de paraître vouloir ressaisir une couronne qu'il avait si publiquement déposée, retenaient depuis quelque temps Napoléon incertain, quand un événement imprévu vint fixer ses irrésolutions, et hâter l'épo-

que qu'il avait assignée à l'exécution de ses desseins.

Le congrès des souverains alliés, auquel revenait la tâche de prononcer définitivement sur le sort des peuples qu'on s'était si libéralement partagés après la chute de Napoléon, et de statuer sur toutes les questions de détail que devait entraîner le remaniement général de la carte de l'Europe, s'était réuni à Vienne le 3 novembre 1814, et l'un des premiers soins qui l'avaient occupé avait été, disait-on, de revenir sur la grave imprudence qu'on avait commise, en assignant pour résidence à l'ex-empereur des Français une île située presque en vue des côtes de France et d'Italie. Bien qu'il fût impossible, sans doute, de prévoir l'audacieuse résolution qu'*allait* lui inspirer son esprit entreprenant, on ne pouvait se dissimuler, cependant, que cette proximité devait contribuer à entretenir, parmi des populations qui avaient si longtemps obéi à sa volonté, une agitation et une incertitude de l'avenir qui empêcheraient tout nouveau pouvoir de s'établir sur des bases solides. Le gouvernement français n'avait cessé de réclamer contre les périls d'un voisinage si menaçant, et M. de Talleyrand, son plénipotentiaire au congrès, avait été chargé spécialement d'appeler l'attention des souverains alliés sur les conséquences fatales que pouvait avoir une pareille situation. Tout porte à croire que sa réclamation avait été entendue avec faveur, et que la proposition faite au sein du congrès de surprendre le nouveau souverain de l'île d'Elbe au sein de sa petite principauté, et de le transporter à l'île Sainte-Hélène, avait été définitivement arrêtée et n'avait plus besoin que de quelques arrangements préliminaires pour être

mise à exécution. Quelque soin qu'on eût mis à couvrir cette décision d'un voile mystérieux, Napoléon ne tarda pas à en être informé par les agents qu'il entretenait à Paris et à Naples, et la crainte d'être prévenu le détermina à se précipiter tête baissée dans l'entreprise la plus inouïe qu'il eût encore formée dans le cours de sa carrière aventureuse : il ne s'agissait de rien moins que de reconquérir, avec les six cents hommes qui lui avaient été donnés pour sa garde personnelle, la couronne de France, défendue par une nombreuse armée, par des troupes aguerries, et placée enfin sur la tête des Bourbons par le concours des innombrables baïonnettes de la coalition.

Cependant, quelques circonstances particulières semblaient à certains égards expliquer, si ce n'est justifier, la témérité de Napoléon. Il savait que les troupes étrangères avaient quitté le territoire français, qu'elles avaient repassé le Rhin et qu'elles étaient en pleine marche pour rentrer dans leurs foyers; que quelques différends élevés, sur le partage de ses propres dépouilles, avaient considérablement relâché les liens de la quadruple alliance; que l'empereur de Russie avait été justement blessé de l'ingratitude du roi Louis XVIII, qui, dans un manifeste authentique, s'était déclaré redevable de sa couronne au seul *prince régent* après Dieu; il espérait donc que, par cette raison, il se montrerait moins irrévocablement décidé à sa perte que par le passé; que, d'un autre côté, il aurait pour intermédiaires, auprès de l'empereur d'Autriche, l'impératrice Marie-Louise et son fils; qu'en tout cas, cette puissance, selon ses habitudes ordinaires de temporisation, ne se

presserait pas de se prononcer, et que s'il fallait encore une fois en venir aux armes, elle serait probablement la dernière qu'il rencontrerait sur le champ de bataille. Enfin, avant tout, et comme sur son plus ferme auxiliaire, il avait compté sur cet amour irréfléchi qu'a le peuple français pour le changement même le plus contraire à ses intérêts, et sur ce penchant invincible qui l'entraîne toujours vers ce qui lui paraît imprévu et extraordinaire. Il avait donc calculé, avec assez de raison, que son parti, composé de tous ceux dont les espérances avaient été brisées par sa chute, et augmenté de tous les mécontents que les tendances rétrogrades de la Restauration avaient fait surgir sur toute la surface de la France, n'aurait à combattre que le parti royaliste proprement dit, parti recruté de vieillards débiles ou de jeunes gens mal aguerris, et que le reste de la population resterait, comme en 1814, spectatrice tranquille de la lutte et prête, si la victoire se déclarait en sa faveur, à se courber, comme autrefois, sous l'ascendant de sa fortune et de son génie.

Toutefois, une circonstance avait échappé à la clairvoyance de Napoléon dans ce coup d'œil pénétrant qu'il avait jeté sur la situation de la France; les idées d'indépendance et d'affranchissement, auxquelles la chute du système impérial avait donné l'essor, avaient poussé de si profondes racines dans les esprits, que lui-même allait être obligé de compter avec elles, et que l'opinion libérale, cette force nouvelle qu'il avait si longtemps tenue comprimée sous sa main puissante, et qu'il n'était plus possible d'étouffer, comme autrefois, par la censure de la pensée ou le mutisme des corps constitués, allait

s'unir à ses plus implacables ennemis et devenir pour lui une source de difficultés et d'embarras inextricables. Mais déjà il n'était plus possible de revenir sur ses pas... *Alea jacta est*, et les destinées d'un grand peuple sont encore une fois livrées aux caprices d'un homme. Napoléon, dans son impatience, a devancé l'époque qu'il avait fixée lui-même pour l'exécution de son téméraire dessein. Le 26 février 1815, à huit heures du soir, un coup de canon, tiré du haut de la citadelle de Porto-Ferajo, a donné le signal de l'embarquement : 600 hommes de la vieille garde, 200 chasseurs corses, 200 hommes d'infanterie et 100 lanciers polonais, formant en tout une troupe de 1,100 hommes, montent sur quelques légers bâtiments de transport, réunis dans le port pour les recevoir, et se rangent à la suite du brick l'*Inconstant*, qui porte *César et sa fortune*, sans savoir encore où l'on va les conduire. A la pointe du jour, on a déjà perdu de vue les côtes de l'île d'Elbe : « *Grenadiers*, dit Napoléon, *nous allons en France, nous allons à Paris.* » Et le cri de : *Vive la France! vive Napoléon!* retentit dans les airs; nul ne montre ni étonnement, ni hésitation : rien ne peut surprendre de la part de Napoléon. Que pourrait-on redouter quand c'est lui qui commande? La même étoile qui l'avait ramené d'Égypte en 1799, et lui avait fait éviter les croisières britanniques, le guide encore cette fois à travers les vaisseaux anglais et français qui couvrent la Méditerranée et l'amène, après trois jours d'une périlleuse navigation, en vue des côtes de la Provence. Enfin, le 1er mars 1815, à cinq heures du matin, on entre dans le golfe de Juan, et Napoléon foule encore une fois cette terre de France à

laquelle sa présence a toujours annoncé des événements surnaturels. Antibes lui ferme ses portes, mais il trouve à travers les montagnes une route ouverte, et après quatre jours d'une marche pénible et presque sans relâche, il arrive à Gap. Là, il fait imprimer les proclamations qu'il a dictées à bord de l'*Inconstant* et qu'il s'empresse de répandre avec la plus grande profusion parmi les populations; il annonce au peuple français qu'il vient le délivrer d'un joug qui l'avilit, et qu'il est cette fois d'accord avec les puissances alliées. Le peuple des campagnes, séduit par ses promesses mensongères et surpris d'un spectacle si imprévu, accourt sur son passage, attiré moins encore par le sentiment de la sympathie que par celui de la curiosité, et donne à sa course rapide plutôt l'aspect d'une marche triomphale que du retour d'un proscrit. Les troupes qu'on rencontre sur la route, ne peuvent résister à la voix de leur ancien chef, qui leur montre ces vieux drapeaux à l'ombre desquels il les a menées si souvent à la victoire. Le jeune et malheureux Labédoyère, à la tête du 7e de ligne, donne le premier l'exemple de cette étrange défection, qui grossit les rangs du conquérant des régiments mêmes envoyés pour le combattre et arrêter sa marche audacieuse. Le 7, on arrive sous les murs de Grenoble. La garnison, voyant Napoléon à la tête de sa faible escorte, qui s'avance, l'arme au bras, vers ces remparts couverts d'une formidable artillerie et défendus par de nombreux bataillons, se laisse gagner à l'enthousiasme électrique qui s'est emparé de l'esprit des habitants de cette cité où Napoléon a passé sa première jeunesse, et vient elle-même lui ouvrir les portes de la ville aux cris mille fois

répétés de : *Vive l'Empereur! vive la France!* Dès lors, Napoléon put dire avec assurance aux officiers qui l'entouraient : « *Tout est décidé maintenant, et nous arriverons sans combat dans Paris.* »

Cependant, comme toutes les nouvelles funestes, le bruit du débarquement de Napoléon s'était rapidement propagé et avait frappé d'étonnement et de stupeur la capitale et les provinces. L'incrédulité avait d'abord accueilli cette nouvelle, tant on trouvait que l'entreprise était téméraire et en dehors de toutes les bornes de ce qu'on pouvait attendre du caractère même de Napoléon; mais bientôt, lorsqu'on le vit s'avancer au milieu des populations avec cette promptitude qu'il apportait toujours dans l'exécution de ses desseins; lorsque dans ses proclamations, répandues avec profusion, on reconnut cette éloquence entraînante qui avait tant de fois remué les cœurs des Français et leur avait fait accomplir tant de prodiges, on passa sans transition de l'extrême confiance au découragement, et l'on ne douta pas un moment que le succès ne couronnât encore une fois cette audacieuse entreprise, qu'on avait regardée d'abord comme une inspiration du désespoir et de la folie. Il faut ici, pour l'honneur de la nation française, lui rendre cette justice, que tous les hommes éclairés, même ceux qui avaient accueilli avec le moins de sympathie la restauration des Bourbons, ne virent qu'avec un sentiment de répugnance et d'effroi le retour de l'Empereur; ils sentirent qu'il ne pouvait en résulter qu'une lutte funeste à tous les intérêts, une crise dangereuse pour les libertés publiques, et les chances presque certaines d'une guerre nouvelle succédant aux bienfaits de la paix, dont à peine

on commençait à goûter les douceurs. Mais Napoléon avait pour auxiliaires le prestige que son nom était habitué à exercer sur les classes populaires ; les acquéreurs de biens nationaux et toutes les fortunes créées par la Révolution, dont il s'était toujours prétendu le plus ferme représentant ; toutes les haines, toutes les défiances, enfin, accumulées pendant dix mois par une administration malveillante et rétrograde. Les chefs de l'armée auraient voulu rester fidèles à leurs devoirs, mais les soldats et la classe nombreuse des sous-officiers, en entendant de nouveau cette voix dont les accents avaient toujours excité en eux un dévouement si fanatique, se laissèrent emporter à un mouvement d'enthousiasme qui ne connaissait plus les freins de la discipline. Ils entraînaient les officiers dans leur défection plutôt qu'ils n'obéissaient à leurs ordres, et l'on peut dire que cette étonnante révolution, qui allait attirer tant de malheurs sur la France, fut uniquement l'ouvrage des soldats et du peuple, dont l'imagination, troublée par un événement qui semblait avoir quelque chose de miraculeux, s'exalta jusqu'au délire. Il sembla, pendant quelques moments, qu'un souffle pernicieux avait passé sur le pays, et que la nation entière avait été atteinte de *cet esprit de démence et d'erreur* qui annonce aux peuples comme aux rois de grandes catastrophes[1].

Le 20 mars, à neuf heures du soir, Napoléon fit son entrée dans Paris ; une foule nombreuse l'attendait dans la cour des Tuileries, et l'enleva de sa voiture pour le

[1] *La France a été folle pendant trois mois*, a dit Mme de Staël en parlant des événements de 1815 : jamais expression ne fut plus juste ; mais on pourrait ajouter qu'elle avait payé assez cher ce moment de folie, pour s'en mieux souvenir dans la suite.

transporter sur ses bras jusque dans la salle des Maréchaux. L'émotion de Napoléon en se retrouvant au sein de ce palais, témoin de ses glorieuses années, entouré de ses partisans les plus dévoués, fut vive et profonde; ce fut peut-être le seul moment d'une joie sans mélange qu'il lui fut permis de goûter pendant ce nouveau règne d'une si courte durée. Dès le lendemain, on put voir passer sur son front des nuages qui semblaient obscurcir l'éclat du triomphe. L'enthousiasme populaire, qui l'avait accueilli sur sa route depuis le golfe de Juan jusqu'à Paris, s'était tout à coup changé en démonstrations plus calmes et plus réservées; la réflexion et l'inquiétude de l'avenir avaient fait place à un premier mouvement de surprise et d'entraînement. On connaissait déjà la déclaration du congrès de Vienne, publiée le 13 mars, par laquelle tous les souverains signataires du traité de Paris, renouvelaient l'engagement d'en maintenir intactes toutes les dispositions, déclarant que Napoléon Bonaparte s'était placé *hors des relations civiles* et *sociales*, et que, comme ennemi et perturbateur du repos du monde, *il serait livré à la vindicte publique*. Ainsi les assurances que Napoléon et ses partisans avaient pris tant de soin de semer sur son passage d'une secrète intelligence avec les cours d'Autriche et de Naples, et d'une division que son retour ferait éclater entre les souverains réunis au congrès, n'étaient que des assertions mensongères, imaginées pour rassurer les esprits crédules des populations des campagnes, et leur inspirer une confiance que les événements devaient bientôt dissiper. En effet, le soin du salut commun avait rapproché les souverains que le partage

des dépouilles conquises aurait sans cela peut-être bientôt divisés, et le retour prématuré de Napoléon avait resserré le faisceau des alliances qui semblait prêt à se briser. Déja l'on avait parlé d'une convention secrète qui unissait l'Angleterre, l'Autriche et la France contre la Russie et la Prusse, mais à l'apparition de Napoléon sur les côtes de Provence, l'effroi qu'inspirait encore ce nom redouté, avait fait disparaître toutes les questions secondaires, et chacun n'avait plus songé qu'à courir aux armes contre le proscrit qui avait si audacieusement rompu son ban. Ainsi donc cette terrible vérité apparaissait chaque jour plus manifeste, à savoir que Napoléon, en quittant l'île d'Elbe pour se jeter sur la France comme sur une proie dévouée, n'avait consulté que ses passions égoïstes, son intérêt personnel et les conseils de quelques serviteurs perfides, mais qu'il ne s'était ménagé sur le continent aucun appui, aucune alliance prête à seconder son aventureuse entreprise, et que la première impression d'étonnement et de surprise, en se dissipant comme une vapeur légère qui aurait couvert l'avenir, laisserait voir encore une fois la France seule et isolée en présence de l'Europe entière soulevée contre elle.

C'était le triste renouvellement des résultats qu'avait produits la fatale campagne de Russie. Encore, disait-on, si Napoléon avait retardé de quelques mois l'exécution d'une entreprise si téméraire, il aurait laissé au congrès le temps de se dissoudre et aux armées de la coalition celui de s'éloigner des frontières de la France ; si la guerre alors fût devenue inévitable, on aurait eu du moins quelques mois de répit pour s'y préparer. Les

circonstances ajoutaient donc encore de nouveaux périls à tous ceux que l'audacieuse invasion de Napoléon allait attirer sur le pays; ses partisans, il est vrai, arguaient, pour le justifier, du dessein formé au congrès de se saisir du captif de l'île d'Elbe pour le transporter sur une plage lointaine et dans un climat meurtrier; mais c'était là une assertion avancée par Napoléon, comme celle du traité secret qui l'unissait aux cours de Vienne et de Naples; elle ne s'appuyait sur aucun document sérieux et rien n'a prouvé depuis qu'une pareille résolution eût été arrêtée, d'une manière positive, dans le conseil des souverains alliés.

Une étrange illusion d'ailleurs, depuis qu'il avait mis le pied sur le sol de la France, semblait avoir dirigé les démarches et inspiré les discours de Napoleon qui, oubliant l'abdication solennelle de Fontainebleau, et passant l'éponge sur cet important épisode de sa vie, prétendait relever le trône impérial avec toutes ses immunités et reprendre le régne de l'arbitraire et du despotisme au point où il l'avait laissé. Mais si Napoléon n'était point changé, la nation l'était beaucoup depuis l'année précédente : son éducation constitutionnelle s'était faite dans cet intervalle, et les trop fameux décrets de Lyon, qui parlaient des institutions impériales comme si elles n'eussent pas cessé d'exister par le traité du 15 avril, qui prononçaient des proscriptions sans jugement et sans le concours des tribunaux, qui effaçaient de vieux abus pour leur en substituer de nouveaux, qui semblaient enfin disposer du peuple français comme appartenant corps et biens au libre arbitre de l'Empereur, produisirent un effet tout contraire à celui

que Napoléon en avait attendu, ils rassurèrent ses adversaires par le pressentiment de toutes les fautes qu'il allait commettre et les hommes les plus hostiles à la Restauration redoutèrent de retomber sous un joug plus lourd et plus oppressif que celui qu'ils repoussaient depuis un an. Cependant comme il n'était plus temps de revenir en arrière, que la royauté des Bourbons semblait, comme en 1792, n'avoir trouvé d'autre moyen de résistance contre l'ennemi qui l'attaquait, que de fuir à l'étranger, toutes les notabilités patriotiques et libérales se rallièrent encore une fois autour du gouvernement de fait, en mettant leur espoir dans l'un des décrets de Lyon[1] qui avait promis de réunir tous les délégués du peuple français au *champ de Mai*, et résolurent d'exiger alors des concessions qui pussent garantir la liberté de retomber sous l'oppression des constitutions de l'empire.

Toutes ces pensées, manifestées au dehors par l'attitude de la population parisienne presque froide comparativement au premier enthousiasme des populations que Napoléon avait rencontrées sur sa route, et par les discours des corps constitués qui venaient, comme d'usage, offrir au gouvernement nouveau l'hommage de leur fidélité et de leur dévouement, avaient éclairé l'Empereur sur toutes les difficultés de sa position, et dès son arrivée on put s'apercevoir combien ce caractère,

[1] On sait que le général Bertrand s'était opposé avec la plus grande énergie à la promulgation de ces décrets, de celui surtout qui concernait les émigrés, et que le colonel Labédoyère, qui venait de donner une preuve si éclatante de son dévouement à la cause impériale, s'était écrié avec indignation en les lisant : « Si ce règne commence par la *proscription* et la *confiscation*, il ne sera pas long ! »

autrefois si ferme et si décidé, était devenu incertain et irrésolu. Il n'avait plus, comme il l'a dit lui-même [1], ni la jeunesse ni la confiance dans son étoile, si nécessaires pour lutter à la fois contre les exigences des idées libérales à l'intérieur, et contre les dangers de la guerre qui le menaçait à l'extérieur. Il se vit obligé de céder souvent aux circonstances, et en faisant à chaque opinion des demi-concessions, qu'il espérait sans doute révoquer après la victoire, il inquiéta tous les partis et finit par n'en satisfaire aucun [2]. Son premier soin en s'installant aux Tuileries, avait été de recomposer son ministère. Il donna à Carnot le portefeuille de l'intérieur, pour populariser son gouvernement auprès de l'opinion républicaine, celui de la guerre au prince d'Eckmuhl, homme probe, mais qui, par sa conduite à Hambourg, s'était fait la réputation d'une rigidité portée jusqu'à l'oubli des droits de l'humanité; Decrest fut appelé à la marine; Mollien au ministère du trésor et des finances. Tous ces choix, excepté les deux derniers, furent mal accueillis par l'opinion publique; le cabinet ainsi composé était loin de présenter l'homogénéité et la solidarité morale qu'exigeaient les intérêts, les besoins et les périls du moment; il n'offrait à la nation aucune des

[1] *Mémorial de Sainte-Hélène.*

[2] Un mot qui lui échappa, dit-on, dans un entretien qu'il eut peu de temps après son retour avec le comte Mollien, ancien ministre du trésor, montre que, dès ce moment même, il ne se faisait aucune illusion. Comme M. Mollien lui parlait des acclamations enthousiastes qui avaient éclaté partout sur son passage : « Bah! » dit Napoléon, « avez-vous donc cru cela aussi? Ce sont des contes; ils m'ont laissé arriver comme ils ont laissé partir les autres. » Toutefois, si le mot est vrai, on doit dire qu'il n'était pas exact; l'enthousiasme, dans les classes populaires surtout, avait été, dans les premiers moments, aussi sincère qu'exalté; la réflexion et surtout la conduite de Napoléon, contribuèrent seules à le refroidir.

garanties certaines qu'elle avait droit d'attendre de l'exécution des engagements que Napoléon avait pris envers elle. Le duc de Rovigo reçut le commandement de la gendarmerie; M. de Montalivet fut nommé intendant de la liste civile; M. Molé reprit, comme autrefois, la direction des ponts et chaussées; Lavalette celle des postes où l'Empereur l'avait trouvé établi à sa rentrée dans Paris, au 20 mars. Ainsi l'on voyait reparaître tous les noms de l'ancienne liturgie impériale et l'on pouvait craindre que Napoléon, si fidèle à toutes les traditions du passé, n'eût oublié que la France, qui l'avait acueilli, mais qui ne l'avait pas rappelé, attendait de lui autre chose que le replâtrage d'un vieil édifice désormais écroulé sans retour. Mais un choix bien plus imprévu que les précédents, causa une surprise à laquelle se mêlait presque un sentiment d'indignation. On savait tous les justes motifs qu'avait Napoléon de se méfier de Fouché, et cependant on le vit lui confier le ministère de la police, préférant, disait-il, retenir près de lui un homme douteux dont l'habileté lui était connue, que de le jeter dans les bras de ses ennemis. » Je le connais, répondait-il à ceux qui lui représentaient tous les dangers d'un pareil choix; il sera pour moi si la fortune me seconde, après la victoire il sera temps de m'occuper de lui. » Mais Fouché qui ne voulait pas être pris au dépourvu, commença dès ce moment à lier des intelligences avec les étrangers au dehors, et à prendre ses mesures à l'intérieur pour ne pas se compromettre personnellement avec aucun parti. Cette politique eut du moins un avantage pour la gloire de Napoléon; tous les actes rigoureux qu'un mouvement d'irritation irréfléchie

lui avait dictés, furent considérablement adoucis dans leur exécution; les décrets de Lyon restèrent comme une lettre morte; les ordres d'exil qui avaient atteint des classes entières de citoyens (les anciens émigrés), furent éludés par les exceptions nombreuses que l'administration s'empressa d'accorder; enfin grâce à la position particulière de Fouché et au caractère personnel de Napoléon, qui n'était ni cruel ni vindicatif, cette révolution du 20 mars 1815, qui allait attirer tant de malheurs sur la France, fut exempte du moins de tout caractère de persécution individuelle : personne ne fut inquiété sur ses opinions sous le gouvernement précédent, et les écrivains qui s'étaient le plus signalés par l'animosité de leur polémique contre Napoléon, ne furent l'objet d'aucune poursuite.

Dans la position nouvelle où se trouvait Napoléon, obligé tout à la fois de réédifier un gouvernement dont les éléments avaient été dispersés par la Restauration et d'improviser une armée, dont l'attitude menaçante des puissances alliées imposait le besoin, il avait senti la nécessité de s'entourer de toutes les lumières et de réclamer le concours de tous les hommes qui s'étaient distingués par leurs talents et leur patriotisme dans les différentes phases de notre révolution. M. de Pontécoulant, pressé par M. le duc de Bassano, son ami de vieille date, de se rendre aux Tuileries, et averti même que l'Empereur s'était aperçu de son absence et s'en était montré surpris, avait cependant laissé s'écouler la foule qui s'y était portée les premiers jours, avant de s'y présenter. Homme d'une conscience scrupuleuse, il avait voulu attendre que le Roi, en dépassant la frontière,

l'eût dégagé du serment de fidélité qu'il avait prêté comme pair de France, pour s'engager dans aucune démarche contraire à son gouvernement; mais se croyant désormais affranchi de tout devoir d'obéissance envers un souverain qui s'était réfugié dans les bras de l'étranger, il n'hésita pas à reconnaître la restauration du trône impérial comme un fait désormais accompli, et comme le seul moyen d'éviter à la France les malheurs de la guerre civile ou les hontes d'une seconde invasion. Napoléon l'accueillit avec ces marques d'estime et d'honorable confiance qu'il lui avait données dans toutes les occasions depuis leurs premières relations au comité de la Convention; il lui dit qu'il était d'autant plus heureux de le voir qu'il avait besoin du concours de tous les bons Français, et qu'il était de ceux sur lesquels il savait qu'il pouvait compter pour l'aider à sauver la France des périls dont elle était menacée. Bientôt la conversation prit un caractère plus intime, et Napoléon ne balança pas à s'ouvrir sur la vanité de ses espérances et de ses ressources devant un homme dont il connaissait la loyauté et le patriotisme éprouvés.

« J'ai su, dit l'Empereur avec sa vivacité ordinaire quand il parlait sur un sujet dont il était fortement préoccupé, la conduite que vous avez tenue l'an dernier, tant en Belgique que devant Paris, et j'ai voulu vous en remercier au nom de la France et au mien. Si chacun eût fait son devoir, si tous mes ministres, si Joseph lui-même, au lieu de s'enfuir avec l'Impératrice derrière la Loire, eussent, comme vous, monté à cheval et donné l'exemple de la fermeté et du courage aux braves habitants de Paris, ils auraient tenu un jour de plus, ils

m'auraient donné le temps d'arriver, et la France était sauvée. Jamais l'ennemi, avec 200,000 hommes, n'aurait osé hasarder une bataille sur la rive gauche de la Seine, ayant à dos une ville immense à traverser, en cas de défaite, et une population de 800,000 âmes sur ses derrières : c'était contre toutes les règles militaires, et il ne l'aurait pas tenté. La précipitation de Joseph a tout perdu; il s'est conduit comme une femmelette en poussant le premier le cri de : *Sauve qui peut!* et pourtant, malgré la capitulation de Paris, sans la trahison de Marmont, j'avais encore une belle chance à Fontainebleau. — Enfin, me voilà revenu; j'ai su que la France était malheureuse, j'ai entendu ses gémissements et ses reproches... j'ai tout quitté comme à Aboukir; je viens comme son premier citoyen la consoler et la défendre.... Mes droits sont ceux que le peuple m'a donnés : je viens les reprendre, non pour régner, le trône n'est plus rien pour moi; non pour me venger, je ne veux rien savoir, je l'ai déclaré en débarquant, de tout ce qui a été dit et fait depuis la capitulation de Paris.... J'ai trop aimé la guerre, je ne la ferai plus.... Nous devons oublier que nous avons été les maîtres du monde.... Je veux reprendre les rênes du gouvernement pour rendre notre belle France libre, heureuse et indépendante... mais pour cela j'ai besoin du concours de tous les hommes de cœur; nous n'avons pas d'armée, nos finances sont épuisées et l'ennemi est à nos portes. Vous connaissez la déclaration du congrès, quel effet a-t-elle produit? » — M. de Pontécoulant ayant répondu que ce qui avait le plus surpris dans l'apparition de ce manifeste, c'était de voir qu'il était donné comme l'œuvre collectif des

quatre grandes puissances, que l'on croyait prêtes à se diviser, et d'y trouver la signature même de l'empereur d'Autriche, qu'on avait cru, un moment, en parfaite intelligence avec son auguste gendre. — « Oui, je comprends, dit Napoléon, on a pris au sérieux quelques bruits répandus à dessein à mon arrivée sur le sol français, pour rassurer mes amis et jeter la confusion parmi les partisans de l'ancien gouvernement.... Le fait est que je suis venu seul avec les six cents grenadiers de ma garde, sans intelligence avec personne, sans l'appui d'aucune puissance étrangère... L'histoire dira, et ce sera ma gloire, que pour renverser les Bourbons du trône je n'ai eu besoin ni d'armées, ni de flottes nombreuses; il ne m'a fallu ni le secours de Murat, ni l'appui de l'Autriche. Il n'y a eu dans la révolution du 20 mars ni conspiration, ni trahison; je n'ai pas voulu qu'une goutte de sang fût répandue; j'ai défendu de tirer un seul coup de fusil!... *C'est le peuple et l'armée qui m'ont ramené dans Paris;* ce sont les sous-lieutenants et les soldats qui ont tout fait; c'est au peuple, c'est à l'armée que je dois tout!... » Puis, après une pause, il ajouta : « Maintenant, il faut songer à nous défendre, le reste viendra après. On me demande des garanties; j'en donnerai de telles que tout le monde sera satisfait; mais auparavant, j'ai besoin d'une victoire; que chacun me seconde, et nous l'aurons. Mais plus de querelles intestines; c'est le Corps législatif, en 1813, qui a tout perdu par sa sotte levée de boucliers!... Commençons par nous débarrasser de l'étranger, et puis nous réglerons ensuite nos affaires intérieures en famille.... L'étranger n'a rien à voir à cela; la France peut être *monarchique, républi-*

caine ou *impériale*, sans qu'aucun des souverains de l'Europe ait le droit de le trouver mauvais; elle mériterait d'être rayée de la liste des nations civilisées si elle le souffrait! »

Napoléon n'était point changé, la guerre était toujours la première de ses passions, il lui sacrifiait tous les autres intérêts; il promettait la liberté aux classes supérieures, comme il avait promis aux classes populaires l'appui des armées de Murat et de l'Autriche, pour se concilier la confiance et le concours de tous dans l'exécution des grands desseins qu'il méditait, bien certain, sans doute, que s'il sortait triomphant de la lutte nul alors ne songerait à lui rappeler sa parole. Quant aux obstacles, il n'en tenait aucun compte : ils étaient plutôt un stimulant qu'un point d'arrêt pour son génie; il les laissait s'accumuler, comme dans la campagne de Leipsick, jusqu'à ce qu'il en fût matériellement accablé. L'Empereur termina cette entrevue en annonçant à M. de Pontécoulant qu'il lui avait destiné une mission de confiance, qui demandait à la fois de la modération et de la fermeté, et qu'il recevrait incessamment ses instructions par l'intermédiaire du ministre de l'intérieur.

M. de Pontécoulant sortit du cabinet de Napoléon avec un sentiment de tristesse et de profond découragement, qu'il n'avait éprouvé dans aucune des crises précédentes, et qui lui semblait partagé par l'Empereur lui-même, malgré l'assurance qu'il essayait de donner à sa démarche et à ses discours. Il avait trouvé qu'un grand changement s'était fait en lui depuis l'année précédente; tous ses traits avaient grossi, son corps avait pris une obésité qui alourdissait sa démarche; ses

mouvements étaient pesants, ses gestes lents et sans vivacité; ce n'était plus l'homme qui domine les événements, et cependant, pour affronter les fatigues de la lutte terrible qu'il allait soutenir, il lui eût fallu toute l'énergie et toute l'activité de sa jeunesse[1]. D'un autre côté, c'était un bruit tellement populaire et tellement accrédité dans l'opinion publique que celui du prochain retour de Marie-Louise et du roi de Rome, et de la secrète intelligence de Napoléon avec son beau-père l'empereur d'Autriche, que, bien que M. de Pontécoulant n'ajoutât pas une confiance illimitée à ces assertions, cependant il ne lui fallait pas moins que la parole même de l'Empereur pour croire que tous ces bruits n'avaient pas l'apparence du plus léger fondement de vérité, et que Napoléon avait osé sans aucun espoir, même en cas de succès, d'opérer une division dans la coalition des puissances alliées, concevoir une entreprise aussi hasardeuse que celle qu'il venait d'exécuter. Dès ce moment, M. de Pontécoulant présagea, d'une manière certaine, la

[1] Le duc Decrès, homme d'esprit et bon observateur, qui avait vécu dans l'intimité de Napoléon pendant les *Cents-Jours*, disait plus tard au duc de Raguse, qui le rapporte dans ses *Mémoires* : « Il y a toujours en lui, un esprit prodigieux; sous ce rapport, il est tel que vous l'avez connu; mais plus de résolution, plus de volonté, plus de caractère. Cette qualité si remarquable autrefois chez lui, a disparu. Il ne lui reste que son esprit. » On ne peut trop le répéter, la fatale issue du dernier règne de Napoléon, si hardiment commencé, vint bien plus du changement survenu dans ses dispositions personnelles que de la difficulté des circonstances; son génie ne l'avait pas abandonné, mais il fut infidèle à ce caractère audacieux et entreprenant qui l'avait signalé aux beaux jours de sa jeunesse. Et si l'on cherche la raison de cet étrange changement, on la trouvera, certainement, dans ces discussions politiques auxquelles l'opinion publique s'était habituée sous la Restauration, et qui, dès son arrivée, l'avaient entouré de mille liens, comme Gulliver dans l'île de Lilliput, et lui avaient ôté sa confiance en lui-même et en son étoile, à laquelle il avait dû autrefois la moitié de ses succès.

sort qui était réservé à Napoléon et à la France; mais les dangers dont son pays était entouré, ne pouvaient qu'affermir sa résolution de consacrer à le servir tout ce qui lui restait de forces et de talents. Il avait pu former le projet de rester neutre dans le grand débat qui allait s'agiter, et de n'accepter aucun emploi de Napoléon, lorsqu'il le croyait prêt à ressaisir la toute-puissance par le prestige de son nom, de ses armes, et le concours de ses alliés; mais, en le voyant seul, abandonné à lui-même, il eût regardé comme une lâcheté de déserter son poste de citoyen et de ne pas courir à la défense du pays, menacé du double péril de la guerre civile et de la guerre étrangère. Quelques jours après la conversation qu'il venait d'avoir avec l'Empereur, il reçut du ministre Carnot l'annonce que Napoléon l'avait nommé commissaire extraordinaire dans les trois départements de la Haute-Garonne, du Tarn et de Tarn-et-Garonne, avec des pouvoirs illimités d'arrestation de tous les individus suspects, ainsi que de destitution et de remplacement de toutes les autorités locales dont le dévouement au gouvernement impérial pourrait paraître douteux. L'espérance de pouvoir encore être utile lui fit accepter avec empressement une mission dont il connaissait cependant toutes les difficultés. L'abstention dans les grandes crises politiques est la vertu des égoïstes; un noble cœur se résigne difficilement à un rôle qui lui ôte à la fois le moyen d'empêcher le mal et le pouvoir de sauver quelques débris au milieu du naufrage. Les provinces du Midi, qui avaient embrassé avec enthousiasme la cause de la Restauration, étaient depuis le retour de Napoléon dans une violente agitation; la

récente tentative que venait de faire sur Lyon le duc d'Angoulême, quoique énergiquement comprimée, avait encore surexcité toutes les passions, rendues déjà si inflammables par l'ardeur du climat. Les protestants persécutaient les catholiques avec la même intolérance qu'ils avaient été persécutés par eux sous le gouvernement précédent; la défiance et la délation divisaient la société et entouraient jusqu'aux autorités constituées; la discorde régnait dans le sein des familles; enfin, on était prêt à en venir aux mains et à s'entr'égorger comme au temps des guerres de religion. M. de Pontécoulant, par sa fermeté et la sagesse de ses mesures, sut faire rentrer dans son lit ce torrent prêt à déborder; personne ne fut inquiété pour ses opinions, les actes coupables furent seuls réprimés, et, en même qu'il sut prévenir toute tentative insurrectionnelle du parti vaincu, il sut, ce qui n'était pas moins difficile au milieu de ces passions effervescentes, contenir toutes les manifestations d'un zèle trop ardent de la part du parti vainqueur. La tranquillité publique fut maintenue; le calme se rétablit, au moins à la surface, et la réaction royaliste, qui devait bientôt ensanglanter ces belles provinces, n'eut pas même pour excuser ses excès le prétexte des justes représailles qu'elle aurait eu à exercer pour les outrages et les persécutions que le parti légitimiste avait éprouvés pendant les Cent-Jours.

Cependant Napoléon, avec son admirable talent d'organisateur, s'occupait à refaire l'armée, à compléter ses bataillons, à la pourvoir d'un nombreux matériel, à remonter la cavalerie, à faire acheter, de tous côtés et à tout prix, des chevaux pour les attelages de l'artillerie.

Chaque jour, il passait dans la cour des Tuileries la revue de quelque nouveau corps, qui était aussitôt dirigé vers la frontière de Belgique. Ne voulant point être pris au dépourvu, comme au mois de mars de l'année précédente, il faisait, en même temps, couvrir d'ouvrages de campagne les principales avenues de la capitale, et tout s'organisait pour offrir aux ennemis, qui oseraient encore envahir le territoire, une forte et longue résistance. D'autres soins occupaient encore la pensée de l'Empereur, et jamais sa tête puissante n'avait montré une activité aussi prodigieuse et appliquée à plus d'objets divers que celle qu'il déploya pendant ce court intervalle qu'on appela le règne *des Cent-Jours*. Convaincu qu'une union intime avec les classes inférieures de la population, toujours si faciles à se laisser séduire par l'enthousiasme et l'attrait de la nouveauté, pouvait seule assurer à sa téméraire entreprise quelques chances de succès, il avait consacré les premières journées qui avaient suivi son retour à Paris, à des promenades dans les quartiers les plus populeux ; là, il cherchait à capter, par des paroles bienveillantes, par une bonhommie affectée de langage et de manières qui n'était guère dans ses habitudes, les bonnes grâces des classes ouvrières. Les écrivains étaient devenus surtout l'objet de ses soins les plus recherchés, tant il sentait le besoin de se concilier tous les organes de l'opinion publique et la nécessité de s'incliner lui-même devant cette puissance qu'il avait naguère si despotiquement comprimée, mais dont la coopération lui avait été si utile pour préparer la chute du gouvernement précédent. Il eut des paroles flatteuses et des cajoleries pour tout le monde, et spé-

cialement pour tout ce qui tenait une plume, pour l'Académie, pour la Sorbonne, pour les rédacteurs du *Nain Jaune*[1], qui avaient fait à tous les vieux abus de la Restauration une guerre si acharnée et si puissamment contribué à la déconsidérer, en déversant à pleines mains sur elle la plaisanterie et le ridicule, toujours assurés en France d'un succès qu'obtiennent trop rarement le bon sens et la raison. Il n'y eut pas jusqu'à Benjamin Constant, ce publiciste d'un tact si fin, d'un esprit si lucide et si peu enclin à la crédulité, tribun séditieux au temps du Consulat, enveloppé ensuite dans la proscription de Mme de Staël, rentré en France avec elle à la suite des Bourbons, et qui la veille même du 20 mars avait publié contre l'*usurpateur* une brochure qui aurait pu, en d'autres temps, lui mériter l'exil ou la prison, auquel Napoléon ne trouvât le moyen de persuader qu'il avait oublié les injures qu'il en avait reçues, et qu'il ne parvint à subjuguer par ces distinctions flatteuses, par ces mots heureux d'autant plus puissants dans sa bouche qu'il n'en était pas prodigue, au point d'en faire un de ses plus intimes conseillers et l'un des rédacteurs les plus zélés des actes politiques de son nouveau gouvernement.

Mais plus la crise approchait, plus Napoléon sentait que ces moyens ne suffisaient plus pour s'assurer l'ap-

[1] Le tort que fit à la première Restauration ce journal, lu avec avidité et répandu à profusion en France et à l'étranger, est incalculable, et l'on peut le regarder comme l'un des agents les plus actifs qui préparèrent et facilitèrent le retour de l'île d'Elbe. Les principaux rédacteurs étaient E. Jouy, A. Arnault, Étienne, Évariste Dumoulin, Cauchois-Lemaire, etc. Tous hommes d'esprit, de trop d'esprit peut-être, mais qui, certainement, n'avaient pas mesuré toute la portée des traits qu'ils lançaient.

pui de l'opinion publique, et qu'avant de s'éloigner de Paris, pour combattre l'étranger, dont les intentions hostiles n'étaient plus douteuses : il fallait songer à satisfaire la nation. Elle attendait avec calme, mais non sans impatience, l'assemblée du *champ de Mai,* promise si solennellement par Napoléon à son débarquement sur le sol de la France, et où il devait, par un pacte nouveau et plus conforme aux progrès du siècle que les autocratiques institutions du régime impérial, resserrer les liens qui l'attachaient au peuple français. La surprise fut donc générale, lorsqu'au lieu d'une charte nouvelle, appropriée à tous les besoins et à tous les intérêts qui s'étaient développés depuis la première abdication de Fontainebleau, le *Moniteur* du 25 avril publia, sans autre formalité, sous le nom d'*Acte additionnel aux constitutions de l'empire*, ce document si impatiemment attendu. Le seul titre de cette promulgation parut une insulte à l'opinion publique; on ne voulait de Napoléon que lui-même, et aucun des souvenirs qui rappelaient son despotisme et les malheurs qui en avaient été le prix. L'effet de cette imprudence fut immense : on n'examina pas les dispositions libérales de cet acte qui avait blessé la susceptibilité nationale, on s'en tint à la pensée qui avait dicté son frontispice. L'enthousiasme que le miraculeux retour de l'Empereur avait excité, chez toutes les classes de la population, se refroidit avec la même rapidité qu'il s'était allumé; on était prêt à se lever en masse pour la cause de la liberté; on refusa de marcher pour la cause d'un homme, et on laissa à l'armée, toujours magnanime, toujours dévouée, l'honneur de courir seule à la frontière défendre l'in-

tégrité du sol national. Des registres furent ouverts, dans toutes les mairies de la capitale et des provinces, pour recueillir les opinions émises sur l'*acte additionnel.* Ils se couvrirent d'adhésions, comme en obtient toujours, en pareille circonstance, un gouvernement qui sait user avec adresse de tous les moyens d'influence que le mécanisme administratif met à sa disposition; mais la manifestation de ces votes approbatifs commandés par la nécessité, ou obtenus par des procédés moins avouables, ne changea point les dispositions de l'opinion publique. Le coup était porté; la déclaration du congrès du 13 mars et le traité du 25 mars suivant avaient détruit tout espoir de la paix; la joie et la confiance qu'avait inspirées le retour prestigieux de Napoléon, s'étaient changées en une sombre inquiétude, et le pressentiment d'une grande catastrophe se répandit bientôt dans les rangs des citoyens et même dans ceux de l'armée.

Cependant, la marche des événements ne permettait ni de s'arrêter à de tardives réflexions, ni surtout de revenir en arrière : les destinées de Napoléon devaient s'accomplir. L'assemblée du champ de Mai, annoncée d'abord pour le 15 de ce mois dans les premières proclamations, datées du golfe Juan, et que des circonstances imprévues avaient forcé d'ajourner successivement, avait été fixée définitivement au 1er juin. Une vaste enceinte, entourée d'estrades et de banquettes s'élevant en amphithéâtre, et au milieu de laquelle était un immense autel, avait été préparée dans la portion du Champ-de-Mars attenante à l'École-Militaire pour cette solennité : c'était là que les cinq cents électeurs qui

avaient été envoyés à Paris par tous les colléges électoraux, et les députations des armées de terre et de mer, devaient prendre place pour assister aux nouveaux engagements que Napoléon allait contracter avec la France, et cimenter par leur présence le nouveau pacte d'alliance que la nation allait former avec le souverain qu'elle s'était choisi. La cérémonie fut majestueuse et imposante; l'attitude des électeurs au pied du trône avait quelque chose de sérieux qui indiquait suffisamment la gravité des circonstances où l'on se trouvait, et une inquiétude que l'aspéct même de ces soldats, si souvent couronnés par la victoire, parvenait mal à dissiper. Quant à Napoléon, rien ne paraissait altérer la sérénité de son mâle visage; il était calme et recueilli; il semblait qu'il n'avait d'autre pensée que les devoirs que lui imposaient les engagements qu'il allait prendre, comme si leur accomplissement n'avait dépendu que de sa conscience et de sa volonté. Le costume même qu'il portait, semblait un étrange contraste avec la gravité des circonstances où l'on se trouvait, et avait péniblement impressionné l'assemblée lorsqu'il était venu prendre sa place sur le trône qui lui était réservé. L'Empereur, ainsi que ceux de ses frères qui l'accompagnaient, avaient revêtu ce costume bizarre déjà adopté dans des cérémonies précédentes aux jours brillants de la puissance impériale, mais plus théâtral qu'imposant, et qui paraissait comme un anachronisme dans un tel lieu, dans les circonstances où l'on se trouvait et devant une pareille assemblée; il consistait en une tunique de satin, des pantalons collants et des souliers de même étoffe, avec un petit manteau à l'espagnol et une toque de velours à

plumes. La tunique de l'Empereur était rouge, celles des princes ses frères entièrement blanches. Tous les spectateurs qui se pressaient autour de cette vaste enceinte, et surtout les députations des armées de terre et de mer, auraient préféré voir paraître Napoléon en costume militaire, avec ses éperons, ses bottes, et tout prêt à monter à cheval à la suite d'une imposante cérémonie où il serait venu demander à l'armée, représentée par ses délégués, à la France entière, représentée par ses premiers citoyens, de prêter avec lui, sur l'autel de la patrie, le serment de vaincre ou de mourir pour affranchir le pays, comme en 1792, du joug de l'étranger.

Mais une pareille manifestation, qui aurait pu réveiller l'enthousiasme, aurait trop rappelé le souvenir de la première fédération et ne convenait pas à Napoléon, qui n'avait voulu, sans doute, que présenter à l'Europe le spectacle de sa puissance et de son ascendant sur le peuple français. Quoi qu'il en soit, le prestige qu'exerçait toujours sa présence et l'émotion que cause à une nombreuse assemblée la pompe d'une grande cérémonie, quel qu'en soit l'objet, eurent bientôt triomphé de ces premières impressions, et le programme de la fête, tel que l'avait d'avance arrêté Napoléon, s'accomplit sans que rien en troublât la sévère ordonnance. Lorsque l'archichancelier Cambacérès eut fait connaître le relevé du scrutin ouvert dans toutes les communes de France pour l'acceptation de la constitution, et eut annoncé qu'une immense majorité s'était prononcée pour l'affirmative, Napoléon, après avoir prononcé un discours analogue à la circonstance, s'avança vers l'autel placé au milieu du cirque, et renouvela le serment d'être fidèle

aux constitutions de l'empire. Les électeurs vinrent ensuite déposer leurs vœux au pied du trône; ils étaient sincères et unanimes, car tout bon Français sentait qu'en ce moment suprême, et au point où les choses étaient arrivées, le salut de la patrie dépendait désormais de l'union intime de la nation et de son souverain. Ce fut ce sentiment qui, reproduit avec chaleur par Dubois (d'Angers), que la réunion des électeurs avait choisi pour son interprète, excita dans l'assemblée un véritable enthousiasme. Napoléon y répondit par quelques paroles chaleureuses, et releva surtout la phrase où l'orateur de la députation avait exprimé la pensée que si le peuple français *préférait la paix à la guerre*, il *préférait aussi la guerre au déshonneur*. L'Empereur distribua ensuite aux députations de la garde nationale de Paris et de la garde impériale des drapeaux et des aigles, en accompagnant cette remise de paroles propres à ranimer leur ardeur et à leur faire sentir l'importance du dépôt qui leur était confié. Le cri de : *Vive l'Empereur! vive l'impératrice Marie-Louise!* retentit en ce moment dans l'assemblée et fut au loin répété par la foule qui se pressait dans le Champ-de-Mars ou qui assiégeait ses abords. Enfin, les troupes défilèrent devant Napoléon, et cette partie de la cérémonie ne fut pas le spectacle le moins intéressant pour la population parisienne. On se pressait pour voir encore une fois ces vieux soldats de la vieille et de la jeune garde; on s'étonnait de la merveilleuse promptitude avec laquelle la plupart d'entre eux, déjà retirés dans leurs foyers, étaient revenus se ranger sous leurs drapeaux au premier appel de leur ancien chef; on admirait leur ferme

assurance à la veille des dangers qu'ils allaient encore affronter, et le sentiment qu'ils inspiraient était d'autant plus sympathique que les espérances de salut devenaient chaque jour plus incertaines, même parmi les citoyens les plus dévoués au gouvernement impérial.

Cependant cette solennité, comme toutes celles dont on a longtemps parlé d'avance, n'avait produit ni sur les assistants, ni sur la France entière, l'impression que s'en était promise Napoléon; on s'était attendu à quelque chose de plus significatif qu'un serment à une constitution qui semblait un retour vers un passé qu'on voulait effacer, une distribution de drapeaux ou une grande revue militaire. Le bruit avait couru un moment que Napoléon, cédant à la pression des circonstances, était résolu à abdiquer en faveur de son fils, pour ôter tout prétexte d'agression aux puissances étrangères et éviter à la France les chances de la guerre terrible dont elle était menacée. Ce bruit même avait pris tant de consistance que Napoléon crut devoir lui donner encore un plus formel démenti en convoquant, à quelques jours de là, une nouvelle réunion des électeurs des provinces et des députations des armées de terre et de mer, pour leur distribuer les aigles et les drapeaux qu'il accordait aux gardes nationales des départements et des différents régiments, distribution qui n'avait été faite dans l'assemblée du champ de Mai qu'à la garde nationale de Paris et aux députations de la garde impériale. Dans cette seconde réunion, il prit de nouveau l'engagement qu'il avait déjà formulé dans son discours au champ de Mai, de s'occuper avec les deux chambres, aussitôt que la paix serait rétablie, de réunir toutes les constitu-

tions éparses du régime impérial pour n'en faire qu'un seul corps de loi, qui serait désormais la loi fondamentale de la nation. Si Napoléon espérait effacer, par cette déclaration tardive, le mauvais effet produit par la promulgation de l'acte additionnel, il s'était trompé; l'opinion publique, qu'il s'était aliénée, ne pouvait lui revenir que par le prestige de quelque éclatante victoire, et lors même qu'il aurait triomphé de tous ses ennemis, dans les voies libérales où elle était entrée (à cette époque), on ne lui aurait permis aucun retour vers un passé dont on voulait ne conserver que les glorieux souvenirs et abolir les institutions surannées.

Aux termes de l'acte additionnel, la convocation des Chambres législatives devait avoir lieu dans un bref délai. Napoléon, sachant que l'esprit qui avait dicté les élections des députés dans les provinces était, en général, celui d'une complète indépendance et d'un attachement sincère aux principes constitutionnels, redoutait ce moment qui lui avait déjà suscité tant d'embarras dix-huit mois auparavant. La Chambre des pairs, que Napoléon venait de créer lui-même dans son omnipotence, et à la composition de laquelle il avait appelé toutes les notabilités, soit dans l'armée, soit dans la magistrature, soit même dans l'industrie, qu'il pouvait croire si ce n'est dévouée à sa personne, du moins animée de sentiments bienveillants pour son gouvernement, manifesta dès l'abord son opposition, en refusant de choisir le prince Lucien Bonaparte pour son président. La Chambre des députés, en choisissant Lanjuinais pour remplir les mêmes fonctions, déclara plus énergiquement encore son intention de conserver dans

ses délibérations une entière liberté, et comme toutes les nuances d'opposition, excepté l'opposition royaliste qui s'était abstenue de paraître dans les colléges électoraux, avaient des représentants sur les bancs de l'assemblée, on put s'attendre que ses séances deviendraient bientôt orageuses et seraient un nouvel élément de discorde au milieu de tant de causes d'agitation déjà répandues dans le pays.

Le 7 juin, l'Empereur fit en personne l'ouverture de la session législative. Dans le discours qu'il prononça en cette occasion, on remarquait ces phrases significatives dictées par le sentiment qu'il avait des difficultés de sa position :

« Depuis trois mois, les circonstances et la confiance du peuple m'ont revêtu d'un pouvoir illimité. Aujourd'hui s'accomplit le désir le plus pressant de mon cœur : je viens commencer la *monarchie constitutionnelle*. Les hommes sont trop impuissants pour assurer l'avenir; les institutions seules fixent les destinées des nations. La monarchie est nécessaire en France pour garantir la liberté, l'indépendance et les droits du peuple. »

Ces paroles étaient sages, et qu'elles fussent ou non l'expression sincère de la pensée de Napoléon, elles montrent assez quelle était à cette époque la pente irrésistible qui entraînait l'esprit public vers les principes d'une sage liberté, puisqu'elle avait forcé Napoléon lui-même à modifier ainsi le style de ses premières proclamations et à rendre à la révolution du 20 mars son véritable caractère. Il renouvelait ensuite l'assurance, déjà donnée dans son discours du champ de Mai, de profiter des premiers loisirs de la paix pour rassembler

les feuillets épars des constitutions de l'empire, pour les réunir dans un même cadre et les coordonner dans une seule pensée.

« J'ambitionne de voir la France jouir de toutes les *libertés possibles*, ajoutait-il encore; je dis *possibles*, parce que l'anarchie ramène toujours le despotisme. »

Enfin, il recommandait à tous les membres du corps législatif de donner l'exemple de l'union, de la confiance, de l'énergie et du patriotisme, et à être prêts à mourir, comme les sénateurs de Rome, sur leurs chaises curules, plutôt que de survivre au déshonneur et à la dégradation de la France.

Ces déclarations spontanées de la part d'un caractère si absolu, ces engagements solennels, si souvent renouvelés, auraient peut-être dû désarmer les défiances des oppositions qui déjà germaient dans le sein du corps législatif, et qui auraient du moins pu attendre, pour se manifester, que la fortune de Napoléon eût rendu quelque apparence de courage aux attaques dirigées contre lui; mais dans les adresses des deux Chambres en réponse au discours du trône, pleines du reste de sentiments patriotiques, aucune récrimination, aucune allusion aux actes accomplis depuis son retour ne lui fut épargnée, et la Chambre des députés, tout en se félicitant de l'avoir vu renoncer volontairement à l'exercice du pouvoir absolu, n'avait pas cru superflu de proclamer devant lui la souveraineté du peuple comme le principe fondamental désormais de la constitution française. Napoléon supporta avec calme et avec plus de résignation qu'il ne l'avait fait l'année précédente, cette cruelle épreuve; mais en voyant des circonstances presque ana-

logues ramener identiquement les mêmes fautes, il dut gémir sur la vanité de ses espérances et prévoir que ces mêmes hommes qui l'avaient accueilli si chaleureusement trois mois auparavant, le laisseraient bientôt lutter seul, avec son armée, contre l'Europe entière se ruan sur la France.

L'adresse de la Chambre des pairs contenait les passages suivants, qui montrent assez quels étaient les sentiments de froideur et de défiance qui animaient cette assemblée, qu'on aurait pu croire aveuglément dévouée à Napoléon, puisque, aux termes de la constitution, c'est sa volonté seule qui avait présidé à sa composition :

« Vous avez manifesté, Sire, des principes qui sont ceux de la nation : ils doivent être les nôtres. Oui, tout pouvoir vient du peuple, est institué par le peuple ; *la monarchie constitutionnelle est nécessaire au peuple français, comme garantie de sa liberté et de son indépendance.*

« Sire, tandis que vous serez à la frontière, à la tête des enfants de la patrie, la Chambre des pairs concourra avec zèle à toutes les mesures *législatives*[1] que les circonstances exigeront pour forcer l'étranger à reconnaître l'indépendance nationale, et faire triompher dans l'intérieur les principes consacrés par la volonté du peuple.

« L'intérêt de la France est inséparable du vôtre. Si

[1] Le mot *législatives* avait été ajouté par amendement, après une vive discussion, ce qui prouve combien chacun redoutait, à cette étrange époque, de sortir des limites constitutionnelles, et de rentrer, pour quelle cause que ce fût, dans le régime de l'arbitraire.

(*Note du comte de Pontécoulant.*)

la fortune trompait vos efforts, des revers, Sire, n'affaibliraient pas notre persévérance et redoubleraient notre attachement pour vous[1].

« Si les succès répondent à la justice de notre cause et aux espérances que nous sommes accoutumés à concevoir de votre génie et de la bravoure de nos armées, la France n'en veut d'autre fruit que la paix. *Nos institutions garantissent à l'Europe que jamais le gouvernement français ne peut être entraîné par les séductions de la victoire.* »

La réponse de l'Empereur, empreinte d'une vague tristesse, trahissait les préoccupations qui agitaient son esprit en ce moment, et le peu de confiance qu'il avait lui-même dans sa fortune.

« La lutte dans laquelle nous sommes engagés est sérieuse. *L'entraînement de la prospérité n'est pas le danger qui nous menace aujourd'hui;* c'est sous les *fourches caudines* que les étrangers veulent nous faire passer!

« La justice de notre cause, l'esprit public de la nation et le courage de l'armée sont de puissants motifs pour espérer des succès; mais si nous avions des revers, c'est alors surtout que j'aimerais à voir déployer toute l'énergie de ce grand peuple. *C'est alors que je trouverais dans la Chambre des pairs des preuves d'attachement à la patrie et à moi*[2].

« C'est dans les temps difficiles que les grandes

[1] Ce paragraphe avait été introduit dans l'adresse, sur la demande instante de l'Empereur. (*Note du comte de Pontécoulant.*)

[2] L'insistance que Napoléon avait mise à faire insérer dans l'adresse de la Chambre des pairs le paragraphe auquel cette partie de sa réponse s'adressait, montre assez combien il était préoccupé de l'idée, en cas de

nations, comme les grands hommes, déploient toute l'énergie de leur caractère et deviennent un objet d'admiration pour la postérité. »

L'adresse de la Chambre élective était plus significative encore que celle de la Chambre des pairs. Elle semblait avoir eu pour but principal de prouver à l'Europe que l'esprit de conquête était désormais complétement éteint dans le cœur de la nation française[1], et qu'elle n'était plus dominée que par une pensée unique, celle d'établir sur des bases assurées le pacte qui devait unir le peuple et le souverain, et de perfectionner ses institutions constitutionnelles. Napoléon, dans les circonstances critiques où l'on se trouvait, aurait désiré, sans doute, dans les représentants de la nation la plus belliqueuse de l'Europe, un langage plus fier et plus énergique.

Cependant son attitude ne témoigna rien de ses déplaisirs secrets, et ses réponses à ces deux adresses furent pleines de sens et de dignité. Il renouvela encore une fois l'engagement de s'occuper de la révision de la constitution, et d'apporter à cette opération tous les fruits de ses méditations et de son expérience aussitôt que la tranquillité publique serait rétablie; mais il fit sentir en même temps l'inopportunité d'agiter de pareilles questions dans les circonstances terribles où l'on se trouvait. Il dit aux représentants : « La Constitution

revers, d'être abandonné une seconde fois par le premier corps de l'État, et de voir se renouveler les événements d'avril 1814.

[1] On y remarquait cette phrase, qui dut certainement blesser fortement l'orgueil de Napoléon : « *La volonté même du prince, victorieux, serait impuissante pour entraîner la nation hors des limites de sa propre défense.* »

est notre point de ralliement. Toute discussion publique qui tendrait à diminuer directement ou indirectement la confiance qu'on doit avoir dans ses dispositions serait un malheur pour l'État. N'imitons pas l'exemple du peuple du Bas-Empire, qui, pressé de tous côtés par les barbares, se rendit la risée de la postérité en *s'occupant de discussions abstraites au moment où le bélier brisait les portes de la ville*[1]. »

Ces paroles étaient inspirées par un juste sentiment de la situation et parurent même avoir eu quelque chose de prophétique, lorsque, à quelques jours de là, on vit cette même Chambre des députés discuter gravement les dispositions d'une loi sur la liberté de la presse ou sur la responsabilité des ministres, tandis que les vedettes prussiennes stationnaient sur les ponts de la Seine et occupaient déjà les différentes issues de son enceinte.

Cependant, tandis que la Chambre élective, emportée par un zèle ardent, mais hors de saison, offrait pour la seconde fois aux yeux de l'Europe l'étrange spectacle de l'un des grands pouvoirs de l'État, semant ainsi la méfiance et l'isolement autour du chef auquel la France avait remis ses destinées, les événements marchaient

[1] A la fin de son discours, il avait annoncé un fait depuis longtemps impatiemment attendu : son départ pour l'armee devait avoir lieu la nuit suivante. Au moment d'entrer en campagne, il avait cette fois, dit-on, les plus tristes sentiments. Il s'en expliqua plusieurs fois dans l'intimité, et le duc Decrès, la veille même de son départ pour la Belgique, surprit un jour sa pensée intime. Entré dans son cabinet il le vit enfoncé dans un fauteuil, ayant l'air assoupi. Decrès resta immobile et silencieux pour attendre le moment du réveil. Peu après, Napoléon se leva brusquement en prononçant tout haut ces paroles : « *Et puis cela ira comme cela pourra.* (*Mémoire du duc de Raguse*, livre XXI.)

vers un rapide dénoûment, et l'orage qui s'était formé au premier bruit de l'apparition de Napoléon sur le continent, grossi de toutes les haines du passé et de la cupidité de tous les intérêts froissés dans la personne des souverains qui s'étaient partagé ses dépouilles, menaçait enfin d'éclater. Le 9 juin, une déclaration solennelle du congrès de Vienne annonçait aux peuples que la chute de Napoléon avait rendus à l'indépendance, les nouvelles destinées qui leur étaient réservées : c'était un remaniement complet de la carte de l'Europe. Chacune des puissances qui avait concouru, selon ses moyens, à la chute du grand empire, s'adjugeait de sa propre autorité, et sans consulter ni le vœu des peuples, ni le climat, ni la différence des mœurs, quelques-unes de ces populations qu'on s'était donné pour mission d'affranchir et de rendre à la liberté. Cet acte était une réponse péremptoire aux bruits répandus des divisions que le retour de l'Empereur de l'île d'Elbe avait fait surgir dans le congrès des souverains alliés : c'était une déclaration solennelle qu'ils ne reculeraient pas dans la route qu'ils s'étaient tracée, et que, liés désormais par un intérêt commun, ils marcheraient dans un accord parfait vers le but qu'ils s'étaient proposé, la destruction de Napoléon. Toutes les tentatives que l'Empereur avait faites pour détacher l'Autriche de cette formidable coalition avaient échoué. M. de Talleyrand lui-même avait repoussé toutes les offres, toutes les démarches qu'on avait essayées auprès de lui, et ce corrupteur émérite s'était, pour la première fois, montré incorruptible. Rien n'annonçait mieux, sans doute, à Napoléon qu'il ne lui restait aucune chance de rompre

le faisceau de haines et de vengeances si fortement lié contre lui, et que c'était désormais au destin des combats à décider seul entre lui et ses ennemis. L'Europe entière était en armes, toutes les troupes de la coalition, qui déjà regagnaient leurs foyers, avaient reçu l'ordre de s'arrêter dans leur marche et de revenir sur leurs pas pour envahir de nouveau les frontières de la France. Toutes les routes de l'Allemagne étaient couvertes de leurs innombrables bataillons; il fallait les prévenir sur le champ de bataille avant qu'elles ne fussent réunies, et diminuer ainsi le désavantage d'une lutte disproportionnée en prenant l'initiative de l'attaque pour les combattre séparément.

Napoléon avait basé sur cette idée, inspirée par une juste appréciation de sa situation, son plan de campagne. Il consistait à se porter rapidement dans les plaines de la Belgique, où s'étaient réunies une armée anglo-hollandaise, forte de 104,000 combattants, sous les ordres de Wellington, et une armée de Prusso-Saxons, forte de 120,000 hommes, commandée par le feld-maréchal Blücher; à surprendre ces deux armées en les attaquant à l'improviste; à les diviser; à les accabler, l'une après l'autre, avec la masse de ses forces, et à reconquérir ensuite, si la victoire couronnait ses efforts, tous les départements de l'ancienne Belgique et les provinces rhénanes (dont les habitants avaient toujours conservé leur ancien attachement pour la France), avant que les armées russe et autrichienne eussent eu le temps de venir à leur tour mesurer leurs armes avec ses armes victorieuses.

Il faut en convenir, ce plan était admirablement bien

combiné, et l'on doit le regarder comme l'une des plus belles conceptions du génie de Napoléon. En effet, pour le faire échouer, il n'a fallu rien moins que le concours des plus fatales circonstances, circonstances tellement en dehors des prévisions humaines, que l'esprit le plus sinistre eût à peine osé les imaginer, et les calculs de Napoléon étaient tellement exacts, ses mesures si justes, que le succès le plus complet sembla justifier, dans les premiers moments et dans la partie la plus essentielle de son plan, toutes ses combinaisons.

Le début de la campagne fut habile et brillant. Dans la nuit du 15 au 16 juin, l'armée, venue des divers points de la frontière du Nord, et réunie dans le plus grand mystère autour de Beaumont et de Philippeville, passa la Sambre sur trois colonnes, la droite au pont du Châtelet, le centre avec Napoléon et la garde à Charleroi, et la gauche à Marchiennes-au-Pont. Au premier bruit de cette invasion si soudaine, l'armée prussienne surprise dans ses cantonnements, quoiqu'elle fût exactement informée de ce qui se passait en France, s'était hâtée de prendre les armes, et Blücher avait donné le village de Fleurus pour point de concentration à ses divers détachements à mesure qu'ils se formaient. C'était donc dans cette plaine, déjà immortalisée en 1792 par le triomphe de nos armes, qu'allaient se porter les premiers coups, et tout faisait présager qu'une victoire décisive aurait déjà anéanti l'armée prussienne avant que l'armée anglaise, dont les principales divisions cantonnaient autour de Nivelles, et dont l'état-major occupait Bruxelles, avertie plus tard de la marche de Napoléon, n'eût pu venir à son secours. D'ailleurs l'oc-

cupation de l'importante position des Quatre-Bras, qui fermait toutes les routes directes par lesquelles les deux armées alliées pouvaient communiquer entre elles, devait compléter leur séparation et les réduire à agir isolément pour leur propre défense. Tout semblait donc jusque-là avoir complétement réussi selon les vues de Napoléon; il était parvenu à tromper et à surprendre des adversaires dont il n'était pas facile, cependant, d'endormir la vigilance, et comme nul ne s'entendait mieux que lui à profiter de la fortune et à tirer parti d'un premier avantage, pour en conquérir de plus importants, le succès de cette première partie de la campagne paraissait du plus favorable augure, et l'armée attendait avec confiance le signal des combats, certaine de triompher sans peine, sous un chef comme Napoléon, de tous ses ennemis, s'ils ne parvenaient, en se réunissant, à suppléer, par la supériorité du nombre, à l'infériorité de la discipline, de la valeur et de la tactique. Malheureusement, comme dans la campagne de 1813, Napoléon fut trahi par l'impéritie de ses lieutenants, ou plutôt par la fortune, qui sembla se plaire, dans cette courte campagne, à confondre tous les calculs du bon sens, de l'expérience et de l'habileté. Il faut le reconnaître aussi, les hommes n'étaient plus les mêmes : ils étaient encore braves et audacieux comme autrefois sur le champ de bataille et en présence de l'ennemi; mais hésitants et timides quand il s'agissait de prendre un parti, on eût dit que les préoccupations politiques avaient éteint leur ardeur et absorbé toutes leurs facultés intellectuelles, dès que le bruit du canon n'était plus là pour les tenir en éveil. Le maréchal Ney donna le premier

l'exemple de ces fâcheuses dispositions. Napoléon, en livrant la bataille de Ligny, avait compté sur sa coopération ; il voulait que le maréchal Ney, qui avait reçu l'ordre d'occuper, depuis le 15 au soir, l'importante position des Quatre-Bras, opération qui devait fermer toute communication entre les deux armées de Wellington et de Blücher, lançât sur les derrières de l'armée prussienne un fort détachement, pendant que lui-même l'attaquerait de front, et au plus fort de l'action, il avait dit au général Gérard, qui s'était approché pour lui demander quelques instructions relatives à l'attaque du village de Ligny : « Il se peut que dans *trois heures* le sort de la guerre soit décidé; si Ney exécute bien les ordres qui lui ont été donnés, il ne s'échappera pas un canon de l'armée prussienne; *elle est prise en flagrant délit.* » Mais le maréchal Ney, cédant aux inspirations d'une prudence exagérée jadis étrangère à son caractère, avait négligé d'occuper la position formée par l'intersection des chaussées de Bruxelles et de Namur, lorsqu'elle était presque totalement dégarnie de défenseurs, et lorsqu'il avait voulu tardivement s'en emparer, il y avait rencontré Wellington, accouru de Bruxelles, en toute hâte, avec la presque totalité de ses forces, et il avait fallu lui livrer alors une véritable bataille avec des moyens tellement disproportionnés qu'on n'en pouvait évidemment attendre aucun succès [1].

[1] Le maréchal Ney, comme Murat, Victor, O.... et tant d'autres, était l'un de ces hommes que Napoléon, aux jours de sa fortune, avait inconsidérément élevés aux premiers rangs de l'armée, mais dont il sentit le danger quand le temps des revers fut venu. Doué d'une valeur incomparable, il était brillant sur un champ de bataille, mais ses facultés ne s'élevaient pas jusqu'à la direction d'un corps d'armée et aux combinai-

La victoire, cependant, avait couronné à Ligny les efforts de l'armée française, mais si ses résultats, qui s'étaient bornés à la conquête du champ de bataille et à la prise de quelques canons, et de quelques milliers de prisonniers, avaient considérablement déçu les justes espérances de Napoléon, la journée du surlendemain, dont les malheurs peuvent être attribués à des causes analogues, devait lui être bien autrement fatale, puisqu'elle allait décider à la fois du sort de la guerre, et amener la chute de l'Empire et celle de la dynastie napoléonienne.

La victoire de Ligny, quoique incomplète dans ses résultats, avait réalisé du moins l'un des objets les plus importants du plan de Napoléon; elle avait profondément séparé les deux armées ennemies, et il ne s'agissait plus que de les empêcher de se rejoindre. L'armée prussienne avait effectué sa retraite dans la nuit du 16 au 17, et s'était retirée, en plusieurs colonnes, sur Bruxelles par la route de Wavres. L'armée anglaise occupait encore, dans la matinée du 17, la position des *Quatre-Bras,* où le maréchal Ney lui avait livré la veille, avec des forces inégales, un glorieux combat, qui aurait pu avoir des résultats plus importants, si Ney avait usé de

sons de la haute stratégie. Il est très-probable qu'il n'avait saisi ni la beauté du plan de Napoléon ni les immenses résultats du mouvement qu'il lui avait commandé de faire sur les derrières de l'armée prussienne, lorsqu'il serait maître des Quatre-Bras. Il voulait battre les Anglais, parce qu'il les avait devant lui, le reste lui importait peu. Le grand malheur de Napoléon dans cette campagne de 1815, c'est que ses vues étaient si élevées qu'elles échappèrent à la plupart de ses généraux. Il ne fut bien compris que de ses deux plus implacables adversaires, Wellington et Blücher; la haine, en cette occasion, fut plus intelligente et surtout plus active que le devoir et le patriotisme.

toutes les ressources mises à sa disposition, au lieu de laisser le corps du comte d'Erlon, pendant toute la journée, s'épuiser, faute de direction, en marches et contremarches d'un champ de bataille à l'autre, sans porter secours ni à Napoléon à Ligny, ni à ses frères d'armes, combattant aux Quatre-Bras. Ce combat, conduit avec la vigueur que déployait toujours le duc d'Elchingen en ces sortes d'occasion, avait rempli du moins le but principal que Napoléon avait en vue, c'était d'empêcher Wellington de porter secours à Blücher, tandis qu'il était aux prises avec l'armée française. L'Empereur avait résolu de faire peser maintenant sur lui tous ses efforts, tandis que le maréchal Grouchy, avec un corps de 35,000 hommes, serait chargé de suivre dans sa retraite l'armée prussienne. Il espérait encore surprendre l'armée anglaise aux Quatre-Bras, ou du moins arriver assez à temps pour lui faire subir quelque grave désastre, si elle se retirait précipitamment devant lui; mais les rapports du maréchal Ney, qu'il demandait avec impatience depuis le matin, se firent attendre jusqu'à midi, et lorsque Napoléon, avec sa garde et le reste de l'armée, pleine d'ardeur, arriva aux Quatre-Bras, on n'y trouva plus qu'une faible arrière garde de cavalerie, soutenue par quelques pièces d'artillerie; le maréchal Ney était encore dans son bivouac à Frasnes, à une lieue du champ de bataille, et avait laissé paisiblement Wellington se retirer sur Bruxelles par la chaussée ouverte devant lui, sans l'inquiéter dans sa retraite, et sans songer même à prévenir Napoléon. Il fallut une heure pour réunir les deux corps d'armée qu'il avait sous ses ordres et leur faire prendre la tête

des colonnes qui se dirigeaient sur la route de Bruxelles; Ney parut enfin. On conçoit le juste mécontentement de Napoléon; il le lui témoigna par des paroles sévères, mais le temps pressait, et sans s'arrêter à des récriminations inutiles, il résolut de réparer, autant que possible, les fautes de son lieutenant, en apportant à la poursuite de l'arrière-garde anglaise l'activité qu'il savait imprimer à toutes les opérations qu'il dirigeait lui-même. C'est au galop de son cheval arabe que se fit cette poursuite. Lui-même, en tête de la colonne avec douze pièces d'artillerie légère de sa garde, faisait mettre les canons en batterie dès que la cavalerie ennemie s'arrêtait pour reprendre haleine, en criant aux canonniers : « *Tirez! tirez! ce sont des Anglais!* » A Genappes, petite ville où l'on passe la Dyle sur un pont étroit, l'invasion fut tellement rapide, que plusieurs officiers hanovriens se trouvèrent mêlés dans les rangs de la cavalerie française, et furent faits prisonniers. Enfin, à six heures et demie du soir, l'armée arriva à la hauteur de la ferme de la Belle-Alliance, au pied de la montée que couronne le plateau de Mont-Saint-Jean; là on trouva toute l'armée anglaise rangée en ordre de bataille, et prête à nous disputer l'entrée de la forêt de Soignes, à laquelle elle était adossée. Il fallut s'arrêter et remettre au lendemain une attaque générale qu'il était trop tard pour entreprendre le jour même. L'armée établit ses bivouacs en avant du village de Planchenoit, à cheval sur la grande route, et Napoléon, son quartier-général non loin de là, à la ferme du Caillou, où il entra en s'écriant : « Que n'ai-je aujourd'hui le pouvoir de Josué, pour retarder de trois heures seulement la

marche du soleil! » C'était précisément le temps que les inconcevables retards du maréchal Ney lui avaient fait perdre sur le champ de bataille de Ligny et dans la position des Quatre-Bras.

Mais tandis que le centre et l'aile gauche de l'armée, conduits par Napoléon, avaient, en quelques heures, franchi la distance que le prudent Wellington avait mise entre ses bataillons et les nôtres, l'aile droite, à la poursuite des Prussiens sur la route de Wavres, et qui aurait dû marcher sur une ligne parallèle en restant toujours à la même hauteur, était loin d'avoir fait la même diligence. L'Empereur, en donnant au maréchal Grouchy ses dernières instructions, lui avait dit ces propres paroles : « Mettez-vous à la poursuite des Prussiens, complétez leur défaite en les attaquant dès que vous les aurez joints, et ne les perdez jamais de vue. » Une pareille mission demandait de la décision, de l'intelligence, et surtout une infatigable activité. Ces qualités, certainement, ne manquaient pas au maréchal Grouchy; mais il n'avait pas compris, sans doute, tout le prix du temps et toute l'importance de la tâche qui lui était confiée. Mal servi par sa cavalerie légère, il était resté longtemps dans l'incertitude de la route qu'avait suivie le gros de l'armée prussienne, et lorsqu'il en avait été informé, au lieu de se mettre promptement, comme Napoléon, avec sa cavalerie et quelques batteries d'artillerie, à la poursuite de son arrière-garde pour la forcer à démasquer ses intentions, il avait patiemment attendu que ses deux corps d'infanterie l'eussent rejoint, et s'était finalement arrêté, à la tombée de la nuit, au village de Gembloux,

situé à *une lieue et demie* à peu près du champ de bataille de Ligny. Ainsi, tandis que le gros de l'armée française avait franchi *sept* lieues en quelques heures, son aile droite, partie du même point, en avait à peine parcouru *deux* dans un intervalle beaucoup plus long. Le maréchal Grouchy s'est énergiquement défendu depuis lors de toute participation dans cette inqualifiable apathie; les corps qu'il commandait avaient mis un temps infini à s'ébranler de leurs bivouacs, et tous ses efforts pour leur faire hâter leur marche avaient été inutiles. Il est évident qu'il y avait là plus que de l'insouciance, il y avait du mauvais vouloir dans les chefs qui les commandaient. Il faut reconnaître, en effet, que Napoléon n'avait point fait preuve de sa perspicacité ordinaire lorsqu'il avait mis sous les ordres d'un maréchal nouvellement promu, et pour un fait politique, à cette haute dignité, deux des plus anciens généraux de son armée, qui se croyaient, à tort ou à raison, autant de droits au moins à exercer le commandement supérieur dont ils le voyaient revêtu. Une obéissance malveillante était tout ce qu'on pouvait espérer de leur concours; mais on ne devait en attendre ni zèle ni sympathie. Le général Gérard, dont il est impossible de suspecter les loyales intentions, et qui certes n'avait pas calculé les conséquences que pouvait entraîner son peu d'empressement à exécuter les ordres qu'il avait reçus, s'est justifié depuis dans les divers écrits qu'il a publiés, en disant que, forcé par son numéro d'ordre de venir après le corps du général Vandamme, il avait été obligé de se conformer à ses mouvements et de régler sa marche sur la sienne; mais il ne s'est pas aperçu, peut-être, qu'il faisait

ainsi retomber sur ce général, qui d'ailleurs s'était fait remarquer par son insouciance et par sa mollesse depuis le commencement de la campagne, toute la responsabilité de cette faute *énorme*, comme l'a caractérisée Napoléon, qui devait avoir sur la journée du lendemain et sur les destinées de la France une si funeste influence[1].

Je me garderai bien d'entrer ici dans de longs détails stratégiques sur la bataille de Waterloo, qui a été trop souvent décrite pour qu'une nouvelle narration ne soit pas au moins superflue. J'en dirai cependant quelques mots, puisque l'occasion s'en présente, ne fût-ce que pour rectifier, comme témoin oculaire, de fausses assertions accréditées par quelques récentes publications, écrites évidemment sous l'influence de passions haineuses, et essayer de fixer, par une exacte appréciation des faits, le véritable caractère que lui assignera l'histoire. Je dirai d'abord que l'issue funeste de cette journée fut moins le résultat d'une défaite que d'une surprise, et que le vainqueur eut plus à s'applaudir de sa victoire qu'à s'en glorifier. Jamais, comme l'a souvent proclamé

[1] Le 15, à l'ouverture de la campagne, le général Vandamme était parti tard de ses bivouacs, et était arrivé à Charleroi *quatre heures* après l'heure qui lui avait été fixée ; il avait encore perdu du temps à l'attaque des bois, devant Fleurus ; Napoléon avait remarqué de la mollesse dans l'attaque du village de Saint-Amand, dans la journée de Ligny ; enfin, son attaque de Wavres, le 18 au soir, a été l'objet de vives critiques. — C'était, d'ailleurs, un homme violent et cynique ; et je tiens du commandant Sèves, qui servait en qualité d'officier d'ordonnance auprès du maréchal Grouchy, dans la campagne de 1815, et qui s'est distingué depuis, sous le nom de Soliman-Pacha, au service du pacha d'Égypte, qu'ayant été chargé, plusieurs fois, de porter au général Vandamme les ordres du général en chef, il en reçut des réponses tellement injurieuses et grossières, qu'il fut obligé de lui déclarer qu'il ne voulait pas les transmettre, et de l'engager à aller les porter lui-même !!!

Napoléon lui-même, l'armée ne s'était mieux battue, jamais le soldat français n'avait montré plus d'intelligence, d'élan et d'intrépidité; jamais sa prééminence sur tous les soldats de l'Europe n'avait resplendi avec plus d'éclat. Les Anglais, de leur côté, avaient montré les qualités qui les distinguent : de l'aplomb, une grande fermeté, du sang-froid dans le danger, une persévérance inébranlable à défendre les positions qui leur étaient confiées. Pendant toute la journée, jusqu'à sept heures et demie du soir, la victoire n'avait pas paru un seul moment indécise; tous les postes avancés de l'armée anglaise, les villages, les maisons crénelées, la ferme de la Haie-Sainte, le château de Hougoumond, qui couvraient son centre et ses ailes, avaient été successivement emportés; l'armée anglaise avait perdu plus de la moitié de son champ de bataille; acculée à la forêt de Soignes, dont les défilés ne lui offraient que la perspective d'une retraite désastreuse, un dernier effort allait compléter sa défaite. Déjà Napoléon disposait sa garde pour une attaque décisive qui devait nous rendre maîtres de tout le plateau de Mont-Saint-Jean, lorsque l'irruption soudaine et inattendue du maréchal Blücher, à la tête de 30,000 hommes de troupes fraîches, vint tout à coup changer la fortune. En pénétrant par une trouée sur ce champ de bataille tant disputé, tandis que Bulow, d'un autre côté, menaçait de nous tourner et de couper notre ligne d'opération, il força les bataillons français encore en ligne à une retraite précipitée, devenue bientôt désastreuse par le manque de cavalerie, par le mauvais état des chemins, par la nuit qui s'avançait et rendait tout ralliement impossible, enfin, par l'espèce

de défilé que formaient sur les derrières de l'armée française le bourg long et étroit de Genappes et le pont qu'il fallait passer pour franchir la Dyle.

Telle fut, en résumé, cette funeste journée, qui prendra rang après celles de Créquy, de Poitiers, et d'Azincourt, parmi les plus funestes qu'aient eues à enregistrer les fastes militaires de la France. Comme il arrive toujours quand une entreprise n'a pas réussi, on a critiqué sévèrement plusieurs opérations de détail auxquelles on a donné plus de portée qu'elles ne méritaient d'en avoir. Le bois et le château d'Hougoumont, auxquels l'ennemi attachait beaucoup d'importance, et qu'il avait garnis de ses meilleures troupes, furent abordés par l'infanterie sans avoir été écrasés auparavant par un feu bien nourri d'artillerie; une colonne d'attaque, dirigée sur le centre de la ligne anglaise, fut mise en mouvement sans attendre les escadrons chargés de couvrir ses flancs, et fut exposée à une charge de la cavalerie ennemie, qui apporta quelque désordre dans l'une de ses divisions; mais ces fautes, inévitables dans une action si compliquée d'incidents, et réparées par Napoléon aussitôt qu'il s'en fut aperçu, ne sauraient ni entacher sa gloire, ni même engager sa responsabilité; on peut affirmer, d'ailleurs, qu'elles n'eurent aucune influence marquée sur l'issue fatale de la journée. Malheureusement, on n'en peut dire autant des fautes, bien autrement graves, commises par les deux maréchaux auxquels Napoléon avait confié le commandement supérieur de l'aile gauche et de l'aile droite de l'armée, et il ne faut pas chercher ailleurs les vraies causes de

la catastrophe qui termina d'une manière si funeste cette campagne si glorieusement commencée.

Le maréchal Ney, emporté par son ardeur, avait entraîné toute la grosse cavalerie sur le plateau de Mont-Saint-Jean avant le moment fixé par Napoléon. Cette charge eut d'abord le plus brillant succès; les cuirassiers s'y conduisirent avec une grande valeur; ils enfoncèrent et sabrèrent plusieurs carrés, enlevèrent des drapeaux et désorganisèrent un grand nombre de pièces de canon; mais n'étant soutenus ni par une artillerie formidable, ni par une force suffisante d'infanterie, décimés par les balles et la mitraille que vomissait chacun des carrés ennemis, ils furent à la fin obligés d'abandonner le combat, non sans avoir subi des pertes considérables et une désorganisation qui les mit hors d'état de reparaître en ligne pendant le reste de la bataille. Napoléon, qui avait prévu cette fatale conséquence de l'imprudence du maréchal Ney, s'était écrié en le voyant partir sans pouvoir l'arrêter : « Il est trop tôt d'une heure; puisse cette charge prématurée n'avoir pas une influence fatale sur l'issue de la journée ! » Cette prédiction ne fut malheureusement que trop justifiée par l'événement, puisque ce fut le défaut de la cavalerie de réserve qui devint l'une des principales causes de la perte de la bataille, et qui changea la retraite de l'armée en une affreuse confusion.

La faute reprochée au maréchal Grouchy est d'un genre absolument différent, et si le commandant de l'aile gauche se laissa emporter par un excès d'ardeur, le commandant de l'aile droite faillit par un excès contraire. Nous avons déjà dit combien le maréchal Grouchy

se trouvait embarrassé pour remplir, avec le zèle qui lui était habituel, la mission qui lui avait été confiée par Napoléon et qu'il avait déclinée de tous ses efforts par un sentiment louable de modestie, et sans doute aussi par une juste appréciation de ses forces, car il sentait toute la responsabilité qu'elle allait faire peser sur lui. Mais, tout en faisant une large part aux difficultés de sa position, il est impossible de ne pas reconnaître que le maréchal Grouchy commit une faute immense lorsque, averti par le canon de Waterloo que Napoléon était aux prises avec l'armée anglaise, il ne fit aucun mouvement pour se rapprocher de lui et lier ses opérations avec celles de l'aile droite de l'armée française. Une longue polémique s'est engagée sur ce sujet entre le maréchal Grouchy et le général Gérard, qui commandait l'un des corps sous ses ordres, et des documents authentiques qui ont été publiés à cette occasion, il est résulté que le conseil de ce mouvement lui avait été donné au moment même, et que non-seulement il était conforme à tous les principes de la stratégie, mais encore qu'aucun obstacle sérieux ne se serait opposé à son exécution. En effet, par une fortune qui semblait en ce jour protéger la France si nous en avions su profiter, le village de Sart-à-Walhain, où se trouvait en ce moment le corps du général Gérard, n'était guère plus éloigné de Planchenoit que Wavres, qu'occupaient les Prussiens, ne l'était de Waterloo, et le chemin était d'un accès beaucoup plus facile, puisque la moitié au moins se trouvait située dans une plaine ouverte sur la rive droite de la Dyle, qu'on pouvait franchir sur les ponts d'Ottignies et de Moustiers, que, par une imprudence providentielle,

l'ennemi n'avait songé ni à observer ni à garder. Il faut remarquer encore qu'il n'était pas même nécessaire d'arriver sur le champ de bataille de Mont-Saint-Jean pour produire sur les chances de la victoire une influence décisive ; il suffisait d'atteindre, dans les défilés où ils se trouvaient engagés, les derniers bataillons prussiens pour les forcer à faire volte-face, et mettre leur armée, surprise entre deux feux, dans la position la plus critique par la terreur seule qu'une semblable attaque aurait répandue dans tous les rangs. Ce mouvement d'ailleurs n'avait rien d'opposé aux ordres de l'Empereur ; il en était, au contraire, l'accomplissement le plus direct, puisque Napoléon, dans toutes ses instructions verbales ou écrites au maréchal Grouchy, n'avait jamais manqué de lui recommander *de lier ses communications avec le reste de l'armée*, et qu'en lui enjoignant *d'attaquer vivement les Prussiens aussitôt qu'il les aurait atteints*, il était bien clair que le principal but de cette attaque était de les empêcher de faire aucun détachement pour porter secours à l'armée anglaise. Enfin, une réflexion bien simple devait couper court aux hésitations du maréchal Grouchy, s'il avait pu en avoir sur la ligne des devoirs qui lui était tracée : connaissant comme il le faisait le caractère entreprenant du maréchal Blücher, il devait bien penser qu'il ne resterait pas pendant une journée entière à l'attendre avec toute son armée, *les bras croisés*, derrière la Dyle, dans une position presque inexpugnable, et que, par conséquent, le seul moyen de déjouer ses projets et de réparer toutes les fautes commises depuis la veille par les lenteurs de ses généraux de division, était de se

porter, par un mouvement rapide entre les deux armées, ou, s'il était déjà trop tard, de marcher vivement sur les traces de l'armée prussienne, qui, prise entre deux feux, aurait couru les risques d'une entière destruction. Le maréchal Grouchy, avec sa vieille expérience, sentait sans doute aussi bien que personne tous les avantages de cette manœuvre, conforme d'ailleurs aux vrais principes de la guerre, qui commandent à tous les corps détachés d'une armée principale de se diriger par la voie la plus courte sur le bruit du canon; mais esclave, avant tout, d'une aveugle subordination, il n'osa ni en prendre l'initiative, ni en assumer sur lui la responsabilité. Il a toujours soutenu, jusqu'à son dernier soupir, que les ordres impératifs de Napoléon lui prescrivaient de marcher sur Wavres, et qu'il n'avait pas le droit, *sous aucun prétexte*, de changer cette direction; mais quand bien même ces ordres eussent été aussi formels qu'il le croyait, comment ne voyait-il pas qu'ils supposaient implicitement, lorsqu'ils avaient été donnés, que l'armée prussienne tout entière était réunie sur ce point, et que du moment qu'on en pouvait douter, qu'on était même assuré du contraire, ces ordres devenaient un non-sens, et leur exécution sans but utile, puisque, d'après l'heure tardive où l'on avait quitté Gembloux, il était évident qu'on ne pouvait arriver à Wavres assez à temps pour empêcher Blücher de se joindre à Wellington s'il l'avait résolu[1].

[1] Le résultat de toutes ces lenteurs, et du faux mouvement qui en avait été la suite, quelque soit celui qui doive en porter la responsabilité, fut que *trente-cinq* mille hommes consumèrent en marches stériles la journée du 18, comme le 1er corps avait consumé celle du 16 pendant la bataille de Ligny, sans être d'aucun secours au reste de l'armée qui se battait

Toutefois, il est juste d'ajouter, pour la justification du maréchal Grouchy, que Napoléon, connaissant les indécisions de son caractère, eut le grand tort de le laisser pendant *vingt-quatre* heures sans direction, et de ne pas lui écrire lorsqu'il fut informé, dans la nuit du 17 au 18, qu'il s'était arrêté à Gembloux, pour stimuler son zèle, et l'instruire de ce qu'il aurait à faire pendant la journée du lendemain. Voici à ce sujet une anecdote rapportée, dans ses mémoires, par le duc de Raguse, qui a dit la tenir du général Bernard, homme loyal, qui a été depuis aide-de-camp du roi Louis-Philippe, et dont la véracité ne peut faire l'objet d'un doute. Le premier rapport du maréchal Grouchy, daté de Gembloux *huit* heures du soir, arriva à *onze* heures au quartier impérial; le général Bernard, aide-de-camp de service, le remit à Napoléon, et lui dit que l'officier qui l'avait apporté demandait une réponse. A minuit, l'officier la réclama de nouveau, et le général Bernard vint la demander. Il lui fut dit d'attendre. A quatre heures, mêmes instances de la part de l'officier, qui déclara avoir l'ordre de ne pas revenir sans en rapporter une, et il fut finalement congédié sans en recevoir. Il est évident que Napoléon, préoccupé en ce moment de ses méditations sur la bataille qu'il allait livrer aux Anglais, ne voulait pas admettre la coopération des Prussiens, qu'il avait si bien préjugée la veille, comme on le voit par sa lettre au maréchal Grouchy, écrite par le général

avec des forces disproportionnées contre les Anglais et les Prussiens réunis. Faut-il chercher ailleurs la cause de nos désastres? — « La conduite du maréchal Grouchy, a dit Napoléon, était aussi *imprévoyable* que si sur sa route son armée avait éprouvé un tremblement de terre qui l'eût soudainement engloutie. »

Bertrand du champ de bataille de Ligny[1]; mais c'était là un trait caractéristique de l'esprit de Napoléon : il ne voulait voir les choses que sous l'aspect où il lui convenait qu'elles se présentassent; ce n'était ni imprévoyance, ni manque de perspicacité, mais optimisme et confiance dans son étoile. Le maréchal Grouchy, abandonné à lui-même, retomba dans toutes ses perplexités; son esprit se troubla, il ne sut juger ni l'importance de sa position, ni le prix du temps, ni le devoir qu'il avait à remplir. Le duc de Dalmatie répara, il est vrai, la faute de Napoléon par deux dépêches qu'il lui adressa du champ de bataille dans la matinée du 18; mais alors il était trop tard, et les officiers qui en étaient porteurs, forcés de faire un long détour par la chaussée pavée des *Quatre-Bras*, n'arrivèrent à Wavres qu'à la nuit et quand tout était terminé à Waterloo[2].

Concluons donc que la bataille de Waterloo, malgré sa funeste issue, si elle a renversé sa fortune, n'ôtera rien à la gloire de Napoléon, ni à la renommée de son génie guerrier. Il y déploya toutes les hautes qualités

[1] Voir les notes et pièces justificatives à la fin du volume.

[2] Napoléon a si bien reconnu lui-même les torts qu'il avait eus en cette occasion et qui sont, au reste, les seuls qu'on puisse justement lui reprocher, que dans tous les récits de la bataille de Waterloo, écrits sous sa dictée ou sous ses inspirations, il est dit positivement que deux lettres furent adressées au maréchal Grouchy dans la nuit du 17 au 18, pour lui ordonner de se mettre en communication avec l'aile droite de l'armée par un détachement dirigé sur les hauteurs de Saint-Lambert; mais le texte de ces dépêches, qui ne sont jamais parvenues, en opposition manifeste avec celui des deux dépêches envoyées, quelques heures plus tard, par le maréchal Soult, montre évidemment qu'elles n'ont jamais été écrites, et que ce sont là de ces pièces apocryphes inventées après coup pour les besoins de la cause. C'est, d'ailleurs, le seul fait important dont on puisse, je crois, contester l'exactitude dans ces récits du reste très-véridiques.

qui font le grand capitaine : un coup d'œil rapide et profond pour juger des dispositions de l'ennemi; une grande habileté dans le maniement des troupes; une expérience consommée dans l'usage des différentes armes; une admirable présence d'esprit pour réparer les fautes commises par ses lieutenants; enfin, une résignation sans faiblesse lorsque le moment de la crise fut arrivé et que toute l'habileté humaine ne pouvait plus suppléer à l'immense supériorité numérique. Au reste, pour bien juger cette bataille, qui a donné lieu à des appréciations si diverses, il faut la diviser en deux parties distinctes; la première, jusqu'à l'arrivée du corps de Bulow, paraîtra toujours irréprochable, et si dans la seconde on a relevé quelque hésitation, du décousu dans les opérations, un manque d'ensemble dans les attaques, il faut bien observer qu'alors Napoléon avait été obligé de modifier son premier plan, qui, comme une action dramatique bien ordonnée, devait avoir son exposition, son nœud et son dénoûment; qu'il était déjà privé d'une partie de ses forces, occupées à repousser l'armée prussienne, et qu'il était obligé de ménager ses dernières ressources, craignant à chaque instant de voir apparaître sur ses flancs et sur ses derrières de nouveaux corps ennemis. On peut affirmer que la bataille proprement dite, celle contre l'armée anglaise, ne fut pas un moment indécise; elle aurait été gagnée avant quatre heures sans l'arrivée de Bulow, et elle aurait été encore gagnée une seconde fois, malgré son concours, à sept heures du soir, sans l'irruption soudaine et irrésistible de Blücher. On a souvent prétendu que Napoléon n'aurait pas dû engager la bataille

avec l'armée anglaise avant d'être assuré que les Prussiens n'interviendraient pas dans l'action, puisqu'il était trop faible pour les combattre réunis, et que tout le plan de la campagne était fondé sur la division des deux armées, si habilement opérée dès le début de la campagne. Mais faut-il encore répéter que Napoléon fut trompé dans tous ses calculs par les rapports du commandant de son aile droite, qui l'avait assuré qu'il partirait de Gembloux le 18 *avant le lever du soleil;* il devait donc le croire arrivé devant Wavres avant *huit* heures du matin, et si l'attaque avait immédiatement commencé, Blücher n'aurait point songé à quitter son poste, ou s'il l'avait essayé on s'en serait aperçu et il se serait exposé à une perte presque certaine. Il est facile de raisonner après l'événement, et de combiner des opérations plus ou moins savantes sur des faits accomplis; mais c'est lorsque tout est encore dans l'incertitude, et qu'il faut deviner les projets de l'ennemi, qu'il y a du mérite dans le métier de général en chef; la guerre n'est presque toujours qu'un grand calcul de probabilités, et si Napoléon se trompa en cette circonstance, c'est que le désir de se mesurer avec l'armée anglaise, la certitude de la battre, l'occasion favorable qui se présentait d'elle-même, troublèrent son coup d'œil ordinairement si juste, et lui firent laisser au hasard plus de chances que la prudence ne le permettait.

Le duc de Wellington, dans la journée du 18 comme dans celle du 16 juin, fit preuve de circonspection, de sang-froid, d'un empire absolu sur lui-même; enfin, de toutes ces qualités négatives qui avaient fait la réputation du Fabius *cunctator* des lignes de Torrès-Vedras

dans la campagne de Portugal. Certain d'être secouru par Blücher, dont il s'était assuré la coopération avant de s'enhardir à se mesurer avec Napoléon et de nous accabler alors par l'immense supériorité de ses forces, il ne se hasarda pas à lutter de manœuvres et de tactique avec son redoutable adversaire; il ne prit l'initiative d'aucune attaque, d'aucun mouvement offensif sur le front ou sur les ailes de l'armée française; il se contenta de rester inébranlable dans la position qu'il avait choisie jusqu'à ce que l'intervention de l'armée prussienne, dont il attendait avec anxiété l'arrivée, fût venue le délivrer de cette espèce de siége en rase campagne auquel il s'était condamné. Le champ de bataille qu'il avait choisi et, dit-on, étudié d'avance, adossé à une forêt épaisse, et n'offrant qu'un seul débouché, où, en cas de malheur, les bagages, le matériel et tous les embarras se seraient accumulés, a été l'objet de justes critiques de la part de Napoléon et des plus habiles tacticiens, et semblerait faire peu d'honneur à ses talents. Cependant, on doit dire que, comme position défensive, ce champ de bataille, précédé d'une pente en glacis très-favorable à l'artillerie, protégé par un ravin profond et couvert sur son front de bâtiments retranchés, qui formaient comme autant d'ouvrages avancés qu'il fallait emporter avant de l'aborder, était merveilleusement adapté au genre de tactique adopté par le généralissime de l'armée anglaise, qui était de faire tuer jusqu'à son dernier soldat plutôt que de reculer d'une semelle. Mais Wellington pouvait-il prévoir que Blücher serait libre d'arriver à son secours, et que le maréchal Grouchy le laisserait passer impunément devant lui? que le maré-

chal Ney, par son impétuosité, compromettrait le salut de l'armée? Jamais, il en faut convenir, le vainqueur de Salamanque ne justifia mieux que dans cette journée funeste l'exactitude de cet adage, passé en proverbe à l'armée d'Espagne : « *Le duc de Wellington n'est grand que de nos sottises!* »

Blücher profita, avec son audace accoutumée, des fautes de ses adversaires et des lenteurs du maréchal Grouchy, que l'Empereur, après la bataille de Ligny, avait chargé de suivre et de harceler l'armée prussienne sans la perdre un seul instant de vue. Il eut le bonheur qu'avait eu Desaix à Marengo : son arrivée sur le champ de bataille, au milieu des combattants épuisés par une journée sanglante, changea la face des événements. La victoire devint une défaite, et la défaite une victoire. Mais Blücher ne jouit pas avec modération d'un triomphe auquel le hasard avait eu plus de part que le talent; il ternit les justes éloges qu'on aurait pu donner à son patriotisme et à son infatigable activité par une jactance déplacée[1], et l'armée prussienne, victorieuse sans avoir combattu, déshonora ses lauriers par des actes de cruauté indignes des nations civilisées, et qui, sans doute, un jour lui mériteront de sanglantes représailles[2].

[1] Thibaudeau, dans son *Histoire du Consulat et de l'Empire*, raconte qu'il avait rencontré, aux eaux de Carlsbad, en 1819, Blücher se *pavanant* dans la voiture de l'Empereur, qui avait été trouvée sur le champ de bataille de Waterloo, et qu'on avait montrée longtemps à Londres comme un des trophées de la victoire. Blücher dans la voiture de Napoléon !!!

[2] Un grand nombre de blessés furent massacrés sur le champ de bataille; le brave général Duhesme, qui commandait la jeune garde, fait prisonnier à Génappe, où il avait essayé d'organiser quelque tentative de défense, fut égorgé par des hussards de Brunswick, etc.

Quant à Napoléon, et c'est là ce que nous tenions à établir ici, parce qu'on a trop dit que son génie lui avait fait défaut dans cette mémorable journée, qui devait être la dernière des soixante batailles rangées qu'il avait livrées dans le cours de sa prestigieuse carrière, jamais, au contraire, il ne fit preuve de plus de lucidité et de présence d'esprit; jamais, peut-être, il ne s'était montré plus supérieur à ses adversaires. Du monticule élevé où il s'était placé, au centre de ses réserves, afin de les avoir toujours à sa disposition, son coup d'œil d'aigle planait sur toute l'étendue du champ de bataille; son attitude était calme, son front serein et recueilli, comme celui d'un joueur habile qui va livrer une partie d'honneur où sa renommée est engagée plus encore que sa fortune. Le plan général de la bataille, la savante disposition des troupes des différentes armes, l'ordre admirable avec lequel elles se déployèrent pour prendre leurs places de combat, présentèrent un magnifique spectacle qui fit l'admiration de l'armée entière; le point d'attaque qu'avait choisi Napoléon, sur le centre même de l'armée anglaise, a été reconnu par tous les hommes de l'art comme celui qui devait procurer les résultats les plus décisifs. Les dispositions prises pour percer la ligne anglaise, le changement de front opéré par le 6e corps, au milieu d'un feu meurtrier, pour faire face aux premières troupes prussiennes, aperçues sur les hauteurs de Saint-Lambert, sont regardés à juste titre comme des chefs-d'œuvre de tactique. Les inépuisables ressources de son esprit pour suppléer à l'insuffisance de ses moyens; ses efforts pour arrêter les effets d'une terreur panique qui s'était tout à coup emparée de ces

mêmes soldats qui avaient combattu depuis le matin avec un courage héroïque; son calme au milieu d'une confusion, dont les plus malheureuses journées des premières guerres de la révolution avaient à peine donné l'exemple, tout démontre que le génie guerrier de Napoléon ne s'était point affaibli; jamais, même au temps de ses plus beaux triomphes, il n'avait brillé d'un plus vif éclat que dans cette journée funeste : la fortune seule avait trahi cette fois celui qu'elle avait jadis si aveuglément protégé.

Rien ne prouverait mieux, au besoin, l'exactitude de cette assertion, que les critiques mêmes dont la conduite de Napoléon dans cette journée a été l'objet. Elles se réfutent presque toutes d'elles-mêmes devant le simple exposé des faits, et Napoléon, d'ailleurs, a pris soin d'y répondre d'avance dans les observations dont il a fait suivre son récit, le plus exact que nous ayons, de la campagne de 1815. Ainsi, par exemple, on lui a reproché d'avoir commencé la bataille deux heures trop tard, puisque le temps était pour lui un élément si précieux; mais la pluie, qui n'avait cessé de tomber depuis la veille, avait tellement détrempé les terres qu'elles ne permettaient pas à l'artillerie de manœuvrer ; tel avait été l'avis des principaux officiers de l'arme, et il avait été appuyé par l'honorable général Drouot, qui, du reste, s'est accusé toute sa vie d'avoir été, sous ce rapport, bien involontairement l'une des principales causes de la perte de la bataille de Waterloo. Mais Napoléon pouvait-il seul lutter contre de pareilles autorités? On a dit qu'il aurait dû suspendre le combat lorsque les premières troupes prussiennes apparurent sur les hauteurs de Saint-Lam-

bert; mais l'action était alors engagée sur toute la ligne, un mouvement rétrograde eût été dangereux et eût jeté le découragement dans les troupes. Napoléon fit ce que commandait la prudence, en ordonnant de suspendre tout mouvement offensif jusqu'à ce que l'attaque prussienne fût entièrement comprimée. Le duc de Raguse, dans ses mémoires, lui a reproché avec plus d'injustice encore de s'être tenu constamment trop loin du champ de bataille; il était, au contraire, comme nous l'avons dit, dans la position la plus favorable pour bien en surveiller toutes les parties, et assez rapproché des premières lignes pour que les boulets anglais tombassent de tous côtés autour de lui, et que plusieurs cavaliers de son escorte en fussent atteints. Enfin, on lui a reproché, avec plus de raison peut-être, de n'avoir pas fait appuyer la charge des cuirassiers Kellermann et Milhaud par une force suffisante d'infanterie et une formidable batterie d'artillerie, comme à la bataille de la Moskowa; il est probable que l'armée anglaise, déjà ébranlée par le choc impétueux de douze mille hommes de grosse cavalerie, n'aurait pas résisté à un effort vigoureux des trois armes réunies. On voit par les écrits de Napoléon que telle avait été à l'origine son intention, mais le mouvement prématuré du maréchal Ney avait dérangé toutes ses mesures. Il n'avait en ce moment à sa disposition que quelques bataillons de la garde, et il hésita à employer contre les Anglais ses dernières réserves avant d'être complétement rassuré sur les suites de l'attaque de Bulow, qui était alors dans toute sa vivacité; mais malheureusement, quand il prit enfin le parti de conduire lui-même sa garde pour reconquérir une

seconde fois le plateau si glorieusement envahi par les cuirassiers Milhaud, il était trop tard : le désordre occasionné par l'arrivée inattendue de Blücher, à la tête de trente mille hommes de troupes fraîches, était à son comble, et attaquée à la fois sur ses flancs et sur ses derrières par la cavalerie ennemie, entourée de toutes parts par les débris des corps dispersés dans la plaine, la garde, malgré des prodiges de valeur dignes de sa haute renommée, fut entraînée dans la déroute générale, sans avoir pu même croiser le fer avec les carrés anglais. Il en faut convenir, il y eut ici entre la charge des cuirassiers et cette démarche suprême de la garde impériale, qui, faite quelques moments plus tôt, eût assuré la victoire, deux heures précieuses de perdues; mais quoique l'événement en ait autrement décidé, peut-on accuser Napoléon d'avoir trop écouté, en cette occasion, les lois de la prudence? C'est un défaut, du moins, qui ne lui était pas habituel, et que trois années de revers avaient pu seules développer dans son âme énergique.

Le seul reproche véritablement fondé qu'on puisse donc adresser à Napoléon dans cette courte et fatale campagne, c'est, comme nous l'avons dit, le choix malheureux qu'il fit des deux maréchaux auxquels il confia les commandements de l'aile gauche et de l'aile droite de son armée, parce qu'il connaissait mieux que personne l'ardeur irréfléchie de l'un et le caractère indécis et circonspect de l'autre. Cette faute, qui eut de si fatales conséquences, mérite d'autant plus d'être signalée, qu'elle ne lui était pas habituelle, et qu'aucun souverain n'excellait plus que lui dans l'art de placer chacun dans la position la plus convenable pour mettre

en relief ses qualités personnelles. Mais Napoléon fut encore ici dominé par les nécessités de sa situation; il fut obligé d'employer et d'élever aux premiers postes ceux qui s'étaient le plus compròmis pour lui dans la révolution du 20 mars. Au reste, on peut admirer en cette occasion l'influence visible de la fatalité; si Grouchy eût été chargé du commandement de l'aile gauche et si le maréchal Ney avait eu la direction de l'aile droite, il est probable que le premier, exécuteur ponctuel de ses ordres, aurait occupé la position des Quatre-Bras dans la soirée du 15 juin, et que le second, avec sa vigueur ordinaire, aurait donné assez de besogne à Blücher, dans la journée du 15, pour ne pas lui laisser le loisir de courir au secours de Wellington; la bataille de Ligny et celle de Waterloo auraient amené alors un tout autre résultat que celui qu'elles ont eu.

Quoi qu'il en soit, lorsque les passions contemporaines, qui ont pu seules fermer les yeux sur les talents immenses que Napoléon déploya dans cette journée funeste, qui termina d'une manière si imprévue une campagne dont le début avait été si brillant, seront complétement éteintes, la postérité confirmera sans doute le jugement qu'il en a porté lui-même lorsque, sur ce rocher désert où ses implacables ennemis l'avaient enchaîné, comme un nouveau Prométhée dévoré par ses souvenirs, il s'écriait :

« Journée incompréhensible!... Concours de fatalités inouïes!... Ney!! Grouchy!! d'Erlon!! N'y a-t-il eu que du malheur?... Et pourtant, tout ce qui tenait à l'habileté avait été accompli!... Tout n'a manqué que quand tout avait réussi!.. Singulière défaite, où, mal-

gré la plus horrible catastrophe, la gloire du vaincu n'a pas souffert, ni celle du vainqueur augmenté. *La mémoire de l'un survivra à sa destruction; la mémoire de l'autre s'engloutira peut-être dans son triomphe!!*[1] »

[1] *Mémorial de Sainte-Hélène.* (18 juin 1816, 1er anniversaire de Waterloo.)

CHAPITRE IX.

Effet produit dans Paris par la nouvelle du désastre de Waterloo. — Bruits sinistres. — Les deux Chambres se déclarent en permanence. — Retour impolitique de Napoléon dans la capitale. — Il va descendre au palais de l'Élysée; son irritation en apprenant les résolutions prises par les deux Chambres. — Il manifeste la détermination de renoncer à la couronne, si cette mesure peut assurer le retour de la paix et arrêter la marche des armées étrangères. — La Chambre des députés ne lui donne pas le temps d'exécuter cet acte d'abnégation volontaire, elle le menace de déclarer sur-le-champ la déchéance et la vacance du trône. — Conduite imprudente du général La Fayette et des autres membres qui partagent ses opinions. — Sous la pression de la Chambre, Napoléon consent enfin à descendre du trône, il rédige un acte d'abdication en faveur de Napoléon II. — Embarras nouveaux qui résultent de cette restriction mise par l'Empereur au sacrifice de ses droits à la couronne. — La Chambre des députés prend le parti de la regarder comme non avenue, et décide qu'une commission de cinq membres, dont trois choisis dans son sein, et deux dans la Chambre des pairs, formera un *gouvernement provisoire* chargé de pourvoir aux nécessités des circonstances. — Cette résolution transmise à la Chambre des pairs, y suscite un violent orage. — Paroles imprudentes du général Labédoyère; réponse de Boissy-d'Anglas, le comte de Pontécoulant présente un projet de résolution qui est adopté à une grande majorité et termine la discussion. — Sur sa proposition, le président de la Chambre, accompagné des membres du bureau, se rend auprès de Napoléon pour lui porter les témoignages de sa reconnaissance pour son généreux sacrifice. — La séance est suspendue pendant quelques heures; à la reprise, tous les membres de la famille impériale, présents à Paris, accompagnés d'une suite nombreuse, entrent dans la salle en costume officiel. — Le prince Lucien Bonaparte, prince *de Canino*, monte à la tribune, et renouvelant la proposition de Labédoyère dans la séance du matin, demande que, conformément aux constitutions de l'Empire, le trône étant devenu vacant par l'abdication de Napoléon, son fils, Napoléon II, soit *immédiatement*, et sans *délibération préalable*, proclamé empereur des Français. — Vive sensation produite par cette motion insolite; M. de Pontécoulant prend la parole pour répondre au prince Lucien; il repousse la proposition comme inconstitutionnelle et contraire aux usages de toute assemblée délibérante; il montre que son premier effet, si elle pouvait être adoptée, serait de jeter la division entre les deux branches du pouvoir législatif, et de rendre inutile le grand sacrifice de Napoléon; il demande que la Chambre passe à l'ordre du jour sur la proposition. — Boissy-d'Anglas appuie cette opinion, qui est combattue par le jeune et fougueux Labédoyère, dont les emportements et les violences de langage donnent lieu à l'une des scènes les plus orageuses dont les annales parlementaires fassent mention. — Labédoyère est rappelé à l'ordre, et arraché presque de force de la tribune. — Après une vive discussion qui a duré près de trois heures, et où les principaux membres de la Chambre se sont fait entendre, l'ajournement de la proposition du prince *de Canino* est adopté à une très-forte majorité. — Le duc de Vicence et le baron Quinette sont nommés membres du gouvernement provisoire. — La commission de gouvernement décide que des plénipotentiaires, choisis parmi les membres des deux

Chambres, seront envoyés auprès des souverains alliés pour traiter des conditions de la paix. — M. le comte de Pontécoulant est désigné par la Chambre des pairs pour faire partie de cette commission. — Difficultés de toute nature qu'éprouvent les commissaires français de la part des généraux des troupes alliées et de leurs états-majors. — Ils parviennent avec peine, et en employant la ruse, jusqu'à Haguenau, où se trouvent en ce moment les trois souverains alliés. — Conférences ouvertes avec les ministres plénipotentiaires des quatre grandes puissances coalisées. — Elles n'aboutissent à aucun résultat, et sont brusquement interrompues par le mauvais vouloir du commissaire anglais. — Les commissaires français, forcés de renoncer à tout espoir de conciliation, rentrent à Paris; état de fermentation dans lequel ils trouvent les esprits. — Préparatifs de défense, attitude des fédérés et de l'armée, qui brûle de venger les malheurs de Waterloo. — Le gouvernement provisoire, effrayé du prestige qu'exerce encore sur l'armée et sur les classes populaires le nom de Napoléon, exige son éloignement de Paris. — Le 25 juin, Napoléon s'est rendu à la Malmaison; le général Beker, sous prétexte de prendre le commandement de sa garde, est commis à sa surveillance. — Napoléon écrit au gouvernement provisoire, pour être autorisé à prendre, comme simple général, le commandement des troupes sous Paris. — Cette offre, et d'autres tentatives tendantes au même but, sont repoussées. — Napoléon, averti des obstacles et des dangers qu'un plus long retard peut apporter à sa sortie de France, prend enfin la résolution de s'éloigner définitivement de Paris. — Il quitte la Malmaison par une porte dérobée, et monte avec le général Beker, dont il passe pour le secrétaire, dans une modeste voiture de poste qui doit le conduire au port de Rochefort. — Un Conseil de guerre s'assemble à La Villette pour examiner les conséquences probables d'une bataille livrée sous les murs de la capitale. — Sur sa réponse aux questions qui lui sont soumises, le gouvernement provisoire décide que Paris ne sera pas défendu. — Convention de Saint-Cloud entre les plénipotentiaires français et les commissaires des puissances alliées, où est stipulée l'évacuation de Paris, et la retraite de l'armée derrière la Loire. — Derniers actes de la Chambre des députés; ils lui ont mérité la reconnaissance du pays. — La Chambre se dissout devant les baïonnettes étrangères. — Louis XVIII fait, le 8 juillet 1815, sa rentrée dans Paris, beau rôle qui lui était réservé s'il avait su profiter des circonstances. — Coup d'œil général sur les événements accomplis pendant le dernier règne de Napoléon dans l'intervalle qu'on a appelé les *Cent-Jours*.

A la première annonce du désastre que venait d'éprouver l'armée française, les deux Chambres s'étaient réunies, et leur première délibération, sous l'impression de cette grande catastrophe, avait été un acte hostile à Napoléon. Elles s'étaient déclarées en permanence, et la Chambre des députés avait ajouté une pénalité à cette déclaration. « Toute tentative pour la dissoudre, avait-elle dit, serait un crime de haute trahison; *quiconque* se rendrait coupable de cette tentative, sera déclaré traître à la patrie, et sur-le-champ jugé comme tel. »

C'était répondre par une sorte de défi au bruit qui avait couru, et qui avait été perfidement propagé par le duc d'Otrante, que Napoléon, vaincu, revenait à Paris, résolu à dissoudre la Chambre et à se saisir de la dictature; c'était lui déclarer qu'il n'était plus seul le maître de la nation, et que, puisqu'il n'avait pu sauver la patrie, elle allait aviser à se sauver elle-même. Tel était, en effet, l'esprit qui dirigeait la majorité dans les deux assemblées, et qui animait, on peut le dire, le plus grand nombre des bons citoyens dans le pays tout entier. Le premier enthousiasme causé par le retour miraculeux de Napoléon une fois calmé, on avait senti toute la témérité de son entreprise, et les malheurs affreux qu'une nouvelle agression de toute l'Europe en armes allait attirer sur la France. Les espérances qu'on avait fondées sur les assurances qu'il avait données à son arrivée, de ses intelligences avec quelques-unes des puissances coalisées, s'étaient promptement évanouies et l'on se retrouvait dans la même position qu'à la fin de 1813, après la bataille de Leipsick, avec le prestige de moins de l'inviolabilité du territoire de la France et de la suprématie des armes de Napoléon. L'acte additionnel avait choqué, d'ailleurs, par ses tendances rétrogrades, toutes les idées libérales qui dominaient alors la nation entière; les élections s'étaient faites sous cette fâcheuse impression, et l'on avait vu reparaître à la Chambre élective beaucoup d'hommes, qui, bien qu'ennemis déclarés du parti légitimiste, condition première de leur élection, s'étaient toujours montrés contraires aux principes absolutistes du gouvernement de Napoléon. L'Empereur n'ignorait pas cette disposition, et, se défiant de ce

nouveau pouvoir élevé tout à coup entre lui et la nation, il avait hésité longtemps à quitter l'armée, où il exerçait toujours, malgré ses revers, le même empire sur ses soldats, pour venir perdre à Paris, au milieu de discussions inutiles, un temps qui aurait dû être entièrement employé à mettre le pays en état de défense. Vaincu enfin par les pressantes sollicitations des officiers généraux qui l'entouraient, et qui lui représentaient que sa présence seule pourrait rassurer le peuple de la capitale, qui le croyait mort à Mont-Saint-Jean, l'engager à se lever en masse et à courir aux armes : « Puisqu'on le croit nécessaire, avait-il dit, j'irai à Paris, mais je suis persuadé qu'on me fait faire *une sottise, ma vraie place est ici.* » L'événement prouva qu'il avait raison, et que sa perspicacité habituelle l'avait mieux inspiré que ses imprudents conseillers. Sur un dernier champ de bataille, il eût peut-être rencontré cette fin glorieuse qu'il avait si inutilement cherchée dans la soirée de Waterloo, et il allait trouver à Paris la chute pièce à pièce de tout l'édifice de ses grandeurs, le triomphe de ses plus implacables ennemis, l'ingratitude et l'abandon de ses serviteurs, et pour perspective, enfin, sur un lointain rivage, une mort sans gloire, précédée d'une longue et douloureuse agonie.

Napoléon, à son arrivée, par un sentiment d'orgueil humilié sans doute, n'était point, comme au 20 mars, descendu au château des Tuileries; il s'était fait conduire sans suite et presque *incognito* au palais de l'Élysée. C'était la troisième fois qu'il rentrait dans sa capitale vaincu et sans armée. Il apprit en arrivant les résolutions des deux Chambres, il en fut vivement irrité;

il eut un moment l'idée de résister et de repousser par la violence le joug humiliant qu'on prétendait lui imposer. Pendant vingt-quatre heures, il délibéra seul avec lui-même, se promenant dans les allées solitaires du jardin de l'Élysée; mais il avait l'horreur de la guerre civile; sa confiance en lui-même, d'ailleurs, avait été fort ébranlée par ses derniers revers, et en tournant les yeux sur son entourage, il n'aperçut personne prêt à le seconder dans l'accomplissement d'une énergique résolution. Il ne vit, sur le visage de ses ministres et de ses conseillers les plus dévoués aux jours de sa puissance, que l'abattement et la résignation à se laisser aller au cours des événements. Son parti, dès lors, fut pris courageusement : il résolut de ne plus lutter contre le sort, et de s'immoler au salut de la France par une renonciation volontaire à la couronne, si ce sacrifice pouvait la garantir contre les dangers de l'invasion et le malheur plus affreux encore de la guerre civile. Mais il voulait donner à cette résolution toutes les apparences d'un acte spontané et attendre, enfin, que la marche des choses l'eût rendue tout à fait indispensable. La Chambre des députés, où siégeaient, comme nous l'avons dit, les hommes les plus connus par une hostilité de vieille date au gouvernement impérial, ne lui en laissa pas le temps; la majorité, convaincue, et sans doute avec raison, on doit le reconnaître aujourd'hui que toutes les passions du moment sont calmées, que les souverains coalisés ne consentiraient jamais à traiter avec Napoléon, relaps à leurs yeux et dans la situation d'un condamné qui a rompu son ban; qu'il était, par conséquent, un obstacle invincible à toute négociation et à toute

conciliation possible, pressait vivement son abdication et menaçait, s'il tardait à prendre cette résolution, de déclarer *sa déchéance et la vacance du trône*. C'est en vain que les rares partisans du régime impérial dans l'assemblée lui représentaient combien une telle détermination serait peu digne de la générosité du caractère français et du respect dû au malheur; le général La Fayette, qui s'était le premier signalé par la proposition de déclarer l'assemblée en permanence, adoptée dans la séance du 21 juin, avait répondu sur ce point d'une manière péremptoire au prince Lucien et avec une véritable éloquence : « Vous nous accusez, lui avait-il dit, de manquer à nos devoirs envers l'honneur et envers Napoléon; avez-vous oublié tout ce que nous avons fait pour lui? Avez-vous oublié que nous l'avons suivi dans les sables de l'Afrique, dans les déserts de la Russie, et *que les ossements de nos enfants, de nos frères, attestent partout notre fidélité?* Nous avons assez fait pour lui; maintenant, notre devoir est de sauver la patrie!! » La Chambre croyait donc avoir suffisamment payé sa dette au vainqueur de Marengo et d'Austerlitz, et elle n'avait plus accordé qu'une heure aux hésitations de Napoléon, lorsque Regnaud de Saint-Jean-d'Angély, ministre d'État, jadis si obséquieux et si dévoué, qui, le premier, avait osé faire entendre à l'Empereur le mot d'*abdication* comme le seul moyen de salut pour la France et pour lui, et qui, depuis son arrivée, n'avait cessé de le presser avec une insistance qui, plus d'une fois, avait excité son impatience et sa surprise[1], lui arracha la déclaration

[1] Regnaud de Saint-Jean-d'Angély, homme de talent mais sans énergie, avait déjà fait preuve d'une grande faiblesse, pour ne pas dire plus,

suivante, qui fut à l'instant transmise aux deux Chambres :

« Au peuple français !

« En commençant la guerre pour soutenir l'indépendance nationale, je comptais sur la réunion de tous les efforts, de toutes les volontés, et le concours de toutes les autorités nationales. J'étais fondé à en espérer le succès, et j'avais bravé toutes les déclarations des puissances contre moi. Les circonstances me paraissent changées. Je m'offre en sacrifice à la haine des ennemis de la France ; puissent-ils être sincères dans leurs déclarations et n'en avoir voulu réellement qu'à ma personne ! Ma vie politique est terminée, et je proclame mon fils, sous le titre de Napoléon II, Empereur des Français. Les ministres actuels formeront provisoirement le conseil de gouvernement. L'intérêt que je porte à mon fils m'engage à inviter les Chambres à organiser, sans délai, la régence pour lui. Unissez-vous tous pour le salut public et *pour rester une nation indépendante*.

« Au palais de l'Élysée, 22 juin 1815.

« *Signé :* Napoléon. »

Le sacrifice était consommé, et la défaite de Waterloo avait eu bien promptement, à *quatre jours de distance seulement*, son résultat logique et inévitable. N'était-il pas évident, en effet, que la victoire seule pouvait légitimer l'usurpation du 20 mars, et que la France, en donnant à Napoléon, pour soutenir sa cause, sa der-

lors des événements du 30 mars 1814 ; il avait été des premiers à abandonner Paris, assiégé par les armées étrangères, pour se retirer avec les autres membres du conseil de régence derrière la Loire.

nière et sa plus généreuse armée, avait largement rempli envers lui les devoirs de la reconnaissance et de la loyauté? Aussi, grande fut la surprise quand on vit que le sacrifice que l'Empereur, vaincu, faisait à son repos, n'était pas complet, et que les restrictions qu'il y avait apportées, non-seulement devaient la rendre inutile, mais jeter même de nouveaux brandons de discorde entre les opinions qui divisaient la France et séparer en deux camps irréconciliables ses propres partisans, ceux qui voudraient reconnaître la souveraineté de Napoléon II, et ceux qui se résoudraient à regarder son abdication comme une renonciation complète et définitive de ses droits à la couronne, telle enfin que les représentants du pays la lui avaient demandée. Cependant, bien que ces restrictions ôtassent à l'acte spontané de Napoléon une partie de son mérite et de son importance, les deux Chambres reçurent avec une respectueuse déférence la communication du message impérial, et la Chambre des représentants nomma, aussitôt, une députation chargée de se rendre auprès de Napoléon pour lui exprimer tous les sentiments de reconnaissance et de respect avec lesquels les mandataires du pays acceptaient le noble sacrifice qu'il venait de faire au salut et au repos de la France.

La réponse de Napoléon à la députation montrait bien le fond de sa pensée; elle mérite d'être rapportée textuellement :

« Je vous remercie, dit-il, des sentiments que vous m'exprimez. Je désire que mon abdication puisse faire le bonheur de la France, mais je ne l'espère pas; elle laisse l'État sans chef, sans existence politique. Le

temps perdu à renverser la monarchie aurait pu être employé à mettre la France en état d'écraser l'ennemi. Je recommande à la Chambre de renforcer promptement les armées. *Qui veut la paix doit se préparer à la guerre.* Ne mettez pas cette grande nation à la merci des étrangers; craignez d'être déçus dans vos espérances; c'est là qu'est le danger. »

Hélas! c'était lui-même qui, pour la seconde fois, attirait sur son pays les malheurs de l'invasion étrangère, dont il envisageait si bien toutes les conséquences. Il poursuivit avec moins de fermeté qu'il n'avait commencé :

« Dans quelque position que je me trouve, je serai toujours bien si la France est heureuse. Je recommande mon fils à la France; j'espère qu'elle n'oubliera pas que je n'ai abdiqué que pour lui. Je l'ai fait aussi, ce grand sacrifice, pour le bien de la nation : ce n'est qu'avec ma *dynastie qu'elle peut espérer d'être libre, heureuse et indépendante.* »

Ces dernières paroles de Napoléon montraient assez que ce n'était pas par un mouvement irréfléchi et comme une simple formule oratoire propre à donner une dernière satisfaction à ce qu'il appelait ses devoirs de famille, qu'il avait inscrit dans son acte d'abdication les conditions qui en limitaient la portée. Ainsi, trois années de revers et l'expérience de 1814 ne l'avaient point encore éclairé sur les illusions de son orgueil; il se flattait d'avoir fondé une dynastie, lorsque le sceptre qu'il tenait du seul droit de la victoire, s'échappait de ses mains défaillantes. Il oubliait que lui-même, par le traité de Fontainebleau, avait solennellement renoncé à toute

prétention à la couronne de France, *pour lui et ses descendants*, et que s'il l'avait un moment ressaisie, ce n'était que par une sorte d'usurpation et de forfaiture à ses propres engagements. Comment pouvait-il supposer que l'Europe, après sa défaite, accepterait son *abdication conditionnelle,* quand l'année précédente elle avait refusé de l'accueillir lorsqu'il était encore à la tête d'une armée et entouré de tout le prestige de son nom et de sa puissance? Comment pouvait-il exiger, enfin, que la France, à l'indépendance et au bonheur de laquelle il prétendait se sacrifier, rallumât les foudres de la guerre, s'exposât à toutes les chances d'une lutte d'extermination et à la division même de son territoire, qui pouvait être le prix de son obstination, comme il l'avait reconnu lui-même dans sa réponse à la députation de la chambre élective, pour soutenir non plus le soldat victorieux qu'elle avait élevé sur le pavois, et qui l'avait longtemps couverte de gloire et de trophées, mais un faible enfant presque étranger par sa naissance, élevé et retenu dans une cour en guerre avec la France, appuyé d'ailleurs sur des institutions qui avaient étouffé toutes les libertés du pays, dont lui-même avait promis la prompte révision, et qui devaient s'écrouler d'elles-mêmes avec le bras puissant qui seul leur servait de soutien; où enfin, pour une dynastie de princes, sans sympathie dans la nation, qui les regardait comme la première cause de tous les malheurs de Napoléon, et qui, après avoir vu tomber de leurs fronts les couronnes qu'il leur avait conquises au prix du sang le plus généreux du pays, venaient revendiquer à la couronne de France des droits qui auraient dû nécessairement s'éteindre avec

lui, puisqu'ils n'étaient appuyés ni sur une considération ni sur des services personnels.

Il est nécessaire, avant d'aller plus loin et pour qu'on puisse juger avec une complète impartialité les événements qui vont suivre, de faire ici quelques réflexions dont, nous l'espérons, chacun reconnaîtra la justesse, sur la conduite que tint la chambre des députés et sur celle de Napoléon lui-même dans cette terrible crise, où les suites d'une bataille perdue avaient conduit la France. Napoléon, sans doute, était le premier coupable : il avait fait une grande faute en ne demeurant pas à la tête de son armée pour en réunir les tronçons plutôt dispersés qu'anéantis, et en venant ainsi s'offrir, désarmé et vaincu, à la vindicte de ses ennemis, dont il avait pu reconnaître les mauvaises dispositions dès les premières réunions du corps législatif; en s'exposant, enfin, dans le cas le plus favorable, à perdre, comme il le disait lui-même, en discussions de tribune un temps précieux qui devait être tout entier employé à organiser les derniers moyens défensifs du pays. Mais la Chambre élective en fit une bien plus grave encore, et le général La Fayette, qui avait pris l'initiative de la violente manifestation par laquelle elle accueillit le retour de Napoléon dans la capitale, montra encore une fois en cette occasion, comme il l'avait fait toute sa vie, la légèreté d'un caractère faible, d'un esprit sans jugement ou sans la moindre prévision de l'avenir, et en croyant n'obéir qu'à des sentiments patriotiques, il se laissa entraîner sans doute par les sentiments de répulsion qu'il avait toujours manifestés, même au temps de sa toute-puissance, on lui doit cette justice, contre le

gouvernement despotique de Napoléon[1]. N'était-ce pas, en effet, méconnaître étrangement l'esprit de l'armée, dernière ressource du pays, et atténuer l'influence qu'elle pouvait encore exercer sur les déterminations des généraux alliés, que de lui ôter, en la séparant de son chef, le premier élément de sa force et le lien le plus puissant qui retenait les soldats sous les drapeaux. Le seul nom de Napoléon aurait suffi pour arrêter les hordes étrangères, même après dix batailles perdues, même après une défaite plus complète encore que n'avait été celle de Waterloo; se priver d'un pareil appui dans un moment où il fallait imposer, par une attitude ferme et inébranlable, à un ennemi victorieux, c'était s'exposer, au lieu de sauver la France en péril, à passer sous les fourches caudines. Mais le parti de l'abdication, qui n'offrait qu'un seul avantage, celui d'arrêter l'effusion d'un sang inutilement répandu et de permettre d'entrer immédiatement en négociation avec l'ennemi, une fois résolu, il fallait que cette renonciation fût complète, sans réserve, et surtout que cette détermination, une fois prise, fût irrévocable; car il était évident qu'une abdication *conditionnelle* telle que celle qu'avait

[1] Le général Lafayette, *crédule* et *inconsidéré* comme il le fut toujours, avait été dupe en cette occasion des manœuvres de Fouché, qui s'était servi de lui pour précipiter Napoléon du trône, certain ensuite de pouvoir travailler avec toute sécurité à la restauration des Bourbons, qui depuis longtemps, et surtout depuis le désastre de Waterloo, était le but unique de toutes ses actions. Jamais l'idée de dissoudre violemment les deux chambres n'était entrée dans la pensée de Napoléon; mais il faut convenir que c'était une invention admirablement trouvée pour pousser jusqu'aux dernières limites de l'exaspération des hommes passionnés, doués de peu de réflexion, et déjà hostiles à Napoléon, tels que Lafayette, Lanjuinais, Jay, Manuel, etc., qui formaient les quatre cinquièmes de la Chambre élective.

signée Napoléon, devait manquer le but qu'il s'était proposé, et devenait, par la restriction qu'il y avait mise, un non-sens manifeste et un sacrifice inutile. Était-il possible d'admettre, en effet, que les souverains alliés, qui avaient repoussé, l'année précédente, la première abdication de Napoléon à Fontainebleau en faveur de son fils Napoléon II, malgré le prestige encore subsistant de ses grandeurs passées et de la gloire même qui avait honoré ses revers, consentiraient à l'accepter aujourd'hui lorsque, dans la balance des destins, il n'avait à apporter qu'une défaite de plus? Si le sceptre impérial n'avait pu triompher de ses ennemis lorsqu'il était protégé par le bras puissant de Napoléon, quelle chance y avait-il qu'il pût se maintenir dans les mains d'un enfant qui n'était pas même en France pour s'en saisir? Si le grand nom de Napoléon avait suffi, à peine, pour rallier ou pour comprimer tous les partis qui divisaient le pays, n'allaient-ils pas relever la tête avec une nouvelle audace sous le gouvernement d'un prince en tutelle, quand même il fût parvenu à s'établir et à se faire reconnaître par les puissances alliées? Après la guerre étrangère, la guerre civile, pour laquelle Napoléon avait toujours témoigné une si vive et si juste répulsion, tel était donc le résultat infaillible de la pensée égoïste et personnelle qui avait dicté son abdication. Quant au retrait de cet acte lui-même, si les conditions qu'il y avait stipulées, n'étaient pas acceptées, tout le monde sentait qu'un pareil revirement n'était pas admissible dans les actes d'une politique sérieuse; revendiquer l'exercice du pouvoir souverain après s'en être si solennellement démis, c'eût été relâcher tous les liens de

l'obéissance et du respect dus au principe d'autorité, et exposer les représentants de la France à être justement accusés par l'Europe attentive d'une coupable versatilité ou d'une insigne mauvaise foi.

Napoléon a depuis souvent agité, dans les loisirs de l'exil, la question de savoir quel était le parti le meilleur à prendre après la bataille de Waterloo. Une fois la faute commise de rentrer dans Paris, vaincu et désarmé, et le mauvais vouloir des chambres reconnu, il n'y en avait qu'un seul digne de son grand cœur, et l'on peut s'étonner que l'idée ne lui en soit pas venue, même à Sainte-Hélène. Ce parti, noble et généreux, était celui d'une abdication volontaire et complète qui remît la France dans le plein exercice de sa souveraineté; c'était le seul parti qui coupait court à toutes les difficultés du moment, et qui peut-être aurait évité à la France, pour laquelle Napoléon prétendait se sacrifier, les malheurs de l'occupation étrangère, la sanglante réaction qui suivit le retour des Bourbons, les divisions intestines occasionnées par les derniers efforts du parti impérialiste pour maintenir les droits de Napoléon, et enfin tout ce temps perdu en discussions inutiles, qui força Napoléon à se livrer vivant aux mains de ses plus mortels ennemis. Sans doute, il était cruel, après avoir au 20 mars repoussé, par un soulèvement populaire, la Restauration hors des frontières de France, de venir soi-même, pour ainsi dire, lui en rouvrir les portes; mais puisque c'était là une conséquence inévitable du revers de Waterloo, reconnue de tous les hommes de prévision et de bon sens, puisque toute résistance à main armée était désormais impossible sans le bras puissant de Napoléon,

qu'une victoire éclatante même n'aurait pas rendu à nos armes leur prestige perdu, ni la terreur que le seul nom de Napoléon inspirait, ne valait-il pas mieux paraître se soumettre volontairement aux lois de la nécessité, et accepter, s'il le fallait, les Bourbons en faisant ses conditions, que de se les voir imposer par la force et de subir, comme cela arriva en effet quelques jours après, toutes les plus dures conséquences de la défaite sans avoir même osé se présenter au combat. En un mot, et pour résumer tout ce qu'on a dit et qu'on pourrait dire encore dans la suite sur le même sujet, une abdication entière, comme celle de Fontainebleau, tranchait toutes les difficultés du moment; une abdication conditionnelle, telle que celle de l'Élysée, ne remédiait à rien et les laissait toutes debout.

Toutes ces réflexions, qui n'avaient point échappé aux amis les plus dévoués de Napoléon, puisque, au moment même où il venait de signer l'acte de son abdication, l'un de ses ministres, le plus connu par son attachement éprouvé, le loyal duc de Bassano, lui avait fait remarquer que l'omission du nom de ses frères, dans sa renonciation à la couronne, pourrait ôter à ce grand sacrifice tous les avantages qu'on était en droit d'en attendre, frappèrent nécessairement plus vivement encore les généreux citoyens qui, au sein des deux Chambres, s'étaient dévoués à l'honorable mission de sauver le pays dans cette terrible crise, et à préserver du moins l'intégrité du territoire et l'indépendance nationale. Pour éviter le scandale d'une orageuse discussion, le président du corps législatif, en lui reportant la réponse de Napoléon, avait cru devoir en tronquer quelques pas-

sages et en atténuer le sens et les expressions; mais il en résulta que, soit erreur volontaire, soit malentendu, les hommes les plus violents des partis contraires qui divisaient l'assemblée, firent tout à coup irruption à la tribune, et, croyant ou feignant de croire que l'abdication spontanée de l'Empereur emportait la vacance du trône et l'absence de tout pouvoir légal, proposèrent pour y suppléer les expédients les plus extrêmes. Les uns voulaient que la Chambre se formât en assemblée nationale, les autres en assemblée constituante; les républicains, enfin, toujours incorrigibles, toujours imbus de leurs maximes absolues, toujours prêts à préférer le triomphe d'un principe au salut même de l'État, demandaient que, nonobstant l'urgence des circonstances, le peuple fût appelé dans ses comices pour délibérer sur le mode de gouvernement qu'il voudrait se choisir. Regnaud de Saint-Jean-d'Angély ouvrit un avis qui parut un moyen terme au milieu de ces propositions violentes: il proposa de former une commission exécutive, composée de cinq membres, deux choisis dans la Chambre des pairs et trois dans celle des députés, qui exercerait provisoirement les fonctions du gouvernement, et qui serait chargée de désigner des commissaires envoyés auprès des souverains alliés pour négocier les conditions d'une paix honorable.

Cette proposition, qui ne préjugeait rien ni sur la question de la reconnaissance de Napoléon II, ni sur la forme du futur gouvernement de la France, avait, par cette raison même, réuni les opinions les plus opposées, et, aussitôt après son adoption, elle avait été portée à la Chambre des pairs; mais elle devait y susciter le plus

violent orage. Napoléon avait introduit dans cette assemblée ses frères, ses parents, les serviteurs des princes et princesses de la famille impériale, ceux de ses généraux qu'il savait les plus dévoués à sa personne, tous les hommes, enfin, qui s'étaient le plus compromis par leur participation aux événements du 20 mars, et qui, par conséquent, avaient un intérêt personnel à soutenir le seul gouvernement qui pouvait les garantir contre toute recherche pour leur conduite à cette époque. Aussi, à peine la lecture de la résolution de la Chambre des députés eut-elle été donnée à la Chambre des pairs, que le jeune et impétueux Labédoyère, qui, nommé colonel du 35ᵉ de ligne par le roi Louis XVIII, avait, le premier, conduit son régiment à l'Empereur et auquel cet acte déloyal, justement blâmé par tous les partis, avait valu l'honneur de siéger sur les bancs de la pairie, s'élança à la tribune, et d'une voix dont l'accent impératif, plus convenable sur un champ de manœuvres que dans une assemblée délibérante, ajoutait encore à la violence des paroles : « Je demande, dit-il, que nous déclarions si c'est Napoléon II que nous proclamons, ou si c'est un nouveau gouvernement que nous voulons adopter. C'est pour son fils que Napoléon a abdiqué. Quel est donc ce gouvernement nouveau que l'on voudrait établir? Souvenons-nous, messieurs, du gouvernement provisoire de 1814 et de ses suites déplorables!... Faudra-t-il que le sang français n'ait encore coulé que pour nous replacer sous le joug odieux de l'étranger, que pour nous faire courber la tête sous un gouvernement *avili*, que pour voir nos braves guerriers abreuvés d'humiliations, d'amertume, et privés de l'exis-

tence due à leurs services, à leurs blessures, à la gloire de la nation? »

Mais ces prévisions fâcheuses, sans doute, et pourtant d'un poids bien léger, on en conviendra, au milieu des dangers qui menaçaient la France, quand bien même elles auraient dû se réaliser, n'étaient-elles pas une conséquence inévitable de la perte de la bataille de Waterloo, et à qui devait-on la reprocher, si ce n'est à ceux qui en avaient été les premiers auteurs, en engageant la France, à peine remise de ses malheurs passés, dans une lutte fatale et disproportionnée?

Le fougueux orateur ajouta :

« Il faut s'expliquer franchement sur la forme du gouvernement que l'on prétend adopter. L'Empereur s'est prononcé : son abdication est indivisible; elle est nulle si l'on ne reconnaît pas son fils. Tel est du moins mon avis. »

Le vénérable Boissy d'Anglas, auquel son âge et son patriotisme éprouvé donnaient une grande autorité dans l'assemblée, répondit :

« La proposition du préopinant est *impolitique* et *intempestive*. Il ne s'agit en ce moment que de nous occuper de la résolution soumise à la délibération. L'Empereur a fait à la patrie le plus noble des sacrifices; il nous amène à des mesures politiques de la plus haute importance, et qu'il *est impossible de décider ici en ce moment*. Je demande l'ordre du jour. »

Chacun avait trop bien senti tous les dangers de la proposition de l'imprudent Labédoyère et la division qu'elle allait jeter entre les deux Chambres législatives, si elle avait pu être prise en considération, pour ne pas

être unanime à la repousser; on ne disputa donc plus que sur le biais à suivre pour ne pas paraître préjuger, par un ordre du jour pur et simple, une question si grave qu'on voulait laisser dans toute son intégrité. M. de Pontécoulant, que le désir de coopérer à sortir son pays de la terrible crise où il était tombé, avait rendu extrêmement attentif à toute cette discussion, et qui sentait que la première condition de salut était de maintenir l'harmonie entre les deux Chambres, où étaient concentrés maintenant tous les pouvoirs de l'État, proposa un projet de résolution qui réunit tous les suffrages, même ceux qui avaient paru les plus favorables à la proposition Labédoyère. D'après cette rédaction, la Chambre des pairs, au lieu de discuter et de délibérer sur la résolution des représentants, se borna à lui donner son adhésion. Elle arrêtait, en outre, que « son bureau se transporterait auprès de Napoléon pour lui témoigner son admiration et sa reconnaissance pour la manière illustre dont il terminait une illustre vie politique. »

L'incident ainsi vidé, il ne restait plus qu'à nommer les deux membres que devait fournir la Chambre des pairs dans la composition du nouveau gouvernement provisoire. L'Empereur lui-même, après avoir un moment résisté, s'était résigné à adopter ce moyen, qui semblait obvier aux dangers les plus graves de la situation sans trancher définitivement aucune question; mais il n'en était pas de même des princes ses frères, ni des courtisans qui les entouraient et qui auraient aisément sacrifié tous les intérêts de la patrie aux satisfactions d'une vaine ambition. Il résultait indispensablement,

dans leur système, de la seule acceptation par les deux Chambres législatives de l'abdication de Napoléon en faveur de son fils la reconnaissance de Napoléon II comme empereur des Français, et la proclamation de son avénement. Ils ne voyaient pas que cette reconnaissance diviserait à l'instant les partis réunis pour la grande œuvre du salut commun, qu'elle entraverait les négociations commencées, et qu'elle rendrait impossible toute démarche auprès des souverains alliés. Comme ces idéologues dont Napoléon s'était tant moqué, qui faisaient de la politique une science absolue, ils poursuivaient un but idéal sans tenir aucun compte des obstacles et des circonstances. Ils semblaient avoir pris avec résolution leur parti sur la grande catastrophe qui venait de précipiter du trône Napoléon, pourvu que le régime qui assurait leur fortune et leurs honneurs, fût maintenu dans toute sa gloire; ils s'étaient même déjà distribué les rôles et avaient rêvé l'établissement d'un conseil de régence qui gouvernerait la France pendant la minorité du fils de Napoléon, et qui même exercerait tous les pouvoirs de la souveraineté pendant que le jeune prince serait retenu à l'étranger. Ainsi la France n'aurait secoué le joug despotique du système impérial que pour tomber sous le régime avilissant d'un conseil de régence, composé d'hommes sans recommandation par leurs services ou par leurs précédents, et qui ne pouvaient avoir pour la sauver, dans les circonstances critiques où elle se trouvait, ni le génie ni les ressources qui avaient manqué à Napoléon lui-même. Avaient-ils oublié d'ailleurs qu'il existait une régente et un conseil de régence, lorsque l'ennemi, l'année précédente, s'était

présenté devant Paris, et que son premier acte avait été de donner le signal de l'abandon de la capitale et d'une fuite honteuse. Tel était, cependant, le parti auquel la faction impérialiste *quand même*, toujours prompte à prendre quelques clameurs populaires pour la manifestation de la volonté nationale, s'était invariablement arrêtée, et qu'elle prétendait faire adopter au moins par l'une des Chambres législatives, persuadée qu'en jetant entre elles la division et en agitant ensuite la populace des faubourgs et les fédérés, dont elle disposait, elle parviendrait sans peine à opprimer l'autre Chambre ou à organiser, s'il le fallait, un nouveau 18 brumaire. Repoussée avec trop de fermeté par la Chambre des députés pour oser renouveler aucune tentative de ce côté, c'est sur la Chambre des pairs qu'elle avait reporté toutes ses espérances; ses meneurs savaient que l'Empereur y avait appelé un grand nombre de ses partisans les plus dévoués, ils comptaient sur leur appui, et, sans se laisser abattre par l'échec qu'ils avaient éprouvé dans la discussion si malheureusement soulevée par l'imprudent Labédoyère dans la séance du matin, ils avaient résolu de revenir à la charge et d'emporter, par une bataille rangée livrée avec toutes leurs forces réunies, la victoire qui leur avait échappé dans le désordre d'un premier engagement.

Le 22 juin, le jour même où la proposition intempestive de Labédoyère avait été repoussée par l'ordre du jour dans la séance du matin, tous les princes de la famille impériale présents à Paris, Lucien, Joseph et Jérôme, ses frères, le cardinal Fesch, leur oncle, d'autres membres de la pairie grands dignitaires de l'em-

pire, au nombre de dix-huit, revêtus de leurs costumes officiels, pénétrèrent ensemble dans la salle à l'ouverture de la séance du soir. Cette entrée presque solennelle appelle aussitôt l'attention de toute l'assemblée; les membres dispersés dans les bureaux se pressent de regagner leurs places, la Chambre entière prend une attitude grave et imposante : chacun sait qu'il va être appelé à prononcer sur le sort de la dynastie napoléonienne, question brûlante que les bons esprits auraient voulu laisser aux événements seuls le soin de décider. Quoique l'initiative prise par la Chambre des députés relativement à la formation du gouvernement provisoire semble n'avoir pas laissé à cet égard à la Chambre des pairs une complète liberté d'action, et qu'elle ne soit pas d'ailleurs soutenue par la force de l'opinion publique, sa détermination dans cette circonstance peut avoir la plus grande influence sur la marche des événements. En effet, le bruit s'est répandu que cette décision doit régler la conduite de Napoléon; s'il a pour lui l'appui de la Chambre haute, il est résolu à ressaisir son épée pour faire respecter les conditions de son abdication : c'est donc une question de vie ou de mort qui va s'agiter, c'est la guerre civile ajoutée à la guerre étrangère que la Chambre des pairs peut attirer sur le pays si elle se laisse entraîner à un moment de faiblesse ou d'hésitation. L'émotion est profonde sur les bancs de la pairie et dans les tribunes; un silence imposant règne dans toute la salle; on croit assister à l'une de ces grandes séances de nos premières assemblées, où se décidaient le sort de l'État, le triomphe ou l'anéantissement des partis.

La séance, qui n'a été que suspendue après la séance du matin, se rouvre sous cette impression.

Le président (Lacépède) prend le premier la parole. Il rend compte à la Chambre du résultat de la mission qu'elle a chargé son bureau de remplir auprès de l'Empereur, en portant à Sa Majesté la décision prise dans la matinée du même jour. Napoléon a répondu qu'il acceptait avec plaisir les sentiments de la Chambre : « Mais, a-t-il ajouté, je vous répète ce que j'ai dit au président de la Chambre des représentants, *je n'ai abdiqué que pour mon fils.* »

Aussitôt le prince Lucien se détache du groupe avec lequel il est entré dans la salle et monte à la tribune. C'est l'orateur que la faction impériale a choisi pour la représenter; c'est un homme d'esprit, de talent, qui parle avec facilité, mais qui, par suite d'un caractère difficile et d'une opposition continuelle au système de son frère, est resté depuis le 18 brumaire presque complétement étranger aux affaires de la France. La participation directe qu'il a prise à ce grand attentat, où il a livré à la force brutale des baïonnettes la représentation nationale, qu'il était chargé de protéger et de défendre comme président du conseil des Cinq-Cents, le rendait d'ailleurs peu propre à remplir une mission de conciliation auprès d'une assemblée française, et entourait sa personne de peu de confiance et de sympathie.

Le prince Lucien s'exprime en ces termes :

« Il s'agit d'éviter la *guerre civile*, de savoir si la France est une nation indépendante, une nation libre.

« *L'Empereur est mort, vive l'Empereur! L'Empereur a abdiqué, vive l'Empereur!* Il ne peut y avoir d'intervalle entre l'empereur qui meurt ou qui abdique et son successeur. Telle est la maxime sur laquelle repose une monarchie constitutionnelle; toute interruption est anarchie.

« Je demande qu'en conformité de l'acte constitutionnel qui vient d'être sanctionné une seconde fois par le vœu de la Chambre des pairs et de celle des représentants, je demande que la Chambre des pairs, qui a juré fidélité à l'Empereur et aux constitutions, qui naguère, dans le champ de Mai, à la face de la France et de l'Europe entière, a de nouveau proclamé ces constitutions, que la Chambre des pairs, sans délibération, par un mouvement spontané et unanime, déclare devant le peuple français et les étrangers qu'elle reconnaît Napoléon II comme empereur des Français. (Quelques murmures se font entendre.)

« J'en donne le premier l'exemple, poursuit l'orateur, et lui jure fidélité. (Mouvements divers.)

« Suivrons-nous des suggestions étrangères ou la ligne de la Constitution? L'Empereur a abdiqué en faveur de son fils; qu'attendrions-nous pour reconnaître la légitimité du droit qu'il a exercé? S'il est des traîtres autour de nous, s'il est des Français qui pensent nous livrer au mépris des autres peuples, à l'ignominie de ne savoir défendre ce que nous avons entouré de respect et d'amour, si une *minorité factieuse* voulait attenter à la dynastie et à la Constitution, ce n'est pas dans la Chambre des pairs que l'on trouverait des traîtres; ce n'est pas dans la Chambre des pairs, qui a donné l'exemple

du dévouement, que les factieux trouveraient un appui! » (Vive agitation.)

Cette violente sortie, débitée d'un ton voisin de la colère et dirigée évidemment contre la conduite de la Chambre des députés, les mesures insolites que l'orateur semblait commander plutôt que proposer à la Chambre, et dont le premier effet devait être de remettre en question ce qui avait été décidé dans la séance du matin et de jeter la division entre les deux branches du pouvoir législatif, avaient profondément ému l'assemblée. Cependant personne n'osait réclamer la parole, tant on sentait que la moindre imprudence, le moindre écart de langage, pouvait amener la plus orageuse discussion. C'est dans ces occasions, a dit un écrivain célèbre, que les hommes connus par l'austérité de leurs principes et par la modération de leur parole, toujours ferme et contenue, sont précieux dans une assemblée; ils s'emparent, par leur ascendant irrésistible, de la majorité indécise, et parviennent à la prémunir contre les dangers d'une résolution irréfléchie. M. de Pontécoulant, auquel la loyauté de son caractère autant que sa longue expérience des formes constitutionnelles avait donné une haute influence parmi ses collègues, et qui sentait tous les dangers de la démarche dans laquelle le prince Lucien voulait entraîner l'assemblée, se leva seul pour lui répondre. Certes, s'il eût été appelé dans les conseils de Napoléon, il ne lui eût pas conseillé de se démettre du pouvoir souverain lorsque la France était en danger et que l'ennemi assiégeait les portes de la capitale; sa conduite au 30 mars de l'année précédente montrait assez quelle eût été celle qu'il aurait

tenue en cette circonstance; mais le sacrifice une fois consommé, il voulait que, pour la gloire même de Napoléon, il ne fût pas rendu inutile au salut du pays, et tout son vieux sang patriotique de 89 s'était révolté à l'idée qu'on prétendait de nouveau engager la France dans une guerre désastreuse, dont le résultat final pouvait être le morcellement de son territoire et la perte de sa nationalité, non plus pour défendre, comme en 1792, son indépendance et sa liberté, mais pour une question dynastique et de misérables intérêts de famille. Périsse mille fois l'empire et nous tous avec lui, s'écriait en son cœur le généreux citoyen, mais que la France, libre, indépendante et glorieuse, revive un jour sur nos tombeaux!!! Cependant, il sentait qu'il fallait comprimer les bouillons de son indignation pour ne point enflammer les passions qui grondaient sourdement dans l'assemblée, et qu'il valait mieux paraître repousser la proposition par une *fin de non-recevoir* motivée que d'engager une discussion de haute lutte sur une question irritante qui aurait pour infaillible résultat de diviser la Chambre en deux camps distincts, et de rejeter dans les bras de ses adversaires les hommes faibles et indécis qu'effrayent les résolutions vigoureuses et qui forment toujours l'appoint nécessaire des majorités dans les grandes assemblées. Maître de sa parole, c'est donc avec un calme apparent, et comme s'il ne s'était agi que d'une question de forme constitutionnelle, qu'il commença son discours, qui devait se terminer par une sanglante apostrophe à l'orateur imprudent de la députation.

Un profond silence s'était établi dans l'assemblée; il semblait que le sort de la dynastie napoléonienne allait

dépendre des premières paroles que prononcerait l'orateur.

« Il m'est pénible, messieurs, dit en débutant M. de Pontécoulant, d'avoir à proposer une opinion contraire à celle du préopinant.

« Ce que je n'aurais pas dit dans la prospérité de 'Empereur, je le dis aujourd'hui que l'adversité l'a frappé. Napoléon fut mon bienfaiteur, je lui dois l'honneur de siéger aujourd'hui au milieu de vous. Je lui suis resté fidèle jusqu'au moment où il me délie de mes serments, et ma reconnaissance de ses bienfaits ne cessera qu'à mon dernier soupir. Mais on nous propose le contraire de ce qui est l'usage d'une assemblée délibérante. Si j'ai bien entendu, on veut nous faire adopter une proposition sans délibération... on nous engage à proclamer d'enthousiasme la régence, lorsque nous avons ce matin donné notre adhésion à la formation d'une commission provisoire de gouvernement... on veut nous forcer à nous déjuger nous-mêmes... à avouer que nous sommes, par nous-mêmes, impuissants à sauver le pays.... (*Signes de dénégation de la part du prince Lucien.*)

« Je le demande au prince lui-même qui s'est fait l'émissaire d'une proposition si contraire à tous nos usages, à quel titre parle-t-il dans cette Chambre? Est-il Français? Je ne le reconnais pas comme tel. Sans doute, je le trouve Français par ses sentiments, ses talents, par les services qu'il a rendus à la liberté, à l'indépendance nationale; je veux bien l'adopter pour Français. Mais lui, qui invoque la Constitution, n'a pas de titre consti-

tutionnel : il est prince romain, et Rome ne fait plus partie du territoire français[1]. »

Le prince Lucien, interrompant avec vivacité l'orateur : « Je vais répondre à ce qui m'est personnel. »

Le comte de Pontécoulant. — « Vous répondrez après, prince; respectez l'égalité dont vous avez tant de fois donné l'exemple.

« Le préopinant a demandé une chose inadmissible; nous ne pouvons l'adopter sans renoncer à l'estime publique, sans trahir nos devoirs et la patrie, *dont le salut est entre nos mains.*

« On doit d'abord délibérer. La question qui se présente est de savoir si, lorsqu'une résolution a été prise par une Chambre et adoptée par l'autre, elle peut être changée par une fraction de la puissance législative lorsqu'il s'agit seulement de l'exécuter.

« La délibération que nous avons prise ce matin est conforme aux lois, à la déclaration de l'Empereur, à l'intérêt du peuple français.

« Que veut le préopinant? Qu'on proclame Napoléon II. Je suis loin de me déclarer contre ce parti; mais je déclare fermement, quel que soit mon respect et mon dévouement pour l'Empereur, que je ne reconnaîtrai jamais pour roi un enfant, pour mon souverain celui qui ne résiderait pas en France[2].

[1] Lucien Bonaparte avait été créé *prince de Canino* en 1810 par le pape Pie VII; éloigné des États de l'Empire depuis 1800, il n'était rentré en France qu'en 1815, à la suite des événements du 20 mars, et sur la demande expresse du cardinal Fesch.

[2] La pensée de l'orateur, malgré une apparente contradiction, est ici très-clairement exprimée. Il ne s'opposera pas, s'il y a lieu, à la proclamation de Napoléon II, mais il veut que pendant son absence ou sa mino-

« On irait bientôt retrouver je ne sais quel sénatus-consulte ; on nous dirait que l'Empereur doit être considéré comme étranger ou captif, que la régente est étrangère ou captive, et l'on nous donnerait *une autre régence* qui nous amènerait la guerre civile[1].

« Je demande que l'on délibère sur cette question, si toutefois elle n'est pas de nature à être écartée par l'ordre du jour, qui ne préjuge rien.

« On vous parle de *minorité factieuse*... Où est-elle, cette minorité factieuse? *Sommes-nous des factieux, nous qui voulons la paix?* Je suis loin de croire que ce soit une minorité qui repousserait une résolution *fermant la porte à toute négociation,* et qui tendrait à nous faire reconnaître pour souverain un individu non résidant en France.

« Je demande la *discussion* ou *l'ordre du jour.* »

Cette vigoureuse réplique se distinguait par une logique irréfragable ; elle indiquait plus encore qu'elle ne les montrait tous les dangers de la position : c'était

rité le pouvoir exécutif soit confié à une *commission gouvernementale* nommée par les deux Chambres, et agissant sous sa propre responsabilité, conformément à la résolution prise par la Chambre des députés dans sa séance du 21 juin, et approuvée par la Chambre des pairs dans la matinée du 22. On sent, du reste, toute l'importance de cette détermination, diamétralement opposée à la proposition du prince Lucien.

[1] Cette pensée fut développée en termes plus clairs encore le lendemain 24 juin à la Chambre des représentants, par le député Manuel, dans un discours où il demandait la reconnaissance immédiate de Napoléon II. « *Vous avez voulu,* disait-il, *que cette autorité fût confiée à des hommes éprouvés, capables de siéger dans un conseil, organe de la souveraineté nationale; il faut que ce vœu soit rempli et il faut éviter que l'on puisse réclamer, relativement à ce conseil, les principes de la Constitution, qui appelleraient tel ou tel prince à la tutelle du souverain mineur, et qui donneraient à sa famille une influence immédiate sur la marche du gouvernement.* »

l'éloquence des faits mis dans tout leur jour. Le prince Lucien, violemment irrité, ne pouvait y opposer que l'éloquence des phrases.

« Si je ne suis pas Français à vos yeux, répondit-il à l'orateur, je *le suis aux yeux de la nation entière.*

« Du moment où Napoléon a abdiqué, son fils lui a succédé.

« Il n'y a pas de délibération à prendre, mais une simple déclaration à faire. L'Empereur a abdiqué en faveur de son fils : nous avons accepté son sacrifice; faut-il aujourd'hui lui en faire perdre le fruit? Nous ne demandons pas l'avis des étrangers; en reconnaissant Napoléon II, nous faisons ce que nous devons faire, nous appelons au trône celui que la Constitution et la volonté du peuple y appellent. »

Il n'y avait qu'une réponse à faire au prince Lucien : Napoléon avait abdiqué pour n'être plus un obstacle au salut du peuple français, qu'il avait conduit à deux doigts de sa perte; proclamer Napoléon II avec la régence, c'était s'ôter tout moyen d'entrer en négociation avec l'étranger sans une lutte nouvelle, c'était perdre tout le fruit du sacrifice de Napoléon, c'était se placer dans une situation plus périlleuse que celle où l'on se trouvait auparavant; et c'étaient précisément ceux qui avaient conseillé et presque arraché à Napoléon son abdication qui voulaient maintenant pousser la France dans cette impasse inextricable!!!... Malheureusement, c'étaient là de ces vérités que personne n'osait dire, et que les convenances parlementaires, aussi bien que la raison politique, obligeaient de couvrir d'un voile, et c'était aussi ce qui rendait cette discussion, où personne n'osait

énoncer clairement sa pensée, plus épineuse et plus irritante. Le vertueux Boissy d'Anglas vint appuyer de sa grave autorité l'ordre du jour proposé par M. de Pontécoulant; mais, moins adroit ou moins maître de sa parole, il dépassa les limites dans lesquelles celui-ci s'était si habilement renfermé :

« J'avais prévu, dit-il, la difficulté qui s'élève; mais j'avais cru que notre arrêté de ce matin l'aurait fait ajourner. L'arrêté n'a rien préjugé, *mais il termine la question.*

« *N'est-ce point assez de la guerre étrangère? Veut-on nous donner la guerre civile?* Ne nous divisons pas! L'empire sans l'Empereur me paraît une absurdité!!

« On a adopté à l'unanimité l'abdication, il ne s'agit que de nommer un gouvernement provisoire. J'espère que nous arrêterons l'étranger; *mais il ne faut pas risquer de nous ôter les moyens de traiter avec lui.* »

Il paraît que ces mots, prononcés par l'honnête Boissy d'Anglas avec plus de sincérité peut-être que de prudence, furent un trait de lumière pour la faction bonapartiste, qui s'inquiétait peu du salut de la France et de l'abdication même de Napoléon, pourvu que ses places, ses dignités, ses traitements lui fussent garantis. En effet, à peine l'orateur eut-il laissé échapper ces fatales paroles que l'orage, qui grondait sourdement depuis l'entrée du prince Lucien dans la salle, éclata avec fureur et amena une scène si injurieuse et si violente que les paisibles annales de la pairie n'en offrirent jamais une semblable. On eût dit, selon une expression de Napoléon dans une autre occasion, que toutes les

tempêtes enfermées dans les outres d'Éole allaient fondre à la fois sur l'assemblée.

Le jeune et infortuné Labédoyère, qui s'était déjà fait remarquer par sa fougue inconsidérée au commencement de la séance, et qu'animait sans doute jusqu'à l'oubli de toute bienséance le pressentiment du triste sort qui lui était réservé, s'élança le premier à la tribune. Il commença par rappeler ce qu'il avait dit dans la séance du matin, que l'abdication de Napoléon était nulle et comme non avenue du moment qu'on n'acceptait pas la condition qu'il y avait ajoutée; puis, s'échauffant de ses propres idées, il s'emporta jusqu'à flétrir du nom *de traîtres* et *d'amis dévoués de l'étranger* tous ceux qui ne partageaient pas son opinion, et ses paroles devinrent bientôt tellement outrageantes pour le corps entier devant lequel il parlait, tellement provocantes pour quelques-uns des membres clairement désignés, que les murmures, les exclamations et de continuelles interpellations ne cessèrent d'accueillir chacune des phrases de son discours; mais le fougueux jeune homme, plus habitué à commander un régiment sous les armes qu'à obéir aux formes parlementaires d'une assemblée délibérante, animé par la désapprobation même dont il se voyait l'objet, n'en continua pas moins sa virulente diatribe au milieu de l'orage toujours croissant que chacune de ses paroles excitait :

« Napoléon, s'écria-t-il, en abdiquant sa puissance pour sauver la patrie, a fait ce qu'il se doit à lui-même; mais la nation serait-elle *digne de lui* si, pour la *seconde fois,* elle l'abandonnait dans les revers! (*Vive agitation.*) Ne l'avons-nous pas déjà abandonné une fois? L'aban-

donnerons-nous encore? Quoi! il y a quelques jours à peine, à la face de l'Europe, devant la France assemblée, vous juriez de le défendre... (*La Chambre manifeste de plus en plus son impatience.*) Où sont donc ces serments, cette ivresse, ces milliers d'électeurs, organes de la volonté du peuple?... Napoléon les retrouvera si, comme je le demande, on déclare que tout Français qui *désertera ses drapeaux*, sera jugé selon la rigueur des lois, que son nom soit déclaré infâme, sa maison rasée, sa famille proscrite!! (*Violentes exclamations sur tous les bancs.*) Alors plus de traîtres, plus de ces manœuvres qui ont occasionné les dernières catastrophes, et dont peut-être les auteurs siégent ici!... (En prononçant ces mots, *l'orateur a jeté les yeux sur le maréchal Ney*[1], *qu'il désigne presque du geste; mais la Chambre entière est debout et demande une réparation; les cris: A l'ordre! réitérés éclatent de toutes parts.*) Écoutez-moi! écoutez-moi! » répète plusieurs fois l'orateur.

Le comte de Valence (*dont le front sillonné d'une*

[1] Le maréchal Ney, au commencement de la séance, était venu jeter le trouble dans les esprits par le récit au moins très-exagéré du désastre de Waterloo; il prétendait que nous avions été *battus si à plat* qu'il ne restait pas même les moindres débris de l'armée; que Grouchy, battu de son côté, ne ramenait pas *vingt mille hommes;* enfin, il terminait en assurant qu'il n'y avait plus pour la France d'autre ressource que d'entrer au plus vite en accommodement avec l'ennemi. Ces assertions furent réduites dès le lendemain à leur juste valeur par un récit aussi exact que rassurant des événements fait à la Chambre par le vertueux général Drouot; mais l'effet de la déplorable initiative du maréchal Ney était produit tant sur la France que sur l'étranger, et l'on se demande encore aujourd'hui dans quel but il avait agi avec tant d'imprudence et d'irréflexion. Ce qui est certain, c'est qu'il parut à la Chambre en ce moment avoir complétement perdu la tête; on ne doit pas s'étonner par conséquent qu'on ait pu soupçonner que son jugement était déjà affaibli depuis quelque temps, et qu'on ait imputé à cette cause la plupart des fautes qui amenèrent les désastres de la campagne de 1815.

large blessure reçue à Nerwinde inspire le respect.) — « Je n'écoute plus rien ; désavouez sur-le-champ ce que vous avez dit. »

« Ce n'est pas à vous que je m'adresse, monsieur le le comte, » réplique Labédoyère.

« Jeune homme, vous vous oubliez, » dit sévèrement Masséna, le héros d'Essling et de Rivoli.

Le comte de Lameth, avec indignation. — « Vous croyez être encore au corps de garde. »

(Les cris : A l'ordre ! sont presque unanimes, plusieurs membres adressent à l'orateur les plus vifs reproches, un tumulte épouvantable règne dans l'assemblée, et le calme ne se rétablit que lorsque le président a prononcé le rappel à l'ordre de Labédoyère ; il quitte enfin la tribune, ou plutôt on l'en arrache presque de force, et il n'en descend les degrés qu'en adressant encore une fois une grossière injure à cette assemblée, dans laquelle la plus déloyale trahison l'a seule appelé à siéger, lui qui ose en accuser les autres.)

Lorsque l'agitation produite par cet incident fut un peu apaisée et que le calme fut rétabli dans l'assemblée, Cornudet, esprit calme et modéré, attaché à la dynastie impériale, mais avant tout à son pays, monte à la tribune. Il ramène la question sur son véritable terrain, dont les excentricités de Labédoyère l'avaient si violemment écartée, et il appuie l'ordre du jour proposé par le comte de Pontécoulant. Après avoir fait observer que le procès-verbal qui a constaté l'abdication de Napoléon, constatera également la réclamation du prince Lucien, et que cette précaution suffira pour consacrer les droits de Napoléon II, il ajoute : « Mais il est hors de France ;

tranchons le mot, il est captif. Dans cette circonstance, qu'avons-nous à faire? qu'exigent la sûreté publique et l'indépendance nationale? L'établissement d'un gouvernement provisoire, *capable de prendre les moyens de salut public.* »

Le prince de Canino, qui s'aperçoit à l'attitude de la Chambre que sa première proposition de *la reconnaissance immédiate de la régence* a été plus que compromise par la fougueuse intervention de Labédoyère, et qui reconnaît un peu tard la justesse de cet adage :

Rien n'est plus dangereux qu'un maladroit ami!

se résigne à une prudente retraite pour conserver au moins une partie du terrain qu'il avait espéré emporter de *haute lutte*. Il déclare ne pas s'opposer à la nomination des membres du *gouvernement provisoire*. Une nouvelle discussion s'engage alors sur le nom qui sera donné à cette commission qui doit remplir par *intérim* les fonctions de l'autorité souveraine; la faction bonapartiste insiste pour que son pouvoir soit exercé au nom de Napoléon II et qu'elle prenne le titre de *conseil de régence*. Cette proposition, soutenue avec chaleur, mais avec convenance, par le duc de Bassano, et qui semble reproduire, sous une autre forme, la proposition presque unanimement repoussée du prince Lucien, excite vivement l'impatience de l'assemblée. Le comte Alexandre de Lameth, pour couper court enfin à cette longue discussion, qui a déjà fait perdre à la Chambre des instants précieux qui auraient pu être plus utilement employés pour le salut du pays, prend alors le parti de déchirer entièrement le voile sous lequel s'étaient, par prudence

et par respect des convenances, tenus abrités les précédents orateurs.

« Dans la situation critique où se trouve la France, dit-il, il faut pouvoir se réserver de juger avec maturité *quel est l'emploi que la nation devra faire de ses droits.* Quand le territoire est livré aux armées étrangères, ce sont de grandes résolutions ou des *négociations honorables qui peuvent amener d'heureux résultats pour les intérêts du pays*, et lorsque la guerre ne paraît avoir pour prétexte que les prétentions ou la personne même de Napoléon, ce serait détruire tout moyen de conciliation que de *vouloir traiter au nom de la dynastie* et d'adopter pour chef un enfant placé sous la main de l'étranger, tandis que le père, précipitamment éloigné du trône, pouvait donner encore quelque espoir de salut.... (*Plusieurs des personnes placées auprès du prince Lucien donnent des marques d'improbation.*) Du reste, à quoi nous arrêtons-nous? Le gouvernement provisoire est proclamé; la Chambre des représentants a déjà nommé trois membres, nous devons en nommer deux. Nous nous désunirons si *la Chambre des pairs donne au gouvernement une autre dénomination que celle déjà adoptée.* Nous jugerons la question plus tard. Il s'agit maintenant d'aller au scrutin; quel que soit le titre que prenne le gouvernement, il faut le nommer. »

Alexandre de Lameth s'était expliqué d'une manière tellement claire qu'il ne paraissait pas possible de prolonger plus longtemps ce pénible débat; mais le prince Joseph, qui avait jusque-là gardé le silence, s'étant écrié qu'il ne voyait pas, en effet, d'inconvénient à compléter la formation du *gouvernement provisoire*, mais qu'il fal-

lait l'autoriser à gouverner au nom de Napoléon II, pour qui seul l'Empereur avait abdiqué, tout le parti bonapartiste se rattacha avec empressement à cette nouvelle proposition, comme à sa dernière planche de salut, et la discussion s'engagea avec une vivacité toujours croissante sur ce nouveau terrain. La proposition, soutenue avec chaleur par MM. de Bassano, Rœderer, le comte de Ségur, et combattue avec non moins de force que de logique par Cornudet, le baron Quinette, et Thibaudeau lui-même, dont on connaissait l'aversion pour la restauration des Bourbons et l'attachement à la dynastie impériale, laissait encore la majorité incertaine sur le parti qu'elle avait à prendre, quand le comte de Pontécoulant crut devoir intervenir de nouveau pour l'aider à sortir de ce dédale de propositions contraires dans lequel on l'avait jetée, et lui faire sentir que, dans la crise où l'on se trouvait, toute hésitation était dangereuse, puisqu'elle laissait l'État sans gouvernement, les lois sans exécution, le salut de la France, enfin, misérablement sacrifié à des rivalités et à des prétentions individuelles, sur lesquelles la Chambre des pairs, eût-elle été unanime dans son vœu, ne suffisait pas seule pour prononcer.

M. de Pontécoulant s'exprime ainsi :

« Le préopinant (Thibaudeau) a laissé peu de choses à dire.

« La proposition a changé de forme ; il s'agit à présent de donner une dénomination à la commission de gouvernement. Ce n'est point le cas de la déterminer : on s'est fait illusion en croyant que nous sommes à nous seuls la législature tout entière. Nous sommes saisis

d'une résolution de la Chambre des représentants, nous l'avons adoptée d'un sentiment unanime; il ne s'agit donc plus que de compléter la nomination faite par cette Chambre. Il ne peut ici être question de la dénomination à donner à la commission.

« On dit *qu'elle doit agir au nom d'une autorité reconnue*.... Qu'on laisse sur ce point l'initiative à la Chambre des représentants; elle ne peut pas tarder à la prendre. Il y aurait pour nous de *l'inconvénient à préjuger les déterminations de sa sagesse*, et nous ne les préjugerons pas; car le résultat de notre délibération serait qu'il n'y aurait plus de résolution. Ce serait faire un amendement à la résolution de la Chambre des représentants; l'adopterait-elle? *Si elle ne l'adoptait pas, plus de résolution, point de gouvernement, et alors anarchie*[1].

« Laissons donc toute autre question que celle de la nomination des membres de la commission. Sans doute, l'autre proposition est patriotique et française, mais elle est *intempestive*. Pourquoi, *pour des disputes de mots*[2], laisser Paris et la France sans gouvernement?

[1] Ces observations furent parfaitement justifiées par ce qui se passa à la Chambre des députés dans la séance du lendemain.

[2] Il y avait là plus qu'une *dispute de mots*, entre les deux expressions il y avait la distance de deux dynasties; car la dénomination de *conseil de régence*, donnée au gouvernement intérimaire qu'il s'agissait d'établir, emportait nécessairement la reconnaissance de Napoléon II et tranchait définitivement une question qu'il importait de laisser indécise pour conserver à la France la libre disposition de ses destinées. Cette expression impropre avait été employée pour la première fois par Cornudet, et reproduite ensuite par Thibaudeau; M. de Pontécoulant, qui sentait certainement mieux que personne combien elle manquait de justesse, la répétait sans doute pour mettre un terme à une pénible discussion et ne pas paraître fermer toute voie de conciliation à ses adversaires.

« Je demande que la Chambre s'occupe immédiatement de nommer les membres du gouvernement provisoire et passe à l'ordre du jour sur toute autre question. »

La justesse de ces observations était trop bien sentie par tous les partis pour qu'il fût possible de s'opposer plus longtemps à la demande de l'orateur. Un membre dévoué à la famille impériale, M. de Flahaut, essaya encore une faible tentative en faveur de la reconnaissance immédiate de Napoléon II; mais un ancien ministre de l'Empereur, M. le duc Decrès, lui répondit avec véhémence :

« Est-ce donc le moment de s'occuper des personnes? *Avant tout, la patrie!* Elle est en danger, ne perdons pas un moment pour prendre les mesures que son salut exige. Je demande que la discussion soit fermée. »

Cette proposition, fortement appuyée, fut mise aux voix sur-le-champ, et la clôture de la discussion fut enfin adoptée à une forte majorité. L'ajournement de la proposition du prince Lucien fut également prononcé. La Chambre passa ensuite au scrutin pour procéder à la nomination des deux membres qui devaient compléter la commission de gouvernement. Les trois membres choisis dans la Chambre des députés étaient MM. Carnot, Grenier et Fouché; le duc de Vicence et le baron Quinette, qui avaient obtenu la majorité des suffrages dans la Chambre des pairs, se réunirent à eux pour former le gouvernement provisoire.

Ainsi se termina cette longue et pénible séance, qui avait débuté d'une manière si solennelle, et qui avait menacé de jeter la division entre les deux branches du

Corps législatif et d'allumer peut-être la guerre civile dans l'État. On remarqua qu'aux deux tours de scrutin ouvert pour la nomination des membres de la commission de gouvernement, le prince Lucien avait réuni *dix-huit* voix; nombre égal précisément à celui des membres qui l'accompagnaient à son entrée dans la salle; ce qui montra avec évidence combien le parti bonapartiste avait attaché d'importance à emporter de vive force la reconnaissance de la régence et toutes les précautions qu'il avait prises pour y réussir. M. de Pontécoulant, par la vivacité de son attaque, par la fermeté et la modération à la fois de son langage, avait déjoué cette combinaison, dont il avait aperçu à l'instant tous les dangers. La Chambre conserva longtemps le souvenir du service qu'il lui avait rendu en la tirant de cette situation difficile, et elle saisit bientôt après l'occasion de lui en témoigner sa reconnaissance. Les bonapartistes eux-mêmes reconnurent par la suite des événements que ce qu'ils demandaient était aussi illogique qu'impossible à réaliser, et les persécutions que l'honorable citoyen eut à éprouver pendant les premières années de la seconde restauration, par la perte de ses dignités et de ses traitements, montrèrent assez qu'il n'avait été animé en cette occasion, comme dans toute sa vie, que par le sentiment du devoir et du dévouement à la patrie, et non par aucune vue d'intérêt personnel ou de *paction* avec les partis qui s'agitaient pour se saisir du pouvoir.

Il était trois heures du matin lorsque la Chambre des pairs se sépara.

On a vu que M. de Pontécoulant dans son dernier

discours, qui avait réuni à son opinion l'immense majorité de la Chambre, et terminé le long débat qui s'était élevé dans son sein, n'avait nullement voulu préjuger la question relative à l'autorité au nom de laquelle s'exercerait l'action du gouvernement provisoire, et qu'il pensait que sur ce point l'initiative devait être laissée à la Chambre des députés. Bien lui en prit de cette sage réserve, et l'on peut y reconnaître encore la longue habitude qu'il avait des assemblées délibérantes; car, quoiqu'elles ne soient pas toujours renommées pour la fixité de leurs opinions, la Chambre des députés sembla donner en cette circonstance la preuve d'une versatilité dont peut-être jusque-là les annales parlementaires n'avaient point offert d'exemple. En effet, les mêmes membres, ou du moins une grande partie des membres qui avaient le plus insisté pour l'abdication de Napoléon, qui avaient été au moment de la lui arracher s'il avait différé de l'accorder spontanément, et qui sans doute avaient regardé cet expédient comme le seul qui pût sauver le pays, ces mêmes membres qui avaient paru dans la suite ne recevoir qu'avec répugnance *l'abdication conditionnelle*, vinrent dans la séance du 23, c'est-à-dire le lendemain même de la grande séance de la Chambre des pairs, demander que les actes du gouvernement provisoire fussent pris au nom de Napoléon II, devenu empereur des Français par le fait même de la mort de son père, conformément aux constitutions de l'empire. Ce fut l'avocat Manuel, qu'on savait lié étroitement avec Fouché, et qui n'agissait certainement que sous ses inspirations, qui se chargea de soutenir cette étrange proposition et qui s'en

acquitta avec la même éloquence, avec la même conviction qu'il avait mises la veille à demander l'abdication de Napoléon et à repousser *l'abdication conditionnelle.* Grande fut la surprise, sans doute, des hommes de bon sens et de bonne foi qui n'étaient pas dans la confidence des ressorts secrets qui faisaient jouer ces singulières marionnettes, et qui ne pouvaient s'expliquer comment aux yeux mêmes de ces républicains farouches, qui repoussaient avec le plus d'opiniâtreté le retour des Bourbons comme un déshonneur et un malheur public, il ne paraissait pas évident que la reconnaissance de Napoléon II pour souverain, qui certainement ne serait pas agréée par les puissances étrangères, était une mesure qui devait avoir pour résultat infaillible de fermer la porte à toute espèce de négociation et ne laisser au pays pour se sauver que le recours aux armes, éventualité pour laquelle, si on y était réduit, il aurait mieux valu, après tout, conserver à la tête de la nation Napoléon, dont le nom seul valait une armée.

Un orateur qu'on voyait pour la première fois siéger sur les bancs de nos assemblées législatives, jeune encore à cette époque et trop inexpérimenté pour lire dans le jeu de Fouché, s'imaginant, dans sa naïveté juvénile, qu'on peut changer par le langage de la raison et du bon sens les majorités qui ont leur parti pris d'avance, se chargea de présenter ces observations avec cette logique nette, lumineuse et serrée qui a fait plus tard le caractère distinctif de son talent dans la longue et brillante carrière parlementaire qu'il a parcourue.

« Messieurs, s'écria dans son langage presque rustique, comme son costume, à force d'être dépouillé de

tout artifice oratoire M. Dupin, pourquoi Napoléon a-t-il abdiqué? C'est que malgré le vœu du peuple et de l'armée, malgré tous ses talents militaires, il a reconnu qu'après l'événement qui vient d'arriver, il ne pouvait espérer de sauver son pays. Eh bien! ne serions-nous pas insensés d'abandonner ce que nous pourrions encore espérer d'un héros pour l'attendre d'un enfant? Dans une telle circonstance, il faut autre chose pour délibérer qu'une acclamation et un mouvement d'enthousiasme. Je demande si Napoléon II pourra faire ce que son père reconnaît n'avoir pu faire par l'acte d'abdication? Nous avons senti la nécessité de l'union dans nos sentiments et dans nos déclarations, et c'est pour cela que je vous dis : Gardons-nous d'interpréter le vœu de la nation et de lui dicter un choix. Si nous avons reconnu que la haine des puissances alliées pour Napoléon les empêcherait de traiter avec nous, croyez-vous que son fils ne fût un nouvel obstacle à la paix?... Nous ne pouvons agir qu'au nom du peuple français. Qu'opposerons-nous aux efforts de nos ennemis? *la Nation!*... C'est au nom de la nation que nous combattrons, que nous traiterons; c'est de la nation que nous devons attendre le choix du souverain. La nation précède tous les gouvernements et leur survit à tous! »

Bigonnet ajouta, avec non moins de bon sens : « Des commissaires partent pour le quartier général des alliés, ls proposeront la paix; ils diront que l'abdication de Napoléon lève l'obstacle qu'on y opposait. Qu'y opposeront-ils encore? L'abdication de 1814 et ce qu'ils appellent la violation de ce traité; ils diront que c'est cette violation qui les a fait s'armer pour l'exécution d'un

traité qui excluait du trône Napoléon et sa dynastie. Je livre ces réflexions à vos méditations. »

A ces arguments, il était difficile de répondre par des raisons péremptoires; aussi n'y répondit-on qu'en esquivant la question principale, celle qui se rapportait aux négociations à entamer avec les puissances étrangères, et en se rejetant sur les questions intérieures, qui pouvaient militer, en effet, en faveur de la reconnaissance immédiate de Napoléon II. Ce fut Manuel, comme nous l'avons dit, qui se chargea de ce soin, et il s'en acquitta, il faut le reconnaître, avec une grande adresse, en ne choquant aucune opinion et en montrant cette fois, contre son habitude, un grand esprit de modération, de manière à se concilier tous les partis, même le parti royaliste, qui était, il est vrai, en très-petit nombre dans l'Assemblée. Enfin, il termina en réclamant sur la proposition de la reconnaissance de Napoléon II un ordre du jour motivé :

1° Sur ce que Napoléon II est devenu empereur des Français par le fait de l'abdication de Napoléon Ier et par la force des constitutions de l'empire;

2° Sur ce que les deux Chambres ont voulu et entendu, par leur arrêté à la date d'hier, portant nomination d'une commission de *gouvernement provisoire*, assurer à la nation la garantie dont elle a besoin dans les circonstances extraordinaires où elle se trouve, pour sa liberté et son repos, *au moyen d'une administration qui ait toute la confiance du peuple.*

Le discours de Manuel, disposé, comme nous l'avons dit, avec beaucoup d'habileté, avait paru calmer tous les dissentiments; on sentait d'ailleurs le danger de

paraître se désunir dans une circonstance aussi importante; sa proposition, chaudement appuyée par les nombreux adhérents que Fouché comptait dans la Chambre, auxquels s'était joint tout le parti bonapartiste, fut donc immédiatement mise aux voix et adoptée à la presque unanimité, et aux cris longtemps répétés de : *Vive l'Empereur!*

La délibération de la Chambre élective fut à l'instant transmise à la Chambre des pairs; Thibaudeau saisit l'occasion pour proposer à la Chambre de ne pas s'en tenir à une simple adhésion, mais de prendre une délibération aussi positive et aussi solennelle que l'avait été celle des représentants, et comme, après tout, la même question, déjà agitée dans la séance de la veille, n'avait été écartée que par un simple ajournement; que tout le monde reconnaissait d'ailleurs que si la proposition avait quelque inconvénient au point de vue de l'étranger, elle offrait sous d'autres rapports des avantages qui la recommandaient; qu'en effet, pour rallier le parti populaire, pour empêcher la désertion dans l'armée, dont le dévouement à Napoléon avait survécu à ses malheurs, pour engager, enfin, la garde nationale et les fédérés à courir aux armes pour la défense du pays, il était nécessaire de donner, au moins temporairement, à l'autorité exécutive une dénomination moins abstraite et moins vague que celle de *gouvernement provisoire,* la reconnaissance de Napoléon II, *devenu empereur par le fait de l'abdication de Napoléon Ier et par la force des constitutions de l'empire,* qui avait suscité la veille de si violentes tempêtes, fut admise cette fois à la presque unanimité des voix.

Ce fut donc au nom de Napoléon II que durent être promulgués désormais tous les actes du *gouvernement provisoire* et que devait être demandé le serment de fidélité à l'armée. Si la Chambre des pairs, par cette concession, semblait donner un démenti à ses propres décisions ou du moins aux idées développées par quelques-uns de ses orateurs, il faut reconnaître que du moins les principaux inconvénients de la proposition du prince Lucien avaient été écartés, et l'événement prouva bientôt, en effet, combien avaient été sages les prévisions de ceux qui s'étaient si vivement opposés à l'établissement d'un conseil de régence présidé par un membre de la famille impériale, ou peut-être même d'un régent gouvernant en l'absence du jeune empereur. Les souverains alliés étaient *irrévocablement* décidés à ne traiter avec aucun membre de la famille de Napoléon, et en prolongeant une lutte inutile on eût rendu la catastrophe plus terrible encore et plus irréparable qu'elle ne le fut par elle-même. M. de Pontécoulant et tous les hommes de prévision dans les deux Assemblées l'avaient donc bien compris, ce n'était pas seulement d'une question de dynastie qu'il s'agissait dans ces terribles circonstances, c'était de l'intégrité du territoire et de l'indépendance de la nation française.

Bien que la suite des événements ait suffisamment démontré que le singulier revirement qui venait de s'opérer dans les décisions de la Chambre des députés, ne pouvait être que le résultat des intrigues du duc d'Otrante, on peut se demander encore aujourd'hui quel pouvait être son véritable projet en poussant ainsi les deux Chambres dans une sorte d'impasse dont il ne leur

serait plus possible de se tirer. Il était évident, en effet, que c'était fermer la porte à toute négociation future avec les puissances alliées; certain, par sa nomination à la présidence du *gouvernement provisoire*, de décider désormais à son gré du sort de la France, Fouché voulait-il se ménager à lui seul le monopole de ces négociations pour être le maître de les diriger à son gré? voulait-il, ce qui est plus probable encore, donner plus d'importance à l'appui qu'il allait prêter à la restauration des Bourbons, en augmentant les difficultés apparentes qu'il aurait à vaincre pour la faire adopter et écarter un concurrent redoutable, puisque au lieu de déclarer la vacance du trône les deux Chambres avaient placé la couronne sur la tête de Napoléon II? Enfin, Fouché, par cette apparente satisfaction donnée au parti bonapartiste, qui était encore très-puissant sur les classes populaires, voulait-il simplement endormir sa vigilance pour couvrir les intrigues qu'il tramait avec les royalistes jusqu'à ce que la présence des armées alliées sous les murs de la capitale lui permît de le dominer? Toutes les suppositions sont permises à l'égard d'un homme aussi fourbe et aussi corrompu que Fouché; il trompait à la fois tout le monde, par instinct plutôt encore que par nécessité; mais ses ruses, à la fin, tournèrent contre lui-même, et il n'eut pas même, comme M. de Talleyrand, l'avantage de recueillir le prix de ses trahisons, il fut abandonné par le parti même qu'il avait servi. Quoi qu'il en soit, tous ceux qui liront avec impartialité l'histoire de ces temps malheureux, conviendront que cette reconnaissance tardive de Napoléon II augmenta tous les embarras de la situation

sans résoudre aucune des difficultés qu'avait fait naître l'abdication *conditionnelle* de Napoléon, et l'on verra bientôt qu'elle servit de prétexte au refus que firent les souverains alliés d'entendre à aucune proposition de paix et de conciliation avant que leurs armées ne fussent arrivées sous les murs de Paris, et d'être en mesure, par conséquent, d'imposer à la France envahie les plus humiliantes conditions.

Cependant la première pensée du gouvernement provisoire, composé en majeure partie d'hommes sages et dévoués au pays, après avoir pourvu aux dangers les plus éminents résultant de la catastrophe de Waterloo, avait été d'envoyer auprès des souverains alliés des commissaires choisis parmi les membres les plus influents des deux Chambres pour négocier une suspension d'armes et traiter des conditions de la paix. Cette commission se composait, pour la Chambre des députés, de MM. de Lafayette, de La Forest et d'Argenson; pour la Chambre des pairs, de M. de Pontécoulant et du général Sébastiani. Benjamin Constant, qui ne faisait partie d'aucune des deux Assemblées, avait été adjoint à la commission en qualité de secrétaire. A la Chambre des pairs, M. de Pontécoulant avait réuni la presque unanimité des suffrages : c'était un témoignage de l'approbation et de la reconnaissance de ses collègues pour la conduite qu'il avait tenue dans la mémorable séance du 22, et le duc de Cadore, en lui témoignant le regret de le voir s'éloigner dans un moment où sa présence pouvait être encore si utile à l'Assemblée, avait ajouté assez haut pour montrer qu'il parlait au nom d'un grand nombre de ses membres : « Mais nous devions votre

nomination à notre propre honneur, et nous n'oublierons jamais le service que vous nous avez rendu [1]. »

Une proclamation adressée le 24 juin au peuple français par le gouvernement provisoire, et affichée avec profusion sur tous les murs de Paris, annonçait le départ de la commission.

« Des plénipotentiaires, disait-elle, sont partis pour traiter au nom de la nation et négocier avec les puissances de l'Europe cette paix qu'elles ont promise à une condition qui est aujourd'hui remplie.

« Le monde entier va être attentif comme vous à leur réponse; *leur réponse fera connaître si la justice et les promesses sont quelque chose sur la terre.* »

Si les membres du gouvernement provisoire attendaient cette épreuve pour savoir quel est le degré de sincérité et de bonne foi que l'on peut attendre d'un ennemi victorieux envers un adversaire qui a lui-même brisé ses armes, ils ne tardèrent pas à obtenir sur ce point une entière satisfaction.

Les cinq commissaires se rendirent d'abord à Laon, d'où ils écrivirent aux généraux Blücher et Wellington pour demander une suspension d'armes et des passeports pour se rendre auprès des souverains alliés. Blücher mit à la première demande des conditions telles qu'il parut tout à fait inutile de pousser plus loin la né-

[1] Lorsque M. de Pontécoulant annonça la commission qui venait de lui être donnée et demanda le congé de la Chambre des pairs, M. d'Arjuzon se rendit l'organe des sentiments de l'Assemblée : « C'est avec regret, dit-il, que nous voyons M. de Pontécoulant s'absenter de la Chambre où ses lumières sont d'une si grande utilité. La connaissance que nous avons de ses principes et de sa sagesse, nous donne l'espérance que cette mission aura un résultat heureux. »

(BARANTE, *Etudes biographiques.*)

gociation à cet égard; il ne s'agissait de rien moins que de remettre à des garnisons prussiennes la plupart des places fortes de notre frontière du nord, en y comprenant Metz et Thionville. Cependant les passe-ports arrivèrent enfin, et quoiqu'ils n'offrissent aux plénipotentiaires qu'une garantie de sécurité fort incertaine, ils n'hésitèrent pas à en faire usage immédiatement, tant ils avaient à cœur de répondre à l'attente des deux Chambres et de la France entière, qui avaient placé toutes leurs espérances dans cette démarche. Ils se dirigèrent vers Manheim pour y passer le Rhin, voyageant jour et nuit, à travers beaucoup de difficultés et de continuels retards apportés à leur marche par le mauvais vouloir des autorités prussiennes.

Enfin, les cinq plénipotentiaires, à force de patience et en recourant même à la ruse, arrivèrent à Haguenau, où les souverains alliés les avaient précédés et dont on avait, par tous les moyens imaginables, cherché à les tenir éloignés. L'empereur Alexandre, auquel on supposait des intentions plus libérales et plus bienveillantes pour la nation française, et auquel on s'était d'abord adressé, refusa de les recevoir, en disant que des engagements positifs avec ses alliés l'empêchaient d'entrer dans aucune conférence avec des commissaires français autrement que de la manière officielle réglée d'avance au congrès. On annonça alors aux plénipotentiaires que des personnages investis de la confiance des souverains alliés se présenteraient pour écouter leurs propositions; c'étaient : pour l'Angleterre, lord Stewart; pour l'Autriche, le général comte Walmoden; pour la Russie, le comte Capo-d'Istria, et pour la Prusse le gé-

néral Kenesh. La conférence commença à l'instant; mais dès les premières ouvertures on put s'apercevoir qu'elle n'aboutirait à aucun résultat heureux. Le ministre anglais affichait sur ses collègues une supériorité qu'il soutint jusqu'à la fin, par son affectation à parler pour tous et à couper même la parole à ceux d'entre eux qu'il supposait d'une opinion contraire à la sienne. Après une conversation générale, à laquelle tous les plénipotentiaires français avaient pris part et où avaient été énergiquement exposées toutes les fautes qui avaient rendu inévitable la révolution du 20 mars, et les dangers, par conséquent, de rétablir dans les mêmes conditions un gouvernement qui retomberait bientôt dans les mêmes erreurs, M. de Pontécoulant prit la parole, et en résuma avec clarté et une parfaite convenance les principaux points; le général Sébastiani se leva ensuite et, avec autant de calme que de dignité, prononça les paroles suivantes :

« Messieurs, nous avons l'honneur de vous déclarer que nous ne tenons *qu'à l'indépendance et à la liberté* de notre pays; le premier besoin de la représentation nationale, après l'abdication de Napoléon, le premier acte du gouvernement provisoire a été d'envoyer vers vous pour arrêter l'effusion du sang, pour éviter aux peuples les malheurs de la guerre. *Aucune question n'est encore préjugée*[1]. Nous avons de grands pouvoirs; s'ils ne suffisaient pas, nous en demanderions avec confiance de nouveaux, nous écouterons même vos conseils.

[1] La commission ignorait sans doute encore la reconnaissance de Napoléon II comme Empereur, votée dans la séance du 23, le jour même de son départ de Paris.

Le peuple français est libre de tout engagement, et ne demande que paix et amitié avec les nations voisines. »

Tous les plénipotentiaires adhérèrent à cette déclaration, et les commissaires des trois puissances continentales en parurent satisfaits; ils en prirent l'occasion de répéter l'assurance de ne vouloir se mêler en rien de la forme intérieure du gouvernement de la France; et ils renouvelèrent cette déclaration d'une manière aussi positive qu'elle avait été faite dans les précédents manifestes de chacune des puissances alliées. Mais le commissaire anglais, dont il était facile de pénétrer l'intention de ne traiter qu'au nom de la maison de Bourbon, déclara qu'il n'avait pas les pouvoirs nécessaires pour traiter avec le peuple français, et que si ses collègues le faisaient, ce serait sans le concours de l'Angleterre. Il se leva à ces mots, et termina ainsi brusquement la première séance.

Dans la soirée du même jour, un grave incident s'était produit. Les commissaires français étaient à table, et l'empereur d'Autriche avait même poussé la prévenance jusqu'à leur envoyer des officiers de sa bouche pour préparer leur souper, lorsqu'ils virent tout à coup entrer précipitamment dans la salle où ils étaient réunis, les ministres étrangers avec lord Stewart à leur tête, agitant un numéro du *Moniteur* qu'il tenait à la main. Ces messieurs venaient d'avoir connaissance par la feuille officielle de la séance des deux Chambres législatives du 23 juin, et venaient se plaindre avec beaucoup d'animation et d'amertume aux plénipotentiaires français de ce qu'on les avait trompés, en les assurant qu'aucune *question n'était préjugée,* tandis qu'une proclamation

du gouvernement provisoire annonçait la reconnaissance de Napoléon II comme empereur des Français. Ce ne fut pas sans peine que les plénipotentiaires, en expliquant la véritable signification qu'on devait attacher à cette reconnaissance tardive de l'hérédité du fils de Napoléon, parvinrent à détruire la mauvaise impression qu'elle avait produite sur l'esprit des ministres étrangers; ce qui montrait, du reste, comme l'avaient très-bien pensé ceux des membres des deux Chambres qui s'étaient le plus énergiquement opposés à la proclamation immédiate de Napoléon II et d'un conseil de régence, que cette résolution, si elle eût été adoptée, sans rien changer à la terrible situation où l'on se trouvait, eût rendu toute conciliation impossible et eût empêché les commissaires français de pénétrer même jusqu'à la résidence des souverains alliés. Ce fut dans la chaleur de cette discussion, devenue bientôt très-vive de la part surtout de l'ambassadeur anglais, que lord Stewart, dévoilant les véritables intentions de son gouvernement et connaissant sans doute les sentiments de répulsion qu'avait toujours témoignés le général Lafayette contre le pouvoir de Napoléon, osa lui dire, en lui adressant directement la parole : « Je dois vous prévenir, monsieur de Lafayette, qu'il n'y a pas *de paix ni de trêve* à espérer avec les puissances alliées, à moins que vous ne livriez Bonaparte entre nos mains. » Se levant avec indignation, le général Lafayette, qu'on était toujours sûr de retrouver quand on s'attaquait à son honneur ou à sa loyauté, lui fit à l'instant cette belle réponse : « Je suis bien étonné, Milord, que, pour proposer une telle lâcheté au peuple français, vous vous adressiez de pré-

férence à un homme qui a passé cinq ans dans les prisons d'Olmütz. »

Le lendemain de cette scène violente, les trois commissaires de la Russie, de l'Autriche et de la Prusse se présentèrent seuls à la conférence, et déclarèrent que, les traités d'alliance portant que l'une des parties contractantes ne négocierait jamais séparément et ne ferait ni paix ni trêve que d'un commun accord, les trois cours présentes ne pouvaient pas entrer en négociation en l'absence du représentant de l'Angleterre. Ils ajoutèrent que les cabinets allaient se réunir, dans le plus bref délai possible, pour aviser aux besoins de la situation.

La négociation fut ainsi forcément si ce n'est rompue, du moins suspendue sans ajournement fixe. Tout se passa comme cela a lieu d'ordinaire dans une conférence diplomatique lorsqu'un des plénipotentiaires, ne se croyant pas suffisamment autorisé pour décider un point contesté, demande à en référer à son gouvernement pour obtenir les pouvoirs nécessaires. L'intention évidente des souverains alliés était de n'entamer aucune négociation que lorsqu'ils seraient sous les murs de la capitale, d'endormir, comme l'année précédente, le patriotisme national par une vaine ostentation de justice et de magnanimité, et, enfin, de ne se lier d'avance par aucun traité formel avec les vaincus s'ils parvenaient à entrer dans Paris par la trahison ou par la force des armes. Les trois commissaires alliés dictèrent à l'un des plénipotentiaires ce qui avait été dit verbalement dans les conférences précédentes, ils ajoutèrent que leurs

souverains regarderaient comme une condition *préalable* et *essentielle* d'un véritable état de repos que Napoléon fût mis hors d'état de troubler la tranquillité de la France et de l'Europe, et par conséquent *confié à leur garde*. Après cette déclaration officielle, et la résolution annoncée de n'entendre à aucune proposition d'armistice que les armées alliées ne fussent arrivées sur les bords de la Marne ou de la Seine, les plénipotentiaires durent quitter Haguenau et reprendre la route de la frontière française.

On a prétendu que, dans l'emportement d'une vive altercation avec les commissaires alliés, l'un des plénipotentiaires français avait manifesté l'éloignement qu'il éprouvait pour une nouvelle restauration des Bourbons jusqu'à demander un prince étranger pour lui offrir la couronne de France; mais l'histoire a fait justice de ces viles calomnies, inventées sous la Restauration par les mêmes hommes qui avaient été solliciter l'appui des baïonnettes étrangères pour accomplir la ruine et l'envahissement de leur pays. Tout prouve, au contraire, que cette noble mission de pacification, confiée aux membres les plus honorables de nos deux Assemblées législatives, fut courageusement et dignement remplie, et que si elle ne fut pas couronnée d'un succès plus heureux, la seule cause en doit être attribuée aux fatales réticences apportées dans l'acte d'abdication de Napoléon et aux événements qui en avaient été la suite, enfin, et avant tout, au désir immodéré qui portait les souverains alliés à poursuivre jusqu'au bout les avantages de Waterloo, et à la connaissance qu'ils avaient des intrigues du duc d'Otrante, qui allaient leur livrer,

sans combats et sans nouveaux dangers à courir, l'entrée de la capitale.

En effet, les événements qui devaient amener cet inévitable dénouement, s'étaient rapidement succédé depuis le départ des cinq plénipotentiaires, et l'on aurait pu croire, d'après le caractère trop connu du chef du gouvernement provisoire, qu'il n'avait eu pour but, en les envoyant auprès des souverains alliés pour remplir une mission dont il connaissait d'avance l'inutilité, que de donner une fausse sécurité à l'opinion publique et d'éloigner de Paris des surveillants importuns dont il redoutait l'influence sur les Chambres législatives. Cependant, couvrant ses desseins d'une profonde duplicité, et seul, peut-être, dans le secret de l'avenir, il avait été le premier à presser les deux Assemblées de suivre le conseil que Napoléon leur avait adressé dans son acte d'abdication (*si vis pacem, para bellum*), et toutes les dispositions pour appuyer, par une vigoureuse résistance, les négociations entamées auprès des souverains alliés avaient été poursuivies avec une ardeur qui honora à la fois, dans ces moments critiques, la commission exécutive, la législature et le peuple français, qui n'avaient point désespéré du salut du pays. Déjà une armée nombreuse se pressait sous les murs de Paris; tous les soldats échappés au désastre de Waterloo s'étaient empressés de rejoindre leurs drapeaux et s'étaient ralliés aux 35,000 hommes que Grouchy avait ramenés de la Belgique. Le matériel abandonné dans les champs de Mont-Saint-Jean avait été remplacé par des pièces nouvelles sorties des arsenaux de La Fère et de Vincennes; jamais le sentiment des dangers de la patrie

n'avait enflammé une armée française d'un dévouement plus noble et plus sincère. Chaque jour des membres de la Chambre des députés, envoyés par elle, venaient en passer la revue et exciter leur enthousiasme aux cris mille fois répétés de : *Vive Napoléon II!* Le vieux Masséna, prince d'Essling, avait été nommé au commandement en chef de la garde nationale, qui ne montrait pas moins d'ardeur que l'armée réorganisée, et, comme le phénix, renaissant, pour ainsi dire, de ses cendres. Tout annonçait donc que si l'ennemi osait s'approcher trop près de la capitale, il n'y entrerait pas cette fois sans livrer une terrible bataille, et sans avoir payé au moins, par de sanglantes hécatombes, son triomphe d'un jour. Mais à cette armée, il manquait un chef, et tous les yeux, en ce moment suprême, s'étaient encore une fois tournés vers Napoléon, auquel ses revers n'avaient point ôté le prestige qu'il exerçait sur les classes populaires et la confiance aveugle de l'armée. Chaque jour des troupes nombreuses de fédérés ou d'ouvriers des dernières classes du peuple se réunissaient sous les murs de l'Élysée, et faisaient retentir l'air de leurs cris et de leurs acclamations jusqu'à ce que l'Empereur déchu se fût montré à leurs yeux, ou leur eût fait dire par l'un de ses aides-de-camp qu'il les priait de se disperser. Justement effrayé de ces dispositions, qui pouvaient renverser tous ses projets, le duc d'Otrante mit tout en œuvre pour faire partager aux deux Chambres les craintes que lui inspirait la prolongation du séjour de Napoléon dans la capitale; mais ce soin devint inutile par la résolution que l'Empereur avait prise de lui-même de s'éloigner de Paris pour donner aux souve-

rains alliés un nouveau gage de la sincérité de son abdication. Il partit le 25 juin pour la Malmaison ; mais il est à croire que dans ce séjour, où s'étaient passées les belles années du Consulat, et qui lui rappelait les glorieux souvenirs de son heureuse jeunesse, un triste retour sur sa situation actuelle lui en montra toute l'horreur et ranima les ardeurs de son génie, qui semblait s'être un moment affaissé sous le poids de l'adversité. Une violente agitation s'était emparée de lui, il semblait qu'il attendît à chaque instant que le peuple et les soldats vinssent le chercher pour voler à leur tête ; pendant tout le temps de son séjour à la Malmaison des chevaux étaient tenus sellés et bridés dans les écuries, et lui-même toujours préparé à monter à cheval au premier signal. Enfin, un matin, dit-on, jetant les yeux sur la carte, et voyant le mouvement hasardeux que Blücher avait osé faire en passant la Seine sous les yeux mêmes de l'armée française, il s'écria : « *L'armée prussienne est à moi comme à Iéna.* » Aussitôt il saisit une plume et il écrit au gouvernement provisoire pour être autorisé à prendre le commandement de l'armée sous Paris, comme simple général, promettant de se soumettre religieusement à toutes les conséquences de son abdication aussitôt après la victoire. Mais de semblables résolutions s'improvisent spontanément et ne demandent pas la permission de se produire. Fouché, en lisant la lettre de Napoléon, se contenta de dire : « *Il est fou,* » et il sentit la nécessité d'éloigner prômptement à une plus grande distance de Paris un hôte si dangereux par lui-même, et qui devenait une source d'embarras inextricables dans les négociations tant patentes que secrètes

qu'il entretenait avec les puissances alliées. Depuis le 25 juin, le général Beker avait été nommé au commandement apparent de la garde impériale, casernée à Ruel, avec la mission officielle de veiller à la sûreté de Napoléon, mais avec des instructions secrètes qui lui prescrivaient d'observer toutes ses démarches et de s'opposer à toute tentative compromettante pour le gouvernement. Napoléon, dès ce moment, fut traité en véritable prisonnier, et les mesures les plus sévères étaient commandées au général Beker s'il essayait de se soustraire à sa surveillance. Le général Beker était un ancien ami de Moreau, et en cette qualité il avait eu peu de part aux faveurs de Napoléon dans le temps de sa puissance : c'est ce qui l'avait fait choisir par le chef du gouvernement provisoire pour la mission délicate qui lui était confiée; mais le général Beker, quoiqu'il ne se distinguât pas par des dehors brillants, était un homme d'un rare bon sens, et surtout d'une probité incorruptible. Sans avoir toujours approuvé les actes du gouvernement impérial, il avait admiré, avec un véritable patriotisme, le puissant génie qui avait répandu tant de gloire sur son pays, et Napoléon malheureux était pour lui plus sacré que Napoléon sur le trône. Aussi la personne de l'Empereur fut-elle, sous sa garde, non-seulement à l'abri de toute tentative criminelle, mais elle demeura, jusqu'au jour où Napoléon voulut lui-même se livrer à ses plus mortels ennemis, entourée d'autant de respects et d'égards qu'elle l'avait été au temps de sa toute-puissance. La mission du général Becker à la Malmaison n'avait eu d'abord pour objet, comme nous l'avons dit, que de veiller à la sûreté de

Napoléon et de s'opposer à toute tentative dont il pourrait être l'objet de la part de l'ennemi, ou même d'amis trop zélés; mais bientôt l'on avait senti la nécessité de son éloignement définitif pour le succès des négociations entamées auprès des souverains alliés. Dès le 26 juin, le général Becker fut donc appelé à Paris pour recevoir communication d'un arrêté du gouvernement provisoire, qui lui enjoignait d'accompagner Napoléon à l'île d'Aix et de rester auprès de sa personne jusqu'à l'arrivée des passeports demandés à l'Angleterre. Ce même arrêté ordonnait au ministre de la marine de mettre à la disposition de Napoléon deux frégates pour le transporter aux États-Unis. Cependant l'Empereur, auquel le général Becker s'était hâté de communiquer ses nouvelles instructions, ne se pressait pas d'effectuer son départ. Chaque heure lui apportait des avis différents sur l'attitude des partis, et il semblait s'attendre à tout instant à ce qu'une diversion imprévue viendrait changer la marche des événements et modifier l'ordre de son exil. Enfin, la commission exécutive, justement alarmée de cet état d'incertitude qui durait depuis vingt-quatre heures et pouvait se prolonger indéfiniment, fit parvenir au général Becker une seconde ampliation de l'arrêté du 26, relative au transfèrement de l'Empereur à l'île d'Aix, en le chargeant de la notifier de nouveau à Napoléon, lui faisant observer que les circonstances étaient devenues *tellement impérieuses* qu'il était indispensable qu'il se décidât à partir sur-le-champ pour se rendre au lieu de sa destination. Cette dépêche ajoutait :

« Si l'Empereur ne prenait pas immédiatement une

résolution sur la notification que vous lui ferez de cet arrêté, vous exerceriez la plus active surveillance soit pour que Sa Majesté ne puisse sortir de la Malmaison, soit pour prévenir toute tentative contre sa personne. »

Le ministre de la guerre, prince d'Eckmuhl, donnait ensuite au général toutes les instructions relatives à la translation de Napoléon à Rochefort, et mettait à sa disposition les troupes nécessaires pour en assurer l'exécution. Sa dépêche se terminait ainsi :

« Je vous réitère, Monsieur le général, que cet arrêté a été entièrement pris pour l'intérêt de l'État et la *sûreté personnelle* de l'Empereur; sa prompte exécution est indispensable : *le sort futur de Sa Majesté et de sa famille en dépend.* »

Le ministre terminait en recommandant au général le plus grand secret possible dans l'exécution des mesures qui lui étaient confiées.

Tous ces émissaires, toutes ces dépêches qui se succédaient sans interruption sur la route de Paris à la Malmaison, et qui montraient assez les perplexités du gouvernement provisoire et ses justes craintes qu'un plus long retard ne compromît le salut de l'Empereur, en lui fermant toutes les issues pour sortir de France, ne pouvaient parvenir à vaincre l'obstination de Napoléon[1]. Il semblait prévoir le long supplice qui l'attendait aussitôt qu'il aurait quitté l'asile protecteur qui l'abritait encore, et, comme un condamné, il cherchait par tous

[1] On doit rendre au gouvernement provisoire, et surtout à Fouché, dont les intelligences avec tous les partis pouvaient faire craindre une conduite moins loyale, la justice de dire qu'il employa tous les moyens en sa puissance, et même *la menace*, pour hâter le départ de Napoléon et assurer la sécurité de sa retraite sur une terre étrangère et amie.

les moyens à retarder l'heure de l'exécution. Cependant les avenues du château, ces jardins, ces salons autrefois trop petits pour contenir la foule des courtisans étaient devenus déserts comme ceux de Fontainebleau au mois d'avril de l'année précédente; la reine Hortense elle-même avait pris congé de son père adoptif et de son bienfaiteur; tout le monde sentait que l'arrêt prononcé était désormais irrévocable et que la main de la destinée s'était appesantie pour toujours sur cette tête qu'elle avait comblée jadis de tant de faveurs. Napoléon seul semblait encore se faire illusion, et ce ne fut qu'après avoir demandé au général Beker et presque exigé de lui, en faisant appel à tous ses sentiments généreux, qu'il tenterait un dernier effort auprès du gouvernement provisoire pour lui faire agréer l'offre qu'il lui avait déjà faite plusieurs fois, de reprendre le commandement de l'armée, non plus comme empereur, mais comme simple général, promettant de se soumettre ensuite à sa destinée, quel que fût l'événement de la bataille, et avoir vu cette offre inadmissible, il faut le dire, encore une fois repoussée par un refus aussi positif que durement formulé, qu'il se détermina enfin à ordonner les préparatifs de son départ[1]. Ce fut sous un obscur frac bourgeois, sans décorations, sans escorte, sans aucune suite, presque en fugitif, porteur d'un passeport qui le désignait comme le simple secrétaire du gé-

[1] Tous les détails qui précèdent relatifs aux derniers moments du séjour de Napoléon en France en 1815, sont extraits d'une volumineuse correspondance que le général Beker entretenait avec M. de Pontécoulant, auquel il était attaché par les liens d'une ancienne amitié; ils ont d'ailleurs été en partie reproduits depuis avec de plus longs développements dans une brochure très-intéressante, écrite sous les yeux du général lui-même, et publiée, après sa mort, par M. Martha-Beker, son neveu.

néral Beker, que celui dont tout un peuple en délire avait salué le retour quelques mois auparavant, sortit de la Malmaison par l'une des portes les plus secrètes du parc, et monta dans une modeste voiture, que quatre chevaux de poste allaient emporter rapidement vers le port désigné pour son embarquement. Mais déjà il était trop tard; l'esprit d'incertitude et d'irrésolution qui avait présidé à son départ de la Malmaison, et qui ne l'abandonna pas un instant pendant tout le cours de son voyage jusqu'à Rochefort, lui faisant prolonger, à dessein, son séjour dans chacune des villes qu'il traversait, espérant toujours qu'un courrier allait arriver pour lui annoncer son rappel à la tête de l'armée et du gouvernement, avait donné le temps à la croisière anglaise de fermer l'entrée du port d'embarquement aux frégates que la commission exécutive avait mises à sa disposition pour le transporter aux États-Unis. Un corsaire américain s'offrit à lui faire traverser les vaisseaux anglais et à le rendre sain et sauf dans le port de New-York; mais Napoléon, fidèle à ce sentiment de sa dignité personnelle qui ne l'abandonna jamais, même sur le rocher de Sainte-Hélène, crut que ce serait déroger au caractère indélébile dont l'exercice de la souveraineté l'avait revêtu, que de quitter comme un aventurier cette terre où il avait si longtemps commandé en maître; il aima mieux se livrer à ses plus cruels ennemis. Il écrivit au prince régent, pour lui demander un asile, cette lettre sublime dont la réponse fut : *Une éternelle captivité*, et le 15 juillet 1815, un mois à peine après la bataille de Waterloo, suivi de tout son cortége impérial, qui était venu le rejoindre à l'île d'Aix, il monta à bord du *Belle-*

rophon! L'Angleterre du moins ne trompa pas son attente, *elle le traita* comme elle traite d'ordinaire les souverains vaincus; elle le fit mourir dans une longue et douloureuse agonie, comme tous ces rois de l'Inde dont elle s'est appropriée les dépouilles[1].

Cependant, tandis que Napoléon disparaissait pour toujours de la scène du monde, la France voyait s'accomplir par une catastrophe, hélas! trop prévue, le dénoûment du grand drame qu'avait ouvert son fatal retour de l'île d'Elbe. Les armées alliées qui, après leur triomphe de Mont-Saint-Jean, s'étaient un moment arrêtées sur la frontière pour recueillir leurs forces et réparer les désordres que cette terrible journée avait portés dans leurs rangs, s'étaient ensuite rapidement approchées de Paris, décidées à pousser jusqu'au bout l'avantage inespéré que la fortune venait de leur accorder et de ne laisser ni trêve ni relâche aux vaincus avant d'être entrées dans les murs de la capitale. Cette ardeur belliqueuse, cependant, s'était un peu calmée lorsqu'ils avaient trouvé aux approches de Paris une armée nombreuse, vaillante et dévouée, prête à leur en disputer l'entrée avec tout le courage du désespoir. Déjà, dans

[1] La France, on ne peut trop le proclamer, restera exempte de tout soupçon d'une participation même indirecte à cette immense infortune qui termina l'étonnante carrière du plus grand génie des temps modernes, de ce nouveau Thémistocle, dont la confiance seule aurait mérité le respect d'une nation généreuse. Le général Beker, ayant demandé à l'Empereur si son désir était qu'il le suivît jusqu'au Bellorophon, comme ses instructions le lui prescrivaient : « *Gardez-vous-en bien, général,* répondit Napoléon avec cette sagacité d'appréciation que n'avait point altérée le malheur, *on pourrait dire un jour que vous m'avez livré aux Anglais, et comme c'est de mon propre mouvement que je me rends à bord de leur escadre, je ne veux pas laisser peser sur la France le soupçon d'un tel affront.*

les derniers jours de juin, le général Excelmans, dans une brillante affaire d'avant-garde, avait dispersé et taillé en pièces une division de cavalerie prussienne qui s'était avancée jusqu'à Versailles sans être soutenue. Ce succès, en remontant le moral de l'armée, en promettait d'autres plus importants, et tout présageait que si l'ennemi osait prétendre à enlever Paris de vive force comme en 1814, ce ne serait du moins qu'après avoir livré une sanglante bataille et sur des monceaux de cadavres qu'il y pénétrerait. Tout se disposait donc pour cette éventualité; le peuple de Paris, la garde nationale, les fédérés, l'armée rivalisaient d'ardeur et de dévouement, et les dispositions prises par le maréchal prince d'Eckmuhl, commandant en chef toutes les troupes réunies devant la capitale, annonçaient qu'une attaque générale sur les lignes ennemies ne pouvait plus être différée, lorsqu'on apprit, avec un sentiment général de surprise et de douleur, que la commission du gouvernement avait signé le 3 juillet, avec les commissaires des armées alliées, une capitulation qui livrait aux troupes étrangères l'entrée de la capitale et arrêtait que l'armée française se retirerait avec ses armes, son artillerie et ses bagages de l'autre côté de la Loire. Ce dénouement inattendu était évidemment le résultat des intrigues de Fouché et de l'influence qu'il avait prise sur toutes les décisions de la commission exécutive depuis qu'il en avait été nommé président. Il avait su effrayer avec adresse le prince d'Eckmuhl sur la responsabilité qui pèserait sur lui s'il livrait une immense cité comme Paris à toutes les horreurs d'un siége et aux chances désastreuses d'une ville prise d'assaut. Le maréchal,

pour éclairer ses doutes avant de prendre une détermination décisive, avait réuni à la Villette, en une espèce de conseil de guerre, pendant la nuit du 2 juillet, les principaux généraux de l'armée, et leur avait soumis diverses questions relatives aux dangers que pouvaient avoir pour la sécurité de Paris, et la conservation des richesses renfermées dans son sein, une plus longue résistance et les hasards d'une bataille livrée sous ses murs. Un général qui délibère en pareille circonstance est à demi vaincu. Les réponses du conseil furent ce qu'elles devaient être; sur la question : « En cas de revers, le général en chef pourrait-il réserver ou recueillir assez de moyens pour s'opposer à l'entrée de vive force, » il avait répondu : « Aucun général ne peut répondre des suites d'une bataille. » A la question : « Peut-on répondre du sort de la capitale, et pour combien de temps, » il avait répliqué : « Il n'y a aucune garantie à cet égard. » D'après ce résultat, qui pouvait être prévu d'avance, la commission de gouvernement, à laquelle le maréchal Davoust s'était empressé de transmettre la délibération du conseil, décida à l'unanimité que Paris ne serait pas défendu et que la capitale serait remise aux mains des alliés, puisqu'ils ne voulaient entendre à aucune suspension d'hostilités qu'à ce prix. En conséquence, une commission, formée de trois délégués français[1] et de deux officiers nommés par les commandants en chef des armées alliées, se réunit à Saint-

[1] Les trois commissaires français étaient : le baron Bignon, député, chargé du porte-feuille des affaires étrangères; le comte Guilleminot, chef de l'état major général de l'armée, et le comte de Bondy, préfet du département de la Seine, munis des pleins pouvoirs du gouvernement provisoire.

Cloud dans la journée du 3 juillet, et signèrent une convention qui stipulait l'évacuation immédiate de Paris et la retraite de ses héroïques défenseurs derrière les barrières de la Loire.

Cette convention, outre les articles relatifs aux dispositions de détail nécessaires pour assurer la sécurité de l'armée française et de son matériel, contenait deux paragraphes importants qui auraient offert à tous les intérêts publics et privés une garantie précieuse, si l'on avait pu compter sur la bonne foi des généraux alliés et sur leur fidélité à remplir des engagements qui n'étaient pour eux qu'un moyen d'arriver plus promptement et sans danger au seul but qu'ils se proposaient..., la ruine et la spoliation de la France.

Ces articles, obtenus par la persistance des commissaires français et qui leur a valu l'éternelle reconnaissance de tous les cœurs généreux, étaient ainsi conçus :

11. *Les propriétés publiques, à l'exception de celles qui ont rapport à la guerre, soit qu'elles appartiennent au gouvernement, soit qu'elles dépendent de l'autorité municipale, seront respectées, et les puissances alliées n'interviendront en aucune manière dans leur administration ou dans leur gestion.*

12. *Seront pareillement respectées les personnes et les propriétés particulières. Les habitants, et en général tous les individus qui se trouvent dans la capitale, continueront à jouir de leurs droits et liberté sans pouvoir être inquiétés ou recherchés en rien relativement aux fonctions qu'ils occupent ou auraient occupées, à leur conduite et à leurs opinions politiques.*

Du reste, cette convention toute militaire ne contenait, à l'exception des deux articles précédents, aucune stipulation politique; elle n'avait fait aucune allusion à la question du nouveau gouvernement qui serait donné à la France, et elle paraissait libre encore, conformément aux déclarations souvent répétées des souverains alliés, qui n'avaient excepté que le règne de Napoléon et de sa dynastie, de le choisir à son gré. Mais chacun sentait bien que ce silence même n'était qu'une mesure de prudence pour ne point paraître imposer au peuple français, par un acte authentique, un souverain ramené par les baïonnettes étrangères. On savait quelle était à cet égard l'opinion du général Wellington, organe de son gouvernement, qui avait déclaré aux plénipotentiaires envoyés à son quartier général pour traiter d'un armistice, que, tout en laissant au peuple français la liberté de se choisir la forme de gouvernement qui lui conviendrait le mieux, les souverains alliés, dans le cas où ce choix ne tomberait pas sur le roi Louis XVIII, qui seul leur offrait toute la sécurité désirable, seraient obligés de demander à la France des garanties telles qu'elles assurassent sur des bases certaines le maintien de la paix et de la tranquillité de l'Europe. Il était donc évident qu'une seconde restauration des Bourbons était la seule solution possible de la question difficile dans laquelle on se trouvait engagé, et l'on ne doutait pas qu'aussitôt que les armées de la Prusse et de l'Angleterre auraient pris possession des barrières de Paris, elles ne s'empressassent encore une fois de les ouvrir à tous les partisans de la légitimité. Cette triste éventualité, il faut le dire, avait été prévue par les signataires

de la convention ou plutôt de la capitulation de Saint-Cloud; il n'y avait donc eu à cet égard, de la part des alliés, ni supercherie ni surprise. On connaissait toutes les intrigues du duc d'Otrante; depuis plusieurs jours on savait que le maréchal prince d'Eckmuhl lui-même s'était laissé entourer par les émissaires du roi Louis XVIII, qu'il était entré en discussion avec eux, et que, vaincu par leurs arguments, il avait, comme il l'écrivit lui-même au gouvernement provisoire le 27 juin, *surmonté ses préjugés et modifié ses idées,* et qu'il ne voyait plus d'autre moyen de salut que de conclure un armistice et de proclamer Louis XVIII; il proposait toutefois, mais sans en faire une condition absolue, d'offrir à ce monarque *de prendre la cocarde tricolore* et *d'entrer dans Paris sans garde étrangère.* L'esprit de parti a fait depuis peser sur l'honorable maréchal Davoust une grave accusation de trahison pour avoir, dans la haute position où il était placé, manifesté cette opinion, qui n'avait de répréhensible que d'avoir devancé de quelques jours celle de la France entière; mais, outre que le maréchal avait assez prouvé sa loyauté et sa bonne foi en publiant ouvertement son opinion devant la commission de gouvernement et en offrant même d'en faire l'objet d'une motion à la Chambre élective, la disgrâce dont il fut l'objet pendant les premières années de la Restauration, montra avec évidence qu'il n'avait été guidé en cette occasion par aucun sentiment contraire à ses devoirs, et qu'il n'avait cédé qu'à la conviction des sacrifices qu'exigeait le salut du pays. Sans doute il eût été plus héroïque et plus digne des temps antiques de combattre jusqu'à la dernière extré-

mité plutôt que de recevoir la loi de l'étranger; mais une victoire n'aurait pas sauvé la France, et l'anéantissement de Paris, qui pouvait devenir la conséquence d'une bataille livrée sous ses murs, était une de ces catastrophes dont l'indépendance nationale, quand même elle en eût été le prix, n'aurait pas innocenté ses auteurs. Ces sanglants sacrifices de la population tout entière d'une grande cité ne sont plus ni dans nos mœurs ni dans nos idées modernes. Il faut donc reconnaître que la convention du 3 juillet, si ses stipulations eussent été loyalement exécutées, offrait le seul moyen de sortir, sans s'exposer à de nouveaux et irréparables désastres, de la situation la plus critique où se fût trouvée la France à aucune époque de son histoire. Aussi, lorsque cette convention, ratifiée par les parties contractantes, fut communiquée, dans la séance du 4 juillet, à la Chambre des députés, malgré toutes les preuves que cette assemblée avait données de son énergie à défendre les libertés et l'indépendance du pays, elle fut reçue avec faveur par une immense majorité, et plusieurs députés même proposèrent d'adresser à la commission de gouvernement des remercîments et des éloges pour avoir autant obtenu; car on ne pouvait, disaient-ils, espérer rien de plus avantageux dans les circonstances où l'on se trouvait. La Chambre, après cette lecture, acquitta un devoir de reconnaissance en votant des remercîments à l'armée qui allait s'éloigner de la capitale, pour adoucir sans doute la douleur et l'indignation que cette capitulation sans combat allait répandre dans ses rangs. Ne se dissimulant pas que l'entrée des armées alliées dans Paris serait le terme de

sa propre existence; elle voulut ensuite employer les derniers moments qui lui restaient à discuter une *déclaration des droits des Français* qui devait servir de base à la constitution du futur gouvernement, quel que fût le prince qui serait appelé à en prendre les rênes. Cette espèce de testament politique, ainsi que la plupart des actes du même genre, devait rester comme une lettre morte, du moment que le pouvoir qui l'avait dicté ne serait plus là pour le faire exécuter; mais c'était du moins un hommage rendu aux principes, et cette *déclaration des droits*, ainsi que le message que la Chambre adressa aux souverains alliés pour protester contre la violation trop prévue des promesses qu'ils avaient si souvent répétées, de laisser aux Français la liberté de choisir le nouveau gouvernement auquel ils voulaient obéir, sont des actes de courage et d'indépendance qui honorèrent les derniers jours de cette Assemblée. Si elle avait commis une faute en renversant avec trop de précipitation le trône de Napoléon, lorsque seul il pouvait rallier les forces dispersées du pays et imposer encore, par le prestige de son nom, quelque retenue aux souverains alliés; si elle s'était trop laissé influencer, en cette occasion, par les aveugles rancunes de M. de Lafayette, toujours loyal, toujours intègre, mais esprit sans portée, sans lumière et à toutes les époques fatal à son pays; si elle avait commis une faute plus grave encore en n'exigeant pas une *abdication entière et absolue*, elle montra du moins jusqu'à la fin qu'elle n'avait écouté que la voix de son patriotisme et de son amour pour la liberté; et la révolution de 1830 a prouvé depuis que l'appel qu'elle avait adressé, à la dernière heure, aux

générations futures, *contre toute tentative faite par l'étranger pour imposer à la France un prince qui n'aurait point été appelé au trône par le libre assentiment du peuple, et qui n'aurait pas juré d'observer les principes promulgués dans la déclaration des droits*, n'était pas resté sans écho dans le pays.

Le 8 juillet, Louis XVIII fit son entrée dans la capitale; dans la matinée du même jour, le palais de la Chambre des députés et celui de la Chambre des pairs avaient été occupés par des troupes étrangères, et les membres du Corps législatif forcés de se dissoudre devant la force des baïonnettes. La veille, la commission du gouvernement avait cessé ses fonctions. Aucune résistance n'entravait donc plus le gouvernement royal; la pression des événements avait tellement agi sur les esprits les plus prononcés que les Chambres et la commission de gouvernement s'étaient séparées sans faire entendre ni plainte ni protestation. Un beau rôle était réservé au roi Louis XVIII, s'il eût su profiter de ce moment de stupeur et d'affaissement général pour se concilier, par la sagesse et la modération, la reconnaissance d'un peuple généreux. Il pouvait, comme son aïeul Henri IV, dont il aimait tant à rappeler la mémoire, jeter un voile d'oubli sur le passé, confondre les royalistes et les ligueurs sous l'impartial niveau de la loi, laisser à l'armée sa cocarde et ses drapeaux tricolores, consacrés par tant de glorieux faits d'armes, ne pas la contraindre à reprendre cette cocarde blanche et ces insignes fleurdelisés que le peuple s'obstinait à regarder comme l'enseigne des vieux préjugés et des priviléges de l'ancien régime; enfin, si le roi, en se plaçant fière-

ment entre les vainqueurs et les vaincus pour défendre les droits de la France contre l'avidité de l'étranger, eût réclamé la stricte exécution des traités de 1814, dans l'intérêt même de sa couronne, et se fût opposé aux nouvelles spoliations dont notre malheureux pays allait payer sa rançon, il n'est pas douteux que le peuple français, touché de tant de bienfaits, n'eût voué à la maison des Bourbons, qui, pour la seconde fois, l'avait délivré du joug de l'étranger, une longue et profonde reconnaissance. Dans l'excès du malheur où elle était tombée, la France eût béni avec amour la main qui se fût étendue sur elle pour la relever et répandre quelque baume sur ses plaies encore saignantes. Un moment on put croire que le sage Louis XVIII avait senti tous les avantages qu'il pouvait tirer, pour l'affermissement de sa dynastie et sa propre gloire, de la triste situation où, pour la seconde fois, il trouvait la France; il s'était fait précéder par une déclaration datée de Cambrai (24 juin 1815), où respiraient tous les sentiments de bonté et de mansuétude qu'on pouvait attendre, dans de si fatales circonstances, d'un cœur généreux et vraiment français; il proclamait l'intention où il était de fortifier les institutions de la Charte, en leur donnant de nouvelles garanties, et cette promesse spontanée, qui semblait comme un aveu tacite des fautes qui avaient préparé le retour de Napoléon au 20 mars, avait servi plus que tout le reste à calmer les esprits agités. Le duc d'Otrante, d'ailleurs, qui, par sa conduite équivoque pendant toute la durée des Cent Jours, et par ses négociations secrètes avec les puissances alliées, et principalement avec le duc de Wellington, sous les yeux même des deux Chambres,

venait de rendre au parti légitimiste un si grand service en réduisant à l'inaction une armée de 80,000 hommes qui n'aspirait qu'à combattre et à venger sa défaite, et en préparant à Louis XVIII une rentrée pacifique et triomphante dans les murs de la capitale, n'avait cessé de rappeler au roi, dans ses rapports confidentiels et dans ses rapports officiels[1], que *la modération, l'union des partis, l'oubli du passé* étaient le seul remède aux maux dont le pays venait d'être accablé et le plus sûr moyen d'en conjurer à jamais le retour. Malheureusement le roi Louis XVIII, qui à de grandes qualités unissait un caractère vindicatif, et qui ne pouvait pardonner aux Parisiens l'indifférence avec laquelle ils l'avaient laissé partir dans la nuit du 19 mars, oubliant, bientôt après la victoire, les promesses qu'il avait trop témérairement proclamées dans un premier moment d'enthousiasme, dominé d'ailleurs par les suggestions du parti légitimiste, qu'enivrait la joie du triomphe, se laissa entraîner à des mesures de rigueur que répudiaient à la fois la politique et l'humanité. Le peuple français ne supporte jamais longtemps un joug qui l'humilie et qui le fait descendre du rang qu'il se croit appelé à occuper parmi les nations européennes; il ne pardonna pas à la Restauration les malheurs qui avaient deux fois présidé à son installation, et dix années passées dans les douceurs d'une paix féconde et dans la jouissance d'un gouvernement vraiment constitutionnel, qu'elle avait vainement imploré sous tous les régimes précédents, ne purent effacer de son souvenir la honte d'avoir vu deux

[1] Voir les deux rapports au roi, sur la situation de la France, par Fouché, en date du 25 août 1815.

fois de suite la capitale souillée par la présence des hordes étrangères et ses plus dignes citoyens immolés aux basses vengeances d'une faction détestée.

Avant d'entrer dans cette ère nouvelle, où le culte d'une sage liberté va remplacer celui de la gloire militaire dont s'était si follement enivré le peuple français, et qui l'avait si longtemps écarté des voies d'affranchissement et de perfectionnement social que lui avait ouvertes la grande révolution de 1789, jetons un dernier regard sur cette étrange époque des *Cent Jours*, qui, malgré les malheurs qu'elle amena sur la France, paraîtra toujours l'un des plus curieux événements de son histoire. A ne considérer cet événement que comme un épisode de la vie aventureuse de Napoléon, jamais, sans doute, il n'y en eut un plus capable de montrer l'audace de ce génie entreprenant et l'immense domination qu'il exerça sur les classes populaires, domination qui ne s'est pas encore éteinte aujourd'hui, après quarante-sept années qui se sont écoulées depuis son terrible passage. Mais si l'on considère les malheurs que cette audacieuse entreprise, couronnée d'abord d'un si merveilleux succès, devait attirer sur le pays, on reste étonné qu'un homme doué de si étonnantes facultés, et qui aimait véritablement la France, qui lui avait aveuglément confié ses destinées, ait pu un seul instant en concevoir la pensée. Ces terribles conséquences cependant n'échappèrent à personne, et dès que le premier mouvement de curiosité et de surprise que produit toujours en France l'annonce d'un événement extraordinaire, se fut un peu apaisé et eut laissé à la réflexion le temps de se produire, l'enthousiasme qui avait accueilli la rentrée de l'Empe-

reur déchu se refroidit aussi vite qu'il s'était enflammé. Napoléon lui-même s'était aperçu que la France de 1815 n'était plus celle de Marengo et du couronnement, et que la haine de l'étranger et le désir de renverser ce qu'il avait fondé avaient autant concouru peut-être que le prestige de son nom à l'écroulement si subit du trône des Bourbons. Un pas immense avait été fait pendant les dix mois qu'il avait passés à l'île d'Elbe; la Restauration avait rouvert tous les nobles cœurs aux aspirations de la liberté, trop longtemps comprimées sous sa main despotique, et lui-même avait été obligé de compter avec ce sentiment nouveau qu'il avait cru éteint, et qui n'était qu'assoupi dans le cœur des Français. Il avait voulu alors se mettre lui-même à la tête du mouvement qui entraînait la nation entière; mais, peu habitué à parler le langage de la liberté, ses concessions avaient paru ou accordées de mauvaise grâce, ou insuffisantes, et la solennité du champ de Mai, annoncée avec tant d'emphase comme l'époque d'où daterait désormais l'établissement du régime représentatif en France, n'avait paru qu'un étai fragile apporté au vieil édifice des constitutions de l'empire, miné de toutes parts, et avait achevé d'éteindre ce qui restait encore de l'enthousiasme excité par le retour du 20 mars [1]. Ce fut là la première défaite

[1] Un mot d'un témoin oculaire, rapporté par le duc de Raguse dans ses *Mémoires*, peint si exactement le vrai caractère que déploya Napoléon dans les Cent-Jours, soit dans ses mesures politiques, soit même dans ses dispositions militaires pendant la campagne de Waterloo, que nous ne pouvons nous défendre de le rapporter ici. — Napoléon, dit le duc de Raguse, manqua à sa fortune en devenant infidèle à son caractère. Sa volonté n'était plus la même, l'homme était usé... Decrès, homme d'esprit, bon observateur et bien placé pour voir, me disait de lui au retour de Gand ces propres paroles : « Il y a toujours en lui un esprit prodi-

de Napoléon; dès lors il ne dut plus compter que sur son épée et sur son armée pour se défendre contre les ennemis extérieurs qui chaque jour s'avançaient vers la frontière, et l'on put prévoir qu'il succomberait dans une lutte disproportionnée où il allait encore une fois combattre seul, et sans le secours de l'assentiment national, contre l'Europe entière soulevée contre lui. Napoléon, malgré des efforts de génie, fut vaincu à Waterloo. Nous avons dit quel est le véritable caractère qu'assignera l'histoire à cette fatale journée, qui n'ôtera rien à sa gloire militaire, comme elle n'a rien ajouté à celle de ses adversaires; mais quand même la victoire eût encore couronné dans cette journée. comme à Austerlitz, comme à Iéna, ses admirables conceptions, il aurait tôt ou tard succombé devant l'immense supériorité numérique des forces dont disposait la coalition.

La catastrophe était imminente, et l'on peut dire qu'elle avait été prévue dès son débarquement sur les côtes de Provence, par ses plus sincères amis comme par ses plus irréconciliables ennemis. Les partisans des vieilles idées s'en étaient réjouis, en pensant qu'une nouvelle invasion des armées étrangères donnerait à la monarchie des Bourbons le moyen de s'assurer plus solidement sur le sol de la France, et arrêterait l'effervescence des idées libérales, qui avaient pris pendant les derniers six mois de 1814 un si puissant développement; les uns avaient suivi à Gand le roi Louis XVIII, les autres

gieux. Sous ce rapport, il est resté tel que vous l'avez connu; mais plus de résolution, plus de volonté, plus de caractère. Cette qualité, si remarquable autrefois chez lui, a disparu. Il ne lui reste que son esprit. »

(*Mémoires du duc de Raguse*, liv. XXI.)

s'étaient faits à l'intérieur les agents actifs de la trahison et de la corruption; mais les vieux patriotes dont les noms avaient tant de fois marqué dans les annales de notre première révolution, les Lanjuinais, les Lameth, les Boissy d'Anglas, les Lafayette, les Pontécoulant, etc., s'étaient serrés autour de Napoléon pour concerter avec lui, s'il était encore possible, le moyen d'arrêter le fléau de l'invasion étrangère, le plus grand, le plus déplorable des malheurs, à leurs yeux, qui puisse fondre sur un peuple fier et amoureux de la gloire; trahis une seconde fois dans cette honorable lutte, ils sentaient que de nouveaux devoirs leur étaient imposés : arracher le plus de victimes qu'on pourrait au terrible naufrage qui venait d'engloutir Napoléon et sa fortune, empêcher le pays de succomber sous le faix des sacrifices qu'on allait lui imposer pour payer sa rançon, et reprendre ensuite, au point où on l'avait laissée, l'éternelle lutte de la liberté contre l'absolutisme, de l'égalité contre le privilége, lutte si courageusement commencée en 1814 et si fatalement interrompue par le funeste retour de Napoléon.

Nous verrons, dans les livres suivants, se développer successivement toutes les conséquences de ce glorieux programme; nous verrons accourir en foule, pour se joindre à cette noble cohorte des vieux athlètes de notre première révolution, une brillante élite de jeunes orateurs formés de bonne heure, sous leurs yeux, aux luttes parlementaires; nous distinguerons aux premiers rangs les Barante, les de Broglie, les Thiers, les Foy, les Guizot, les Villemain, les Montalembert, etc.; nous les verrons répandre sur la tribune politique un éclat qui

parut consoler un moment la nation française des vaines illusions de l'esprit de ces conquêtes ; nous verrons enfin la liberté constitutionnelle, fondée sur des bases qui semblaient désormais inébranlables, l'amour éclairé et la reconnaissance de tous les bons citoyens, payer noblement, et ce sera son éternel honneur, la rançon du pays, fermer en quelques années les plaies de deux invasions causées par tous les excès d'un gouvernement sans contrôle et sans contre-poids, et faire remonter la France à une hauteur de prospérité matérielle et de dignité morale qu'elle n'avait connue à aucune autre époque de son histoire.

FIN DU TOME TROISIÈME.

NOTES

ET

PIÈCES HISTORIQUES.

NOTES

ET

PIÈCES HISTORIQUES.

I.

EXÉCUTION DU DUC D'ENGHIEN.

(Page 36.)

« Lorsque l'Europe apprit avec consternation la catastrophe du duc d'Enghien . . . . »

Nous croyons qu'il ne sera pas sans intérêt de donner ici sur cette grande catastrophe, qui marqua d'une tache si fatale les pages les plus glorieuses de la vie de Napoléon, quelques détails écrits par un contemporain sous les impressions du moment, qui laissent toujours aux événements un caractère de vérité que ne saurait atteindre les froids récits de l'histoire.

« .... Mais bien d'autres impressions m'attendaient à Paris. C'était dans le mois de mars 1804. Moreau et Pichegru étaient déjà arrêtés. Je venais totalement de changer de climat. J'avais laissé derrière moi, au camp de Boulogne, les miracles de la discipline, de l'amour de la patrie, du dévouement au Premier Consul; je me trouvais, en arrivant, en présence des passions contraires des royalistes et des républicains, qui suivaient le drapeau de Pichegru ou de Moreau contre Bonaparte. Tout à coup, dans la soirée du 20 mars, j'apprends l'arrestation et l'emprisonnement au château de Vincennes d'un personnage mystérieux de la plus grande importance.

« Je n'en sus réellement pas davantage; seulement, quelques-uns se hasardaient à dire que c'était un prince de la maison de Bourbon... mais lequel? ils étaient *dix* dans les pays étrangers.

« Le lendemain 21 mars, et c'est l'histoire qui consacre à jamais cette date fatale, je sortis de très-bonne heure pour aller aux informations, et j'appris dans la rue, où l'on apprend tout à Paris, qu'une commission militaire, composée de tous les colonels de la garnison de Paris, s'était assemblée la nuit à Vincennes, qu'au point du jour, un conspirateur qui s'appelait le *duc d'Enghien* avait été fusillé. *Ce doit être un étranger,* ajoutaient les bourgeois du faubourg Saint-Honoré [1].

« La stupeur que répandit ce triste événement fut profonde et générale. Tout Paris, sauf le Paris encore révolutionnaire, fut en deuil. Le refrain de toutes les conversations dont cette horrible exécution était le sujet, était invariable de la part des nombreux amis du Premier Consul. Chacun disait : *Bonaparte a flétri sa vie.* Ce jugement du dernier des Condé passera à la postérité la plus reculée avec le nom du plus grand homme des temps modernes. Ils sont désormais inséparables. *Sic fata volebant*, afin que, dans toute l'histoire du monde, il soit dit qu'aucune gloire, ni celle d'Alexandre, ni celle de César, ni celle de Charlemagne, ni celle de Henri IV, ni celle de Napoléon, n'a été sans une tache sanglante.

« Et quelle fut la cause de ce grand crime historique? La voici. Ce fut, et il n'y en a pas d'autre, ce fut la mauvaise prononciation d'un brigadier de gendarmerie alsacien, qui, dans son rapport d'espionnage à Ettenheim, traduisit par le nom du général Dumouriez, alors en Angleterre, le nom du général Thumery, attaché à M. le duc d'Enghien. De là le zèle du général Moncey, commandant la gendarmerie, à aller porter ce rapport au Premier Consul, au lieu de l'envoyer au comte Réal, investi spécialement de cette attribution. De là l'ordre donné *ab irato,* en présence de M. Meneval, seul témoin qui survive, au ministre de la guerre Berthier, à l'aide de camp Caulaincourt, et par suite à Ordéner et Leval d'enlever de force à Ettenheim le prince et ses entours, et à M. de Talleyrand, ministre des affaires étrangères,

[1] La révolution avait laissé alors des traces bien plus profondes qu'aucun des historiens ne l'a retracé jusqu'à présent, car elle avait anéanti jusqu'au souvenir de ce qu'elle avait détruit! Certainement, plus des neuf dixièmes de la population, même à Paris, ignorait à cette époque jusqu'à l'existence de la maison de Condé.

de justifier cette violation de territoire auprès du margrave de Bade; de là, enfin, *le meurtre du prince* [1]. — Voilà ce qu'avait produit le nom falsifié du général Dumouriez, qui à lui tout seul était un péril menaçant, mais dont la police de Réal, chargée des complots d'outre-mer, aurait prouvé la résidence à Londres dans ce moment... Le reste fut l'effet de la fatalité, ou peut-être d'une atroce machination dont l'histoire, jusqu'ici, n'a encore révélé complétement ni le but, ni les auteurs. Car je suis bien certain qu'après sa condamnation le prince écrivit au Premier Consul, sur la table autour de laquelle siégeait la commission, pour le supplier de vouloir le faire conduire auprès de lui, et il est certain que ce billet si sacré ne fut pas envoyé au Premier Consul, et qu'il n'a jamais été retrouvé [2].

« Et cependant, dès lors Napoléon prit hautement la responsabilité devant l'histoire de cet attentat au droit des gens et à sa propre grandeur; et politiquement, au moins, peut-être doit-on dire qu'il eut raison. Car déjà il était si absolu, que si alors il eût rejeté le crime sur ceux qui, par la plus atroce servilité, en précipitèrent l'exécution, par cela seul il aurait rendu le dévouement inquiet pour tout son règne, et de plus il aurait prouvé qu'en 1804, on avait osé se passer de son aveu!... ce qui fut vrai pourtant par rapport à la mort du duc d'Enghien. A Sainte-Hélène même, Napoléon, soit en dictant, soit en écrivant, posait devant l'avenir avec tout le despotisme du passé!... Jusqu'à son dernier souffle de vie, il a voulu, tout en abritant les vrais coupables d'une éternelle flétrissure, maintenir aussi intacte, et sans appel, et sans commentaires possibles, l'inviolabilité du privilége de sa toute-puissance. Aussi, loin de le renier, en acceptant un crime véritablement accompli sous son nom, il a eu pour but de

[1] Il était depuis quelque temps à trois lieues du Rhin, dans les États de Bade; il avait même, à ce qu'il paraît, fait un voyage à Strasbourg, où il était attiré, dit-on, par quelque intrigue d'amour. Son séjour, du reste, si près de la frontière de France, et qui aurait pu justement alarmer, n'avait aucun but politique, et, loin d'entretenir la moindre intelligence avec Pichegru, Moreau, Georges Cadoudal et les autres conspirateurs qui menaçaient en ce moment la vie du Premier Consul, il professait pour le général Bonaparte la plus sincère admiration. (Voir le *Mémorial de Sainte-Hélène.*)

[2] Il est dit dans le *Mémorial de Sainte-Hélène* qu'il fut remis à Napoléon après l'exécution.

signaler le degré et la nature de l'élévation auxquels il avait porté ce culte inconnu qu'il s'était décerné à lui-même, dont il fut l'unique confident, et qu'il conserva jusqu'au moment où la mort, seule plus forte que lui, lui commanda de l'abdiquer et de l'abjurer devant Dieu.

« L'originalité de cette nature était telle qu'un jour, un historien plus philosophe que MM. Thiers, Norvins, etc., en reconnaîtra les preuves caractéristiques jusque dans ces fautes qui précipitèrent sa chute. Je l'essayerai pourtant dans la suite de ces souvenirs, si l'âge me permet de les continuer.

« Oui, malgré tout ce qu'il a écrit ou dicté à Sainte-Hélène, Napoléon, Berthier, Caulaincourt, Ordener, etc., ne sont coupables que de l'enlèvement et non de la mort du duc d'Enghien, que ni les uns ni les autres ne pouvaient prévoir. Car vingt ans encore après, le comte Réal disait hautement que le 20 mars au soir, très-tard, à la Malmaison, le Premier Consul lui avait ordonné d'*aller le lendemain matin, de bonne heure, interroger le duc d'Enghien à Vincennes, et de lui rapporter cet interrogatoire* [1] !... Ce fait m'a été de plus constamment confirmé par le duc de Bassano, qui en fut le témoin, et qui, plusieurs fois, m'a dit avoir su du Premier Consul que l'expédition d'Ettenheim n'avait eu d'autre but que de faire du duc d'Enghien un otage pour sa propre sûreté contre les entreprises de la maison de Bourbon, et que dans l'abandon de cette causerie, Bonaparte avait ajouté : Eh! qui sait ce qui pouvait arriver un jour?... C'eût été peut-être un *beau nom à placer parmi ceux de mes généraux*... Je lui aurais donné un commandement s'il avait voulu l'accepter. Car alors j'aurais compté sur sa fidélité... » Cette curieuse confidence était la poignante expression du profond regret qu'avait causé à Napoléon l'exécution du duc d'Enghien. Par cela seul on peut avoir l'idée du sacrifice que Napoléon crut devoir faire à Sainte-Hélène aux juges

[1] Je puis affirmer ici l'exactitude de ce fait pour l'avoir entendu moi-même conter plusieurs fois au comte Réal, homme d'autant d'esprit que de loyauté, dans les salons du comte de Pontécoulant, dont il était un des plus anciens amis. La position que le comte Réal avait occupée sous le Consulat et sous l'Empire, sa mémoire infatigable et le charme de sa parole, rendaient ses récits d'un intérêt dont rien ne peut donner l'idée, nous aurons à en reparler plusieurs fois dans la suite de ces souvenirs.

(*Note du Rédacteur.*)

de ce malheureux prince, ainsi qu'au souvenir de sa puissance, en prenant sur son compte la sanglante péripétie du drame d'Ettenheim!...

« Au reste, on peut dire que c'était là un soin bien inutile; car son autorité était déjà si absolue, que, ni le 2 mars 1804, ni depuis, pas une voix amie ou ennemie ne s'éleva contre la conviction où chacun était que la tête du prince n'avait pu tomber que par son ordre. Fatale condition du despotisme! Aussi à la première réception qui suivit la catastrophe de Vincennes, le climat de la Cour sembla tout à fait changé, tant l'empressement fut morne, presque austère autour du Premier Consul. Il n'y eut de dégagés et à leur aise que ceux qui avaient déjà tué des rois!... Mme Bonaparte fut admirable. Je la vis après la réception; elle ne cachait sa douleur à personne. Elle pleurait devant tout ce qui l'entourait, ainsi qu'elle avait pleuré devant son époux lui-même... Lui, il s'était tenu calme et digne en présence de la foule; il était facile de voir qu'il se refusait d'être pour elle l'objet d'une sorte de curiosité et d'une malveillante observation. »

(*Mémoires manuscrits* du baron de N...)

N. B. — Je trouve dans le ***Mémorial de Sainte-Hélène*** les preuves incontestables de l'exactitude des faits avancés dans le récit précédent et la démonstration portée jusqu'à l'évidence que l'orgueil seul (un orgueil bien mal entendu sans doute) et la politique avaient porté Napoléon à se charger d'un crime que non-seulement il n'avait pas ordonné, mais qui n'avait jamais été ni dans sa pensée, ni dans ses intentions. On y lit en effet (à la date du 20 novembre 1816) : « L'Empereur traitait souvent ce sujet, qui m'a servi à remarquer dans sa personne des ***nuances caractéristiques*** des plus prononcées. J'ai pu voir, à cette occasion, très-distinctement en lui et maintefois l'homme privé se débattant avec l'homme public et les sentiments naturels de son cœur, aux prises avec ceux de sa fierté et de la dignité de sa position... Aussi variait-il tout à fait ses raisonnements et ses expressions à cet égard, et cela à mesure que le cercle s'élargissait autour de lui. On vient de voir ce qu'il témoignait dans l'épanchement du tête-à-tête; quand nous étions rassemblés entre nous, c'était déjà

autre chose : cette affaire avait pu laisser en lui des regrets, disait-il, mais non créer *des remords*, pas même *des scrupules*. Y avait-il des étrangers, le prince avait mérité son sort... L'Empereur s'attachait alors presque exclusivement au droit naturel et à la haute politique. On voyait qu'il eût souffert de s'abaisser avec eux à trop faire valoir les droits de la justice ordinaire ; c'eût été paraître se justifier... » Quelques pages plus loin on lit encore : « Il en est de même des motifs qu'on m'a prêtés ; ces motifs ont pu exister peut-être dans l'esprit et pour les vues particulières des acteurs subalternes qui y concoururent ; de ma part, il n'y a eu que la nature du fait en lui-même et l'énergie de mon caractère. Assurément, si j'eusse été instruit de certaines particularités concernant les opinions et le naturel du prince ; si surtout j'avais vu la lettre qu'il m'écrivit et qu'on ne me remit, Dieu sait par quels motifs, qu'après qu'il n'était plus, bien certainement j'eusse pardonné. » Et il nous était aisé de voir que le cœur et la nature seuls dictaient ces paroles de l'Empereur et seulement pour nous, car il se serait senti humilié qu'on pût croire un instant qu'il cherchait à se décharger sur autrui ou descendît à se justifier. Sa crainte à cet égard ou sa susceptibilité était telle, qu'en parlant sur ce sujet pour le public, il se restreignait à dire que, s'il eût eu connaissance de la lettre du prince, peut-être lui eût-il fait grâce, vu les grands avantages politiques qu'il en eût pu recueillir ; et, traçant de sa main ses dernières pensées qu'il suppose devoir être consacrées parmi les contemporains et dans la postérité, il prononce sur ce sujet, qu'il suppose bien être regardé comme l'un des plus délicats pour sa mémoire, que *si c'était à refaire, il le ferait encore*[1] !!! Tel était l'homme, la trempe de son âme, le tour de son caractère. » — Et à présent, ajouterons-nous en terminant comme M. de Las Cases, que ceux qui scrutent le cœur humain, qui se plaisent à visiter ses derniers replis, pour en déduire des conséquences et en tirer des analogies, s'exercent à leur gré ; nous venons de leur livrer des documents authentiques et des

[1] Ces tristes paroles se trouvent en effet dans le testament de Napoléon ; mais il est juste d'observer qu'il dit : « J'ai fait *arrêter* et *juger* le duc d'Enghien, parce que cela était nécessaire à la sûreté et à l'honneur du peuple français ;... » mais le mot *exécuter* n'est pas prononcé !

données précieuses émanées de la bouche même de Napoléon, dégagé des influences de son orgueil et vérifiées par les témoignages des contemporains les plus véridiques et les mieux placés pour bien juger toutes les circonstances d'un des plus tristes épisodes *de sa vie.*

II.

SUR LE TRAITÉ DE TILSITT.

(Page 96.)

« Sa conduite ne fut celle ni d'un vainqueur généreux, ni d'un politique habile. . . . . »

Le secret de la politique de Napoléon à Tilsitt est clairement expliqué dans une lettre écrite par lui de Wilna à l'empereur Alexandre, le 29 juin 1812, au début de la campagne de 1812. Nous n'en citerons que le premier paragraphe :

« Monsieur mon frère, j'ai reçu la lettre de Votre Majesté. La guerre qui divisait nos États se termina par le traité de Tilsitt. *J'avais été à la conférence du Niémen avec la résolution de ne pas faire la paix que je n'eusse obtenu tous les avantages que les circonstances me promettaient.* J'avais en conséquence refusé de voir le roi de Prusse. Votre Majesté me dit : « Je serai votre second « contre l'Angleterre. » Ce mot changea tout; le traité de Tilsitt en fut le corollaire. »

III.

OBSERVATIONS SUR QUELQUES RELATIONS RÉCEMMENT PUBLIÉES DE LA CAMPAGNE DE 1815.

(Page 369.)

« Le duc de Wellington n'est grand que de nos sottises! . . . .
. . . . »

Quand une bataille a décidé non-seulement du sort de deux armées rivales, mais des destinées d'un puissant empire et de la chute d'une dynastie; quand les traités humiliants qui en ont été la suite pèsent encore, après cinquante ans, sur une nation fière et généreuse, elle sort du cadre des questions militaires réservées à la discussion des hommes du métier, et prend les proportions d'un des événements historiques les plus considérables des temps modernes. Aussi la campagne de 1815 et la bataille de Waterloo qui en fut la conclusion, ont-elles été décrites par tous les écrivains qui se sont occupés de l'histoire de nos soixante dernières années, et si la postérité n'est pas exactement informée à cet égard, ce ne sera pas, sans doute, par l'insuffisance des documents qu'elle aura sous les yeux, mais par l'embarras de mettre d'accord des récits souvent contradictoires et dictés soit par l'esprit de parti, soit pour la justification personnelle de quelques-uns des acteurs inculpés dans le fatal dénouement de ce grand drame. Napoléon, dans les entretiens de l'exil, et dans les mémoires écrits sous sa dictée à Sainte-Hélène, est revenu plusieurs fois sur l'histoire de sa dernière campagne, et l'on peut dire que ces relations, empreintes d'un grand caractère de vérité et d'exactitude, ont servi de guides à presque tous les écrivains qui se sont occupés depuis lors des événements de 1815, tels que MM. Vaulabelle, Thibaudeau, de Norvins, Lamartine, etc. C'est d'après elles aussi que l'opinion publique s'était habituée à regarder cette campagne, malgré ses malheurs, comme aussi glorieuse pour la renommée de Napoléon, que ses plus belles vic-

toires, et à supposer qu'il avait été cette fois trahi par la fortune et surtout par un concours inouï de ces hasards qui se plaisent souvent à la guerre à déjouer les plus belles combinaisons du génie. Cependant, quelques relations plus récentes de ces grands événements [1], écrites par des hommes trop jeunes pour en avoir été les témoins et inspirées évidemment par un esprit de dénigrement contre Napoléon, dont on peut attaquer la politique, mais dont la gloire militaire appartient à la France entière, ont cherché à troubler sur ce point, la conscience publique et à ôter à la nation, gémissant encore sous le poids de ce grand désastre, la dernière consolation qu'elle avait trouvée à penser que la renommée de son chef et l'honneur de l'armée étaient restés debout au milieu de tant de grandeurs écroulées autour d'eux dans la journée fatale du 18 juin 1815. Il importe donc, tandis qu'il existe encore un grand nombre de témoins des faits dont il s'agit, au jugement desquels on peut en appeler, de ne point laisser dénaturer la vérité, et s'accréditer des récits mensongers dictés trop souvent par l'ignorance ou la mauvaise foi. C'est ce qui nous a engagé à présenter ici les courtes observations qui vont suivre, et qui serviront d'ailleurs à justifier le jugement que nous avons porté, dans un récit nécessairement très-abrégé, sur les principaux personnages qui ont figuré dans la courte campagne de 1815.

Le plan de campagne de Napoléon, qui consistait à se porter avec rapidité entre les deux armées ennemies pour les combattre séparément et diminuer le désavantage de son infériorité numérique, était admirablement conçu et approprié aux circonstances, mais il exigeait une activité infatigable, une grande précision dans les mouvements des troupes, un accord parfait entre les chefs, une confiance aveugle entre les soldats et les officiers; malheureusement ces qualités précieuses étaient devenues rares dans l'armée française; la bravoure individuelle subsistait encore, mais la confiance, l'abnégation, le dévouement s'étaient éteints dans les revers des années précédentes et dans les dissentions civiles. Aussi, plusieurs fautes avaient été commises dès le

[1] *Histoire de la campagne de 1815*, par le lieutenant-colonel Charras. *Idem*, par Edgar Quinet.

début de la campagne. Le 15, au matin, Vandamme avait mis de la lenteur à quitter ses cantonnements, il s'était fait attendre trois heures à Charleroi ; enfin, on avait remarqué de l'hésitation et de la mollesse dans son attaque du village de Gilly et des bois de Lambusart. A l'aîle gauche, le maréchal Ney, malgré l'ordre formel qu'il en avait reçu de la bouche même de Napoléon, n'avait point occupé la position des Quatre-Bras, située au point d'intersection des routes de Charleroi à Bruxelles, et de Namur à Nivelles, et qui devait fermer toute communication entre l'armée prussienne et l'armée anglaise. Il s'était arrêté, sans qu'il fût possible d'en concevoir la raison, au hameau de Frasnes, situé à trois quarts de lieue en arrière de l'important débouché dont il fallait à tout prix se rendre maître, et qui n'était gardé en ce moment que par quelques bataillons de troupes brunswickoises à la solde de l'Angleterre. Cette première faute du maréchal Ney, qui eut une influence si fatale sur le reste de la campagne, n'a jamais été bien clairement expliquée, et ce qu'on peut supposer de plus probable, c'est que Ney, très-brave sur un champ de bataille, mais peu capable de s'élever aux grandes combinaisons de la stratégie, n'avait point saisi toute la grandeur du plan de Napoléon, et l'importance du mouvement qui lui avait été ordonné. En effet, la seule excuse qu'il ait donnée depuis de son étrange conduite, c'est qu'ayant entendu une forte canonnade engagée dans les bois de Fleurus par les troupes aux ordres de Napoléon, il avait craint, en se portant trop en avant, de se voir débordé par sa droite, et de ne plus se trouver en ligne avec le reste de l'armée. Mais c'était là, il faut le dire, la crainte la plus chimérique, l'idée la plus absurde, tranchons le mot, qui pût passer dans la tête d'un militaire de quelque expérience ; que pouvait-il redouter, en effet, de l'armée prussienne, surprise avant d'être réunie, et assez occupée de résister aux attaques de Napoléon, pour ne pas songer à autre chose en ce moment ? Il était au contraire évident que l'armée anglaise, dès qu'elle serait instruite de notre entrée sur le territoire belge, allait accourir vers la chaussée de Namur pour porter secours à Blücher, et il n'y avait pas de risque qu'il ne fallût braver plutôt que de la lui laisser ouverte. D'ailleurs quel danger, après tout, Ney pouvait-

il courir dans le cas même le plus *imprévoyable*, le plus *irréalisable* pour ainsi dire, où il se serait trouvé attaqué à la fois par l'armée anglaise et par l'armée prussienne? sa ligne de retraite sur Gosselies et Charleroi n'était-elle pas assurée? Il avait sous ses ordres près de cinquante mille hommes, et l'on n'enlève pas *cinquante mille* hommes, comme on enlève un poste composé de quelques dixaines de fantassins ou de cavaliers isolés. Évidemment donc le maréchal Ney, sous l'influence de ses préoccupations politiques, avait, dès le début de la campagne, complétement perdu la tête, mais il aggrava ses torts et rendit sa première faute irréparable, lorsque, dans la matinée du lendemain, 16 juin, malgré les ordres réitérés et impératifs qui lui furent donnés par le major-général et par Napoléon lui-même [1]; il s'obstina, avec une opiniâtreté vraiment inqualifiable, à ne point se saisir des Quatre-Bras, qui n'étaient gardés, jusqu'à trois heures du soir, que par des forces insuffisantes pour l'arrêter un moment, et attendit, avant d'engager le combat, que le canon de Ligny lui eût appris que Napoléon était aux prises avec l'armée prussienne; mais alors le prudent Wellington, qui avait mieux deviné que le maréchal de France, les grands desseins de Napoléon, avait amené au pas de course de Bruxelles et de Nivelles tout ce qu'il avait de troupes sous la main, et Ney fit de vains efforts et sacrifia ses meilleurs soldats pour s'emparer d'une position qu'il aurait pu occuper la veille, et même pendant toute la matinée du 16, presque sans coup férir [2].

Cette première désobéissance du maréchal Ney en amena for-

[1] Le maréchal Ney, outre l'ordre verbal qui lui avait été donné le 15 et probablement renouvelé pendant la nuit suivante, dont il passa une partie à Charleroi en conférence avec Napoléon, avait reçu dans la matinée du 16, tant de l'Empereur que du maréchal Soult, *cinq* ordres écrits et parfaitement motivés sur le même objet.

[2] Napoléon attachait, avec raison, tant d'importance à l'occupation de cette importante position, qui était la clef de toute la contrée, que lorsqu'il eut appris le 16 au matin que Ney avait négligé de s'en emparer la veille, il lui réitera de sa main l'ordre de s'en saisir au plus tôt, avec une explication détaillée de tout ce qu'il aurait à faire aussitôt qu'il en serait maître. Il lui envoya en même temps son premier aide-de-camp, le général Flahaut, pour presser et surveiller ses mouvements; mais rien ne put vaincre l'inconcevable obstination de Ney, en sorte que sa conduite, en cette occasion, si elle n'avait été expliquée par une espèce d'aberration d'esprit, aurait constitué une véritable trahison!

cément une seconde, qui eût sur les résultats de la bataille de Ligny la plus fâcheuse influence. Napoléon lui avait recommandé, dans ses instructions verbales et dans ses ordres écrits, aussitôt qu'il serait maître de l'importante position des *Quatre-Bras*, de faire marcher sur les derrières de l'armée prussienne un détachement qui, la prenant à revers, aurait entraîné sa perte et peut-être l'abandon d'une partie de son matériel. Cette pensée était tellement inhérente au plan même de Napoléon, qu'il lui avait écrit du champ de bataille de Ligny, et tandis que le feu était dans sa plus grande violence, pour lui en recommander l'exécution, dans le cas où, malgré toutes les injonctions qui lui avaient été données depuis la veille, il ne l'eût pas encore accomplie [1]. Mais le maréchal Ney, qui n'était pas maître de la chaussée de Namur, était dans l'impossibilité d'exécuter les ordres de Napoléon, et se trouvait assez occupé, ayant sur les bras toute l'armée anglaise, pour ne songer en ce moment qu'à sa propre défense. Ce n'était donc pas lui qui avait ordonné le mouvement de flanc sur Fleurus et Saint Amand, qu'exécuta le 2e corps pendant la bataille de Ligny, et il est probable que ce fut le comte d'Erlon qui, par une inspiration spontanée, entendant le canon de Napoléon, et n'ayant aucun ennemi devant lui, s'était porté dans cette direction. Ce mouvement, d'ailleurs, était conforme aux lois de la stratégie et aurait pu produire les plus heureux résultats si le maréchal Ney, par une nouvelle faute plus déplorable encore que les précédentes, ne l'eût impérativement rappelé à lui au moment où il allait entrer en ligne, de manière que ce corps d'armée, promené tour à tour d'un champ de bataille à l'autre, perdit la journée en marches et contre-marches fatigantes, sans avoir pu être utile à personne [2].

[1] L'Empereur lui avait envoyé cet ordre, au milieu de la bataille, par l'un de ses aides-de-camp, M. de Forbin-Janson, chargé de lui rapporter ces propres paroles : « *Dites-lui que le sort de la France est entre ses mains !* »

[2] Le maréchal Ney fit preuve encore une fois, en cette occasion, d'un manque absolu de jugement et de réflexion ; en effet, la bataille de Ligny et la destruction de l'armée prussienne étaient le point essentiel de la journée ; le combat des Quatre-Bras n'était qu'un épisode accessoire, et ne demandait que de se tenir sur une défensive énergique, de manière à empêcher Wellington de porter secours à Blücher ; les troupes que Ney avait sous la main, comme elles le prouvèrent, suffisaient à cette tâche, et, dans tous les cas, en laissant le comte d'Erlon continuer sa route, Ney ne se serait

Croirait-on, cependant, que des faits si clairement établis et qui se sont passés pour ainsi dire en présence de toute une armée, ont trouvé, à un demi-siècle à peu près d'intervalle, des apologistes qui ont voulu réhabiliter la mémoire du maréchal Ney, et démontrer, dans un intérêt facile à comprendre, que tous les torts qui lui étaient reprochés dans la campagne de 1815, devaient être imputés en première ligne à Napoléon lui-même. Que le duc d'Elchingen, jeune officier plein de bravoure et de loyauté, trop tôt enlevé à son pays, ait conçu autrefois cette difficile entreprise, on peut excuser en lui les illusions d'un dévouement aveugle, et de la tendresse filiale, mais ce serait égarer la postérité que de laisser sans réponse les affirmations d'écrivains qui n'ont point, pour faire pardonner leurs erreurs, le même prétexte ou les mêmes excuses. Au reste, il suffira de rapporter presque textuellement leurs paroles, pour montrer combien la cause qu'ils défendent est mauvaise, et d'en appeler au simple bon sens pour en faire justice.

Voici ce que dit le plus récent de ces écrivains [1], étranger il est vrai, comme il en convient lui-même, aux premières notions de l'art militaire :

« 1° L'ordre d'occuper la position des Quatre-Bras dans la journée du 15 juin, ne lui a jamais été donné ; la preuve c'est qu'aucun ordre écrit ne le constate.

« 2° L'ordre d'occuper la position des Quatre-Bras dans la journée du 15 juin, n'a pu être donné par Napoléon sans manquer à toutes les règles de la prudence et de la stratégie. »

Que l'ordre donné au maréchal Ney par Napoléon en sortant de Charleroi, de s'emparer de la position des Quatre-Bras, et de donner *tête baissée* dans tout ce qu'il trouverait devant lui, n'ait pu être exécuté à cause de la distance, de la fatigue des troupes, ou de l'heure avancée de la journée ; tout cela est admissible et peut se discuter ; mais que dans l'entretien qu'il eut avec le maréchal Ney, sur la lisière des bois de Lambusart, Napoléon ait

pas placé dans une situation pire que celle où il se trouva par les faux mouvements du deuxième corps, dont l'inaction, où il l'avait laissée à deux lieues en arrière du champ de bataille, était la première cause.

[1] *Histoire de la campagne de 1815*, par Edgar Quinet (1862).

négligé cette importante recommandation, c'est là une supposition absurde, car elle serait en opposition évidente avec l'idée même qui avait inspiré à Napoléon tout son plan de campagne, et qui avait reçu déjà un commencement d'exécution par le mouvement si habilement combiné de son aile gauche, dirigée directement de Beaumont sur Gosselies, par Marchiennes-le-Pont, sans passer par Charleroi. De telle sorte que si Napoléon n'avait pas eu la pensée d'occuper fortement, dès son entrée en campagne, la chaussée de Namur, qui servait de communication entre les deux armées ennemies, et de se saisir de la position des Quatre-Bras qui en était la clef, ce plan de campagne, tant admiré de ses ennemis eux-mêmes, qui consistait à isoler Blücher et Wellington pour les combattre l'un après l'autre, serait devenu, par ce fait même, un non-sens complet, et la preuve la plus évidente qu'on pût donner de l'affaiblissement de son génie.

Quant à la seconde assertion que Napoléon n'avait pu donner l'ordre au maréchal Ney d'occuper, dans la soirée du 15 juin, la position des Quatre-Bras *sans manquer à toutes les règles du bon sens et de la stratégie*, elle ne prouve qu'une chose, c'est que l'auteur est lui-même complétement étranger aux règles dont il invoque le bénéfice. En effet, voici le singulier raisonnement dont il appuie cette opinion : « La chaussée de Namur, qui servait de communication aux armées anglaise et prussienne, aboutit d'un côté à la position des *Quatre-Bras*, et de l'autre au village de Sombref, par où l'on voit qu'en occupant les Quatre-Bras, on empêchait l'armée anglaise de se joindre aux Prussiens, de même qu'en occupant Sombref on empêchait les Prussiens de se joindre aux Anglais; *pour empêcher la réunion, il était donc indispensable de fermer à la fois les deux passages*, et comme Napoléon n'occupait pas Sombref, il est clair que le maréchal Ney est parfaitement justifié de n'avoir pas de son côté occupé les Quatre-Bras. »

A ce raisonnement prétendu *géométrique*, il n'y a qu'une réponse à faire, c'est qu'il repose sur une base absolument fausse; en effet, le simple bon sens indique que, pour fermer une route, il n'est besoin que d'occuper un seul point de son parcours, et que, par conséquent, il suffisait à Napoléen de se rendre maître des

Quatre-Bras ou de Sombref, ou de tout autre point intermédiaire, pour empêcher toute communication directe entre l'armée prussienne et l'armée anglaise; mais les intentions de Napoléon n'étaient pas seulement celles qu'on lui prête ici; il voulait livrer bataille à l'armée prussienne, tandis que Ney serait chargé de contenir l'armée de Wellington; loin de lui interdire la chaussée de Namur, il devait donc s'efforcer au contraire de l'y attirer, pour la placer entre deux feux et lui faire courir le risque d'une destruction complète, si Ney agissait vigoureusement sur ses derrières, tandis que lui-même l'attaquerait de front. Si Napoléon, au lieu de rester en arrière, s'était avancé en même temps que la tête de sa colonne de gauche jusqu'à la chaussée de Namur, il se serait trouvé lui-même dans la fausse position où il espérait surprendre Blücher, c'est-à-dire placé entre les deux armées ennemies, et exposé par sa droite et par sa gauche à leurs attaques combinées. Ce sont ces considérations, sans doute, saisies avec toute la rapidité de son coup d'œil pénétrant, qui avaient inspiré à Napoléon sa savante manœuvre, et qui lui ont fait dire dans sa réfutation de l'ouvrage du général Rogniat [1] « que son intention était que son avant-garde seule occupât Fleurus dans la journée du 15 juin, en cachant ses troupes dans les bois en arrière du village (pour ne point donner l'éveil à Blücher), mais qu'il se fût bien gardé d'occuper Sombref, attendu que cela *seul eût fait manquer toutes ses manœuvres.* » Avant de critiquer de si hautes conceptions, il faudrait au moins les comprendre [2]!

[1] *Mémoires de Napoléon*, t. IV.

[2] On a le droit de s'étonner de voir la même observation sur la nécessité pour Napoléon d'occuper à la fois les deux points extrêmes de la chaussée de Namur, reproduite dans l'ouvrage du colonel Charras, que l'on devrait supposer plus initié aux principes de la stratégie qu'un simple professeur qui n'en fait pas son métier, comme M. Edgar Quinet. Comment donc M. Charras n'a-t-il pas vu que Napoléon, occupant Fleurus, paralysait aussi bien les mouvements de l'armée prussienne que s'il eût occupé Sombref même? Blücher, en effet, pouvait-il essayer devant l'armée française, pour se rapprocher de Wellington, une marche de flanc qui l'eût exposé à une destruction complète? Il était tenu *en échec* par son adversaire, et ne pouvait se dégager, à moins d'une retraite prudente, qu'en livrant une bataille sanglante: c'est ce qui amena la rencontre de Ligny, et l'événement justifia toutes les prévisions de Napoléon en montrant combien étaient fausses et chimériques les terreurs du maréchal Ney. Peut-on supposer que Blücher eût livré la bataille s'il avait pu faire autrement?

Il serait aussi inutile que fastidieux d'insister ici sur les autres fautes reprochées au maréchal Ney, et sur les justifications tardives de son maladroit panégyriste : *ab uno disce omnes;* contentons-nous de dire que son inaction pendant toute la matinée du 17, la facilité laissée au duc de Wellington de se retirer librement avec tout son matériel, sans être inquiété dans sa retraite et sans que Napoléon, qui n'attendait que ce moment pour accourir avec la rapidité de la foudre, en fût même averti; enfin, sa conduite dans la journée du 18, dont les malheurs doivent être en grande partie attribués à son impéritie et à son imprudence, sont des torts que la brillante valeur qu'il déploya devant l'ennemi ne saurait ni excuser, ni effacer, et si Napoléon, dans les divers récits de la campagne de 1815, ne les a pas relevés avec plus de sévérité encore qu'il ne l'a fait, c'est que la catastrophe qui termina la vie de cet homme si fatal à son pays, avait, sans doute, excité sa pitié et désarmé sa justice.

Et qu'on ne dise pas que nous répétons ici, après tant d'autres, les accusations consignées par l'orgueil de Napoléon, qui ne voulait jamais avoir failli, dans ce qu'on appelle la Légende de Sainte-Hélène. Ce que nous venons de dire est ce que nous avons entendu répéter par toute l'armée dans la soirée du 16 juin, et ce que n'a que trop confirmé la vue du champ de bataille des Quatre-Bras, que nous traversâmes le lendemain pour nous rendre à Waterloo [1]; les tristes débris dont il était couvert attestaient suffisamment la valeur que Ney y avait déployée, mais on gémissait en voyant combien d'hommes avaient été sacrifiés, combien de sang généreux avait inutilement coulé, par la faute d'un seul, et combien il eût été facile d'épargner à la patrie ces pertes douloureuses, sous un chef plus habile ou plus docile, du moins, à se conformer strictement aux ordres de Napoléon [2].

[1] Celui qui consigne ici ces souvenirs, était en ce moment auprès de Napoléon, et ne l'a quitté que le lendemain à huit heures du soir sur le champ de bataille de Waterloo, après avoir pointé sous ses yeux la pièce d'où partit, peut-être, le dernier coup de canon français tiré dans cette journée. (*Note du Rédacteur.*)

[2] Pour justifier d'un seul mot le jugement qu'on pourra peut-être trouver un peu sévère que nous portons ici sur les talents stratégiques du maréchal Ney, dont l'élan et la bravoure sur le champ de bataille sont hors de cause, il nous suffira de rappeler la lettre qu'il écrivit au duc d'Otrante à son retour de Waterloo, et qui fut insé-

Les fautes du maréchal Grouchy, quoiqu'elles aient eu des conséquences plus graves encore que celles du maréchal Ney, sont à quelques égards plus excusables. C'était pour la première fois que ce maréchal, nouvellement promu à cette dignité, commandait en chef un corps d'armée; il était peu habitué au maniement de l'infanterie; enfin, il ne pouvait compter ni sur la confiance, ni même sur l'obéissance complète des généraux sous ses ordres. Il était difficile de prendre sur soi l'initiative d'aucune opération importante dans de pareilles conditions; aussi le maréchal Grouchy dut se borner à suivre à la lettre les instructions de Napoléon, ou du moins ce qu'il croyait ces instructions qu'il avait mal comprises. Accoutumé d'ailleurs à une soumission aveugle, il tremblait devant son chef qu'il admirait et qu'il redoutait à la fois, et se serait plus volontiers exposé à courir les chances de la perte d'une bataille que celles de son mécontentement. Il craignait à chaque instant de faire quelque faute grave, et cette crainte lui ôtait toute initiative; en sorte que l'on peut dire, que si Ney et Grouchy concoururent également à la perte de Napoléon, ce fut du moins par des voies toutes différentes; le premier, par son obstination à contrevenir aux ordres qu'il avait reçus, le second, par un excès d'obéissance et de dévouement mal entendu.

Le maréchal Grouchy a donné, pour justifier sa conduite dans la journée du 18 juin, des motifs que l'impartialité de l'histoire lui commandait d'examiner avec toute l'attention due à de bons et loyaux services, mais qui ne paraissent pas de nature à changer l'opinion qu'on s'en était formée dès les premiers moments. Le maréchal Grouchy a dit d'abord que l'heure à la-

rée sur sa demande dans le *Moniteur* du 26 juin 1815. Dans cette lettre, Ney, pour se disculper de sa conduite aux Quatre-Bras dans la journée du 16, accuse Napoléon de lui avoir enlevé le corps de d'Erlon, qui devait le seconder, ce qui est faux, comme on l'a vu, et oppose aux savantes combinaisons de Napoléon un plan de campagne de sa façon qui consistait à se porter directement sur Bruxelles par Gosselies et les Quatre-Bras, et à attaquer l'armée anglaise avant l'armée prussienne; de telle sorte qu'il eût suffi à Blücher d'une marche de deux heures pour se trouver sur nos derrières, s'emparer de Charleroi et nous fermer tout retour dans la patrie !... Il est probable que ce sont ces idées mal conçues qui paralysèrent ses mouvements dans la journée du 16, et l'empêchèrent de contribuer, comme il eût pu le faire, à l'anéantissement complet de l'armée prussienne. Si quelque chose pouvait encore étonner après cela, c'est que Napoléon ait pu opérer tant de prodiges avec de pareils instruments ! (*Voir ce qui a été dit dans la note à la page 351 de ce volume.*)

quelle le conseil de marcher au canon de Waterloo lui fut donné, et la distance qui l'en séparait, l'empêchèrent d'y attacher la moindre importance. On lui a répondu par une exacte mesure des distances, que *deux heures* lui auraient suffi pour atteindre la Dyle et pour se mettre en communication avec la grande armée, ce qui était conforme à toutes les instructions *verbales* et *écrites* de Napoléon, et eût sauvé la France, et que d'ailleurs l'insuccès même de l'entreprise ne le justifierait pas de ne l'avoir pas tentée, puisqu'il ne pouvait, dans le moment, en mesurer toutes les difficultés ou tous les obstacles. La seconde excuse donnée par le maréchal Grouchy dérive de la forme impérative de ses ordres, dont il ne pouvait pas, disait-il, s'écarter, ou de leur insuffisance. On a répondu que cette excuse ne pouvait pas être admise plus que la précédente; que ces ordres, en effet, étaient clairs, précis, comme tous ceux que donnait Napoléon, et que si quelque chose devait surprendre lorsqu'on les relit à près de cinquante ans d'intervalle, c'est de voir comment un si puissant génie pouvait descendre des grandes pensées qui l'occupaient en ce moment, jusqu'aux plus minces détails dans lesquels il ne craignait pas d'entrer, tant il attachait d'importance à ne rien laisser de vague ou d'indécis dans les instructions qu'il donnait à ses lieutenants.

Voici d'abord l'ordre verbal donné par Napoléon sur le champ de bataille de Ligny, le 17 juin, à onze heures du matin, et reconnu exact par le maréchal Grouchy dans sa brochure de 1819.

« Mettez-vous à la poursuite des Prussiens, complétez leur défaite en les attaquant dès que vous les aurez joints *et ne les perdez jamais de vue.* Je vais réunir au corps du maréchal Ney les troupes que j'emmène avec moi ; marcher aux Anglais et *les combattre s'ils tiennent de ce côté-ci de la forêt de Soignes* [1]. Vous correspondrez avec moi par la route pavée qui conduit aux Quatre-Bras. »

Rien de plus net et de plus précis, sans doute, que cet ordre,

[1] Cette phrase montre assez que Napoléon n'a jamais cru, comme l'ont prétendu quelques-uns des historiens modernes de la campagne de 1815, que Wellington ne pourrait choisir son champ de bataille, pour couvrir Bruxelles, que de l'*autre côté de la forêt de Soignes.*

et l'intention de l'Empereur de paralyser les mouvements de l'armée prussienne, tandis qu'il va combattre les Anglais, y est clairement indiquée. Cependant Napoléon, avant de quitter le champ de bataille de Ligny, ayant reçu de nouveaux rapports sur la véritable direction prise par différents corps de l'armée prussienne qu'on avait cru faussement en retraite sur Namur, s'empresse d'en informer son lieutenant, et voici les instructions complémentaires qu'il lui donne, plus appropriées que les précédentes aux nouvelles circonstances qui se présentent et si positives, cette fois, qu'elles semblent ne devoir plus lui laisser la moindre hésitation sur la conduite qu'il aura à suivre.

NAPOLÉON AU MARÉCHAL GROUCHY [1].

« Ligny, 17 juin 1815 (onze heures et demie environ.)

« Monsieur le Maréchal,

« Je vous fais écrire la présente lettre par le grand-maréchal Bertrand, n'ayant pas en ce moment près de moi le major-général...

« Rendez-vous de suite à Gembloux avec la cavalerie du général Pajol, la cavalerie du 4e corps et le corps de cavalerie du général Excelmans, la division du général Teste, dont vous aurez un soin particulier, étant détachée de son corps d'armée, et le 3e et le

[1] Ce document si précieux pour la gloire de Napoléon, puisqu'il montre clairement qu'il avait pénétré, dès le 17 juin, par la perspicacité de son génie, tous les desseins de ses adversaires et le secret de la bataille de Waterloo livrée le lendemain 18, comme s'il eût assisté à leurs conciliabules, est resté longtemps inconnu; la manière insolite dont il avait été écrit fait qu'il n'avait pas été inscrit sur le livre d'ordre de l'armée; il ne se trouve pas dans les cartons du dépôt de la guerre et il est probable que Napoléon lui-même l'avait tout à fait oublié, car il n'en est fait aucune mention dans les écrits émanés de Sainte-Hélène. On avait cru longtemps que le maréchal Grouchy n'avait reçu de l'Empereur que des instructions verbales; la lettre suivante prouve le contraire; elle a été donnée, pour la première fois, dans l'une des dernières brochures publiées par le maréchal Grouchy pour sa défense; elle a été reproduite depuis dans les ouvrages de MM. Charras et Ed. Quinet; mais tous deux l'ont tronquée et semblent n'en avoir pas compris toute l'importance; nous la donnons ici sans en rien retrancher, même des détails tout à fait étrangers à la question dont nous nous occupons, parce qu'ils montrent mieux que tout ce que nous pourrions dire toute la lucidité et l'étendue du génie de Napoléon, qui savait tout embrasser.

4e corps d'infanterie. Vous vous ferez éclairer sur la direction de Namur et de Maëstricht [1] et vous poursuivrez l'ennemi.

« *Eclairez sa marche et instruisez-moi de ses manœuvres, de manière que je puisse pénétrer ce qu'il veut faire.* Je porte mon quartier-général aux Quatre-Bras, où ce matin étaient encore les Anglais. Notre communication sera donc directe par la route de Namur. Si l'ennemi a évacué Namur, écrivez au général commandant la deuxième division militaire, à Charlemont, de faire occuper cette place par quelques bataillons de garde nationale et quelques batteries de canon qu'il formera à Charlemont. Il donnera ce commandement à un maréchal de camp.

« Il est important de pénétrer ce que l'ennemi veut faire : ou il se sépare des Anglais, ou *ils veulent se réunir encore pour couvrir Bruxelles et Liége en tentant le sort d'une nouvelle bataille* [2]. Dans tous les cas, tenez constamment vos deux corps d'infanterie réunis dans une lieue de terrain, et occupez tous les soirs une bonne position militaire, ayant plusieurs débouchés de retraite. *Placez des détachements de cavalerie intermédiaires pour communiquer avec le quartier-général* [3].

« NAPOLÉON. »

Deux ordres furent encore envoyés par le major-général du champ du bataille de Waterloo, au maréchal Grouchy, pour lui recommander, comme n'avait cessé de le faire Napoléon, de se mettre au plus tôt en communication avec la grande armée, mais comme ces ordres arrivèrent trop tard pour recevoir aucune

[1] Napoléon devinait parfaitement, comme on voit, la véritable direction de retraite du gros de l'armée prussienne sur Wavres et Bruxelles, malgré les fausses indications recueillies par sa cavalerie légère.

[2] Napoléon ne pouvait indiquer plus clairement les projets de Wellington et de Blücher, et le plan de la bataille de Waterloo, que sa sagacité lui avait découverts avant même qu'ils fussent peut-être définitivement arrêtés entre eux. M. E. Quinet a prétendu que ce passage impliquait l'idée toujours poursuivie par Napoléon que le champ de bataille choisi par l'ennemi devait être de l'autre côté de la forêt de Soignes, mais rien ici n'appuie cette supposition, et Napoléon, dans ses instructions verbales, rapportées plus haut, avait dit précisément tout le contraire.

[3] Cette seule disposition, *tant de fois* recommandée par Napoléon, si elle eût été remplie, eût changé l'issue de la bataille de Waterloo; ainsi, dans cette journée fatale, *quelques pelotons de cavalerie* ont décidé du sort de la France et de l'Empire

exécution, il est inutile de les transcrire ici ; cependant ce sont des documents intéressants pour ceux qui étudieront l'histoire de cette campagne, parce qu'ils montrent clairement que le mouvement conseillé par le général Gérard, de marcher au bruit du canon, était non-seulement conforme à toutes les règles de la stratégie, mais encore aux véritables intentions de l'Empereur, tandis que le maréchal Grouchy a toujours soutenu le contraire ; ce qui prouve, encore une fois, qu'il s'était trop strictement attaché à la lettre de ses instructions, et qu'il n'en avait pas bien saisi l'esprit.

Concluons donc de ces observations qu'il serait facile d'étendre plus loin, que, conformément à ce que nous avons dit dans le texte, Napoléon, dans la courte campagne de 1815, a rempli tous les devoirs d'un chef habile et expérimenté ; que son génie ne lui a pas fait défaut, et qu'il aurait sans doute triomphé à Waterloo, comme à Marengo, comme à Austerlitz, comme à Friedland, s'il avait trouvé pour le seconder les mêmes chefs, les mêmes soldats, les mêmes intelligences et les mêmes dévouements.

FIN DES NOTES ET PIÈCES HISTORIQUES DU TOME TROISIÈME.

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME TROISIÈME.

LIVRE QUATRIÈME.

CONSULAT ET EMPIRE.

(1800—1815.)

CHAPITRE PREMIER.

CHAPITRE II.

CHAPITRE III.

CHAPITRE IV.

CHAPITRE V.

CHAPITRE VI.

CHAPITRE VII.

CHAPITRE VIII.

CHAPITRE IX.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES DU TOME TROISIÈME.

21767 PARIS. — Typographie RENOU et MAULDE, rue de Rivoli, n° 144.

